

Bibliothèque numérique

medic @

Annales médico-psychologiques

n° 01. - Paris: Masson, 1843.

Cote : 90152, 1843, n° 01



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90152x1843x01>

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.
JOURNAL
de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie
DU
SYSTÈME NERVEUX,

DESTINÉ PARTICULIÈREMENT

A recueillir tous les documents relatifs

A LA SCIENCE DES RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL,
A LA PATHOLOGIE MENTALE, A LA MÉDECINE
LÉGALE DES ALIÉNÉS,
ET A LA CLINIQUE DES NÉVROSES ;

PAR MM. LES DOCTEURS

BAILLARGER, Médecin des aliénés de la Salpêtrière, **CERISE ET LONGET**.

TOME PREMIER.



PARIS.

AU BUREAU DES ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES,
CHEZ FORTIN, MASSON ET C^{ie},
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 1.

1843.



ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.
JOURNAL
de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie
DU
SYSTÈME NERVEUX.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

INTRODUCTION.

Si la création des *Annales médico-psychologiques* était le résultat d'une pensée qui nous fût propre, et en quelque sorte personnelle, on pourrait nous accuser de témérité et d'orgueilleux aveuglement; mais cette pensée ne vient point de nous: elle fait partie de l'héritage de Pinel; elle est depuis plusieurs années la propriété de tous les élèves de cet illustre maître. Il appartenait sans doute aux principaux d'entre ces élèves de la recueillir pieusement, et de la réaliser au nom de l'école française: aussi devons-nous à la vérité de dire qu'ils en avaient conçu le dessein, et que les moyens d'exécution avaient été l'objet de leurs sérieuses méditations. Si nous sommes assez heureux pour réaliser nous-mêmes une pensée si religieusement conservée par eux, c'est moins à notre initiative qu'à leur bienveillante confiance que nous en sommes redevables. D'ailleurs nous ne nous aventurons pas seuls dans la carrière qui nous est ainsi ouverte; nous y marchons escortés de guides sûrs et expérimentés qui veulent bien se dire modestement nos collaborateurs. Tandis qu'ils abandonnent à nos noms ignorés les honneurs de la première place, ils consentent à rester aux premiers rangs pour nous conduire et nous diriger.

L'œuvre indiquée par Pinel devait être surtout consa-

crée à la pathologie mentale ; peut-être même cette branche des études médico-psychologiques devait-elle y trouver place exclusivement à toutes les autres. La folie, cette cruelle maladie si longtemps négligée par la plupart des médecins , et si souvent assimilée au crime par les gouvernements les plus policés de l'Europe , méritait bien cette haute marque d'intérêt de la part de ceux qui , au commencement de ce siècle , avaient fixé sur elle les méditations de la science et les sollicitudes de la charité publique. Ce fut un beau jour, en effet, que celui où , à la voix de Pinel , se manifesta en France le réveil des intelligences médicales , où elles furent appelées à intervenir désormais, non seulement dans le traitement physique et moral des malheureux aliénés, mais encore dans l'organisation et la direction des asiles qui leur sont consacrés. A ce réveil tardif, mais énergique , une réaction générale eut lieu , et à la faveur de cette réaction , la pensée d'un journal uniquement consacré à la pathologie mentale devait être partout accueillie et partout encouragée.

Nous croyons qu'il en serait autrement aujourd'hui. La création d'un journal tout-à-fait spécial , qui eût été une œuvre immense en 1800 , nous semble insuffisante en 1843. Médecins, législateurs, gouvernants , tous , dans la sphère de leurs attributions, apportent à l'étude, au traitement et à la protection des aliénés un concours qu'il n'est plus nécessaire de sans cesse provoquer. L'aliénation mentale a pris , dans la clinique médicale et dans les conseils administratifs, le rang qui appartient aux grandes infortunes. Des travaux considérables ont été faits ; ces travaux sont des éléments acquis à l'esprit d'observation et d'expérience : à ce titre , ils servent de point de départ aux travaux à accomplir. La voie des réformes et des amé-

liorations est ouverte ; il suffit d'y marcher. Il faut, à notre époque, s'enquérir des progrès indispensables à réaliser, des lacunes nombreuses à combler ; quant aux bases mêmes de la science, celles qui en ont été posées par Pinel et par Esquirol sont inattaquables. Nous n'avons plus besoin de concentrer toutes nos forces sur un seul point, comme s'il s'agissait de fonder une doctrine ou une institution nouvelle. La science de l'aliénation mentale existe aujourd'hui sans contestation ; tous les jours elle s'enrichit de nouveaux documents ; jamais elle ne fut plus étudiée avec plus d'ardeur ni par un plus grand nombre de médecins. Nos efforts peuvent donc se déployer plus à l'aise ; le domaine de nos investigations peut s'étendre, et au lieu de nous borner à fixer l'attention des lecteurs sur la pathologie mentale, nous pourrions, élargissant le cadre de notre recueil, y faire entrer tous les travaux relatifs au système nerveux, et n'accepter d'autres limites que celles dans lesquelles se renferme le système nerveux lui-même. Les exigences de la logique médicale seront ainsi satisfaites ; car les études sur la folie, au lieu d'être poursuivies isolément, comme elles l'ont été jusqu'ici, se trouveront associées à celles qui doivent contribuer le plus efficacement à en assurer le succès. La pathologie mentale est étroitement liée à la physiologie morale et intellectuelle, qui est elle-même étroitement liée à l'anatomie, à la physiologie et à la pathologie du système nerveux. Le moment nous semble venu où ces divers éléments de la science de l'homme doivent se rapprocher, se réunir, et se prêter un mutuel appui. Les maintenir plus longtemps séparés, c'est, sous beaucoup de rapports, frapper de stérilité les travaux partiels dont le système nerveux peut être l'objet ; c'est nuire à l'avancement de la science des

rapports du physique et du moral ; c'est paralyser les plus énergiques tendances de la pathologie mentale. Tout s'enchaîne et se coordonne dans les phénomènes du système nerveux ; il importe d'introduire, dans l'appréciation de ces phénomènes une méthode générale qui nous permette de les examiner sous tous leurs aspects et dans leurs plus étroites relations : or cette méthode consiste à faire converger toutes les recherches spéciales vers la solution des problèmes médico-psychologiques. Cette méthode sera la nôtre ; nous tâcherons d'y rester fidèles.

Ainsi s'expliquent, d'une part, le titre que nous avons donné à ce recueil, et, de l'autre, la variété des travaux que nous avons l'intention d'y réunir. Tous les travaux de quelque portée sur la structure, les fonctions et les maladies du système nerveux, y trouveront une place. Si parmi ces travaux il s'en présentait de tellement spéciaux qu'ils ne parussent avoir aucune connexion avec la solution des problèmes médico-psychologiques, nous ne les repousserions pas pour cela. Dans l'état actuel de la science, en présence des inextricables complications dont les phénomènes nerveux nous offrent le spectacle, pouvons-nous décider que ces mêmes recherches, auxquelles, dans notre ignorance, nous n'accorderions aujourd'hui qu'une valeur isolée, ne serviront pas un jour à éclairer une des graves et difficiles questions qui seront abordées dans ces *Annales* ? Ainsi, point d'exception fondée sur une présomption de cette nature. Nous poursuivons un but général : l'avancement théorique et pratique, physiologique et pathologique, de la science des rapports du physique et du moral ; nous acceptons comme moyens de ce but toutes les recherches ayant pour objet la structure, les fonctions et les maladies du système nerveux ; nous adoptons pour maxime

fondamentale la solidarité de tous les documents relatifs à ces trois ordres de recherches.

Il nous était difficile, entourés comme nous l'étions d'éléments en apparence si divers, d'opérer une coordination méthodique qui nous permît à la fois de les étudier isolément, et d'en faire ressortir les communes tendances. Nous pouvions, il est vrai, regardant la science des rapports du physique et du moral comme appartenant à la physiologie du système nerveux, former trois classes qui correspondraient à l'anatomie, à la physiologie et à la pathologie; mais nous avons été arrêtés par la pensée que cette division susciterait de légitimes objections et aurait de graves inconvénients. En effet, la science des rapports du physique et du moral n'appartient pas seulement à la physiologie proprement dite; elle fait irruption dans le domaine de la pathologie, dans l'étude des névroses, de l'idiotie, de l'aliénation mentale, etc.; elle soulève d'ailleurs un certain nombre de problèmes philosophiques que l'on peut, jusqu'à un certain point; regarder comme étrangers aux sciences médicales. Nous avons donc été dans la nécessité, par égard pour le caractère complexe de la science des rapports du physique et du moral, d'assigner à cette science une place spéciale sous le titre de *généralités médico-psychologiques*. Nous consacrerons une seconde place à *l'anatomie* et à *la physiologie*. La troisième sera réservée à *la pathologie*.

Il est peut-être utile de donner à nos lecteurs un rapide aperçu de la direction que nous croyons devoir imprimer aux trois classes de travaux que nous venons de mentionner. Nos vues générales sur la science des rapports du physique et du moral, sur la pathologie mentale

et sur l'étude des névroses, ressortiront des considérations que nous allons présenter.

I.

GÉNÉRALITÉS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.

« Le médecin pourra-t-il tracer toutes les altérations » ou les perversions de l'entendement humain, s'il n'a » profondément médité les écrits de Locke et de Condillac, et s'il ne s'est rendu familière leur doctrine? » Telle est la question que Pinel s'est adressée dans son admiration pour la doctrine alors triomphante. Généralisant davantage cette question, nous disons : Le médecin pourra-t-il tracer toutes les altérations ou les perversions de l'entendement humain, s'il néglige d'en étudier les conditions physiologiques, s'il ne s'attache point à en connaître les lois, s'il néglige surtout d'en saisir les rapports avec les besoins et les impulsions de l'organisme, avec les dispositions héréditaires, avec les influences éducatrices, avec les circonstances diverses, morales et physiques, qui nous entourent, etc.? Il ne s'agit donc pas d'accepter servilement les enseignements, toujours fort imparfaits, d'une école de psychologues ou d'idéologues auxquels les phénomènes moraux et intellectuels se présentent sous un aspect très limité; il s'agit plutôt de se livrer librement à l'observation complète de toutes les formes que peut revêtir notre intelligence sous l'empire des causes qu'elle subit. Il s'agit, en d'autres termes, de rechercher les lois en vertu desquelles se produisent, à l'état normal, nos idées, nos sentiments, nos sensations et nos mouvements, afin de découvrir les lois pathogéniques en vertu desquelles ces idées, ces sentiments, ces

sensations et ces mouvements se troublent dans l'aliénation mentale et dans les névroses. C'est ainsi que nous croyons nous montrer fidèles à la pensée de Pinel, tout en ne nous montrant pas très satisfaits des termes dans lesquels il l'a exprimée.

L'intervention de la philosophie dans les recherches scientifiques est d'autant plus nécessaire, que les faits à étudier sont plus complexes et présentent de plus nombreuses relations. Or ce caractère est précisément celui qui distingue les faits dont se compose la science de l'homme moral et intellectuel. Entre tous ceux qui se pressent dans le vaste domaine de nos connaissances, il n'en est point de plus compliqués; il n'en est point qui présentent des connexions plus diverses et plus multipliées. En vain l'extrême division des études modernes a-t-elle prétendu imposer des limites infranchissables aux différentes branches de la science de l'homme; elle n'est point encore parvenue à démontrer que ces branches peuvent exister et grandir par elles-mêmes, sans recevoir du tronc dont elles sortent la sève qui les alimente et les développe. L'homme est un, malgré les éléments distincts dont il est formé. En lui se combinent d'une manière merveilleuse les forces brutes, les forces organiques et les forces spirituelles qui, hors de lui, dans l'infinie variété des êtres, peuvent être conçues isolées. Le mutiler, le décomposer, en séparer les éléments afin de mieux le connaître, c'est faillir à toutes les règles de la logique; c'est procéder par l'analyse, qui disperse, sans avoir présente à la pensée la synthèse, qui réunit; c'est en quelque sorte reproduire le chaos pour comprendre la création. Divisons, analysons l'homme, pour mieux saisir des détails qui échapperaient à nos vues d'ensemble; ne re-

doutons point la division, l'analyse, puisque notre esprit a des limites qu'il faut bien subir; mais sachons faire nos réserves; sachons nous rappeler à propos, dans l'observation exacte des phénomènes, les lois générales qui les dominent et qui en marquent le véritable rang; tâchons, en un mot, de maintenir étroitement unis dans nos études, comme ils le sont dans la réalité, les faits partiels et les faits généraux dont la connaissance est également nécessaire aux médecins et aux philosophes.

Nous n'avons point l'intention de faire intervenir dans cette partie des *Annales* des discussions étrangères à la science de l'organisme. Toutes les questions de pure philosophie en seront rigoureusement exclues. Il ne s'agit point ici de soulever des problèmes généraux de morale, d'ontologie ou de logique; nous aurons garde de nous élever vers les hautes régions de la métaphysique, où le vertige atteint les plus forts esprits; nous n'invoquerons les données de la philosophie que dans leurs plus saisissables rapports avec la science de l'organisme humain. Nos regards resteront fixés sur cet organisme, et si nous les en détournons quelques instants, ce sera uniquement pour interroger les forces morales qui le meuvent et sur lesquelles il réagit; ce sera pour explorer le mode d'action des idées qui l'impressionnent et le modifient. Le système nerveux est l'instrument spécial des phénomènes de la vie de relation; par lui l'organisme est mis en rapport avec les influences du monde intellectuel, avec celles du monde sensorial, et avec celles dont il est lui-même la source. C'est donc sur les opérations générales et partielles du système nerveux que doit se porter toute notre attention, afin de découvrir la part qui appartient à ces opérations dans la production des phénomènes de la vie

morale et intellectuelle de l'homme. Il importe de faire converger vers la clinique des névroses et de l'aliénation mentale un ensemble de données physiologiques et pathogéniques qui puissent en éclairer les difficiles tâtonnements. Il faut à nos généralités médico-psychologiques un but pratique, un but médical, positif et nettement déterminé. Toute théorie des rapports du physique et du moral doit être conçue de manière à y conduire directement, logiquement.

La science des rapports du physique et du moral n'a conquis une existence à peu près distincte que depuis les travaux de Cabanis. Jusque là elle se trouvait mêlée aux enseignements des écoles de philosophie et de médecine ; les problèmes qu'elle soulève s'agitaient confusément dans le domaine de la métaphysique et de l'anatomie. Il manquait à la discussion une direction pratique, un but qui en marquât les limites, qui en précisât les termes. L'histoire de cette science est encore à faire. Nous réunirons tous les documents propres à en faire connaître la marche, si longtemps enveloppée dans la sphère des affirmations dogmatiques. C'est une histoire dont les éléments, encore dispersés, doivent être soigneusement recueillis. Il en résultera pour cette science nouvelle une tradition qui lui permettra de s'élancer dans l'avenir, en évitant les écueils qui, dans le passé, en ont retardé le développement.

Ici se présente une grave et délicate question. Entre tous les problèmes les plus élevés de la philosophie, il en est un qui domine la science de l'homme moral et intellectuel, et dont l'intervention, contenue dans de justes limites, ne saurait être écartée de cette partie des *Annales médico-psychologiques*. Ce problème, qu'agitent deux

grandes écoles, l'école spiritualiste et l'école matérialiste, a une importance trop grande dans la direction des recherches physiologiques et pathologiques sur le système nerveux, pour que nous nous abstenions d'en faire mention. En présence des débats qu'il suscite, non seulement dans les écoles de philosophie, mais encore dans les écoles de médecine, il est impossible d'imposer à nos collaborateurs une neutralité absolue. Les convictions les plus opposées sont appelées à se faire jour dans ce recueil. Dans l'état actuel des intelligences, il y aurait puérilité et faiblesse d'esprit à ne pas accueillir avec empressement le concours de tous les amis sincères de la science. Nous reconnaissons d'ailleurs que la diversité des doctrines, en variant les aspects d'un problème et en multipliant les points de vue de l'observation, sert à faire surgir des vérités partielles qui eussent échappé aux disciples d'une même école. Celui d'entre nous qui est plus particulièrement chargé de la rédaction des généralités médico-psychologiques est convaincu que ces généralités ne peuvent être largement conçues qu'au point de vue du principe de la dualité humaine; mais cette conviction ne l'empêchera point de remplir consciencieusement et loyalement son rôle de collecteur de travaux. Si nous énonçons ici sa conviction personnelle, c'est parce qu'il veut rester fidèle à ce rôle sans être suspecté d'éclectisme.

En admettant des travaux ayant pour point de départ des principes divers, souvent opposés, nous admettons nécessairement la discussion. Cette discussion a des limites que nous devons préciser. Les idées qui sont susceptibles d'être controversées avec le plus d'ardeur sont précisément celles qu'il convient d'exprimer avec le plus de réserve et de convenance. Il faut éviter d'apporter

dans le débat cette amertume qui irrite et sépare les personnes sans combler l'abîme des doctrines dissidentes. Les subtilités abstraites, la déclamation et l'ironie ne doivent point tenir la place d'une discussion franche, grave et sérieuse. Exprimées convenablement, les idées émanées des écoles les plus opposées seront également accueillies par nous ; elles seront publiées sans mutilation et discutées sans aigreur. Ce n'est donc point aux idées, mais plutôt à la forme dont les idées sont revêtues, que nous croyons devoir imposer des limites. Ce qui inspire la forme, c'est le sentiment : or, le sentiment qui doit nous animer les uns et les autres, c'est celui d'une bienveillante fraternité. La diversité des points de départ ne doit point faire oublier l'identité du but.

II.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX.

Nous réunissons sous ce titre toutes les recherches qui ont pour objet de répandre quelques lumières sur la structure du système nerveux et sur les fonctions spéciales des divers organes ou appareils dont ce système se compose. Nous n'avons point la prétention d'ajouter à l'impulsion qui a été donnée à ces recherches il y a environ un demi-siècle. Cette impulsion dure encore, mais elle a été trop vive pour qu'elle ne tende pas inévitablement à un prochain épuisement. Déjà le champ à parcourir se trouve considérablement rétréci. Il en résulte que nous n'osons promettre à nos lecteurs un grand nombre de travaux de cet ordre. Comme nous y attachons une très grande importance, nous ne négligerons point de les enregistrer à mesure qu'ils se produiront.

Nous négligerons moins encore d'enregistrer les travaux qui appartiennent plus particulièrement à notre époque, et qui ont pour objet l'anatomie microscopique, l'anatomie, la physiologie et l'embryogénie comparées du système nerveux. Nous donnerons une grande place à l'exposé historique des travaux accomplis, afin de faire ressortir les bonnes et les mauvaises méthodes qui les ont dirigés, afin de faire ressortir les lacunes qui restent à remplir. Dans l'accomplissement de cette tâche nous serons surtout préoccupés de l'avenir de la science; car notre attention ne se porte pas seulement sur les résultats immédiats, dont, sans doute, il faut savoir tenir compte, mais elle se porte encore sur les conséquences plus ou moins éloignées dont pourront s'enrichir les généralités médico-psychologiques, la pathologie mentale et la clinique des névroses.

Pour imprimer plus particulièrement cette direction pratique à l'anatomie et à la physiologie du système nerveux, il faut se placer au point de vue des services qu'elles sont appelées à rendre à la science des rapports du physique et du moral, et des services que cette science peut en recevoir. Comme les rapports du physique et du moral sont l'expression du concours apporté par plusieurs parties à la production d'un certain nombre de phénomènes complexes, la méthode des localisations, qui a prévalu, se trouve réduite à ses justes limites, pour faire place à une méthode qui a aussi son importance et qui doit prévaloir à son tour. D'après cette méthode, il s'agit moins de circonscrire un organe que d'en montrer les connexions fonctionnelles; il s'agit moins d'indiquer les faits de nutrition, de mouvement ou de sensibilité auxquels *préside* un nerf ou un ganglion, que de montrer les

divers appareils dont le concours est nécessaire à la production des phénomènes de la vie morale et intellectuelle. L'horizon des investigations scientifiques varie avec le point de vue où l'on se place; et l'on peut dire, sans craindre de se tromper, que l'on approche d'autant plus de la vérité que les divers aspects d'un problème sont moins négligés.

Les recherches sur la structure des diverses parties du système nerveux peuvent être distingués en deux grandes catégories. La première comprend tous les travaux d'anatomie humaine et comparée, qui sont poursuivis en dehors des préoccupations physiologiques, dans l'ignorance même des fonctions propres aux organes soumis à nos investigations. La seconde comprend tous les travaux d'anatomie humaine et comparée, qui sont poursuivis sous l'influence de données physiologiques, avec la connaissance plus ou moins exacte des fonctions propres aux organes étudiés. Il était impossible que l'anatomie du système nerveux, celle surtout de l'encéphale, ne restât pas longtemps engagée dans la première voie; de là les noms bizarres qui ont été donnés aux parties soumises à son aveugle scalpel, noms qui en rappellent les formes, les couleurs, les saillies, les aspérités, les sinuosités, les renflements, les contours, les cavités, etc., sans en désigner jamais les mystérieuses opérations. Les progrès de l'anatomie du système nerveux consistent dans le pas qu'elle fait dans une voie plus rationnelle. Les essais tentés par les anatomistes de notre siècle pour l'y faire entrer sont déjà très remarquables par leur nombre et par leur hardiesse. S'ils ne sont pas souvent parvenus à démontrer, par la disposition des parties, le rôle fonctionnel qu'ils leur assignaient, ils ont au moins en le mé-

rite de les montrer sous un nouvel aspect, de signaler et de décrire des connexions longtemps inaperçues. Les hypothèses physiologiques, fondées sur des analogies ou sur l'observation exacte des phénomènes, ont au moins cet avantage d'ouvrir aux études anatomiques des issues nouvelles qui peuvent conduire à de précieuses découvertes. Si vous écartez impitoyablement ces hypothèses, si vous négligez l'observation complète des phénomènes, l'anatomie, abandonnée à son inexorable silence, restera à la fois stationnaire et stérile. Par la coordination méthodique des faits qui se présentent à notre examen, nous pouvons nous élever à des inductions sur le rôle des organes qui en sont les agents; et en nous laissant guider par ces inductions, nous pouvons vivifier cette lettre morte que l'anatomiste se condamne à contempler sans jamais la lire. Non seulement la structure, la forme, les connexions des diverses parties du système nerveux ne révèlent rien par elles-mêmes, mais encore les descriptions les plus minutieuses en seront toujours inexactes tant qu'on en ignorera les opérations spéciales et les relations sympathiques ou fonctionnelles. On a dit assez souvent que l'anatomie du cerveau était notre guide le plus sûr dans les recherches psychologiques; il est peut-être utile de rappeler aujourd'hui que l'observation des phénomènes moraux et intellectuels, en nous fournissant des inductions positives sur l'engendrement, la succession et la complication de ces phénomènes, est un guide excellent dans nos recherches anatomiques et physiologiques, non pas seulement sur le cerveau, mais encore sur les autres parties du système nerveux. Les phénomènes de la vie de relation ne sont pas aussi aisés à circonscrire qu'on semble le croire aujourd'hui. Le joug des localisations ne doit

pas s'appesantir sur eux à ce point que les actes les plus compliqués de la vie morale et intellectuelle soient assimilés aux opérations les plus simples de la vie organique, et que le concours de plusieurs parties à la production d'un de ces actes soit complètement oublié. Nous acceptons l'impulsion heureuse qui a été donnée à l'étude des opérations partielles et isolées des divers organes nerveux, mais nous croyons qu'il serait dangereux de s'y abandonner sans réserve. Dans cette conviction, nous appellerons quelquefois l'attention de nos lecteurs sur les fonctions générales et communes, en insistant sur le tribut apporté par chaque partie, soit aux opérations de l'ensemble, soit à celles d'un appareil particulier. Nous agirons ainsi, parce que nous tenons à nous rapprocher, dans nos recherches physiologiques, du point de vue où se trouve placé le médecin, lorsqu'il veut se rendre compte des troubles de la nutrition, des désordres de la sensibilité et du mouvement, du délire affectif et intellectuel, dont l'aliénation mentale et les névroses nous offrent successivement et quelquefois simultanément le triste spectacle.

III.

PATHOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX.

L'aliénation mentale et la médecine légale des aliénés, les névroses et les diverses altérations organiques du système nerveux, tels sont les sujets auxquels est consacrée cette troisième partie des *Annales*.

ALIÉNATION MENTALE. Plusieurs théories ont été émises sur la folie chez les anciens et chez les modernes. Mais ces théories, nées sous l'empire des doctrines régnantes,

sont surtout remarquables par leur insuffisance, quand elles ne le sont par d'extravagantes conceptions. Nous y trouvons néanmoins exposés quelques faits épars, quelques préceptes utiles, dont nous devons tenir compte; mais cela ne suffit pas aux besoins de la pathologie mentale. Cette science, qui a eu, dans plusieurs pays, des disciples rares, mais zélés, ne date réellement, en France surtout, que des premières années de ce siècle. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est l'état dans lequel vivaient les malheureux aliénés, nous ne disons pas dans nos provinces les plus éloignées, mais à Paris même. On sait l'affligeant spectacle que Bicêtre offrit à Pinel, lorsqu'il y parut pour la première fois. On se rappelle ces cabanons infects et obscurs où les malades étaient retenus par des chaînes, et confiés, comme des prisonniers, à la surveillance d'impitoyables gardiens. Soustraits à la bienfaisante sollicitude des médecins, ils ne pouvaient être l'objet d'aucune observation méthodique. La confusion qui se montrait dans les asiles peu nombreux où ils étaient reçus, témoigne de la confusion des idées qu'on s'en faisait. La stupidité était confondue avec l'idiotie, la manie avec les diverses monomanies; les hallucinations étaient à peine remarquées, la paralysie générale était inaperçue; le délire aigu était loin encore d'être discerné ou décrit. Il n'y avait point eu de véritable observation; car les formes diverses de la folie n'eussent point été confondues, et les principaux symptômes eussent été mieux connus. Si l'observation méthodique avait préexisté à l'époque dont nous parlons, ce désaccord entre l'état de la science et celui des malades eût été impossible.

Les résultats successivement conquis par une bonne

méthode d'observation sont importants sans doute, puisqu'ils constituent aujourd'hui les bases de la science; mais ces résultats en appellent de nouveaux, qu'il faut savoir poursuivre avec ardeur et persévérance. De nombreuses lacunes restent encore à combler dans la coordination et le diagnostic différentiel des diverses formes de la folie; nous ne parlons pas de celles que laissent et que laisseront longtemps encore la pathogénie et la thérapéutique. Combien de questions non encore soulevées, combien de troubles intellectuels qui figurent dans la nosologie mentale sous une même dénomination, et qui présentent néanmoins les caractères les plus différents!

S'il en est ainsi des faits de pure observation, que dirons-nous des théories qui ont pour but de les coordonner et d'en exposer, soit le mode de production, soit l'ordre de succession? C'est surtout en vue d'une doctrine générale de l'aliénation mentale que la nécessité d'études nouvelles, fortes et constantes, se fait le plus vivement sentir.

Il est des médecins qui, disciples laborieux de l'école anatomo-pathologique, ne voyant dans la folie, dans la monomanie la plus simple, qu'une altération organique plus ou moins profonde, proclament l'excellence du traitement physique et recourent avec prédilection aux médicaments les plus énergiques, dans le but d'obtenir d'utiles révulsions. Il en est d'autres qui, disciples fervents de l'école psychologique, ne voyant dans la folie qu'une maladie de l'âme, ou, pour parler le langage de plusieurs d'entre eux, un trouble général ou partiel de ses facultés, proclament l'excellence du traitement moral et recourent avec prédilection aux moyens appelés psychiques, dans le but de provoquer d'utiles réflexions. Il en est d'autres enfin qui, disciples fidèles de l'école vitaliste, s'attachent à modérer

les symptômes plutôt qu'à combattre énergiquement la maladie, et recourent alternativement aux moyens moraux et aux moyens physiques, dans le but de diriger et de seconder les salutaires tendances de la force vitale.

En présence de ces théories diverses, qui sont également appuyées sur des faits, et que soutiennent des médecins également distingués, le seul parti à prendre consiste à revenir à l'observation, dont il faut coordonner les efforts, étendre et multiplier les aspects. La méthode qui dirige le regard incertain de l'observateur est aujourd'hui préférable à la théorie, qui, précipitant les inductions, ouvre un trop difficile accès aux faits rigoureusement observés. Quand il s'agit d'une science aussi peu avancée que la pathologie mentale, il ne faut pas craindre de pénétrer dans les détails. Sachons nous servir des données générales qui nous sont acquises pour nous mettre sur la voie des faits encore inexplorés, et lorsque ces faits commenceront à être entrevus, soumettons-les à une analyse sévère, seul moyen d'en faire surgir des inductions réellement fécondes.

On a dit souvent que la science est encombrée de faits dont la coordination est devenue impossible; mais cet encombrement porte sur des faits mal observés, sur des descriptions confuses, sur des détails incohérents. Nous ne croyons pas que l'on puisse jamais accuser la pathologie mentale de se laisser envahir par un trop grand nombre d'observations bien faites. Pour bien observer, il faut avoir l'intention de découvrir quelque chose; il faut même, jusqu'à un certain point, entrevoir la généralité des faits sur lesquels va se fixer l'attention. Si, en présence d'une série très variable de phénomènes complexes, notre regard est abandonné à lui-même, s'il n'est dirigé par la pensée d'un

résultat à obtenir, il flotte longtemps incertain et irrésolu, et les phénomènes à peine discernés se succèdent confusément. C'est par l'hypothèse, c'est-à-dire par la conception d'un résultat possible, que l'observation doit procéder; c'est par l'observation que l'hypothèse doit être vérifiée, et que la conception doit être démontrée vraie ou fausse. L'hypothèse, lorsqu'elle n'est pas trop ambitieuse, lorsqu'elle est circonscrite dans de justes limites, ouvre à nos investigations une voie nettement déterminée; elle nous y soutient dans nos luttes contre les obstacles, elle stimule notre activité, elle provoque des recherches hardies, et elle fait surgir des aspects imprévus; elle nous place ainsi dans des conditions favorables pour nous élever à des inductions positives et fécondes. A l'observation doivent donc présider les notions générales qui, en révélant les lacunes de la science, nous conduisent aux conceptions les plus propres à les faire successivement disparaître. Si l'observateur n'a point pour but la démonstration d'une idée, s'il n'a point en vue la coordination d'un certain nombre de phénomènes, il ne fera qu'enregistrer des faits mal appréciés, ceux-là mêmes dont on déplore avec raison le stérile encombrement.

L'observation, dans l'aliénation mentale, est hérissée de difficultés; elle diffère de l'observation clinique ordinaire par le nombre, la durée, l'obscurité et la complexité des phénomènes qu'elle doit embrasser. Il faut d'abord s'enquérir des dispositions morales et intellectuelles qui se sont fait jour dans le cours de la vie du malade, et les recherches les plus minutieuses à cet égard restent souvent sans succès. Il faut l'examiner, l'étudier tous les jours, à toutes les heures, épier sa conduite, ses actes, ses discours, sa physionomie, son attitude et jusqu'à son

silence ; rien ne doit être soustrait à l'attention du médecin , quand il s'agit d'une affection dont les symptômes peuvent varier à chaque instant. Et s'il arrive qu'après un examen persévérant, le symptôme prédominant, celui qui doit servir à caractériser la forme du délire , échappe au regard de l'observateur, il ne doit pas pour cela céder au découragement qui le saisit ; ne pouvant classer la maladie dans les cadres reçus, il doit la décrire avec soin , en indiquer tous les aspects observés ; et afin de porter une méthode sévère, même dans les tâtonnements du diagnostic , il agira sagement en la faisant figurer dans un cadre provisoire où seraient réunies toutes les formes encore indéterminées. Si, plus heureux ensuite, il vient à saisir un symptôme dominant ou un groupe caractéristique de symptômes successifs, il fera sortir du cadre provisoire la maladie , cette fois mieux observée , pour la faire entrer dans la catégorie à laquelle elle appartient réellement. Si cette catégorie n'existe pas dans la science, il la créera, et toutes les observations qu'il aura recueillies seront produites à l'appui de cette création. Si cette catégorie existe, mais imparfaitement décrite, il la reformera, et ses observations viendront encore appuyer cette réforme. Ainsi , malgré l'absence de toute théorie générale , les progrès de la pathologie mentale seront longtemps encore possibles, et ces progrès, dus à l'observation clinique, sont aujourd'hui les seuls que nous devons immédiatement réaliser. La théorie générale aura son jour ; mais auparavant il faut en préparer les éléments. En vain voudrions-nous la voir briller avant l'heure du plus vif éclat ; cet éclat serait éphémère, et nous aurions été dupes d'une illusion.

D'après ce qui précède, il est aisé de pressentir que les monographies seront surtout l'objet de notre prédilec-

tion. Dans les monographies, les faits et les idées sont inséparables, et l'hypothèse, réservée dans son essor, ne s'y montre jamais sans une tentative de vérification. Nous rechercherons avec empressement toutes celles où l'observation clinique sera appelée, soit à répandre quelques lumières nouvelles sur une des formes déjà connues de la folie, soit à diriger l'attention des médecins sur une des formes qui n'ont pas encore été discernées. Cet ordre de recherches, en apparence si modeste, est, à notre avis, celui qui conduit aux plus légitimes et aux plus honorables succès. C'est aussi celui qui exige le plus d'abnégation et de persévérance. Nous tâcherons de rendre plus faciles les travaux de ce genre, en réunissant un grand nombre de documents : ceux que fournit l'histoire de la science, et ceux que multiplie chaque jour l'impulsion donnée à la pathologie mentale. Jamais les circonstances ne furent plus favorables. Nous voyons partout, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Amérique, etc., un grand nombre de médecins se livrer avec ardeur à l'étude de la folie. Tant et de si remarquables travaux ne sauraient être stériles ; puisse ce recueil mériter l'honneur d'en être regardé un jour comme le digne interprète !

MÉDECINE LÉGALE DES ALIÉNÉS. Les progrès de la médecine légale des aliénés sont liés étroitement à ceux de la science des rapports du physique et du moral, à ceux surtout de la pathologie mentale. Elle soulève des questions graves et difficiles que la société nous commande de résoudre immédiatement. A ce double titre elle doit occuper une grande place dans les annales médico-psychologiques.

La science de l'aliénation mentale est riche d'enseigne-

ments pratiques qui nous aident à apprécier avec exactitude et précision un grand nombre d'actes auxquels dans le monde on n'accorde qu'une légère attention, et qui y reçoivent, en général, les interprétations les plus erronées. C'est surtout dans la solution des questions médico-légales que ces enseignements doivent intervenir pour combattre de graves erreurs et d'opiniâtres préjugés.

Nous savons que la médecine légale des aliénés est un terrain glissant sur lequel la morale et la science sont exposées quelquefois à des luttes dangereuses. Quand, au nom de la justice, on agite sur la tête d'un accusé le problème de la liberté humaine, la mission du médecin est pleine de périls et d'angoisses. Il ne s'agit pas alors d'ouvrir une discussion calme et paisible sur des questions générales qui peuvent attendre longtemps encore leur solution; c'est une solution prompte et définitive qu'il faut donner à une question déterminée. Aux prises avec une situation exceptionnelle, il importe surtout d'éviter l'exagération des systèmes opposés. Ferme dans son respect pour les doctrines sans lesquelles la société ne saurait exister, le médecin ne doit pas craindre, lorsque la vérité l'y oblige, de signaler les cas particuliers que ces doctrines ne sauraient atteindre. Malheureusement il est impossible de tracer à cet égard des règles générales dont l'application soit aisée et infaillible. Ici, plus que partout ailleurs, il est des nuances qu'il faut renoncer à fixer à jamais, même après les travaux d'Esquirol sur la monomanie, et les écrits de Georget, Hoffbauer, Fodéré, Marc, Pritchard, etc. Dans l'impossibilité de tracer des règles générales, c'est, à notre avis, par l'analyse des faits particuliers qu'il est permis de répandre quelques lumières sur un grand nombre de questions médico-légales. Dans cette

pensée, nous soumettrons à la discussion tous les rapports judiciaires qui nous paraîtront renfermer des enseignements utiles.

NÉVROSES. Parmi les maladies du système nerveux, il en est qui ont avec l'aliénation mentale de nombreuses connexions, et sur lesquelles se portera plus particulièrement notre attention : ce sont les névroses. On y voit prédominer, comme dans les diverses formes de l'aliénation mentale, le trouble des fonctions de la vie de relation. Ce trouble se manifeste de mille manières dans l'hypochondrie, dans l'hystérie, dans la catalepsie, dans l'épilepsie, dans le somnambulisme, dans les névralgies, dans l'hystéricisme, etc. Toutes ces affections, bien qu'elles diffèrent de la folie, ont néanmoins avec cette maladie une incontestable affinité, au point d'en constituer soit une cause héréditaire, soit une condition prédisposante, soit même un symptôme précurseur. Les mêmes causes morales et physiques peuvent les produire ; les mêmes moyens thérapeutiques peuvent leur être opposés. Les affections nerveuses ont d'ailleurs avec les phénomènes de la vie morale et intellectuelle des relations qu'il importe d'étudier et de connaître. Dans un grand nombre de cas, il suffit d'un bruit léger, d'un spectacle inattendu, d'une seule idée même pour les faire éclater ; dans d'autres cas elles éclatent spontanément, entraînant avec elles des soupirs, des sanglots, de la stupeur, des mouvements convulsifs, du délire, des hallucinations, etc. L'hystérie, qui est l'affection nerveuse le plus fréquemment observée, offre souvent elle seule l'enchaînement successif de tous ces symptômes réunis ; quelquefois toutes les névroses, et la folie elle-même, s'y trouvent représentées.

Les affections nerveuses sont empreintes d'un double

caractère : intermédiaires en quelque sorte entre les troubles de la vie de nutrition et les maladies mentales, elles semblent participer des deux natures. Ici c'est un trouble fonctionnel de la vie organique qui préside aux accès; là c'est un trouble intellectuel qui domine les paroxysmes. Quelquefois elles ressemblent aux phénomènes d'expression sentimentale qui accompagnent une violente émotion; elles ont même avec les conditions physiologiques qui constituent les phénomènes affectifs d'incontestables analogies. Évidemment la pathogénie des névroses doit puiser ses principaux éléments, non seulement dans l'anatomie et la physiologie du système nerveux, mais encore et surtout dans la science des rapports du physique et du moral. C'est au point de vue de ces rapports que le médecin doit être placé pour pouvoir se rendre compte des troubles divers, à la fois organiques, affectifs et intellectuels, qui caractérisent les maladies nerveuses.

Ce que nous avons dit de la nécessité de bonnes observations en pathologie mentale s'applique parfaitement à l'étude des névroses. Chose remarquable! les affections nerveuses, qui ont été, dans tous les temps, de la part des médecins l'objet d'une attention rarement accordée à l'aliénation mentale, sont loin d'être mieux connues et plus exactement définies que les diverses formes de cette dernière maladie. On doit, sans doute, en accuser les difficultés de tout genre qui s'opposent aux succès des meilleures observations; mais l'on peut aussi, tel est au moins notre avis, en accuser les méthodes généralement adoptées par les médecins. Les névroses échappent aux doctrines de l'école vitaliste, à ses théories de la fièvre et de l'inflammation; elles échappent également aux doctrines de l'école dite organiciste, et à ses théories ana-

tomo-pathologiques. Les troubles de la vie de nutrition y sont plus remarquables sans doute que dans la folie ; mais ces troubles ont un caractère plus obscur , moins aisé à saisir que ceux dont on peut , dans les autres maladies, rattacher l'origine à des altérations cellulo-vasculaires. Il faut éviter également les deux écueils : celui contre lequel viennent se briser les médecins qui, renonçant à la solution d'un problème trop difficile , abandonnent les névroses aux ressources de l'empirisme ; et celui contre lequel viennent échouer les médecins qui , trop résolus et trop prompts dans leurs assertions, éludent les difficultés du problème en croyant le résoudre. C'est à l'observation mieux dirigée qu'il appartient de faire successivement disparaître l'ignorance des uns et l'erreur des autres. Pour les névroses comme pour l'aliénation mentale, l'observation doit s'attacher surtout à coordonner les phénomènes , à en remarquer la succession , à en saisir les rapports et les caractères dominants. Combien de troubles nerveux qui occupent une grande place dans la vie des malades , et qui n'ont pas même un nom dans la science du médecin ! Parce que ces troubles sont fugitifs , variés, protéiformes, exceptionnels , difficiles à analyser et à comprendre , on les bannit de l'observation , on les en éloigne comme on écarte de la mémoire des souvenirs importuns. On ne veut tenir compte que des troubles fixes , permanents , je dirai presque grossiers , qui frappent les sens de l'observateur, que le médecin, s'il ne les comprend pas davantage , peut au moins voir et toucher. Or, rien ne doit être négligé dans l'étude des névroses ; car tous les plus variables symptômes y jouent un rôle dont l'appréciation importe à la fois à la clinique de ces maladies et à la science des rapports du physique et du moral.

AFFECTIONS ORGANIQUES DU SYSTÈME NERVEUX. Ces maladies diffèrent des névroses, non seulement par leur nature et par leurs symptômes, mais encore dans leurs rapports avec la physiologie du système nerveux. Dans les névroses les troubles sont plus compliqués, ils présentent des aspects plus multipliés et plus divers, ils embrassent un plus grand nombre d'organes et d'appareils; c'est un ensemble de phénomènes auquel toutes les parties semblent concourir. La méthode des localisations qui a été adoptée dans la physiologie expérimentale, et qui a été heureusement appliquée à l'appréciation des altérations organiques, reste, quant à ces troubles, sans application possible. Les lumières que les névroses attendent encore de la science des rapports du physique et du moral, les affections organiques les ont déjà reçues de la physiologie expérimentale et de l'anatomie pathologique: aussi le diagnostic de ces affections a-t-il acquis un degré de précision vraiment remarquable. Il y a eu sous ce rapport, entre la clinique et la physiologie, un échange de nombreux et importants services. Cet échange de services était rendu facile par la simplicité et la constance des rapports qui existent entre les phénomènes observés et les lésions constatées. Ces services seront appréciés avec soin; ils appartiennent à l'histoire de la science dont les précieux enseignements doivent être recueillis.

Telles sont, exposées très rapidement, les considérations générales que nous avons à présenter sur l'ensemble des travaux destinés à être recueillis dans les *Annales médico-psychologiques*. Nous devons en indiquer les étroites relations, afin de faire ressortir le but à la réalisation du-

quel ils doivent tous concourir. Nous avons été surtout dominés par cette conviction trop peu répandue, que les recherches sur la structure, les fonctions et les maladies du système nerveux doivent être dirigées vers un ordre de solutions qui intéresse à la fois la science des rapports du physique et du moral, la pathologie mentale et la clinique des névroses. Si notre conviction est partagée par nos lecteurs, ils s'associeront à nos efforts pour faire prévaloir la méthode d'observation complète que réclame l'étude des phénomènes psycho-organiques, et à laquelle les médecins de notre temps se montrent trop généralement infidèles, trop souvent hostiles.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES,
JOURNAL
de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie
DU
SYSTÈME NERVEUX.

GÉNÉRALITÉS
MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.



QUE FAUT-IL ENTENDRE, EN PHYSIOLOGIE ET EN PATHOLOGIE,
PAR CES MOTS :

INFLUENCE DU MORAL SUR LE PHYSIQUE,
INFLUENCE DU PHYSIQUE SUR LE MORAL?

Telle est la question que je dus me poser, lorsque je résolus d'entreprendre une série de recherches physiologiques et pathologiques sur les rapports du physique et du-moral. Les définitions que je cherchais dans les écrits les plus estimés ne m'offraient que vague, incertitude, confusion. Or, les définitions doivent exprimer les principes généraux qui dominent une science et qui servent de point de départ aux discussions calmes et fécondes. Il importe donc qu'elles soient précises, nettes, affirmatives.

L'influence du moral sur le physique signifie à mes yeux l'ae-

tion exercée par les idées sur l'organisme, par celles surtout d'entre les idées qui, ayant pour objet une satisfaction à rechercher, sont en relation plus immédiate avec les penchants, les besoins et les émotions. On peut appeler *innervation cérébro-ganglionnaire* l'irradiation nerveuse au moyen de laquelle cette influence s'exerce.

L'influence du physique sur le moral signifie à mes yeux l'action exercée sur les idées par les conditions générales de l'organisme, par celles surtout d'entre ces conditions qui, s'exprimant par les penchants, les besoins et les émotions, sont en relation plus immédiate avec l'idée d'une satisfaction à rechercher. On peut appeler *impression ganglio-cérébrale* l'irradiation nerveuse au moyen de laquelle cette influence s'exerce.

Ces deux définitions sont étroitement liées; elles se complètent réciproquement. Les faits qui démontrent l'exactitude de l'une servent en même temps à démontrer l'exactitude de l'autre. Exposer sommairement ces faits, énoncer les inductions physiologiques et pathogéniques auxquelles ils nous permettent de nous élever, telle est la double tâche que je me propose de remplir dans ce mémoire. L'importance et la complication du sujet, les difficultés d'une courte et rapide exposition, tels sont mes titres à la bienveillante attention des lecteurs.

I.

Les idées exercent sur l'organisme trois ordres d'influences qu'il importe de distinguer dans la science des rapports du physique et du moral. Au premier ordre appartiennent les enseignements qui, en présidant à l'entrée en exercice des facultés intellectuelles, et en créant les premières habitudes logiques, sollicitent et coordonnent les opérations cérébrales de l'enfant. Au second ordre appartiennent les actes répétés de l'intelligence qui, en provoquant habituellement des faits de circulation et de nutrition cérébrales, donnent lieu, d'une part, au développement du cerveau, et de l'autre, au développement des organes qui sont en relation fonctionnelle ou sympathique avec le cerveau. Au troi-

sième ordre appartiennent les préoccupations qui, ayant pour objet une satisfaction sensuelle ou sentimentale, sont accompagnées ou suivies de phénomènes affectifs, d'émotions viscérales, d'expressions générales par la physionomie, le regard, l'accentuation, l'attitude, etc. C'est ce dernier ordre d'influences qui doit particulièrement nous arrêter dans l'appréciation physiologique de l'action du moral sur le physique.

L'organisme exerce sur les idées trois ordres d'influences qu'il importe également de distinguer dans la science des rapports du physique et du moral. Au premier ordre appartiennent les conditions de structure et d'aptitudes propres à l'appareil spécial de l'intelligence, et que nous appellerons *psycho-cérébral*. Au deuxième ordre appartiennent les réactions sympathiques qui ont lieu obscurément et sans conscience, et qui, dans les maladies surtout, troublent et modifient les opérations de l'entendement. Au troisième ordre appartiennent les conditions générales de l'organisme dans lesquelles ont leur origine nos besoins et nos penchants, et qui s'expriment par les émotions sensuelles et sentimentales. C'est ce dernier ordre d'influences qui doit particulièrement nous arrêter dans l'appréciation physiologique de l'action du physique sur le moral.

Les désirs, les sentiments, les passions sont le résultat du concours de deux éléments, de l'élément intellectuel représenté par l'appareil psycho-cérébral, et de l'élément affectif représenté par l'appareil ganglionnaire viscéral. En d'autres termes, ils sont le résultat de l'étroite association d'une idée et d'une émotion. Une émotion isolée ne saurait produire autre chose qu'une agitation stérile et sans issue ; une idée isolée ne saurait avoir aucun caractère affectif. L'émotion sans l'idée, c'est le trouble d'un homme qui ne sait encore ni ce qu'il veut ni ce qui lui manque. L'idée sans émotion, c'est la connaissance plus ou moins exacte d'une satisfaction indifférente. Voyez une jeune personne qui est sous le joug d'une émotion dont elle ne connaît pas la nature ; examinez son trouble, son anxiété, ses bizarreries : elle s'ignore elle-même, elle désire et repousse tour à tour les mêmes objets ; rien ne la

satisfait ; elle s'épuise en larmes et en sanglots , elle gémit et soupire. L'idée de ce qui lui manque n'a pas encore surgi dans son esprit ; tout autour d'elle a été silencieux à cet égard. Vous aurez dans cette jeune fille l'exemple de l'élément affectif isolé de l'élément intellectuel. C'est l'émotion sans l'idée correspondante ; ce n'est pas encore le désir, ce n'est pas encore le sentiment, ce n'est pas encore la passion. Voyez ensuite une femme qui est devenue indifférente aux douces séductions du cœur : elle connaît toutes les émotions de l'amour, elle en a pénétré tous les mystères, elle veut encore être adorée, mais elle n'aime plus. Elle vous offrira l'exemple de l'élément intellectuel isolé de l'élément affectif. Ce sera, si vous le voulez, une femme d'esprit, une coquette, une comédienne, mais ce ne sera plus une femme aimante. On pourra dire d'elle ce que l'on a dit d'un auteur célèbre, qu'elle porte son cœur dans sa cervelle. C'est l'idée sans l'émotion correspondante ; ce n'est plus un désir, ce n'est plus un sentiment, ce n'est plus une passion.

Or, que disent les physiologistes qui ont abordé sérieusement l'étude des rapports du physique et du moral ? Divisés en deux camps, après être partis d'une erreur commune, ils s'y sont bientôt retranchés pour se livrer un combat opiniâtre, et qui durerait encore si le problème n'avait succombé dans la lutte. N'appréciant point le concours des deux éléments qui se réunissent pour constituer les passions, n'apercevant dans la vie morale de l'homme qu'une série d'impulsions automatiques, les uns ont expliqué le sentiment par l'excitation des viscères, les autres l'ont expliqué par l'excitation de l'encéphale, comme si le sentiment était produit d'un seul jet par une simple excitation viscérale ou encéphalique ! Cabanis et Gall sont les illustres représentants de ces deux systèmes, à mon avis, également erronés. Le premier, préoccupé sans doute de l'élément affectif, rapporte tout le moral de l'homme aux conditions générales de l'organisme ; le second, préoccupé sans doute de l'élément intellectuel, rapporte tout le moral de l'homme aux conditions spéciales de l'encéphale. Cabanis ne vit dans l'idée sentimentale que le retentissement sympathique

du cerveau ; Gall ne vit dans l'émotion sentimentale que le retentissement sympathique des viscères. L'un subordonna à l'impulsion ganglionnaire l'idée d'une satisfaction à rechercher, l'autre subordonna à l'impulsion cérébrale l'émotion qui correspond à cette idée. Erreur de part et d'autre ; erreur dont voici les principales conséquences.

Cabanis, faisant surgir des régions obscures de la vie de nutrition les désirs, les sentiments et les passions, devait les placer plus particulièrement sous l'empire des influences physiques, sous l'empire du climat, du régime, des âges, du tempérament, etc., qui agissent puissamment sur l'organisme en général. C'est ce qu'il fit avec un remarquable talent d'exposition. Il s'engagea si avant dans cette voie qu'il perdit complètement de vue la part réservée aux idées dans la production des phénomènes affectifs. A peine rencontre-t-on dans les nombreuses pages de son livre quelques lignes où le problème de l'influence du moral sur le physique soit abordé franchement. Il élude la difficulté, croyant sans doute la résoudre, en attribuant les émotions qui compliquent une idée sensuelle ou sentimentale aux effets d'une réaction sympathique du cerveau sur les viscères. Il n'est pas plus heureux lorsque, voulant résoudre le problème de l'influence du physique sur le moral auquel il avait accordé toute sa prédilection, il attribue à une réaction sympathique des viscères sur le cerveau les idées sensuelles ou sentimentales qui compliquent une émotion. Il y a pourtant bien loin d'une émotion pénible, oppressive, qui soulève le flot des idées tristes et sombres, à une indigestion qui provoque la céphalalgie ou à une péritonite qui engendre le délire. Mais tout cela devait être confondu : ainsi l'exigeait l'inflexible logique.

Gall, accordant au cerveau le caractère affectif que ne saurait avoir l'appareil spécial de l'entendement, devait rejeter sur le second plan l'appareil des émotions, qui a ses racines dans les profondeurs de l'organisme, et qui joue un rôle si important dans la production des sentiments humains. On alla jusqu'à contester aux appareils spéciaux des appétits conservateurs de l'individu et de l'espèce, le rang que leur avait assigné le consentement universel

du genre humain. Ils furent détrônés successivement par quelques organes encéphaliques, par ceux de l'amativité physique, de la philogéniture, de l'alimentivité, de la respirabilité. L'appareil des émotions sentimentales subit naturellement la même destinée; il fut détrôné par l'appareil logique des idées; l'impulsion affective fut confondue avec la conception tout intellectuelle de la satisfaction réclamée. Le rôle des idées dans la production des sentiments ne fut pas mieux apprécié pour cela. La passion, que Cabanis avait fait surgir des régions obscures de la vie de nutrition, fut, il est vrai, proclamée de même origine que la pensée; mais les émotions qui compliquent les idées sensuelles ou sentimentales furent assimilées aux effets d'une réaction sympathique du cerveau sur les viscères. Il y a pourtant bien loin d'une pensée triste qui fait pleurer, gémir et soupirer, à une affection cérébrale qui provoque le vomissement ou la diarrhée. Mais tout cela devait être confondu: ainsi l'exigeait encore l'impitoyable logique.

Voilà comment, après être partis d'une erreur commune, Cabanis et Gall ont été conduits à une conséquence identique, à la négation de toute science qui aurait pour objet les rapports du physique et du moral. La différence entre le physique et le moral, que les maîtres et les disciples veulent bien admettre dans leur langage, ils ne l'admettent plus dans leur pensée; leurs théories sont conçues comme si la différence, tolérée dans les termes, n'existait pas réellement dans les faits. Pour les initiés du sanctuaire, l'influence du moral sur le physique, c'est l'influence du physique représenté par le cerveau sur le physique représenté par tous les organes, y compris le cerveau lui-même. Pour eux, l'influence du physique sur le moral, c'est l'influence du cerveau sur lui-même et de tous les organes sur le cerveau. Ces définitions ont été données textuellement par Georget, le plus ardent propagateur de la doctrine qui proclame la confusion systématique du physique et du moral.

On sait que Bichat, adoptant les données de Cabanis, renferma les passions et le caractère de l'homme dans le domaine de la vie organique. Il alla plus loin: il enseigna que les passions et le ca-

ractère sont inaccessibles à l'action des influences sociales, à l'action de l'éducation morale. Cabanis avait méconnu le moral de l'homme en le confondant avec une obscure réaction sympathique des viscères et du cerveau ; Bichat le méconnut en le divisant d'avec lui-même. Creusant un abîme profond entre la vie de nutrition et la vie de relation, Bichat isola, en effet, les deux éléments inséparables du sentiment ; il éleva une barrière infranchissable entre l'élément affectif et l'élément intellectuel, ne paraissant pas s'apercevoir que cette barrière imaginaire est à chaque instant brisée par le double courant des impressions ganglio-cérébrales qui résultent de l'émotion et de l'innervation cérébro-ganglionnaire qui résulte de l'idée sensuelle ou sentimentale.

Broussais adopta successivement la doctrine de Cabanis et celle de Gall. Dans l'un et dans l'autre camp, il employa son immense talent à soumettre à la loi des obscures réactions sympathiques les relations moins obscures qui existent entre les idées et les émotions.

C'est ainsi que, placés au point de vue d'une philosophie réactionnaire, les plus célèbres physiologistes se sont réunis pour opposer au principe de la dualité humaine le principe de l'unité automatique. Les *impressions* qui ont lieu avec conscience, que l'homme peut provoquer, prévenir, modérer, ou au moins condamner ou approuver, ont été confondues avec les *sympathies*, dont le caractère consiste précisément à avoir lieu sans conscience, obscurément, auxquelles par conséquent l'homme ne peut ni résister ni consentir. Et cette confusion des choses les plus dissemblables fut adoptée avec acclamation. La science des rapports du physique et du moral dut nécessairement en souffrir, s'amoindrir et s'effacer ; elle finit par se perdre entièrement dans la physiologie générale, où nous avons beaucoup de peine à la retrouver aujourd'hui.

Telle est, sans déguisement, la doctrine négative qui a obtenu l'assentiment plus ou moins réfléchi des médecins de notre époque. Si elle ne règne pas dans la pensée de tous, elle règne dans le langage qu'on leur a fait, et qu'ils acceptent. Les mots *réaction*

cérébrale, réaction du centre réfléchi, réaction des centres nerveux, réaction de l'encéphale, etc., mots sonores et creux, sont employés à chaque instant pour exprimer l'action des causes morales sur l'organisme. Cette doctrine proclame le néant de la science des rapports du physique et du moral; elle est à la fois hostile au sens commun, stérile dans la pratique médicale, nuisible aux progrès ultérieurs de la physiologie. Si elle triomphe aujourd'hui, c'est grâce à la négligence généralement apportée dans l'analyse des phénomènes complexes de la vie morale et intellectuelle, dans l'analyse surtout des désirs, des sentiments et des passions.

Cette analyse est indispensable. En voici rapidement les données principales.

Parmi les phénomènes affectifs, il en est qui disposent d'appareils spéciaux : ce sont les *appétits*, conservateurs de l'individu et de l'espèce. Il en est d'autres qui sont dépourvus d'appareils spéciaux : ce sont les *sentiments*. Les uns et les autres ont leur source dans les conditions générales de l'organisme; mais les appétits, grâce aux appareils dont ils disposent, peuvent impressionner la centralité sensorio-motrice, et se manifester par des mouvements indépendants jusqu'à un certain point du monde extérieur, indépendants surtout des influences sociales et de l'appareil cérébral par conséquent. C'est ce qui arrive, par exemple, à l'enfant nouveau-né; c'est ce qui arrive même chez l'enfant né anencéphale. Il n'en est pas de même des sentiments. Ceux-ci, destinés à fournir de nombreux éléments aux vicissitudes de la vie sociale, et ne disposant point naturellement d'appareils spéciaux, n'existent réellement qu'au moment où une impression extérieure, nous ayant plus ou moins vivement émus, il s'est produit une association étroite entre l'idée de cette impression et l'émotion qui en est résultée, entre l'élément intellectuel ou psycho-cérébral et l'élément affectif ou ganglionnaire. Cette association une fois établie, constituera la plus puissante des solidarités physiologiques. L'idée ramènera l'émotion; l'émotion tendra à rappeler l'idée. Jusqu'au moment où cette étroite association s'est établie, il existe des pen-

chants, il existe une prédisposition qu'on appelle morale; mais ces penchants, cette prédisposition, sont le résultat de conditions obscures et mystérieuses de tout notre organisme. Ils ne se révèlent que lorsque l'idée de la satisfaction, aveuglément réclamée par eux, vient les transformer en un sentiment déterminé, distinct. La naissance d'un sentiment, c'est l'idée dissipant les ténèbres du chaos viscéral, c'est le contact de la pensée faisant jaillir le feu contenu dans les profondeurs de l'organisme, c'est l'esprit fécondant la matière dans laquelle sommeillent les éléments confus de la passion.

Cette association de l'idée et de l'émotion doit être sérieusement méditée. L'influence du milieu social et celle des dispositions individuelles se trouvent ainsi représentées dans la science des rapports du physique et du moral : la première par l'élément intellectuel, élément mobile, transmissible dans le temps et dans l'espace, par voie de génération spirituelle, comme disaient les anciens philosophes, c'est-à-dire au moyen des enseignements et des traditions orales ou écrites; la seconde par l'élément affectif, élément fixe, transmissible dans le temps et dans l'espace, par voie de génération matérielle. Ainsi se concilient les doctrines opposées, celle qui rapporte tout à l'action des influences morales, représentées par la civilisation, les institutions religieuses et politiques, l'éducation politique et privée, etc., et celle qui rapporte tout à l'action des influences physiques, représentées par le climat, le régime, le tempérament, l'hérédité, les races, etc. On comprend ainsi que, plus l'individu aura d'idées, plus le domaine de ses désirs sera étendu, et plus les nuances de ses sentiments seront délicates et nombreuses; on comprend ainsi que, moins l'individu aura d'idées, plus le domaine de ses sentiments sera limité, et plus ses appétits tendront à prévaloir; car, ainsi que je viens de le dire, les appétits, grâce aux appareils spéciaux dont ils disposent, affectent une certaine indépendance du monde sensorial, du monde intellectuel surtout, de l'appareil psycho-cérébral par conséquent. Cet appareil intervient néanmoins dans les représentations idéales que l'homme se fait des jouissances de la sensualité, et en vertu desquelles les

appétits, qui sont intermittents chez les animaux, se réveillent chez lui en tout temps, comme l'a dit Beaumarchais par la bouche de Figaro. Il ne fait alors qu'user de la faculté qu'il possède d'évoquer ses propres émotions sensuelles au moyen des idées dont il dispose. Poursuivons notre analyse.

Les sentiments, ai-je dit, n'ont pas leur élément effectif dans des appareils spéciaux ; c'est ce qui les place plus directement sous la dépendance de l'idée, sous l'empire de l'intelligence, représentée par l'appareil psycho-cérébral. Une sorte de *sensorium commune*, un appareil émotif, doué d'une sensibilité vague et confuse, leur a été néanmoins consacré dans le plexus solaire, foyer où viennent retentir à la fois les idées et les penchants avant de s'irradier sous forme d'expressions sentimentales. Mais pour que cette émotion confuse et vague, pour que ce retentissement tumultueux se transforme en un sentiment déterminé, il faut que nous ayons présente l'idée de la cause qui l'a produite et qui la renouvelle. C'est au moyen de cette idée qu'un grand nombre de phénomènes affectifs parfaitement semblables prennent une forme sentimentale distincte, et qu'ils se nuancent exactement. A ne considérer que l'émotion ou le trouble qui la constitue, comment distinguerions-nous l'envie de la jalousie, la pudeur de la honte ou de la modestie, la haine de l'antipathie, la pitié de la tendresse, etc. L'idée est évidemment la lumière qui dissipe l'obscurité dans laquelle se meut l'élément affectif ; par elle, les vagues et confuses émotions prennent dans la tradition et dans le langage un rang distinct, une signification positive. Ainsi, en envisageant la question sous tous ses aspects, nous voyons toujours, d'une part l'idée, et de l'autre l'émotion, concourir à la production et à la manifestation du sentiment.

II.

Ces données générales de l'analyse étant connues, nous pourrions nous élever aux inductions physiologiques et pathogéniques, qui, si je ne me trompe, sont le véritable point de départ de la science des rapports du physique et du moral. Il nous suffira, pour

cela, de voir les conditions générales de l'organisme se transformant en émotions sensuelles et sentimentales pour agir sur les idées, au moyen de l'impressionnabilité ganglio-cérébrale, et de voir la pensée de l'homme intervenant, sous la forme d'idées sensuelles ou sentimentales, pour produire les émotions, au moyen de l'innervation cérébro-ganglionnaire.

Quelques mots d'abord sur la transformation des conditions générales de l'organisme en émotions sensuelles ou sentimentales.

Les physiologistes qui ont étudié avec quelque attention les rapports du physique et du moral de l'homme, malgré la diversité de leurs doctrines, sont tous tombés d'accord sur ce point, à savoir, qu'il est des individus prédisposés à manifester un penchant plutôt qu'un autre, à être aux prises avec une passion plutôt qu'avec une autre. Ils sont allés plus loin : ils ont reconnu qu'il est des conditions générales de l'organisme auxquelles se rattache cette prédisposition. Ils ont même pris un soin infini à les mettre en saillie, à les décrire, à en déterminer les relations avec le caractère et la nature morale de chacun. La doctrine des tempéraments est née de ce genre d'observations, et elles sont aussi anciennes que la science. Si les propagateurs de cette doctrine ont dépassé le but ; si la plupart d'entre eux ont cru pouvoir expliquer les diversités morales des hommes par les diversités organiques ou humorales qui caractérisent les tempéraments des anciens ; si quelques uns sont allés jusqu'à faire dépendre la prédominance d'un penchant de la prédominance d'un des éléments ou d'une des qualités de l'organisme ; si, en un mot, il en est qui ont même livré une trop libre carrière à leur imagination ou à leurs préjugés, est-ce une raison pour rejeter les données fondamentales que nul ne peut contester, et en dehors desquelles il est impossible de concevoir l'influence exercée sur le caractère, les mœurs et les passions des hommes, par le climat, le régime, les tempéraments, les âges, les habitations, etc. ? Les conditions générales de l'organisme sont donc le point de départ des penchants comme ils sont le point de départ des besoins qui se manifestent par l'anxiété respiratoire, par la faim, la soif, l'appétit sexuel, etc.

Mais comment reconnaître ces penchants qui sommeillent dans les profondeurs de la vie organique ? Comment en apprécier la nature et l'énergie?... Ils restent inconnus à tous, à celui-là même qui doit en subir le joug, jusqu'au moment où une impression extérieure aura provoqué une émotion. Ce sera l'émotion qui révélera le penchant jusque là ignoré; ce sera l'intensité de cette émotion qui servira à mesurer l'énergie du penchant enfin révélé. Il ne faut pas oublier que l'organisme est porté par une aveugle tendance, à correspondre affectivement à certaines impressions extérieures; il y tend, dans certaines circonstances, avec une violence et une opiniâtreté merveilleuses. Cela devait être, afin que l'homme, puissamment attiré ou puissamment détourné, satisfît aux nécessités de la vie sociale, aux nécessités de la vie de relation. C'est en vertu du rapport préétabli entre les conditions générales de l'organisme et les impressions extérieures que l'émotion prend naissance, comme pour révéler aux yeux de tous ce rapport mystérieux. Or, l'émotion varie de nature et d'intensité avec les tempéraments, avec les penchants, c'est-à-dire avec les conditions propres à chaque organisme; elle doit donc être considérée comme la résultante générale des excitations partielles de l'appareil ganglionnaire viscéral. Ce qui le prouve, c'est la remarquable et naturelle prédominance d'un ordre d'émotions tristes ou gaies, oppressives ou expansives, que l'on remarque chez quelques personnes, chez celles par exemple qui sont disposées à l'hypochondrie, à des inquiétudes exagérées, à la méfiance, et chez celles qui sont disposées à se complaire dans les plus heureuses illusions, à une inaltérable vanité, à une invariable admiration d'elles-mêmes, à une expansive et irrésistible confiance dans les autres. Ce qui le prouve encore, c'est la présence soudaine ou permanente d'une émotion qu'aucune cause extérieure n'a provoquée, et que l'on observe dans certaines affections nerveuses. « *J'ai peur*, disait un malade à M. Esquirol. — De quoi? — *Je n'en sais rien, mais j'ai peur.* » Les faits de ce genre sont nombreux, et il est inutile de rappeler ces accès de tristesse, d'ennui, d'anxiété, de terreur, de dégoût, d'antipathie; ces accès de contentement, de joie, de béa-

titude, de délicieux abandon qu'aucune cause extérieure à l'organisme n'explique, même aux yeux des personnes qui, en possession de leur complète intelligence, les confient à leur médecin, et leur en demandent la raison.

Je dis que l'émotion doit être regardée comme une résultante générale des excitations partielles de l'appareil ganglionnaire viscéral. En effet, cet appareil se compose d'une série de foyers partiels, formant chacun un instrument de relation entre les tissus les plus profonds de l'organisme, avec lesquels ils communiquent directement, et les foyers collatéraux qui communiquent avec eux. Ceux-ci, à leur tour, ne se réunissent pas seulement entre eux, mais ils sont encore en relation avec certains foyers généraux, et l'on peut répéter, avec un grand nombre de physiologistes, que cette relation s'étend hiérarchiquement jusqu'au grand foyer commun, appelé traditionnellement *centre épigastrique*, et qui remplit le rôle de centralité affective. Cela étant, il est aisé de concevoir que toutes les excitations qui ont lieu d'une manière plus ou moins anormale dans les divers points de la trame viscérale, s'irradiant et se répétant dans le réseau ganglionnaire, prennent au foyer central le caractère d'une résultante générale. Or, c'est cette résultante qui constitue l'émotion. Ainsi, les modifications générales de l'organisme se révèlent par une émotion sensuelle, lorsque de nouvelles fonctions sont réclamées par la puberté; ainsi les besoins généraux de l'organisme se révèlent par une émotion sensuelle, lorsque la nutrition exige le retour d'un chyle réparateur. Il en est de même des penchants enfouis dans les profondeurs de la vie de nutrition: c'est par les émotions sentimentales qu'ils se trahissent. Ces émotions, par elles-mêmes, vagues et confuses, prennent, en s'associant à l'idée d'une satisfaction à obtenir, le caractère d'un désir, d'un sentiment, d'une passion.

L'émotion représente donc l'élément exclusivement organique du sentiment. Par elle, par l'impression ganglio-cérébrale qu'elle fait naître, l'appareil de l'intelligence est en quelque sorte sollicité à correspondre aux appels les plus obscurs de la vie viscérale, à faire prédominer les pensées tristes ou gaies, calmes ou inquiètes,

qui correspondent à ces appels , à intervenir même , par les opérations le plus compliquées de l'entendement , pour leur donner satisfaction. Qui ne connaît l'influence exercée par notre état affectif sur la direction de nos idées et de nos raisonnements ? L'art de convertir les autres à nos opinions consiste souvent à faire naître en eux d'agréables émotions. C'est pour cela , sans doute , que l'on a créé l'exorde dans l'art oratoire , et que l'on a introduit la courtoisie dans l'art diplomatique. Les hommes et les choses que nous avons jugés avec le plus de sévérité sous l'influence d'un état oppressif , sous l'influence , par exemple , du malaise que fait éprouver à certaines personnes l'approche d'un orage , prennent subitement , sous l'influence d'un état expansif , sous l'influence , par exemple , d'une émotion agréable causée par une délicieuse musique , un caractère d'aménité et d'opportunité qui nous surprend. Il y a dans ce phénomène quelque chose d'analogue à ce qui a lieu dans l'émotion sensuelle , lorsqu'un énergique et impérieux appel des sens nous fait trouver les meilleures raisons en faveur de l'objet destiné à les satisfaire. Cet objet , dédaigné et honni quelques instants auparavant , acquiert alors , aux yeux de notre esprit , des qualités merveilleuses qui ne tarderont pas à se convertir de nouveau , lorsque la satisfaction sera obtenue , en pitoyables défauts.

Cet empire exercé sur nos jugements par l'état affectif dans lequel nous nous trouvons , doit servir à nous faire concevoir comment l'intelligence est sollicitée à correspondre aux tendances générales de l'organisme en associant aux émotions qui les trahissent l'idée nettement définie et toujours présente de la satisfaction à rechercher.

Quelques mots maintenant sur l'intervention de la pensée , sous forme d'idées sensuelles et sentimentales , dans la production des émotions.

L'émotion est l'intermédiaire obligé entre les phénomènes obscurs de la vie de nutrition et les actes lumineux de l'intelligence. Non seulement elle sollicite la pensée à correspondre aux penchants et aux besoins généraux de l'organisme ; mais encore elle porte

jusqu'à l'extrême limite de nos tissus les modifications qui correspondent aux idées sensuelles ou sentimentales. Sans l'émotion, sans le cœur, comme dit le vulgaire, il n'y a pas de vie morale. Excluez l'émotion, vous aurez d'un côté l'obscur, l'interstitielle nutrition, et vous aurez de l'autre la froide, l'impassible connaissance. La notion exacte d'une sensation indifférente, voilà la part de l'entendement, image fidèle de l'insensibilité qui caractérise les hémisphères cérébraux.

Or, c'est en général par le contact d'une cause extérieure à l'organisme que l'émotion vient révéler nos penchants; c'est par la pensée toujours présente de cette cause que les penchants et les émotions prennent l'aspect déterminé d'un désir et d'une passion. Il ne faut pas perdre de vue ces faits importants et incontestables. L'idée de la cause qui nous a émus est l'élément indispensable du sentiment qui nous anime. On doit même à la nécessaire intervention de cette idée l'opiniâtreté avec laquelle on regarde le sentiment comme un produit spontané d'une excitation cérébrale. Je le répète : à l'appareil psycho-cérébral, la conception tout intellectuelle, l'idée plus ou moins précise d'une satisfaction à rechercher; à l'appareil ganglionnaire viscéral, l'émotion tout affective qui vient donner à la conception, à l'idée, le caractère sentimental.

L'idée est la forme la plus élémentaire de la pensée; elle consiste dans la conception ou dans l'affirmation d'un être qui souvent est étranger à notre sphère sensoriale, dans la conception ou dans l'affirmation de rapports que nos sens n'aperçoivent point et qui néanmoins ont le privilège de nous émouvoir. Il est impossible de considérer cet acte qui place l'homme à la tête de la création terrestre, comme un acte entièrement organique. C'est dans cet acte élémentaire qu'apparaît à nos yeux la double nature de l'homme. L'idée n'est point un acte exclusivement spirituel, puisqu'elle subit les conditions de structure et d'aptitudes cérébrales; elle n'est point un phénomène exclusivement matériel, puisqu'elle atteint les sphères inaccessibles à notre impressionnabilité sensoriale. C'est cette considération qui m'a fait appeler *psycho-cérébrales* les

impressions qui prennent naissance sous forme d'idées, et *psychocérébral* l'appareil spécial de l'entendement. Mais je me hâte d'abandonner cette question délicate à la physiologie idéogénique, qui doit rester étrangère à ce travail. Je me bornerai, et c'est là, comme médecin, ma seule prétention, à envisager l'idée dans ses rapports avec les phénomènes organiques, et en particulier avec les émotions.

J'ai dit plus haut qu'il existe, entre notre organisme et certaines impressions extérieures, une secrète et mystérieuse relation préétablie afin que la vie affective de l'homme fût possible. En vertu de cette relation, une jeune fille s'arrête avec plaisir devant une brillante parure, un adolescent s'émeut en voyant une jolie personne; en vertu de cette relation, nous sommes douloureusement affectés à l'aspect d'une physionomie qui exprime la souffrance; nous sommes agréablement affectés par un regard affectueux ou par un hommage flatteur. Or, il existe entre notre organisme et nos idées une relation de même nature. Ainsi l'idée d'une parure brillante, celle d'une jeune et jolie personne, celle d'une physionomie exprimant la douleur, etc., produisent les mêmes effets que la présence réelle de ces sources diverses de nos émotions: c'est cette relation qui doit être examinée ici.

Soit que l'on considère l'idée comme l'image intérieure, fidèle et toujours présente d'un objet ou d'un événement dont l'aspect nous a émus, soit qu'on la considère comme une conception moins dépendante des impressions extérieures, il faut reconnaître qu'elle exerce sur l'organisme une influence puissante et aussi accessible à l'observation du physiologiste que l'influence exercée par les causes physiques. Par l'idée, les choses du monde matériel conservent le pouvoir de nous affecter, alors même qu'elles ont disparu de notre sphère sensoriale, en s'asseyant, avec nos propres conceptions, au foyer de notre intelligence. L'émotion qui a été une fois produite par le spectacle des choses extérieures est reproduite par la seule idée de ce spectacle. Nous pouvons ainsi appeler ou éloigner l'émotion, en appelant ou en éloignant l'idée. Bien plus! nous pouvons, au moyen de nos conceptions, au moyen des

notions qui nous sont transmises par la tradition orale ou écrite , par l'éducation , au moyen des créations capricieuses ou fantastiques de notre esprit , faire surgir des spectacles qui n'ont été aperçus nulle part , affirmer des rapports qui échappent à nos sens , nous élever à des idées sublimes , descendre à des idées infâmes. Nous pouvons ainsi nous créer des images qui échappent au cercle fatal dans lequel se meut le monde matériel et qui deviennent une source intarissable d'émotions. Nous pouvons ainsi porter dans la profondeur de notre organisme l'influence d'une force physiologique qu'il nous est donné de mouvoir , d'arrêter , de combattre , de modérer à notre gré. A l'aide d'une idée noble et généreuse , l'homme peut se laisser volontairement mourir ; il peut subir toutes les tortures de la faim et de la soif ; il peut imposer à sa chair les plus cruels sacrifices. A l'aide d'une idée abjecte et égoïste , il peut dépraver ses instincts , leur commander d'abominables exigences et en obtenir les plus hideuses voluptés.

Sachons donc le reconnaître : l'idée est un levier à l'aide duquel l'homme peut mouvoir son organisme , en provoquant les émotions sensuelles ou sentimentales qui correspondent aux satisfactions dont elle présente l'image ; sachons y voir une force physiologique analogue , quoique infiniment plus variée , à celle que nous apercevons dans les influences physiques , dans les objets et dans les événements dont le spectacle a le privilège incontestable de nous émouvoir. Ne nous enquérons point des procédés à l'aide desquels l'homme est mis en possession de cette force physiologique qu'on appelle l'idée. Qu'il la puise dans l'enseignement , qu'elle soit innée , qu'elle surgisse au moyen de ses sensations transformées , qu'elle soit le produit d'une excitation ou d'une sécrétion cérébrale , peu importe. Constatons le fait : l'idée existe , quelle qu'en soit l'origine , quel qu'en soit le mode de formation. Cette existence est aussi certaine que celle de la lumière , de l'électricité , du calorique , dont le mode de production est tout aussi difficile à expliquer. A quoi bon faire intervenir les théories idéogéniques dans l'énoncé d'une force spéciale dont il nous importe de connaître surtout les effets ? Les idées existent , l'action distincte de chacune d'elles sur

l'organisme est positive. Cette action varie avec la nature de l'idée, avec la satisfaction dont elle offre l'image ; voilà le fait , le fait incontestable , le fait qu'il faut exprimer nettement et sans prétention. Appelez réaction sympathique du cerveau l'émotion provoquée par l'idée d'une personne aimée , j'acquerrai logiquement le droit d'appeler réaction sympathique de la rétine l'émotion provoquée par la vue d'une personne abhorrée. Nous aurons ainsi pris un soin infini à envelopper des ténèbres les plus profondes ce qu'il importait le plus de faire connaître , c'est-à-dire la cause spéciale de l'émotion , l'idée ou l'objet qui nous a affectés. Prétendre indiquer l'action spéciale d'une idée avec les termes qui servent à indiquer une action générale du cerveau , n'est-ce pas imiter celui qui , voulant exprimer l'action spéciale d'un aliment ou d'un poison , se contenterait d'énoncer l'action générale de l'estomac ou des vaisseaux absorbants ?

Le cerveau est l'appareil spécialement appelé à fonctionner dans la conception, le développement et la coordination des idées. Personne aujourd'hui ne s'avisera de mettre en doute ce fait irrécusable : aussi les idées subissent-elles à un très haut degré les conditions de structure et d'aptitudes cérébrales. Il existe dans la disposition des éléments dont se compose le cerveau , je n'hésite pas à le reconnaître , des causes mystérieuses sans doute , difficiles à apprécier, mais incontestables , qui font prédominer un ordre d'idées plutôt qu'un autre , qui concourent à en expliquer la fixité ou la mobilité, l'ampleur ou l'étroitesse, l'élévation ou la vulgarité, la vigueur ou la faiblesse. Or, comme les passions diverses réclament le concours des idées , il est aisé de concevoir la part qui appartient aux aptitudes cérébrales dans la production des phénomènes affectifs. Cette part est d'autant plus grande dans les sentiments, que l'idée a pour objet une satisfaction moins impatiemment réclamée par les penchants ; elle est d'autant plus grande dans les appétits, que l'idée a pour objet une satisfaction moins impatiemment réclamée par les besoins.

Mais les aptitudes cérébrales subissent à leur tour l'empire modificateur des idées dont l'ensemble constitue l'atmosphère morale

et intellectuelle qui nous entoure. Si ces aptitudes sont heureuses, si elles sont convenablement développées par les influences éducatrices, les émotions s'alimenteront à la source des idées nobles et généreuses, elles intéresseront tout l'organisme au triomphe de ces idées pour leur communiquer l'ardeur et l'énergie qui caractérisent la passion. Si ces aptitudes sont malheureuses, si elles sont livrées à elles-mêmes, les émotions s'alimenteront à la source des idées basses et égoïstes; elles intéresseront l'organisme au triomphe de ces idées pour leur communiquer cette impétuosité qui caractérise les aveugles emportements. C'est ainsi que les idées répandues, les traditions orales ou écrites, les institutions religieuses et politiques, exercent une si grande influence sur le caractère et les mœurs des peuples, sur les sentiments et les passions des individus.

Résumé et conclusions :

1° Il existe dans les conditions générales de l'organisme une disposition préétablie pour correspondre affectivement aux influences du monde extérieur, moral et physique. Les penchants et les besoins sont l'expression de cette disposition apportée en naissant. Les *penchants* se manifestent par les *émotions sentimentales*; les *besoins* se manifestent par les *émotions sensuelles*.

2° Les émotions sensuelles disposent d'appareils spéciaux, chargés d'impressionner la centralité sensorio-motrice, et d'y provoquer, sans que l'intervention de l'intelligence soit toujours nécessaire, les faits d'innervation propres à les exprimer ou à les satisfaire. Les émotions sentimentales ne disposent naturellement que d'un appareil sensorial commun, vague et confus, capable sans doute d'impressionner la centralité sensorio-motrice, et d'y provoquer des faits tumultueux et désordonnés d'innervation, mais incapables d'y déterminer, sans l'intervention de l'intelligence, les faits réguliers d'innervation propres à les exprimer et à les satisfaire.

3° L'émotion sentimentale cesse d'être un phénomène vague et confus, si l'idée de la satisfaction qui y correspond et qu'elle ré-

clame vient s'y associer et, en s'y associant, lui imprimer un caractère défini et distinct. C'est à cause de l'absence de tout appareil d'impressionnabilité spéciale pour les sentiments que les passions réclament, pour se manifester, l'action d'une cause extérieure, toujours présente sous forme de l'idée.

4° Le moral de l'homme existe par le concours de deux éléments : l'élément intellectuel et l'élément affectif. Il doit être considéré à la fois comme l'ensemble des idées qui se compliquent d'une émotion, et comme l'ensemble des émotions auxquelles s'associe une idée. Les idées qui ne se compliquent pas d'une émotion appartiennent plus particulièrement à la vie intellectuelle ou psycho-cérébrale. Les émotions auxquelles ne s'associe pas une idée appartiennent plus particulièrement à la vie organique ou ganglionnaire.

5° Le physique de l'homme consiste dans l'intervention d'un seul élément, l'élément affectif. Il doit être considéré comme l'ensemble des conditions générales de l'organisme, qui, constituant les besoins et les penchants, se manifestent, soit spontanément, soit sous l'empire des influences extérieures, par les émotions sensuelles et sentimentales.

6° L'influence du moral sur le physique ne doit point être confondue avec une action obscure, inaccessible à la conscience du cerveau sur lui-même et sur les autres organes ; c'est plutôt l'action, accessible à la conscience, exercée par les idées sur les émotions correspondantes, au moyen de l'innervation cérébro-ganglionnaire.

7° C'est par l'intervention de l'idée dans la production des émotions sensuelles ou sentimentales, que les passions subissent, d'une part, l'influence des conditions de structure et d'aptitudes cérébrales, et de l'autre, l'influence de la civilisation, des institutions religieuses et politiques, des traditions orales ou écrites, etc.

8° L'influence du physique sur le moral ne doit point être confondue avec une action inaccessible à la conscience des viscères sur le cerveau ou du cerveau sur lui-même ; c'est plutôt l'action, accessible à la conscience, exercée par les émotions sur les idées

correspondantes, au moyen de l'impressionnabilité ganglio-cérébrale.

9° C'est par l'intervention des conditions générales de l'organisme dans la production des émotions sensuelles ou sentimentales que les passions subissent, d'une part l'influence des âges, des tempéraments, des maladies, etc., et de l'autre l'influence des climats, des saisons, des habitations, des conditions atmosphériques, etc.

L. CERISE.

DU

SIÈGE DE L'ÂME SUIVANT LES ANCIENS,

OU EXPOSÉ HISTORIQUE

DES RAPPORTS ÉTABLIS PAR LA PHILOSOPHIE ANCIENNE
ENTRE L'ORGANISATION DE L'HOMME ET LES ACTES
DE LA PENSÉE ¹ ;

PAR F. LÉLUT,

Médecin en chef de la troisième section des aliénés de la Salpêtrière,
Médecin de la prison du dépôt des condamnés.

Rechercher quelles ont été les opinions de la philosophie ancienne sur la part que prend notre organisation aux actes de l'intelligence, c'est rechercher, en d'autres termes, quel siège ces opinions assignaient à l'âme, car tel était le langage du temps. Mais si dans ce langage l'anatomie n'a pas de méprises à craindre, si

(1) Ce Mémoire, qui fait partie d'un ouvrage inédit sur la *Physiologie de la Pensée*, a été lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans ses séances du 27 août et du 3 septembre 1842.

elle est toujours sûre de retrouver, sous leurs dénominations antiques, des organes qui ne changent point avec les siècles, la psychologie est loin d'être aussi certaine de reconnaître, sous ses noms divers et sous ses attributs plus changeants encore, cette âme, à laquelle on avait donné pour demeure certaines parties de notre corps. Hommes du présent, derniers-venus de l'humanité et de la philosophie, riches des découvertes des générations qui nous ont précédés dans la recherche de la vérité, et trouvant, dans ces découvertes mêmes, les moyens de nous garantir de leurs erreurs, nous ne prenons pas toujours assez garde, dans l'appréciation de ces assertions antiques, si les deux termes du rapport qu'elles expriment ont conservé, dans notre esprit et dans notre langue, une identité qui permette, sans plus de précaution, de les comparer à nos assertions sur la même matière. Ainsi, après être arrivés par suite de toutes les épurations du spiritualisme, depuis Platon jusqu'à Descartes, à ne voir, sous la dénomination actuelle d'âme, qu'une substance absolument simple, uniquement et essentiellement pensante, nous sommes portés à croire qu'il y avait, dans la philosophie ancienne, une dénomination de tous points équivalente à ce nom d'âme des modernes, et répondant identiquement à la même idée. Or, il n'en était pas, il ne pouvait pas en être ainsi. Il n'est peut-être pas un point de science sur lequel entre nous et les anciens pût s'établir un pareil accord. Plus près que nous de l'origine des sociétés humaines, leurs opinions sur toutes choses participaient de la grossièreté et en quelque sorte de la matérialité de l'époque où ils vivaient, et ce caractère de leurs idées est d'autant plus sensible, qu'elles s'appliquent à des sujets dont la nature se montre maintenant à nous sous un aspect bien différent.

Je ne veux faire que rappeler ici ce qu'a dû être primitivement la notion d'âme, sa nature et son origine, et ce que montrerait de la manière la plus évidente l'étude psychologique comparée de l'antiquité la plus grossière et des races sauvages actuellement existantes. Par cette notion, il s'agissait de se rendre compte de la vie présente, que semble essentiellement constituer quelque substance, abandonnant, avec le dernier souffle, ce cadavre dé-

sormais immobile, et bientôt en dissolution. Il s'agissait d'assurer la vie à venir, de répondre substantiellement encore à cette idée, à ce désir, à cette croyance de tous les temps, de toutes les nations, de tous les hommes, de se survivre à soi-même, idée, désir, croyance, nécessitant un sujet dont la substance et la pensée ne périssent point avec le corps qu'elles ont animé. Enfin, et en quelque sorte sur les limites de ces deux vies, il s'agissait d'expliquer le fait des songes, celui des apparitions, des visions, et tous les détails de cette antique démonologie à laquelle les âmes des morts et celles même des vivants prenaient une part si importante. Or, cette première notion de l'âme, destinée avant tout à représenter des croyances dont quelques unes étaient des erreurs, n'avait rien de véritablement philosophique, bien qu'assurément elle impliquât la pensée, et qu'elle eût été tout d'abord celle des philosophes, aussi bien que celle des poètes et du vulgaire. Mais lorsqu'au sein de la civilisation grecque la philosophie eut pris un développement et un caractère réellement scientifique, lorsqu'à défaut de découvertes et de connaissances qui ne peuvent être que le fruit patient du travail et l'œuvre lente des siècles, elle fut entrée dans cette voie d'explications et d'hypothèses, destinées à lui rendre compte de tous ces mouvements divers qui composent, en définitive, le vaste domaine des sciences, la théorie de l'âme vint prendre une grande place dans ces explications et ces hypothèses, et souvent les constituer à elle seule. C'était la notion de vie et d'intelligence, précédant celle de puissance et de cause, et étendue, par des hommes pleins eux-mêmes de vie et d'intelligence, à presque tous les faits de la nature extérieure, aussi bien qu'à ceux de notre propre nature. Il y avait l'âme du monde, l'âme de l'homme, celle des animaux, celle des plantes, et, à part la première peut-être, chacune de ces âmes n'était qu'un genre, qui comprenait plusieurs espèces. Ces âmes tout d'abord étaient bien des substances, distinctes des corps auxquels elles donnaient le mouvement et la vie, des substances dont on discutait, mais dont on ne contestait point encore la nature matérielle. La contestation vint, et l'on se demanda alors ce que c'est que l'âme, ce que c'est

qu'une âme, si, au lieu d'être dans tous les cas une substance, ce n'est point tout simplement une forme, une force, une puissance, une faculté, l'acte essentiel du mouvement spécifique d'un corps, la notion même de ce mouvement, de la faculté de le produire, mais rien de substantiellement distinct du corps dans lequel on le considère. Je n'ai pas besoin de nommer le philosophe qui a posé ou qui nous a transmis ces questions de la philosophie ancienne. Tout le monde a désigné Aristote, et c'est en effet dans ses ouvrages, et en particulier dans ses livres sur l'âme, que se trouvent, avec ce qu'il a pensé lui-même sur cette question litigieuse, la plus grande partie des opinions de l'antiquité sur le même sujet.

L'âme dont Aristote veut faire l'histoire, parce qu'elle est, dit-il, le principe des animaux, cette âme qui n'est pour nous maintenant que celui de la pensée, était donc alors bien loin d'être distinguée du principe même de la vie, et le terme le plus général et le plus ordinaire sous lequel on la désignait témoigne de cette confusion. $\Psiυχῆ$, qui était l'âme (1), n'était pas même exclusivement, comme l'eût nécessité son étymologie, l'âme qui fait respirer, l'âme des animaux, de ceux au moins qui respirent; c'était aussi l'âme des plantes (2), qui ne respirent point, qui ne font que vivre, et qui, suivant Aristote, n'ont pas de sensibilité (3). $\Psiυχῆ$, c'était la vie (4), mais une vie, une âme qui en comprenait, en supposait un plus ou moins grand nombre d'autres, suivant qu'on avait affaire à un végétal, à un animal, et enfin à l'homme (5). L'âme ainsi entendue, $\ψυχῆ$, comprenait l'âme nutritive, $τὸ θρεπτικόν$, que ne pouvaient pas ne pas avoir aussi les plantes, et à laquelle, chez elles aussi, se rapportait l'âme génératrice, $ἡ γεννητικὴ δύναμις$; elle comprenait l'âme motrice, $τὸ κίνητικόν κατὰ τῶπον$,

(1) *De animâ*, I, 2.

(2) *Ibid.*, II, 2, 3.

(3) *Ibid.*, III, 2, 12; III, 3, 12; *De somno*, cap. I; *De juv. et senect.*, cap. I.

(4) *De animâ*, II, 1, 24.

(5) *Ibid.*, II, 2, 3, 4.

l'âme sensitive, τὸ αἰσθητικὸν, l'âme appétitive, τὸ ὀρεκτικὸν, enfin, pour ne parler ni de l'imagination, φαντασία, ni de l'intellect passif, νοῦς πάσχων, elle comprenait l'âme intellectuelle active, l'âme par excellence, l'âme de la pensée proprement dite, le τὸ διανοητικὸν, le νοῦς ποιητικὸς, ποιῶν, ἀπαθὴς, ἀφθαρτος (1), dernière espèce d'âme, dit Aristote, que semblent posséder jusqu'à un certain point quelques animaux (2). En opérant toutes ces divisions dans l'âme, ce philosophe savait assurément bien à quoi s'en tenir sur leur signification et leur valeur. Pour lui, toutes ces âmes n'étaient point des âmes, des substances distinctes (3). Il ne les considérait, et il leur donne indifféremment ces divers noms (4), que comme des parties, des puissances, des facultés de l'âme et presque de la vie (5), des points de vue, de plus en plus élevés, de plus en plus compréhensifs, de la puissance générale de vivre, de sentir et de penser, points de vue dont le plus haut domine et comprend tous les autres, comme le carré comprend le triangle (6). Aristote ne faisait d'exception à cette manière de voir, et d'exception qui dans son esprit ne semblait presque qu'une conjecture, que pour l'espèce la plus élevée d'âme, pour le νοῦς, l'âme de la pensée (7). Il la regardait jusqu'à un certain point comme une substance séparable du corps, divine, indestructible, immortelle, mais non point peut-être de cette immortalité individualisée et pensante, dont le Phédon avait consacré le dogme.

Cette difficulté qu'éprouvait Aristote à distinguer ses âmes inférieures, non substantialisées, pures puissances de l'organisme, appliquées à telle ou telle série d'actes nutritifs, sensitifs, appétitifs, d'une autre âme, âme supérieure, particulièrement intellectuelle,

(1) *De animâ*, I, 9; II, 2-12; III, 1-12; *De juv. et senect.*, cap. 2, 3.

(2) *De animâ*, II, 3; III, 11.

(3) *Ibid.*, I, 9; III, 10.

(4) *Ibid.*, II, 12; III, 12; *De juv. et senect.*, cap. 1, 3; *Ethic. Nic.*, IV, 2, etc.

(5) *De animâ*, I, 1, 3, 9; II, 2, 3.

(6) *Ibid.*, II, 3.

(7) *Ibid.*, II, 2; III, 6; *De gen. anim.*, II, 3; *Ethic. Nic.*, X, 7.

élevée au rang de substance, de les en distinguer, et pourtant de les y rattacher, cette difficulté, Pythagore, Anaxagore et enfin Platon l'avaient déjà éprouvée; Platon, par exemple, qui, suivant la remarque de Brucker (1), tantôt semble regarder comme tout-à-fait distinctes l'une de l'autre les trois âmes qu'il admet, tantôt, et le plus souvent, semble ne les considérer que comme trois facultés, trois parties d'une même âme, dont la partie supérieure néanmoins, presque complètement isolée des deux autres, n'a en outre ni la même essence, ni le même avenir. Cette difficulté, je n'ai pas besoin d'en faire remarquer la nature; elle touche à la plus grande question de la philosophie, la question de la substantiation de l'âme et de l'immortalité de la pensée; question dont la solution, si grave pour les intérêts de la religion et de la morale, est au fond indifférente à celle de savoir comment la science ancienne rattachait à l'organisation les phénomènes de l'intelligence. Ces phénomènes, quel qu'en soit le principe, force ou substance, esprit ou matière, ne changent pas pour cela de nature. Il ne s'agit que de les reconnaître et de les classer sous les titres des diverses espèces d'âmes admises par la philosophie ancienne, et de voir à quelles parties de notre organisme elle avait rattaché celles d'entre elles qui ont quelque caractère sensitif ou intellectuel. Il est évident de prime abord qu'on ne trouve aucun caractère de ce genre dans les phénomènes du domaine des âmes nutritive et génératrice, lorsqu'on considère ces âmes comme communes aux animaux et aux plantes, et qu'on les distingue l'une et l'autre des autres âmes inférieures, les âmes sensitive, irascible et concupiscible. Ce n'est véritablement qu'à ces dernières, ou aux faits qu'elles représentent, et dont elles sont la notion générale, que commence, avec le caractère sensitif, appétitif, intellectuel enfin, de ces mêmes faits, la possibilité de les rapporter, en vertu de leur nature, à telles ou telles parties de notre organisation qui en seraient la condition matérielle. Il restera donc à voir quels rapports de ce genre la science an-

(1) *Hist. crit. philos.*, part. II, lib. II, cap. VI, sect. I.

cienne avait établis entre nos organes et les âmes concupiscible, motile, sensitive, appétitive, intellectuelle d'Aristote, ou, plus brièvement, les âmes concupiscible, irascible, et raisonnable de Pythagore et Platon.

Or, il faut bien le reconnaître, en remontant aussi haut que le permet l'histoire de la philosophie, ou mieux les documents sur lesquels elle se fonde, l'opinion la plus ancienne sur le siège de l'âme, de l'âme qui était tout à la fois la vie, la sensation et la pensée, cette opinion est qu'elle a son siège, non point dans la tête, mais dans la poitrine, et plus particulièrement dans le cœur. Voici, si je ne me trompe, comment avait dû se faire jour et s'établir une opinion qui nous paraît maintenant si étrange.

Il en est de l'humanité comme des individus qui la composent, de ceux surtout dont l'entendement se développe par la culture. En vieillissant elle s'intellectualise, et se crée en quelque sorte sa raison aux dépens de sa sensibilité. Pour les anciens, et je ne fais ici que donner une forme logique aux témoignages formels de l'histoire de la philosophie, pour les anciens il y avait donc bien moins de distance de la vie à la sensibilité, et de celle-ci à la raison, qu'il n'y en a maintenant pour nous entre ces trois termes de notre nature. Or, cette vie, qui, pour ces hommes primitifs, était surtout de la sensibilité, et une sensibilité où l'imagination jouait un grand rôle, ils la transportaient à tous les objets de la nature extérieure, et, d'une manière générale, à leur ensemble, à ce monde, dont ils ne tardèrent pas à faire un grand animal (1). Concluant simultanément de cet animal à eux-mêmes, et d'eux-mêmes à cet animal, ils le virent respirer comme eux (2), comme

(1) C'était comme un dogme de toute la philosophie ancienne. Cela a été dit nommément par les pythagoriciens (Diog. Laër., VIII, 5), par Anaxagore (Cicéron, *De nat. deor.*, I, 11), par Platon (*Timée*, ed. Bip., IX, p. 305, 306, et seq. 386; *Polit.*, VI, 29), par Aristote (Arist., *De celo*, I, 9; Stobée, *Ecl. phys.*, I), par Zénon et ses disciples (Diog. Laër., VII, 139, 143, 147. — Cicéron, *De nat. deor.*, II, 8, 12; III, 8, 9, 12, 13. — Sext. Empir., *Adv. math.*, IX, 101, 102, 103, 104).

(2) Les pythagoriciens, par exemple, le disaient. Οἱ μὲν ἀπὸ Γυθαγορου

eux prendre son principe de vie dans l'air qui entoure le globe (1), et détermine à sa surface des mouvements si impétueux et si remarquables. Les pythagoriciens parlèrent de la création comme du résultat d'un acte de cette nature (2), et Diogène d'Apollonie alla jusqu'à voir dans les étoiles les organes respiratoires du grand tout (3). L'air atmosphérique, uni à l'élément du feu (4), constituait ainsi l'âme du monde, et méritait d'autant plus ce titre qu'il était loin d'être privé de sensibilité et même de pensée proprement dite (5). Par une division presque infinie, qui n'allait

ἐκτὸς εἶναι τοῦ κόσμου κινὸν, εἰς ὃ διάπνει ὁ κόσμος καὶ ἐξ οὗ (Plut., *Plac. phil.*, II, 9). Xénophane, en rejetant cette opinion, prouve, par cela même, qu'elle avait cours de son temps et avant lui. Ὅλον δὲ ορᾶν καὶ ὅλον ἀκούειν, μὴ μέντοι ἀναπνεῖν (Diog. Laër., IX, 19). On peut en dire autant du passage suivant de Platon : Πνευμά τε οὐκ ἦν περισταῶς δεόμενον ἀναπνοῆς (Timée, Bip., IX, 310).

(1) Cela résulte, en définitive, des opinions génétiques d'Anaximène (Arist., *Metaph.*, I, 3; Cicéron, *De nat. deor.*, I, 10; *Acad. quest.*, II, 37; Plutarque, *Plac. phil.*, I, 3; ap. Eusèb., *Prepar. Evang.*, I, 8; Sext. Empir., *Adv. math.*, X, 360; *Pyrrh. hypoth.*, III, 30; Diog. Laër., II, 3; Origène, *Philosophum.*, 7; saint Augustin, *De civit. Dei*, VIII, 2; Simplicius, *Phys.*, I, comm. 28), de Diogène d'Apollonie (Arist., *Met.*, I, 3; *De animâ*, I, 2; Cicéron, *De nat. deor.*, I, 12; Sext. Empir., *Adv. math.*, X, 360; *Pyrrh. hypoth.*, III, 30; Diog. Laër., IX, 57; saint Augustin, *De civit. Dei*, VIII, 2; Simplic., *Phys.*, I, comm. 28), d'Archélaüs (Diog. Laër., I, 3; Stobée, *Ecl. phys.*, I), et même d'Héraclite (Sext. Empir., *Adv. math.*, X, 233).

(2) Arist., *Phys.*, IV, 6.

(3) Plutarque, *Plac. phil.*, II, 13; Stobée, *Ecl. phys.*, I.

(4) Le feu, le chaud, forme, soit en tout, soit en partie, le premier principe admis par Pythagore (Diog. Laër., VIII, 28), par Héraclite (Arist., *Met.*, I, 3; Cicéron, *Acad. quest.*, II, 37; Clém. Alexand., *Stromat.*, V; Orig., *Philos.*, 4), par Anaximène (Orig., *Philos.*, 7; Simplic., *Phys.*, I, comm. 4, 28), par Diogène d'Apollonie (Diog. Laër., IX, 57), par Archélaüs (Diog. Laër., I, 3; Stobée, *Ecl. phys.*, I), par Zénon (Cicér., *De nat. deor.*, III, 14; Diog. Laër., VII, 156, 157), par Épicure (Diog. Laër., X, 63).

(5) Opinion de Diogène d'Apollonie (Arist., *De animâ*, I, 2; saint Augustin, *De civ. Dei*, VIII, 2; Simplic., *Phys.*, fol. 33, a; fol. 33, b).

Opinion d'Héraclite (Sext. Emp., *Adv. math.*, VIII, 286).

point pourtant, et ne pouvait point aller jusqu'à une séparation complète, l'air, le souffle, l'esprit du grand tout, s'introduisant dans chaque animal et dans l'homme en particulier, par l'acte de la respiration (1), pénétrait dans la poitrine et jusque dans le ventricule gauche, ou pneumatique, du cœur (2), où, se mêlant au sang pour l'échauffer, il donnait tout à la fois à la créature sa vie, sa sensibilité et sa pensée. Voilà comment l'âme, l'âme vivante, sentante et pensante, avait paru aux plus anciens philosophes de la Grèce, aux philosophes ioniens, successeurs, mais non point, sous ce rapport, continuateurs de Thalès, avoir pour siège la poitrine, et en particulier le cœur; comment Anaximène disait que notre âme, qui n'est que de l'air, nous gouverne, comme le souffle et l'air entourent et gouvernent le monde (3); comment Diogène d'Apollonie, pour qui l'air extérieur général était doué de tout pouvoir, de toute connaissance, de toute pensée, soutenait que, dans l'homme comme dans les animaux, cet air qu'ils respirent et par lequel ils vivent est leur âme et leur pensée, âme et pensée qui les quittent quand cesse leur respiration, et dont le siège est dans le cœur, puisque c'est dans ce viscère que le sang se forme par l'introduction rapide de l'air (4). Voilà enfin comment Héraclite, aux yeux de qui l'âme du monde, le principe de toutes choses, était un fluide épuré et chaud, comparable à une sorte d'air (5), disait que l'âme humaine est une étincelle de ce feu, de ce fluide universel, ou de la raison générale, qui pénètre dans l'homme par la voie de la respiration, et qui est en même

(1) Aristote fait remonter cette opinion à Orphée (*De animâ*, I, 7; Stobée, *Ecl. phys.*, I). Héraclite la développe longuement (Sext. Empir., *Adv. math.*, VII, 127 à 131).

(2) C'est là ce que disait Diogène d'Apollonie (Plut., *Plac. phil.*, IV, 5).

(3) Plat., *Plac. phil.*, I, 3; Stobée, *Ecl. phys.*, I.

(4) Arist., *De resp.*, 2; Plut., *Plac. phil.*, IV, 5; Stobée, *Ecl. phys.*, I; Simplic., *Phys.*, fol. 32, b; 33, a.

(5) Arist., *Met.*, I, 3; Plut., *Plac. phil.*, I, 3; Sext. Emp., *Adv. math.*, X, 233, 360; Diog. Laër., IV, 7, 8; Clém. Alex., *Strom.*, V.

temps comme la racine de la vie (1). Quant à Anaxagore, s'il eut une idée plus relevée de la pensée toute-puissante (2), s'il ne la confondit point avec la respiration du monde, s'il la dégagait mieux de la matière que ne l'avait fait Diogène d'Apollonie, qui pourtant lui avait ouvert la voie, il ne paraît pas avoir été aussi heureux dans sa distinction de la pensée de l'homme et de ses facultés purement vitales. Pour lui comme pour Diogène et Héraclite, le $\nu\sigma\upsilon\zeta$ et le $\psi\upsilon\chi\eta$ se confondirent (3), et n'eurent d'autre nature que l'air de la respiration (4), et, suivant toute apparence, d'autre siège que la poitrine et le cœur.

Au reste, que les plus anciens philosophes grecs aient ainsi regardé l'air atmosphérique, l'air épuré, subtilisé, échauffé, comme l'âme du monde, et ce monde comme un animal vivant par une sorte de respiration; qu'ils aient cru que l'âme humaine est formée d'une portion de cet air introduit dans la poitrine par l'acte inspiratoire, et allant se mêler au sang dans le cœur pour le vivifier et l'échauffer; qu'ils aient ainsi regardé cette cavité et ce viscère comme le siège de l'âme, de l'âme vivante, sentante et pensante, fortifiés peut-être dans cette opinion par l'espèce de retentissement qu'impriment au cœur les appétits, les passions, et même quelquefois les idées; c'est là ce que prouveraient presque seules les dénominations grecques qui désignent l'air, le souffle, l'esprit, l'âme du monde, le souffle, l'esprit, l'âme de l'homme, $\alpha\acute{\iota}\rho$, $\pi\nu\epsilon\upsilon\mu\alpha$, $\psi\upsilon\chi\eta$, trois termes qui, par leur racine, impliquent l'idée de souffle ou de respiration. Telle est, en définitive, l'opinion de Platon dans le Cratyle (5), et à cet égard, en effet, il ne

(1) Sext. Emp., *Adv. math.*, VII, 127 à 131.

(2) Platon, *Cratyle*, Bip., III, p. 263; Arist., *De animâ*, I, 3; *Phys.*, VIII, 1; Cicér., *Acad. quæst.*, II, 37; Plutarque, *Pericles*; *Placit. phil.*, I, 3; Diog. Laër., II, 6; saint Augustin, *De civ. Dei*, VIII, 2.

(3) Arist., *De anim.*, I, 3; Plut., *Plac. phil.*, V, 25.

(4) Arist., *De respir.*, 2; Plut., *Plac. phil.*, IV, 3; Stobée, *Ecl. phys.*, I.

(5) Platon, dans ce dialogue, donne du mot $\psi\upsilon\chi\eta$ deux étymologies. La première, toute matérielle, et en quelque sorte extrinsèque, revient à celle

saurait y avoir deux manières de voir. La filiation est ici trop évidente. Ce n'est pas le fait intérieur qui a nommé le fait extérieur; ce n'est pas la pensée, l'âme, qui a donné son nom à la vie, et celle-ci le sien à la respiration. C'est le contraire qui a eu lieu; et l'âme, dans sa désignation la plus générale, est encore restée le souffle inspirateur.

Tandis que les philosophes de la Grèce, conduits par les grossières idées de leur époque, employaient leur science naissante et leur logique de métaphores à établir une erreur, ses physiologistes, ses médecins, hommes du même temps et des mêmes idées, étaient amenés, par la nature de leurs études et les nécessités de leur profession, à y opposer une vérité. Sans nier que la respiration ne fût l'acte le plus apparent, et en quelque sorte comme la condition la plus nécessaire de la vie, et qu'à ce titre quelque chose de l'âme ne dût y être rattaché, l'étude des sensations, soit dans les animaux, soit dans l'homme, l'observation surtout des maladies, les avaient, dès les temps les plus reculés, mis sur la voie du rôle important que joue le cerveau dans les manifestations intellectuelles, et leur avait appris et fait dire que c'est lui qui est le véritable siège de l'âme par excellence, ou de l'âme de la pensée. Un médecin, un Crotoniate, qui ne fut peut-être pas le disciple de Pythagore, mais qui fut son contemporain, et en quelque sorte son compatriote, Alcméon, était d'avis, à ce que rapporte Plutarque (1), que la raison, la principale partie de l'âme, a son siège dans le cerveau, et que c'est par cet organe que nous percevons les odeurs; et il avançait cette opinion à peu près à l'époque où Anaximène et Dio-

que je donne ici. Elle fait de l'âme, ψυχὴ, la force respiratoire et rafraîchissante, ἀναψύχδον, dont l'abandon détermine la mort. Platon l'appelle grossière, φορτικόν, et néanmoins on voit qu'il la préfère à la seconde, qu'il nomme recherchée et ridicule, τεχνικότερον, γέλοιον, et où l'âme est considérée comme une force qui maintient et voiture la nature, le corps; φύσιν ὀχεῖ, καὶ ἔχει; — φύσεχὴ; — ψυχὴ.

(*Cratyle*, édit. bip., t. III, p.318.)

(1) *Placit. philos.*, V, 17.

gène d'Apollonie émettaient sur le siège de l'âme même pensante l'erreur que j'ai rapportée. Il est probable que ce qu'a dit là Alcméon, beaucoup d'autres physiologistes l'ont dit et pensé comme lui. Mais l'histoire, si elle a retenu les noms de quelques uns d'entre eux, n'a pas conservé leurs doctrines, et il faut arriver jusqu'à Hippocrate pour voir cette assignation du siège de l'âme proclamée en des termes qui ne permettent pas de douter qu'elle ne fût tout à la fois le résultat de sa science propre et de celle qui est résumée dans ses écrits.

La critique n'a plus pour tâche de démontrer l'existence d'Hippocrate et l'ancienneté des ouvrages qu'on lui attribue ; mais elle est arrivée à distinguer d'une manière assurée, parmi ces ouvrages, ceux qui sont dus au médecin de Cos lui-même, ou qui ont été composés sous ses yeux, et en quelque sorte sous son inspiration, par ses enfants et par ses disciples, de ceux, au contraire, qui sont évidemment et de beaucoup postérieurs à l'époque où il vivait. Aux preuves qui ont été données de cette distinction vient s'ajouter d'une manière remarquable la différence des rapports établis, dans ces deux ordres de traités, entre les actes sensitifs et intellectuels, et une partie déterminée de notre organisation. Ainsi, dans les livres hippocratiques qui ne sont pas d'Hippocrate, et qui ont manifestement été écrits au temps d'Aristote et de Praxagore, dont ils reproduisent les opinions, sont méconnus, comme je le dirai plus tard, les rapports de la pensée au cerveau, et le siège du centre de perception y est placé dans un tout autre organe. A s'en tenir, au contraire, aux traités qui, sous le nom d'Hippocrate, portent le cachet évident et de sa science et de sa manière, et lui sont irréfragablement attribués, on voit que pour lui le cerveau n'est pas seulement le siège de l'âme, mais qu'il est son interprète, son organe, *διάγγελος* (1), ou plutôt celui de la pensée. Cette partie, suivant Hippocrate, est pour l'homme la source, la condition nécessaire de toute sensation, de

(1) *De morbo sacro.*

toute connaissance, de tout plaisir, de toute douleur (1). C'est par elle que nous raisonnons, que nous déraisonnons, en santé, dans les maladies, dans la fièvre, la phrénésie, la folie (2). Sa bonne conformation, son bon tempérament, important au caractère et à la rectitude de l'intelligence (3), que troublent et dénaturent les affections et les lésions de cet organe (4). Les preuves de cette doctrine éclatent dans toutes les parties des ouvrages d'Hippocrate dont la nature les comporte, et sa médecine, son hygiène, n'y sont pas plus étrangères que son anatomie et sa physiologie.

Après des dires aussi formels que ceux d'Hippocrate sur le rôle du cerveau dans les actes de la pensée, et en présence de faits identiques à ceux qui lui avaient fait, à lui et à ses prédécesseurs, émettre ces opinions, il n'était pas possible qu'elles ne fussent pas partagées par ses successeurs en médecine et en physiologie, et c'est ce qui eut lieu en effet. Il ne nous est parvenu qu'un très petit nombre de doctrines médicales sur ce sujet; mais toutes, pour le peu qu'on en connaisse, reviennent au fond à celle d'Hippocrate. Ainsi Hérophile plaçait le siège de la principale partie de l'âme dans les ventricules du cerveau (5); ainsi Erasistrate, après l'avoir mis dans les enveloppes de cet organe (6), lorsqu'il croyait que les nerfs en proviennent, avait fini par le placer dans sa substance même, lorsqu'il eut reconnu que c'est elle qui leur donne naissance (7); ainsi, enfin, la connaissance de cette origine avait porté Eudème et Marinus à se ranger à cette dernière opinion (8).

(1) *De morbo sacro.*

(2) *Ibid.*, et *De morb. vulg.*, passim.

(3) *De aër., aq. et loc.* — *De homin. struct.*

(4) *De capit. vuln.* — *De morb. vulg.*, etc.

(5) Plutarque, *Placit. phil.*, IV, 5.

(6) *Id.*, *Ibid.*

(7) Galien, *De Hippocr. et Plat. Placit.*, VII, 3; VIII, 1.

(8) *De Hippocr. et Plat. Placit.*, VIII, 1. — Il y a eu pourtant, dans l'antiquité, et après Hippocrate, des médecins qui ont donné à l'âme de la pensée un autre siège que le cerveau. Leur opinion, à cet égard, se liait, en général, à celle de la secte philosophique à laquelle ils se rattachaient

Mais c'est surtout dans les ouvrages de Galien, dans ces ouvrages si remarquables par la science physiologique dont ils sont pleins, que se trouvent, avec surabondance, et les preuves de l'affectation du cerveau à l'exercice de l'intelligence, et une détermination, bonne ou mauvaise, des conditions de cette affectation; en un mot, une physiologie de la pensée, qui, en la débarrassant des hypothèses et des erreurs que Galien et son époque y ont mêlées, orme encore, à peu de chose près, tout l'actif de la science sur ce sujet.

Galien est à la fois un des philosophes et un des physiologistes qui ont le plus longuement discuté et le plus raisonnablement apprécié la nature de l'âme, celle surtout de ses parties ou de ses facultés inférieures. Il ne nie point les rapports établis par la science, sa devancière ou sa contemporaine, entre les principales parties ou les principaux organes du tronc, le foie et le cœur, et les âmes inférieures, ou les parties, les forces, les notions en quelque sorte inférieures de l'âme, les âmes concupiscible et irascible. Ces âmes, il les reconnaît, les adopte (1); il leur est, pour ainsi dire, reconnaissant de ce qu'elles font, chacune dans son officine, pour sa théorie de l'esprit animal, produit et élaboré par elles dans le foie et dans le cœur, et envoyé, dans le cerveau, à l'âme par excellence, pour y être converti en esprit en quelque sorte intellectuel, instrument plus spécial de cette espèce d'âme, et comme le véhicule de la pensée (2). Cette pensée, en effet, cette sorte d'âme,

Parmi ces médecins, on peut citer Praxagoras, Asclépiade de Bithynie, Archigène, qui placèrent, avec Aristote, Épicure et les stoïciens, le siège de la principale partie de l'âme dans le cœur. Toutefois, on voit, par le passage même de Galien relatif à cette opinion chez Archigène (*De loc. aff.*, I, 1), que ce médecin et ses disciples ne savaient trop comment la soutenir, qu'ils n'étaient pas bien sûrs de sa vérité, et qu'elle leur paraissait à eux-mêmes en contradiction avec la nature et le traitement de la phrénésie et de la léthargie, deux maladies cérébrales qui entraînent essentiellement un désordre de l'intelligence.

(1) *De Hippocr. et Plat. Placitis*, VI, 3; VII, 3; VIII, 1. — Lib. *Quod animi mores corpor. temp. sequuntur*, 3. — *De humor.*, comm. II.

(2) *De Hippocr. et Plat. Placit.*, VII, 3.

c'est le cerveau qui est sa demeure, son organe (1). Citer des preuves de cette affectation, telle que l'enseigne Galien, ce serait citer, non des pages, mais des volumes entiers de ses ouvrages. Il faut voir comment il se rit des philosophes qui sont allés chercher dans les poètes, dans Homère et dans Hésiode, des preuves de l'opinion qui fait du cœur le siège de l'âme raisonnable (2); comment à cet égard il combat et Aristote et Chrysippe (3), et s'approprie, en les appuyant de toute sa science anatomique, physiologique et médicale, les idées de ses deux maîtres en philosophie et en médecine, Platon et Hippocrate (4). Il faut voir comment, rectifiant l'opinion mal à propos attribuée à ce dernier, il se demande à quoi servirait dans l'hypothèse où le cerveau, indépendamment de ses fonctions psychologiques, aurait pour usage le rafraîchissement du cœur, à quoi servirait toute cette multiplicité de formes qu'on y remarque (5).

Je n'ai point à parler ici de cette théorie de l'esprit animal, base de la physiologie cérébrale suivant Galien, théorie que ce médecin a empruntée à Hippocrate et à Aristote, et dont le germe remonte aux opinions ioniennes sur l'entrée de l'air dans le poumon, et par le poumon dans les cavités gauches du cœur. J'ai dû me borner à montrer ou plutôt à rappeler combien était formelle, fondée et appuyée de preuves détaillées, l'opinion du second des princes de la physiologie, sur l'affectation de l'encéphale aux manifestations intellectuelles.

Après lui les physiologistes n'ont guère fait que reproduire la même opinion, non point par un esprit d'imitation servile, mais parce

(1) *De usu part.*, IX, 4; *De sympt. caus.*, I; Liber, *Quod animi mor: corporis temp. seq.*, 2, 3, 4; *De Hippocr. et Plat. Placit.*, III, 5; VII, 3; VIII, 1.

(2) *De Hippocr. et Plat. Placit.*, II, 2, 3.

(3) *Ibid.*, I, 6; II, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

(4) *Ibid.*, passim, mais surtout livres III, V, VI, VII, VIII.

(5) *De usu part.*, VIII, 3.

que, du point de vue de leurs études, il ne leur était pas possible d'en avoir une autre; et ce serait vraiment peine perdue que de rappeler, en descendant la chaîne des temps, comme ayant tous soutenu et développé cette manière de voir, les noms d'Oribase, de Vésale, de Vieussens, de Willis, de Malpighi, de Colombo, de Ridley, de Haller, en un mot de tous les anatomistes anciens et modernes, sans exception. Qu'un grand anatomiste, Varole, ait blâmé Platon et Galien d'avoir donné le cerveau pour siège à la pensée proprement dite, et ait ajouté que l'âme ne se sert de cet organe que pour ses facultés inférieures, et comme d'une sorte de *sensorium commune* (1), cette opinion, émise, du reste, bien antérieurement par saint Augustin (2) et par d'autres philosophes chrétiens, n'en rattache pas moins le cerveau à la pensée, et elle ne saurait, en aucune façon, justifier cette orgueilleuse assertion de Gall, qu'avant lui, les anatomistes, et même les anatomistes modernes, parmi lesquels il cite quelques noms, étaient presque à l'unanimité d'avis que le cerveau, sorte de pulpe inorganique, n'a aucune part aux fonctions de l'âme (3). Cette assertion est d'autant plus mal fondée, que tous les auteurs que cite Gall sont d'une opinion précisément contraire à celle qu'il leur attribue; et si par hasard quelque anatomiste, incapable de voir plus loin que le bout de son couteau, avait émis une assertion aussi fautive, il ne faudrait pas le combattre, on ne devrait pas même le citer.

Somme toute, que ce soit aux physiologistes, aux médecins, que la science antique doive la connaissance du véritable siège de l'âme pensante, ou, pour parler plus exactement, de l'affectation du cerveau à l'exercice de la pensée, c'est là ce qui me paraît ne pas pouvoir être mis en doute, et ce qui aurait pu être établi *à priori*. Que si, d'après ce que j'aurai à dire tout-à-l'heure, on objecte que les pythagoriciens avaient précédé les médecins, ou tout au moins avaient marché de front avec eux dans la con-

(1) Const. Varol., *Anat.*, I, 3.

(2) *De animâ et ejus origine*, IV.

(3) *Sur les fonct. intellect. du cerveau*, t. II, p. 62, 63.

naissance de cette vérité, je répondrai d'abord que les écrits qui nous restent de ce vénérable institut philosophique sont dus à des hommes venus après les plus anciens des physiologistes dont j'ai relaté les déterminations sur ce sujet, après Alcméon, par exemple, et assez peu de temps avant Hippocrate; que ces philosophes ont bien pu, par conséquent, mêler aux doctrines de leur maître des opinions qui n'étaient ni de lui ni de son époque. Je répondrai ensuite que, dans le cas même où l'on voudrait faire remonter jusqu'à Pythagore lui-même l'opinion du siège de la pensée dans le cerveau, il ne faudrait pas oublier deux choses : la première, c'est qu'il pouvait la tenir d'Alcméon, qui habitait comme lui Crotoné, tout aussi bien que la lui avoir enseignée; la seconde, c'est qu'à l'exemple de beaucoup de philosophes qui n'étaient philosophes qu'à condition de savoir tout ce qu'on pouvait savoir à cette époque, Pythagore était médecin (1), anatomiste, et avait pu par conséquent, mieux que ceux des philosophes qui n'avaient pas joint l'étude de la physiologie à celle des autres parties de la science, se faire une idée exacte du véritable siège de la pensée. Plus tard, on voit de même Démocrite, qui, pour des raisons que j'aurai à exposer bientôt, se rangeait sur le siège de l'âme à l'opinion des philosophes ioniens (2), être conduit, par ses connaissances anatomiques, à l'abandonner pour celle d'Hippocrate (3). De même, on voit un des successeurs d'Aristote, Straton le physicien, le physiologiste, amené par des études analogues à rompre avec les doctrines de son maître, admettre dans le cerveau un organe particulier pour l'entendement (4),

(1) Diog. Laër., VIII, 12; Celse, *De re medic.*, præf., in init.; Pline, *Hist. nat.*, II, 8.

(2) Arist., *De anim.*, I, 2; *De respir.*, 4; Plut., *Plac. phil.*, I, 2; Diog. Laër., IX, 44.

(3) Plut., *Plac. phil.*, IV, 5. — Démocr., *Hippocr. Épist.* Cet écrit, tout apocryphe qu'il est, montre que ce n'est pas seulement le faux Plutarque qui a attribué à Démocrite cette autre opinion sur le siège de l'âme.

(4) Plut., *Plac. phil.*, IV, 5.

ayant pour instrument les sens (1), et dire que les sensations et les affections ont leur siège dans cet organe, et non point dans les surfaces sensibles elles-mêmes (2). De même enfin, on voit les Arabes, modernes disciples d'Aristote, mais disciples aussi de Galien, rejetant la doctrine du Lycée sur le siège du *sensorium commune* dans le cœur, y substituer l'opinion physiologique que c'est le cerveau qui est l'organe de l'âme, et prétendre même que certaines de ses parties sont affectées aux principales facultés intellectuelles (3). Dans toute recherche scientifique, il y a tel point de vue d'où il n'est pas possible de ne pas voir la vérité, et il y en a tel autre d'où il est impossible de la découvrir.

Au reste, s'il n'est pas sûr que Pythagore ait cru de lui-même qu'il faut placer dans le cerveau le siège de l'âme raisonnable, si, cette manière de voir, il pouvait la tenir d'Alcméon aussi bien que la lui avoir communiquée, il n'est pas douteux qu'elle n'ait été plus tard celle de son école, et qu'elle ne s'y soit mêlée aux autres points de sa doctrine.

Il existe un fragment de Philolaüs (4), tiré de son livre de la Nature, et où il est dit qu'il y a dans l'animal raisonnable, dans

(1) Sext. Empir., *Adv. math.*, VII, 350.

(2) Plut., *Plac. phil.*, IV, 23.

(3) Avicenne, *Fenic.*, I; *Doct.*, 6, cap. 5. — Averroës, *Epist. de collect. intellect. abstract. cum homine*. Cette dernière opinion remonte plus haut. On la trouve exprimée au chapitre XIII du livre de Nemesius, *De Naturâ humanâ*.

(4) On sait en quelle estime était dans la philosophie pythagoricienne le nombre quatre, la tétrade. « De même, est-il dit immédiatement avant le fragment qu'on va lire, de même que le corps de l'homme se divise en quatre parties, la tête, le tronc, les extrémités supérieures et les extrémités inférieures, de même ses facultés sont au nombre de quatre. Καὶ τέσσαρες ἀρχαὶ τοῦ ζώου τοῦ λογικοῦ ὡσπερ καὶ Φιλόλαος ἐν τῷ περὶ φύσεως λέγει, ἐγκέφαλος, καρδία, ὀμφαλός, αἰδοῖον· κεφαλὰ μὲν νῆω, καρδία δὲ ψυχᾶς καὶ αἰσθήσιος, ὀμφαλὸς δὲ ριζώσιος καὶ ἀναφύσιος τῷ πρώτῳ, αἰδοῖον δὲ σπέρματος καταβολᾶς τε καὶ γεννάσιος· ἐγκέφαλος δὲ τὰν ἀνθρώπων ἀρχάν, καρδία δὲ τὰν ζώων, ὀμφαλὸς δὲ τὰν φυτῶν, αἰδοῖον δὲ τὰν ζυμπάντων.

(*Theologum. arithmet.*, Tetrad., p. 22.)

L'homme, quatre puissances, *Αρχαί*. Les deux dernières, ou les inférieures, placées aussi dans les appareils organiques de la partie inférieure du corps, *ἐμφαλὸς καὶ αἰθερίον*, sont relatives aux fonctions de la nutrition et de la reproduction. Les deux autres, ou les plus élevées, sont le cœur, *καρδία*, qui est consacré à l'âme sensitive, *ψυχῆς καὶ αἰσθήσεως*, l'encéphale, *ἐγκέφαλος*, qui est consacré à la pensée, *νοῦς*. Il résulte de là, ajoute Philolaüs, que tandis que les appareils de la reproduction et de l'alimentation sont le siège des parties inférieures de l'âme, de celles que l'homme a en commun avec les plantes, et même avec tout le reste de la création, le cœur est le siège de celle qui lui est commune avec tout animal, et l'encéphale enfin est celui de la partie de l'âme qui est tout-à-fait particulière à l'homme, ou de l'âme de la pensée.

A ce témoignage d'un pythagoricien, l'histoire de la philosophie permet d'en ajouter quelques autres qui s'y rapportent entièrement, et qui montrent que la doctrine qu'il renferme était bien celle de l'école italique sur le siège de l'âme, ou sur les rapports à établir entre ses diverses espèces, ou ses diverses facultés, et certaines parties principales de notre organisation.

Cicéron, dans un passage, du reste assez peu concluant, parle du cerveau et du cœur comme du siège qu'auraient assigné à l'âme les disciples de Pythagore (1).

D'après Plutarque, ce philosophe plaçait dans le cœur, *περὶ τὴν καρδίαν*, la partie animale de l'âme, *τὸ ζῳτικόν*, et dans la tête, *περὶ τὴν κεφαλὴν*, sa partie raisonnable et plus spécialement pensante, *λογικόν καὶ νοερὸν* (2).

Au dire de Diogène de Laërte, les pythagoriciens divisaient l'âme de l'homme en trois parties, la pensée, *νοῦς*, la raison, *φρένες*, le courage, ou la partie irascible, *θυμός*. L'âme irascible et l'âme pensante, *θυμός* et *νοῦς*, existent dans les animaux comme dans l'homme. La raison, *φρένες*, existe dans l'homme seul. Le siège de l'âme s'étend

(1) *Tuscul. quest.*, I, 17.

(2) *Plut., Plac. phil.*, IV, 5.

du cœur à la tête. Dans le cœur réside seule sa partie irascible ou le θυμός; dans l'encéphale réside sa partie pensante et raisonnable, le νοῦς et le φρένες (1).

Le résultat de tous ces témoignages est formel. Pythagore et son école, regardant l'âme comme le principe qui fait à la fois vivre, sentir et penser, la divisaient en âmes ou facultés secondaires, qu'ils plaçaient dans les principales parties du corps. Si, dans cette sorte de distribution, ils avaient fait du tronc le siège des âmes inférieures, et, à l'exemple des Ioniens, regardé le cœur comme celui de l'âme sensitive et passionnée, ils avaient donné un siège, et en quelque sorte un trône tout-à-fait séparé, à l'âme par excellence, à l'âme de la pensée et de la raison, νοῦς et φρένες, et ce siège c'était le cerveau, ἐγκεφάλος. Et ce qu'il y a de tout-à-fait remarquable dans cette antique affectation de l'encéphale à l'exercice de la pensée, c'est que les pythagoriciens avaient bien vu que les animaux, indépendamment des sensations qu'ils ont en commun avec l'homme, partagent encore, jusqu'à un certain point, avec lui le privilège de la pensée, du νοῦς, dont leur cerveau est l'organe, comme le cerveau de l'homme est à la fois celui de la pensée, νοῦς, et de la raison, φρένες, son apanage exclusif. Que l'on compare cette doctrine pythagoricienne de psychologie et d'organologie appliquée aux animaux, avec l'automatisme qui, de nos jours, niait aux brutes leur sentiment et en quelque sorte aussi leur cerveau, et qu'on se demande lequel l'emporte ici, de l'ancien ou du moderne, de Pythagore ou de Descartes.

Dans l'exposé que je viens de faire des opinions de la secte italique, sur l'affectation du cerveau à l'exercice de la pensée, je n'ai point parlé du livre de Timée de Locres, ni des vérités qu'il renferme sur ce sujet. La critique moderne a désormais invinciblement démontré l'inauthenticité de cet écrit, qui, loin de constituer le thème du fameux dialogue de Platon, semble n'en être que l'analyse. Ce n'est donc pas dans cet ouvrage que le chef de

(1) Diog. Laërt., VII, 30.

l'Académie a pu prendre sur le siège de l'âme les idées que je dois maintenant faire connaître. Mais le fragment de Philolaüs, que j'ai rapporté tout-à-l'heure, suffirait seul pour prouver que Platon a dû puiser à d'autres sources également pythagoriciennes le germe que contient son *Timée* sur la physiologie de la pensée. D'un autre côté, il n'a pu manquer de mettre à profit à cet égard les déterminations des médecins ses devanciers, et en particulier celles que renferment les ouvrages d'Hippocrate, dont il connaissait tout le mérite (1). Mais c'est de main de maître qu'il a fait usage de ces divers matériaux, et peut-être ne lira-t-on pas sans étonnement ce que disait, il y a plus de deux mille ans, le plus grand philosophe spiritualiste de l'antiquité sur le rôle que joue le système cérébro-spinal, car c'est ici le mot propre, dans la manifestation des différentes facultés de l'intelligence, depuis les plus basses et les plus sensibles, jusqu'aux plus élevées et aux plus intellectuelles.

« Ainsi que nous l'avons dit en commençant, toutes choses étaient d'abord sans ordre, et c'est Dieu qui fit naître en chacune et introduisit entre toutes des rapports harmonieux, autant que leur nature admettait de la proportion et de la mesure; car alors aucune d'elles n'en avait la moindre trace, et il n'eût pas été raisonnable de leur donner les noms qu'elles portent aujourd'hui, et de les appeler du feu, de l'eau, ou tout autre élément. Dieu commença par constituer tous ces corps, puis il en composa cet univers, dont il fit un seul animal, qui comprend en soi tous les animaux mortels et immortels. Il fut lui-même l'ouvrier des animaux divins, et il chargea les dieux qu'il avait formés du soin de former à leur tour les animaux mortels. Ces dieux, imitant l'exemple de leur père, et recevant de ses mains le principe immortel de l'âme, ἀρχὴν

(1) Platon, dans deux de ses dialogues, le *Phèdre* et le *Protagoras*, parle d'Hippocrate de Cos comme d'un médecin célèbre, et pour ainsi dire comme d'un professeur en médecine. Galien d'ailleurs a longuement énuméré tous les emprunts faits au prince des médecins par le prince des philosophes. (*De Hipp. et Plat. placit.*, passim, mais surtout livre VIII; *De usu partium*, I.)

ψυχῆς ἀθάνατῆς, formèrent ensuite le corps mortel, qu'ils donnèrent à l'âme comme un char, et dans lequel ils placèrent une autre espèce d'âme, âme mortelle, εἶδος ψυχῆς θνητῆς, siège d'affections violentes et fatales : d'abord le plaisir, le plus grand appât du mal, puis la douleur, qui fait fuir le bien, l'audace et la peur, conseillères imprudentes, l'espérance, que trompent aisément la sensation dépourvue de raison, et l'amour qui ose tout. Ils soumirent tout cela à des lois nécessaires, et ils en composèrent l'espèce mortelle, τὸ θνητὸν γένος. Mais, craignant de souiller par ce contact, et plus que ne l'exigeait une nécessité absolue, l'âme divine, τὸ θεῖον, ils assignèrent pour demeure à l'âme mortelle, τὸ θνητὸν, une autre partie du corps, et construisirent entre la tête et la poitrine une sorte d'isthme et d'intermédiaire, mettant le cou au milieu pour séparation. Ce fut donc dans la poitrine et dans ce qu'on appelle le tronc qu'ils logèrent l'âme mortelle, τὸ τῆς ψυχῆς θνητῆς γένος; et comme il y avait encore dans cette âme une partie meilleure et une pire, ils partagèrent en deux l'intérieur du tronc, le divisèrent, comme on fait pour séparer l'habitation des femmes de celle des hommes, et mirent le diaphragme entre elles. Plus près de la tête, entre le diaphragme et le cou, ils placèrent la partie virile et courageuse de l'âme, τὸ μετέχον τῆς ψυχῆς ἀνδρείας καὶ θύμου, sa partie belliqueuse, pour que, soumise à la raison, et de concert avec elle, elle puisse dompter les révoltes des passions et des désirs, lorsque ceux-ci ne veulent pas obéir d'eux-mêmes aux ordres que la raison leur envoie du haut de sa citadelle. Le cœur, le principe des veines et la source d'où le sang se répand avec impétuosité dans tous les membres, fut placé comme une sentinelle; car il faut que, quand la partie courageuse de l'âme, τὸ τοῦ θύμου γένος, s'émeut, avertie par la raison, qu'il se passe quelque chose de contraire à l'ordre, soit à l'extérieur, soit au-dedans, de la part des passions, le cœur transmette sur-le-champ, par tous les canaux, à toutes les parties du corps, les avis et les menaces de la raison; de telle sorte que toutes ces parties s'y soumettent et suivent exactement l'impulsion reçue, et que ce qu'il y a de meilleur en nous puisse ainsi gouverner tout le reste...

Pour la partie de l'âme qui demande des aliments et des breuvages, ὁ δὲ δὴ σῆτῶντὲ καὶ πόθῶν ἐπιθυμητικὸν τῆς ψυχῆς, et tout ce que la nature de notre corps nous rend nécessaire, elle a été mise dans l'intervalle qui sépare le diaphragme du nombril; et les dieux l'ont étendue dans cette région comme dans un râtelier, où le corps pût trouver sa nourriture. Ils l'y ont attachée comme une bête féroce, qu'il est pourtant nécessaire de nourrir, pour que la race mortelle subsiste. C'est donc pour que, sans cesse occupée à ce râtelier, et aussi éloignée que cela se pouvait du siège du gouvernement, elle causât le moins de trouble, et fit le moins de bruit possible, et laissât le maître délibérer en paix sur les intérêts communs, c'est pour cela que les dieux la reléguèrent à cette place. Et voyant qu'elle ne comprendrait jamais la raison, et que si elle éprouvait quelque tentation, il n'était pas de sa nature d'exécuter des conseils raisonnables, et qu'elle se laisserait plutôt séduire le jour et la nuit par des spectres et des fantômes, les dieux, pour remédier à ce mal, formèrent le foie, et le placèrent dans la demeure de la passion. Ils le firent compacte, lisse et brillant, doux et amer à la fois, afin que la pensée qui jaillit de l'intelligence soit portée sur cette surface comme sur un miroir qui reçoit les empreintes des objets, et sur lequel on peut voir l'image. Tantôt terrible et menaçante, la pensée épouvante la passion par le moyen de la partie amère que le foie contient; tantôt une inspiration sereine, partie de l'intelligence, fait naître des images toutes contraires.... C'est ainsi que la partie de l'âme, ψυχῆς μοῖραν, qui habite près du foie, devient paisible et tranquille, qu'elle jouit pendant la nuit d'un repos convenable, et reçoit en songe des avertissements, parce qu'elle est privée de raison et de sagesse.

» Voilà la nature de l'âme, voilà ce qu'il y a en elle de mortel, ce qu'il y a de divin, τὰ μὲν οὖν περὶ τῆς ψυχῆς, ὅσον θνητὸν ἔχει, καὶ ὅσον θείον. Voilà comment, par quels moyens et pour quelles causes, ces deux parties ont été placées dans des lieux séparés. Si la divinité déclarait par un oracle que tout ce que nous venons de dire est conforme à la vérité, alors seulement nous pourrions l'affirmer; mais que cela soit conforme à la vraisemblance, et en y

réfléchissant encore maintenant avec plus d'attention, je crois que nous pouvons l'admettre, et nous l'admettons en effet (1). »

Dans le long et intéressant passage qui précède, et où je n'ai fait que quelques légères coupures, les parties de l'âme ne sont, il est vrai, rapportées qu'à telles ou telles parties du corps, et sans qu'il y soit question du système nerveux central. Mais il n'en est pas de même de celui qui va suivre. Si le premier développe Pythagore, le second résume Hippocrate, et l'on va voir avec quelle vérité.

« Les choses semblables, les os, la chair, ont toutes la moelle pour principe; car c'est pour être attachés à la moelle que les liens de la vie, qui unissent l'âme au corps, sont comme les racines qui soutiennent l'espèce mortelle. Mais la moelle elle-même a une autre origine. Dieu prit les triangles primitifs, réguliers et polis, qui étaient les plus propres à produire avec exactitude le feu, l'eau, l'air et la terre. Il sépara chacun d'eux du genre auquel il appartient, il les mêla entre eux, en les combinant avec harmonie, et de ce mélange fit naître la moelle, qui est le germe de toute l'espèce mortelle. Puis il sema à la moelle et attacha à sa substance tous les genres d'âmes, τὰ τῶν φύχων γένη, et il la divisa elle-même, dès le principe, en autant d'espèces qu'il devait y avoir d'espèces d'âmes, et il leur donna les mêmes qualités. Il fit parfaitement ronde la partie qui devait contenir le germe divin, τὸ θεῖον σπέρμα, comme un champ contient la semence, et il lui donna le nom d'encéphale, ἐγκέφαλος, parce qu'il devait être contenu dans la tête, κεφαλή, de chaque animal, quand il serait achevé. La partie de la moelle qui devait contenir la partie mortelle de l'âme, τὸ λείπὸν καὶ θνητὸν τῆς ψυχῆς, reçut à la fois des formes rondes et des formes oblongues, et il lui laissa le nom général de moelle. Elle lui servit comme d'ancre à laquelle il attachait les liens qui unissent l'âme entière, πᾶσῶν ψυχῆς; et autour de cet ensemble il construi-

(1) *Timée*, t. XII, p. 196 et suiv., de la traduct. de M. Cousin; p. 385 à 393, du grec, édit. Bipont.

sit notre corps, auquel il donna pour première enveloppe la charpente osseuse (1). »

Qu'on fasse dans les deux morceaux qu'on vient de lire la part du temps et de l'imagination, qu'on en retranche les hypothèses mises à la place de faits qui ne pouvaient être connus alors, les comparaisons, les images, qui altèrent la vérité, au lieu de l'éclairer, qu'on aille, en un mot, au fond des choses, tel, du reste, qu'il nous est donné de l'apercevoir maintenant, et l'on verra combien est remarquable, dans son exactitude et dans son harmonie, cette antique ébauche d'une physiologie de la pensée.

Et d'abord, ces trois âmes, que reconnaît Platon, à l'exemple de Pythagore, comprennent et représentent toute la psychologie, mais ne comprennent et ne représentent qu'elle, et laissent de côté tout ce qui, dans la vie de nutrition, et dans la vie de reproduction, a lieu sans que la sensation ou le fait de conscience y intervienne. C'est d'abord l'âme végétative ou nutritive, qui appète les aliments et les boissons, et à laquelle se rapportent, dans la psychologie moderne, les instincts les plus grossiers, relatifs aux besoins de la conservation individuelle et de l'alimentation, et en particulier les sentiments de la faim et de la soif. C'est ensuite l'âme irascible, concupiscible, passionnée, qui a trait à toute la série des sentiments et des passions, ou des facultés auxquelles cette même psychologie a essayé de les rattacher. C'est enfin l'âme raisonnable, celle qui, dans sa suprématie, représente l'ensemble des hautes facultés intellectuelles, et est, dans son immortalité, le *substratum* de la vie à venir.

Mais ces âmes, principes ou notions générales des différents ordres de faits psychologiques, ces âmes, que sont-elles pour Platon ? Quelle nature, et en quelque sorte quelle existence leur attribue-t-il ? Tantôt, ainsi que je l'ai déjà dit, il semble les considérer comme des âmes distinctes et séparées l'une de l'autre ; tantôt,

(1) *Timée*, p. 204 et 205, du tome XII de la traduction de M. Cousin ; p. 394, 395 du grec, édit. Bipont.

et le plus souvent, il les appelle des espèces, des genres, des forces, des parties d'une même âme. Mais malgré cette confusion apparente, qui n'en avait point imposé à Galien (1), il est évident qu'il fait une grande différence entre l'âme supérieure et divine, substance véritable et immortelle, et les âmes inférieures, appétitive et irascible, simples forces de l'organisme, destinées à périr avec lui. Les actes sensitifs qui sont du ressort de ces deux âmes, l'âme supérieure est loin d'y rester complètement étrangère, puisqu'elle en prend connaissance, pour les coordonner et les régler; et l'on ne trouverait pas beaucoup à reprendre dans cette trisection platonicienne de l'âme, si l'on voulait ne considérer que comme une sorte d'hyperbole psychologique la conscience, attribuée aux âmes nutritive et irascible, des faits instinctifs ou passionnés qu'elles représentent, et la reporter tout entière à l'âme supérieure et substantialisée.

Toutefois, ce sur quoi je dois surtout insister ici, c'est la manière dont Platon a rattaché à l'organisation ses trois espèces d'âmes, c'est-à-dire en définitive les faits psychologiques relatifs aux besoins, aux passions, aux sensations et à la pensée. La moelle, la moelle qui est renfermée dans la tête et dans la colonne de l'épine, voilà, dit Platon, le champ des âmes, le lien qui les unit entre elles et au corps. La moelle épinière est le siège des âmes mortelles, des âmes de l'appétit et des passions. La moelle qui est contenue dans la tête, le cerveau, est celui de l'âme raisonnable et divine, la citadelle du haut de laquelle elle commande aux âmes inférieures, dont elle dirige et modère les mouvements. Traduit en langage physiologique moderne, ceci reviendrait à dire que la moelle épinière est l'organe de transmission et d'excitation des sensations et des mouvements relatifs à la vie de nutrition, et même à cette vie des passions qui détermine dans la poitrine et le cœur de si remarquables mouvements, tandis que le cerveau est particulièrement, sinon exclusivement, consacré à l'exercice de la pensée proprement dite; et il n'y a rien de

(1) *De Hippocr. et Platon. Placitis*, VI, 2.

plus exact que cet énoncé. La dernière partie surtout en est formelle et ne présente aucune ambiguïté. Le cerveau est le siège de l'âme raisonnable, l'organe de l'intelligence, protégé, dans ses importantes fonctions, par la voûte solide du crâne. Cette détermination physiologique, qui remonte jusqu'à Pythagore, nous allons la voir descendre toute la série philosophique depuis Platon jusqu'à Descartes ; comme nous l'avons vue, depuis Alcméon et Hippocrate, descendre toute la série physiologique jusqu'aux anatomistes modernes.

L'histoire de la philosophie ne donne pas les moyens de savoir si, dans l'Académie même, et chez les successeurs plus ou moins immédiats de Platon, son opinion sur le rôle du cerveau dans l'exercice de la pensée se continue avec les autres parties de sa doctrine ; mais on peut sans crainte affirmer que c'est ainsi que cela eut lieu. On trouve, en effet, plus tard cette opinion professée par des philosophes qui ne se rattachaient guère aux idées platoniciennes qu'en s'en faisant les historiens. Ainsi l'on voit Cicéron reconnaître que l'âme a son siège dans la tête (1), et que ce siège est lié aux organes des sens (2). On voit Plutarque, qui nous a conservé tant d'opinions contradictoires sur ce sujet, admettre que le propre siège de l'entendement et de la raison, c'est le cerveau (3). Mais on voit surtout la philosophie chrétienne, qui a tant fait d'emprunts à Platon, on la voit, dès ses commencements, admettre encore, avec lui, que l'encéphale est le siège de l'âme, l'organe de l'intelligence. Le cerveau, dit saint Augustin, le plus savant, le plus platonicien de tous les Pères, le cerveau est l'organe de l'âme, du moins pour les sensations et les mouvements volontaires (4). C'est dans la tête, dit saint Clément d'Alexandrie, qu'est placée la principale faculté de l'âme (5). Cette partie, sui-

(1) *Tuscul. quæst.*, I, 29.

(2) *Ibid.*, I, 20.

(3) *Comment il faut lire les poètes.*

(4) *De animâ et ejus origine*, lib. IV.

(5) *Stromat.*, lib. V.

vant saint Hilaire , est à la fois le siège de la vie , des sensations et de la raison (1) ; et saint Justin , Lactance , saint Grégoire , saint Athanase , tous les Pères , en un mot , qui ont eu à se prononcer sur ce sujet , se rangent à la même détermination.

Cette doctrine , ainsi établie dans les écrits des premiers docteurs de l'Église , se continue dans les diverses phases de la philosophie chrétienne , et cela sans même se refuser aux découvertes ou aux hypothèses qui vinrent plus tard s'y rattacher. On voit ainsi les philosophes scolastiques , et parmi eux les plus célèbres , Hugues de Saint-Victor (2) , Albert-le-Grand , saint Thomas , Duns Scott (3) , admettre non seulement que le cerveau est l'organe de l'intelligence , mais encore qu'il offre dans ses diverses parties des organes affectés aux divers ordres de ses facultés , aux mouvements , aux sens , à la mémoire , à l'imagination , à la raison. Et ce qu'il y a en ceci de remarquable , c'est que cette polysection psychologique du cerveau , empruntée à la philosophie arabe par des docteurs de l'Église , fut qualifiée de système impie par un anatomiste , par Vésale (4). De nos jours , on a formulé la même accusation contre une polysection analogue , dont je ne me constitue certainement pas le défenseur , celle de Gall. Mais ce ne sont pas des anatomistes qui ont prononcé l'anathème. Je n'ai point en ce moment à en examiner la valeur , et tout ce que je veux en dire ici , c'est que les raisons sur lesquelles il se fonde n'ont pas une incontestable évidence , car Descartes , et c'est par lui que je terminerai la série des philosophes spiritualistes qui ont regardé le cerveau comme l'organe de l'âme pensante , Descartes , chez qui cette opinion est des plus formelles , croyait en outre qu'il y a dans ce viscère des parties affectées à quelques uns au moins des grands ordres de facultés intellectuelles , au sens commun , à la mémoire ,

(1) *Tract. in CXL psalm. — Comment. in Athanas., cap. 5.*

(2) *De spiritu et anima.*

(3) Vésale , *De corp. hum. fabr.*, VII, 1.

(4) *De corp. hum. fabr.*, VII, 1.

à l'imagination (1); et il allait plus loin, lorsqu'il ajoutait que de ce que la même cause ne produit pas les mêmes passions chez tous les hommes, il faut conclure que tous les cerveaux ne sont pas disposés de la même façon (2). N'y a-t-il pas là, je le demande, et le germe et la justification de l'organologie scolastique, de l'organologie phrénologique, et de toute tentative analogue d'une physiologie de la pensée?

Si je m'arrêtais ici; si, après avoir montré quel siège de l'âme avait reconnu chez les anciens Ioniens une philosophie commençante et trop sensualiste, je me bornais à exposer, ainsi que je viens de le faire, la vérité que substituèrent à cette erreur, d'une part les physiologistes de l'antiquité, d'autre part la série de ses philosophes, de ses philosophes spiritualistes, les pythagoriciens et les platoniciens, j'altérerais moi-même la vérité, dont la recherche est l'objet de ce travail, en laissant croire qu'après Hippocrate, Pythagore et Platon, l'opinion de la philosophie a été unanime sur l'affectation à faire de l'encéphale à l'exercice de la pensée. Il est vrai de dire, en effet, que des quatre grandes écoles dans lesquelles se divisa la philosophie grecque après Socrate, trois n'admirent point cette affectation, et revinrent à cet égard au sentiment des Ioniens. Les chefs de ces trois écoles, j'ai à peine besoin de les nommer, ce sont Aristote, Zénon et Épicure. Avant de rechercher pourquoi ils se sont trompés ainsi, je dois montrer comment ils se sont trompés. C'est Aristote presque seul qui me fournira les matériaux de cette exposition, et c'est aussi par lui que je la commencerai.

J'ai dit plus haut que, pour ce philosophe, l'âme, le ψυχή, considérée de la manière la plus générale, n'est véritablement que la vie, la force de la vie, et qu'elle est commune aux plantes, aux animaux et à l'homme. J'ai dit aussi que cette âme ou cette force vitale se divisait, suivant Aristote, en âme nutritive et génératrice,

(1) *Tract. de hom.*, pars V.

(2) *Passion. anim.*, pars I.

en âme motile, en âme sensitive, en âme appétitive, en âme intellectuelle passive, enfin en âme intellectuelle active. J'ai ajouté que de ces âmes, qu'Aristote, à l'exemple de Platon, appelle indifféremment formes, espèces, genres, forces, principes, parties même de l'âme, les seules qui puissent être considérées comme représentant des séries de phénomènes psychologiques à mettre en rapport avec les conditions matérielles de l'organisation, ce sont les âmes sensitive, appétitive, intellectuelle passive, intellectuelle active, en y rattachant, si l'on veut, les phénomènes qui dans le domaine des âmes nutritive, génératrice et motile, ont trait à la sensation ou au fait de conscience, ce qui au fond reproduit la division pythagoricienne et platonicienne en trois âmes, les âmes nutritive, irascible et raisonnable. Or, dans cet état d'élimination et de réduction des âmes aristotéliques, l'âme sensitive, l'âme appétitive, l'âme intellectuelle, quel était le siège qu'attribuait à chacune, ou à quelqu'une d'elles, ou à toutes les trois à la fois, le chef de la philosophie sensualiste de l'antiquité ?

Tout d'abord, il est évident qu'Aristote, d'après l'idée toute virtuelle qu'il se faisait de ses âmes, mais surtout de ses âmes inférieures, ne les rapportait que comme de simples puissances, aux organes, aux appareils, de l'action desquelles elles ne sont pour ainsi dire que la notion spécifique. Quant à l'âme même de la pensée, quant à cette particule divine, qui, toute petite qu'elle est, offre, dit Aristote, une si grande importance (1), ce philosophe ne parle nulle part du siège spécial qu'il eût semblé nécessaire de lui assigner. Mais il est une âme, une espèce d'âme, qui est pour lui le fondement de toutes les autres, la condition de l'animalité (2), de l'humanité même, à ce point qu'elle peut dans certains hommes exister seule, c'est-à-dire sans l'âme de la pensée (3). Cette âme, c'est l'âme sensitive. Là donc où elle sera

(1) *Ethic. Nicom.*, X, 7.

(2) *De sens. et sensib.*, 1. — *De juv. et sen.*, 1, 3. — *De partib. animal.*, II, 5 ; III, 4. — *De animâ*, II, 2 ; III, 12. — *De gener. animal.*, II, 3.

(3) *De animâ*, I, 2.

présente seront présentes toutes les autres âmes ; là où sera son siège, là sera leur siège à toutes, ou celui de l'âme tout entière. Et qu'est-ce que devra être un pareil siège ? évidemment un rendez-vous de sensations, un *sensorium commune*, αἴσθητηριὸν κοινόν ; et c'est là, en effet, tout ce qu'est pour Aristote le siège de l'âme, il ne lui donne pas d'autre nom.

Où donc se trouve ce *sensorium commune*, ce rendez-vous de sensations, ce siège de l'âme sensitive, de l'âme intellectuelle, de toutes les âmes ? Il se trouve dans le milieu du corps (1), dans la poitrine, dans le cœur (2), qui est la partie la plus importante de toute l'économie, la première à naître, la dernière à mourir (3). Assurément le grand naturaliste Aristote, le savant disciple de Platon, l'historien de la philosophie, qui nous a conservé les opinions de tant de philosophes, de tant de physiologistes, sur l'âme, pour les admettre, les modifier ou les combattre, Aristote ne pouvait pas ne pas soupçonner, et même au fond ne pas reconnaître le rôle important que joue le cerveau dans l'exercice de la pensée. Il savait bien et il a écrit que l'homme, le maître de la nature vivante, celui de la femme en particulier, a un cerveau plus considérable que celui de cette dernière (4), plus considérable surtout que celui des autres animaux (5). Il n'ignorait pas que les brutes elles-mêmes ont d'autant plus de cet organe qu'elles sont plus intelligentes (6) ; car quelques unes d'entre elles, comme l'avait déjà dit Pythagore, peuvent avoir de l'intelligence (7). Il connaissait enfin, jusqu'à un certain point, les rapports de l'encéphale avec les organes et les nerfs des sensations (8). Mais tous ces faits, toutes ces

(1) *De animal. mot.*, 9, 10. — *De juv. et sen.*, 1, 3. — *De somno*, 1.

(2) *De animal. mot.*, 10. — *De gener. animal.*, II, 6. — *De juv. et sen.*, 3, 4. — *De partib. animal.*, II, 10. — *De animâ*, II, 7, 11. — *De somno*, 1,

(3) *De gener. anim.*, II, 6. — *De partib. animal.*, III, 4, 6. — *De juv. et sen.*, 3, 4.

(4) *De part. anim.*, II, 7.

(5) *De gener. anim.*, II, 6. — *De part. anim.*, I, 16 ; II, 7.

(6) *Hist. anim.*, I, 16.

(7) *De animâ*, II, 2, 3.

(8) *Hist. anim.*, I, 16 ; IV, 8 ; *De part. anim.*, II, 6, 10. — *De juv. et sen.*, 3.

opinions ne l'éclairaient point; souvent même il les faisait servir à l'arrangement de son système. Pour lui, le cerveau, partie excrémentitielle et presque inorganique, privée de sang, de chaleur et de sensibilité (1), n'avait d'autre usage, dans sa position à l'extrémité supérieure du corps, que de condenser, par sa nature froide, les vapeurs chaudes qui s'élèvent du cœur, pour les faire retomber en rosée rafraîchissante sur cet organe (2), ainsi que de tempérer, de rafraîchir d'une manière analogue, pour modérer leur action, ceux des sens qui sont en rapport plus immédiat avec lui, les sens de la vue et de l'ouïe (3). Plusieurs des écrits, mal à propos attribués à Hippocrate, et de beaucoup postérieurs à son époque, contenaient quelques unes de ces fausses idées. Aristote s'en empare pour les besoins de sa théorie, et dans l'intérêt de ses attaques contre Platon, à l'occasion du rôle psychologique que ce dernier philosophe attribuait avec vérité à l'encéphale. Le chef du Lycée, en effet, saisit toutes les occasions de combattre cette détermination. Il n'est pas vrai, dit-il, qu'on sente par le cerveau, que l'homme l'ait reçu pour cet usage, que les sensations y convergent; ceux qui le prétendent se trompent (4). C'est le cœur qui est doué de cette prérogative; c'est lui qui est le *sensorium commune* (5): parce que le rendez-vous des sensations de tout le corps doit se trouver au milieu du corps (6); parce que c'est de l'intérieur du cœur que partent tous les nerfs (7); parce que, si la sensibilité

(1) *Hist. anim.*, III, 19. — *De partib. anim.*, II, 6, 7, 10. — *De juv. et sen.*, 3.

(2) *De gen. anim.*, II, 6. — *De partib. anim.*, IV, 6, 10.

(3) *De partib. anim.*, II, 10. — *De gener. animal.*, II, 6.

(4) *De partib. anim.*, II, 7, 10. — *De juv. et sen.*, 3. — *Hist. animal.*, III, 19.

(5) *De anim. mot.*, 10. — *De gener. anim.*, II, 6. — *De juv. et sen.*, 3, 4. — *De partib. animal.*, II, 10.

(6) *De animal. mot.*, 9. — *De juv. et sen.*, 1.

(7) *Hist. anim.*, III, 5. — Sprengel (*Hist. de la médecine*, trad. fr., t. I, p. 384) a prétendu que cette opinion a été mal à propos attribuée à Aristote, et que, dans le passage sur lequel on se fonde à cet égard, ce philo-

n'est pas dévolue au sang, elle l'est exclusivement aux parties qui en proviennent ou en contiennent (1); parce que les organes des sens, deux d'entre eux au moins, sont en rapport intime avec le cœur (2); parce que cet organe, le plus important de tous, est aussi formé le premier de tous, et avant le cerveau lui-même (3); parce que, enfin, tous les mouvements de plaisir ou de peine, et en général toutes les sensations, semblent en partir et y revenir (4): tous faits faux, ou toutes raisons nulles, mais qui, néanmoins, n'ont pas empêché cette doctrine d'être suivie par les partisans de la philosophie d'Aristote, non seulement dans les temps antiques (5), mais même à des époques très rapprochées de nous (6).

A son exemple, et presque de son temps, les stoïciens et Épicure méconnaissent aussi le rôle du cerveau dans les actes de l'intelligence, et regardèrent le cœur comme le siège de l'âme, de l'âme de la sensation et de la pensée.

Les stoïciens, plus encore qu'Aristote et Épicure, avaient ramené toutes les facultés de l'âme à une unité dominante, de nature à la fois sensitive et intellectuelle, mais avant tout sensitive (7), leur Ἡγεμονικὸν ou λογισμὸς; et cette unité, qu'ils rattachaient à

sophe appelle νεύρα les attaches tendineuses de l'intérieur du cœur, et non point les nerfs, que partout ailleurs il nomme ποροὶ τοῦ ἐγκεφάλου. Il m'a paru que Sprengel se trompe, et que Galien (*De Hipp. et Plat. Plac.*, I, 8, 9, 10) a eu raison de blâmer Aristote d'une opinion qui depuis lui a toujours été attribuée.

(1) *Hist. anim.*, III, 19. — *De part. anim.*, II, 7, 10; III, 4. — *De juv. et sen.*, 3.

(2) *De partib. anim.*, II, 10.

(3) *De gener. animal.*, II, 6. — *De partib. anim.*, III, 4.

(4) *De partib. anim.*, III, 4.

(5) Par exemple, par Théophraste (Galien, *De Hippocr. et Plat. Plac.*, VI, 1).

(6) Par Césalpin, *Quæst. peripat.*, V, 6.

(7) Plut., *Plac. phil.*, IV, 4; Galien, *De Hippocr. et Plat. Plac.*, II, 2, 5, 8; Sext. Emp., *Adv. math.*, VII, 227 à 260; IX, 102; Diog. Laër., VII, 49, et seq.; 156 à 159.

une âme essentiellement matérielle et de la nature du feu (1), ils la plaçaient dans la poitrine, dans le cœur (2), combattant à cet égard, et en connaissance de cause, la doctrine de Platon (3). Le cœur, disaient-ils, est le véritable siège de l'âme, parce qu'il est le point de départ des sensations, des passions et des mouvements auxquels donne lieu l'appétit (4). Et la preuve qu'il en est ainsi, ajoutaient-ils, c'est que lorsque nous parlons de nous-mêmes, de notre individualité, ou lorsqu'il est question des sentiments qui s'y rattachent, nous plaçons la main sur notre cœur, comme pour marquer que là est le véritable siège du moi. Cette singulière espèce de preuve, dont se moque Galien (5), rappelle une idée presque identique de Gall, et que ce physiologiste donnait aussi en preuve de la vérité de son organologie. La main, le doigt, disait-il, dans l'exercice surtout habituel de telle ou telle faculté, se porte et va s'appuyer sur l'endroit du crâne qui correspond à son organe. Gall attachait une grande importance à cette sorte d'apposition, qui faisait partie de ce qu'il avait appelé la mimique des facultés. Les idées fausses et ridicules, comme on le voit, n'ont pas de date.

Pour Épicure, comme pour Zénon, comme pour Démocrite, le *substratum* de l'âme, de nature absolument matérielle, était, en définitive, un air subtil et chaud, répandu dans tout le corps (6); et cette âme elle-même, considérée au point de vue psychologique, indépendamment d'une première division en âme irraisonnable et en âme raisonnable (7), se distinguait plus particulière-

(1) Cicér., *De nat. deor.*, III, 14; *Tuscul. quæst.*, I, 9; Plut. *Plac. phil.*, IV, 3; Galien, *De Hippocr. et Plat. Plac.*, II, 8; Diog. Laër., VII, 156, 157; Stobée, *Ecl. phys.*, I.

(2) Plat., *Plac. phil.*, IV, 5. — Gal., *l. l.* II, 2, 3, 5; III, 1, 2; Diog. Laër., VII, 159.

(3) Gal., *l. l.* II, 5; III, 1.

(4) Gal., *l. l.* II, 7, 8; Diog. Laër., VII, 159.

(5) Gal., *l. l.* II, 2.

(6) Lucrèce, *De nat. rer.*, III, passim.; Sext. Empir., *Pyrr. hypoth.*; Diog. Laër., X, 63.

(7) Plut., *Plac. phil.*, IV, 4; Diog. Laër., X, 66.

ment encore en quatre éléments et en quatre facultés parallèles, le souffle pour le mouvement, l'air pour le repos, le feu pour la chaleur, enfin une espèce d'atomes ronds, sans nom, extrêmement subtils et motiles, pour la sensation (1). Or cette sensation, plus encore pour Épicure que pour Zénon et que pour Aristote, cette sensation, cette sensibilité, c'était l'essence de l'âme (2), de l'âme par excellence, de l'âme raisonnable; et tandis que l'âme irraisonnable était répandue dans tout le corps (3), l'âme à la fois sensible et pensante avait son siège dans la poitrine, et plus particulièrement dans le cœur (4), ou centre de la respiration et de la vie, à l'endroit où retentissent toutes les sensations (5).

Je ne crois pas devoir donner plus de développement à ces preuves de la manière dont Épicure, Zénon et Aristote avaient rattaché à l'organisation la pensée ou l'âme pensante. Il est hors de doute que ces trois philosophes et leurs écoles, en dépit des travaux et des opinions des physiologistes et des philosophes, leurs devanciers et leurs contemporains, méconnurent sciemment et volontairement le rôle du cerveau dans l'exercice de la pensée, et qu'ils donnèrent pour siège à l'âme de la sensation et de la raison la poitrine et en particulier le cœur. Comment expliquer un tel aveuglement et une telle erreur? quels motifs à de semblables opinions?

Les médecins de l'antiquité grecque, et parmi eux quelques contemporains de la philosophie ionienne, n'avaient pas tardé à voir que l'opinion de cette philosophie sur le siège de l'âme, qu'elle plaçait dans la poitrine, était à la fois le fait d'une mauvaise observation et celui d'une mauvaise logique. L'étude seule des maladies du cerveau les eût presque inévitablement conduits à voir, dans

(1) Lucr., *De nat. rer.*, III, v. 142 et seq.; 232 et seq.; Plut., *Plac. phil.*, IV, 3; Stobée, *Ecl. phys.*, I.

(2) Lucr., III, v. 118; Diog. Laër., X, 32.

(3) Lucr., III, v. 144; Plut. *Plac., phil.*, IV, 4; Diog. Laër., X, 66.

(4) Lucr., III, v. 141; Plut. *Plac. phil.*, IV, 5; Diog. Laër., X, 66.

(5) Lucr., III, v. 142, 143; Diog. Laër., X, 66

cet organe, le siège de l'âme raisonnable, ou l'instrument de l'intelligence. Ils proclamèrent donc cette vérité, et tout en y mêlant quelque chose des erreurs d'Anaximène et de Diogène d'Apollonie, quelques hypothèses, fruit de leur ignorance et de leur imagination, et plus encore de l'ignorance et de l'imagination de leur époque, ils établirent ainsi un point de science qui ne fut plus perdu de vue par la physiologie, et qui, déjà admis par les pythagoriciens, se présentait au contrôle et à l'adoption des écoles philosophiques qui leur succédèrent. On aurait pu croire que de ces écoles celles qui admettraient, avec les médecins, que c'est le cerveau qui est le siège de la pensée, seraient celles aussi qui, par la nature de leurs doctrines sur l'avenir de l'âme, se croiraient intéressées à voir dans cet organe l'âme elle-même, l'âme tout entière, se dissolvant tout entière aussi à la mort, suivant une opinion qu'on a de tout temps été porté à attribuer aux physiologistes ; tandis que les écoles d'une opinion opposée sur l'avenir de la pensée, rejetteraient au contraire toute affectation psychologique du cerveau, afin de mieux établir par là l'indépendance où doit être du corps une âme, une substance spirituelle, qui ne lui est unie pendant la vie que pour le gouverner, et qui doit survivre à la séparation de ses éléments. Ce fut pourtant le contraire qui eut lieu. Les spiritualistes placèrent dans le cerveau une âme qu'ils croyaient immortelle. Leurs adversaires ne songèrent point à faire mourir avec cet organe la sensation et la pensée ; et voici, ce me semble, les raisons qui firent que la chose se passa ainsi.

Les systèmes de la philosophie grecque, comme de toutes les philosophies, ramenés à la grande question qui fait leur essence, se divisent en deux ordres, systèmes spiritualistes ou rationalistes, systèmes matérialistes ou sensualistes, ou, pour que leur opposition ressorte davantage, systèmes de vie et systèmes de mort éternelle. La mort ou la vie, en effet, la perte ou la conservation, par-delà le tombeau, de notre individualité pensante, tel est le problème capital, j'allais presque dire le seul problème, de toute philosophie ; et toutes les autres questions, dans tout système ; celle même de la divinité, n'ont de valeur que par celle-là. Qu'importe

à l'homme, en effet, l'éternelle existence d'une substance distincte de la matière, sa créatrice ou son ordonnatrice, si la vie, sa pensée à lui, doit cesser à la dissolution du corps, s'il ne peut avoir de la cause première d'autre connaissance que celle qui résulte d'une contemplation éphémère des œuvres de sa suprême volonté ? C'est là ce qu'avaient bien senti Pythagore et Platon (1), et leurs grandes écoles, lorsqu'à des conceptions de plus en plus intellectuelles de l'âme du monde, ils avaient uni dans leurs doctrines le dogme d'une âme humaine, divine, immortelle comme sa source, mais immortelle dans sa mémoire et sa pensée. Ils avaient bien vu qu'une telle âme ne peut être confondue avec cette force vitale qui, sous les espèces de l'air et du calorique inspirés, semble s'introduire, à la naissance, dans la poitrine et dans le cœur, et à la mort s'exhaler avec le dernier souffle, ou s'écouler avec le sang. Cette pensée, qui, en eux-mêmes comme dans la philosophie, se distinguait de plus en plus de la matière, de l'organisation, de la vie même, il lui fallait un siège spécial, qui fût la condition nécessaire et comme le signe de cette distinction. Mais déjà les travaux des physiologistes avaient montré que ce siège, c'est la moelle encéphalique; et les rapports de cette moelle avec les organes des sens, l'espèce de sensation que force à y rapporter le travail même de la pensée, tout engageait les philosophes spiritualistes à accepter cette détermination. L'âme, l'âme raisonnable, l'âme au germe divin, fut donc placée dans la tête, dans le cerveau, à la partie supérieure du corps, séparée par une espèce d'isthme, le cou, du tronc où se trouvaient reléguées les âmes mortelles, les âmes à lois nécessaires. Elle fut par cela même préservée jusqu'à un certain point de la souillure de leur contact, et n'eut de communication avec elles que par l'intermédiaire de la moelle épinière, qui forme avec l'encéphale le champ des âmes, le lien qui les unit au corps. Ainsi se trouvait assurée, et en quelque sorte rendue évidente aux yeux

(1) Pour Platon, son nom dit tout; pour Pythagore, voyez Cicér., *Tuscul. quæst.*, I, 16, 17, 21; Plut., *Placit. phil.*, IV, 7; Diog. Laër., VIII, 28.

mêmes, l'existence de l'âme intelligente, de cette âme qui, du siège supérieur qui lui était assigné, devait s'élancer, à la mort, vers les célestes espaces, pour y continuer, à tout jamais, la vie et la personnalité humaine.

Au contraire, des philosophies qui, envisageant surtout le côté physique de notre nature, confondaient à peu de chose près la pensée avec la sensation, et croyaient que l'âme, l'âme raisonnable, quelle que fût son essence, ou mourait avec le reste du corps, ou ne conservait après la dissolution de ce dernier, ni mémoire, ni pensée, de telles philosophies, dis-je, bien loin de chercher dans l'organisation un siège séparé à l'âme supérieure, étaient au contraire conduites comme par la main à rejeter systématiquement celui que lui avaient assigné dans le cerveau les physiologistes et les philosophes spiritualistes. Elles devaient, à l'exemple des anciens Ioniens, la renfermer dans l'endroit du corps, dans l'organe où leur semblaient siéger et se confondre le principe de la vie et celui de la sensibilité, afin qu'elle ne pût manquer de partager avec ces principes la mort de leurs conditions matérielles. C'est là, en effet, ce que firent successivement, et en vertu de la même nécessité, Aristote, Zénon et Épicure.

Qu'Aristote ait regardé l'âme raisonnable, ou l'entendement actif, comme une substance, une particule divine, distincte à la fois du corps et des autres âmes, c'est ce dont il n'est guère permis de douter (1). Mais il n'est guère moins certain, d'après l'ensemble de sa doctrine, suivant l'opinion actuelle de la majorité des critiques (2), plutôt encore que d'après un certain nombre de passages de ses écrits (3), il n'est guère moins certain que ce philosophe était d'avis que cette âme divine, commune du reste

(1) *Ethic. Nicom.*, X, 7; *De gener. animal.*, II, 3; *De animâ*, II, 2; III, 2, 5, 6.

(2) Moshem, *Ad Cudworthi syst. intell.*, pag. 66, 67, 1172; Brucker, *Hist. crit. philos.*, t. I, p. 826; Wyttenbach, *De immort. animæ*, in opusc., t. II, p. 609; Ritter, *Hist. de la phil. anc.*, trad. franç., t. III, p. 243.

(3) *De animâ*, I, 5; II, 1; III, 5, 6; *Ethic. Nicom.*, III, 4; *De mem. et reminisc.*, 1.

pendant la vie à toute l'espèce humaine, va, après la dissolution du corps, sans conscience et sans mémoire du passé, se perdre dans l'âme du monde. Or, pour une âme, pour une âme pensante, une telle fin assurément équivaut bien à la mort éternelle.

L'opinion des stoïciens sur l'avenir de la pensée est pour le moins équivalente. Pour la majorité d'entre eux, l'âme matérielle comme le corps, bien que formée d'un élément plus subtil, ne devait lui survivre qu'un certain temps (1), et le repos que les stoïciens cherchaient dans la mort volontaire n'était pas celui de l'immortalité.

Quant à Épicure, sa doctrine sur l'âme, sur sa nature matérielle, sur sa dissolution à la dissolution du corps, a à peine besoin d'être rappelée. C'était la mort, la mort instantanée (2); et pour consacrer une telle doctrine, il lui était nécessaire, encore bien plus qu'à Zénon et à Aristote, de donner à l'âme raisonnable pour siège la cavité de la poitrine, et pour terme de son existence les derniers battements du cœur.

De tout cet exposé des opinions de la philosophie et de la physiologie ancienne, sur la manière dont la sensibilité et la pensée doivent être rattachées à l'organisation, me semblent résulter en substance les points suivants, qui seront comme les conclusions de ce travail.

À l'origine de la science, à une époque où les opinions qui forment son domaine devaient participer du sensualisme d'une civilisation au berceau, les premiers philosophes grecs, les philosophes ioniens, placèrent bien réellement le siège de l'âme, de l'âme de la sensibilité et de la raison, dans la poitrine et dans le cœur, la confondant ainsi avec la vie, et la condamnant à s'éteindre avec elle.

(1) Cicér., *Tuscul. quæst.*, I, 31, 32; Plut., *Plac. phil.*, IV, 7; Diog. Laër., VII, 156, 157; Euséb., *Prepar. evang.*, XV, 20.

(2) Lucr., III, 379, et seq.; Plut., *Plac. phil.*, IV, 7; Diog. Laër., X, 65, 66.

60 DU SIÈGE DE L'ÂME SUIVANT LES ANCIENS.

Mais bientôt la science médicale et physiologique, représentée surtout par Hippocrate, fut amenée par la nature de ses études à reconnaître quel rôle nécessaire joue le cerveau dans l'exercice de la pensée, et à offrir ainsi à la philosophie les moyens de mieux distinguer l'âme sentante et surtout pensante des autres âmes, ou des facultés, purement vitales, de la nutrition, de la génération, des mouvements.

Pythagore et Platon s'emparèrent de cette donnée, et le premier, peut-être, fut pour quelque chose dans sa découverte. Ils proclamèrent l'un et l'autre que le cerveau est le siège de l'âme raisonnable, ou l'organe de l'intelligence, et firent ainsi faire le premier pas à la physiologie de la pensée.

Presque contemporaines de Platon, trois écoles célèbres de la Grèce, le Lycée, le Portique, les Épicuriens, rejetèrent sciemment la doctrine que ce philosophe avait prise de Pythagore et d'Hippocrate, dépossédèrent le cerveau de ses fonctions d'organe intellectuel, et guidés peut-être par leurs idées sur l'avenir de la pensée, placèrent dans le cœur, à l'exemple des Ioniens, le siège de l'âme sentante et pensante, d'une âme qui leur paraissait devoir mourir avec le corps.

Malgré cette hérésie, tout à la fois philosophique, physiologique et religieuse, la doctrine de Pythagore, d'Hippocrate et de Platon, assise sur des bases inébranlables par les travaux de Galien, devint de plus en plus, et finit par demeurer sans conteste, celle de la philosophie, de la physiologie et de la religion, parce qu'elle est celle de la vérité. Oribase et saint Augustin, Willis et Descartes, physiologistes et philosophes, firent au cerveau la part qui lui revient dans l'exercice de la pensée; et si, en admettant que, dans cet organe, des parties distinctes sont affectées à telles ou telles séries de phénomènes sensitifs ou intellectuels, quelques uns d'entre eux allèrent au-delà des faits, toujours tracèrent-ils ainsi une première ébauche d'une physiologie de l'intelligence, que jusqu'à présent la science moderne n'a guère fait que reproduire, mais qu'à l'avenir elle devra faire oublier.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE
DU SYSTÈME NERVEUX.

FAITS PATHOLOGIQUES
POUVANT SERVIR A DÉTERMINER LE LIEU D'ORIGINE ET LE MODE
D'ENTRECROISEMENT DES NERFS OPTIQUES.

Puisque tout le monde admet que les nerfs optiques sont les nerfs spéciaux de la vision, il serait à la fois inutile et fastidieux de rapporter des faits pathologiques pour confirmer une vérité que personne ne conteste : aussi me contenterai-je de citer, parmi ces faits, ceux qui peuvent répandre quelque lumière sur des points restés en litige, tels que l'origine, l'entrecroisement des nerfs optiques, et j'aurai principalement recours aux cas curieux d'atrophie signalés par les auteurs.

Examinant d'abord les cas qui se rapportent à la question de l'entrecroisement, je les diviserai en trois catégories. L'une renfermera ceux où l'atrophie s'était propagée, en arrière du chiasma, *dans le même côté*; une autre comprendra les faits dans lesquels cette altération était manifeste, en arrière de ce point, *dans le côté opposé*; la dernière se composera des observations où l'on a vu l'atrophie d'un seul nerf optique, au-devant du chiasma, se faire sentir aussi, en arrière de lui, dans les nerfs optiques *des deux côtés*. Je parlerai encore de nerfs optiques atrophiés seulement au-devant du chiasma, et des cas anormaux dans lesquels ces nerfs n'offraient point de jonction médiane. Enfin, après avoir

relié diverses observations dans lesquelles l'atrophie était devenue appréciable jusqu'aux *corps genouillés*, ou même jusqu'aux tubercules quadrijumeaux ou bijumeaux, observations propres à éclairer sur la vraie origine des nerfs optiques, il faudra surtout démontrer que tous ces faits pathologiques, en apparence opposés, ne sont nullement contradictoires, et que tous s'expliquent à l'aide de l'entrecroisement partiel que j'admets avec un grand nombre d'anatomistes.

1° *Cas d'atrophie d'un nerf optique propagée, en arrière du chiasma, dans le même côté.*

Vésale (1), ayant disséqué, à Padoue, une femme dont l'œil droit était atrophié depuis longtemps, observa que le nerf optique droit était, *dans toute son étendue*, plus mince que le gauche :

« *Dexter visorius nervus toto progressu longe tenuior sinistro videbatur, non solum in ea sede qua jam oculo insertabatur, verum in exortu quoque et in dextra sede congressus nervorum. Ac præterquam quod dexter tenuis erat, durior quoque et rubicundior cernebatur.* »

Valverda (2) dit que l'on avait de son temps, à Venise, de fréquentes occasions de s'assurer, par la dissection, du défaut d'entrecroisement des nerfs optiques, parce que les voleurs y étaient punis, la première fois, par la perte d'un des deux yeux, et qu'il y en avait beaucoup qui, commettant de nouveaux crimes, passaient ensuite par les mains du bourreau. Il cite des observations analogues à celle de Vésale.

Riolan (3) rapporte, d'après Césalpin, que l'on trouva à Pise, en 1590, l'un des deux nerfs optiques aminci, depuis son ori-

(1) *De corpor. hum. fabrica*, lib. IV, cap., p. 324. Bâle, 1543.

(2) *Anatome corporis humani*, Venise, 1589.

(3) *Antropographia*, Paris, 1649, lib. 4, cap. 3.

gine jusqu'à sa terminaison, et l'autre dans son état naturel, sur le corps d'un homme qui servait aux démonstrations publiques. Cet homme avait eu la vue faible du côté dont le nerf était malade, et il avait été blessé à la tête du même côté. L'auteur en conclut que les nerfs optiques ne s'entrecroisent point.

Rolfinck (1) a répété la même observation sur une femme.

Sanctorini (2), ayant été averti qu'un homme dont le corps était à sa disposition, ne voyait rien de l'œil droit durant sa vie, examina les nerfs optiques avec attention. Celui du côté malade était plus mince et d'une couleur plus obscure que l'autre : ce dérangement d'organisation se faisait apercevoir au-delà de son union avec celui du côté opposé, et jusqu'à son origine la plus reculée.

J.-F. Meckel (3), Caldani (4), Burns (5), etc., ont mentionné des cas semblables aux précédents.

2° *Cas d'atrophie d'un nerf optique propagée, en arrière du chiasma, dans le côté opposé.*

Sœmmerring (6) nous apprend qu'ayant rencontré, chez un homme, le nerf optique droit presque gris et demi-transparent, au niveau de la selle turcique, il trouva le gauche, en arrière du chiasma, sensiblement plus grêle : « *Inveni, ad sellam turcicam, dexterum fere griseum, semique transparentum, et scrupulosius illum adspiciens, sinistro insigniter graciliorem.* »

(1) *Dissert. de Gutta serena*, Iéna, 1669, cap. 4.

(2) *Observat. anatom.*, cap. 3, p. 63 et 64.

(3) Haller, *Grandiss.*, p. 386.

(4) *Opuscul. anat.*, p. 33 et 35. — *Id.*, dans *Mem. delle societ. ital.*, t. XII, p. 11, p. 27.

(5) *Anatomy of the head and neck*. Edimburgh, 1811, p. 359.

(6) *De decussatione nervorum optidorum*, dans *Script. nevrol.*, de Ludwig, t. I, p. 139 et seq.

Nudatis nervorum opticorum originibus, in sinistro latere, opticus luculenter brevior debiliorque. Meis ipsemet diffusus oculis, cerebrum ostendi discipulis, etc. »

Une autre fois Sæmmerring, en examinant l'encéphale d'un épileptique âgé de quarante ans, confirma sa précédente observation : « *Vidi inter alia, thalamum sic dictum nervi optici dextri evidenter multo majorem sinistro, et origines nervi optici dextri, tum ea parte qua pertinent ad thalamum, tum qua crassitudine sensim sensimque aucta, circumducuntur cruribus cerebri, multo majores sinistris, usque ad eum locum quo uniuntur. Ab unione autem ad bulbum oculi usque non in dextrum, sed in sinistram latus abeuntem, inveni nervum opticum majorem.* »

Un troisième cas, ayant une parfaite analogie avec ce dernier, est rapporté à peu près dans les mêmes termes.

Ebel (1) eut occasion de démontrer la réalité de l'entrecroisement des nerfs optiques, à l'aide d'une observation recueillie sur le cheval, et Clossius (2) fut aussi témoin d'un cas semblable : « *Oculi sinistri bulbus ulcere plane consumptus, nervus itidem contractus macilentusque erat, et luteo colore deturpatus : hic e dextro cerebri latere ortus cum sano nervo sinistri lateris multas fibrarum conjunctiones inivit, quem deinde decussans ad sinistram oculum processit. Quod singulare decussationis nervorum opticorum exemplum, ea qua fieri potuit diligentia, delineavi.* »

Michaelis (3), Caldani (4), Walter (5), Wenzel (6), etc., citent

(1) *Observat. neurolog. ex anat. comp.*, dans *Script. neuropol.*, de Ludwig, t. III, p. 153.

(2) *Baldingers Journ. für Aerzte*, 23, Stück.

(3) *Von der Durchkreuzung der Schnerven*, Halle, 1790.

(4) *Opuscula anatom.*, p. 35.

(5) *Ueber die Einsägung und die Durchkreuzung der Schnerven*, Berlin, 1794, p. 97.

(6) *De penitior. struct. cerebr., etc.*, Tubingue, 1812, p. 113, 217.

de nombreux cas d'atrophie d'un nerf optique devenue manifeste, derrière le chiasma, dans le nerf du côté opposé.

Cuvier, au rapport de Gall (1), conservait dans l'esprit-de-vin un cerveau de cheval où l'on voyait l'atrophie d'un nerf optique se continuer, sur le côté opposé, derrière le lieu d'entrecroisement.

3° *Cas d'atrophie d'un seul nerf optique, au-devant du chiasma, avec atrophie des deux nerfs optiques, en arrière de ce point.*

Les cas dans lesquels on a vu l'atrophie d'un seul nerf optique, au-devant du chiasma, entraîner celle des deux nerfs optiques en arrière de ce point, sont, au rapport de Meckel (2), les plus fréquents. M. Cruveilhier (3) va même plus loin et dit : « Dans tous les cas d'atrophie d'un œil, l'atrophie porte spécialement sur un des nerfs optiques au-delà du chiasma ; mais l'autre nerf m'a paru présenter constamment une diminution notable dans son volume. » Morgagni (4), Michaelis (5), Ackermann (6), Wenzel (7), etc., ont pu se convaincre de la réalité d'une pareille altération.

4° *Cas d'atrophie des nerfs optiques au-devant du chiasma seulement.*

Nous pensons que les exemples dans lesquels on a occasion de trouver les nerfs optiques atrophiés seulement au-devant du

(1) *Anat. et phys. du syst. nerv.*, t. I, p. 82. Paris, 1810, in-4°.

(2) *Manuel d'anat.*, t. III, p. 113. Paris, 1825.

(3) *Traité d'anat. descript.*, t. IV, p. 889. Paris, 1836.

(4) *Epistol. anat.*, 18, no 40.

(5) *Loc. cit.*

(6) *Blumenbach med. bibl.*, t. III.

(7) *Loc. cit.*

chiasma, sont les exemples les plus nombreux. Pour nous, ils sont les seuls que, jusqu'à présent, nous ayons rencontrés chez l'homme, et que nous ayons pu reproduire à volonté sur les mammifères. Cependant c'est bien à tort assurément que des auteurs, n'ayant été témoins que de cas semblables, ont révoqué en doute toutes les observations précédentes.

Morgagni (1) a disséqué un chien qui depuis longtemps avait perdu un des deux yeux à la suite d'une plaie. Le nerf optique de ce côté était plus dur et plus grêle que l'autre, depuis le globe oculaire jusqu'au chiasma; mais lorsqu'on était parvenu à ce point, on ne pouvait apercevoir la moindre différence. La couleur, la forme et la consistance étaient les mêmes que dans l'état normal. Les couches optiques ne s'éloignaient en rien de l'état naturel; il n'y avait au-dedans de l'œil malade ni cristallin, ni humeur vitrée, ni rétine; la choroïde n'était même pas dans son entier; il était rempli d'une humeur purement aqueuse.

Sabatier (2) assure qu'ayant plusieurs fois examiné l'état du nerf optique sur des personnes qui avaient perdu un des deux yeux par divers accidents, il n'a jamais vu qu'il fût altéré au-delà de son union avec celui du côté opposé; ce qui lui fait craindre que les auteurs qui ont avancé le contraire ne se soient livrés au préjugé où ils étaient, que les nerfs optiques ne doivent pas s'entrecroiser.

« J'ai vu, dit Bichat (3), deux cas où, l'œil étant atrophié, le nerf optique du même côté était sensiblement plus rétréci que l'autre jusqu'à leur réunion; mais tous deux étaient du même volume en arrière. »

M. Lélut (4) a vu trois cas analogues.

(1) *Epist.*, 18, n° 40.

(2) *Anatomie*, 3^e édit., 1791, t. III, p. 220.

(3) *Anat. descript.*, t. III, p. 153. Paris, 1819.

(4) *Journal hebdomadaire*, t. XIII, n° 168.

Selon M. Magendie (1), *le plus ordinairement* l'atrophie du nerf optique ne dépasse point le chiasma. Il cite à l'appui de son assertion l'exemple d'un vieux soldat que, depuis trente-cinq années, un coup de sabre avait rendu borgne. L'autopsie démontra que l'un des nerfs optiques était atrophié seulement jusqu'au lieu de leur entrecroisement.

5° *Cas d'atrophie des nerfs optiques propagée jusqu'aux corps genouillés.*

M. Lélut (2) rapporte quatre observations de cécité complète par amaurose, dans lesquelles il a constaté l'atrophie et le ramollissement des deux nerfs optiques, dans tout leur trajet, jusques et y compris les corps genouillés externes.

« Dans un grand nombre de cas d'atrophie des nerfs optiques, dit M. Cruveilhier (3), que j'ai eu occasion d'examiner chez l'homme, l'atrophie portait sur le corps genouillé externe. »

6° *Cas d'atrophie des nerfs optiques propagée jusqu'aux tubercules quadrijumeaux.*

« Lorsque le nerf optique, dit Gall (4), était atrophié, nous avons *toujours* observé que le tubercule antérieur qui lui appartient (*nates*) avait sensiblement diminué de volume. »

Wrolick (5), au rapport de Dugès (6), a relaté l'observation d'un enfant aveugle, à l'autopsie duquel « on trouva une atrophie des nerfs optiques, des couches optiques et *des tubercules quadrijumeaux.* »

(1) *Fonct. du syst. nerv.*, t. II, p. 141. Paris, 1839.

(2) *Mém. cit.*

(3) *Anat. descript.*, t. IV, p. 888. Paris, 1836.

(4) *Ouv. cit.*, p. 82.

(5) *Mém. d'anat. et de physiol.* Amsterdam, 1822, in-4°.

(6) *Physiol. comp.*, t. I, p. 296.

Chez une femme aveugle, M. Magendie (1) a constaté des altérations bien remarquables dans l'appareil nerveux de la vision : « Les nerfs optiques, dit-il, sont atrophiés, et cette atrophie est d'autant plus prononcée qu'on se rapproche davantage de leur chiasma ; à cet endroit, ils représentent plutôt un ruban aplati qu'un faisceau cylindrique, et ils paraissent réduits à leur coque fibreuse. La matière médullaire centrale de ces nerfs a dû disparaître, à en juger par leur transformation et leur amincissement. On ne voit pas que l'un des nerfs soit plus altéré que l'autre. Au-delà de l'entrecroisement, l'atrophie persiste, et même les nerfs ne sont plus constitués que par une lame demi-transparente, offrant le brillant du tissu corné, et n'atteignant qu'à peine les points d'où naissent leurs racines. *Les tubercules quadrijumeaux antérieurs, surtout le droit, sont diminués en volume, et un peu ramollis.* »

Dans le mémoire déjà cité, M. Lélut mentionne des exemples où l'atrophie s'est fait sentir jusqu'aux éminences *testes*.

7^e *Exemples de nerfs optiques non réunis sur la ligne médiane.*

Vésale (2) raconte un de ces cas remarquables dans les termes suivants : « *Nervos visorios in congressu invicem non connasci, neque se contingere vidimus. Quàm sedulò autem ac sollicitè ejus viri familiaris interrogaverimus, nùm illi omnia gemina perpetuò oculis observarentur, neminem naturæ operum cognitione flagrantem ambigere sat scio, at nihil aliud resciscere licuit, quàm ipsum de visu nunquàm conquestum fuisse, visu que præstanti semper valuisse, familiaresque de visorum duplicatione nihil unquàm intellexisse.* »

(1) Ouv. cit., p. 141.

(2) *De corp. hum. fab.*, lib. 4, cap. 4, p. 325. Bâle, 1543.

Valverda (1) et Loesel (2) disent avoir également observé la curieuse anomalie rencontrée par Vésale. « Ipse, dit Valverda, *in nonnullis, divisionem inter utrumque nervum observavi*; » et il s'appuie sur le cas rapporté par ce dernier auteur. Quant à Loesel, il s'énonce ainsi : « *Nervi optici quos natura antè insertionem constituto chiasmo plerumque decussat, vel rectius sociat, nullibi erant uniti sed prorsus disjuncti.* » Ces paroles ne s'appliquent qu'à un seul exemple.

Est-ce à tort ou à raison que la réalité de ces faits a été mise en doute ? S'agirait-il simplement de déchirures accidentelles du chiasma, échappées à l'observation de ces auteurs ? A cause de l'admiration que nous inspire l'ouvrage de Vésale, nous ne saurions nous défendre d'une grande réserve, et nous croirions plutôt à l'inexactitude des documents transmis sur l'état de la vue, qu'à une erreur de cet anatomiste, qui, observant un pareil cas, en sentait si bien toute la portée. D'ailleurs que sait-on de l'influence du chiasma sur la faculté visuelle, pour ne pas admettre la possibilité de son exercice sans chiasma ?

RÉFLEXIONS SUR LES FAITS PATHOLOGIQUES PRÉCÉDENTS.

L'entrecroisement partiel des nerfs optiques étant admis, tous ces faits sont faciles à expliquer, et quelques uns servent à éclairer l'anatomiste sur la véritable origine de ces nerfs. Puisque leurs fibres sont, les unes externes ou *directes* (3), et les autres internes ou *entrecroisées* (4), on conçoit que, si l'a-

(1) *Anat. corp. hum.*, trad. lat. de Columbo, lib. 7, cap. 3, p. 311. Venise, 1589.

(2) *Scrutinium rerum*, p. 59. Kœnigsberg, 1642.

(3) Les fibres *directes* marchent du même côté, depuis le globe oculaire jusqu'à la couche optique et jusqu'aux tubercules quadrijumeaux correspondants.

(4) Les fibres *entrecroisées* faisant partie (au-devant du chiasma) du nerf optique droit, par exemple, se portent, en arrière de ce chiasma, dans le nerf optique gauche.

trophie porte plus spécialement sur les premières, elle devienne sensible dans toute l'étendue du même nerf, depuis l'origine de celui-ci jusqu'à sa terminaison; qu'au contraire, si, au-devant du chiasma, l'atrophie intéresse principalement les secondes (*le nerf optique droit*, par exemple), elle se prononce, en arrière du chiasma, dans *le nerf optique gauche*. Voilà pour les deux premières séries de faits, contradictoires seulement en apparence. Mais on doit comprendre que, dans la majorité des cas, l'atrophie atteindra la totalité des fibres d'un même nerf optique; or, puisqu'en arrière du chiasma ces fibres se rendent, les unes à droite et les autres à gauche, l'altération pourra donc devenir manifeste dans les deux côtés à la fois, si pourtant elle est parvenue à franchir la commissure. On a vu que, selon Meckel et M. Cruveilhier, les cas de cette troisième série sont les plus nombreux.

Maintenant, on se rappelle que l'atrophie tantôt s'est arrêtée à la commissure, tantôt est parvenue aux corps genouillés externes, et que d'autres fois enfin elle s'est propagée jusqu'aux tubercules quadrijumeaux. Quelques auteurs ont invoqué les résultats pathologiques pour déterminer l'origine des nerfs optiques, et n'ayant observé, par eux-mêmes, que des faits dans lesquels l'atrophie ne dépassait point les corps genouillés externes, ils en ont conclu que ces nerfs n'allaient pas au-delà, et que les tubercules quadrijumeaux étaient tout-à-fait étrangers à leur origine. Si l'on voulait raisonner comme ces auteurs, n'est-il pas vrai qu'on pourrait aussi bien admettre que cette origine ne remonte pas plus loin que la commissure, puisque, *dans un grand nombre de cas*, l'atrophie n'a point franchi cette sorte de barrière? Au contraire, en tenant compte de ces faits dans lesquels la lésion a été appréciable jusque dans les tubercules quadrijumeaux, on arrive à ces conséquences vraies: 1° L'atrophie des nerfs optiques offre plusieurs degrés, et elle parvient seulement jusqu'au chiasma, ou bien jusqu'aux corps genouillés externes, ou enfin jusqu'aux tubercules quadriju-

meaux. 2° Si les nerfs optiques proviennent des couches optiques, ils ont aussi des relations d'origine avec les tubercules quadrijumeaux.

A. LONGET.

LES MOUVEMENTS DE L'ESTOMAC DÉPENDENT-ILS DE LA PAIRE VAGUE OU DU GRAND SYMPATHIQUE?

L'existence des contractions de l'estomac, pendant la digestion, ne saurait être révoquée en doute : mais il importe, ce viscère recevant des rameaux du nerf vague et du grand sympathique, de rechercher si l'influence nerveuse motrice lui est transmise par l'un des deux seulement, ou bien par l'un et l'autre à la fois.

Bichat (1), à propos de l'action des nerfs vagues sur l'estomac, s'énonce ainsi : « Je remarque que l'irritation d'un de ces nerfs, ou de tous les deux, fait contracter l'estomac, comme cela arrive pour un muscle volontaire dont on irrite le nerf. Il faut, pour faire cette expérience, ouvrir l'abdomen d'un animal vivant, et irriter ensuite la huitième paire *dans la région du cou*, afin d'avoir sous les yeux l'organe que l'on fait contracter. » Selon Tiedemann et Gmelin (2) : « Les mouvements de l'estomac paraissent dépendre principalement de l'influence de la paire vague, et les irritants mécaniques et chimiques qui agissent sur ce nerf déterminent la contraction de la membrane musculaire, » ainsi qu'ils l'ont observé plusieurs fois dans leurs expériences. Bischoff (3) a fait des observations analogues, et Schultz (4) a remarqué que la galvanisation des nerfs vagues

(1) *Anatomie générale*, 2^e partie, t. III, p. 360, 1812.

(2) *Recherch. experim. sur la digestion*, trad. de Jourdan, 1^{re} part., p. 374, Paris, 1827.

(3) *Muller's Archiv*, 1838, p. 496.

(4) *De aliment. concoct.*, p. 29.

accroissait le mouvement péristaltique. MM. Breschet et Milne Edwards (1), après Bichat et avant ces derniers auteurs, avançaient en 1825 « qu'en irritant le bout inférieur du nerf pneumogastrique, soit à l'aide de l'électricité, soit à l'aide d'un stimulant mécanique, on détermine la contraction des fibres musculaires de l'estomac, de même qu'on détermine celle des muscles de la locomotion en agissant d'une manière semblable sur les nerfs de ces organes. »

Au contraire, M. Magendie (2) aurait reconnu que la section des nerfs de la huitième paire ne modifie point les mouvements de l'estomac. « Ce fait, dit-il, est d'une haute importance relativement à l'action nerveuse; il montre que les fonctions de ces nerfs ne peuvent être comparées, comme on le fait généralement, à celles des nerfs moteurs ordinaires. La paralysie suit immédiatement la section de ceux-ci; rien de semblable n'a lieu pour l'estomac; les contractions de cet organe ne perdent rien de leur activité, du moins dans les premiers moments. » J. Muller (3) n'a jamais vu l'irritation mécanique ou galvanique du nerf vague déterminer les mouvements de l'estomac, tels qu'on les observe en irritant immédiatement cet organe : « Le nerf vague, dit le professeur de Berlin, n'exerce aucune influence motrice sur l'estomac; on a beau l'irriter mécaniquement ou galvaniquement *au cou*, il ne détermine aucun mouvement dans ce viscère, comme l'ont établi les expériences faites par Magendie, par H. Mayo et par moi. » Dieckhoff (4) croit avoir confirmé, par ses expériences, les résultats de celles de Muller, tandis que Valentin (5) mentionne ceux qu'il a obtenus,

(1) *Archives génér. de méd.*, t. VII, p. 197, 1825.

(2) *Elém. de physiol.*, t. II, p. 108, 1825.

(3) *Physiol. du système nerv.*, trad. de Jourdan, t. I, p. 322.

(4) *De actione quam nervus vagus in digestionem ciborum exercent*, Berlin, 1835, in-8°, p. 35.

(5) *De funct. nerv. cereb. et nerv. sympath.* Berne, 1839, p. 52.

sur des lapins, comme confirmatifs de l'opinion de Bichat, de Tiedemann, etc. : « *N. vago in inferiori et imâ colli parte irritato, motus ventriculi peristaltici eximii a cardâ vel etiam ab œsophagi extremitate inferiori ad partem pyloricam progrediuntur. Quam rem..... in cuniculo sæpissimè observavi.* »

Au milieu d'assertions aussi contradictoires, il n'y avait qu'un seul parti à prendre, celui de voir par soi-même, et surtout de voir souvent. Or, je ne crois point aller au-delà de la vérité en disant que sur plus de cinquante chiens, qui d'ailleurs étaient utilisés pour d'autres recherches, j'ai constaté les résultats qui suivent :

Après avoir ouvert le thorax et l'abdomen, j'ai irrité mécaniquement ou galvaniquement les cordons œsophagiens de la paire vague, d'abord séparés de l'œsophage, et sur un certain nombre de ces animaux les contractions les plus manifestes ont eu lieu dans les parois de l'estomac, non pas instantanément, mais au bout de cinq à six secondes. J'ai vu parfois cet organe se partager, pour ainsi dire, en deux portions, l'une pylorique, l'autre splénique, et sa coarctation être portée à un tel point qu'il était comme étranglé par son milieu, à l'aide d'un lien; les aliments comprimés sortaient par le pylore. Au contraire, sur d'autres chiens, les mouvements de l'estomac ont été difficiles à apercevoir ou même ont manqué complètement, quoique je fisse usage du même mode d'irritation (1). Profondément convaincu qu'en physiologie expérimentale l'inconstance des phénomènes tient surtout à ce qu'on ne se place pas toujours dans des conditions identiques, je m'appliquai à rechercher avec persévérance la cause des phénomènes contraires que j'avais observés, et je reconnus que si l'irritation mécanique ou galvanique des cordons

(1) J'ai déjà consigné ces résultats négatifs dans mon mémoire intitulé : *Rech. expér. sur les fonct. des faiscc. de la moelle épin. et des rac. spin., etc.*, 1841. A cette époque, je n'avais point encore songé à instituer l'expérience de manière à me rapprocher davantage de l'estomac.

œsophagiens, *durant la chimification*, provoque dans les parois stomacales les mouvements les plus intenses, ceux-ci, malgré l'irritation indiquée, sont souvent inappréciables *quand l'estomac est tout-à-fait vide*, rétracté sur lui-même, et en quelque sorte au repos.

Ce fait nous autorise donc à croire que la paire vague est loin d'être toujours chargée de la même quantité de force nerveuse motrice ; que celle-ci augmente pendant la digestion stomacale, et que, par conséquent, c'est surtout ce moment propice qu'il faut choisir pour expérimenter. Mais, de plus, cette remarque, qui a échappé aux expérimentateurs, peut servir à rendre compte des résultats opposés qu'ils ont obtenus, puisque les uns, sans y prendre garde, ont pu agir lors de l'état de vacuité de l'estomac, et les autres, pendant la réplétion et la réaction de l'organe, c'est-à-dire dans des conditions tout-à-fait différentes. Dans l'appréciation de ces différences, il ne faut pas non plus négliger la hauteur à laquelle les irritants ont été appliqués aux cordons nerveux ; car nul doute que les effets sont d'autant plus tranchés qu'on se rapproche davantage de l'estomac, pour agir sur les rameaux mêmes que la huitième paire lui envoie.

Il importe encore de ne pas confondre les contractions succédant à la stimulation des pneumo-gastriques, *avec les mouvements vermiculaires qui, après l'ouverture de l'abdomen, se manifestent dans l'estomac aussi bien que dans les intestins, par suite du contact de l'air* : ce ne sont plus que des mouvements gastriques de cette nature que l'on observe après la section des nerfs vagues, et ils s'expliquent par la persistance de l'influx nerveux dans les ramuscules terminaux de cette paire.

En résumé, nos expériences, en même temps qu'elles démontrent l'influence motrice de la huitième paire (1) sur l'estomac, font voir que les produits sont d'autant plus constants et mani-

(1) La huitième paire se compose, pour nous, du pneumo-gastrique et du spinal confondus en un seul tronc ; le spinal préside à lui seul aux

festes que l'excitation de ce nerf a eu lieu plus inférieurement, et que surtout ils ont été obtenus pendant la chymification.

Mais, puisque des rameaux du nerf grand sympathique se distribuent aussi à l'estomac, il reste ce problème d'une solution difficile : le grand sympathique est-il ou non étranger aux mouvements de ce viscère ? Les grands nerfs splanchniques et les ganglions semi-lunaires, telles sont les parties sur lesquelles il faut opérer pour résoudre cette question d'une manière approximative. On ne saurait évidemment songer à en faire la section ou l'excision, et par conséquent on ne peut que leur appliquer les irritants mécaniques, chimiques et galvaniques, afin d'en déduire ici une action nulle ou réelle sur l'estomac. Or, sur des chiens et des lapins, j'ai galvanisé ou mécaniquement excité, à bien des reprises différentes, les nerfs splanchniques, et quand cet organe était une fois immobile, je ne suis jamais parvenu à réveiller les moindres contractions ; mêmes résultats négatifs en agissant sur les ganglions semi-lunaires. Du reste, si Muller (1), en versant de la potasse sur ces ganglions, ou en galvanisant les nerfs splanchniques, a vu les mouvements de l'intestin s'accroître et prendre une grande vivacité, il n'a point dit avoir observé des effets analogues sur l'estomac.

De ces faits négatifs, nous concluons que les mouvements visibles de l'estomac pendant la chymification ne semblent en rien dépendre du grand sympathique. Celui-ci aurait-il au contraire quelque influence sur ces légers mouvements vermiculaires que, même après la section de la paire vague, on observe encore dans l'estomac soumis au contact de l'air ? Si je le suppose, j'avoue qu'ici toute démonstration directe me paraît impossible.

A. LONGET.

mouvements influencés par ce tronc nerveux. (Voir notre mém. intitulé . Recherches expérim. sur les fonctions des nerfs et des muscles du larynx, et sur l'influence du nerf accessoire de Willis dans la phonation, Paris, 1841.)

(1) *Physiol. du syst. nerv.*, trad. de Jourdan, t. I, p. 230, 530, 535.

PATHOLOGIE.

MALADIES MENTALES.

DE L'ÉTAT DÉSIGNÉ CHEZ LES ALIÉNÉS SOUS LE NOM
DE STUPIDITÉ;

PAR M. J. BAILLARGER,

Médecin de la deuxième section des aliénés de la Salpêtrière.

Georget a donné le nom de stupidité à un genre particulier de folie que Pinel confondait avec l'idiotisme, et qu'Esquirol avait indiqué comme une variété de la démence (démence aiguë).

La stupidité pour Georget est caractérisée par l'absence accidentelle de la manifestation de la pensée, soit que le malade n'ait pas d'idées, soit qu'il ne puisse les exprimer.

La suspension de l'intelligence, ou bien l'embarras, la confusion dans les idées, une sorte de défaillance d'esprit qui empêche de les rassembler, sont les symptômes qu'il a assignés à ce nouveau genre de folie.

M. Étoc, qui a publié en 1833 une très bonne Monographie sur ce sujet, reconnaît avec Georget que la stupidité a pour caractères principaux la suspension ou l'embarras de l'intelligence. « Les facultés intellectuelles, dit-il, sont affaiblies ou même entièrement suspendues; les impressions sont rarement perçues distinctement. La plupart des malades voient confusément les objets qui les entourent; l'ouïe est faible; les excitants les plus actifs appliqués sur la peau et portés sur les narines ne sont pas sentis ou causent à peine une légère sensation de chatouillement qui n'a rien de douloureux. Quelques uns n'ont plus d'idées;

chez d'autres elles arrivent en foule, mais vagues, confuses, comme à travers un nuage. Ils ne souffrent pas.

» La faculté de comparer les perceptions, le jugement est languissant ou aboli comme elle. Les uns ne se rendent pas compte de ce qui se passe autour d'eux; ils ne peuvent débrouiller leurs idées pour parler; d'autres ne pensent plus.

» La mémoire, qui reçoit aussi ses matériaux des perceptions, est obscure et affaiblie, etc. »

Tels sont les symptômes de la stupidité d'après M. Étoc. A part les détails, ce sont à peu près les mêmes qu'avait déjà indiqués Georget.

L'opinion de Georget et de M. Etoc, quant à l'état intellectuel des aliénés stupides, a été adoptée par plusieurs auteurs, et entre autres par M. Ferrus, qui définit la stupidité, « l'abolition ou plutôt la suspension rapide, apyrétique et curable de toutes les facultés cérébrales (1). »

M. Étoc n'admet point avec Georget que la stupidité soit un genre particulier de folie.

« Si la diminution ou la suspension accidentelle des facultés suffisait, dit-il, pour caractériser l'aliénation, il faudrait aussi faire entrer dans cette formule symptomatique la stupeur de la fièvre typhoïde, l'engourdissement, l'hébétude de l'apoplectique, l'insensibilité et l'immobilité du cataleptique. »

Tout cela est évident; la suspension ou l'affaiblissement de l'intelligence ne peuvent à eux seuls constituer la folie.

Qu'est-ce donc que la stupidité?

Pour résoudre cette question, M. Etoc a recherché de quelles lésions anatomiques pouvait dépendre cette suspension ou cet affaiblissement de l'exercice intellectuel.

Il a trouvé qu'ils étaient le résultat de l'œdème du cerveau.

Les symptômes de la stupidité, comme ceux de l'hydrocéphale, sont donc l'effet d'une compression mécanique. M. Étoc explique d'ailleurs très bien, par le mode différent de compression, pour-

(1) *Gazette des hôpitaux*, 1838. Leçons cliniques sur les maladies mentales.

quoi les symptômes de la stupidité et de l'hydrocéphale ne sont pas identiquement les mêmes.

Si l'œdème de la substance cérébrale n'avait été observé que chez des personnes saines d'esprit, il n'y aurait rien de plus à rechercher; mais c'est au contraire chez des aliénés qu'il a été rencontré.

Il restait dès lors à examiner ce que devenait le délire de ces malades; comment il était modifié par cette compression de la substance cérébrale. C'est ce qu'a fait M. Étoc en étudiant l'influence de la stupidité (c'est-à-dire de l'œdème du cerveau) sur le délire des aliénés. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Les symptômes présentent quelques variétés selon le genre d'aliénation avec lequel ils existent chez le même individu.

» Les maniaques agités deviennent calmes; leur délire continue, mais il est taciturne; ils murmurent lentement quelques mots incohérents.

» Chez les monomaniaques la stupidité ajoute encore à leur immobilité ordinaire, à leur indifférence pour les choses étrangères aux idées qui dominent dans leur pensée. Quelquefois leur attention paraît recouvrer la faculté de se fixer sur l'objet de leur délire; ils semblent faire des efforts pour rompre le lien qui arrête leur intelligence; ils laissent échapper quelques mots, et retombent dans leur inertie habituelle.

» Les hallucinations et les erreurs de jugement persistent, mais elles sont confuses et comme voilées; leur manifestation est moins évidente, etc. »

L'œdème du cerveau a donc chez les aliénés les mêmes effets que chez les sujets sains d'esprit. Dans les deux cas, il suspend ou affaiblit l'exercice intellectuel; il rend les perceptions moins nettes, mais il ne fait rien de plus.

La conséquence tirée de tout ce qui précède par M. Étoc est la suivante :

La stupidité n'ayant pour effets que la suspension ou l'embarras des idées ne peut être regardée comme un genre particulier de

folie. Ce n'est donc qu'une complication, ou, si l'on veut, « un accident qui, comme la paralysie, peut s'ajouter à la folie et à toute autre maladie; mais ce n'est point une partie intégrante du groupe de symptômes appelé aliénation mentale. »

Mais cet accident peut compliquer les diverses variétés de monomanie ou de manie, d'où cette autre conséquence :

Que le délire des aliénés stupides n'a aucun caractère qui lui soit propre, et qu'il peut et doit présenter, chez les différents malades, les caractères les plus opposés. »

Tel est en résumé l'état de la question.

Les observations que j'ai recueillies ne me permettent point d'adopter l'opinion de Georget, de M. Étoc et de M. Ferrus, quant à l'état intellectuel des aliénés pendant la durée de la stupidité.

Je n'ai rencontré aucun malade chez lequel l'intelligence ait été suspendue.

Chez tous ceux que j'ai interrogés, l'exercice intellectuel avait continué malgré l'embarras des idées, et le délire offrait constamment les mêmes caractères.

Chez tous l'obscurité des perceptions était devenue la source d'illusions nombreuses, et bientôt d'un état spécial, qui ne peut être comparé ni à la manie ni à la monomanie, et qui offre au contraire beaucoup d'analogie avec les rêves, etc.

Avant d'examiner avec détail ces différents points, je crois devoir citer les faits que j'ai observés.

OBSERVATION PREMIÈRE.

Tentatives de suicide. — Délire mélancolique. — Hallucinations de la vue, de l'ouïe et du toucher. — Transformation générale des impressions externes. — Existence dans un monde complètement imaginaire. — Apparences de stupidité au plus haut degré. — Guéris en après trois mois.

M. B., âgé de vingt-cinq ans, chef de bureau dans une administration, fut amené à Charenton le 12 août 1833.

Ce jeune homme avait déjà eu antérieurement deux accès de folie, l'un à quinze ans, l'autre à vingt-deux ans. Le premier avait duré six semaines, le second quinze jours seulement.

Il résulte des renseignements donnés par la famille que M. B. entré à peine en convalescence d'une fièvre intermittente, qui s'était prolongée pendant six semaines, lorsque ce troisième accès a éclaté tout-à-coup, sans cause connue, après quelques jours d'une céphalalgie très forte. Les symptômes du début ont, dit-on, été ceux d'une fièvre cérébrale; il y a eu des convulsions qui sont revenues à plusieurs reprises pendant trois semaines. Le malade était dominé par des idées de suicide. Il a essayé de se frapper avec des instruments tranchants, de se précipiter par la fenêtre; il a avalé un sou, espérant ainsi se donner la mort, mais cette tentative n'a été suivie d'aucun accident.

On a pratiqué plusieurs saignées, fait des applications de sangsues et donné des bains. Ce traitement n'a produit aucune amélioration.

Le malade à son entrée à la maison de Charanton est dans l'état suivant :

Le teint est pâle, les yeux fixes, largement ouverts, ordinairement tournés vers la terre. La physionomie a perdu toute expression et dénote une profonde hébétude. M. B. passe sa journée assis à la même place, dans un état complet de mutisme; il paraît étranger à tout ce qui l'entoure. Quand on l'interroge, il faut parler haut et répéter plusieurs fois les questions pour obtenir quelque monosyllabe prononcé lentement et à voix basse. Quand on veut le faire promener, il semble qu'il craigne de tomber; il se retient aux poteaux, aux murs, aux personnes qui sont près de lui; sa démarche est d'ailleurs très lente. La seule preuve d'activité qu'il donne est la résistance qu'il oppose quand on le conduit au bain. Souvent aussi dans la journée il regagne son lit et se couche.

La mémoire paraît complètement abolie. La stupeur du malade est poussée à ce point qu'on est obligé de le faire manger; la malpropreté est d'ailleurs si grande, qu'il a fallu substituer aux vêtements ordinaires la longue blouse de toile *des gâteux*.

La sensibilité est obtuse, mais persiste. Le sommeil est prolongé, l'appétit très grand.

Peu de temps après l'entrée, M. Esquirol fit mettre un large vésicatoire à la nuque. Bientôt M. B... se plaignit du mal que ce vésicatoire lui faisait, et dès ce moment il commença à aller un peu mieux. Ses réponses sont plus longues, sa voix plus forte; il dit qu'il ne peut débrouiller ses idées, qu'il a quelque chose qui le gêne. La physionomie conserve d'ailleurs son caractère d'hébétude; la malpropreté est toujours la même. Parfois le malade rit tout-à-coup aux éclats en regardant un aliéné vêtu comme lui d'une longue blouse de toile, etc.

Le 15 octobre, le mieux devient plus tranché. M. B... est propre, on lui rend ses vêtements. On apprend qu'il est musicien; on l'engage à reprendre son violon, et, quoique l'intelligence soit encore très embarrassée, il obéit, et fait dès lors, chaque jour, de la musique pendant plusieurs heures.

Je le quittai dans cet état aux premiers jours de novembre, et quand je le revis au mois de décembre, il était complètement guéri.

Au lieu de l'aliéné stupide que j'avais laissé, je retrouvai un jeune homme d'une physionomie ouverte et animée, d'une instruction solide et variée. Je tenais beaucoup à savoir quel avait été l'état intellectuel pendant les trois mois d'hébétude et de stupeur. Sous ce rapport, je ne pouvais m'adresser à un malade plus intelligent ni plus capable d'analyser ses impressions et d'en rendre compte. Je l'amenai à me parler de ce sujet, et j'en obtins sans peine les détails qui suivent.

L'état dans lequel M. B... est resté pendant trois mois ne peut mieux être comparé qu'à un long rêve. Autour de lui, dit-il, tout s'était transformé. Il croyait à une sorte d'anéantissement général. La terre tremblait et s'entr'ouvrait sous ses pas; il se voyait à chaque instant sur le point d'être englouti dans des abîmes sans fond. Quand il se retenait aux personnes qui étaient près de lui, c'est qu'il voulait les empêcher de tomber dans les

précipices qui ressemblaient à des cratères de volcans. M. B... prenait la salle des bains de Charenton pour l'enfer, et les baignoires pour des *barques*. Il croyait que tous ceux qui étaient avec lui se noyaient. Il lui semblait, depuis qu'il avait été saigné, que son sang n'avait pas cessé de couler dans la terre. Le vésicatoire qu'on lui avait mis à la nuque était devenu pour lui la marque des forçats, et il se croyait à jamais déshonoré par ce signe d'infamie. Il ne pouvait s'expliquer ce qu'étaient ces personnages bizarres dont il était entouré ; il avait fini par voir en eux des morts ressuscités. Il apercevait son frère au milieu des supplices ; il entendait sans cesse les cris de ses parents qu'on égorgeait et qui imploraient son secours ; il distinguait surtout la voix de son oncle, son bienfaiteur ; chaque cri était pour lui comme un coup de poignard. Des détonations d'armes à feu éclataient de tous côtés ; des balles traversaient son corps sans le blesser et allaient tuer d'autres personnes. Dans son esprit tout était chaos, confusion, bouleversement. Il ne distinguait plus les jours et les nuits ; les mois lui semblaient des années, etc. ; il s'accusait d'ailleurs de tout le mal qui se faisait, et c'est pour cela qu'au début il a tenté plusieurs fois de se tuer. Plus il souffrait, plus il était content, car il regardait ses souffrances comme une juste expiation de ses crimes. Lorsqu'il commençait à aller mieux, une lettre qu'il reçut de son frère lui fit, dit-il, beaucoup de bien en le ramenant à des idées plus justes sur sa position.

OBSERVATION DEUXIÈME.

Tentative de suicide, — Délire mélancolique. — Hallucinations. — Transformation générale des impressions externes. — Existence dans un monde complètement imaginaire. — Apparence de stupidité au plus haut degré. — Guérison après trois mois.

B..., âgée de vingt-trois ans, fille publique, est entrée à la Salpêtrière le 17 juillet 1838, dans le service de M. Pariset. On n'a pu se procurer aucun renseignement sur cette malade. Quand je

la vis un mois après son entrée, j'appris qu'elle était arrivée à l'hospice dans un état d'apathie stupide des plus prononcés, qu'elle avait constamment gardé le lit. Elle semblait ne pouvoir se tenir sur ses jambes, et dès qu'on la faisait lever elle se couchait par terre.

Le 22 août elle offrait les symptômes suivants :

B... est couchée sur le dos et dans un état complet d'immobilité; elle ne répond à aucune question. Sa physionomie a perdu toute expression; ses yeux sont fixes, sa bouche entr'ouverte, ses lèvres pendantes; des mouches se posent à l'entrée de ses narines, sur ses lèvres, sur ses yeux, elle ne fait aucun mouvement pour les chasser. On peut pincer son bras, le piquer avec des épingles, sans qu'elle cherche à le retirer, sans que sa physionomie exprime aucune douleur; c'est avec peine qu'on parvient à la faire manger. La peau n'est pas chaude; le pouls bat 68 pulsations par minute. Il y a par le vagin un écoulement assez abondant, fétide, et qui tache le linge en jaune. Les urines et les matières fécales sont rendues involontairement.

Bientôt on a pu faire lever la malade; mais elle passait sa journée assise et dans une immobilité presque complète. Si on voulait la forcer à marcher, elle se rendait à pas lents dans la cour, et s'y couchait; elle ne prenait d'ailleurs aucun soin de propreté; il fallait toujours la faire manger.

Deux larges vésicatoires avaient été appliqués aux cuisses et étaient entretenus avec soin; on avait fait des frictions avec l'huile de croton, et administré le calomel à plusieurs reprises.

B. semblait parfois être un peu mieux; on la surprenait pleurant. Un jour elle put me donner quelques détails sur son état. Sa tête, me dit-elle, était pleine de bruits de cloches, de tambours. Elle me faisait signe, en passant la main sur son cou, qu'il faudrait la tuer pour la délivrer de ses douleurs.

Le 12 septembre, il se fit chez la malade un changement remarquable: elle sortit de son état d'immobilité et de mutisme,

mais pour tomber dans une sorte de délire enfantin ; elle appelle le médecin son petit papa , et la surveillante sa petite maman noire. Moi je sais danser, dit-elle ; je porterai un poids de cent livres, etc. , tout cela comme le dirait un enfant. La physionomie a d'ailleurs toujours son caractère d'hébétude , la sensibilité est obtuse , la malpropreté aussi grande , l'écoulement vaginal est devenu plus abondant.

Ce délire ne parut être qu'une courte transition pour arriver à la guérison ; bientôt en effet cette fille devint propre et commença à travailler ; la sensibilité était revenue. On avait continué les vésicatoires et les purgatifs.

La convalescence se confirma de plus en plus ; les règles, supprimées depuis un an , reparurent le 1^{er} décembre, et coulèrent bien ; on put dès lors regarder la guérison comme complète.

B... n'a pu me dire d'une manière précise ce qui l'avait rendue malade ; elle m'a seulement appris qu'elle était sortie de l'hospice des Vénériens le 3 juillet , après y avoir subi un long traitement mercuriel. Quant à ce qu'elle avait éprouvé pendant l'état d'insensibilité et de stupeur dont elle était sortie , voici les détails que j'obtins : elle ne savait point où elle était et ne reconnaissait personne ; pendant longtemps elle a cru être *au Jardin des Plantes au milieu des animaux*. Ainsi qu'elle me l'avait dit un jour, sa tête était pleine de bruits ; elle entendait des cloches, des tambours , des voix confuses ; tout cela la faisait beaucoup souffrir. Elle a constamment été préoccupée par des idées de suicide. Elle a voulu un jour se frapper avec un couteau , et a tenté de se laisser mourir de faim , etc. Elle ne sentait rien quand on la pinçait , excepté dans les derniers temps.

OBSERVATION TROISIÈME.

Plusieurs tentatives de suicide. — Délire mélancolique. — Hallucinations. — Transformation générale des impressions externes. — Existence dans un monde imaginaire. — Apparences de stupidité. — Guérison après cinq mois.

D..., âgée de trente-cinq ans, mariée, mère de trois enfants, dont le plus jeune a trois ans, est entrée à la Salpêtrière, le 14 juin 1842, dans le service de M. Mitivié.

Voici les renseignements donnés par le mari sur les causes présumées et le début de la maladie.

D... a toujours été sujette aux migraines; ses règles coulaient peu, et pendant un jour ou deux seulement. Depuis un an un grand changement s'est fait sous ce rapport. Les règles continuent pendant quatre à cinq jours, et sont si abondantes qu'elles constituent des espèces de pertes. Le sommeil depuis six mois est souvent agité; la malade fait des rêves effrayants; elle se réveille en sursaut, et réveille elle-même son mari pour s'assurer qu'il n'est pas mort. Cette femme prend chaque jour, depuis trois mois, une tasse de café noir à peine sucré, ce qu'elle ne faisait point auparavant; elle a d'ailleurs des inquiétudes et quelques chagrins.

Le 2 juin au matin les règles paraissent; dans la journée on remet à la malade une lettre cachetée de noir; elle croit qu'on lui annonce la mort de son enfant, et ressent une impression très vive. Cependant cette lettre ne contenait aucune nouvelle fâcheuse; les règles continuent à couler; le lendemain, commencement du délire. Ce délire est d'abord partiel et sans agitation. Le troisième jour il augmente beaucoup. D... se frappe de plusieurs coups de canif au cou et à l'estomac. Laisée seule un instant, elle se précipite par la fenêtre du premier étage, et ne se fait aucune blessure grave. La nature des idées explique ces tentatives de suicide. On entend dire à la malade qu'on va murer les portes et les fenêtres, et la laisser mourir de faim dans

la maison ; elle s'attend à être jugée pour les crimes qu'elle a commis , à être dévorée par des chiens et coupée par morceaux ; elle voit des instruments de supplice dans les échafaudages d'une maison voisine de la sienne ; elle veut empêcher son mari et ses enfants de manger , parce que tous les mets sont empoisonnés , elle-même refuse de rien prendre : depuis vingt-trois jours qu'elle est malade , elle n'a mangé que deux potages.

Le traitement a consisté en quelques bains et une saignée du bras assez forte , faite dans les premiers jours.

Voici quels étaient les symptômes au moment de l'entrée à l'hospice.

La figure est pâle , les yeux fixes , tournés vers la terre. La physionomie a une légère expression de tristesse et d'hébétude. Les traits ne sont point contractés , mais ils sont immobiles. La malade ne fait aucun mouvement ; elle passe sa journée assise à la même place. Si on la fait lever , elle reste indéfiniment debout , et ne se rassied point d'elle-même. Quand on l'interroge , elle semble ne pas entendre ; elle ne fait aucune attention à ce qu'on lui dit. Si on parle haut , et qu'on répète plusieurs fois les questions , on obtient quelquefois un mot prononcé lentement et à voix basse. D... ne mange pas seule , et on ne parvient qu'avec peine à lui faire prendre chaque jour un ou deux potages. La sensibilité est obtuse , mais persiste. Le pouls est petit , filiforme , à peine perceptible ; il y a 100 pulsations par minute. Constipation.

Après quelques jours , l'haleine devint fétide. A la constipation succède une diarrhée assez forte. Il y a un peu de chaleur à la peau. D... s'écorche la figure et surtout les oreilles , et on est obligé de lui mettre la camisole de force pour l'en empêcher. Elle n'a d'ailleurs aucun soin de propreté ; ses vêtements sont salis par les urines et les matières fécales. La stupeur semble augmenter. Je surprends quelquefois la malade debout , immobile , les yeux largement ouverts et fixes. Elle paraît complètement étrangère à tout ce qui se passe autour d'elle. On lui parle,

on la secoue , on la pince , on ne peut rien en obtenir. Elle est comme absorbée dans une sorte d'extase ; mais sa physionomie n'offre aucune expression.

Pour traitement, large vésicatoire à l'un des bras , quelques purgatifs.

Dans les premiers jours de juillet , M. Mitivié eut plusieurs fois recours à la douche. La malade la supportait difficilement ; elle semblait souffrir ; mais on ne put obtenir d'elle un seul mot ; elle ne poussa pas un cri.

Le 15 juillet , on commence à observer un peu de mieux. D... ne gâte plus ; elle mange seule. On parvient même à lui faire faire quelques points de couture. D'ailleurs, le mutisme est presque aussi complet.

1^{er} août. Le mieux augmente. D... cause un peu ; ses réponses sont lentes et brèves. Elle ne sait où elle est. Elle prétend qu'il n'y a pas de jours et de nuits , que les personnes qui l'entourent ne sont pas des malades. Elle reçoit la visite de ses enfants , et verse quelques larmes en les regardant ; d'ailleurs , elle ne les embrasse point et ne leur dit pas un mot.

15 août. Travaille toute la journée , se tient bien. La figure reprend de l'expression ; mais la malade ne parle que très peu. Elle croit être en prison et entourée de condamnés. Elle dit que c'est une femme qui lui a donné à boire du lait de truie qui l'a perdue ; que son mari n'est pas coupable , qu'elle seule a fait tout le mal , etc.

1^{er} octobre. Depuis huit jours , rhumatisme qui a parcouru presque toutes les articulations des membres. L'état moral n'est pas modifié.

15 octobre. Le rhumatisme articulaire a cessé. La malade se lève , travaille , répond à peine , et a toujours les mêmes idées.

1^{er} novembre. Après une absence de dix jours, je retrouve D... complètement guérie. Il s'est opéré dans la physionomie un changement remarquable, et qui frappe tous ceux qui entourent la malade. Les traits sont animés et ont une expression plutôt

gaie que triste. D... s'étonne de la métamorphose qui s'est opérée en elle, et reconnaît qu'elle était dans le délire. Voici les détails qu'elle me donne sur l'état de son intelligence pendant la maladie.

Tous les objets qui l'entouraient lui apparaissaient avec les formes les plus bizarres; elle voyait les figures noires ou jaunes. Tout cela lui semblait si étrange, qu'elle croyait ne plus être en France, mais dans un pays étranger très éloigné, *comme le pays des nègres*. Elle prenait la salle où elle était pour une prison, les malades pour des prisonniers, les médecins pour des geôliers. Elle n'a point reconnu ses parents quand ils sont venus la visiter. Il lui semblait que son lit était bien au-dessous du niveau des autres, dans une espèce de creux. Elle voyait à côté de son lit comme une ombre, un fantôme. Elle ne distinguait point les jours et les nuits, et affirme *qu'elle n'a pas dormi* pendant tout le temps qu'a duré sa maladie. Elle a vu une fois un des arbres de la cour qui brûlait; il y avait une grande flamme; elle eût voulu se lever, mais elle était comme enchaînée dans son lit. Elle entendait à côté d'elle le bruit d'une mécanique, avec laquelle on faisait sauter ses enfants pour les faire souffrir (peut-être le bruit que font les machines à vapeur du chemin de fer d'Orléans qu'on entend dans la salle au passage de chaque convoi). Une voix lui répétait qu'elle était une malheureuse, qu'elle devrait être dans son ménage. Elle ne peut d'ailleurs expliquer pourquoi elle ne répondait pas, pourquoi elle restait inerte et ne voulait pas manger. Elle n'entendait pas ou entendait mal ce qu'on lui disait; elle était comme imbécile. Elle s'est reconnue peu à peu. Quand elle a vu les choses plus nettement, elle s'est aperçue de l'extrême propreté de la salle, des soins qu'on prenait des malades, et cela lui a fait penser qu'elle ne devait pas être dans une prison, etc.

Les règles sont revenues le 5 novembre; mais elles ont cessé le même jour.

Aujourd'hui 25 novembre, le rhumatisme a reparu et occupe

plusieurs articulations. L'état moral est d'ailleurs excellent, et D... n'attend pour sortir que la cessation complète de son rhumatisme.

OBSERVATION QUATRIÈME.

Délire mélancolique. — Tentative de suicide. — Hallucinations. — Transformation générale des impressions externes. — Existence dans un monde complètement imaginaire. — Embarras intellectuel. — Sorte de rêvasserie. — Apparences de stupidité. — Guérison après dix-huit jours.

Mademoiselle R... , âgée de trente ans, religieuse novice, entrée à la Salpêtrière le 12 juillet 1842, dans le service de M. Mitivié.

Voici les renseignements que la malade elle-même m'a donnés, après sa guérison, sur ce qui avait précédé et accompagné le développement du délire.

Depuis l'enfance, hémorrhagies nasales revenant toutes les trois semaines environ; elles s'annonçaient par des douleurs sus-orbitaires et des étourdissements qui cessaient avec l'écoulement du sang.

A l'âge de huit ou neuf ans, convulsions pendant deux jours à la suite d'une vive frayeur.

La menstruation s'est établie à dix-huit ans; elle a toujours été irrégulière et accompagnée de migraines. Depuis trois ans, les règles vont mieux; mais les migraines ont continué.

Il y a sept ou huit mois, mademoiselle R... a été placée, comme garde-malade, auprès d'un vieillard de quatre-vingt-deux ans, dont l'intelligence est affaiblie, et qui a des attaques de nerfs. Son sommeil a été souvent troublé; il est devenu moins long et agité par des rêves. De tout temps d'ailleurs, lorsqu'elle avait ses migraines, elle rêvait beaucoup et parlait haut la nuit. Pendant le carême, elle est obligée de jeûner, et sa santé s'altère. Les hémorrhagies nasales se suppriment et n'ont plus reparu depuis six mois. Le matin, au lever, étourdisse-

ments très forts , mais qui ne sont plus suivis et terminés par l'écoulement du sang.

Le 7 juillet , contrariété assez vive , et suppression brusque des règles , qui avaient paru depuis le matin. Mademoiselle R... se rend à la campagne le jour même , mais très souffrante de la tête , très abattue. Arrivée , elle reconnaît à peine les lieux qu'elle a habités , les objets qu'elle a rangés elle-même. Elle est tout étourdie. Dans la nuit , insomnie , malaise , vomissements. Le lendemain matin , délire. La malade se lève , mais elle ne sait plus où elle est ; elle n'a qu'incomplètement conscience de ce qui l'entoure. Elle sort sans prévenir personne , marche sans savoir où elle va , sans remarquer aucun des objets qu'elle rencontre. Elle fait ainsi quatre lieues , et se trouve à Versailles. Elle s'y reconnaît , mais tout est changé autour d'elle. Il lui semble voir la famille royale dans une voiture ; elle se met à genoux , etc.

Cependant des personnes envoyées après elle la rejoignent et la conduisent à l'hôpital Saint-Antoine , qu'elle a habitée et dont elle connaît les religieuses. Elle y reste trois jours dans un état complet de stupeur , ne répondant à aucune question , refusant de manger , ne reconnaissant plus les sœurs. On se décide à l'envoyer à la Salpêtrière. A son entrée , je la trouve dans l'état suivant.

Mademoiselle R... est debout , immobile ; sa physionomie offre un mélange d'hébétude et de tristesse ; les yeux sont largement ouverts et souvent fixes. J'essaie en vain d'obtenir quelques mots. On dirait que la malade ne m'entend pas ou qu'elle ne comprend pas mes questions. Elle refuse de manger. Souvent elle se dirige lentement et comme machinalement vers la porte ; on la ramène à son lit , et un instant après elle recommence. Elle semble d'ailleurs ne faire nulle attention à ce qui se passe autour d'elle.

13 juillet. La malade , pendant la nuit , s'est levée plusieurs fois , comme pour s'en aller. Il a fallu que la veilleuse la fit re-

coucher. Ce matin M. Mitivié obtient quelques réponses, mais brèves, lentes, décousues et souvent interrompues par des intervalles de silence. Si on cesse d'interroger mademoiselle R., elle retombe dans son calme apathique. Ses yeux s'arrêtent tantôt sur un point, tantôt sur un autre; alors il lui arrive de prononcer un mot qui n'a aucun rapport avec ce qu'on lui a dit. Il semble une personne qui rêve. De nouvelles questions tirent la malade de cet état et fixent de nouveau un peu son attention; elle essaie alors d'expliquer ce qui a précédé son entrée, et ne peut y parvenir. Il est évident qu'elle fait des efforts, qu'elle cherche, mais ses idées lui échappent. La voix est sourde. Il y a un peu d'hésitation et même d'embarras dans la prononciation.

15 juillet. Légère amélioration. La malade répète parfois une partie de la question qu'on lui fait comme pour mieux la comprendre, puis elle répond lentement, brièvement, à voix basse. Il faut la stimuler très fortement pour obtenir quelques mots; elle ne mange que très peu et par contrainte; insomnie, pas de fièvre, ventre libre.

18 juillet. Le mieux est plus prononcé. Mademoiselle R... commence à travailler; elle mange seule. Les réponses sont plus longues, quoique toujours faites lentement et à voix basse. Un peu de sommeil.

20 juillet. Les règles ont paru hier; la malade semble moins bien; elle continue cependant à travailler.

25 juillet. Après avoir duré trois jours, les règles ont cessé. Depuis le 22, il s'est fait un changement remarquable; mademoiselle R... parle longuement et avec facilité; sa physionomie s'est animée, ses idées sont nettes. On n'a plus besoin de l'interroger, c'est elle qui va au-devant des questions. Hier elle a reçu la visite des sœurs de l'hospice Saint-Antoine, et cette visite, dit-elle, lui a fait grand bien en remettant de l'ordre dans ses idées. Dès ce moment la guérison est complète.

Le traitement a consisté dans des bains, une douche, le travail, etc.

Voici les détails que mademoiselle R. m'a donnés sur son état intellectuel pendant sa maladie.

Elle ignorait complètement qu'elle fût dans un hospice ; elle prenait les femmes qui l'entouraient pour des soldats déguisés. Quand on l'a conduite au bain , où étaient déjà d'autres malades , elle a essayé de se noyer pour échapper aux violences de ces prétendus soldats ; elle ne voyait que des figures hideuses et menaçantes ; *on eût dit que tout le monde était ivre*. Elle croyait que Paris était à feu et à sang , et qu'on avait égorgé toutes les religieuses ; elle s'attendait elle-même à chaque instant à être sacrifiée ; elle voyait sur le plancher des trappes qui recouvraient un vaste souterrain dans lequel elle craignait de tomber. Le bruit qu'on faisait en frottant le parquet était devenu pour elle celui d'une scie avec laquelle on travaillait pour faire écrouler la maison ; elle redoutait de voir éclater un vaste incendie. De tout ce qu'elle entendait , il ne ressortait pour elle que ces phrases : Il faut la tuer , la brûler , etc. Elle avait continuellement un fort bourdonnement d'oreilles qui l'empêchait de distinguer ce qu'on lui disait ; on l'interrogeait à voix basse sur toute sa vie , et elle répondait ; elle refusait de manger parce qu'elle avait peur d'être empoisonnée , etc.

Parfois mademoiselle R... entrevoyait comme une courte lueur. Il lui semblait qu'elle allait se reconnaître et sortir de cet état si pénible , mais elle retombait bientôt dans la stupeur ; elle *avait comme un bandeau sur les yeux* ; elle se les frottait et les ouvrait très grands pour dissiper le nuage , mais elle ne pouvait y parvenir et n'y voyait pas plus distinctement. Pendant tout le temps de sa maladie elle se demandait : où suis-je?... qu'est-ce que tout cela veut dire?...

La malade assure que sa guérison est due à la douche d'eau froide que M. Mitivié lui a donnée le 17 juillet. L'impression a été si vive qu'elle lui a fait jeter un cri. Jusque là , en effet , malgré les terreurs qui l'assiégeaient , elle n'avait pu crier. C'est de ce moment que date son réveil : depuis lors elle s'est peu à peu

reconnue, et quelques jours après elle était complètement guérie.

Mademoiselle R... caractérise d'ailleurs très nettement l'état dont elle est sortie ; elle ne peut, dit-elle, mieux le comparer qu'à un mauvais rêve.

OBSERVATION CINQUIÈME.

Délire mélancolique. — Tentatives de suicide. — Hallucinations. — Transformation des impressions externes. — Existence dans un monde imaginaire. — Apparences de stupidité. — Guérison le treizième jour.

L..., âgée de vingt-deux ans, est accouchée, pour la première fois, le 11 mai 1842. Surprise dans la rue par les douleurs, elle est obligée d'entrer chez un marchand de vin, et accouche quelques heures après. Le lendemain, on la transporte, non chez elle, mais chez son beau-frère, dont la demeure était plus proche. Cette circonstance a vivement contrarié la malade, à cause de l'embarras qu'elle donnait à sa famille et du dérangement qu'elle lui causait. Elle voulait nourrir son enfant, mais le lait ne montait pas, et la succion s'opérait très difficilement : tout cela ajoute encore à son chagrin. Elle paraît très ennuyée et ne parle que du désir qu'elle a de retourner chez elle. Le neuvième jour elle se fâche d'une plaisanterie très innocente de son mari. Le lendemain au matin, dixième jour après l'accouchement, on trouve cette femme dans le délire ; elle se frappe la tête contre les murs pour se tuer ; elle veut tuer sa petite fille, qu'on est obligé de lui enlever. Les lochies s'arrêtent ; on fait une application de sangsues aux cuisses.

Le quatrième jour, depuis le début du délire, les lochies reparaissent un peu. La malade est conduite à l'hôpital Beaujon, où elle reste trois jours. Sa cousine, qui l'a visitée le lendemain, et qui donne les renseignements, dit qu'elle était dans un état complet de stupeur, et qu'elle n'avait pu s'en faire reconnaître ni en obtenir un mot. L... était immobile et paraissait indiffé-

rente à tout ce qui se passait autour d'elle. Les sœurs de l'hospice ne parvenaient qu'avec beaucoup de peine à lui faire prendre un peu de bouillon. Le 25 mai, elle est transférée à la Salpêtrière, où je la vois à son entrée.

La malade est pâle, ses yeux sont fixes, sa physionomie exprime une sorte d'hébétude ; elle ne répond à aucune question, paraît étrangère à ce qui l'entoure et refuse de rien prendre.

Les seins sont assez gros, le ventre sensible à la pression ; diarrhée, selles involontaires. La malade a ses règles ; le sang dont le linge est taché est très rouge et ne ressemble point aux lochies ; pas de chaleur à la peau ; pouls régulier, à 64.

29 mai. Même état ; les règles se sont arrêtées ; la diarrhée a cessé (1). La malade est propre ; elle consent à boire. *Hier, après avoir refusé la tisane qu'on lui offrait, elle s'est levée, et a pris elle-même un verre d'eau pure qu'elle a bu. On ne peut d'ailleurs obtenir un mot. Les yeux sont fixes et largement ouverts.*

31 mai. Depuis deux jours L... prend des potages ; elle commence à répondre ; elle se rappelle être accouchée d'une fille ; elle regarde tout d'un air étonné ; elle demande où elle est, depuis quand et comment elle y a été amenée ; elle pleure et se plaint qu'on l'appelle voleuse ; elle prétend elle-même avoir été

(1) La malade avait ses règles, et les selles étaient involontaires. Les règles ont cessé, et aussi avec elles l'excrétion involontaire des matières fécales. Il n'y a sans doute ici qu'une simple coïncidence ; cependant je dois dire ce que j'ai observé chez quelques aliénées paralytiques au premier et au second degré. Il arrive parfois que ces malades ne gâtent qu'à l'époque menstruelle ; elles sont propres pendant tout le mois et ne deviennent gâteuses que pendant la durée des règles. Ce fait peut s'expliquer ou par une aggravation de paralysie, ou par la congestion qui peut-être se fait jusqu'à un certain point sur le rectum en même temps que sur l'utérus. Quelques faits me porteraient même à penser que chez les aliénées en général la constipation est moins forte pendant l'écoulement menstruel.

volée ; elle a vu distribuer ses effets aux personnes de la salle. Toutes les femmes qui l'entourent portent ses robes et ses mouchoirs. Ces détails sont d'ailleurs obtenus avec beaucoup de peine. La malade cherche , hésite ; elle ne répond que très lentement.

1^{er} juin. Les souvenirs reviennent peu à peu. L... se rappelle son séjour à l'hôpital Beaujon ; mais comment y a-t-elle été conduite , combien de temps y est-elle restée ? elle n'en sait rien. Son étonnement pour tout ce qui l'entoure est le même. Elle regarde dans la cour des malades agitées , et me demande ce que sont ces femmes qui font *des orgies*. Elle continue à pleurer , parce qu'elle croit qu'on lui a tout volé et que les autres femmes portent ses robes.

2 juin. La mémoire revient , la figure s'anime ; L... se reconnaît ; elle commence à sourire ; elle apprécie qu'elle est dans un hospice et qu'on ne lui a rien volé. *Mes yeux* , dit-elle , *ne sont plus comme avant*.

4 juin. Les règles ont reparu hier , et coulent assez bien. La malade va de mieux en mieux ; elle commence à travailler ; elle est plutôt gaie que triste ; la physionomie a repris son expression ordinaire.

7 juin. Les idées sont parfaitement nettes , la mémoire sûre. La guérison est entière.

Le traitement a consisté en quelques laxatifs.

La malade avant sa sortie m'a donné sur ce qu'elle avait éprouvé les détails suivants :

Au début , elle a eu conscience de l'état dans lequel elle tombait ; elle s'est sentie devenir comme imbécile , comme anéantie. Bientôt tout s'est transformé autour d'elle ; *ses yeux étaient comme brouillés* , et tout lui apparaissait avec un aspect bizarre. Elle n'a point reconnu sa cousine qui l'a visitée à Beaujon ; elle croyait être dans une maison de prostitution ; sa tête était remplie de bruits ; elle entendait des voix confuses ; elle ne distinguait rien , ou bien c'étaient toujours des injures ; elle voyait devant elle ses parents morts ; les objets de la salle ne lui apparaissaient pas

comme ils sont réellement. Pendant les premiers jours il lui a semblé qu'elle avait sur la poitrine quelqu'un qui l'étouffait; elle avait la bouche mauvaise, trouvait tout amer, et sentait des odeurs fétides; elle craignait que ses boissons ne fussent empoisonnées; elle ne savait ce qu'elle faisait; elle se serait frappée elle-même et aurait frappé les autres sans le vouloir, etc.

OBSERVATION SIXIÈME.

Délire mélancolique. — Existence dans un monde imaginaire. — Apparences de stupidité. — Guérison après huit mois par des accès de fièvre intermittente.

M. R... , capitaine d'infanterie, âgé de trente-six ans, entré à la maison de Charenton le 8 juin 1832.

Ce malade, d'un tempérament éminemment sanguin et d'une constitution très forte, avait toujours joui d'une excellente santé, lorsque, il y a trois ans, il supprima un flux hémorrhoidal abondant, à l'aide de lotions froides. A la suite de cette suppression, il est survenu un tremblement dans les mains, qui n'a plus cessé depuis.

Il y a trois mois, M. R... , pendant une marche, quitte tout-à-coup son régiment, et s'enfonce dans les bois. On put le rejoindre, et on s'aperçut que sa tête était dérangée. On le conduisit à l'hospice de Besançon, où il est resté depuis lors dans un état de stupeur et d'apathie tel, qu'on ne pouvait obtenir de lui un seul mot. Il n'avait aucun soin de propreté.

Amené à Charenton, M. R... présente les mêmes symptômes; sa physionomie est sans expression; il passe toute sa journée assis sur un banc, la tête appuyée sur une table. On ne l'entend jamais dire un mot. Si on l'interroge, il répond lentement, avec peine, et on constate un embarras évident dans la prononciation. L'intelligence paraît très affaiblie. M. R... ne se rappelle pas avoir été militaire; il ne sait où il est, ni depuis combien de temps. Il reste indifférent à tout ce qui se passe autour de lui. La malpropreté est extrême, et force de substituer aux vête-

ments ordinaires la blouse de toile des gâteaux. D'ailleurs, le malade mange et dort beaucoup.

Pour traitement, ventouses scarifiées à la nuque; plus tard, large vésicatoire sur la même partie, sangsues au siège, bains.

Vers le 15 septembre, M. R... fut pris de fièvre; il cessa de manger. La figure était pâle, terreuse; les lèvres couvertes d'une éruption. Le troisième jour de cet état, le malade fut transféré à l'infirmerie. On put alors constater des accès bien caractérisés de fièvre intermittente; ces accès se renouvelèrent deux fois avec un jour d'intervalle; puis ils revinrent trois ou quatre fois d'une manière irrégulière. Ils cessèrent spontanément sans qu'on eût donné de sulfate de quinine.

La stupeur avait disparu; M. R... répondait nettement aux questions qu'on lui faisait; il commençait à comprendre sa position.—On lui rendit ses vêtements.—Le mieux augmenta dans le mois d'octobre, et le 15 novembre le malade passa aux convalescents. L'embarras de la prononciation était beaucoup moins sensible. M. Esquirol fit faire de fréquentes applications de sangsues au siège pour rappeler les hémorroïdes, et il fut assez heureux pour y parvenir.

M. R... quitta la maison le 17 janvier 1833. Il n'y avait plus d'embarras dans la prononciation; la tenue était excellente, l'intelligence très nette, et on pouvait regarder la guérison comme complète.

Voici les détails que M. R... m'a donnés, avant sa sortie, sur son état intellectuel pendant la durée de la maladie.

La stupeur n'était qu'apparente. Il lui passait dans l'esprit beaucoup d'idées. Il croyait être dans une maison de détention dont il ne devait plus sortir, non plus que les personnes qui l'entouraient. La longue blouse blanche qu'il portait, la loge qu'il habitait, étaient autant de raisons qui le confirmaient dans cette idée. M. R... fait dater sa guérison du jour où un de ses amis, étant venu le voir, lui affirma qu'il était dans une maison de santé, dont il sortirait dès qu'il serait bien portant; il se le

fit répéter un grand nombre de fois, et finit par rester convaincu.

J'ai recueilli cette observation à une époque où mon attention ne s'était point encore portée sur l'état intellectuel des aliénés stupides ; avec plus de soin j'aurais, sans nul doute, obtenu de M. R... des détails plus nombreux. Ce fait est d'ailleurs remarquable sous le rapport du diagnostic ; car l'embarras de la prononciation était si marqué, qu'on avait cru à l'existence de la paralysie générale.

Je crois devoir joindre aux observations qui précèdent l'extrait d'un des faits publiés par M. Etoc.

OBSERVATION SEPTIÈME. (*M. Etoc.*)

Hérédité. — Inquiétude. — Fatigue. — Frayeur. — Convulsions. — Hallucinations.
— Stupidité. — Pleurésie. — Retour complet de la raison.

Madame C... , âgée de trente ans, à la suite d'une impression morale très vive, tomba dans de violentes convulsions, mais sans perte de connaissance. Bientôt, céphalalgie générale et profonde, bourdonnements d'oreilles, tintements dans la tête. Quelques jours après, le délire éclate. La malade entend le canon, voit des blessés, du sang, des morts, etc. ; elle devient ensuite graduellement comme anéantie ; elle reste immobile, les yeux fixes, et dans un état complet de mutisme. Amenée à la Salpêtrière, elle semble regarder sans voir ; on dirait qu'elle n'entend ni ne comprend ce qu'on lui dit. Quelquefois elle paraît faire des efforts et rassembler toutes ses forces pour dire : Jugez-moi... , je n'ai pas volé, je n'ai pas fait de mal, etc. La sensibilité est obtuse.

Le 16 janvier, pleurésie. Après huit jours, guérison de la pleurésie, retour graduel à la raison. Il semble à la malade qu'elle sort d'un long assoupissement.

« Elle nous apprend, dit M. Etoc, qu'elle croyait être aux galères ou dans un désert ; elle voyait des voitures chargées de cercueils ; quelquefois elle reconnaissait ce qui se passait au-

tour d'elle , mais elle ne s'en rendait pas compte distinctement. Dans sa tête , toujours pesante et douloureuse , ce n'était que vague et confusion. Il lui venait parfois beaucoup d'idées ; mais elle ne pouvait les débrouiller assez pour les exprimer. D'autres fois elle ne parlait pas , parce qu'elle ne sentait pas le besoin de parler. Elle se serait laissé tout faire sans opposer aucune résistance ; elle sentait vaguement qu'elle était hébêtée , et ne cherchait pas à être autrement. »

Avant d'examiner quel est l'état des malades dont les observations précèdent , et de discuter s'il peut ou non être rattaché à l'un des genres de folie admis jusqu'ici par les auteurs , je crois devoir présenter réunis les principaux symptômes qui le caractérisent.

Après quelques heures , quelques jours de délire , l'aliéné devient graduellement comme anéanti. Il reste immobile ; ses yeux sont largement ouverts et fixes ; sa physionomie perd toute expression ; son indifférence pour les objets extérieurs est complète. Il ne répond plus aux questions qu'on lui fait , et semble quelquefois ne pas les entendre ; ou bien ses réponses sont lentes , brèves , interrompues par des intervalles de silence. La volonté paraît suspendue ; le malade ne prend aucun soin de propreté ; on le lève , on le couche , on le fait manger. Il semble parfois insensible aux excitants les plus énergiques. A voir son immobilité , la fixité de ses yeux , on le prendrait , dans certains cas , pour un cataleptique ; mais le principal symptôme de la catalepsie n'existe pas. Tels sont les signes extérieurs que présente la maladie au plus haut degré.

Quelques mois se passent dans cet état de torpeur ; puis , tout-à-coup , cette physionomie stupide s'anime , la vie reparaît dans ces traits qu'elle semblait avoir abandonnés. Le malade commence à répondre ; sa tenue est meilleure ; il mange seul , et bientôt il consent à s'occuper. Mais il est comme étonné ; il ne se rend pas bien compte de ce qui se fait autour de lui ; il

regarde avec une sorte de surprise le lieu qu'il habite depuis plusieurs mois, les personnes qui ne l'ont pas quitté. Il semble que tout est nouveau pour lui. Il demande où il est, depuis quand il s'y trouve, pourquoi on l'y a amené. Peu à peu ses souvenirs reviennent, il se reconnaît, il rentre dans le monde réel, sa guérison est complète. Vous lui demandez alors quel était pendant sa maladie son état intellectuel, ce qui le retenait dans cet engourdissement et cette torpeur, pourquoi il ne répondait pas, etc.

Vous apprenez que la pensée n'a pas cessé d'être active, mais que l'aliéné a vécu dans un monde imaginaire. Tout, autour de lui, s'était transformé. Il n'a cessé d'être en proie à des illusions et à des hallucinations terribles. Il était dans un désert ou aux galères (obs. VII), dans une maison de prostitution (obs. V), dans un pays étranger et en prison (obs. III); une salle de bains était pour lui l'enfer (obs. I).

Il prenait des baignoires pour des barques, un vésicatoire pour la marque des forçats, des aliénés pour des morts ressuscités (obs. I), pour des prisonniers (obs. III et VI), pour des filles publiques (obs. V), des soldats déguisés (obs. IV).

Les figures qu'il voyait étaient hideuses et menaçantes; il lui semblait que tout le monde était ivre (obs. IV).

Il apercevait autour de lui des voitures chargées de cercueils (obs. VII), son frère au milieu des supplices, une ombre auprès de son lit, des cratères de volcans, des abîmes sans fond qui allaient l'engloutir, les trappes d'un souterrain (obs. I, III, IV).

De tout ce qu'il entendait, il ne ressortait pour lui que ces mots: il faut le tuer, le brûler, etc. On lui disait des injures; sa tête était remplie de bruits de cloches, de tambour; des détonations d'armes à feu éclataient autour de lui; ses parents, en lutte avec des assassins, imploraient son secours; on l'interrogeait sur toutes les actions de sa vie et il répondait; il entendait une mécanique avec laquelle on torturait ses enfants, etc.

(obs. I, II, III, IV, V). Son corps étant traversé par des ballès, son sang coulait dans la terre; il avait sur la poitrine quelqu'un qui l'étouffait (obs. I et V).

Le malade s'accusait de tous les malheurs; il avait sans cesse à l'esprit l'idée d'une sorte d'anéantissement général; il ne pensait qu'à mourir pour être délivré de ses souffrances. Il croyait qu'on lui avait tout volé, que Paris était à feu et à sang. Il s'attendait à chaque instant à être tué, à voir éclater un vaste incendie, la maison s'écrouler, etc. (obs. I, II, IV, V).

Quelquefois l'aliéné n'entendait que confusément ce qu'on lui disait, à cause des bruits qui remplissaient sa tête; le plus souvent il comprenait les questions qu'on lui faisait, mais il ne peut dire pourquoi il ne répondait pas, pourquoi il ne criait pas au milieu des dangers imaginaires qui le menaçaient. Qu'est-ce qui retenait sa volonté, qu'est-ce qui paralysait sa voix et ses membres? il n'en sait rien; quelquefois il aurait voulu crier, se lever, il ne le pouvait pas. Quand cet état a cessé, le malade a semblé sortir d'un long assoupissement (obs. VII), il a demandé où il était et depuis quand (obs. V); il ne peut, dit-il, mieux comparer ce qu'il a éprouvé qu'à un mauvais rêve (obs. IV).

Tels sont à peu près les symptômes offerts par les malades dont j'ai rapporté les observations.

Si on analyse cet état, en isolant les principaux traits, on trouve qu'il est surtout caractérisé :

1° Intérieurement, par la perte de conscience du temps, des lieux, des personnes; par l'existence du malade dans un monde imaginaire; des illusions et des hallucinations nombreuses; la suspension de la volonté; enfin par un délire de nature exclusivement triste;

2° Extérieurement, par l'inertie, l'immobilité, une apparence de stupidité, la perte ou la diminution de la sensibilité.

Cet état me paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'état de rêve.

L'homme qui rêve a perdu la conscience du temps, des lieux, des personnes; il est aussi transporté momentanément dans un monde imaginaire; il a des hallucinations nombreuses, et s'il perçoit quelques impressions externes, elles deviennent la source d'autant d'illusions; on connaît l'histoire du paralytique de Galien et tant d'autres exemples que chacun peut observer chaque jour. La volonté est suspendue, et l'esprit laisse errer les idées comme cela a lieu pendant la veille dans l'état de rêverie; très souvent aussi, comme on sait, les rêves sont exclusivement tristes. Dans le cauchemar, on croit avoir sur la poitrine un poids qui vous oppresse; c'est aussi ce qui avait lieu dans la sixième observation que j'ai rapportée. Enfin, si on veut comparer les caractères extérieurs, on trouve pendant le sommeil l'inertie, l'immobilité, l'engourdissement de la sensibilité, etc.

Ce qui me fait insister sur cette analogie de l'état de rêve et de l'état morbide que j'ai décrit, c'est surtout la manière dont les malades rentrent dans le monde réel au moment de la guérison. C'est véritablement une sorte de réveil, mais un réveil qui se fait lentement. Rien de plus curieux que de voir l'aliéné reconnaître d'un air étonné tout ce qui l'entoure, resaisir un à un tous ses souvenirs à mesure qu'il s'éloigne de sa maladie.

Rien de plus net que la manière dont quelques convalescents caractérisent leur état antérieur. Il me semble, dit une femme à M. Etoc, que je sors d'un long assoupissement (c'est celle qui au milieu d'une infirmerie se croyait dans un désert et voyait autour d'elle des voitures chargées de cercueils) (obs. VII); la malade qui fait le sujet de la quatrième observation, et qui a si bien rendu compte de son état, me dit qu'elle ne peut mieux comparer ce qu'elle a éprouvé, qu'à un mauvais rêve.

Sans doute tous les aliénés ne s'expriment pas aussi nettement que ceux que je viens de rappeler; mais ce qu'ils ne disent pas, on le voit sur leur physionomie étonnée; on peut le conclure des questions qu'ils font, mais surtout des détails qu'ils donnent sur l'état dont ils sortent. Ils éprouvent, mais

plus lentement, ce qu'on éprouve quelquefois lorsqu'on s'éveille en voyage dans un lieu où l'on a couché pour la première fois : on est alors un instant à se reconnaître, à rassembler ses souvenirs, et le réveil complet se fait d'une manière graduelle.

Je ne signale d'ailleurs ici que des analogies ; car, à part l'état morbide, il y a entre la stupidité et les rêves des différences nombreuses qu'il est inutile de faire ressortir.

L'état que je viens de décrire peut-il être réuni à l'un des genres de folie admis par les auteurs ? Faut-il, avec M. Etoc, n'y voir qu'une complication de la folie ? Doit-on, avec Georget, en faire un genre particulier de délire ? Quel nom convient-il de lui donner ?

Telles sont les questions que je vais successivement examiner.

(*La suite au prochain Numéro.*)

RECHERCHES SUR LES ALIÉNÉS, EN ORIENT.

NOTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS QUI LEUR SONT CONSACRÉS
A MALTE (ILE DE), AU CAIRE (ÉGYPTE), A SMYRNE (ASIE-MINEURE),
A CONSTANTINOPLE (TURQUIE);

Par le docteur J. MOREAU (de Tours),

Médecin de Bicêtre.

Il y a quarante ans, au plus, si en France, en Angleterre, en Allemagne, on eût cherché à déterminer, d'une manière seulement approximative, le nombre de aliénés existants dans ces divers pays, les causes auxquelles il faut le plus souvent rattacher les maladies de l'esprit, les formes principales que ces

maladies affectent, l'organisation médicale et administrative des établissements dans lesquels les *lunatiques* étaient renfermés, etc., on eût sans doute rencontré d'innombrables difficultés que les efforts les mieux dirigés n'auraient pas toujours surmontées. Toute recherche eût été vaine, ou presque vaine, avant que des hommes de science et de dévouement, par des études approfondies, une patience infatigable, vinssent à bout de faire pénétrer la lumière dans ce chaos.

De nos jours, en Orient, où science, administration, tout fait défaut à la fois, celui qui veut se livrer à des recherches de la nature de celles dont nous parlons, se sent arrêté à chaque pas. Réduit à ses seules ressources, sans aide, sans guide, ses moyens d'investigation sont excessivement bornés. Il manque d'instruments. Le passé n'a rien légué; c'est à tâtons qu'il doit fouiller dans le présent. Aucun des nombreux voyageurs qui, avant lui, ont exploré les contrées orientales, n'a fixé son attention sur le sujet qui l'occupe. Prosper Alpin, qui, comme on sait, a écrit un gros volume sur la médecine et les maladies des Egyptiens, ne dit pas un mot des aliénés.

On ne devra donc point s'étonner si ce que nous-mêmes avons pu recueillir sur cette classe de malades laisse beaucoup à désirer. Il nous a été impossible d'arriver à telles données statistiques, dont le chiffre élevé se prête aux déductions les plus intéressantes et les plus sûres.

Je commencerai par décrire brièvement les établissements consacrés aux aliénés, dans l'ordre où je les ai successivement visités. Les réflexions générales viendront ensuite.

ILE DE MALTE.

Malte, à proprement parler, ne fait point partie de l'Orient. Jetée au milieu de la Méditerranée, à 25 lieues de la Sicile, à 83 de Tunis sur la côte d'Afrique, elle est en quelque sorte un point intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. Cependant,

bien que façonnée à la civilisation européenne par ses différents maîtres venus de l'Occident, l'île de Malte, par le caractère, les mœurs, les habitudes, l'origine tout africaine de sa population, origine si profondément empreinte dans la physionomie des Maltais, au teint basané, au nez un peu épaté, aux lèvres épaisses, à l'œil noir et vif caché sous d'épais sourcils, dans son langage surtout, qui a tant d'analogie avec l'arabe vulgaire, par son climat enfin et les productions de son sol, appartient bien plus à l'Orient qu'à l'Occident. Au point de vue physique et moral, on peut dire qu'à Malte on a déjà un pied en Orient. C'est donc là que doivent commencer nos recherches sur les aliénés.

Malte possède deux établissements consacrés aux aliénés; l'un est destiné aux aliénés non agités, l'autre aux furieux (*furiosi*). *Franconi*, le premier de ces établissements, est situé dans une espèce de faubourg appelé la *Floriana*, relié par un système général de fortifications à la ville de Lavalette. C'était primitivement une habitation particulière, dans laquelle les malades ont été agglomérés sans distinction aucune de leur genre de folie, et qui, du reste, ne se prête à aucune classification régulière. Les épileptiques eux-mêmes n'y ont point de local séparé.

Le bâtiment se compose de deux étages. Le rez-de-chaussée est occupé par les hommes. Les femmes occupent le premier étage. Les uns et les autres ont la jouissance d'un jardin de fort peu d'étendue.

Les aliénés furieux (c'est-à-dire les malades agités, turbulents) sont relégués dans un bâtiment attenant à l'hospice de la Vieillesse (hommes et femmes). Encore ici, nul classement, nulle distinction parmi les malades. Les sexes seulement sont séparés. Les seules constructions, *ad hoc*, consistent en une quinzaine de loges étroites, fermées par des portes grillées en bois, s'ouvrant sur un corridor obscur, étroit, mal aéré.

Les malades sont reçus gratuitement dans les établissements

dont nous venons de parler. Cependant les familles peuvent fournir elles-mêmes à tous les besoins des malades auxquels elles s'intéressent, les vêtir, *leur apporter à manger*, etc. La direction relève de l'administration générale des hôpitaux. Dans chaque établissement, il y a un gardien ou chef résident, ayant sous ses ordres un nombre indéterminé de gens de service.

Le service médical repose en entier sur un médecin non-résident, qui est le plus souvent dans l'obligation d'exécuter ses propres prescriptions, attendu qu'aucun élève n'est attaché spécialement à sa personne.

Comme on le voit, l'île de Malte ne s'est encore guère ressentie des améliorations qui, partout ailleurs en Europe, ont été apportées à la situation physique et morale des aliénés. On y parque les fous ; on ne les traite pas, ou du moins le traitement qu'on leur fait subir est à peu près insignifiant. Comment l'Angleterre, qui a élevé dans son propre sein de magnifiques établissements consacrés au traitement des maladies mentales, néglige-t-elle à ce point l'une de ses plus belles possessions maritimes !

Voici quelques détails statistiques que nous devons à l'obligeance du docteur S. Axisa, homme de talent et de dévouement, que nous regrettons de voir si mal secondé dans le service dont il est chargé.

Il y avait dans les hospices de Malte, à l'époque où je les visitai (décembre 1836) en tout 122 malades, dont 60 hommes et 62 femmes.

Le nombre des entrées, par année, est de 30 à 40.

A l'exception de trois ou quatre, tous les malades étaient originaires de l'île. Leur âge était représenté ainsi qu'il suit : de vingt à trente ans, 57 malades ; de trente à quarante ans, 45 ; de quarante à soixante ans, 20.

Le tempérament nerveux-sanguin m'a paru prédominant. Parmi les causes physiques, la suppression des menstrues pour

les femmes ; pour les hommes, les maladies inflammatoires sont notées comme les plus fréquentes.

Les chagrins d'amour et l'exaltation des sentiments religieux tiennent le premier rang parmi les causes morales chez l'un et l'autre sexe.

J'ai compté 48 maniaques, 28 hommes et 20 femmes ; — 8 monomaniaques, 3 hommes et 5 femmes ; — 18 femmes et 22 hommes en démence ; — 7 idiots ; — 6 femmes hystériques ; — 8 hommes et 5 femmes épileptiques. J'ai examiné tous les malades avec le plus grand soin, je n'ai pas trouvé un seul paralytique (paralysie générale). Les guérisons s'élèvent à 26, 30, chaque année.

Des résultats statistiques qu'on vient de lire nous tirons les conséquences suivantes :

1° Relativement au nombre des aliénés mis en rapport avec la population totale de l'île (elle est de 90 à 100 mille habitants), aux causes physiques et morales qui développent la maladie dont ils sont atteints, aux formes symptomatologiques que cette maladie revêt le plus souvent, aux guérisons dont la *nature* a seule ici le secret (j'ai dit qu'à Malte les aliénés ne subissaient pas de traitements), etc... , Malte ne diffère point des diverses contrées de l'Europe.

2° On a dit, sans toutefois s'appuyer sur un grand nombre de preuves, faute de renseignements précis sur les contrées orientales, que le nombre des aliénés *paralytiques* (paralysie générale) diminuait au fur et à mesure qu'on s'avancait vers le midi. Nous en trouvons la preuve à Malte, où, sur 122 aliénés, il m'a été impossible de découvrir *un seul* paralytique.

3° Nulle part ailleurs on ne saurait trouver un exemple plus remarquable de l'influence des institutions sociales sur la production de la folie. Nous avons dit que, par son climat, par l'origine de ses habitants, Malte s'identifiait presque avec l'Orient. Par le nombre de ses aliénés, elle s'en sépare complètement et se place sur la même ligne que les pays d'Europe, dont

elle partage les institutions religieuses, civiles et politiques. En Europe, la grande question de l'influence de la civilisation peut rester indécise tant qu'on ira, pour ainsi dire, chercher les pièces du procès dans des pays à peu près égaux au point de vue qui nous occupe. C'est à l'examen comparatif de ses deux termes extrêmes et fondamentaux qu'il faut en demander la solution. Malte réunit ces deux termes : le climat, le ciel d'Orient d'une part ; de l'autre les institutions sociales, le mécanisme politique et religieux, en un mot la civilisation de l'Europe. Le nombre de ses aliénés en dit assez sur l'influence de cette civilisation.

SMYRNE (ASIE-MINEURE).

A Smyrne, les aliénés, pauvres et riches, sont placés à l'hospice général, établissement appartenant à la nation grecque, et réservé *exclusivement* aux malades de cette nation. Ils sont soumis au même régime que les incurables, avec lesquels, hommes et femmes, ils sont pendant le jour en libre communication. Ils étaient au nombre de 35 (22 hommes et 13 femmes) lorsque je visitai l'hospice. La plupart étaient dans un état de démence plus ou moins avancé, deux maniaques agités, cinq ou six imbéciles ou idiots. Parmi les hommes se trouvait un individu qui, avec une paralysie presque complète des membres inférieurs, un embarras assez évident de la langue, pouvait faire croire à une véritable *paralysie générale*, d'autant que son délire était exclusivement ambitieux. C'était un ancien écrivain qui s'imaginait posséder les plus vastes connaissances en astronomie, en physique, en mathématiques, sciences dont il ignorait le premier mot, et pouvoir, à l'aide de la magie, opérer toute sorte de miracles. Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que les symptômes étaient trop peu nombreux, trop peu précis pour que l'on fût assuré du diagnostic.

Les aliénés ne subissent aucun traitement, si ce n'est dans le cas où ils sont atteints de maladies accidentelles.

Un seul médecin, aidé d'un élève que lui-même a formé, est chargé du service général de l'hospice ; il ne reçoit aucune rétribution. Il n'y a point à Smyrne d'établissement spécial destiné aux aliénés de la nation turque.

A quelques lieues de Smyrne, dans la petite ville de Magnésie, il existe un établissement dans lequel se trouvent réunis près de 150 aliénés, qui y sont envoyés par les villes et villages de tous les points de la côte asiatique. On se contente de pourvoir à leur existence, sans les soumettre à aucune espèce de traitement. C'est tout simplement une maison de réclusion à l'usage des aliénés, des idiots, des épileptiques, et généralement de tous les individus que le dérangement de leurs facultés morales force à séquestrer de la société. Je tiens ces détails du docteur Masganaz, médecin en chef de l'hospice de Smyrne. Je n'ai pu visiter moi-même l'établissement.

La population de Smyrne s'élève à 100,000 âmes, dont 60,000 Turcs, 10,000 Arméniens, Juifs et Francs ; les Grecs y sont au nombre de 30,000. C'est donc un aliéné sur mille individus de cette dernière nation. La proportion est la même qu'en Europe. Je ne puis rien dire relativement aux deux cents aliénés renfermés dans l'établissement de Magnésie. Il m'a été impossible de fixer l'étendue de pays d'où proviennent ces malades. Cependant, à en juger approximativement, tout porte à croire que leur nombre offre des rapports proportionnels analogues. Au point de vue de la civilisation, en dehors toutefois de l'ordre politique, les Grecs de l'Asie Mineure, comme ceux du reste de l'empire turc, peuvent être à beaucoup d'égards assimilés aux Européens. Ce que nous avons dit de Malte trouve ici son application. Les mêmes causes donnent les mêmes résultats. Sous le ciel de l'Asie Mineure, comme sous le ciel de Malte, chez des populations d'origine grecque et d'origine africaine, les mêmes conditions sociales exercent sur les facultés morales de ces populations une influence à peu près semblable.

LE CAIRE (ÉGYPTE).

En de notre ère, le sultan Qalaoun fonda le *Moristan* (hospice général), dont une portion fut réservée aux aliénés des deux sexes. Comme tous les établissements de bienfaisance, le *Moristan* est dans la dépendance d'une mosquée, de celle dite du sultan Qalaoun, l'une des plus riches à l'intérieur qu'il y ait au Caire.

Son fondateur pourvut à son entretien en lui assignant le revenu d'immenses propriétés situées dans les environs du Caire. Il est administré par des délégués du corps des ulémas. La direction médicale en est confiée à un médecin principal, à un chirurgien et à un oculiste, dont la charge et les fonctions se transmettent de père en fils.

Le local destiné aux aliénés (hommes), dont nous donnons ici le plan, consiste en quatre rangées de loges ou cellules, dont les fenêtres s'ouvrent sur une cour, au centre de laquelle se trouve un bassin plein d'eau, de 12 à 15 pieds de long, sur 6 à 8 de large environ. Derrière les loges règne un corridor étroit et obscur, sur lequel s'ouvre la porte de chaque cellule. Ces cellules, où la lumière du jour ne pénètre presque pas, sont voûtées et peuvent avoir 8 à 10 pieds de longueur, 5 à 6 de large, autant de hauteur. Le plancher est élevé à 2 pieds environ du sol, précisément au niveau de la croisée. Dans un coin de la loge, on a pratiqué, sur le plancher même, un trou qui sert de latrines au malade, ce qui explique l'horrible puanteur dont on est frappé quand on s'approche de ces tristes réduits. Une natte de jonc et une cruche d'eau en composent tout le mobilier. Elles sont au nombre de dix-sept; quatre d'entre elles peuvent contenir deux malades. Tous les aliénés indistinctement, quel que soit leur genre de folie, la situation de leur esprit, leur état de calme ou d'agitation, ont au cou une énorme chaîne dont l'extrémité est scellée dans la muraille, en dehors de la loge. On

dirait autant de bêtes féroces enchaînées dans leur cage. La chaîne est tellement pesante qu'elle force les malades les plus robustes à se tenir constamment assis, la tête et le tronc penchés en avant. Leur nourriture se compose principalement de riz à l'eau, d'une soupe aux lentilles, de viande une fois par semaine.

Je comptai 21 malades. Autant que j'aie pu m'en assurer par mon drogman, le délire de la plupart roulerait sur des sujets religieux ou érotiques. Le gardien en chef, vieillard octogénaire, qui était depuis plus de cinquante ans dans l'hospice, n'a été témoin que d'un seul suicide. Un jeune homme, atteint de mélancolie, fut trouvé pendu aux barreaux de sa cellule.

On amène fréquemment dans l'hospice, m'a dit ce même gardien, des individus atteints d'une espèce de folie causée par le *Datura stramonium* (1). Ce genre de folie est facile à reconnaître. On fait prendre au nouveau venu une tasse de lait chaud, dans laquelle on a mis deux onces environ de sel de cuisine. Vingt-quatre heures après, il est rare que tous les accidents n'aient pas disparu (toujours au dire du vieux gardien), et que le malade ne soit pas en état de retourner chez lui.

Le plus grand nombre des malades provient des villages qui environnent le Caire; très peu de la ville même. Quand on s'avise de les traiter, c'est aux purgatifs salins que l'on a généralement recours. La tradition et l'expérience ont appris que ce moyen, envisagé par les Arabes sous un point de vue purement empirique, réussissait fréquemment. Pendant l'été, on fait baigner les malades dans le bassin qui est au milieu de la cour.

Un local, en tout semblable à celui que nous avons décrit

(1) La pomme épineuse (*D. stram.*) croît en abondance dans les environs du Caire. Pour se venger de leurs ennemis, les *Fellahs*, ou paysans arabes, mêlent les feuilles de cette plante à celles d'autres plantes dont ils font leur nourriture habituelle.

plus haut, est réservé aux femmes aliénées. La direction est la même. Je n'ai pu obtenir la permission de les visiter. On m'apprit qu'elles étaient au nombre de sept.

CONSTANTINOPLE.

Il y a plusieurs établissements d'aliénés à Constantinople. Un seul mérite notre attention ; c'est celui qui est réservé exclusivement aux musulmans. Les autres ne sont que des maisons particulières, dans lesquelles on enferme les aliénés appartenant, par leur origine, aux Grecs, aux Arméniens, aux Francs qui habitent Constantinople.

Le premier, qui fait partie de l'hospice général, est situé dans la partie de Constantinople appelée *Stamboul*. Il a été fondé, il y a trois cents ans, par un sultan du nom de Mahmoud, dont on voit le tombeau, non loin de là, adossé à une mosquée.

Le trésor impérial supporte les frais de cet établissement, qui est placé sous la direction du médecin particulier du Grand-Seigneur. Tous les malades qui se présentent sont admis sans distinction de rang ou de fortune. Nulle mesure de simple police n'en régularise l'entrée ou la sortie. Ils reçoivent de temps à autre seulement, et souvent à plusieurs mois d'intervalle, la visite du médecin. Un gardien en chef, secondé par quelques hommes de service, pourvoit à tous leurs besoins. L'usage est de saigner ou de purger la plupart des malades dans les premiers jours de leur arrivée. Il y a place dans l'établissement pour 100 ou 120 malades. Il n'y en avait que 23 lorsque je le visitai ; parmi eux 5 *ulémas* ou prêtres musulmans.

Autant que je pus en juger par leurs réponses que me traduisait mon drogman, par leur attitude, l'aspect de leur physionomie, etc., plus de la moitié, comprenant ceux qui avaient fait un plus long séjour dans l'hospice, était dans un état prononcé de démence. Deux m'ont paru franchement monomaniques. L'on m'en fit remarquer deux autres qui présentement

étaient fort calmes, mais que l'on m'a dit être parfois excessivement agités et furieux. Trois semblaient être sous l'influence d'une simple excitation maniaque. Chez aucun d'eux je n'ai trouvé trace de paralysie, soit partielle, soit *générale*.

Au dire des deux plus anciens gardiens que j'interrogeai avec soin, les idées religieuses sont dominantes dans le délire de la plupart des malades. Il n'y a jamais eu de suicide dans l'établissement. Il y a quelques années, un aliéné assomma un gardien. Peu avant d'entrer à l'hospice, il avait coupé la gorge à sa femme. Il m'a été impossible d'obtenir les moindres renseignements sur les causes probables de la maladie.

La disposition architecturale de l'établissement est des plus simples, et, chose digne de remarque ! presque en tout conforme à celle que conseille M. Esquirol dans la construction des asiles. Ce sont trois galeries d'égale dimension, enfermant sur ses trois côtés une cour carrée, au milieu de laquelle est un jet d'eau ombragé par de hauts platanes. Il y a deux cours semblables, divisées par une muraille avec porte de communication. Ces galeries, dont le toit tout ondulé de coupoles est supporté par des colonnes élancées, ces larges arcades toutes festonnées d'arabesques qui les séparent, ces arbres, cette eau jaillissante, ont un cachet vraiment oriental. Il y a là comme un beau souvenir de l'antique civilisation islamique. Malheureusement, ce souvenir fait place à une impression pénible quand on pénètre dans les chambres occupées par les malades, car alors on peut se croire dans une véritable ménagerie d'hommes. Ces malheureux, au nombre de 4 dans chaque chambre, y sont attachés à côté l'un de l'autre par une énorme chaîne de 5 ou 6 pieds de longueur, fixée par une extrémité au plancher de la chambre, près du matelas sur lequel ils sont accroupis ; de l'autre, à un lourd collier de fer qui entoure leur cou. A moins de guérison, qu'ils soient calmes ou agités, ils restent ainsi enchaînés jusqu'à ce que la mort vienne mettre un terme à leurs souffrances. A certains jours de la semaine, les portes de l'établissement sont

ouvertes au public, qui s'introduit jusque dans les chambres des malades. J'ai compté dans une de ces chambres 12 ou 15 personnes, des hommes, des femmes et même des enfants. Les extravagances que débitait gravement un des aliénés, c'était un uléma, paraissaient les intéresser vivement.

Tout à côté de l'hospice sont des galeries semblables à celles que nous venons de décrire, destinées exclusivement aux femmes aliénées. Il m'a été impossible d'obtenir la permission de les visiter. On m'a dit qu'il y avait 15 ou 18 malades, sur l'état mental desquelles je n'ai pu avoir aucun renseignement.

Les Arméniens catholiques possèdent, dans le quartier de Constantinople appelé *Galata-Sérail*, une espèce d'infirmierie, dans laquelle je trouvais 8 aliénés (5 hommes et 3 femmes). Trois étaient dans un état de manie calme, deux avaient un délire partiel; les trois autres étaient en démence. On ne leur fait aucun traitement.

Les Arméniens de la religion grecque ont un établissement semblable à *Stamboul*.

Les détails que je viens de donner sur les établissements consacrés aux aliénés, en Egypte et en Turquie, ne nous offrent pas assurément un tableau fidèle de ce qui existe réellement dans ces contrées. Ce n'est qu'approximativement que nous pourrons, d'après eux, tenter de résoudre les questions relatives au nombre des aliénés en Orient, et aux causes les plus fréquentes de l'aliénation mentale.

L'ignorance, les préjugés de toute sorte, le défaut de police régulière et de surveillance de la part de l'administration, je ne parle pas de l'état de la science qui s'occupe des affections morales, cette science n'existe pas, mille causes variées s'opposent à la séquestration des aliénés.

On sait que depuis que l'on s'occupe du sort des aliénés en France, en Angleterre, et généralement dans toute l'Europe, le nombre de ces malades semble s'accroître de jour en jour. A fur et mesure qu'ils se construisent, les *asiles* se remplissent.

Il y a quinze ou vingt ans, la France ne possédait qu'un très petit nombre d'établissements; aujourd'hui on sent le besoin, la nécessité d'en élever dans presque tous les départements.

L'examen comparatif du rapport numérique des aliénés aux populations de l'Asie, de l'Égypte, et aux populations de l'Europe, ne saurait donc être exact qu'autant que, dans cette dernière partie du monde, on reprendrait les choses où elles en étaient il y a cinquante à soixante ans, ou plutôt aux temps d'ignorance et de barbarie du XII^e siècle; car, en 1842, l'Orient, au point de vue des sciences médicales, comme de toutes les autres en général, n'est guère plus avancé que ne l'était l'Europe au moyen-âge.

Les Arabes, les Turcs ne songent à renfermer qu'une espèce d'aliénés, ceux que leurs idées fixes, leur turbulence, rendent dangereux ou insupportables: Aussi ai-je remarqué que presque tous ceux que l'on rencontre dans les hospices étaient ou avaient été en proie à un délire qui les avait rendus la terreur des personnes au milieu desquelles ils vivaient.

Comme cela a dû être à toutes les époques, et dans tous les lieux où la philanthropie, précédée de la science, n'a pas encore pénétré, on agit envers les aliénés comme envers les individus à penchants pervers, anti-sociaux. On les tolère tant qu'ils ne sont pas nuisibles; on est longtemps indulgent pour leurs extravagances; puis, enfin, vient le moment où, dans un intérêt de défense personnelle, il faut songer à les écarter, à *s'en débarrasser*. Et alors on les plonge dans des cachots, on les charge de chaînes, passant ainsi d'une indulgence imprévoyante à des excès de répression inspirés par une crainte exagérée.

Chez les peuples d'Orient, la folie est généralement regardée comme un *mal sacré* (*morbus sacer*). Elle est envoyée aux humains par la divinité, ou par quelque bon ou mauvais génie. Tant qu'un aliéné est inoffensif, les musulmans le vénèrent et le choisissent comme un favori d'Allah; s'il est furieux, c'est un

mauvais génie qui l'agite et le possède ; ils le respectent encore, mais ils songent à se mettre à l'abri de ses fureurs.

Les idiots, les imbéciles et les déments ont la plus large part dans leur vénération et leurs hommages respectueux, dont l'intensité est, comme on le voit, en raison directe de la dégradation qui pèse sur l'intelligence d'un individu.

Pendant, tout en étant convaincu qu'en Orient un grand nombre d'aliénés restent au sein de leurs familles et demeurent par conséquent inconnus ; que la science, si elle venait à s'introduire dans ces contrées, ne manquerait pas d'en découvrir en mille endroits où on n'en soupçonne pas même l'existence, je regarde comme vraie l'opinion d'après laquelle on admet généralement que leur nombre proportionnel est beaucoup moins grand qu'en Europe.

Cette opinion, du reste, nous verrons bientôt que l'examen des conditions physiques et morales dans lesquelles se trouvent les Orientaux suffirait pour la faire admettre *à priori*.

Arrêtons-nous d'abord aux faits ; cherchons les aliénés en dehors des établissements dont nous avons parlé.

Le Caire est la seule ville d'Egypte (la population de l'Egypte peut être évaluée à 4,000,000 d'habitants environ) qui possède un hôpital pour les fous.

A Alexandrie, où l'on ne compte pas moins, *intra et extra muros*, de 80 à 90,000 habitants, qui renferme plusieurs hôpitaux pour les maladies ordinaires, on n'a pas même songé à réserver une seule salle pour les aliénés. J'ai trouvé dans l'hôpital de la marine deux *imbéciles* et trois nostalgiques, dont un avait, disait-on, éprouvé à plusieurs reprises des accès d'agitation. Le docteur Greyson, chirurgien en chef, qui était en Egypte depuis près de dix ans, m'assura n'avoir encore observé qu'un seul cas d'aliénation. Un Arabe déjà âgé avait, dès son entrée à l'hôpital, offert les symptômes d'une lypémanie suicide. Il finit par se couper la gorge. Il n'a observé aucune de ces affections convul-

sives dont personne n'ignore les rapports de causalité avec les maladies de l'intelligence. Il n'a vu qu'un seul individu atteint de convulsions d'un caractère suspect. Selon lui, les maladies du cerveau (congestions, apoplexies, etc., etc.) sont excessivement rares.

Le docteur Hadgi, médecin polonais ; Achim-Bachi (médecin en chef), du 2^e régiment de la garde, depuis sept ans qu'il était au service de Méhémet-Ali, m'a dit qu'il n'avait eu à traiter que deux aliénés. L'un d'eux, jeune soldat syrien de vingt-cinq à vingt-huit ans, était atteint de *manie* intermittente. Il fut soumis à un traitement antiphlogistique énergique, et guérit parfaitement après sept mois de maladie. — Le deuxième était un autre Syrien âgé de quatorze ans, tambour au 2^e régiment de la garde. Comme le premier, il était atteint de manie intermittente. Pendant ses accès, quand il venait à tromper la surveillance dont on l'entourait, il courait vers les latrines, se barbouillait d'ordures, en mangeait, et invitait ses camarades à en faire autant. Des saignées, des dérivatifs sur le canal intestinal, combattirent la maladie avec succès. — Le docteur H*** a également rencontré deux soldats syriens nostalgiques. L'un d'eux tomba rapidement dans le marasme et mourut. Il était père de famille. Nulle consolation ne put relever ses espérances. Il est vrai que la seule dont il fit cas, celle de retourner parmi les siens, lui était impitoyablement refusée.

On rencontre assez fréquemment, dans les villes et dans les villages, errant çà et là, vivant d'aumônes, des *imbéciles* ou des individus en état de *démence*, toujours accueillis avec une pieuse gratitude par les crédules musulmans.

J'ai vu plusieurs fois, dans les rues du Caire, un individu de quarante-cinq à cinquante ans, couvert de haillons, la tête nue (ce qui est essentiellement contraire aux habitudes des Egyptiens), dont la physionomie et généralement tout l'extérieur trahissait une profonde *démence*. Il avait les yeux fermés ; ses lèvres, épaisses et renversées, étaient humectées d'une salive,

abondante. Cet homme était monté sur un âne, que conduisait un jeune Arabe, et tenait à la main une espèce d'amulette ou talisman, qu'il donnait machinalement à baiser aux fidèles, qui payaient cette faveur d'une pièce de monnaie.

A Minkîè, village de la basse Thébaïde, je reçus à bord de *la Cange*, sur laquelle je remontais le Nil, la visite de deux individus que l'on me dit être les serviteurs de deux *santons* qui résidaient dans la ville. Il était facile, de prime abord, de reconnaître en eux deux *imbéciles* de l'espèce de ceux dont les facultés morales se sont assez développées pour que l'on puisse encore en tirer quelques services. L'un d'eux, de dix-huit à vingt ans, parlait et s'agitait sans cesse; il bavait affreusement. D'une timidité extrême, il semblait ne nous regarder qu'avec terreur et se tenait constamment loin de nous. L'autre, plus âgé et moins timide, avait le crâne d'un véritable hydrocéphale. Ses jambes, longues et grêles, le soutenaient à peine. Il ressemblait à un homme ivre, balbutiant des paroles incohérentes et toujours les mêmes. Je lui donnai quelque argent, ce qui parut le rendre fort heureux, car il se mit à rire aux éclats; puis, changeant brusquement d'attitude et de contenance, étendant les bras, levant les yeux au ciel d'un air inspiré, il s'écria avec force: Allah! Mohammed! Allah!

Plus loin, dans la ville de Siout, je rencontrai un individu qui pouvait faire le digne pendant de celui du Caire. Il était dans un état *complet* de nudité. Des cheveux noirs, épais, tout souillés de boue, tombaient en désordre sur ses épaules. Sa barbe, d'une longueur démesurée, était toute ruisselante de salive, et ne laissait voir qu'une partie de ses traits amaigris et contractés par la souffrance. Sa jambe gauche, rongée par un ulcère, était à demi fléchie et semblait paralysée. Il se traînait péniblement, soutenu par deux serviteurs, dont la bonne mine, le costume assez soigné, contrastaient singulièrement avec la face cadavéreuse et la hideuse nudité de leur maître. Il parlait seul, à haute voix, et avec une extrême volubilité. M'étant

informé de ce qu'il disait : « Lui seul le sait, me répondit naïvement mon drogman, car il parle une langue inconnue, la langue sans doute que les élus d'Allah parlent dans le ciel. »

Les fous vagabonds, de l'espèce de celui dont je viens de parler, se font, en général, remarquer par une brutale salacité à laquelle, du reste, les préjugés religieux leur permettent de se livrer tout à leur aise. Les occasions ne leur manquent pas ; car les femmes auxquelles ils s'adressent, loin de fuir leur approche, reçoivent, tout au contraire, leurs sales caresses comme une faveur du ciel, et s'y prêtent, sans pudeur et avec une pieuse effronterie, partout où la rencontre a lieu, au milieu des carrefours et sous les yeux de tout le monde.

Lors de mon passage à Baïrout (en octobre 1837), deux santons, homme et femme, j'allais dire mâle et femelle, avaient, en quelque sorte, le monopole des hommages et de la vénération des vrais croyants. Le hasard les fit, un jour, se rencontrer dans un bazar. Leurs désirs lubriques s'allumèrent à la vue l'un de l'autre ; et sur les lieux mêmes, sous les yeux d'une foule de curieux, hommes, femmes et enfants qui firent cercle autour d'eux, ils se livrèrent aux obscénités les plus dégoûtantes, et consommèrent l'acte, à la grande satisfaction des assistants, qui se retirèrent avec le consolant espoir qu'un nouveau saint venait d'être engendré.

Ainsi donc, en dehors des hospices, ce sont principalement des *imbéciles* et des individus en *démence* que l'on rencontre au sein des populations. Ils sont en petit nombre, car ceux que j'ai cités sont les seuls que j'aie pu découvrir en parcourant l'Égypte d'une extrémité à l'autre, d'Alexandrie à Soanne, et même en Nubie jusqu'à Oadi-Elfa, par-delà la seconde cataracte. Sans doute, quelque activité que j'aie mise dans mes recherches, je n'ai pas toujours été bien renseigné, et tout porte à croire que beaucoup de *santons* sont de véritables aliénés. Quoi qu'il en soit, on ne saurait révoquer en doute que, dans

ces contrées, les fous ne soient infiniment moins nombreux qu'en Europe.

Quelle peut être la cause de cette différence ?

C'est en étudiant le climat, l'organisation physique et morale, en d'autres termes, la constitution, les institutions politiques et religieuses des Orientaux, que nous la découvrirons.

L'influence du climat comme cause des maladies mentales est peu connue. L'étude, au reste, que l'on voudrait en faire, offrira toujours des difficultés insurmontables; car, pour l'apprécier convenablement, il faudrait pouvoir faire la part rigoureuse du climat et des institutions sociales, ce qui ne serait possible qu'autant que les recherches porteraient sur un laps de temps qui embrasserait des phases diverses de civilisation, deux périodes extrêmes apportant l'une et l'autre leurs résultats statistiques relatifs au nombre des aliénés.

Pendant, rien n'empêche de croire que les désordres cérébraux, dans le cas dont il s'agit, ne font point exception aux autres maladies, dont la fréquence est généralement en raison des variations atmosphériques que présente tel ou tel climat. Les affections essentiellement nerveuses, telles que la folie, moins qu'aucune autre, ne sauraient se soustraire à l'influence que nous signalons. Personne n'ignore le rôle que jouent les changements de saison dans l'histoire de l'aliénation mentale; que c'est, principalement, à l'époque de ces changements que les troubles nerveux éclatent, se modifient en bien ou en mal, s'exaspèrent ou guérissent. Nous croyons pouvoir établir en thèse générale que le système nerveux n'est puissamment excité que par des causes de nature et d'intensité variables. Sous l'action d'une cause toujours la même, il cesse de répondre aux excitations, devient insensible et finit par tomber dans une sorte d'engourdissement dont il ne sortira que sous l'impression d'une cause nouvelle.

En Orient, en Égypte, principalement, le climat subit peu de vicissitudes; de là son peu d'action sur le système nerveux.

En outre, la température y est très élevée, comparativement du moins à ce qu'elle est en Europe; de là une sorte d'engourdissement habituel des fonctions du système nerveux, une demi-hébétéude des facultés intellectuelles, la torpeur des puissances actives de l'être moral, *nervorum impotentiam*, *mentis torporem* (Hipp.), l'apathie physique et morale qui est au fond du caractère de tous les Orientaux.

La nature du climat des régions orientales nous donne la clef de la constitution morale, des habitudes, des mœurs, des institutions politiques et religieuses de ceux qui les habitent.

On a trop de tendance à l'oublier aujourd'hui, c'est à la nature physique qu'il faut demander compte du moral. La cause immédiate des fonctions d'un organe, il ne faut pas la chercher ailleurs que dans cet organe même. Mais, en dehors des organes, il faut tenir compte aussi des causes générales qui les vivifient, du milieu physique, universel, qui les enveloppe, les pénètre, au sein duquel ils se développent, *in quo vivimus, movemur et sumus*.

Les mœurs, les habitudes, les institutions d'un peuple, n'est-ce pas ce même peuple se développant, en vertu de sa force native, de son organisation spéciale, des qualités physico-psychiques dont la nature l'a doué ?

Le dogme du fatalisme, l'esclavage, la soumission à la volonté absolue d'un seul, c'est-à-dire l'abnégation de toute dignité morale en matière de religion et en politique (le grand fait psychologique de l'Orient!) ne pouvaient prendre racine que dans la nature apathique et insouciantes des Orientaux, dans leurs penchants à la mollesse, dans l'aversion insurmontable qu'ils éprouvent pour toute fatigue du corps ou de l'esprit, dans leur violent amour du *kief*, pour me servir d'un mot consacré parmi eux, et qui exprime une situation d'esprit dans laquelle on est disposé à jouir de tout ce que le présent offre de bon et d'agréable sans tenir compte de ce qu'il pourrait avoir de pénible.

De même, la liberté religieuse et politique, le dogme le plus

profondément empreint du sentiment de la dignité humaine, le dogme qui résume tout, en lui seul, et qui est l'expression la plus complète de tout perfectionnement social, le grand dogme, enfin, de l'égalité, était, de toute éternité, en germe dans la nature active, remuante, plus intellectuelle que physique, rêveuse, utopiste de l'homme d'Occident.

L'Orient était la patrie naturelle de l'islamisme, comme l'Occident du christianisme.

La folie étant un désordre des fonctions cérébrales, plus les causes d'excitation seront nombreuses et variées, plus ces fonctions seront exposées à être jetées en dehors de l'état normal. Autant ces causes sont fréquentes en Europe, autant elles sont rares en Orient.

Il y a, dans la nature humaine, un dualisme dont les deux termes partagent, en quelque sorte, le globe en deux parties, l'Orient et l'Occident.

A l'Orient, la vie matérielle, le culte de la matière sous toutes les formes, les jouissances physiques, l'amour du bien présent; à l'Occident, tout ce qui favorise l'activité de l'intelligence, les jouissances de l'esprit, la satisfaction de l'amour-propre, l'ambition, le désir de la gloire et de la réputation.

L'homme d'Occident, tout spiritualisé par la doctrine du Christ, préfère les avantages de l'intelligence, les cultive avec ardeur, parce qu'il y trouve les jouissances les plus intimes, s'efforce même d'idéaliser ses jouissances matérielles, et, si je puis m'exprimer ainsi, *platonise*, avec saint Augustin, Pétrarque, J.-J. Rousseau, ses désirs charnels; en un mot, vit plus par l'esprit que par le corps. Fort de son libre arbitre, confiant dans son génie, il veut, à force de calculs, de combinaisons, scruter l'avenir, prévoir et dominer les événements, tient sans cesse sa raison en éveil, comme une sentinelle avancée chargée de veiller sur lui, et suivant les conseils du maître, *demande afin qu'il lui soit donné, frappe afin qu'il lui soit ouvert*. Cependant, son intelligence, qu'il ne cesse de harceler,

exposée à de cruels mécomptes, souvent vaincue par les événements, trompée dans ses prévisions, succombe à la tâche, s'égaré et tombe dans l'aberration.

L'homme d'Orient, au contraire, préfère les jouissances simples et faciles dont la nature est toujours prodigue, surtout dans les contrées méridionales. Il dédaigne celles que procure le travail, et ne veut rien demander aux arts et à l'industrie. Ce que Dieu a mis sous sa main lui suffit. Il est idolâtre de la beauté matérielle, dans toutes ses manifestations. Le repos du corps et de l'esprit est son premier besoin. Il ne chérit rien tant que son divan et sa pipe, « *Sublime in hookahs, glorious in a pipe!* » comme s'exprime Byron. Pénétré de son impuissance en face des lois qui président aux phénomènes de la nature, abîmant sa spontanéité dans la toute-puissance de Dieu, anéantissant en elle sa volonté, sa raison, il ne songe point à lutter contre la destinée; il accepte avec résignation les événements qu'il n'a pas voulu prévoir. En toute circonstance, il rend hommage à la toute-puissance et à la justice infaillible de Dieu. *Allah kérim!* et *Bakaloum!* telle est sa devise.

Ainsi prémunie contre l'adversité, à l'abri des émotions imprévues, l'âme du musulman, si peu ambitieuse, d'ailleurs, si peu tourmentée, serait difficilement emportée en dehors des limites de son état normal.

Le régime politique auquel sont soumis les peuples de l'Orient oppose également une puissante barrière au développement des aberrations mentales. On sait combien, en Europe, l'homme est tourmenté par le désir de s'élever, de se créer, comme on dit, une position. La soif des distinctions ne l'aiguillonne pas moins que celle des richesses. Il veut monter, monter toujours. Ce mouvement ascensionnel de bas en haut remue presque également toutes les classes, toutes les professions, tous les rangs de la hiérarchie sociale. Rien de semblable ne s'observe en Orient, où chacun, tout au présent, peu soucieux de l'avenir, se trouve bien à sa place, se tient dans les limites que le hasard

de la naissance a tracées autour de lui et que sa religion lui a appris à regarder comme sacrées.

Ici se présente une question d'une haute importance sous le rapport de l'étiologie des maladies mentales. La civilisation, comme on l'a dit généralement, est-elle favorable au développement de la folie ? Si l'on s'en tient à l'acception vulgaire du mot, cela est vrai, au point de vue du fait pur et simple ; au point de vue théorique, la question pourrait être résolue, *à priori*, par l'affirmative. On dit d'un peuple qu'il est d'autant plus civilisé que les arts, les sciences, l'industrie, etc., ont été élevés, chez lui, à un plus haut degré de développement. Or, les sciences, les arts, l'industrie, supposent une activité cérébrale (régulière ou irrégulière, il n'importe, la question n'est pas là) d'autant plus énergique et générale, que ceux qui les cultivent s'approchent davantage de la perfection (1). N'est-ce pas la source la plus féconde des désordres nerveux ? Les causes

(1) Le mot civilisation n'est jamais pris dans un sens absolu, et n'exprime réellement que l'état social *actuel* d'un peuple, le degré où il est parvenu de l'échelle de perfectionnement de la condition morale, intellectuelle, sensible, où, comme dans l'échelle symbolique de Jacob, l'humanité monte, s'élève, depuis qu'elle a commencé d'être. Cet état est favorable au développement des affections nerveuses, parce que c'est un état d'agitation, de déplacement continu, de lutte incessante, entre ce qui s'en va et ce qui arrive, entre le passé et l'avenir, lutte à laquelle tous les membres du corps social prennent une part plus ou moins active, chacun dans sa sphère.... Mais cet état est essentiellement *transitoire* et n'est point la civilisation, ce mot pris dans son sens absolu.

Arrivée au but providentiel vers lequel elle marche, à travers les siècles, les révolutions religieuses et politiques, et dont trois grandes époques ont, pour ainsi dire, jalonné la route, l'avènement du christianisme, la réforme et la révolution française, l'humanité doit y trouver le calme et le repos auquel elle aspire, parce que chacun de ses membres étant imbu de plus de science et de plus d'amour, les différences de lumières, de richesses, qui sont le fait des imperfections de l'état social actuel, et non de la civilisation elle-même, auront diminué

occasionnelles de la folie sont plus souvent morales que physiques. Tous les médecins phrénopathes sont d'accord sur ce point étiologique, dont l'un des plus distingués d'entre eux, le docteur F. Voisin, a fait l'objet d'un travail aussi profondément pensé qu'admirablement écrit. Ce que nous avons dit des mœurs, des habitudes religieuses et politiques des Orientaux, confirme cette vérité ; car la civilisation en Orient ne diffère pas seulement, par sa nature, de celle d'Occident, elle est aussi moins étendue, moins large, et n'exprime pas une activité aussi complète de toutes les facultés de la tête humaine.

En Égypte, dans l'espace de quelques centaines de lieues, on trouve la démonstration de ce que peuvent les institutions sociales pour la production des dérangements de l'intelligence. En effet, si l'on remonte le Nil, à fur et à mesure que l'on s'éloigne du Caire, la ville du Delta, où la civilisation est le moins arriérée, la nature devient agreste, déserte, monotone, les monts s'exaspèrent ; des plaines désertes, souvent incultes, des tentes, des bestiaux remplacent successivement les champs

assez (elles ne sauraient jamais disparaître complètement) pour ne laisser subsister dans le corps social qu'une agitation modérée et utile aux intérêts de tous.

Aux deux extrémités de l'état social, l'homme est presque également à l'abri des maladies qui dégradent ou tuent les plus nobles de ses facultés. Dans l'état sauvage, chez des populations dont la vie toute matérielle est absorbée par la satisfaction des seuls besoins physiques, la folie est inconnue. Dans l'état de civilisation complète, à l'autre extrémité de l'état social, le développement absolu des facultés morales, l'activité normale et pondérée de chacune d'elles préserve ces mêmes facultés de toute aberration. C'est entre ces deux points extrêmes que se montre l'aliénation mentale, au sein du trouble, de l'agitation qui, comme nous le disions tout-à-l'heure, est le résultat nécessaire des tendances de l'humanité, agitation arrivée, présentement, à son maximum d'intensité, et qui ne saurait plus que décroître à fur et mesure que la grande famille humaine approchera de son but providentiel. le bonheur de tous ses membres.

cultivés et fertiles, les habitations, les bazars.... Avec le sol, l'homme qui l'habite s'abrutit, son intelligence se rétrécit, se réduit enfin à un minimum d'activité, absorbé tout entier par les besoins de la vie matérielle. Les aliénés deviennent de plus en plus rares parmi les populations. Je n'en ai pas rencontré un seul, pas même un idiot, dans toute la Nubie. Plusieurs de mes amis qui ont visité le Sennaar, le Kordofan, l'Abyssinie, ont trouvé, à peine çà et là, quelques *imbéciles*. Le docteur Aubert, qui, pendant trois années, a parcouru dans tous les sens l'Abyssinie, n'y a vu que deux *idiots*. Au reste, plusieurs voyageurs, entre autres le célèbre de Humboldt, ont fait la remarque qu'il ne se trouvait point d'aliénés chez les sauvages. Un des officiers les plus distingués de notre marine marchande, M. le capitaine Cousin, me disait, il y a peu de jours, que dans ses longues excursions sur la côte de Guinée, sur une surface de huit cents lieues, il n'avait rencontré qu'un seul individu que l'on pût regarder comme aliéné. C'était une espèce d'*imbécile* qui avait la singulière manie de vouloir faire peur à tout le monde. Si l'on feignait effectivement d'être effrayé par ses cris, il montrait une joie extrême, qu'il exprimait à sa manière, en gambadant sur le rivage, exactement comme un singe en bonne humeur.

Nous venons d'établir que le nombre des aliénés, dans les contrées orientales, bien que plus considérable qu'on ne l'avait dit et cru jusqu'à présent, bien que l'on doive le porter encore plus haut que ne l'indique son chiffre *officiel*, à cause de l'impossibilité où l'on est d'avoir sur ce point des renseignements précis, devait être néanmoins regardé comme beaucoup inférieur à celui des aliénés d'Europe. Le climat, quant à l'influence physique, *psycho-organique* prochaine, les institutions sociales, les habitudes, les mœurs, quant à l'influence morale, occasionnelle, nous ont donné l'explication de cette différence.

Il nous reste à rechercher quelles sont les causes les plus fréquentes de l'aliénation mentale en Orient.

Avant de nous livrer à cette investigation, nous aurions dû diviser en plusieurs groupes cette masse d'individus que nous avons désignés sous le nom générique d'Orientaux; car cette masse n'est point homogène; elle résulte de l'union, ou mieux de la juxtaposition de races essentiellement distinctes. Ces races, comme cela a lieu pour les différentes populations d'Europe, ne sont point intimement mélangées, identifiées les unes dans les autres; mais elles ont conservé une religion, des habitudes, des mœurs, un langage propres à chacune d'elles. On sent donc combien il est important d'examiner séparément ces différentes races, de distinguer, en Égypte, les Arabes, les Turcs, les Cophtes (ces derniers descendent de ce mélange d'anciens Égyptiens, de Persans et de Grecs subjugués par les Arabes), et parmi les Arabes eux-mêmes, 1° ceux qui viennent de l'Hedgias et du reste de l'Arabie, et qui, avec Hamrou, envahirent l'Égypte, an 640 de J.-C. (ce sont les *Fellahs* ou cultivateurs); 2° ceux venus de l'Occident et qu'on appelle *Mograbins* (c'est-à-dire hommes venus de l'Occident); 3° enfin les *Bédouins* (ou hommes du désert). En Turquie, les Turcs, les Grecs, les Arméniens; en Égypte et en Turquie, les Juifs et toute cette population d'Européens implantée en Orient, laquelle se compose de commerçants et principalement d'aventuriers de toute espèce, instructeurs, maîtres de langue, médecins, modistes, tous désignés sous le nom de *Francs* ou *Levantins*.

Malheureusement c'est là un travail auquel je n'ai pu me livrer. Ajoutons qu'il serait d'une difficulté à peu près insurmontable, même après un séjour de dix années en Orient, à cause de l'impossibilité où l'on est de se procurer les renseignements nécessaires.

L'exaltation des idées religieuses est la cause principale, on pourrait presque dire unique, de la folie chez les musulmans. Avec la vivacité d'imagination qui les caractérise, leur penchant à la contemplation et aux rêveries ascétiques, tout ce qui tient à la religion exerce sur leur esprit un empire absolu et peut de-

venir la source des idées les plus extravagantes. C'est dans l'Orient, en effet, que la superstition la plus aveugle, que les systèmes les plus absurdes, toutes les extravagances enfin de l'esprit humain ont trouvé le plus de prosélytes, tourné le plus de cervelles. C'est là que se trouvent encore les derviches *tourneurs* et *hurleurs*, qui croient honorer la divinité en prenant dans leurs mains des barres de fer rougi à blanc, en s'enfonçant un couteau dans les chairs, en se faisant fouler aux pieds d'un cheval, etc., etc.

La manière dont les musulmans accomplissent, dans certaines occasions, le devoir le plus important de leur religion, la prière, est éminemment propre à déterminer la folie. J'ai eu plusieurs fois occasion d'en être témoin.

Je demandai, un soir, aux matelots qui conduisaient la barque sur laquelle je remontais le Nil, de me faire entendre un chant en l'honneur du Prophète. Ils étaient au nombre de sept, y compris le Reïs ou capitaine. S'étant rapprochés les uns des autres, assis et les jambes croisées, ils commencèrent par redire, simplement, le refrain de l'hymne que récitait l'un d'entre eux. Insensiblement je vis leur tête s'agiter de droite et de gauche, d'avant en arrière. Ce mouvement devint de plus en plus rapide, et le reste du corps ne tarda pas à y prendre part. *Allah, là, là, là, lah!*... Cette invocation, d'abord prononcée d'une voix claire et ferme, dégénère bientôt en une espèce de grognement, de cris sourds et saccadés qui font mal à entendre. Enfin, après plus d'une demi-heure passée dans cette agitation de plus en plus violente, désordonnée, l'un d'eux, jeune homme de vingt-trois à vingt-cinq ans, plus exalté que ses compagnons, se frappe la tête contre les planches du bateau avec une telle force que je craignais qu'il ne finît par se la briser. Deux autres matelots se mettent en devoir de le contenir. Le fanatique se dresse alors brusquement sur ses jambes comme s'il eût été mû par un ressort; de légers mouvements convulsifs se manifestent, puis il tombe épuisé. Son visage est rouge et enflammé; les veines du

cou, gonflées et bleuâtres, semblent près de se rompre; l'air hébété, la tête fortement penchée en arrière, il tient les yeux constamment tournés vers le ciel. Cet état a duré près de deux heures!... J'ai pris des informations sur cet homme. Il était doux, actif, point irritable. Il n'avait jamais eu de convulsions, ne se livrait à aucun excès.

Le lendemain, un enfant de douze à treize ans, parent du Reïs, prit part à la prière. En peu d'instants, son exaltation fut portée à un degré extraordinaire. On fut obligé de le contenir, de peur qu'il ne se jetât dans le Nil ou qu'il ne se brisât la tête contre la barque. Il s'agitait dans tous les sens, poussant des espèces de hurlements, et débitant, avec une volubilité extrême, des mots dont personne ne comprenait le sens, qui n'étaient ni des mots arabes, ni des mots turcs, et n'appartenaient, me disait mon drogman, à aucune langue connue. Au bout d'un quart d'heure environ, il finit par tomber comme inanimé au milieu de ses camarades, qui faisaient cercle autour de lui. Ces derniers ont pour cet enfant une sorte de vénération, et assurent qu'*il sera saint un jour*.

Lorsque le futur saint se fut un peu calmé, je lui demandai s'il pouvait me rendre compte de ce qui se passait en lui lorsqu'il priait avec tant de ferveur. « J'ai vu le ciel s'entr'ouvrir, me répondit-il, et j'ai entendu des paroles dont je n'ai plus souvenir. Puis j'ai vu un saint qui m'appelait à lui, et me tendait les bras. J'ai vu aussi une tête humaine qui planait au-dessus de moi, et me causait une grande frayeur. Je ne sais ce que cela veut dire : Dieu est grand ! Allah ! Allah !... »

Nous l'avons dit, de semblables exercices ne peuvent manquer d'avoir sur les facultés morales une fâcheuse influence. Ils doivent donner lieu à un raptus du sang vers le cerveau, dont l'effet immédiat est de produire la stupeur, les convulsions, en même temps que l'imagination exaltée outre mesure est jetée hors des gonds, et s'abandonne à un véritable délire maniaque momentané.

On comprend sans peine que la répétition de ces exercices amène tôt ou tard une sorte d'état chronique et de folie permanente. La désorganisation des facultés morales est rapide, et la *démence* ne se fait pas attendre. Nous avons dit plus haut que c'était effectivement l'état dans lequel j'avais trouvé bon nombre de *santons*, dont l'unique occupation est de chanter les louanges du Seigneur et de prier.

Parmi les causes déterminantes de la folie chez les Orientaux, nous devons admettre l'usage (mais l'usage immodéré) d'une certaine préparation végétale connue sous le nom de *hachich*. Dans le Mémoire que j'ai publié il y a deux ans sur le *Traitement des hallucinations par le Datura stramonium*, j'ai parlé avec quelques détails des effets physiologiques vraiment extraordinaires du *hachich*. J'ai signalé également la singulière disposition d'esprit qui paraissait, dans quelques cas, être la suite de l'usage prolongé de cette préparation, sorte d'état *mixte* de folie et de raison, de *simple prédisposition* aux hallucinations, qui n'a d'analogue dans aucun genre de vésanie connue.

Quant à ses effets pathologiques, le *hachich* ne fait point exception aux autres substances végétales dont l'action se porte spécialement sur le système nerveux. L'abus du hachich, en ébranlant fortement l'organe intellectuel, en exagérant son action, en exaltant la sensibilité générale au point de jeter l'individu qui est soumis à son influence dans un monde tout imaginaire, en transformant, en quelque sorte, ses perceptions, ses sensations et jusqu'à ses instincts, sans toutefois, chose remarquable! obscurcir jamais assez sa conscience, son *moi*, pour l'empêcher de juger et d'apprécier sagement la situation nouvelle dans laquelle il se trouve; l'abus du hachich, dis-je, peut à la longue amener des désordres d'autant plus graves qu'il ne semblerait briser les ressorts de la machine *psycho-cérébrale* qu'à force de la tendre. Un état de somnolence habituelle, d'hébétéude, d'engourdissement des facultés morales, dans lequel disparaît la spontanéité des actes, la faculté de vouloir, de se

déterminer ; anomalies psychiques qui se traduisent au-dehors par une physionomie sans expression , des traits abattus , flasques et languissants , des yeux ternes , roulant incertains dans leurs orbites , ou bien d'une fixité automatique , des lèvres pendantes , des mouvements lents et sans énergie , etc. ; tels sont , en partie , les symptômes propres à l'usage *immodéré* du hachich. Nous avons eu occasion d'en voir plusieurs exemples.

Cependant , je me hâte d'ajouter , et je dois insister sur ce point , que l'abus seul , mais un très long abus , un abus d'un grand nombre d'années , peut amener les désordres que nous venons de signaler. Il ne faudrait donc pas , sur ce que je viens de dire , prendre du hachich une idée désavantageuse. En Égypte , il en est du *hachich* comme du vin et des boissons alcooliques en Europe. L'usage n'en est pas moins répandu. Presque tous les musulmans mangent du hachich , un très grand nombre en abusent d'une manière incroyable , et pourtant , *il est excessivement rare* de rencontrer des individus chez lesquels le hachich ait produit les désastreux effets dont nous parlions tout-à-l'heure. Pour ne rien dire de l'opium et des autres narcotiques , le vin , les liqueurs , sont mille fois plus redoutables , et cependant , ne serait-il pas absurde de les proscrire , de nous priver de leurs bienfaits , par la raison qu'en en abusant on court le risque de nuire à sa santé ? Nous ne pouvons qu'en dire autant et avec plus de raison mille fois du hachich , cette merveilleuse substance à laquelle les Orientaux doivent des jouissances *indicibles* , et dont , en effet , on tenterait vainement de donner une idée à quiconque ne les a pas éprouvés.

Divers auteurs ont attribué au *kamsin* (vent de S.-E.) de l'Égypte les mêmes effets qu'au *solano* , en Espagne , et au *sirocco* , en Italie. Ces vents , dit-on , rendent fou. Sans doute , nulle part cette assertion n'est fondée sur une observation rigoureuse , et je ne pourrais en citer aucun fait précis qui la justifiât , quant au *kamsin*. Cependant , tous les voyageurs ont parlé des terribles effets du *kamsin*. J'y ai moi-même été exposé plu-

sieurs fois. Rien ne peut rendre l'impression pénible qu'il produit, l'espèce d'anxiété dans laquelle il jette, et qui rend si bien compte, selon moi, de la terreur et de l'effroi instinctifs que son arrivée inspire aux animaux du désert. Véritablement, c'est à en avoir des vertiges, ce serait, en effet, *à en perdre la tête*, si l'on restait longtemps soumis à son influence.

MÉDECINE LÉGALE.

NOTE MÉDICO-LÉGALE

A PROPOS

DE CONDAMNATIONS PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX
SUR DES INDIVIDUS FOUS AVANT ET PENDANT LA MAUVAISE ACTION A EUX
IMPUTÉE, ET ÉCROUÉS DANS LE MÊME ÉTAT ;

PAR F. LÉLUT,

Médecin en chef de la troisième section des aliénés de la Salpêtrière,
médecin de la prison du Dépôt des condamnés.

Il existe malheureusement encore entre les hommes de science et les hommes de loi, entre les médecins et les membres du parquet un esprit d'opposition et comme de suspicion réciproque, qui, dans les fastes de la justice criminelle, a donné lieu plus d'une fois à de bien tristes résultats. Si les premiers sont quelquefois allés trop loin dans leur désir d'arracher à la mort ou à l'emprisonnement des organisations qui leur paraissaient plus déraisonnables que criminelles, les seconds, dans plus d'une circonstance, n'ont pas été moins opiniâtres à appeler la sévérité des lois sur des malheureux en qui l'intelligence affaiblie ou malade avait au moins singulièrement diminué le libre arbitre, et

à repousser à cet égard les enseignements de la science et les représentations des médecins.

On connaît sur ce point les travaux de Georget, et ses démonstrations sur l'état intellectuel évidemment morbide d'un certain nombre de condamnés à mort, dont je n'ai pas besoin de rappeler les noms, Léger, Lecouffe, Papavoine, et autres misérables célébrités de cette espèce. Depuis ces travaux, il n'est plus à craindre que l'échafaud voie de nouveau tomber sous sa hache de pauvres têtes privées de raison, des insensés dont les crimes mêmes ne sont explicables que par la perversion de leur intelligence. D'aussi déplorables erreurs ne doivent, ne peuvent plus se reproduire. Mais ce qui se reproduit encore tous les jours, c'est la réclusion, dans les prisons et les bagnes, de malheureux condamnés pour vols, ou autres méfaits prévus par le code, et qui, pour me servir de ses expressions, étaient certainement en *démence* avant et pendant leur mise en prévention et leur jugement. Médecin à la fois, et depuis bien des années, d'un service d'aliénés et d'une prison importante, j'ai vu le fait que je signale se présenter un grand nombre de fois. J'ai vu de pauvres insensés auxquels j'avais cherché, pour ma part, à l'hospice de Bicêtre, à rendre un peu de raison, sans trop y être parvenu, écroués dans la prison du Dépôt des condamnés pour un délit qu'ils n'avaient pu commettre que dans des conditions psychologiques où leur libre arbitre était au moins très compromis. Je citerai quelques uns de ces faits.

I. A la fin de 1840, un détenu, nommé Faucheux, homme de trente-huit à quarante ans, m'était signalé depuis plusieurs semaines, dans le préau de la prison, comme un pauvre diable que son esprit malade rendait le jouet de ses camarades. Je l'examine, je l'interroge, je prends des renseignements sur son compte auprès d'autres détenus qui, depuis une quinzaine d'années, ne l'avaient pas perdu de vue. Je reconnais en lui un homme atteint d'une manie chronique des plus évidentes, avec hallucinations de plusieurs sens, mais surtout de l'ouïe, croyance

à des persécutions, à des tentatives d'empoisonnement dirigées contre sa personne, idées ambitieuses assez prononcées, mais sans nulle espèce de lésion des mouvements. Cet état durait depuis à peu près douze ans, et il était déjà très manifeste lors d'une première condamnation et d'un premier séjour au bagne. Dans ce séjour, Faucheux, qui auparavant, et dans son état de raison, était d'un caractère très parcimonieux, Faucheux, entre autres extravagances, dépensait tout l'argent provenant de son travail et de ses économies à offrir des dragées à la fille d'un employé supérieur du bagne, dont il s'était constitué le chevalier, en même temps qu'il était un des rameurs du canot de son père. Aussi Faucheux était-il à cette époque la risée des autres habitants du bagne. On ne l'appelait, dans l'argot du lieu, que la *folle*, et ce surnom le suivit à sa sortie de Toulon, et dans le monde des voleurs. Libre d'esprit et de volonté, comme on l'est quand on est fou, il commet un nouveau vol. Cela le constitue en récidive. On le condamne une seconde fois à la peine des travaux forcés. C'est alors qu'en attendant son départ pour le bagne, il est envoyé dans la prison dont je suis le médecin. Je constate en lui l'état que j'ai fait connaître, et je le fais placer dans un établissement public destiné au traitement de la folie. On me le renvoie fou comme devant. Je l'y fais reconduire. Il me revient quelques mois après dans le même état, c'est-à-dire toujours assez calme dans sa déraison. J'écris plusieurs rapports qui constatent cet état. Deux confrères font un rapport confirmatif du mien. Sur ces entrefaites arrive le tour de Faucheux pour le voyage à Toulon. Il prend place dans la voiture cellulaire, et va retrouver, sur les rives de la Méditerranée, avec ses autres habitudes extravagantes, l'objet, ou le souvenir au moins de sa folle passion.

II. J'ai en ce moment-ci sous les yeux un détenu nommé Maillot, âgé de quarante-deux ans. Il a été condamné une première fois, à l'âge de vingt-cinq ans, à huit mois de prison pour attentat à la pudeur sur une femme de cinquante-deux ans,

un an après à cinq ans de prison , pour semblable attentat commis sur une femme de cinquante-sept ans. Depuis lors il a subi , à ce qu'il prétend , vingt-quatre condamnations , toutes pour ban rompu , c'est-à-dire pour avoir quitté sans autorisation la résidence que lui avait imposée la police. Je vérifie ce fait sur le registre des écrous , et je le trouve exact quant à la cause de ces condamnations multipliées , mais non pas quant à leur nombre. Il n'en est porté que onze , et c'est déjà quelque chose. De ces condamnations , Maillot en a subi trois , de 1838 à 1842 , dans la prison du Dépôt des condamnés. Dans ces trois séjours j'ai pu reconnaître en lui un homme d'une intelligence tantôt bizarre , vive , exaltée , tantôt abasourdie et comme stupide. Je l'ai vu deux fois dans un état de délire général tout-à-fait maniaque , qui le rendait fort difficile à conduire. Lui-même sait bien que cet état le prend souvent , le met hors de lui , et a donné lieu à la plupart des fautes qu'il a commises , et aux ruptures de ban qui lui ont valu de si nombreuses condamnations. Il prétend que cela lui arrive surtout à l'époque de la nouvelle lune. Je ne me porte pas garant de ce fait. Sa dernière condamnation , qui est de quinze mois , et qui a donné lieu à son séjour actuel dans la prison du Dépôt des condamnés , a eu lieu encore pour la même cause. Il se trouvait alors chez son beau-frère. Voilà qu'au milieu de la nuit , au clair de la lune , il lui prend fantaisie d'aller chasser. Il se lève , se saisit d'un fusil , se fait suivre de deux chiens , et se sauve , à peu près nu , à travers la campagne. Au jour , il est arrêté par la gendarmerie , qui ne voit en lui qu'un condamné de sa connaissance , en flagrant délit de rupture de ban. Il est emprisonné , prévenu , accusé , et enfin condamné à la peine que je viens de dire. Évidemment , pour la régularité des choses et pour leur moralité , ce n'est pas là ce qu'il eût fallu faire de lui. On eût dû rechercher un peu plus attentivement son passé , et se dire qu'un homme capable , à vingt-cinq ans , de tentatives malhonnêtes sur des femmes de cinquante à soixante ans , qu'un homme qui avait subi douze à quinze condamnations

dans trois desquelles il s'était montré véritablement maniaque , eût été beaucoup mieux à sa place dans une maison de santé que dans une maison de détention. La société n'eût rien perdu , à cet arrêt , de ce que réclame sa sûreté , et la morale y eût applaudi.

III. Les médecins d'aliénés savent , mais tout le monde ne sait pas comme eux , qu'une des formes de la folie qui ôtent au libre arbitre , d'une manière à la fois profonde et continue , le plus de sa réalité , c'est la forme qu'on appelle , en pathologie mentale , *démence avec paralysie générale*. Cette forme est caractérisée , entre autres symptômes , par la lésion générale , mais incomplète , des mouvements , et tout autant par une faiblesse de l'intelligence , telle , que le jugement et la volonté , incapables de responsabilité et de conduite , finissent par mettre absolument le pauvre insensé à la disposition de volontés étrangères. Or , j'ai eu plusieurs fois sous les yeux des condamnés auxquels cette forme de l'aliénation mentale avait certainement et depuis longtemps enlevé le degré de libre arbitre nécessaire pour qu'il y eût lieu sur leur compte au prononcé d'un verdict de culpabilité. Tout récemment j'ai pu observer à la fois deux détenus qui étaient dans ce cas. Un d'eux était un nommé Louis , ancien garçon marchand de vin , que j'avais vu jadis à l'hospice de Bicêtre , atteint d'une paralysie générale évidente , de cette paralysie qui atteint plus encore la pensée que le corps , et qui , une fois qu'elle a commencé , ne s'arrête plus , ou , si elle s'arrête , ne recule pas. Ce pauvre aliéné , qui n'était guère âgé que de trente ans , était sorti de Bicêtre dans un état qui , comme je viens de le dire , ne permettait aucun espoir de guérison ; et un matin , à six ou sept ans de distance , je le retrouve , à la prison du Dépôt des condamnés , un peu plus paralysé qu'autrefois , un peu moins raisonnable , un peu moins libre , et condamné , pour un petit vol , qu'il n'avait pu commettre que dans un état de *démence* , à un emprisonnement de quelques mois.

III'. Dans ce moment encore , un détenu nommé Masserot , âgé

de quarante-quatre ans , vient de temps en temps , aux jours de consultation générale , me montrer un *prurigo* qui le fait beaucoup souffrir. Dès la première visite, dès les premières paroles , j'ai reconnu en lui les signes d'une démence avec paralysie générale , qui remonte déjà à quelques années. L'intelligence , sans offrir de perversion partielle notable , sans présenter surtout aucune trace de délire ambitieux , est très affaiblie et très lente dans son action. La parole est remarquablement embarrassée , les mouvements sont difficiles et roides , la démarche traînante , et ce désordre de l'intelligence et de la motilité empêche Masserot de pouvoir être employé dans aucun des ateliers de la prison. Il est fort impressionnable , et pleure ou s'attendrit avec une grande facilité. Sa maladie paraît se rattacher à des chagrins domestiques : sa femme l'a abandonné depuis quelques années , laissant à sa charge leur unique enfant âgé de huit ans.

Dans cet état d'affaiblissement de l'entendement et de la volonté , Masserot , un soir , se trouvait , dit-il , *attardé*. Il était sans pain , sans demeure et surtout sans papiers. Près de Boulogne (Seine) , où il avait eu jadis un domicile , il est arrêté par la gendarmerie. Il répond mal aux questions qui lui sont faites , et comme le permettait l'état de sa raison. Il est envoyé à la préfecture de police , puis condamné comme vagabond à six semaines d'emprisonnement. A sa sortie de prison , plus misérable et moins intelligent qu'avant d'y entrer , il se dirige vers Boulogne. La nuit le surprend dans les champs. Il fait son souper de quelques prunes cueillies à un arbre voisin , et s'endort dans les blés , après avoir serré une douzaine de ces fruits dans un mauvais mouchoir. Le lendemain matin le propriétaire du champ l'aperçoit , l'éveille , lui reproche son prétendu délit , et le conduit à la mairie de Boulogne. Masserot est replacé sous la main de la justice , pour être condamné cette fois à six mois de prison pour vol , le 2 septembre 1842. C'est cette condamnation qui l'a amené à la prison du Dépôt des condamnés. Le malheureux , dont les idées ont pourtant encore de la suite et les sentiments de la

moralité , se défend de la mauvaise action qu'on lui impute. Il n'a pas volé , dit-il ; il ne lui semble pas qu'un souper composé de quelques prunes cueillies à l'arbre d'autrui , doive être puni de six mois d'emprisonnement. Peut-être aurait-il tort si le souper eût été fait par un homme en pleine raison. Mais tel n'était pas le cas de Masserot , et des deux condamnations qu'il a subies , son état intellectuel eût au moins dû lui épargner la dernière.

IV. Un épileptique , nommé Rousseau , homme dans la force de l'âge , fut amené , au mois d'avril 1842 , dans la division des aliénés de l'hospice de Bicêtre. Il avait été condamné , le 6 mai 1831 , par le tribunal de Melun , à six ans de travaux forcés pour vol avec effraction et complicité. La maladie convulsive dont il était atteint avant sa condamnation se manifesta avec force dans la prison où il attendait son transfèrement au bague , et ce fut là ce qui motiva son entrée à l'hospice de Bicêtre. Nous constatâmes alors chez Rousseau des attaques d'épilepsie d'une grande fréquence et surtout d'une violence extrême. Ces attaques étaient souvent suivies d'accès de manie réellement furieuse , qui forçaient à maintenir le malade par le gilet de force. Après ces accès , la raison restait en général abasourdie durant plusieurs jours , et même durant une ou deux semaines. Cet état soit d'épilepsie , soit de manie , ayant fini par s'amender , Rousseau put être employé à quelques travaux de terrassement. Il profita du degré de liberté que lui donnaient ces travaux pour s'évader. Il ne tarda pas à être repris et fut ramené dans l'hospice. Il y resta jusqu'en 1836 , époque à laquelle il lui fut fait remise de la dernière des années de détention auxquelles il avait été condamné. Cinq ans après , le 14 octobre 1841 , il fut écroué à la prison du Dépôt des condamnés , sous le poids d'une condamnation à six mois d'emprisonnement pour vol , condamnation prononcée le 11 septembre 1841. Il subit sa peine , et fut rendu à la liberté le 10 mars 1842. Pendant son séjour dans cette prison , il eut plusieurs attaques d'épilepsie , mais moins fortes que celles que je lui avais vues jadis à Bicêtre. Deux ou

trois fois, surtout après les accès, il manifesta un peu de trouble intellectuel ; mais ces accidents furent très peu marqués, et je pus même le faire employer comme garçon de bain.

Si je cite ce fait, ce n'est point pour le mettre sur la même ligne que ceux qui précèdent, et je ne regarde assurément pas Rousseau comme un homme chez lequel la continuité du trouble intellectuel aurait détruit tout libre arbitre. Sans doute, à n'envisager la chose que sous un point de vue purement scientifique, on peut se demander si une maladie cérébrale, aussi affreuse, aussi écrasante que l'épilepsie, peut, dans l'intervalle même des accès, laisser le cerveau dans un état qui permette à l'intelligence et à la volonté, des actes d'un jugement tout-à-fait normal et d'une liberté réellement responsable. Toutefois, en thèse générale, je pense que dans le cas d'épilepsie simple, sans aucune complication de délire maniaque, et dans les conditions d'une raison ordinaire, une mauvaise action, commise dans l'intervalle et à une grande distance des accès, est passible des peines portées par la loi. Mais Rousseau ne se trouvait pas dans ce cas-là. De violentes attaques d'épilepsie avaient développé chez lui une disposition habituelle à la violence, et de temps à autre avaient jadis été suivies d'accès de manie presque furieuse. Ces circonstances, qui avaient atténué la rigueur de sa première condamnation, avaient, sans doute, aussi empêché que son état de récurrence ne donnât à la seconde une gravité beaucoup plus grande. Dans ces deux cas, la justice criminelle, d'accord avec la science médico-légale, n'avait pas pensé qu'un état de trouble, même intermittent, soit des mouvements, soit de la raison, pût se concilier avec une responsabilité morale du degré le plus ordinaire.

Ce que j'ai ainsi observé en France, dans la prison dont je suis le médecin, on l'a observé ailleurs, à Lausanne, aux États-Unis ; on pourra l'observer partout. Je veux dire que partout on pourra constater que parfois encore des condamnations sont prononcées et

reçoivent leur exécution, sur de malheureux insensés que leur état intellectuel eût dû en mettre à l'abri. On sait ce qui a été dit du système pénitentiaire avec isolement absolu, et des résultats qu'on lui attribue pour la production de la folie. On a donné à cet égard des chiffres qui pourraient paraître concluants. Mais ce dont on n'a pas assez tenu compte, c'est la nature et la valeur de ces chiffres. Il résulte d'observations fort exactes, dues d'une part à M. Pellis, médecin tout à la fois de la prison et du pénitencier de Lausanne, d'autre part à M. Bache, médecin du pénitencier de Cherry-Hill, que plus des quatre cinquièmes des aliénés, observés dans ces pénitenciers, étaient aliénés avant leur entrée dans ces établissements, et, suivant toute apparence, avant leur condamnation, et que par conséquent leur état mental avait dû être pour quelque chose, et pour tout peut-être, dans la mauvaise action qui la leur avait attirée. Je n'infère rien de ce fait pour ou contre la valeur relative des deux systèmes pénitentiaires actuellement en présence, celui d'Auburn, celui de Philadelphie; je n'ai point ici à me prononcer sur ce point. Je ne fais, comme je le disais plus haut, que le rapprocher des faits que j'ai observés par moi-même, et qui prouvent que trop souvent encore la justice criminelle inflige à des intelligences malades et nécessitées des peines dont la Loi n'a entendu frapper que des volontés saines, et douées au moins d'un certain degré de liberté. Et qu'on n' imagine pas qu'il entre dans ce que je dis là aucune intention critique ou offensante à l'égard des hommes honorables chargés de son application. Je conçois, je trouve nécessaire leur circonspection, leur défiance même. Je suis loin de vouloir élargir le cadre de la folie, pour soustraire par là à l'action des lois, au glaive de la justice, des fautes, des délits, des crimes, que la société doit effrayer, et qu'elle a le droit de punir. Je suis de l'avis d'Aristote (1), avant l'individu la famille, avant la famille

(1) *De republ.*, I, 2.

la cité, avant la cité l'Etat. Que l'on restreigne donc dans ses limites les plus étroites le cercle de la déraison, de cette déraison qui fausse ou détruit le libre arbitre, et fait disparaître la culpabilité. Mais, ce cercle une fois établi, que les malheureux que leur état y a placés, et qui le franchissent pour commettre une action dangereuse, voient s'ouvrir pour eux, non point les grilles de la maison centrale ou du bagne, mais les portes d'un établissement de charité. Pour arriver à ce résultat, il serait à désirer, ce me semble, que, dans les prisons préventives, dans les maisons de dépôt, d'arrêt, de force, les choses fussent arrangées de telle sorte que l'état intellectuel d'un détenu, pour peu qu'il présentât quelque chose d'anomal, ne pût manquer de venir à la fois à la connaissance des directeurs et des médecins de ces établissements. Il faudrait que cet état, une fois signalé, pût être recherché, suivi et enfin constaté, soit pour le faire rentrer dans le cadre ordinaire de la raison et de la responsabilité des actions, soit au contraire pour l'en faire provisoirement sortir. Dans ce dernier cas, c'est-à-dire dans le cas de raison au moins douteuse d'un prévenu, on rechercherait si cet état n'était déjà pas le même, et peut-être plus grave encore, à l'époque de la perpétration du délit ou du crime imputable. Enfin, les résultats de cette indispensable enquête seraient portés à la connaissance, placés à la disposition simultanée de l'avocat du roi et de celui de l'accusé, de telle sorte qu'il pût s'établir entre eux, et en présence des jurés et de la cour, un débat contradictoire, de nature à prévenir la reproduction des faits que cette courte note a pour objet de signaler.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

JOURNAUX FRANÇAIS.

I. Gazette médicale.

Numéros de Septembre, Octobre et Novembre 1842.
Travaux originaux.

MÉMOIRE SUR LES HÉMORRHAGIES DE LA GRANDE CAVITÉ DE L'ARACHNOÏDE CHEZ LES ENFANTS, PAR MM. BARTHEZ ET RILLIET.

Les auteurs s'occupent d'abord de l'anatomie pathologique; ils décrivent avec beaucoup de soin les changements que le sang subit presque aussitôt qu'il est épanché, sa séparation en deux parties; la formation du kyste séreux dont le feuillet inférieur était autrefois pris pour l'arachnoïde elle-même. C'est en tout point la confirmation de ce qu'on avait déjà observé chez les adultes, et de ce qui avait été indiqué avec détail dans les mémoires successivement publiés par MM. Lélut, Baillarger, Longet, Boudet, Piédagnie, etc. MM. Barthez et Rilliet démontrent que le sang est épanché dans la cavité de la membrane séreuse, et non entre celle-ci et la dure-mère; ils démontrent aussi que les fausses membranes qui succèdent aux épanchements sanguins de l'arachnoïde chez les enfants ne doivent pas être confondus, comme cela a souvent eu lieu, avec des produits inflammatoires, etc.

Le diagnostic des hémorrhagies arachnoïdiennes des enfants est très obscur, à cause des complications fréquentes qu'on rencontre.

Les observations doivent être divisées, sous ce rapport, en deux séries, selon qu'il y a ou non ampliation consécutive de la tête.

La maladie, dans ce dernier cas, ne peut être reconnue, car l'hémorrhagie arachnoïdienne n'a aucun symptôme qui lui soit propre.

Quant aux faits dans lesquels il y a ampliation de la tête, ils peu-

vent être confondus avec l'hydrocéphale consécutive à des tubercules cérébraux. Cependant l'hydrocéphale suite de tubercules ne s'observe guère avant deux ans, et elle y est ordinairement accompagnée de convulsions au début, il en est le plus souvent autrement pour les hémorrhagies arachnoïdiennes.

Il faut surtout noter parmi les causes la compression exercée sur l'un des points du système circulatoire, et en particulier de la circulation veineuse sus-diaphragmatique. Telles sont les maladies des sinus de la dure-mère, la compression de la veine cave supérieure par les ganglions bronchiques, etc.

Quant au traitement, il doit consister en applications de réfrigérants sur la tête, de sangsues à l'anus, dans l'emploi des révulsifs sur le canal intestinal, etc.

Ce mémoire est extrait d'un traité encore inédit des maladies des enfants, dont il ne peut que donner par avance une très bonne opinion.

II. Gazette des hôpitaux.

Septembre, Octobre et Novembre 1842. Travaux originaux.

1° *Paralysie de la vessie ; traitement par la teinture de cantharides.* Il s'agit d'un malade atteint d'une paralysie guérie en instillant dans la vessie, au moyen d'une sonde, une goutte de teinture de cantharides, et augmentant tous les jours d'une goutte. Immédiatement après, on injecte de l'eau tiède. Ce moyen a réussi entre les mains de M. Lisfranc. 2° *Hémiplégie gauche ; blennorrhagie ; traitement mercuriel.* Service de M. Cruveilhier. 3° *Méningite chronique avec hémiplégie légère ; symptômes de compression ; mort. Épanchement séreux dans le ventricule ; caractères anatomiques de la méningite.* 4° *Hémiplégie incomplète du côté gauche. Paralysie de la paupière supérieure droite et des muscles moteurs de l'œil gauche, suite d'attaques épileptiques répétées.* Ces deux observations ont été recueillies à la clinique de M. Chomel. 5° *Hémiplégie gauche ; blennorrhagies ; traitement mercuriel ; amélioration notable.* Service de M. Cruveilhier (suite de l'observation précédente). 6° *Delirium tremens.* Service de M. Monneret. 7° *Delirium tremens guéri par l'opium en lavement.* Service de M. Maisonneuve. 8° *Emploi du datura stramonium contre les hallucinations,* par M. Billot, interne à Bicêtre. Service de M. Moreau.

PARALYSIE DU CÔTÉ GAUCHE. — BLENNORRHAGIE. — TRAITEMENT MERCURIEL. — AMÉLIORATION NOTABLE. (SERVICE DE M. CRUVEILHIER.)

Jean-Louis Fabre, journalier, âgé de trente-sept ans, est pris d'étourdissements en travaillant à la pose de tuyaux pour la conduite des eaux. Dès ce moment la démarche est difficile; la paupière gauche se paralyse; le bras droit perd tout-à-fait, mais graduellement, le sentiment et le mouvement. La bouche, pendant un jour ou deux, fut déviée à gauche. La langue, paralysée dans sa moitié gauche, avait tellement perdu la sensibilité qu'on put la traverser avec une aiguille sans déterminer aucune douleur. Entré à l'hôpital Beaujon, dans le service de M. Robert, Fabre ayant déclaré avoir eu quatre blennorrhagies, est soumis à un traitement antisyphilitique (salsepareille, pilules mercurielles, bains de Barèges). Il y eut un succès si grand que le malade put reprendre ses travaux accoutumés. — Plusieurs mois s'étaient passés dans un état de santé très satisfaisant, quand des symptômes nouveaux de paralysie vinrent frapper la vessie et le membre inférieur gauche. M. Cruveilhier diagnostiqua des tubercules dans le cerveau; cependant, soupçonnant que la cause première de la maladie était une affection syphilitique, ce médecin ordonna un traitement mercuriel (décoction de salsepareille, liqueur de Van-Swiéten). Sous l'influence de ce traitement, tous les symptômes ont diminué d'intensité, et tout portait à croire qu'on obtiendrait une guérison définitive.

Ce pronostic favorable ne s'est point réalisé. Après quelque temps, les accidents ont augmenté, et le malade a succombé.

A l'autopsie, on a trouvé des tubercules de la grosseur d'une noisette développés près de la scissure de Sylvius; quelques autres occupaient la protubérance, et étaient enveloppés d'une substance d'apparence cancéreuse. Un autre tubercule assez volumineux s'apercevait près de la corne d'Ammon.

DELIRIUM TREMENS. (SERVICE DE M. MONNERET.)

Un homme de trente-trois ans, garçon de magasin, se livrant habituellement à l'usage des liqueurs fortes, est reçu le 8 septembre à l'hôpital de la Charité. A son entrée, il présente un tremblement prononcé de tous les membres; la parole est embarrassée, la langue est tirée sans déviation, les pupilles sont un peu dilatées, la soif est vive; il y a quelques vertiges et des bourdonnements d'oreilles, mais l'intelligence et les sens sont intacts.

Dans la journée, il éprouve une attaque pendant laquelle il perd

connaissance et offre des symptômes de paralysie. Le lendemain, un violent délire se déclare ; on est obligé d'employer la camisole de force, qui maintient le malade à grand'peine ; il vocifère et parle avec une grande rapidité, cherche à sortir de son lit : ce délire persiste toute la nuit et continue à la visite du matin. La face est plutôt pâle que colorée, les pupilles sont dilatées, et, bien que l'agitation du malade soit extrême, le pouls ne s'élève qu'à 88.

M. Monneret insiste, à cette occasion, sur la nécessité de connaître la cause des maladies dans certains cas, pour pouvoir en préciser le diagnostic. Dans le cas actuel, les symptômes seuls eussent été insuffisants. Cette observation vient à l'appui de l'opinion de ceux qui soutiennent que les manifestations extérieures étant parfaitement semblables, la nature intime de la cause qui les provoque peut être tout-à-fait différente ; que la spécificité des affections ne peut pas toujours se découvrir par l'étude des phénomènes morbides.

Le traitement employé a été le suivant : dès que la nature de la maladie a été connue, M. Monneret a ordonné une potion avec 25 centigrammes d'opium. Le quatrième jour, on administra encore 20 centigrammes d'opium, parce que les hallucinations de la vue avaient reparu. Enfin, le cinquième jour, on renouvelle la dose, parce qu'il reste encore un peu de tremblement et de céphalalgie ; dès ce moment, les accidents disparaissent complètement.

Cette observation présente une particularité digne de remarque. Le malade, la veille de son entrée, avait été poursuivi par deux hommes qui voulaient l'attaquer : jamais il n'avait offert de phénomènes analogues à ceux qui l'amenaient à l'hôpital. Cette attaque a-t-elle eu de l'influence sur le développement de la maladie ? c'est plus que probable. Il n'est pas sans exemple que des accès de *delirium tremens* aient succédé à des commotions morales profondes, à l'effroi, par exemple, provoqué par une cause quelconque. Du reste, cette influence est plus générale qu'on ne le croit. On voit souvent des accès d'hystérie développés accidentellement, à la suite d'une peur ; enfin, on sait que l'épilepsie est chaque jour provoquée par la même cause, etc.

DU TRAITEMENT DE LA FOLIE. — EMPLOI DU DATURA STRAMONIUM CONTRE LES HALLUCINATIONS, PAR M. BILLOD, ÉLÈVE INTERNE DE M. MOREAU, MÉDECIN DE BICÊTRE.

Le travail de M. Billod n'est que le complément, pour ainsi dire, d'un mémoire publié en octobre 1841, dans la *Gazette médicale*,

ANN. MÉD.-PSYC. T. I. Janvier 1843.

10

par M. J. Moreau. Ce travail est constitué par deux séries de faits, dans lesquels l'emploi du *datura stramonium* a été suivi de guérison ou d'amélioration. Les divers traitements employés jusqu'à ce jour contre les formes variées de l'aliénation mentale venaient souvent échouer contre les hallucinations. Ce symptôme n'était pas incurable, mais dans le plus grand nombre des cas, il était rebelle, et résistait aux moyens employés contre lui; c'était donc une bonne pensée de chercher le remède à ce mal, car le plus grand nombre des aliénés ont des hallucinations. Nous ne voulions pas entrer dans l'examen des hautes questions de physiologie pathologique qui se rattachent à l'emploi thérapeutique du *datura stramonium*. Peu nous importe la théorie; que ce médicament agisse de telle ou telle manière, ceci devient indifférent si à la suite des observations dans lesquelles le *datura* a été mis en usage, on peut écrire: guérison. Quelques médecins ont eu recours au *datura*, et n'en ont pas retiré les mêmes avantages que M. Moreau; cela tient-il à ce que ces médecins n'ont pas su employer convenablement le médicament? cela tient-il à ce qu'ils l'ont employé dans des cas différents de ceux de M. Moreau? c'est ce que nous n'oserions dire positivement. Quoi qu'il en soit, nous avons dû rappeler ce fait pour constater que la question thérapeutique est loin d'être jugée; et qu'il est par conséquent nécessaire d'expérimenter encore. Examinons donc les faits nouveaux, qu'en son nom les élèves de M. Moreau viennent de publier.

PREMIÈRE SÉRIE. — Première observation. Un ouvrier, âgé de trente-cinq ans, fait une chute sur l'épaule, qui le contraint à séjourner pendant un mois dans un hôpital. A sa sortie, il entend des voix qui le menacent et l'entretiennent des infidélités de sa femme; des fantômes passent souvent devant ses yeux, etc. Au huitième ou dixième jour, on conduit le malade à Bicêtre. Dès le soir de son arrivée, on administre un julep additionné de 20 centigrammes de *datura* qui détermine des phénomènes d'intoxication. Le lendemain les hallucinations avaient disparu. Elles se montrèrent encore à deux reprises dans l'espace de trois semaines, et dès ce moment le malade fut guéri.

Deuxième observation. M... (Jean-Baptiste), entré à Bicêtre le 9 octobre 1841. Un de ses parents est hypochondriaque; sa mère est sujette aux *maux de nerfs*. Ce malade, d'un caractère doux, voit, malgré son travail assidu, ses affaires se déranger: dès cet instant, il perd le sommeil, devient irritable; et se plaint de bourdonnements dans la tête. On pratique une saignée, à la suite de laquelle il éprouve des hallucinations de la vue et de l'ouïe. A son

entrée à l'hospice, on observe une assez grande agitation, de la mobilité dans le jeu de la physionomie. A chaque instant, le malade s'interrompt pour écouter des voix qui l'injurient et le menacent. M. Moreau ordonne de prendre le soir, avant le coucher, un julep avec addition de 2 centigrammes d'extrait de *datura stramonium*. Trois jours se passent sans phénomènes nouveaux; le quatrième jour, on porte la dose de *datura* à 20 centigrammes; la nuit suivante est extrêmement agitée. Le cinquième et le sixième jour, on revient à 12 centigrammes seulement, et à cette époque les hallucinations disparaissent pour ne plus revenir.

Troisième observation. Un homme de cinquante-quatre ans, d'un caractère triste et taciturne, ennemi des distractions, tombe dans la misère. Sa position accroît sa mélancolie naturelle, et bientôt des hallucinations se développent. Il voit des ennemis partout; des traitres, des espions, des assassins le poursuivent. Un soir, il croit entendre des malfaiteurs qui veulent enfoncer sa porte: dans sa frayeur, il saute par la fenêtre, et se casse une cuisse en tombant. Après treize jours de traitement par le *datura*, les hallucinations disparaissent, quoique les idées fixes persistent. Au bout de deux mois, la situation du malade est assez bonne pour permettre sa sortie. Un mois plus tard, les hallucinations reparaissent sous une autre forme; le malade est ramené à M. Moreau. On administre le *datura* à doses progressivement croissantes, et on les porte ainsi de 15 à 40 centigrammes. Des effets d'intoxication se manifestent, et dès le lendemain, le malade n'a plus de *visions*. Il rapporte alors à la maladie celles dont il était victime. La guérison est complète.

Quatrième observation. Louis-Auguste J., âgé de quarante ans, marbrier; taille élevée, tempérament éminemment nerveux. A la suite d'une querelle avec deux de ses amis, auxquels il supposait de mauvaises intentions, un trouble visible s'empare du malade, et durant toute la nuit qui suivit la querelle, la voix de ses deux adversaires le poursuit. Ses antécédents personnels sont assez bons; mais plusieurs personnes de sa famille ont eu des affections nerveuses. M. Moreau prescrit 10 centigrammes, et dès le lendemain 15 centigrammes de *datura*; on continue cette dose pendant sept jours, et dès le huitième jour, les hallucinations ne reparaissent plus. Le malade apprécie sa position passée et présente avec beaucoup de lucidité. Il doit être considéré comme guéri.

Cinquième observation. Une jeune dame de vingt-deux ans a un accouchement très laborieux; accompagné de violentes attaques épileptiformes qui durent trois jours. A ce trouble considérable succèdent quarante-huit heures de calme. Bientôt une légère exci-

tation apparaît, la malade a des rêves agités, puis de illusions et des hallucinations de toute espèce. M. Moreau ordonne 2 centigrammes de datura dans un julep calmant. La nuit suivante est si mauvaise, qu'on est obligé de maintenir la malade sur son lit pour l'empêcher de se lever et même de se précipiter par la croisée. Le surlendemain il n'y a plus aucune hallucination. Il ne reste que de l'incertitude et du vague dans l'esprit. Les lochies n'avaient pas encore paru, quoiqu'on fût arrivé au onzième jour de l'accouchement, et la guérison ne put leur être attribuée, puisqu'elles ne se montrèrent que six jours plus tard.

Tels sont les faits nouveaux que M. Billod apporte à l'appui du travail de M. Moreau. L'analyse très succincte que nous venons d'en donner en fera sentir l'importance. La rapidité de la guérison obtenue chez les quatre premiers malades ne doit, ce nous semble, laisser aucun doute sur l'efficacité du datura dans les cas d'hallucinations primitives. Voyons maintenant les autres observations. Celles-ci présentent un intérêt plus vif, parce que les maladies contre lesquelles il fallait agir existaient depuis longtemps, et parce qu'en réalité les médications que nous avons à notre service sont surtout d'une efficacité évidente dans les affections chroniques.

Sixième observation. Un malade, âgé de trente-cinq ans, broyeur de couleurs, homme d'un caractère doux, porté à la mélancolie, a éprouvé des chagrins d'amour. Abandonné par l'une de ses maîtresses, il est pris d'un délire général compliqué d'idées fixes et d'hallucinations de toutes sortes. Une forte saignée, pratiquée par un médecin de la ville, calme l'agitation sans avoir d'influence sur les idées fixes et les hallucinations. Du 7 novembre 1841 au 9 du même mois, on administre le datura stramonium à doses croissantes jusqu'à 30 centigrammes. Des symptômes d'intoxication font suspendre la médication. Dix-neuf jours après, les hallucinations ayant recommencé, on revient au datura, à la dose de 2 centigrammes. Onze jours de cette médication suffirent.

L'agitation générale cesse pour reprendre une nouvelle intensité à diverses époques, et, en définitive, pour disparaître complètement ainsi que les autres symptômes, mais seulement après plusieurs mois de traitement.

Septième observation. Vincent B..., célibataire, âgé de trente-deux ans, d'un caractère gai, paisible, s'adonnant aux travaux de son état avec zèle et succès. Cet homme ayant été trompé par une femme qu'il voulait épouser, en conçut un grand chagrin. Étant tombé malade, il se persuade que les personnes qui habitent la même maison que lui sont la cause de ses maux; des voix lui adres-

sent des reproches continuels. Il croit qu'on peut lire dans sa pensée. Durant quatre mois de séjour à l'hospice, son état ne change nullement. Enfin, on entreprend le traitement par le datura stramonium; mais il faut le prolonger deux mois environ pour déraciner les hallucinations. Celles-ci cèdent complètement, et le malade conserve toujours ses idées fixes. M. Moreau consent à le laisser sortir de l'hospice, quoique incomplètement guéri, dans l'espérance que des distractions, le travail, etc., pourront lui être favorables.

Huitième observation. Philippe - Emmanuel M..., serrurier-mécanicien, d'un caractère doux, très laborieux, habite l'hospice depuis plus de sept ans. Des hallucinations de la vue et de l'ouïe forment le caractère dominant de son affection. M. Moreau soumet ce malade pendant un mois au traitement par le datura; on arrive par doses croissantes à 20 centigrammes seulement. Les hallucinations cessent à plusieurs reprises durant ce traitement; enfin, elles recommencent. Tout-à-coup, et sans addition d'une nouvelle dose, des accidents toxiques, graves, se déclarent. Les symptômes céphaliques se suspendent pendant huit jours, puis reparaissent sous la forme lypémanique. Deux fois encore ces symptômes se suspendent, et dans l'intervalle lucide, le malade comprend parfaitement sa position et en rend un compte exact. De la tristesse, des préventions exagérées contre certaines personnes font penser à M. Moreau que le malade n'est pas guéri, et qu'il conserve des hallucinations dont il ne parle pas.

Ce qui nous a le plus frappé dans ces faits, c'est la persistance au même degré des hallucinations, jusqu'à ce qu'un commencement d'intoxication ait paru. Aussitôt que le système nerveux s'ébranle, aussitôt qu'une excitation cérébrale se manifeste, l'économie entière se modifie, et le datura stramonium triomphe, l'hallucination disparaît. Cette condition d'empoisonnement est-elle nécessaire à l'action thérapeutique du datura? On peut le croire en ne voyant que les faits cités par M. Billod. Nous le répétons en terminant, c'est une question thérapeutique qui attend une solution définitive.

III. Journal des connaissances médico-chirurgicales.

Numéros de Septembre, Octobre et Novembre 1842.

Articles originaux.

1° *Fièvre cérébro-spinale d'Avignon*, par M. Gérard. 2° *Her-*

nie traumatique du cerveau, par M. Léonard. 3° *Notice sur Bicêtre*, par M. Millet. 4° *Erreurs de diagnostic dans les maladies de la matrice*, par M. Lisfranc.

HERNIE DU CERVEAU CONSÉCUTIVE A UN COUP DE PIED DE CHEVAL
PAR M. LÉONARD.

Un enfant de neuf ans, le jeune François Lecomte, reçut, le 9 juillet, un coup de pied de cheval au niveau de la bosse frontale droite, qui produisit une plaie déchirée, contuse, avec enfoncement des os du crâne. Le lendemain de l'accident, une fièvre violente se déclare, puis, le troisième jour, un coma prononcé. Celui-ci se dissipe peu à peu et disparaît complètement. L'enfant, quoiqu'ayant une plaie qui suppurait abondamment, reprend ses habitudes. Au dix-septième jour il mange beaucoup de groseilles, et est pris la nuit suivante d'envies de vomir, puis de fortes convulsions. Des lavements saturés de sel commun, administrés coup sur coup, amenèrent d'abondantes évacuations alvines avec lesquelles finirent les attaques. Le lendemain, il ne restait que de la fatigue, de la fièvre et beaucoup d'irritation d'estomac.

A cette époque le bourgeon charnu qui occupait le centre de la plaie se développa de plus en plus et prit la forme d'un champignon. M. Léonard fit l'incision de ce champignon, et il reconnut qu'il venait d'emporter une portion du cerveau. Deux jours après, une nouvelle tumeur se développe spontanément, puis se flétrit d'elle-même. Enfin, une troisième tumeur apparut à son tour. La maladie de l'estomac fit des progrès. Au cinquante-huitième jour de la maladie survinrent du délire et de la carphologie, et six jours après, l'enfant mourut. A l'autopsie, on trouva une assez grande quantité de pus dans le foyer ainsi que dans le ventricule droit; une espèce de conduit faisait correspondre les deux cavités. Le reste du cerveau et les membranes étaient sains. La muqueuse intestinale, et principalement la muqueuse de l'estomac, étaient ramollies et diffluentes dans toute leur étendue. En les raclant avec le dos du scalpel, on les enlevait sous forme d'une solution gommeuse très épaisse.

Deux faits bien connus déjà résultent de cette observation : 1° le développement d'accidents nerveux très prononcés à une époque où le malade était dans le meilleur état, et où rien ne pouvait les faire craindre. Cet accident, attribué par M. Léonard à une indigestion, ne relève probablement pas de cette cause, car on l'a souvent observé sans indigestion; 2° l'intégrité complète des facultés

intellectuelles, malgré l'ablation d'une quantité de cerveau égale à un gros œuf de poule. « Malgré les pertes considérables qu'éprouve » vaît la substance du cerveau, par suite du développement de trois » hernies consécutives, il me fut impossible de constater chez le » malade aucune altération, soit de la motilité, soit de la sensibi- » lité, soit de l'intelligence; tout paraissait se passer, en un mot, » comme si le cerveau n'eût réellement pas été endommagé. »

NOTICE SUR BICÊTRE, PAR M. MILLET.

L'histoire de Bicêtre offre plusieurs faits curieux que l'auteur raconte successivement, mais qui se trouvent déjà dans les notices de M. Scipion Pinel et de MM. Aubanel et Thore. Nous donnerons dans les prochains numéros des notices historiques et statistiques sur la Salpêtrière, Bicêtre et Charenton, et nous aurons alors occasion de revenir sur le travail de M. Millet, qui nous a paru plus complet que ceux qu'on a publiés jusqu'à présent.

ERREURS DE DIAGNOSTIC DANS LES MALADIES DE LA MATRICE, PAR M. LISFRANC.

Sous ce titre, le journal des *Connaissances médico-chirurgicales* vient de publier un chapitre très intéressant extrait du 2^e volume de la *Clinique chirurgicale de la Pitié*, par M. Lisfranc. Nous n'extrairons de ce chapitre que quelques alinéas qui ont pour objet l'étude de certaines affections nerveuses. M. Lisfranc cherche à établir qu'un grand nombre d'affections diverses, regardées comme idiopathiques, sont souvent symptomatiques et dépendent d'une lésion de l'utérus. « La matrice est le foyer du mal d'où s'irradient » des souffrances qui souvent ne s'y font pas sentir et qui sévissent » avec force plus ou moins loin d'elle. » (*Loco citato.*) Il y a dans cette question de grandes difficultés qui ont été souvent débattues à l'occasion de quelques maladies, et surtout à l'occasion de l'hystérie. Nous venons de dire que M. Lisfranc se range de l'avis de ceux qui regardent les symptômes nerveux comme secondaires. Sans entrer dans cette discussion, voyons les faits produits par le chirurgien de la Pitié.

Chorée. « Une jeune personne, âgée de dix-huit ans, d'une constitution nerveuse et sanguine, était affectée de cette maladie depuis trois années. Les moyens ordinaires avaient été mis en usage presque sans succès; les amendements obtenus par leur emploi ne s'étaient pas soutenus. La danse de Saint-Guy siégeait sur la face, sur la langue et sur les membres thoraciques; elle était très développée.

La menstruation offrait beaucoup d'irrégularité ; les règles manquaient souvent, et souvent aussi elles coulaient incomplètement... Je fis appliquer à quatre reprises, et à huit à dix jours d'intervalle, tantôt quinze, tantôt vingt, et même vingt-cinq sangsues sur les parties latérales et postérieures du cou, le long de la racine des cheveux ; j'administrai à l'intérieur des narcotiques qui employés seuls n'avaient pas réussi. J'obtins un léger amendement ; il ne fut pas de longue durée. Frappé par l'irrégularité et le peu d'abondance de la menstruation, et par l'accroissement des symptômes morbides lorsqu'on avait mis en usage les médications propres à produire ou augmenter les règles, je dirigeai mon attention vers l'utérus. » M. Lisfranc raconte qu'après avoir pratiqué le toucher par le rectum, il reconnut un engorgement de la matrice qui avait doublé de volume. Quatre mois de traitement suffirent pour combattre cet engorgement et pour guérir complètement la chorée. Cette guérison, qui date de trois ans, ne s'est pas démentie.

État simulant l'épilepsie. « Une jeune personne, âgée de seize ans, d'un tempérament nerveux, était devenue fort triste sans cause connue ; bientôt elle fut en proie à des attaques de nerfs qui se renouvelaient tous les six ou huit jours. Au bout de quelque temps des phénomènes plus graves se manifestèrent ; cette jeune personne, à des époques indéterminées et qui se rapprochaient de plus en plus, perdait tout-à-coup connaissance, après avoir exécuté sur son axe un ou deux mouvements de rotation ; il existait des symptômes de convulsions ; la face devenait d'un rouge assez foncé ; la malade ne rendait pas d'écume par la bouche. La première menstruation ne s'était pas encore montrée, et cependant on avait employé les moyens propres à déterminer les règles. Mademoiselle X... éprouvait de la gêne, de la pesanteur dans le bassin ; elle y ressentait de la fatigue aussitôt qu'elle s'était livrée à un exercice un peu prolongé. Elle était affectée depuis plusieurs années de fleurs blanches abondantes ; la coloration de sa peau n'avait point changé. » M. Lisfranc pratiqua le toucher par le rectum, et reconnut une hypertrophie de la matrice avec exaltation de la sensibilité sous l'influence du toucher. Le traitement des engorgements simples de la matrice amena au bout de quatre mois les règles, et au bout de six mois une guérison complète qui se maintient.

Aliénation mentale. « Une femme, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament nerveux et sanguin, appartenait à une famille dans laquelle on n'avait jamais observé la folie. Cette femme perdit tout-à-coup la raison ; elle avait beaucoup d'éloignement pour son mari ; elle ne pouvait pas même tolérer sa présence ; elle soutenait qu'en

multipliant trop ses rapports avec elle, il l'avait rendue malade; qu'elle voudrait avoir des relations avec des personnes qui la fatigueraient moins, et qu'ainsi elle ne deviendrait pas enceinte. Nous savions que la malade avait huit enfants; sa conversation roulait d'ailleurs presque constamment sur l'acte de la génération. J'insistai sur toutes ces circonstances; elles éveillèrent l'attention du médecin qui dut la porter sur les organes génitaux. Je pratiquai le toucher par le vagin; je constatai un engorgement assez considérable de la partie antérieure du corps de la matrice; légèrement hypertrophié, le col de cet organe était très incliné en arrière. Je prescrivis les moyens propres à combattre la maladie de l'utérus. Lorsque la subinflammation qui compliquait l'engorgement, et qui peut-être l'avait produit, eut presque disparu, j'appliquai le spéculum: je vis sur la lèvre postérieure du museau de tanche une érosion de la largeur d'une pièce d'un franc; je la cautérisai immédiatement avec le proto-nitrate acide liquide d'hydrargire; au bout de six semaines les symptômes de l'aliénation mentale avaient déjà diminué. Le traitement fut continué pendant six mois avec les modifications qu'exigèrent les circonstances. A cette époque la malade avait recouvré toute sa raison; elle l'a conservée pendant trois ans; mais alors elle devint enceinte; la folie récidiva; elle persista jusqu'au sixième mois de la gestation, qui était d'ailleurs assez orageuse; une saignée de 372 grammes (12 onces), pratiquée au bras vers le milieu de la grossesse, produisit un amendement extrêmement marqué; il semble que la guérison devait être exclusivement attribuée à cette évacuation sanguine.»

Nous allons encore citer le fait suivant tel qu'il a été donné par M. Lisfranc. « Un médecin très distingué de Paris, M. le docteur Belhomme, qui s'occupe avec beaucoup de succès de l'aliénation mentale, me fit appeler dans sa maison de santé pour y voir une folle dont la maladie résistait aux moyens ordinaires, et chez laquelle il avait observé quelques symptômes qui faisaient soupçonner l'existence d'une maladie de l'utérus; je la constatai. Nous convînmes de mettre en usage un traitement destiné à dissiper l'affection morbide que nous venions de découvrir. M. Belhomme le dirigea avec une très grande sagacité; cette femme guérit; je la revis: alors je trouvai la matrice saine et les facultés intellectuelles dans un état parfait.»

Hystérie. Une dame en proie à des symptômes d'une hystérie très violente, dont les attaques se reproduisaient presque tous les jours, me fit appeler pour lui donner des soins; j'eus recours inutilement pendant six semaines aux moyens ordinaires de traitement. Le toucher vaginal apprit que la partie inférieure du vagin était

d'une sensibilité extrême, que la caloricité était beaucoup augmentée, enfin que l'utérus avait doublé de volume et était douloureux à la pression. (Traitement : repos ; injections vaginales presque froides, trois fois par jour ; bain émollient prolongé, tous les deux jours ; lavement simple presque froid ; le soir, lavement narcotique ou antispasmodique ; pilules avec 5 centigrammes de poudre de ciguë ; augmenter d'une à quatre ; vingt-quatre heures après la cessation des règles, saignée de 3 onces.) Au bout de quatre mois la sensibilité des organes génitaux était presque normale, l'utérus n'offrait qu'un quart en sus environ du volume ordinaire ; les attaques d'hystérie n'existaient plus, le toucher ne produisait pas de douleur. Sixième mois, même médication ; l'hystérie n'a pas reparu ; la matrice offre son volume naturel ; sensibilité et caloricité normales des organes génitaux ; guérison. L'acte de la génération est exécuté sans inconvénient.

Paraplégie. Une dame, âgée de trente-six ans, d'un tempérament bilioso-sanguin et d'une bonne constitution, avait d'abord éprouvé de l'engourdissement dans les cuisses et dans les jambes ; peu à peu la démarche devint plus fatigante, plus difficile et enfin impossible ; les membres inférieurs n'avaient rien perdu de leur sensibilité, mais ils étaient entièrement privés de leur myotilité ; des douleurs souvent assez fortes se faisaient sentir à la partie supérieure du bassin et sur la région lombaire de la colonne vertébrale. Les menstrues étaient régulières et d'une abondance normale ; il n'existait ni pertes rouges ni pertes blanches ; les rapports conjugaux n'étaient pas douloureux. On employa les bains, les sangsues, les vésicatoires, les cautères, les moxas, la strychnine, la brucine, etc., mais sans succès. M. Lisfranc reconnaît au toucher un engorgement très volumineux du corps de la matrice, qui remplissait presque complètement le bassin. (Traitement : iodure de potassium à l'intérieur ; frictions sur les aines avec une pommade d'iodure de plomb ; vingt-quatre heures après les règles, saignée de onces ; bains de Barèges.) Au quatrième mois seulement la matrice devint mobile ; à six mois la malade fit quelques mouvements avec les doigts du pied ; au bout de deux ans la guérison est accomplie.

Nymphomanie. M. Lisfranc dit avoir souvent constaté un engorgement de l'utérus chez des femmes affectées de fureur utérine, et il ajoute avoir guéri celles-ci en guérissant l'engorgement.

« Une jeune dame paraissant jouir de tous les attributs de la meilleure santé, avait toujours été peu disposée à l'acte de la génération ; l'organe vénérien était peu développé chez elle ; mais vers

Le commencement de la quatrième année de son mariage, elle confia à l'une de ses amies que depuis quelques mois elle faisait toutes les nuits, pour ainsi dire, des rêves qui la fatiguaient et qui lui déplaisaient beaucoup; que dans la journée son imagination s'occupait presque constamment de choses pour lesquelles autrefois elle avait de l'indifférence; cet état augmenta. » M. Lisfranc reconnut que la caloricité du vagin était très grande; que le col de l'utérus était dilaté et hypertrophié; que le corps de l'organe était également hypertrophié. Le chirurgien conseilla son traitement ordinaire des engorgements de l'utérus, et avec l'engorgement disparurent tous les accidents.

IV. Examineur médical.

Numéros de Septembre, Octobre et Novembre 1842.

Articles originaux.

1° *Accès de manie; hallucination; idées de suicide; hérédité*, par M. Fréd. Estre. — 2° *Colique iliaque nerveuse, accompagnée de mouvements convulsifs*, traitée par l'opium associé à l'eau tiède de manière à provoquer le vomissement; crampe nerveuse d'estomac, calmée par l'opium uni à l'éther, et guérie par les toniques fixes et les excitants, par M. Dumas (du Ménil-Amelot). — 3° *Traitement de quelques hallucinations de l'ouïe, par le datura stramonium*. Observations recueillies dans l'asile des aliénés de Marseille (service de MM. Guiaud et Aubanel), par M. Fréd. Estre.

ACCÈS DE MANIE; HALLUCINATIONS; IDÉES DE SUICIDE; HÉRÉDITÉ,
PAR M. FRÉD. ESTRE.

L'observation consignée par l'élève de MM. Aubanel et Guiaud, médecins de l'asile des aliénés de Marseille, ne présente rien de remarquable, soit sous le rapport des divers symptômes éprouvés par la malade, soit sous le rapport de la médication suivie; mais elle offre des conditions d'hérédité bien curieuses, qui montrent combien l'influence de cette cause est puissante dans la production des phénomènes de l'aliénation mentale. Voici, du reste, un très court résumé de cette observation :

Une jeune femme est saisie d'un violent effroi à la vue d'huisseries et de gendarmes qui envahissent la propriété de son maître, et dès le lendemain elle tombe dans une grande tristesse, avec propension au suicide. Peu de temps après, elle est prise d'un violent accès de manie, avec hallucination de la vue principalement. Amenée à l'hôpital, on lui pratique en quelques jours quatre sai-

guées et on fait de fortes applications de sangsues à la tête. Alors il arriva ce qu'on observe souvent, l'agitation et le délire cessèrent; mais la malade tomba dans un calme stupide si profond, que, plusieurs mois après, on put difficilement s'assurer qu'elle n'avait pas perdu la mémoire.

Le grand-père maternel de cette malade avait essayé de se jeter dans un puits, dans l'intention de se donner la mort. N'ayant pas réussi, il se fit sauter la cervelle d'un coup de fusil. Cet homme avait quatre filles, qui toutes donnèrent des signes de folie pendant l'allaitement, et qui toutes, frappées de monomanie suicide, se jetèrent également dans des puits. Ce mode de suicide est très fréquent chez les gens de la campagne.

COLIQUE ILIAQUE NERVEUSE, ACCOMPAGNÉE DE MOUVEMENTS CONVULSIFS, TRAITÉE AVEC AVANTAGE PAR L'OPIUM ASSOCIÉ A L'EAU TIÈDE, DE MANIÈRE A PROVOQUER LE VOMISSEMENT; CRAMPE NERVEUSE D'ESTOMAC, CALMÉE PAR L'OPIUM UNI A L'ÉTHÉR, ET GUÉRIE PAR LES TONIQUES FIXES ET LES EXCITANTS; PAR M. DUMAS (DU MÉNIL-AMELOT).

Une jeune dame d'un tempérament nerveux se plaint dès son enfance de coliques d'estomac, qui ont augmenté à l'époque de la première éruption menstruelle, et se sont régularisées à l'époque de son mariage. Cette malade éprouve des crises qui débutent par des bâillements, des frissons vagues, de l'ennui, une douleur à l'épigastre. De ce point irradie bientôt des douleurs très vives dans tous les sens, et qui amènent des convulsions. Les urines restent claires, la peau est sèche et glacée. Il n'y a pas de soif, pas de constriction à la gorge, pas de boule hystérique, pas de ballonnement du ventre, ni de céphalalgie, mais une grande impressionnabilité de tous les sens. — Les accès sont presque toujours multiples, et se succèdent rapidement; puis tout rentre dans l'ordre. Quelquefois cependant il reste une douleur fixe dans la région iliaque droite.

Traitement. — La maladie ayant été méconnue dans le principe, le traitement fut mal appliqué. M. Dumas, appelé auprès de la malade, employa d'abord les antispasmodiques énergiques, tels que le camphre, l'assa-foetida, etc.; mais sans succès. A l'accès suivant, il ordonne le laudanum à haute dose, et immédiatement après plusieurs verres d'eau tiède qui provoquent le vomissement. Aussitôt une vive réaction se manifeste, le pouls prend de la force, la figure s'anime, la peau se réchauffe, les mouvements convulsifs s'arrêtent. Un second paroxysme est arrêté par les mêmes moyens, et depuis la malade est guérie.

TRAITEMENT DE QUELQUES HALLUCINATIONS DE L'OUÏE PAR LE DATURA STRAMONIUM, OBSERVATIONS RECUEILLIES DANS L'ASILE DES ALIÉNÉS DE MARSEILLE (SERVICE DE MM. GUIAUD ET AUBANEL), PAR M. FRÉD. ESTRE.

Le travail de M. Estre se compose de trois observations seulement, dans lesquelles le datura stramonium a échoué contre des hallucinations. Le but principal de l'auteur est de faire douter de l'infailibilité de la stramoine et de sa spécificité d'action ; or, M. Moreau, en faisant l'éloge de ce médicament, n'a jamais élevé de pareilles prétentions, puisqu'il a indiqué certains cas dans lesquels il n'avait pas réussi, et de plus, il a posé des principes très larges pour montrer la limite de la propriété curative du stramonium. Ce remède échoue dans les hallucinations consécutives, et dans celles compliquées de démence. « La démence est comme un rempart qui les rend inexpugnables. » Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion sur ce sujet ; enregistrons seulement les nouvelles pièces que M. Estre apporte au procès.

Première observation. — Une femme de la campagne, d'un tempérament nerveux, employée comme cuisinière, est prise d'un embarras et d'une sorte d'hébétude dont s'aperçoivent ses maîtres ; pendant la nuit, elle *veille pour chasser les voleurs qui cherchent à s'introduire dans sa chambre*. Entrée à l'hôpital, de nouvelles hallucinations apparaissent. Le 4 juillet 1842, on donne le datura stramonium. Ce médicament est porté en quatre jours à 20 centigrammes, et détermine des phénomènes d'empoisonnement. On continue la même dose, on l'augmente même progressivement jusqu'à 40 centigrammes. Quelques jours de calme, et les hallucinations recommencent. L'observation se termine ici. Il nous semble qu'on a trop tôt désespéré de l'efficacité du remède.

Deuxième observation. — La nommée Comtesse, âgée de soixante-trois ans, est tourmentée par des voix qui l'accusent, ainsi que ses filles. Son caractère devient difficile, acariâtre, soupçonneux ; elle cherche querelle aux personnes qu'elle regarde comme les auteurs de ses tourments ; enfin, elle tombe dans une mélancolie profonde. Le 4 juillet, on commence le traitement par le datura stramonium, à la dose de 5 centigrammes. On augmente progressivement, et le 8, on observe une réaction fébrile avec cris et agitation. Trois jours après on administre 20 centigrammes de datura, et des phénomènes prononcés d'empoisonnement se manifestent. De la diarrhée et des vomissements surviennent pendant quelques jours, et pendant ce temps les hallucinations s'effacent pour reparaitre bientôt. A cet

état succède un mois de santé parfaite; mais la malade est reprise d'un nouvel accès, comme si elle n'avait subi aucun traitement.

Troisième observation. — Une femme de quarante-cinq ans avait éprouvé antérieurement un accès de manie avec hallucinations, et était sortie de l'hôpital entièrement guérie. Un nouvel accès se déclare, et Catherine Dessère est soumise au traitement par le datura stamonium. On porte le médicament à 20 centigrammes, et les effets toxiques se produisent. On continue l'usage de ce médicament pendant quatre jours, et la malade avoue être *moins persécutée*, parce que les hallucinations sont moins fréquentes. — Des vomissements, de la douleur à l'épigastre, font suspendre la médication, et les hallucinations réparaissent, malgré l'emploi du datura, porté cette fois à la dose de 40 centigrammes.

V. Bulletin général de thérapeutique, par M. Miquel.

Numéros de Septembre, Octobre et Novembre 1842.
Articles originaux.

UN MOT SUR L'EMPLOI DES OPIACÉS DANS LE TRAITEMENT DES
GASTRALGIES, PAR M. PADIOLEAU.

Dans cette simple note, le médecin de Nantes vient pour ainsi dire prendre date, en rappelant que, longtemps avant M. Sandras, qui préconise la morphine dans la gastralgie, il employait avec succès divers opiacés. La formule à laquelle l'auteur s'est arrêté est la suivante :

Prenez : Sirop de fleur d'oranger. . . . 90 grammes.
Extrait aqueux thébaïque. . . 15 centigrammes.
Extrait d'aconit. 1 décigramme.

Prendre une cuillerée à café de ce mélange deux fois par jour, immédiatement après le repas.

VI. Revue médicale.

Numéros de Septembre, Octobre et Novembre 1849.
Travaux originaux:

DES ERREURS ET DES SUBTILITÉS QUI SONT NÉES DE LA DIVISION DES
NERFS EN DEUX SYSTÈMES, SAVOIR : LE SYSTÈME DES NERFS CÉRÉ-
BRAUX ET LE SYSTÈME DES NERFS GANGLIENNAIRES, PAR M. CASTEL,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE:

Nous reviendrons sur les idées contenues dans ce travail en ren-
dant compte de l'ouvrage que vient de publier M. Castel, et qui a
pour titre : *Des bases physiologiques de la médecine.*

VII. Archives générales de médecine.**VIII. L'Expérience.****IX. Annales d'hygiène et de médecine légale.**

Ces trois derniers journaux (numéros de Septembre, Octobre et Novembre 1842) ne contiennent aucun article original qui ait rapport au système nerveux ; à ses fonctions ou à ses maladies.

BOURDIN.

JOURNAUX ANGLAIS.

I. London medical Gazette.

Numéros de Juillet, Août, Septembre, Octobre et Novembre 1842.
Travaux originaux.

1° *Sur le tic douloureux*, par le docteur Alnatt. 2° *Sur l'épilepsie*, par M. J. Grantham. (L'auteur ne dit rien du traitement ; rien de nouveau sur les causes ni les symptômes ; M. Grantham divise l'épilepsie en *cérébrale*, *spinale*, et *cérébro-spinale*. Il attribue les accès à une suspension de l'action électrique ou nerveuse du cerveau.) 3° *Cas de chorée avec paralysie*, par J. Turnbull. 4° *Hydrocéphale aiguë, traité par l'hydriodate de potasse*. 5° *Sur l'état des aliénés dans le comté de Galles*, par Samuel Hitch. 6° *Leçons sur les maladies du cerveau*, par E. Copeman. (L'auteur rapporte plusieurs observations pour prouver qu'il faut être très réservé dans l'emploi des émissions sanguines chez les apoplectiques. Il est à remarquer que les sujets de ses observations étaient des individus avancés en âge, ou déjà affaiblis par des attaques précédentes. Dans un seul cas, où il y avait encore de la vigueur et de la réaction, M. Copeman n'a pas cru devoir s'écarter de la méthode ordinaire.) 7° *Sur l'apoplexie et la paralysie nerveuses*, par le docteur Th. Mayo. 8° *Sur le traitement de l'apoplexie*, par le docteur B. Lewis. (Cet article contient à peu près les mêmes faits et les mêmes idées que celui de M. Copeman.)

OBSERVATION DE CHORÉE AVEC PARALYSIE, PAR JAMES TURNBULL,
MÉDECIN A WOLVERHAMPTON.

La malade était une jeune fille de quatorze ans ; les mouvements choréiques n'avaient lieu que dans le bras et la jambe du côté droit. Les muscles des lèvres étaient le siège de convulsions continuelles, la mâchoire inférieure était sans cesse en mouvement, la parole confuse et inarticulée. En même temps, il existait une sorte de paralysie du côté gauche ; si on soulevait les membres de ce côté, ils retombaient par leur propre poids ; la malade ne pouvait les maintenir dans la position qu'on leur donnait. On reconnut qu'il existait une sensibilité très vive à la pression sur le trajet des vertèbres cervicales ; l'intelligence était saine.

Cet état fut rapidement amélioré par une application de sangsues à la nuque, des pilules d'aloès et de calomel, et la potion suivante :

R. : Ol. ricini, ol. terebinth, 2 gros ; mist. amygdalæ, 2 onces ; aquæ menth. pip. 1 once.

La guérison fut obtenue en quinze jours.

HYDROCÉPHALE AIGUE, TRAITÉE PAR L'HYDRIODATE DE POTASSE,
PAR LE DOCTEUR FLUDDER.

L'auteur rapporte trois cas d'hydrocéphale aiguë arrivée à la seconde période chez des enfants d'un an à dix-huit mois, et dans lesquels il a administré l'hydriodate de potasse avec un plein succès. On avait déjà fait des applications de sangsues et donné le calomel sans résultat. Les symptômes étaient devenus très graves, lorsqu'on eut recours à l'hydriodate de potasse, à la dose d'un demi-grain toutes les deux ou trois heures. L'effet de cette médication fut une sécrétion prompte et abondante d'urine et la salivation. L'auteur pense avec raison que l'hydriodate n'a dû agir, quant à la salivation, qu'en provoquant l'action du calomel qu'on avait donné avant, mais qui jusque là n'avait produit aucun résultat.

DE L'ÉTAT DES ALIÉNÉS DANS LE PAYS DE GALLES, PAR LE DOCTEUR
SAMUEL HITCH, MÉDECIN RÉSIDENT DE L'ASILE DU COMTÉ DE
GLOCESTER.

Dans les comtés d'Anglesea, Canarvon, Denbigh, Flint, Merioneth et Montgomery, qui contiennent une population de 396,254 habitants (195,721 du sexe masculin, 200,533 du sexe féminin), M. Hitch a trouvé 306 hommes et 358 femmes affectés d'aliénation mentale ; en tout, 664 malades à la charge des diffé-

rentes paroisses de ces contrées, sous le titre d'aliénés indigents. Ce nombre, comparé avec le chiffre de la population, donne environ 1 aliéné sur 596 habitants, et à peu près 1 homme sur 639 et 1 femme sur 560. Il n'a pas été possible de s'assurer du nombre des aliénés appartenant aux autres classes de la société; mais d'après les renseignements qu'il a recueillis sur la fréquence de la folie dans la classe aisée, l'auteur est porté à croire que la proportion est au moins aussi forte que chez les pauvres, d'où il faut conclure que les maladies mentales sont extrêmement fréquentes dans le pays de Galles.

Voici le tableau des aliénés indigents dans les différentes contrées que l'auteur a visitées :

	Population.	Nombre des aliénés.	
Anglesea.	50,890	92 ou 1	sur 553
Canarvon.	81,068	146	— 555
Denbigh.	89,291	105	— 850
Flint.	66,547	62	— 1,073
Merioneth.	39,238	101	— 388
Montgomery.	69,220	158	— 438

Ces malheureux sont distribués de la manière suivante :

Hommes.	Femmes.	Total.	
6	13	19	— dans des asiles d'aliénés anglais.
17	15	32	— dans des ateliers de l'union galloise.
140	163	303	— chez leurs parents.
143	167	300	— chez les étrangers, ou plutôt loués à ceux-ci moyennant une somme par semaine, suivant les services qu'ils peuvent rendre à leurs maîtres respectifs.
<hr/>	<hr/>	<hr/>	
306	358	664	

Le petit nombre de malades qui sont placés dans des maisons d'aliénés anglaises coûtent à leurs paroisses environ 12 shillings par semaine; dans les ateliers, 2 shill. 3 pences; chez leurs parents, 2 shill. 6 pences; chez les étrangers, 3 shill. 2 pences 1/2. La somme la plus forte allouée à un parent est 5 shill. 6 pences; à un étranger, 7 shill. par semaine. Quelques malades reçoivent la somme énorme de 9 pences par semaine; quelques autres doivent se trouver heureux avec 3 pences.

Beaucoup de ces malheureux aliénés sont soumis à un traite-

ment rigoureux. Ceux dont on redoute les violences sont enchaînés dans des chambres étroites ; d'autres sont renfermés dans des cellules n'ayant qu'une seule ouverture, à travers laquelle ils reçoivent leur nourriture et les autres objets qui leur sont nécessaires ; d'autres, enfin, sont relégués dans les basses-cours, où ils sont confondus avec les animaux les plus vils ; leurs vêtements suffisent à peine pour les couvrir, et la nourriture qu'on leur donne mérite à peine ce nom. Quant à ceux que la maladie a rendus mélancoliques, et dont elle a déprimé les forces, ils seraient trop heureux si au lieu de les abandonner à leur état misérable, on ne les contraignait par la violence à sortir de leur léthargie et à secouer leur tristesse. On rapporte que quelques uns de ces infortunés sont en liberté et qu'on les rencontre quelquefois errant dans la campagne.

Un état si déplorable tient à l'absence d'établissements consacrés aux aliénés dans le pays de Galles ; le gouvernement et les particuliers n'ont absolument rien fait dans ce but. Quelques malades, il est vrai, sont placés dans des asiles d'aliénés anglais ; mais, outre qu'ils sont en petit nombre, ces malades sont fort à plaindre. Dans les classes inférieures du pays de Galles, excepté dans les villes et dans leurs environs, il y en a fort peu d'individus qui parlent anglais ; ces aliénés placés dans les établissements se trouvent donc par le fait au milieu d'étrangers dont ils ne connaissent point la langue ; ils sont ainsi privés des consolations qu'ils pourraient recevoir, et vivent dans l'isolement le plus complet et le plus capable d'aggraver leur maladie.

Cet état des aliénés est généralement ignoré ; l'auteur s'est fait un devoir de le porter à la connaissance du public ; il ajoute cependant qu'on s'occupe de fonder un asile dans le comté de Denbigh. Cet asile devra être entretenu aux frais des comtés limitrophes, d'après l'article 9 de la loi portée par Georges IV ; ou bien il sera construit au moyen d'une contribution volontaire, et organisé de manière à se suffire par lui-même. Un grand nombre de donations ont été faites pour cet objet, et entre autres celle d'une pièce de terre de 20 acres, admirablement située pour une maison d'aliénés, et ayant une valeur de 2,000 livres sterling (50,000 fr.).

SUR L'APOPLEXIE ET LA PARALYSIE NERVEUSE, PAR THOMAS MAYO, MÉDECIN DU DISPENSAIRE DE MARY-LE-BONE.

L'auteur admet dans la plupart des cas d'apoplexie deux périodes. La première, dans laquelle l'affection cérébrale est purement dynamique et caractérisée seulement par certains troubles dans les

fonctions intellectuelles et sensoriales, tels que le vertige, la céphalalgie, les tintements d'oreilles, la perception d'une lueur vive, etc., et quelquefois la lipothymie. L'invasion est tantôt spontanée, tantôt déterminée par l'action de certaines causes, comme une vive émotion morale, l'insolation, etc. Jusque là, il n'y a point encore de signes évidents de congestion. Cette période dure depuis quelques minutes jusqu'à quelques jours. L'auteur explique ces phénomènes par une simple perturbation de l'action nerveuse du cerveau, ou dans quelques cas par un obstacle à la circulation cérébrale due à l'état spasmodique des vaisseaux.

Ceci étant admis, trois choses peuvent arriver : la perturbation dynamique devient une véritable suspension, et même une abolition complète de l'action cérébrale, et il y a mort subite (première forme d'apoplexie nerveuse sans symptômes comme sans gradation); ou bien les symptômes ordinaires d'une apoplexie grave apparaissent; et la marche de la maladie offre ceci de particulier que la paralysie disparaît promptement (deuxième forme d'apoplexie nerveuse); ou bien enfin, les symptômes de la compression ou de la rupture du tissu cérébral se déclarent accompagnés d'un trouble notable dans la circulation et d'un raptus plus ou moins violent du sang vers la tête (apoplexie ordinaire avec hémorrhagie cérébrale).

Comme conclusion thérapeutique, M. Mayo croit devoir établir que, dans la majorité des cas, les émissions sanguines doivent être employées avec réserve, et qu'il faut beaucoup plus compter sur les purgatifs, les dérivatifs, les antispasmodiques et les calmants.

II. The Lancet.

Numéros de Juillet, Août, Septembre, Octobre et Novembre 1842.
Travaux originaux.

1° *Sur la liberté laissée aux aliénés*, (Lettre anonyme dans laquelle l'auteur met au défi les médecins opposés aux moyens mécaniques de répression de maintenir sans l'emploi de ces moyens les malades atteints de manie furieuse, de mélancolie avec tendance au suicide, et ceux qui refusent obstinément toute nourriture, 2° *Maladies du cerveau*, par R. H. Semple; 3° *Sur la névralgie sciatique*, par Marshall Hall. L'auteur de cet article conseille dans le traitement de la névralgie sciatique les purgatifs mercuriels et autres, et surtout les bains le soir avant le coucher du malade. Il attribue l'engourdissement qui remplace quelquefois les douleurs

atroces de cette névralgie à une hyperémie du névritème, et par suite à la compression de la substance nerveuse ; 4° *Leçons de clinique sur plusieurs cas de chorée*, par le docteur Chowne ; 5° *Sur la liberté laissée aux aliénés à l'hospice royal de Glasgow*, par W. Hutcheson. (Depuis trois ans, le nombre des individus soumis aux moyens de répression mécaniques n'est que de deux sur cent. M. Hutcheson a tout fait pour s'en passer, et il y est parvenu, malgré mille obstacles, sans augmenter le nombre des gens de service. Sa méthode consiste à surveiller les malades avec une attention continuelle, et surtout à rechercher les causes de fureur et d'agitation, et à les prévenir. En résumé, M. Hutcheson pense que la répression mécanique n'est que très rarement nécessaire dans le traitement de l'aliénation mentale, et qu'elle est toujours préjudiciable); 6° *Admission des élèves à l'hôpital Saint-Luc*. (Compte-rendu de la brochure du docteur Webster sur l'enseignement des maladies mentales, brochure que nous analyserons dans le prochain numéro.) *Absence de maison d'aliénés dans le comté de Galles* (voir plus haut l'analyse de la Gazette). *Traitement des aliénés sans moyens violents de répression*. (L'auteur anonyme partage les aliénés dangereux en trois catégories : les maniaques furieux, les mélancoliques avec tendance au suicide, et ceux qui refusent obstinément toute nourriture. Pour les premiers, il recommande, pour prévenir les paroxysmes, l'éloignement des causes qui peuvent les déterminer, puis l'isolement, et même la douche. Pour les seconds, il conseille un traitement purement moral, secondé toutefois par un bon régime et l'exercice. Quant à la dernière catégorie, il remet ses remarques à une autre fois. Cette lettre est une réponse à une autre lettre également anonyme sur le même sujet publiée dans le même journal.)

MALADIES DU CERVEAU, PAR R.-H. SEMPLE.

M. Semple rapporte cinq cas de maladies du cerveau, dont les trois premiers sont regardés par lui comme des méningites; le quatrième est une apoplexie, et le cinquième une épilepsie. Dans la première observation, il est question d'un sujet très robuste, qui mourut subitement sans avoir présenté aucun symptôme de maladie. A l'autopsie, on trouva une fausse membrane large et épaisse, présentant une couleur rouge foncé à sa face supérieure (1), composée de deux couches distinctes, et ayant manifestement comprimé toutes

(1) C'est évidemment une hémorragie arachnoïdienne.

les circonvolutions de la face externe de l'hémisphère gauche ; le tissu cérébral était simplement congestionné. On trouva de plus beaucoup de sérosité dans la grande cavité de l'arachnoïde et dans les ventricules. La plèvre droite contenait également une grande quantité de sérosité, et le cœur était un peu hypertrophié.

Il est évident que le malade est mort par le cerveau. Pourquoi la lésion que l'auteur a observée n'a-t-elle pas amené plus tôt ce résultat ? M. Semple ne cherche point à l'expliquer. Il est probable que l'épanchement d'une nouvelle quantité de sérosité est venue augmenter rapidement la compression du cerveau, et l'a portée à un degré incompatible avec l'exercice de ses fonctions.

La deuxième observation offre un exemple de méningite sans symptômes apparents. Le sujet, jeune fille de vingt ans, avait eu d'abord une péritonite traitée avec succès. Un mois après, nouveaux symptômes paraissant appartenir à la même affection ; toutefois, la douleur était soulagée par la pression ; la malade n'a pas cessé, pendant deux jours, de crier, de s'agiter et de se plaindre de douleurs atroces dans la région épigastrique, puis elle mourut sans présenter aucun symptôme cérébral, pas même de la céphalalgie. A l'autopsie, on trouva la dure-mère congestionnée, les sinus pleins de sang à moitié coagulé, une injection très fine et une apparence évidemment inflammatoire des méninges sans autre lésion de l'encéphale. Presque rien dans la poitrine. Dans l'abdomen, l'ovaire droit très volumineux offrait un kyste de nouvelle formation et plein de pus. M. Semple fait remarquer la singularité du fait, et il n'hésite pas à attribuer la mort à une méningite, puisque les autres organes importants, même les intestins et le péritoine, n'offraient aucune lésion, et que la suppuration de l'ovaire droit, due sans doute à la première attaque de péritonite, s'était parfaitement limitée.

Les trois dernières observations n'offrent rien de remarquable.

LEÇON CLINIQUE SUR PLUSIEURS CAS DE CHORÉE, FAITE A L'HÔPITAL DE CHARING-CROSS, PAR LE DOCTEUR CHOWNE.

Le professeur expose en détail trois observations de chorée chez de jeunes sujets. Dans ces trois cas, la maladie paraît avoir été liée à un état morbide de l'appareil digestif. L'un de ces enfants avait des vers intestinaux ; un autre avait éprouvé une vive frayeur peu de jours avant l'apparition de la chorée. Chez tous trois l'invasion a été graduelle ; les mouvements d'une seule main ont commencé par devenir irréguliers, en même temps l'appétit a diminué, les

digestions sont devenues difficiles, les déjections alvines rares et de mauvaise nature, la sécrétion rénale abondante. Bientôt les mouvements convulsifs ont gagné les deux membres supérieurs, le cou et la face. Dans un cas il y a eu diplopie intermittente par suite de l'adduction forcée de l'œil gauche. Chez un de ces malades, l'agitation a persisté pendant le sommeil. Chez tous, il y a eu un certain degré d'amaigrissement. Aucun n'a présenté de troubles de l'intelligence, excepté un défaut de suite dans les idées, attribué par M. Chowne à l'influence des mouvements involontaires sur l'attention des malades. Le traitement a consisté dans les purgatifs (calomel, scammonée, rhubarbe), répétés chaque jour, puis remplacés par les toniques et un régime analeptique. La durée de la maladie n'a pas dépassé sept semaines, et l'amélioration a été très lente.

Ces observations sont suivies de quelques considérations sur la chorée en général. L'auteur dit que depuis quatre ans on a compté à Londres dix-neuf cas de chorée terminés par la mort. Il ajoute qu'il n'a vu qu'un seul cas de chorée suivi d'une terminaison aussi funeste. La malade était une jeune fille de seize ans, dont tout le corps était tellement agité qu'il était impossible de la maintenir et de lui faire prendre des aliments; la mort fut amenée par l'inanition et l'épuisement rapide des forces produit par la violence et la continuité des mouvements convulsifs. Quelquefois une hémiplégie, l'épilepsie et l'apoplexie se joignent à la chorée ou lui succèdent, et c'est ainsi que s'expliquent la plupart des cas de mort observés dans cette maladie. M. Chowne termine en disant que la chorée devient rarement chronique, c'est-à-dire permanente, tandis qu'elle est sujette à récidive.

III. Edinburgh medical and surgical journal.

RECHERCHES SUR L'ANATOMIE DU NERF VAGUE
ET DE SON ACCESSOIRE, PAR J. SPENCE.

(Ce mémoire traduit en entier sera inséré dans le prochain numéro.)

IV. British and foreign medical review.

V. London medical and surgical review.

Ces deux derniers journaux ne contiennent aucun article original qui ait rapport au système nerveux, à ses fonctions ou à ses maladies.

BELIN.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences.

Séance du 28 novembre 1842.

GALVANISME.

MM. Thierry et Leroy d'Etiolles écrivent à l'Académie à propos d'une communication sur le galvanisme faite par M. Matteucci dans une des séances précédentes.

Séance du 19 décembre 1842.

PRIX DE PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE POUR L'ANNÉE 1841.

Parmi les mémoires reçus par la commission chargée de présenter à ce sujet un rapport à l'Académie, deux genres de travaux seulement lui ont semblé mériter le prix de physiologie expérimentale pour 1841.

Ce sont :

1° Quatre mémoires de M. le docteur Longet, le premier sur les fonctions du larynx chez les mammifères ;

Le second sur l'irritabilité musculaire ;

Le troisième sur les fonctions sensoriales et motrices des cordons de la moelle épinière, et les racines des nerfs qui en émanent ;

Le quatrième sur les fonctions de l'épiglotte.

2° *Essai sur les phénomènes électriques des animaux*, par M. le professeur Matteucci ; essai formé déjà de deux mémoires importants :

L'un sur l'électricité développée dans le choc de la torpille ;

L'autre sur l'électricité qui se manifeste dans la contraction musculaire de la grenouille et des animaux à sang chaud, et principalement sur celle qui constitue le courant électrique propre dans ces mêmes animaux.

En conséquence, à l'unanimité, sauf à l'égard de M. Longet, pour plusieurs des travaux duquel l'un des juges a cru devoir se récuser, comme ne pouvant pas être juge et partie sur des questions dont il s'est lui-même beaucoup occupé, la commission a partagé le prix entre MM. Matteucci et Longet.

Et comme la valeur de ce prix n'était que de 895 fr., et que ces deux concurrents ont dû être nécessairement conduits à des dépenses assez considérables pour faire leurs nombreuses expériences et les répéter devant les commissaires et autres membres de l'Académie, celle-ci, sur la proposition de la commission, a ajouté à la valeur du prix, et accordé à titre de dédommagement, à chacun des deux concurrents, une somme de 1,500 fr.

Dans les séances des 7, 14, 21 et 28 novembre, des 5, 12 et 26 décembre, il n'y a eu aucune communication qui ait rapport au système nerveux.

Académie de Médecine.

Séance du 3 novembre 1842.

DÉVIATION DE LA LUETTE DANS UN CAS D'HÉMIPLÉGIE FACIALE.

M. J. Guérin présente, de la part de M. Diday, chirurgien en chef désigné de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon, un cas d'hémiplégie faciale du côté gauche, avec déviation considérable de la luette à droite. La déviation de la luette a disparu graduellement avec les symptômes de l'hémiplégie. M. Diday regarde, avec raison, cette circonstance comme propre à établir l'intervention du facial dans les mouvements du voile du palais; or, on sait que, jusqu'ici, il n'avait pas été possible de s'assurer directement de ce fait par la voie anatomique.

Séance du 29 novembre 1842.

ALIÉNATION MENTALE.

M. Baillarger adresse à l'Académie un *Mémoire sur la stupidité*.

Séance publique annuelle du 6 décembre 1842.

Dans cette séance publique, l'Académie a décerné les prix pour 1842.

Prix fondé par madame M.-E. Bernard de Civrieux (1).

« *L'Histoire physiologique et pathologique de l'hypochondrie.* »
Ce prix était de 1,500 fr.

L'Académie n'a pas décerné de prix. Elle a accordé un encouragement de 500 fr. à M. Michéa, médecin à Paris, et un autre de la même somme à M. Brachet, médecin à Lyon.

PRIX CIVRIEUX POUR 1843.

Le sujet de ce prix est :

« *De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse, sur les maladies qui en résultent, et des moyens de le guérir.* »

Ce prix est de 2,000 fr.

Ce prix sera décerné dans la séance publique annuelle de 1843, et les mémoires adressés avant le 1^{er} mars de la même année.

PRIX CIVRIEUX POUR 1844.

La question mise au concours est la suivante :

« *Des hallucinations, des causes qui les produisent et des maladies qu'elles caractérisent.* »

Ce prix est de 2,000 fr.

Les mémoires, dans les formes usitées, et écrits lisiblement, doivent être envoyés, francs de port, au secrétariat de l'Académie, avant le 1^{er} mars 1844.

Dans les séances des 8, 15, 22 et 27 novembre, des 3, 10, 13, 17, 20, 24 et 27 décembre, il n'y a eu aucune communication qui ait rapport au système nerveux.

Société phrénologique de Paris.

La Société phrénologique a tenu sa séance annuelle le 18 décembre, dans la salle de l'Athénée.

La séance a été ouverte par un discours de M. le professeur Bouillaud, président de la Société. Ce discours a été suivi du compte-rendu des travaux de l'année par M. Marchal de Calvi.

M. Casimir Broussais a lu ensuite une réponse aux ouvrages de MM. Flourens et Leuret. La séance s'est terminée par une communication de M. Place.

(1) D'après les dernières volontés de madame de Civrieux, un prix annuel est décerné à l'auteur « *du meilleur ouvrage sur le traitement et la guérison des maladies provenant de la surexcitation nerveuse.* »

BIBLIOGRAPHIE.

—
DU SUICIDE,

DE L'ALIÉNATION MENTALE ET DES CRIMES
CONTRE LES PERSONNES,

COMPARÉS DANS LEURS RAPPORTS RÉCIPROQUES.

RECHERCHES SUR CE PREMIER PENCHANT CHEZ LES HABITANTS
DES CAMPAGNES,

PAR J.-B. CAZAUVIEILH,

Docteur en médecine, médecin de l'hospice de Liancourt (Oise),
ancien interne de l'hospice de la Salpêtrière.

Depuis quelques années, ce qu'on peut appeler la médecine politique, ou mieux encore, la *médecine administrative*, s'enrichit chaque jour de nouvelles publications. Ces publications non seulement éclairent l'administration et donnent la solution d'une foule de questions que le médecin seul est à même d'étudier, mais encore elles élèvent notre profession. La médecine en France est loin de jouir de la considération dont elle devrait être entourée. Si trop souvent le charlatanisme de certains *artistes*, des rivalités mesquines nuisent aux médecins, combien d'autres honorent par leur savoir et la juste sévérité qu'ils apportent dans leurs relations, la corporation à laquelle ils appartiennent ! Un préjugé tend à restreindre les médecins à l'exercice exclusif de leur art, comme si leur esprit ne pouvait sortir de l'horizon de la pratique. Les publications dont je parle prouveront l'injustice d'une semblable exclusion. Les médecins sont appelés, par leurs connaissances spéciales, à jeter le plus grand jour dans les débats qui s'agissent au sein de nos assemblées, ainsi que dans l'application d'un grand nombre de mesures qu'il serait utile de provoquer. L'Autriche, qu'on n'accusera pas d'esprit d'innovation, a ses médecins conseil-

lers placés aux différents degrés de la hiérarchie administrative, et chargés de décider et d'éclairer toutes les questions qui se rattachent aux connaissances médicales.

En France, depuis plusieurs années, se multiplient les travaux concernant la statistique médicale, et la médecine considérée dans ses rapports avec l'administration. Qui ne connaît les recherches laborieuses de Parent-Duchâtelet, de M. Villermé, etc.; celles, plus anciennes, des médecins qui, chez nous, s'occupent d'aliénation mentale? L'état social des aliénés, il y a encore quelques années; les causes de la folie, qui non seulement se reproduisent au sein des familles et naissent du débordement des passions, mais qui résultent aussi des frottements de la vie sociale, des difficultés qu'elle engendre, de l'influence des institutions, etc., ont provoqué des publications importantes. On connaît les vives réclamations d'Esquirol, ses études sur les maisons d'aliénés, les moyens de les améliorer et de les diriger; celles de M. Ferrus sur ces établissements. On sait enfin que le traitement de la folie, si souvent moral et disciplinaire, commande une suite et un enchaînement dans la direction des rapports des aliénés avec ce qui les entoure, qui nécessite, pour les asiles qui leur sont consacrés, une organisation médicale puissante. Cette organisation, parfaitement comprise par l'ordonnance de 1839 sur les aliénés, est une véritable conquête médicale. Cette ordonnance, et la loi de 1838, sont dues, on peut le dire, aux puissantes demandes des médecins qui ont éclairé l'autorité sur cette grave question.

Ainsi comprise, la médecine répond à la pensée de Descartes, rappelée par M. Cazauvieilh, et qui accorde aux médecins une si haute mission: « S'il est possible de perfectionner l'espèce humaine, c'est dans la médecine qu'il faut en chercher les moyens. »

Le livre de M. Cazauvieilh, *Du suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques*, appartient évidemment, ainsi que l'indique son titre, à ce que j'appelle la médecine administrative. Un mot suffira pour montrer l'importance des questions qu'il soulève. L'auteur, en effet, examine ce que peuvent présenter de commun les causes de l'aliénation mentale, du suicide et des crimes contre les personnes. — Mais avant d'aborder ce sujet, il commence par l'étude du suicide chez les habitants des campagnes; et le premier résultat des faits qu'il rapporte, c'est de réfuter l'opinion préconçue des médecins qui se figuraient que l'ennui de l'existence n'atteint presque jamais l'infatigable laboureur ou l'industriel artisan, à qui le travail des mains procure de quoi satisfaire à ses besoins les plus urgents. Le suicide

a été de tout temps et à tous les âges fréquent dans les campagnes ; des familles entières se sont immolées à ce funeste penchant , et dans la même localité ; des enfants , dans l'énumération de leurs ascendants , comptent au nombre des suicidés , l'aïeul et l'oncle maternels , l'aïeule et la tante paternelles , et leur père. Dans le canton de Liancourt , département de l'Oise , où habite M. Cazauvieilh , on trouve un suicide sur 4,000 habitants : c'est , proportionnellement à la population , autant qu'à Paris. Ce canton , dans lequel on compte 81 suicides , de 1804 à 1833 , ne fait point exception ; car , ainsi que le remarque l'auteur , les cultivateurs et autres ouvriers attachés à la culture des terres , entrent pour une bonne part dans le nombre des 2,000 suicides publiés dans le compte-rendu de la justice criminelle pour 1835.

L'étude des causes a amené l'auteur à penser que l'ambition et la cupidité , la jalousie , la débauche , l'adultère , les dissensions et chagrins domestiques , les discussions d'intérêt , l'amour contrarié , le concubinage , la haine et la vengeance peuvent également conduire au crime , à la folie ou au suicide. Ce résultat était facile à prévoir. Quels sont , en effet , les mobiles des déterminations humaines ? les passions ; les causes de la folie ? le plus souvent les passions. Qu'est-ce que le suicide ? presque toujours une affection mentale , ou quand il est aigu , la suite d'une forte passion. Mais M. Cazauvieilh va plus loin ; il admet une *prédisposition* non seulement pour les aliénés ou les suicidés , mais aussi *pour ceux qui , jouissant de leur liberté morale* et d'une existence heureuse , relativement à leur position habituelle , *commettent des crimes* avec préméditation. Il me semble qu'avec cette opinion , et pour être conséquent , l'auteur devait montrer , en faveur des malheureux *prédisposés au crime* , l'indulgence qu'il réclame , en parlant des enfants nés de parents aliénés , pour ceux dont l'intelligence , les affections ou les penchants ne sont qu'un fâcheux héritage. Nulle part il n'expose ses idées sur ce qu'il appelle la *prédisposition au crime*. Il se contente de citer un exemple d'un misérable qui , vivant dans l'aisance , fut condamné pour avoir assassiné et volé son voisin. M. Cazauvieilh s'est donc borné à avancer un principe qu'il aurait dû motiver par une discussion approfondie et surtout par des faits. Les *prédispositions* sont en général héréditaires ; le crime serait-il également héréditaire ? La part des mauvais exemples et de l'éducation vicieuse une fois faite , la question pourrait , il me semble , ne pas rester insoluble ; et certes elle serait d'un haut intérêt.

Quoi qu'il en soit , sur 60 suicides du canton de Liancourt , sur lesquels M. Cazauvieilh s'est procuré des renseignements très précis ,

L'hérédité est d'un cinquième et demi. On sait que M. Esquirol porte cette cause à un sixième pour l'aliénation mentale. Les recherches de l'auteur que j'analyse sont d'autant plus précieuses qu'elles sont plus exactes. Il les a faites sur une petite échelle, il est vrai, mais par lui-même, vérifiant et contrôlant à volonté les éléments de son travail, ce qu'on ne pourrait pas dire de ceux qui s'occupent en général de travaux statistiques, et qui prennent leurs éléments de toutes mains. L'âge des habitants des campagnes qui se suicident est en général plus élevé que celui des suicides des villes et campagnes réunies dans les comptes généraux et les autres statistiques. Le maximum des aliénés suicides est, sous le rapport de l'âge, de 50 à 65 ans pour les habitants de la campagne, tandis qu'il est de 20 à 30 pour les hommes, et de 30 à 45 pour les femmes dans les statistiques réunies. Le suicide chez les vieillards n'est pas rare à la campagne : sur 198 suicides dans le tableau de M. Esquirol, on ne compte que trois cas passé l'âge de 65 ans ; on compte onze cas sur les 81 suicides du canton de Liancourt, de 65 ans à 85, et quatre de 80 à 85 ans, c'est-à-dire dans la caducité. Au village, la vieillesse offre donc un plus grand nombre de suicides que l'âge de 20 à 30 ans.

Je ne saurais poursuivre l'auteur dans ses recherches sur les causes du suicide considéré chez les habitants de la campagne, sur l'influence des tempéraments, des sexes, des passions, de l'instruction, etc. ; cependant je dirai un mot de l'imitation. Cette cause n'a peut-être pas encore assez attiré l'attention des médecins, et j'ajouterai de l'administration. On ne saurait soustraire avec trop de précaution à la connaissance du public les exemples du suicide. Les détails que donnent les journaux sur chaque événement de ce genre exercent la plus fâcheuse influence.

Cette cause, l'imitation, contribue peut-être à favoriser ces épidémies de suicide dont il faut bien admettre la possibilité en présence des faits. Pinel, déjà, avait observé les variations qu'offrait le chiffre des admissions relatif aux mélancoliques suicides ; à la Salpêtrière ; M. Esquirol a souvent parlé de l'augmentation du nombre des suicides qu'il avait eu l'occasion de remarquer à différentes époques de sa glorieuse carrière. Le chiffre des aliénés suicides du département de la Meurthe, que j'ai sous les yeux, varie également d'une année à l'autre. Il est de 19 suicides en 1834, de 25 en 1835, de 42 en 1836, de 45 en 1837, retombe à 21 en 1838, à 26 en 1839, s'élève à 39 en 1840 pour redescendre à 27 en 1841 ; il est de 23 pour les onze premiers mois de 1842. Ce ne sont donc pas toujours des causes constantes qui président au développement du sui-

cide. Je ne partage pas l'opinion de M. Cazauvieilh, qui veut que l'augmentation du nombre des suicides soit progressive en France. Il s'étaie à cet égard des comptes de la justice criminelle jusqu'à l'année 1835. Mais, il faut le dire, chaque année, ces recherches étaient mieux faites. J'ai demandé et pris des renseignements à des sources d'où partent les éléments de la statistique, et j'ai pu me convaincre que ce travail n'a acquis que dans ces dernières années le degré de précision et d'exactitude qu'on doit en attendre.

Les chiffres publiés dans les deux derniers comptes-rendus de la justice criminelle pour 1839 et 1840, sont restés sensiblement les mêmes pour le nombre des suicides. Ce nombre s'élève à 2,700 environ. Il est probable que le chiffre de 3,000 ne sera pas dépassé, ou s'il l'est, il le devra à des causes accidentelles dont l'action transitoire n'amènerait qu'une augmentation purement passagère.

Mais je reviens à l'influence de l'imitation comme cause accidentelle du suicide, M. Cazauvieilh en rapporte des exemples. Il considère avec raison comme mille fois plus funeste, plus active que l'ignorance ou l'instruction l'exemple du suicide, l'image d'un suicidé.

Malheur, écrit-il, au pays où le hasard amènera un premier suicide ! Les hommes qui sont affectés de la douleur de la vie s'empres- sent ordinairement d'imiter l'acte de désespoir dont ils viennent d'être les témoins. Je ne doute pas que la sage mesure prise par le préfet de la Meurthe pour empêcher la publicité des suicides de son département n'ait contribué à en prévenir quelques uns. Il serait à désirer que cette mesure se généralisât, et que la presse quotidienne renoncât à publier des faits de ce genre ; les hommes sérieux qui ont besoin de les consulter les trouveront toujours dans les livres et les comptes-rendus spéciaux.

Dans les tableaux des divers instruments dont se sont servis les 81 suicidés du canton de Liancourt, 52 ont péri par strangulation, 25 par précipitation ou submersion, 4 par arme à feu, 3 par le poison. Aucun n'a péri par asphyxie par le charbon, cause si fréquente de suicide chez les aliénés des villes.

Sous le rapport des symptômes, je ne trouve rien dans le livre de M. Cazauvieilh qui soit particulier au suicide des habitants de la campagne ; c'est le même désordre physique et moral. Presque tous se plaignent de leurs digestions, qui sont pénibles ; quelques uns abusent alors des spiritueux,

L'auteur place le siège du suicide dans le cerveau ; mais un autre organe peut être primitivement affecté. Cependant il doit, suivant lui, y avoir *chez tous les suicidés une lésion quelconque de l'en-*

céphale; le désordre des fonctions intellectuelles et affectives le prouve pour des esprits non prévenus. Mais les fonctions de cet organe étant très délicates, *les altérations ne sont pas toujours appréciables à nos sens*. Alors, pourquoi avancer que chez tous les suicidés il existe une lésion de l'encéphale?

Je me rappelle avoir assisté avec quatre médecins à l'autopsie d'un mélancolique suicidé que je soignais avec M. Esquirol. L'examen le plus attentif et le plus minutieux du cerveau et de ses membranes, ainsi que des organes de la poitrine et du ventre, ne nous permit d'apercevoir aucune lésion. Cependant la mélancolie datait de quelques mois, et le malade avait éprouvé, quinze ans auparavant, deux accès de manie dont M. Esquirol l'avait guéri.

M. Cazauvieilh décrit les altérations qu'il a rencontrées dans l'encéphale de 17 suicidés dont il a pu faire l'autopsie. Ces altérations sont l'épaississement du crâne, des méninges, l'injection des vaisseaux, de la sérosité dans les ventricules et sous l'arachnoïde; l'injection et l'altération de consistance des substances cérébrales. Il insiste sur l'endurcissement de la substance blanche chez les sujets qui ont offert les symptômes du suicide chronique.

Je n'ai qu'une seule observation à faire sur ces recherches nécropsiques, c'est qu'on retrouve ces mêmes altérations soit isolées, soit associées chez les aliénés en démence qui n'ont offert aucune tendance au suicide. Elles ne sauraient donc rendre compte du suicide, pas plus qu'elles ne peuvent expliquer les différentes formes de l'aliénation mentale, à laquelle succède ou que complique la démence. Peut-être sont-elles corrélatives avec ce dernier état que caractérise l'affaiblissement intellectuel et moral, auquel se joint souvent aussi l'affaiblissement physique. Et même avec cette réserve, ces lésions sont loin d'expliquer les mille nuances de la démence; pourquoi telles idées restent associées, telle série de souvenirs est abolie, tandis que telle autre est conservée, etc.? Pour toutes ces questions, l'anatomie pathologique est restée impuissante, elle n'a pu les résoudre. Elle n'a pas été plus heureuse pour ce qui concerne le suicide. Quant aux lésions des autres cavités splanchniques, elles sont sans valeur et n'expliquent évidemment rien; on les retrouve dans les différentes maladies auxquelles l'humanité est exposée.

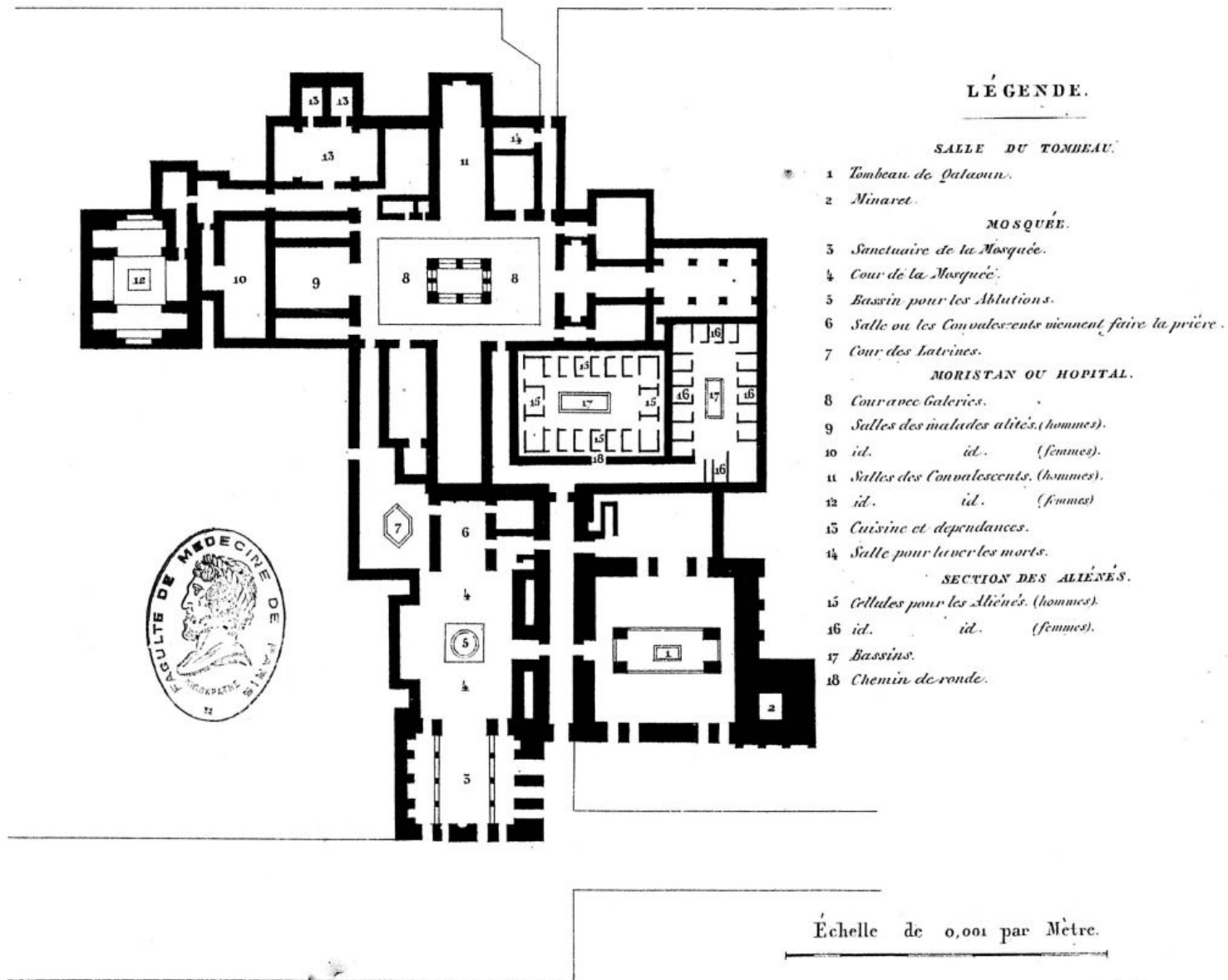
Bien que l'ouvrage de M. Cazauvieilh n'ait pas résolu toutes les questions du suicide, son livre n'en est pas moins fort remarquable. Il a jeté de vives lumières sur le suicide des gens de la campagne; prouvé que dans cette portion de la société, les passions exerçaient leur funeste empire avec autant d'énergie que dans les autres classes. Il a fait justice d'un préjugé médical (car les méde-

cins ont aussi des préjugés), qui, pour être fort ancien, n'en était pas plus respectable: c'était de croire qu'il n'y avait pas de suicide à la campagne. Quand on lit des livres comme celui de M. Cazauvieilh, qui renversent par l'exposition de quelques faits des idées généralement reçues, on se demande comment dans la science on peut rester aussi longtemps dupe d'assertions qui n'ont d'autorité que dans la sanction du temps, et celle des écrivains qui les répètent sans examen. Les poètes avaient vanté le bonheur des champs, les médecins ont cru aux poètes, et n'ont plus voulu admettre que le penchant au suicide pût se montrer chez les laboureurs.

Mais le livre de M. Cazauvieilh n'est pas seulement médical: il s'élève à des questions qui sont d'un plus haut intérêt pour les moralistes et les administrateurs. Ainsi l'auteur étudie le suicide, l'aliénation mentale et le crime, sous le rapport de leur fréquence dans les villes et les campagnes; sous celui de l'influence comparative des professions; il examine également l'influence des bagnes sur le suicide, etc. Quelques uns des rapprochements de M. Cazauvieilh étaient déjà connus en partie depuis le beau travail de M. Guerry sur la *Statistique morale* de la France; mais il a su les grouper autour de la question qu'il étudiait, et éviter ainsi aux lecteurs de longues et pénibles recherches. En résumé, l'ouvrage de M. Cazauvieilh est un livre utile, que les médecins d'aliénés et les hommes qui s'occupent de morale et d'administration consulteront toujours avec fruit.

ARCHAMBAUT,

Médecin en chef de l'hospice des aliénés de Nancy.



Dessiné de P. Bonin.

Plan de l'Hôpital du Caire

RÉPERTOIRE.

ABSTINENCE, GANGRÈNE DES POUMONS.

HÉRÉDITÉ. — CHAGRINS. — SUPPRESSIONS DES RÈGLES. — MANIE. — CRAINTES D'EMPOISONNEMENT. — REFUS D'ALIMENTS. — PAROTITE. — GANGRÈNE DES ORTEILS. — MORT. — AUTOPSIE. — PLEUROPNEUMONIE DOUBLE AVEC GANGRÈNE. — CONCRÉTION FIBRINEUSE S'ÉTENDANT DANS TOUTES LES RAMIFICATIONS DE L'ARTÈRE PULMONAIRE.

Mademoiselle H..., âgée de 30 ans, d'une taille moyenne, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, née d'un père qui s'est suicidé, a été conduite à Charenton le 18 février 1830.

Cette malade, par suite des pertes qu'a faites sa famille, a vu de brillantes espérances détruites; de là des chagrins que la jalousie vint bientôt augmenter.

Dix mois avant l'entrée, les règles s'étaient supprimées. Depuis lors, accès d'hystérie revenant à des intervalles irréguliers, quelquefois délire passager; plus tard changement très tranché dans le caractère et les habitudes. Mademoiselle H... prend sa mère en aversion; elle s'irrite des moindres observations qu'on lui fait; elle apporte dans toutes ses dépenses une extrême économie, parce qu'elle redoute l'avenir et craint de se trouver dans la misère. Il ne fut bientôt plus possible de méconnaître le délire. La malade passe trois semaines ne se nourrissant que de pain et d'eau. (Applications de sangsues à la vulve aux époques menstruelles, pédiluves, bains de siège, etc.)

Le 10 février, invasion brusque d'un délire maniaque très aigu, agitation, loquacité, insomnie. (Saignée, glace sur la tête, lavements camphrés et laudanisés.)

21 février. — La face est pâle, les traits altérés; — refus obstiné de prendre de la tisane et du bouillon. La malade ne fait aucune attention à ce qu'on lui dit, ne répond à aucune question. — Incohérence complète dans les idées; — le soir, plusieurs syncopes; — constipation; — pouls fréquent et petit; point de toux; point d'expectoration. (Lavement émollient, tisane laxative.)

22. — La malade répand une odeur fétide; pas de garde-robe. (Lavement purgatif).

23. — Faiblesse; altération plus profonde des traits; délire moins général. Mademoiselle H... répond à quelques questions; elle craint qu'on ne veuille l'empoisonner, lui couper la tête, etc. Elle essaie de se dégager pour se jeter par la fenêtre. Douleurs très vives à l'épigastre. (Emploi de la sonde œsophagienne, injection d'un peu de semoule. L'introduction de la sonde provoque une quinte de toux pendant laquelle des matières muqueuses et purulentes sont expectorées. (Bain gélatineux, lavement purgatif).)

24. — Ce matin il y a un mieux très sensible; la malade est calme; ses idées sont suivies; elle prend seule un peu de potage. Vers le milieu du jour, retour du délire et de l'agitation, odeur fétide. (Nouveau lavement purgatif, suivi d'une selle peu abondante; emploi de la sonde œsophagienne.)

25. — Faiblesse extrême; déglutition très difficile, sorte de trismus, douleurs à l'épigastre. Mademoiselle H... demande de l'eau froide et accuse une soif très vive. Pouls fréquent et petit, respiration courte et fréquente, légères quintes de toux sans expectoration. (Cataplasmes sur le ventre, lavement émollient, diète.)

27. — Gonflement de la région pa-

rotidienne et sous-maxillaire du côté droit, mouvements de la mâchoire très douloureux; le délire est le même: frayeurs au moindre bruit, idée que tout va finir, que tout le monde est perdu, etc.; la malade ne veut boire que de l'eau fraîche; douleur épigastrique, langue rouge à la pointe, un peu de toux sèche, pouls petit et fréquent, peu de chaleur à la peau, pas de selles.

28 au matin.— Les orteils des deux pieds sont tuméfiés, froids, insensibles, d'un violet foncé; des piqûres de sangsues qui existaient à la jambe gauche sont entourées de petits cercles noirs. Deux phlyctènes remplies de sérosité roussâtre à la cuisse du même côté; escarre au sacrum; le gonflement de la région parotidienne a beaucoup augmenté; la prostration est extrême, la malade exhale une odeur gangréneuse prononcée; le pouls est fréquent, petit, inégal; le délire continue. On couvre les pieds de compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée, et on les entoure de plusieurs couvertures. Potion avec le camphre et le sulfate de quinine. Le soir, l'inflammation gangréneuse des orteils semble avoir rétrogradé; leur face dorsale, de violette qu'elle était, est devenue d'un rouge vif. Du reste, l'état de la malade s'est encore aggravé; elle a refusé de prendre sa potion. Le lendemain, mort à 7 heures du matin.

Autopsie 24 heures après la mort.

Rien à noter à l'extérieur que l'escarre au sacrum, la couleur noire du bout des orteils et des piqûres de sangsues. Dans ces divers points, les escarres sont sèches, et la peau seule est gangrénée.

Tête. — La pie-mère est un peu épaissie sur la convexité des hémisphères. La substance grise du cerveau et du cervelet est légèrement violacée, celle de la moelle est humide. La substance blanche offre partout une injection peu marquée.

Le tissu de la parotide droite t

ferme, serré, rougeâtre dans plusieurs points. On fait suinter par la pression des gouttelettes de pus disséminées çà et là.

Thorax. — Du côté droit, en haut et au milieu, adhérences celluluses anciennes; plus bas, sur la portion diaphragmatique de la plèvre, fausse membrane récente, très épaisse, d'une couleur brune, recouvrant aussi la base du lobe inférieur; ce lobe tout entier est à l'état d'hépatation grise. Nous trouvons dans son épaisseur plusieurs cavernes gangréneuses. L'une d'elles, beaucoup plus considérable, est située immédiatement sous la plèvre et remplie d'une espèce de bourbillon noirâtre, déliquescence, fétide, qui adhère encore aux parois. Les ramifications bronchiques sont entourées d'un petit cercle noir; dans plusieurs points, elles semblent comme interrompues par des petites cavités gangréneuses. Sur la face externe du lobe moyen, et près de son bord antérieur, on remarque une tumeur hémisphérique du volume d'une petite pomme. L'incision donne issue à de l'air, et on pénètre dans une caverne vide, à parois noires, inégales, parcourue par des brides, et exhalant une odeur gangréneuse. Autour de cette caverne, le tissu pulmonaire n'est point hépatisé. Vers la partie moyenne du bord postérieur, et dans l'étendue d'un pouce à peu près, le parenchyme du poumon est dense, granuleux, d'un noir luisant; le lobe supérieur est crépitant et sans altération notable.

A gauche, épanchement dans la plèvre de 6 onces environ d'un liquide foncé, roussâtre, ressemblant à une décoction de quinquina. Le diaphragme et les côtes, vis-à-vis le lobe inférieur, sont tapissés par une fausse membrane brune, qui recouvre aussi le lobe tout entier. Comme celui du côté droit, il est complètement hépatisé, et offre aussi plusieurs cavernes gangréneuses. La plus grande, située en bas et immédiatement sous la plè-

vre, qui paraît épaissie, pourrait contenir un œuf de poule. Elle est inégale, anfractueuse et remplie par une masse noirâtre, qui n'adhère plus à ses parois que par des filaments cellulaires très fins. Une partie de la face interne est tapissée par une fausse membrane jaunâtre, grenue, très distincte. Près de la scissure interlobaire, il existe une seconde cavité gangréneuse, de la capacité d'une noix, encore située sous la plèvre, et entourée par du tissu pulmonaire à l'état d'hépatisation rouge. Outre ces deux cavernes, on en remarque plusieurs autres, mais beaucoup plus petites, disséminées çà et là. Le lobe supérieur est sain. Les ramifications bronchiques près des cavernes contiennent un liquide noirâtre. La muqueuse qui les tapisse, ainsi que celle de la trachée, n'offre rien de particulier. Le cœur, l'aorte et les principales veines sont à l'état normal. L'artère pulmonaire contient une concrétion fibrineuse, dense, probablement formée avant la mort, et qui s'étend jusque dans les dernières ramifications. J'incise l'une des branches jusqu'au-dessus des cavernes. Le filament fibrineux se renfle tout-à-coup, et forme un bouchon solide, fusiforme, rougeâtre, long d'un pouce, qui obture entièrement le vaisseau.

Abdomen. — Le foie, très large, a repoussé l'estomac à gauche; ce viscère est vertical, et s'étend presque jusqu'à la crête iliaque. La muqueuse gastrique est pâle; on observe des rides très marquées, unies entre elles par des petites brides muqueuses. Tumeur fibreuse, de la grosseur d'une noisette dans le corps de l'utérus. Tous les autres viscères à l'état normal.

M. Guislain a signalé la fréquence de la gangrène des poumons chez les aliénés qui refusent obstinément toute nourriture. L'observation qui précède vient à l'appui de ce fait; elle est en outre remarquable par la manifestation évidente d'une disposition gangréneuse générale, disposition qu'il

n'est pas très rare de rencontrer chez les maniaques. **BAILLARGER.**

DÉMENCE ET PARALYSIE GÉNÉRALE SANS ALTÉRATION DU CERVEAU ET DE SES MEMBRANES.

Observation première.

SOMMAIRE.

Trente ans d'âge. — Un an au moins de folie confirmée. — Démence et paralysie portée au plus haut degré. — Mort par le scorbut. — État en apparence complètement normal des membranes et des substances encéphaliques, qui en outre sont dépourvues de sang.

S.-B. G..., garçon marchand de vin, âgé de trente ans, admis dans la division des aliénés, le 23 mai 1827, avait fait jadis de grands excès de boissons alcooliques et de plaisirs vénériens, et l'on attribuait en grande partie à leur influence l'affaiblissement de son intelligence et de ses mouvements. Cette double altération était déjà très grande à l'époque de l'entrée du malade à Bicêtre. La mémoire et le jugement étaient fort affaiblis. Il y avait de la difficulté à parler, beaucoup de lenteur et de roideur dans la marche, mais pas précisément de délire maniaque, ni d'incohérence dans les idées.

Pendant sept à huit mois de séjour dans la division des aliénés, cet état de démence et de paralysie générale ne fit que s'accroître. Il y eut une grande difficulté dans la marche, de fréquentes congestions sanguines vers la tête, congestions que l'on combattit par des saignées locales et générales.

À la fin de décembre, le scorbut se déclara à la face, qui jusqu'alors s'était maintenue rouge et injectée, se décolora, devint jaune, ainsi que le reste du corps. La maigreur et le dépérissement devinrent très grands, et la mort eut lieu le 14 janvier 1828.

NÉCROSCOPIE, LE 15.

Système nerveux. — Le feuillet cé-

rébral de l'arachnoïde et la pie-mère réunis sont d'une minceur extrême. Ces deux feuillets ne sont ni injectés, ni adhérents à la surface du cerveau. Les deux substances du cerveau, du cervelet et des moelles sont fermes, mais pâles et décolorées, et ne contiennent pas de sang. La teinte de la substance corticale est d'un gris légèrement jaunâtre.

Les deux feuillets de l'arachnoïde rachidienne sont unis dans toute leur étendue par de très petites adhérences extrêmement minces et transparentes. Il y a une grande quantité de sang infiltré dans le tissu cellulaire du canal rachidien.

Observation deuxième.

Démence avec paralysie générale, sans altération de l'encéphale et de ses membranes.

Ch. F..., cordonnier, âgé de trente-quatre ans, fut admis dans la division des aliénés, le 17 décembre 1829, dans un état de démence et de paralysie générale très avancé, qu'on tenta en vain d'arrêter par deux cautérisations à la nuque. Pendant la durée de son séjour, qui fut d'un mois seulement, il offrit souvent beaucoup d'agitation, mais jamais de convulsions d'aucune espèce; la circulation générale fut fréquemment activée. Il

succomba, le 17 novembre, aux progrès de la paralysie.

NÉCROSCOPIE.

Système nerveux.— Les os du crâne ont 2 à 3 lignes d'épaisseur.

Il n'y a point, ou il y a très peu de sérosité dans la cavité de l'arachnoïde; il n'y en a pas davantage dans les mailles de la pie-mère. — Injection considérable du feuillet cérébral de l'arachnoïde, dont les veines ressemblent un peu à de gros fils de fer. — Épaississement de cette membrane sur la convexité des hémisphères. On ne voit point qu'elle ait contracté d'adhérence avec la surface du cerveau, et, s'il y en a, elles sont extrêmement légères et extrêmement rares.

Le cerveau est plutôt turgescant qu'affaîssi. Injection légère de ses deux substances et de celles du cervelet (1).

LÉLUT.

(1) Les observations qui précèdent sont extraites d'un manuscrit de la première partie d'une *Histoire clinique de la folie*. Elles sont importantes en ce qu'elles montrent que, dans la forme en quelque sorte la plus matérielle de l'aliénation mentale, la démence avec paralysie générale, le système nerveux central peut n'offrir aucune altération morbide appréciable. Outre ces observations, le manuscrit d'où elles sont tirées en contient encore un certain nombre ayant le même caractère.

Le nombre et l'étendue des mémoires originaux nous a empêchés de donner, dans ce numéro, à la revue des journaux, à la bibliographie, et surtout au répertoire, toute l'extension que ces parties du journal auront plus tard. Nous avons dû renvoyer aux numéros suivants l'analyse des ouvrages de MM. Flourens, Magendie, Pritchard, Parchappe, Guislain, Aubanel et Thore, Girard, Morel, etc., et plusieurs observations cliniques.

VARIÉTÉS.

ASSOCIATION DES MÉDECINS DES HOSPICES D'ALIÉNÉS EN ANGLETERRE. DE L'UTILITÉ QUE POURRAIT AVOIR UNE ASSOCIATION SEMBLABLE PARMIS LES MÉDECINS FRANÇAIS (1).

Les médecins anglais dirigeant les établissements d'aliénés ont formé entre eux une association pour l'amélioration du sort des malades qui leur sont confiés, et pour l'avancement de la science. Ils ont arrêté qu'ils se réuniraient une fois chaque année en aussi grand nombre que possible pour échanger leurs idées, se faire part mutuellement de leurs observations et des résultats de leur pratique.

Deux réunions ont déjà eu lieu, l'une le 2 novembre 1841, à Nottingham; l'autre le 2 juin dernier, à Lancaster, et d'utiles réformes, sollicitées en vain jusqu'ici, ont déjà été obtenues.

Avant de se séparer, les médecins présents à la réunion de Nottingham ont exprimé le vœu de voir des associations semblables se former dans les autres pays et établir entre elles des rapports qui ne pourraient qu'être profitables à la science et à l'humanité. Ils ont pris l'engagement de se faire représenter par l'un d'entre eux à la première réunion de ce genre qui aurait lieu sur le continent, etc.

On réorganise partout aujourd'hui en France les anciens établissements d'aliénés, et on en crée de nouveau. Les médecins appelés à les diriger, outre le traitement des malades, sont souvent chargés de l'administration, et obligés de renoncer à la clientèle. Ces médecins forment donc un corps nombreux et spécial, et une association comme celle qui existe en Angleterre deviendrait entre eux un lien utile, en même temps qu'elle pourrait exercer sur l'avenir de la science une heureuse influence.

On compte à Paris vingt-cinq à trente médecins qui, dans les établissements publics ou privés, sont appelés à donner des soins aux aliénés. Dans les départements, ce nombre est trois fois plus considérable. Une association comme celle qui existe en Angleterre pourrait donc comprendre en France de quatre-vingts à cent membres.

Mais en supposant qu'on dût se réunir une fois chaque année à Paris, sur la présence de combien de membres serait-il permis de compter? Nous croyons que presque tous, sinon tous les médecins attachés aux établissements de Paris prendraient part aux travaux. Nous ne pensons pas non plus rien exagérer en admettant que, parmi les médecins des établissements de province et de l'étranger, dix ou douze se joindraient chaque année aux médecins de Paris. On pourrait donc espérer de voir trente ou quarante membres de l'association assister aux réunions annuelles. Il est d'ailleurs inutile de faire remar-

(1) Une partie de cet article a déjà été insérée dans la *Gazette médicale* du 15 octobre 1842.

quer que si le grand nombre est une des conditions qu'on devrait s'efforcer d'obtenir, ce n'est assurément pas la principale. La réunion ne fût-elle que de quinze à vingt membres n'en pourrait pas moins rendre de grands services en formant un centre auquel beaucoup de communications utiles pourraient être adressées.

Ainsi une association semblable à celle des médecins anglais trouverait en France tous les éléments nécessaires pour se constituer. Les membres qui n'assisteraient point aux réunions annuelles pourraient concourir au but commun en envoyant des travaux.

Les médecins anglais paraissent surtout avoir eu pour but de conférer entre eux sur l'hygiène et sur le traitement des aliénés. Tout ce qui concerne la construction, l'administration et la direction intérieure des établissements semble plus spécialement devoir les occuper. Les questions les plus immédiatement pratiques sont celles dont ils veulent avant tout poursuivre la solution. C'est ainsi qu'ils ont décidé que des remerciements seraient adressés par l'association aux médecins qui parviendraient à user le moins possible des moyens coercitifs envers les aliénés ; qu'ils sont convenus d'essayer en commun certaines pratiques, et de statuer définitivement l'année suivante sur leur emploi, après s'être rendu compte des résultats obtenus.

A ce point de vue, il est évident que rien n'est plus propre à favoriser les progrès de l'hygiène et du traitement des aliénés qu'une association entre les médecins appelés à donner des soins à ces malades. C'est en effet dans une telle réunion de praticiens que peuvent, mieux que partout ailleurs, être débattues les questions relatives à la construction des établissements, à l'organisation des divers services, à l'administration, et avant tout les questions qui se rattachent au traitement de la folie. Ce serait donc le plus sûr moyen de faire adopter des innovations utiles et d'arriver à éclairer graduellement la thérapeutique des maladies mentales.

Les associations des médecins des établissements d'aliénés ne pourraient donc, dans tous les pays, que servir puissamment à l'amélioration du sort des malades et à l'avancement de la pratique.

Tel serait assurément le but que ces associations devraient, avant tout, s'efforcer d'atteindre. Cependant, en dehors des questions que nous venons d'indiquer, il en est d'autres, qui n'en diffèrent point essentiellement, mais dont les résultats pratiques ne sont point aussi directs ; nous voulons parler des questions plus particulièrement scientifiques.

Or que pourrait-on espérer, sous ce rapport, des réunions annuelles des médecins des établissements d'aliénés ?

Et d'abord des lectures de travaux sur les maladies mentales pourraient avoir lieu, et deviendraient des éléments de discussion. Il est évident que les auteurs ne sauraient nulle part en appeler à des juges plus éclairés ni espérer de voir discuter leurs travaux d'une manière plus approfondie. Rien n'empêcherait d'ailleurs, en dehors de ces lectures et des communications qui seraient faites, de mettre à l'ordre du jour telle question, par exemple, qu'un travail récent aurait soulevée, etc.

Un des avantages des réunions annuelles serait donc de provoquer des travaux, et d'amener entre les hommes les plus compétents des discussions sérieuses sur les questions en litige.

Mais c'est surtout, à notre avis, par les travaux que les membres de l'association pourraient entreprendre en commun, qu'ils concourraient à l'avancement de la science. Un exemple fera mieux comprendre notre pensée à cet égard.

Tout le monde est assurément fixé sur l'influence de l'hérédité dans la production de la folie ; mais dans cette question principale combien de questions secondaires qui restent encore à résoudre ! Or, quel plus sûr moyen d'arriver à leur solution que de comparer entre eux un grand nombre de faits recueillis, non par quelques hommes isolés et d'après des idées différentes, mais par une réunion d'hommes et d'après une base, un cadre et des idées soigneusement discutées à l'avance. Supposez vingt médecins rassemblant ainsi, chacun dans leur établissement, des observations uniformes, et par conséquent comparables. Combien ne serait pas sérieuse et profitable la discussion qui s'établirait après une année sur une question si longuement étudiée et si mûrement réfléchie !

Cette discussion, dans laquelle chacun apporterait le résultat de ses recherches, serait recueillie avec soin et publiée après avoir été ramenée par une commission à des proportions déterminées à l'avance. Cette même commission pourrait être chargée de résumer la question en un court travail, où les faits les plus importants seraient consignés, et qu'on publierait à la suite de la discussion.

Chacun serait ainsi assuré de voir ses idées reproduites.

Les discussions relatives aux questions à étudier, à la manière dont elles devraient l'être, au cadre qu'il faudrait s'attacher à remplir, aux points sur lesquels l'observation devrait plus particulièrement porter, seraient également publiées et résumées en une sorte de programme. Ce programme et les discussions qui auraient précédé, envoyés à tous les membres de l'association, serviraient de guide à ceux qui n'auraient pu assister à la réunion.

En procédant ainsi, il serait possible à certains membres, que l'éloignement empêcherait de se rendre aux réunions annuelles, d'y faire lire le résultat de leurs recherches par tel membre qu'ils délégueraient à cet effet.

Voilà comment nous concevons qu'une association entre les médecins des asiles d'aliénés pourrait, même avec des assemblées annuelles peu nombreuses, concourir à l'amélioration du sort des malades et à l'avancement de la science.

Nous désirons que les réflexions qui précèdent appellent l'attention des médecins des hospices d'aliénés sur l'association fondée en Angleterre et sur l'utilité que pourrait avoir chez nous une association semblable. Nous ajouterons que nous avons cru avant tout devoir soumettre ces réflexions à quelques confrères, et que c'est surtout l'approbation qu'elles ont reçue qui nous a engagé à les publier.

J. B.

— L'association des médecins des hospices d'aliénés d'Angleterre se réunira cette année, à Londres, le 4 juin.

— Un nouveau journal, uniquement consacré aux maladies mentales, va être publié en Allemagne. Il a pour rédacteurs principaux : MM. Damerow, Flemming et Roller. — Ce journal paraîtra à Berlin, tous les trois mois, à partir du 1^{er} janvier 1843, par cahiers de douze feuilles in-8. Cette publication, qui résumera tout ce qui se fera d'important en Allemagne sur la psychiatrie, sera soigneusement analysée dans nos Annales, et nous reproduirons souvent en entier les mémoires qui nous paraîtront les plus importants.

— M. Pariset, médecin en chef honoraire de la Salpêtrière, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, a été nommé membre de l'Institut.

— M. le docteur Levincent vient d'être nommé médecin en chef, directeur de l'hospice des aliénés d'Angers.

— M. le docteur Webster, l'un des gouverneurs de Bedlam, à Londres, a publié un mémoire remarquable sur la nécessité de l'enseignement des maladies mentales. Cette publication a été presque immédiatement suivie d'un arrêté de l'administration qui autorise les leçons cliniques à l'hôpital Saint-Luc. Les élèves qui désireront suivre les leçons devront avoir au moins quatre années d'études, ou dix-huit mois de service dans un hôpital.

— M. Falret, médecin en chef à l'hospice de la Salpêtrière, vient de terminer un cours clinique sur les maladies mentales.

— M. le docteur Rœderer a été nommé médecin en chef de l'hospice des aliénés de Stephensfeld, près Strasbourg.

— « Un hospice général d'aliénés vient d'être fondé à Dijon, sur un plan véritablement grandiose et d'une admirable architecture, à la place occupée par l'ancienne Chartreuse. On y recevra, outre les malades du département, ceux des départements voisins. Un médecin en chef directeur résidera dans l'établissement, qui peut admettre plus de 400 malades, et auxquels sont annexés 11 hectares de terrain, dont la culture, confiée aux malades dont la situation ne s'y opposera pas, deviendra un des plus puissants moyens de guérison, ce que démontrent jusqu'à l'évidence les succès obtenus à Paris depuis plusieurs années par des procédés analogues, à Bicêtre et à la Salpêtrière. »

(Gazette médicale du 3 décembre 1842.)

Nous ajouterons que c'est M. le docteur Dugast, l'un de nos collaborateurs, qui est chargé de la direction médicale et administrative de l'établissement.

MM. les docteurs Crommelinck et Dejaeghere publient en Belgique, depuis le 1^{er} janvier 1842, des *Annales médico-légales*, dans lesquelles une partie spéciale est destinée aux maladies mentales. Nous rendrons compte dans le prochain numéro des six livraisons qui ont déjà paru.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.

JOURNAL

de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie

DU

SYSTÈME NERVEUX.

FORMULE

DES

RAPPORTS DU CERVEAU A LA PENSÉE ¹,

PAR F. LÉLUT,

Médecin en chef de la troisième section des aliénés de la Salpêtrière,
médecin de la prison du Dépôt des condamnés.

La science de l'homme a rapporté depuis longtemps les manifestations qui font l'objet de ses études à deux grands ordres de fonctions, les fonctions de la vie intérieure, celles de la vie extérieure, les actes du corps, ceux de l'esprit. Mais, cette division une fois établie, la science n'en a pas reconnu toute la vérité, ni mesuré toute la profondeur. Parce que les actes de la

(1) Ce mémoire a été lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 26 novembre 1842.

vie et de la pensée concourent dans le même sujet, souvent elle leur a cru une même nature, et presque toujours elle les a rattachés de la même manière à leurs conditions matérielles. Vie organique, vie de relation, fonctions physiques, fonctions intellectuelles, organes du corps, organes de l'esprit, elle a réuni tout cela sur deux lignes parallèles, et cette assimilation malheureuse s'est résumée dans cette phrase célèbre, que *le cerveau sécrète la pensée, comme le foie sécrète la bile*. Non, le cerveau ne sécrète pas la pensée. Pensée, sécrétion, produit, il y a dans une telle alliance d'idées quelque chose d'étrange et comme de violent que l'esprit se refuse à admettre. Nos fonctions corporelles et nos fonctions intellectuelles sont opposées dans leur essence, et la différence de leurs rapports à leurs organes respectifs est à la fois le résultat et la preuve de cette différence de nature.

Est-il d'abord question des premières, de celles qui, plus essentiellement communes à l'homme et à la brute, assurent la vie animale, la vie du corps, la vie de tous les jours? Il est évident que ces fonctions, ou les faits qu'elles représentent, ne font qu'un avec leurs organes, qu'elles ne sont que ces organes eux-mêmes agissant, et que leur dénomination n'est autre chose qu'un terme général indiquant le fait lui-même le plus général de cette action.

Il est un premier ordre de ces fonctions dans lequel il n'y a, pour ainsi dire, rien de caché aux sens que les liens et l'influx nerveux qui rattachent chacune d'elles au centre de perception et de volonté. Dans ces fonctions, qui sont celles du mouvement extérieur, mouvement, par exemple, de la marche, de la préhension, de la mastication, nous percevons tout à la fois, au moyen des sens, les organes, leur action, ses résultats; action et résultats dont nous déterminons les conditions mécaniques, conformément aux lois du mouvement, et suivant les variations que leur imposent les règles si élastiques de la vie. Ces fonctions, dans ce qu'elles ont de saisissable aux sens, nous sont aussi bien connues que

fonctions puissent l'être, et les rapports, tout *mécaniques*, qu'il nous est donné d'établir entre elles et leurs organes, résultent de la comparaison instituée entre la forme et la structure de ces derniers et les actes que nous leur voyons exécuter.

Dans un second ordre de nos fonctions physiques, le mouvement a lieu à l'intérieur du corps, et il est exécuté par du tissu, soit musculaire, soit fibreux, soit de quelque autre nature, disposé en réservoirs, en canaux, ou en organes plus composés. Ce mouvement a, en général, pour objet la projection, la sortie, quelquefois la réception d'un liquide ou d'un fluide aériforme. C'est, par exemple, le mouvement du tube alimentaire, le mouvement du cœur, celui des canaux artériels, veineux, lymphatiques, excréteurs, celui enfin du poulmon et de quelques autres viscères. Ici encore les rapports de l'organe à la fonction, ou les conditions de cette dernière, sont tout-à-fait mécaniques, et l'on trouverait un admirable exemple de leur nature dans le mécanisme des mouvements du cœur. Mais leur détermination n'est déjà plus le partage du premier observateur venu. Il y faut l'œil ou les inductions du physiologiste. La plupart de ces fonctions, en effet, s'exécutent tout entières dans les cavités du corps, et d'ordinaire les résultats n'en sont perceptibles au-dehors que par la sortie des matières que mettent en mouvement des réservoirs ou des canaux de nature soit musculaire, soit fibreuse.

Il est enfin des fonctions corporelles qui se passent dans la profondeur, et en quelque sorte dans l'intimité des viscères, et qui donnent lieu, soit à leur nutrition, soit à la formation de ces liquides dont j'ai rapporté les mouvements au second ordre des fonctions précédentes. Or, ces mouvements supposent, de toute nécessité, dans l'intérieur des organes, un mouvement antécédent qui s'y trouve lié, du reste, à celui du sang ou de fluides d'une autre espèce. Les conditions organiques de ce mouvement ne peuvent non plus être autre chose que le résultat d'un mécanisme, plus fin, plus délicat sans doute que celui des deux

ordres précédents de fonctions, mais qui rallie à la même formule les mouvements les plus intimes et les plus secrets des fonctions corporelles de notre économie.

En somme donc, toutes nos fonctions corporelles, plus ou moins directement appréciables par l'intermédiaire des sens, ont lieu en vertu de conditions mécaniques, d'où résultent des rapports de même nature de chaque fonction à son organe; et leur formule, c'est le mouvement.

Mais lorsque de ces fonctions on passe à nos fonctions intellectuelles, on voit tout-à-coup cette formule changer, et à la notion de mouvement se substituer celle de sentiment, qui en est essentiellement différente. Dans aucun des actes de l'intelligence, en effet, il n'y a plus rien de soumis aux sens, plus rien qui donne l'idée, soit d'un mouvement, soit d'un produit. On sent, on pense, on se sent sentir et penser, et cet acte intime et tout immatériel tout d'abord n'apporte à l'esprit l'idée d'aucune condition physique particulière, d'aucun organe auquel il se rattache. Sans doute, pour ce qui est des sensations, on sait bien que chacune de leurs espèces a pour condition extérieure un appareil organique spécial, la peau, la bouche, le nez, l'oreille, l'œil, et l'on est disposé à rapporter à chacun de ces appareils la sensation dont il est l'occasion, de même qu'on rapporte à certains points des cavités de la poitrine et du ventre, à la région cardiaque, à la région épigastrique, à l'appareil reproducteur, certaines sensations nées de l'activité des passions. De là cette métaphore, déplacée dans la langue de la science, que la peau sent, que la bouche goûte, que le nez odore, que l'oreille entend, que l'œil voit. De là cette autre erreur, plus réelle, qu'ont, par exemple, partagée Bichat et Maine de Biran, que les passions ont pour siège, et véritablement pour organe, les centres nerveux thoraciques et abdominaux, où paraît se faire leur retentissement. Il n'y a pas plus de vérité dans l'une de ces opinions que dans l'autre, et il en est des passions comme des sensations: leur travail physique essentiel se fait dans le

crâne, là où se fait évidemment celui de toute l'intelligence. C'est le cerveau qui est la condition matérielle de tout fait affectif, sensitif et intellectuel, le cerveau, rendez-vous des nerfs des cinq sens, et en quelque sorte présent à chacun d'eux. Mais le cerveau ne remplit pas son office à la manière des autres organes, en se mouvant à la vue, comme le tissu musculaire, en sécrétant un fluide, comme le tissu des glandes conglomérées. Tout ce que nous savons à ce sujet, c'est que cerveau et pensée ne peuvent aller l'un sans l'autre. C'est là un rapport purement *empirique*, qu'il s'agit d'étudier dans tous ses détails, pour le montrer dans toute son évidence.

Dans un premier ordre des fonctions intellectuelles se rangent toutes les manifestations qui ont pour condition préalable et nécessaire un appareil organique extérieur au cerveau, manifestations, je n'ai pas besoin de le dire, qui ne sont autre chose que les divers genres de sensations, et, en particulier, les cinq espèces de sensations externes. Ces manifestations, malgré la nécessité de leur condition organique extérieure, sont tout aussi intellectuelles que les manifestations les plus intimes de la pensée, et aussi différentes qu'elles de nos fonctions purement corporelles. Bien que dans plusieurs de ces sensations, mais surtout dans celle du toucher, la sensation et l'impression semblent se confondre dans le sens lui-même, c'est-à-dire à la surface de la peau, il n'est pas besoin de recourir aux formules de la psychologie pour s'assurer que cette sensation et l'acte intellectuel le plus élevé sont de même nature, se rallient à la même notion, et qu'au contraire entre cette sensation et le mouvement imprimé, dans notre corps, à un os, à un liquide, il y a toute la différence d'un fait intime, d'un fait de sentiment, d'un fait qui est nous, à un fait physique, à un fait à conditions mécaniques, à un fait enfin presque aussi étranger à notre moi dans notre propre économie, que dans celle d'un autre individu de notre espèce.

Or, dans toutes ces espèces de sensations ou de manifestations

intellectuelles avec condition organique extérieure au cerveau, sensations internes et vagues, de la faim, de la soif, du besoin de respirer, sensations externes, bien déterminées et plus dignes du nom qu'elles portent, dans toutes ces manifestations sensibles, quels rapports établissons-nous entre elles et le cerveau, ou, si l'on veut, quelle connaissance avons-nous de ces rapports? Nous savons que de chacun des organes des sens part un nerf qui l'unit au cerveau, que la lésion ou la destruction de la partie cérébrale qui reçoit ce nerf ou lui donne naissance altère ou détruit la sensation. Nous concluons inévitablement de là que c'est le cerveau qui, surtout dans ces points d'origine, est la condition matérielle des faits intellectuels avec appareil organique extérieur. Mais cette conclusion, tout-à-fait empirique, n'est déduite d'aucune condition de position, de forme, de texture, des points cérébraux d'origine ou d'insertion nerveuse, qui puisse être mise en rapport avec la nature particulière de telle ou telle espèce de sensation. Quel rapport, par exemple, établir entre la forme, la texture, la position des points du cerveau d'où naissent les nerfs optique et acoustique, et la sensation de la lumière ou celle du son? Dans l'état actuel de nos connaissances sur le système nerveux, y a-t-il un point de l'encéphale qui ne nous parût tout aussi propre qu'un autre à donner naissance au nerf spécialement affecté à la première venue de nos sensations?

Après, et en quelque sorte par-delà les faits intellectuels sensitifs ou les faits intellectuels qui ont pour condition préalable un appareil organique extérieur au cerveau, se présente l'autre série des faits intellectuels, de ceux qui manquent de cette condition organique et constituent les faits les plus élevés de l'entendement, faits affectifs et moraux, sentiments, affections et passions, faits intellectuels proprement dits, faits d'imagination, de mémoire, de jugement et de raisonnement. Que ces faits aient aussi pour organe, pour condition matérielle, le cerveau, on le conclurait tout d'abord de ceci que, dans de

certaines limites au moins, ils sont la conséquence des faits sensitifs, de ces faits dont on suit, en quelque sorte, l'impression génératrice depuis leur appareil organique extérieur jusqu'à l'encéphale lui-même. Mais on le conclura tout autant de ce que dans les lésions de cet organe, lésions expérimentales, lésions morbides, il y a toujours et nécessairement trouble, perversion, diminution, annihilation même, des manifestations intellectuelles supérieures, trouble et diminution variables dans leur degré, mais constamment appréciables aux yeux d'un observateur exercé, et qui ne se montrent, à beaucoup près, avec la même intensité dans la lésion d'aucun viscère différent du cerveau, dans celle même de la moelle épinière.

Maintenant, ai-je besoin de montrer de quelle nature sont les rapports qui lient le cerveau aux manifestations intellectuelles indépendantes de conditions organiques extérieures à ce centre nerveux? Conclues des rapports des faits sensitifs au cerveau, ils sont empiriques comme eux, et, si cela était possible, bien plus qu'eux. Quelle autre espèce de rapports, en effet, pourrait exister entre les faits de mémoire, d'imagination, de jugement, de réflexion, entre les faits des sentiments et des passions, et la forme, la texture, la composition chimique du cerveau? Que cet organe soit d'un bel ovale comme dans l'homme Caucasique, étiré de l'avant à l'arrière comme dans le Nègre, presque rond comme dans le Mongol, quel rapprochement faire de ces formes diverses aux états, aux actes moraux et intellectuels qui constituent les passions, la mémoire, le jugement, leurs divers degrés, leurs différentes espèces? Que le cerveau soit composé d'une pulpe amorphe ou d'une substance fibrillaire, qu'il consiste en globules alignés comme les grains d'un chapelet, ou en canalicules étranglés d'espace en espace, quel rapport entre de telles dispositions matérielles et un désir, une espérance, une pensée? Que cet organe, enfin, contienne une plus ou moins grande quantité de phosphore, suivant même le degré ou le caractère de l'intelligence, s'imaginera-t-on, avec

Huarte, que cette dernière s'illumine des feux du cerveau, comme de ceux d'un réverbère, et croira-t-on avoir expliqué ainsi l'activité de l'entendement ?

Je viens de montrer surabondamment quelle différence existe entre la formule des fonctions corporelles de l'économie humaine et celle de ses fonctions intellectuelles, ou, en d'autres termes, combien sont différents les rapports à établir entre ces deux ordres de fonctions et leurs organes respectifs. D'une part, c'est-à-dire dans les fonctions corporelles, mouvement produit en vertu d'un mécanisme perçu directement par le moyen des sens, ou conclu du mouvement des liquides provenant de l'intérieur des viscères. D'autre part, c'est-à-dire dans les fonctions intellectuelles, sentiment, état personnel, apprécié par le sens intime, sans qu'aucun mécanisme puisse même être conçu comme donnant lieu à ce sentiment. Il y a entre ces deux ordres de fonctions, entre leurs deux formules, entre le *mécanisme* des rapports des premières à leurs organes, et l'*empirisme* des mêmes rapports dans les secondes, un abîme immense, dont témoigne la différence même des progrès qu'a faits la science dans la connaissance de leurs conditions organiques respectives.

Pour ce qui est de nos fonctions physiques, nous sommes loin du temps où Platon s'imaginait que les boissons passent en partie dans le poumon, par le tuyau respiratoire, pour aller rafraîchir le cœur ; où Hippocrate, confondant les veines avec les artères, ne faisait point de différence entre les fonctions de ces deux ordres de canaux ; où Galien lui-même, malgré son immense science anatomique et physiologique, regardait le nez comme un émonctoire du cerveau, comme une sorte de filtre destiné à la dépuraison de cet organe. Combien la science a désormais dépassé de telles erreurs ! Quelle sûreté, quelle précision dans la connaissance actuelle de tous les détails d'un organe, d'un appareil organique, et des rapports de ces détails aux détails du grand acte qu'il exécute ! C'est qu'ici la science n'a eu qu'à voir, qu'à toucher, qu'à démonter les diverses pièces

du mécanisme qui donne lieu à la fonction, qu'à en étudier le jeu dans ses conditions naturelles, et dans les modifications que lui imprime le dérangement de ses rouages. Mais lorsque, pénétrant plus avant, elle a voulu se rendre compte des conditions qui donnent à ce mécanisme le mouvement, la vie, l'animation, lorsqu'elle s'est adressée au système nerveux, alors ont commencé les difficultés, l'incertitude, l'empirisme, et les progrès ont été lents. Ils l'ont été bien davantage quand il s'est agi de rechercher dans les centres nerveux la condition matérielle tout entière des fonctions de l'intelligence. Platon, en même temps qu'il faisait descendre une partie des boissons dans le poumon par le canal aérien, disait que le cerveau est le siège de l'âme pensante, ou l'organe des facultés intellectuelles. La science ne reproduit plus la première de ces opinions, qui est une erreur grossière; mais elle répète encore l'autre, qui est une vérité, et une vérité à laquelle elle n'a pas beaucoup ajouté. Or, est-il dans la nature des choses qu'un jour la science soit et plus habile et plus heureuse? Peut-on espérer qu'à l'avenir elle fasse faire à la physiologie intellectuelle les progrès qu'a faits entre ses mains la physiologie purement corporelle; et si ces progrès sont possibles, comment devra-t-elle procéder à leur accomplissement? C'est là ce que je vais examiner.

Dans les sensations, ou, en d'autres termes, dans celles des fonctions intellectuelles qui ont à l'extérieur du cerveau un appareil organique particulier à chacune d'elles, la science a évidemment des recherches à continuer et des résultats à attendre. Ce qu'elle a déjà obtenu à cet égard témoigne de ce qu'elle pourra obtenir encore. Il ne s'agira pour elle que de poursuivre ce qu'elle a commencé, dans la voie même où elle marche maintenant. S'appuyant à la fois sur les moyens anatomiques, sur les expériences physiologiques, sur l'étude des altérations morbides, elle remontera des organes des sens au cerveau, par leurs nerfs, au point d'insertion de ces derniers, et cela est déjà fait en grande partie. Elle vient de déterminer dans la moelle épi-

nière les faisceaux de cette moelle qui sont dévolus à la sensibilité tactile. Elle cherchera si dans le cerveau, et sur ce qui serait, dans cet organe, la continuation de ces faisceaux, ne viendraient pas se rendre et converger les nerfs des quatre autres espèces des sensations ; et ce qu'elle tenterait de faire là pour les sens proprement dits, elle chercherait à le faire encore pour certains besoins qui sont aussi des sensations, ceux du rapprochement des sexes, de la respiration, de la faim, de la soif, besoins dont les appareils organiques, comme ceux du sens du toucher, n'ont, par leurs nerfs, de rapports directs qu'avec la moelle épinière ou allongée.

Or, je suppose ce résultat obtenu, et obtenu de la manière la plus satisfaisante : je suppose qu'il y ait dans le cerveau une partie spécialement sensitive, c'est-à-dire exclusivement consacrée à la réception, à la fusion des extrémités centrales des nerfs de toutes les espèces de sens, comme il y en aurait une autre destinée à émettre les nerfs du mouvement volontaire ; je suppose qu'on soit parvenu à déterminer dans quels rapports de rapprochement, d'accolement et presque de continuité, sont entre eux les nerfs du mouvement et ceux des sensations soit internes, soit externes, le tout même dans un point peu étendu du cerveau ; je suppose qu'à l'aide du microscope, et dans une série d'expériences dont, il faut le dire, nous n'avons pas même une idée, nous puissions voir, à la suite de l'impression déterminée sur les surfaces sensibles, un mouvement se produire dans les parties également sensibles du cerveau, se communiquer par continuité, non seulement à ses parties motrices, mais encore à ses parties viscérales, c'est-à-dire à celles qui ont sous leur influence spéciale les actes de la vie organique ; je suppose que nous voyions ce mouvement passer d'un faisceau sensitif affecté à telle espèce de sensation, à un autre faisceau affecté à telle autre espèce de sensation, se propager même dans les parties les plus éloignées du cerveau ou de la moelle épinière, et de là, si l'on veut, faire retour dans les organes ; je sup-

pose que ce mouvement ne soit pas seulement celui de fibres tout-à-fait pleines, mais le mouvement d'un liquide presque étheré dans des canaux presque invisibles ; je suppose, enfin, que nous puissions apprécier quelle part réclament dans tous ces actes encéphaliques les agents physiques généraux qui nous pressent et nous excitent de toutes parts, l'électricité, la lumière, la chaleur : nous assisterions là à un spectacle de mécanique cérébrale, magnifique récompense assurément des efforts de la physiologie. Mais de ce spectacle, comment passer à cet autre spectacle du monde extérieur que constituent nos sensations, spectacle à la fois hors de nous et en nous, et qui est intellectuel jusque dans ses représentations les plus grossières ? Au-dessus de ces détails de l'action du cerveau dans le fait de la sensation, ne restera-t-il pas toujours ce fait lui-même, fait d'un tout autre ordre, absolument intellectuel, et qu'un abîme, infranchissable pour la pensée, sépare des conditions organiques auxquelles il est pourtant bien certainement lié ?

Or, s'il en est ainsi pour les manifestations intellectuelles les plus inférieures, pour celles qui touchent, en quelque sorte, de plus près à l'organisation ; si la seule voie pour les rattacher au cerveau, qui est certainement leur condition *sine quâ non*, c'est de constater dans cet organe le point précis où se rendent les nerfs affectés à chacun des organes des sens, et peut-être la manière dont ils communiquent, soit entre eux, soit avec les nerfs du mouvement, soit enfin avec ceux de l'action viscérale, que sera-ce lorsqu'il s'agira des rapports à établir entre l'encéphale et les manifestations intellectuelles supérieures, ou, si l'on veut, postérieures aux sensations, manifestations affectives et morales, manifestations intellectuelles proprement dites, n'ayant, les unes et les autres, pour condition préalable, aucun appareil organique extérieur au système nerveux central ?

On a voulu, du point de vue organologique, opérer dans les faits intellectuels proprement dits une coupure, et rapporter plus particulièrement au cerveau les actes de l'imagination et de

la mémoire, en regardant ceux du jugement et de la raison comme l'apanage plus spécial d'une activité spirituelle et libre, mais non point pourtant, dans l'ordre de choses actuel, complètement indépendante du principal centre nerveux. Cette vue s'est produite à toutes les époques de la philosophie et même de la physiologie. On la trouve nettement exprimée dans saint Augustin. Willis, Varole, des physiologistes modernes l'ont regardée comme l'expression de la vérité, et c'est en vertu de cette manière de voir que Maine de Biran a pu dire que les faits de l'imagination reproductive, comme ceux des sensations, ne sortent point du domaine de la physiologie.

Cette opinion, il faut le dire, ne manque pas d'une certaine apparence, ou plutôt d'un certain degré de vérité. Il est hors de doute, en effet, que nous sommes, que nous nous sentons, je ne dirai pas bien moins intellectuels, mais bien moins libres, bien plus organiques, bien moins *nous*, en un mot, dans les actes de l'imagination, de la mémoire, dans ces actes souvent si étrangers, si opposés même à notre volonté, si évidemment dépendants d'une association presque automatique des sentiments et des idées, que dans les actes du jugement et de la raison. Or, comme ces faits d'imagination et de mémoire ne sont pas autre chose que la reproduction des faits de sensation, c'est-à-dire de faits nécessités par la modification, quelle qu'elle soit, qu'imprime au cerveau l'action des surfaces sensibles et de leurs nerfs de transmission, il est clair qu'en les considérant, je me hâte de le dire, du point de vue anatomique, on a pu ne les regarder que comme le résultat d'une action souvent spontanée des parties du cerveau d'où naissent les nerfs des sensations. C'est là, en effet, ce qui a été dit, et l'on eût pu aller plus loin. Il est à peu près prouvé maintenant que dans un organe, dont toutes les parties du reste sont solidaires, telle de ces parties est plus particulièrement affectée aux actes de la vie organique, telle autre aux sensations, telle autre aux mouvements, telle autre enfin, et cette dernière ce sont les hémisphères cérébraux, aux

actes intellectuels proprement dits. Rien ne s'oppose à ce qu'on admette que cette partie plus spécialement intellectuelle de l'encéphale est, dans la mécanique de cet organe, le rouage de l'imagination et de la mémoire, rouage dont l'action, soit spontanée, soit consécutive à celle du rouage sensitif, met à la disposition du principe actif du jugement et de la réflexion les conditions organiques et les actes psychologiques nécessaires à l'accomplissement des phénomènes les plus élevés de l'entendement. On exprimera ainsi d'une manière peut-être plus exacte la dépendance où sont du centre encéphalique les facultés intellectuelles supérieures. Mais il restera toujours à se demander à quelles conditions le cerveau est l'organe de l'imagination et de la mémoire, et, par ces facultés ou par leurs actes, celui du jugement et de la réflexion. Il restera, en d'autres termes, à rechercher quels rapports peuvent être établis entre les plus organiques, les moins libres des hautes facultés de l'entendement, et les trois ou quatre conditions physiques générales des hémisphères cérébraux, leur forme, leur volume, leur structure et leur composition intime.

En voyant dans l'espèce humaine, et même dans la série animale, le cerveau proprement dit affecter invariablement cette forme plus ou moins ovoïde sous laquelle il s'offre à nos yeux, on pourrait se laisser aller à croire qu'entre cette forme et les actes de la pensée, il existe quelque rapport inconnu, empirique sans doute, mais nécessaire, et se rattachant directement à leur production. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'une telle opinion serait une erreur, et que la forme du cerveau n'a par elle-même aucun rapport avec les manifestations intellectuelles. Il en est déjà de même de la forme générale des viscères de sécrétion, relativement à la fonction dont ils sont chargés. Cette forme, indifférente à la nature même de la sécrétion, n'a le plus souvent de rapports qu'avec la conformation que devait avoir la partie du corps où est placé le viscère pour recevoir en même temps les viscères voisins et pour

se prêter à toutes les nécessités du mouvement. S'il en est ainsi des rapports de la forme générale des organes de la vie purement corporelle avec la fonction de chacun d'eux, à plus forte raison en sera-t-il de même des rapports de celle du cerveau avec les actes du sentiment et de la pensée. Qu'on fasse le détail de tous les organes de sensation et de mouvement dont se composent la tête et le cou, organes qui, par leur disposition, leurs rapports, leur mécanisme, constituent un ensemble si admirable et auquel il semble impossible de rien changer, et l'on restera convaincu que le cerveau, placé au-dessus de tout cet assemblage, n'a rien dans sa forme générale qui ne soit consécutif à celle qu'imposaient à la tête la réunion et le jeu de toutes ses parties. Ces courbes mêmes du front de l'homme qui, dans leur vaste et harmonieux développement, semblent témoigner de l'incomparable supériorité de son espèce, sont avant tout nécessaires pour assurer la solidité de la voûte osseuse qui abrite et défend l'organe maître de notre économie et le trône de la pensée. Je ne puis pas entrer ici dans des détails étendus et techniques, de nature à justifier ces diverses assertions; sans quoi, il me serait bien facile de prouver que dans la série animale la forme du cerveau suit celle du crâne bien plus qu'elle n'en est suivie; de montrer qu'elle se modifie non point suivant la nature ou le degré de l'intelligence, mais suivant l'espèce de mouvements, soit de la face, soit de tout le corps, qu'impose à l'animal son genre d'alimentation et de progression, son genre de vie en un mot; sans quoi enfin il me serait bien facile de faire voir que ces données sont tout-à-fait applicables à l'explication des différences qu'offrent dans la conformation de leur cerveau et de leur crâne les principales races humaines. Mais je n'ai à poser ici que des principes, et j'en ai dit assez pour montrer ce qu'il faut penser de la valeur psychologique qu'on serait tenté d'attribuer à la forme générale du cerveau.

Mais s'il paraît prouvé que la forme de l'encéphale n'a par elle-même aucun rapport avec les actes intellectuels, on ne sau-

rait en dire autant du volume ou de la masse de cet organe. Masse et puissance, dans le cas d'une substance identique, c'est la même chose sous deux noms différents, et le cerveau, siège de la puissance intelligente, n'est pas plus soustrait à cette loi que toute autre portion de matière. On doit admettre qu'un organe dont l'existence et l'activité sont intimement liées aux manifestations sensibles, et par suite, aux manifestations tout-à-fait intellectuelles, met à la disposition de ces dernières ou de leur principe, d'autant plus de cette activité, qu'il a plus de volume et de masse, et beaucoup d'observations particulières de grandes intelligences liées à un grand développement de l'encéphale, viennent à l'appui de cette opinion. Mais, il importe de le reconnaître, beaucoup d'observations de nature opposée sembleraient devoir la combattre, ou au moins la rendre douteuse. Il n'est pas rare, en effet, de voir des hommes d'une capacité intellectuelle au-dessous même de l'ordinaire, et à laquelle pourtant n'a pas manqué la culture, offrir un développement encéphalique qui eût paru devoir se lier à un vaste entendement, de même qu'on en voit d'autres doués de facultés tout-à-fait supérieures n'offrir qu'un très médiocre cerveau. D'après des observations fort nombreuses faites sur les idiots et les imbéciles, sur ces pauvres créatures que la nullité originelle de leur raison condamne, à des degrés variables, à une irremédiable enfance, j'ai comparé l'ampleur moyenne de leur cerveau à celle du même organe chez les hommes d'une intelligence ordinaire, et la comparaison n'a pas été à l'avantage de ces derniers. Or, qu'est-ce que montrent de pareils faits, sinon qu'on s'est trop hâté de généraliser la loi du rapport d'un grand volume encéphalique à un grand développement intellectuel, et que la masse du cerveau n'est pas la seule condition de la force et de l'activité de cet organe? Sa structure, cette structure encore si peu connue, est ici au moins aussi nécessaire à considérer que sa masse. Sans cela, comment expliquerait-on l'énorme développement du cerveau chez les enfants, pour une intelligence encore

si peu développée, si nulle? Dans les premières années de la vie, par exemple, le poids de cet organe forme à peu près le huitième de celui du reste du corps, tandis que chez les adultes cette proportion n'est que d'un quarante-huitième. Aussi rien de plus différent que la structure du cerveau de l'enfant et celle du cerveau de l'adulte; et cette différence, en attendant quelque chose de plus précis, serait rendue évidente par ce fait seul que le cerveau de l'enfant d'un an offre une densité moitié moindre que celle du même organe chez l'adulte.

C'est donc en définitive la texture du cerveau qui est la condition physique essentielle des actes du sentiment et de la pensée. C'est dans la connaissance de cette texture que réside le secret des actions cérébrales auxquelles ces actes sont liés. Mais, découvrir ce secret, dévoiler ces actions et cette structure, constater, imaginer même quelles modifications imprime à l'une et aux autres la répétition des manifestations intellectuelles, c'est là ce qui est, sans aucun doute, hors du pouvoir actuel de la science. Parler d'impressions primitives dans le cerveau, d'images consécutivement gravées dans sa substance, de mouvements moléculaires dont la reproduction donne lieu aux actes de l'imagination et de la mémoire, c'est prononcer des mots sous lesquels maintenant il n'y a rien. En sera-t-il autrement plus tard? Il est fort permis d'en douter. Mais quelque opiniâtres que doivent être les efforts de la science dans la recherche de la mécanique cérébrale, quelque heureux que puisse en être le résultat, ils ne feront jamais qu'éclairer, sans parvenir à le combler, l'abîme qui sépare les mouvements de cette mécanique des actes même les moins élevés de la pensée.

En admettant, ainsi que je viens de le faire, que le volume de l'encéphale est une des conditions d'un exercice normal de l'intelligence et d'un beau développement de ses facultés, en reconnaissant que la structure intime de cet organe est la condition la plus nécessaire, et en quelque sorte la plus reculée et de ce développement et de cet exercice, je crois avoir exprimé tout

ce qu'il est possible de concevoir, avec vérité, des rapports à établir entre ces facultés ou les faits qu'elles représentent, et la masse encéphalique. Ces rapports, d'une incontestable évidence, mais aussi d'un caractère tout-à-fait empirique, se réduisent jusqu'à présent à ceci, que le cerveau, qui, par certaines localisations opérées dans sa substance aux points d'origine des nerfs sensitifs et moteurs, est plus particulièrement dans sa base l'organe de la partie sensitive de l'intelligence, est, dans la masse de ses hémisphères, celui de la partie supérieure de cette même intelligence, considérée surtout dans ce qu'elle a de moins libre et de plus automatique, la mémoire et l'imagination.

Aller plus loin ; s'imaginer, avec d'anciens anatomistes et d'anciens philosophes, qu'on peut opérer, par la pensée, dans le cerveau, des divisions corrélatives à de prétendues divisions de l'entendement proprement dit, et consacrer ainsi dans cet organe, comme organes secondaires, à la perception sa partie antérieure, à la réflexion sa partie moyenne, à la mémoire sa partie postérieure ; ou bien croire, avec Gall, qu'on peut, par la pensée encore, diviser l'extérieur du cerveau en un bien plus grand nombre d'organes, affectés chacun à une faculté du côté moral de notre intelligence ; ce seraient deux erreurs de même espèce, témoignant l'une et l'autre de l'ignorance la plus complète de la nature de l'entendement et de celle de ses prétendues facultés. Il n'y a, dans l'intelligence et dans ses modes, rien d'isolé, comme tendraient à le faire croire les divisions dont les détails composent les systèmes de psychologie. Prenez les sensations elles-mêmes. Assurément dans trois d'entre elles, l'ouïe, le goût, l'odorat, la distinction est assez tranchée pour qu'il ne soit pas possible de faire honneur à l'une, des notions que nous devons à l'autre. Mais dans la vue et dans le toucher, deux sensations si différentes pourtant par leur nature et par leur organe, à peine la sensation s'est-elle produite, que se manifeste la perception, la perception des objets extérieurs. où il est si difficile, si impos-

sible peut-être, de faire d'une manière absolue la part de la vue et celle du toucher.

Mais au-delà des sensations, et lorsqu'il est question des facultés intellectuelles proprement dites, la confusion ne peut plus se nier, et devient véritablement essentielle. Qui est-ce qui distinguera, par exemple, l'attention de toutes les autres facultés? Est-ce qu'il n'y a pas de l'attention dans toutes? Attention, activité, n'est-ce pas la même chose, et toute faculté n'est-elle pas active? Et la mémoire et l'imagination, peuvent-elles être isolées l'une de l'autre? La mémoire n'est-elle pas déjà une imagination, et comprend-on l'imagination sans la mémoire? Sans la mémoire aussi, le jugement serait-il possible, et dans la première de ces facultés n'y a-t-il pas nécessairement de la seconde? Se souvenir, n'est-ce pas juger, juger qu'on a déjà senti ou pensé ce qu'on sent ou pense à l'instant même? Et si les facultés de l'entendement proprement dit sont ainsi confondues entre elles, si elles ne sont que la même faculté prise à différents points de vue, élevée à différentes puissances, envisagée à différentes périodes de son développement ou de son action, croit-on qu'il soit possible de séparer ces facultés de celles de l'autre face de l'intelligence, sa face morale ou affective, la face de la volonté? Est-ce que tout acte de la volonté, tout sentiment, tout désir, toute passion, n'est pas indissolublement uni aux actes de l'entendement, à l'attention, à la mémoire, au jugement; et concevrait-on les uns de ces actes sans les autres?

Que l'on passe maintenant au côté passionné de l'intelligence, aux actes affectifs et moraux considérés seuls ou en eux-mêmes, ou, en d'autres termes, aux facultés auxquelles les ont raliés certains systèmes de psychologie. Ces facultés, que sont-elles autre chose que des dénominations, des notions générales, rapprochant, sous un certain nombre de têtes de chapitre, des sentiments complexes, successifs, variables à l'infini, dénominations ou notions rentrant les unes dans les autres, les plus

voisines au moins dans les plus voisines, comme l'ont, du reste, bien senti les deux chefs de l'école écossaise, et le philosophe illustre qui était naguère, dans l'académie des sciences morales et politiques, le représentant de cette école ?

Si donc il en est ainsi des facultés, soit morales, soit intellectuelles, c'est-à-dire si ces facultés sont essentiellement indéterminables, réductibles ou multipliables à volonté ; si, par conséquent, il n'est pas un seul système de psychologie qui n'en reconnaisse un nombre différent de celui qu'en admet le système même le plus voisin, comment a-t-on pu concevoir, comment peut-on conserver encore l'idée d'affecter dans le cerveau, dans un organe d'ailleurs indivis, des organes particuliers pour des facultés qui ne sont point particulières, et qui, au point de vue d'une distinction absolue, ne sont que des êtres de raison ?

Et qu'on s'étonne, après cela, lorsque, sans faire usage de cette fin de non-recevoir, et pour convaincre des esprits accessibles seulement à la logique des sensations, on s'est soumis à leur montrer, par les faits eux-mêmes, la fausseté de toute division du cerveau en organes affectifs ou intellectuels distincts, qu'on s'étonne, dis-je, des résultats qu'a donnés cet examen ! Qu'on s'étonne de voir, ainsi que je l'ai prouvé dans deux mémoires publiés à sept ou huit ans de distance, qu'il n'y ait d'organe de la destruction homicide ou carnassière ni sur la partie latérale du cerveau des assassins, ni sur la même partie du cerveau des animaux féroces ! Qu'on s'étonne de trouver sur le cerveau du mouton l'organe de l'esprit caustique et celui de la croyance en Dieu ! Qu'on s'étonne de ne pas rencontrer l'organe du calcul sur le front du petit calculateur sicilien, Vito Mangiamele ! Qu'on s'étonne, en un mot, de voir la moitié, ou plus, des faits de formes ou de proéminences locales du cerveau donner d'incessants démentis aux assertions de l'organologie phrénologique ! Est-ce qu'il eût pu en être autrement ? Est-ce qu'indépendamment de l'impossibilité d'affecter des organes

distincts à des facultés qui n'ont pas ce caractère, la nature même de l'entendement ne s'oppose pas à une pareille division ? Est-ce que le sentiment du moi, l'unité de la conscience est possible et concevable dans une république de trente ou quarante organes cérébraux, tous parfaitement indépendants les uns des autres, ayant chacun leur sentiment propre, leur mémoire, leur imagination, leur jugement ? Direz-vous qu'un de ces organes, auquel vous donnerez tel nom qu'il vous plaira, a pour faculté de prendre connaissance des facultés de tous les autres ? Mais un tel organe rendrait tous les autres inutiles, et il en existe en effet un semblable. Cet organe, c'est le cerveau tout entier, le cerveau mettant toute la masse de ses hémisphères à la disposition d'une unité bien différente, et sans laquelle il n'y aurait pour nous pas plus de pensée présente que de pensée à venir.

Les considérations que je viens de présenter à l'Académie, partout ailleurs que devant elle auraient nécessité des développements considérables. Mais alors ce n'eût plus été une formule que je lui aurais soumise, mais tout un livre que je lui aurais lu. Toutefois, en cherchant à être court, il a pu m'arriver parfois d'être obscur ou mal compris. Je crois donc devoir, en terminant, rappeler les points essentiels de ce travail.

Il n'y a, en premier lieu, aucune assimilation à faire des fonctions purement corporelles de notre économie à ses fonctions intellectuelles. Dans les premières, nous percevons, au moyen des sens, en nous-mêmes comme dans nos semblables, des actes extérieurs à notre moi, et qui lui sont presque étrangers. Les rapports de ces actes, ou des fonctions qu'ils constituent, aux organes qui les exécutent, sont des rapports mécaniques, et leur formule, c'est le mouvement.

Dans les fonctions intellectuelles, au contraire, nous percevons par le sens intime, et par conséquent seulement en nous-

mêmes, des manières d'être, de sentir, de penser, de vouloir, dont la formule est le sentiment, et qui d'abord n'offrent à l'esprit l'idée d'aucun mouvement, ou, ce qui est la même chose, d'aucun organe, auquel on puisse les rapporter.

Nous sommes assurés cependant que ces actes intellectuels reconnaissent pour condition matérielle une partie déterminée de notre organisation, l'encéphale; et les faits qui nous donnent cette assurance, ce sont surtout les connexions intimes et nécessaires des surfaces sensibles et de leurs nerfs avec cet organe, et les troubles apportés dans l'exercice de la pensée par ses altérations et ses maladies. Mais nous n'avons et ne saurions avoir connaissance de ce fait général que d'une façon tout-à-fait empirique, en vertu d'un rapport de coexistence constante de l'encéphale à l'entendement; et il n'y a dans ce rapport, et dans les faits qui nous forcent à l'admettre, absolument aucune condition mécanique qu'il nous soit donné de concevoir.

Il résulte de la nature empirique des rapports qui lient le cerveau aux manifestations intellectuelles, que la science ne doit pas se livrer de la même façon à leur étude et à celle des rapports des autres fonctions à leurs organes, et surtout qu'elle ne doit nullement attendre de ces deux ordres de recherche des résultats analogues. Procédant de bas en haut, et prenant son point de départ dans la partie en quelque sorte semi-matérielle de l'intelligence, elle aura d'abord à déterminer, mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, l'affectation particulière de chacun des nerfs des sens, et la structure également spéciale de quelques uns au moins d'entre eux. Mais elle aura surtout à déterminer leurs points d'origine dans le cerveau et les diverses conditions qui s'y rattachent. Elle aura à constater les rapports des origines cérébrales des nerfs du sentiment les unes avec les autres, et avec celles des nerfs du mouvement. Elle aura à rechercher si, comme cela est tout probable, ces deux espèces de nerfs ont dans le cerveau, comme dans la moelle épinière, des points différents d'émergence; si des deux grandes divisions de

206 FORMULE DES RAPPORTS DU CERVEAU A LA PENSÉE.

cet organe, la plus petite, le cervelet, est, comme on peut le croire, plus particulièrement consacrée à l'exercice des mouvements, tandis que la plus grande, ou le cerveau proprement dit, a des rapports plus étroits avec celui de la sensibilité, devenue de l'intelligence, ou, si l'on veut, de l'imagination et de la mémoire. Elle devra se demander encore si dans cet organe il n'y a pas des parties en corrélation plus spéciale avec la vie d'assimilation, avec cette vie que troublent d'une manière aussi très profonde les altérations du centre nerveux encéphalique. Et dans toutes ces investigations, elle ne devra point séparer de l'étude descriptive des faisceaux nerveux, celle de leur structure, recherchée dans ce qu'elle a de plus intime et de propre peut-être un jour à dévoiler le mystère des actions cérébrales. Elle aura, en un mot, à étudier, et elle le peut comme elle le doit, je n'ose dire la mécanique des besoins, des sensations et de la mémoire, mais celle au moins de leurs organes; et la physiologie de la pensée se bornât-elle à cette étude, aurait encore un champ assez vaste: mais il n'est pas dit qu'elle doive s'y restreindre.

Au-delà des sensations internes et externes, il y a tout l'ensemble des manifestations morales et intellectuelles propres, ayant pour organe les hémisphères cérébraux, en tant que ceux-ci, dans la mécanique de l'encéphale, sont intimement liés à ses parties sensibles. Ici, ce que la science aura à faire, c'est bien plus de montrer ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être, que de rechercher ce qui est sans doute, mais ce qui est à la fois indémontrable et inconcevable. C'est, par exemple, d'écarter définitivement, par la logique et par les faits, la doctrine de la pluralité des organes cérébraux, d'organes déterminés pour des facultés absolument indéterminables. C'est de chercher dans des circonstances, qui souvent n'auront rien de psychologique, l'explication des diverses conditions physiques de l'encéphale, de son volume, de sa structure, de sa composition intime, et surtout de sa conformation. C'est enfin de ne pas dissimuler qu'au-

delà de la physiologie cérébrale des sensations et des mouvements, la question des rapports à établir entre le cerveau et les actes supérieurs de la pensée est une de ces questions que leur nature condamne, suivant toute apparence, à une indétermination perpétuelle. Car enfin, ce que supposerait une physiologie intellectuelle réellement digne de ce nom, ce serait l'intuition claire et nette du principe même de la pensée, celle de son individualité et de sa permanence, par cela même, et par-dessus tout, la science certaine de notre avenir. Or, ce sont là de ces problèmes que jusqu'à présent la logique supérieure et l'ontologie elles-mêmes ont inutilement abordés, que, seules, la morale et la religion ont pu résoudre, mais par des voies tout-à-fait en dehors des pouvoirs et des procédés de la physiologie.

DES

DOCTRINES PSYCHO-PHYSIOLOGIQUES

CONSIDÉRÉES CHEZ LES ANCIENS,

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LES THÉORIES DE L'ALIÉNATION MENTALE ;

PAR LE DOCTEUR MICHÉA.

—

En face des travaux nombreux et remarquables entrepris par l'école *matérialiste*, par les partisans de l'anatomie pathologique, pour débrouiller l'histoire si obscure et si complexe de l'aliénation mentale, les investigations de l'école *spiritualiste*, chez nous du moins, sont rares, faibles et sans portée. Les médecins psychologues, il faut bien l'avouer, ne proclament pas leurs doc-

trines avec assez de force et ne les défendent pas avec assez de courage et d'éclat. D'où provient ce défaut d'énergie, cette indifférence, cette timidité ? Peut-être de la défaveur, de l'espèce d'antipathie qui existe en France contre ce qu'on est convenu d'appeler les abstractions de la métaphysique, ses nuages et ses subtilités. Cependant, quoi qu'en puisse dire la première de ces deux écoles, tant qu'elle n'aura pas rigoureusement démontré le mécanisme des fonctions du cerveau, les questions les plus importantes relatives aux dérangements intellectuels ne pourront être résolues par le moyen du scalpel. Ailleurs est l'avenir, le progrès réservé à l'étude de la folie. Sans doute les recherches cadavériques ont éclairé une foule de points de vue intéressants, d'aperçus curieux concernant l'ordre de succession et l'origine de quelques uns de ses phénomènes; mais qu'ont-elles fait jusqu'ici pour en perfectionner la classification et la thérapeutique ? Rien assurément d'éminent et de durable; car ce qu'il importe le plus d'établir, de poser dans l'état actuel de nos connaissances physiologiques sur l'encéphale, c'est moins la cause immédiate, la nature intime des aberrations de l'entendement, mystère qui sera longtemps encore, sinon toujours impénétrable, qu'une vaste synthèse permettant de rassembler les symptômes épars de ces aberrations, et d'en déduire des catégories méthodiques, naturelles, des divisions tranchées, nettes, où la thérapeutique jusqu'alors vague et incertaine puisse exercer une action positive et puissante. En effet, la science doit chercher aujourd'hui à sortir du chaos des observations particulières; elle ne peut plus transiger et temporiser avec leur nombre si considérable, leur exactitude et leur précision si sévères. A moins d'abdiquer son titre, elle ne doit plus se borner à une analyse stérile : « Sans » unité, dit l'illustre philosophe Schelling, rien n'existe pour » notre esprit; rien ne peut être ni conçu, ni produit isolément. » C'est d'ailleurs le signe du progrès dans toutes les sciences de marcher des idées complexes à des idées plus simples. Or, qui peut mieux que l'école *spiritualiste* s'élever à une induction, à

une généralisation quelconque de tous les faits embrassés sous le nom de *folie* ?

La conséquence de tout ceci, c'est que l'étude sérieuse de la psychologie ne doit plus rester étrangère à l'esprit des manigraphes ; c'est que l'examen approfondi de ses diverses parties leur devient de plus en plus indispensable : aussi ce motif nous a-t-il fait entreprendre une série de travaux où nous tâcherons d'exposer tous les rapports qu'elle affecte avec la pathologie mentale. Le travail que nous publions aujourd'hui est purement préparatoire ; c'est en quelque sorte une introduction à des travaux ultérieurs ; mais, quoique d'une valeur exclusivement historique et critique, il nous paraît devoir intéresser les médecins, surtout ceux qui, comme nous, fondent l'espoir du progrès de l'étude de l'aliénation mentale sur son alliance intime avec l'étude des faits de conscience.

Entrons donc de suite en matière, et, fidèle à l'ordre chronologique, occupons-nous d'abord d'explorer les monuments de l'antiquité.

En Grèce, où, jusqu'à l'apparition d'Hippocrate, et voire postérieurement à lui, la médecine faisait partie essentielle de la philosophie ; la psychologie, toute naissante, toute faible, toute timide qu'elle soit encore, cherche déjà à se rendre compte des causes prochaines de l'aliénation mentale. Ce sont surtout les physiciens dynamiques de l'école ionienne qui se préoccupent de cet important et difficile problème.

Pour Diogène d'Apollonie, qui regarde l'âme comme un air subtil et chaud, intermédiaire entre le feu et l'air atmosphérique, laquelle âme a son siège dans le sang, et conséquemment dans le cœur, puisque celui-ci est la source du fluide sanguin ; pour Diogène d'Apollonie, le trouble de la pensée provient de ce que l'air dont est composée l'âme se trouve plus dense, plus épais qu'à l'état normal (1).

(1) Voyez Plut., *De plac. phil.*, IV, 16, 18 ; V, 20, et Arist., *Simpl. phys.*, fol. 33.

Suivant Héraclite d'Ephèse, l'âme, ou la raison, ou l'entendement, n'est autre chose que le feu. Plus le feu est sec, plus l'âme, ou la raison, ou l'entendement, est sage. L'humidité de l'âme donne naissance à la stupidité et à la folie (1).

Les philosophes de l'école italique ou pythagoricienne, auxquels on doit la division de l'âme en deux parties, l'une, la raisonnable, exclusivement propre à l'homme et ayant son siège dans le cerveau ; l'autre, l'irraisonnable, commune à l'homme et aux animaux, et logée dans le cœur ; les philosophes de l'école italique ou pythagoricienne n'ont pas fait l'application de ces dogmes psycho-physiologiques à l'exégèse de la folie.

Il en est de même des Eléates, qui, avec Parménide, plaçaient l'âme au milieu des viscères abdominaux.

Ce qui distingue l'esprit d'Hippocrate de celui de ses contemporains, c'est son éloignement pour toutes les idées spéculatives ; c'est l'admirable méthode expérimentale à l'aide de laquelle, seul, il se fraie un chemin si glorieux dans les sciences, malgré les hypothèses dont elles sont encombrées. Dans ses écrits authentiques, à l'égard de ce qu'il dit de l'aliénation mentale, il se sépare tout-à-fait des opinions prématurées d'Héraclite, qui passe pour avoir été son maître. A l'exception d'une hypothèse sur la cause prochaine et le siège de cette maladie, provenant, suivant lui, du transport de la bile noire à la tête (2), hypothèse qu'il mentionne du reste d'une manière purement superficielle et incidente, pas de théories illégitimes, pas de vaines explications, d'embarrassantes subtilités déduites des dogmes vicieux d'une physiologie obscure et grossière. Des faits, et exclusivement des faits, qu'il classe avec beaucoup de sobriété d'après la nature des symptômes. Le mode mélancolique ou morne et le mode maniaque ou agité (3), tels sont les deux

(1) Voy. Stobée, serm. V, 120.

(2) Voy. le *Traité des prédictions*.

(3) *Aphorism.* et *Pronost.*

points de vue sous lesquels il envisage toutes les formes si variées de la folie, en les leur rapportant comme à des types. Il divise bien encore, il est vrai, le délire chronique en gai et en triste (1) ; mais c'est tout-à-fait implicitement et sans attacher beaucoup d'importance à cette catégorisation, dont la justesse ne le cède pourtant pas à la première.

Héritiers des résultats de son expérience sans l'être de la hauteur de son génie, les successeurs d'Hippocrate mêlèrent trop souvent l'ivraie au bon grain. Au lieu de s'en tenir, comme lui, à l'observation pure et simple, mère d'une induction prudente et légitime, tous se livrèrent plus ou moins au courant futile, à l'entraînement dangereux des idées spéculatives. Mais avant d'exposer les théories qui règnent dans les écrits apocryphes de la collection hippocratique, il est nécessaire que nous formulions les dogmes de Platon, d'Aristote, de Zénon et d'Épicure, concernant la psychologie et la physiologie ; car on sait que ces écrits apocryphes furent sinon fabriqués, du moins presque tous retouchés à Alexandrie, cette illustre officine où les principaux systèmes de la philosophie grecque s'amalgamèrent, deux siècles avant l'ère chrétienne, avec les vieux symboles de l'Orient.

Or, pour Platon, il y a diverses sortes d'âme humaine, ou plutôt cette âme se divise en deux parties très distinctes : la raisonnable et l'irraisonnable. La première, portion, reflet de la divinité, substance immortelle se mouvant en cercle et par elle-même, se trouve placée dans la tête, d'où elle commande, comme du haut d'une citadelle, sur le reste du corps ; la seconde, purement animale, matérielle, périssable, source du plaisir, de la douleur, de l'audace, de la colère, de la peur, de l'espérance, de l'amour, etc., a son siège dans le tronc. Mais ce n'est pas tout : cette seconde âme se divise elle-même en deux parties, dont l'une, principe de la colère, de l'audace, du courage, a le cœur pour domicile, et dont l'autre, qui

(1) *Aphorism.*, liv. IV, sect. 7.

tient sous sa dépendance le désir des aliments, des breuvages et toutes les autres passions animales, est fixée entre le diaphragme et l'ombilic (1) : aussi, conséquent avec ces doctrines, Platon admet-il deux genres de délire : l'un tout céleste, engendré par les dieux, et développé immédiatement, sans aucun intermédiaire, dans l'âme raisonnable ; l'autre tout terrestre, résultant d'une cause physique, provenant d'un dérangement du corps (2). Il y a plus, il subdivise le premier en quatre espèces, placées sous l'inspiration de quatre divinités : le délire des prophètes qu'il attribue à Apollon, le délire des initiés ou des corybantes à Bacchus, le délire des poètes aux Muses, le délire des amants à Vénus et à Cupidon (3).

Platon distinguait parfaitement, comme on voit, *la monomanie prophétique* ou *des inspires*, de *la monomanie poétique* ; celle-ci de *l'érotomanie*, cette troisième du désordre des actions, qui consistait à pousser des cris, à agiter ses bras, à marcher en cadence au son des instruments ; sorte de folie très rare de nos jours, mais assez fréquente autrefois, surtout en Sicile, où on la croyait déterminée par la morsure d'un insecte nommé tarentule.

Quant à l'autre genre de délire, il en trouve la cause dans l'altération de qualité des humeurs qui coulent avec le sang, principalement dans l'aigreur de la pituite et l'amertume de la bile ; humeurs dont les émanations, ne pouvant se faire jour au-dehors, vont troubler l'harmonie des cercles de l'âme. Du reste, on pourrait penser que Platon attribuait la folie bruyante, furieuse, la manie proprement dite, telle que la concevait Hippocrate, à une altération de cette nature, survenue dans la région du cœur, puisqu'il plaçait au milieu de cet organe le siège de l'audace, de la colère, etc. ; mais il n'en est rien pourtant :

(1) Voy. *le Timée*.

(2) Voy. *Phèdre*.

(3) Voy. le même dialogue.

cette conséquence logique lui était restée étrangère. « Portées, dit-il (les humeurs morbides dont nous venons de parler), » portées dans les trois séjours que l'âme habite, quel que soit » celui dans lequel elles tombent, elles y causent des tristesses » et des chagrins de toute espèce, elles y causent l'audace et la » lâcheté, et rendent l'homme oublieux et stupide (1). »

Au point de vue de la symptomatologie, le chef de l'école académique établit, il est vrai, ce qu'il négligeait sous celui de l'étiologie, c'est-à-dire la différence qui existe entre la manie, la mélancolie et la démence : aussi n'est-ce pas sans quelque apparence de contradiction qu'on lui voit soutenir plus loin que le don divinatoire possédé par l'âme, soit en songe, soit dans la folie, soit dans un accès d'enthousiasme, doit particulièrement être rapporté à la région du foie.

Quoi qu'il en soit, dans le magnifique dialogue intitulé le *Timée*, Platon s'élève à des aperçus très remarquables sur les phénomènes généraux de la folie. C'est ainsi, par exemple, qu'il regarde avec beaucoup de justesse l'exagération des deux grands modes, des deux grands attributs de la sensibilité, le plaisir et la douleur, comme étant le résultat d'un véritable désordre de l'âme. « Un homme, dit-il, joyeux ou affligé outre mesure, empressé » à poursuivre le plaisir ou à fuir la douleur hors de propos, ne » peut rien voir ni rien entendre comme il faut : il est fou et ne » jouit pas de sa raison (2). » Plus bas, il entre beaucoup plus avant encore dans l'application de la psychologie normale à la psychologie morbide. « Les maladies de l'âme diffèrent selon les » diverses facultés; la sensibilité s'éémousse : la mémoire fait » place à l'oubli; à l'appétit succèdent l'indifférence et le dégoût; » le courage se change en fureur, etc. (3). »

Platon est donc en progrès sur Hippocrate, comme cela de-

(1) *Timée*, traduction de M. Cousin, t. XII, p. 233.

(2) *Ibid.*, p. 231.

(3) *Ibid.*, p. 297.

vait être ; ses opinions , relativement à l'aliénation mentale , sont plus explicites , mieux assises , plus complètes. En psychologie normale , n'oublions pas surtout de signaler ce qu'il appelle les idées *du juste , du saint* , etc. ; car ces notions générales , absolues , rationnelles , si distinctes des notions particulières , contingentes , sensibles , auxquelles elles servent de base , et qui resteraient inconcevables sans leur concours ; car , disons-nous , ces notions générales , absolues , rationnelles , modifiées successivement par Aristote , par Kant , par l'école Écossaise , se nommeront plus tard facultés fondamentales de l'intelligence , et Gall en déduira la raison d'un certain nombre de monomanies.

Aristote divise bien l'âme humaine en deux parties : l'une , la rationnelle , source de la prudence , de la ruse , de la sagesse , de l'esprit , de la mémoire , etc. ; l'autre , l'irraisonnable , principe de la tempérance , du courage , de la justice , etc. ; mais il ne rapporte pas comme Platon chacune de ces âmes à des organes distincts. Toutes deux ont leur siège dans le cœur , centre du *sensorium commune* , foyer de la force vitale. Le cerveau et la moelle épinière ne sont pour rien dans le phénomène de la sensation (1). Or , pour Aristote , si l'âme n'est pas le feu , mais l'éther , cinquième élément antérieur aux quatre autres , n'ayant ni pesanteur ni légèreté , en un mot plus divin (2) , la chaleur est du moins inhérente , nécessaire à l'âme ; et plus sa chaleur vitale est grande , mieux elle agit , mieux elle fonctionne (3).

De là l'hypothèse du chaud et du froid pour expliquer toutes les formes de l'aliénation mentale ; car , selon le philosophe de Stagyre , l'atrabile n'a d'influence sur cette affection que par l'entremise de ces deux qualités , bases de tous les tempéraments. « Si , dit-il , l'atrabile est froide à un degré moyen , l'homme » devient comme sujet au vertige , abasourdi , chagrin et crain-

(1) *De anim.* , t. II , 11.

(2) *Meteor.* , II , 3.

(3) *De respir.* , 13.

» tif ; si elle est chaude, au contraire, à un degré correspondant,
 » elle dispose au délire gai, à la folie insouciant. Mais si elle
 » est très froide, elle engendre la lâcheté, la stupidité ; de même
 » que si elle est très chaude, elle produit l'amour, le désir, l'es-
 » prit, la loquacité (1). » C'est aussi de la même manière qu'il ex-
 plique quelques autres espèces de folie : d'une part, la *monomanie*
suicide ; de l'autre, l'enthousiasme furieux des sibylles, des
 bacchantes, des inspirés (2).

En somme, si les hypothèses de Platon ne sont pas plus ad-
 missibles que celles d'Aristote, le premier a du moins un avan-
 tage sur le second, celui de rattacher à l'organisation cérébrale
 une partie des facultés de l'âme.

Quoi qu'il en soit, l'auteur anonyme du livre de la collection
 hippocratique intitulé *le Régime*, malgré l'omission qu'il fait
 de l'hypothèse de l'atrabile, dans sa théorie de l'aliénation
 mentale, est évidemment un médecin nourri des maximes du
 Lycée ; car cette théorie est principalement fondée, comme celle
 d'Aristote, qui l'avait de son côté empruntée à Héraclite, sur
 les altérations de quantité respective du chaud et de l'humide ou
 du froid, autrement dit, sur la prédominance de l'une ou l'autre
 de ces qualités dans l'économie. « Quant à l'intelligence de l'âme
 » et à ce qu'on appelle les égarements, lorsque ce sont les parties
 » du feu les plus humides qui sont mêlées avec les plus sèches
 » de l'eau, ce mélange dans le corps fait l'âme intelligente. Le
 » feu alors tient quelque chose de la nature de l'eau, et l'eau
 » tient de celle du feu, en sorte que l'un et l'autre peuvent se
 » suffire. Lorsque l'âme est ainsi
 » constituée, l'intelligence et la mémoire sont très grandes ; si
 » l'un ou l'autre des deux composants reçoit de l'altération, de
 » manière qu'il y survienne de l'augmentation ou de la diminu-
 » tion, l'âme tombe dans les égarements.
 » Lorsque l'eau prédomine sur le feu, une âme de

(1) *Problem.*, sect. 30.

(2) *Ibid.*, sect. 30.

» cette espèce est nécessairement lourde. On dit de ces personnes
 » qu'elles sont stupides, le cercle de leurs idées étant fort borné.

» Lorsque le feu est dominé par beaucoup d'eau, c'est ce
 » qu'on appelle des fous; d'autres les nomment des imbéciles.
 » Leur folie est tranquille; ils pleurent sans qu'on les tourmente
 » ou qu'on leur fasse du mal, ils s'effraient sans cause, ils
 » s'affligent sans raison. Ils éprouvent des sensations que les gens
 » sages ne ressentent point comme eux.

» Lorsque l'eau est très diminuée par le feu, l'âme est néces-
 » sairement ardente. Les personnes qui se trouvent dans ce cas
 » sont dans un rêve continuël: on les appelle des gens à tête fêlée;
 » ils sont tout près de la manie. Quelque peu de chaleur qu'il
 » leur survienne, ils tombent en fureur pour des sujets légers.

» Il résulte de tout ce qui précède que l'intelligence de l'âme
 » et ses égarements tiennent à la différence des mélanges dans la
 » composition de l'homme: du feu et de l'eau dépendent la rai-
 » son et la folie (1) ».

Quant aux épicuriens et aux stoïciens, leurs doctrines tou-
 chant le siège des passions et de l'intelligence sont à peu de
 chose près les mêmes que celles d'Aristote. En effet, pour Épi-
 cure, l'âme, sorte de souffle mêlé de chaud, qu'on attire à soi
 par la respiration; l'âme, composée d'atomes très ronds, très
 déliés, très lisses, a sa portion raisonnable dans la poitrine, et
 sa portion irraisonnable dans toutes les autres parties du corps (2).

Pour Zénon et Crysippe, l'âme humaine, qu'ils regardent
 comme un souffle, un pneuma, réside tout entière au milieu du
 cœur ou plutôt dans le sang, dont elle n'est qu'une évapora-
 tion (3).

Les assertions relatives au siège et à l'exégèse de la folie,
 contenues dans les livres *du cœur* et *des vents* qui font partie de

(1) *Du régime*, liv. I, traduct. de Gardeil.

(2) Voy. Diogène Laëre. *Vie et opin. d'Épic.*

(3) Voy. Galien, *De Hippocr. et Platon, decret.*, lib. 2.

la *collection hippocratique*, se ressentent bien évidemment de l'influence de ces dogmes, surtout de ceux d'Épicure; d'où, pour le dire en passant, l'on en doit conclure que ces livres furent composés fort longtemps après Hippocrate, c'est-à-dire trois siècles environ avant l'ère chrétienne, quand l'épicurisme et le stoïcisme remplaçaient de toutes parts le platonisme et le péripatétisme qui se mouraient en Occident. En effet, pour les auteurs inconnus de ces deux traités, sans parler des facultés de l'âme, qu'ils placent toujours ou du moins le plus souvent dans le cœur, il ne s'agit plus de l'hypothèse physique du chaud et du froid, émise par Aristote; ce qui les préoccupe, c'est la composition mécanique du sang. Or, cette dernière hypothèse est une idée tout épicurienne. Cette idée ne pouvait avoir pris naissance que dans l'esprit des pathologistes qui se rendaient compte de tous les phénomènes morbides à l'aide de la combinaison des corpuscules nommés atomes, qui négligeaient les qualités des éléments pour les éléments eux-mêmes. « Le sang, de sa nature, » n'est pas chaud, pas plus que ne l'est l'eau, quoique bien des » personnes le regardent comme chaud de sa nature (1). — Je » pense que rien ne contribue dans le corps autant que le sang » aux opérations de la raison. Elle se conserve en son entier, » tandis que le sang est bien constitué; s'il se corrompt, elle » s'altère (2). »

Quoi qu'il en soit, jusqu'ici, à l'exception d'Hippocrate et de Platon, personne ne se trouve sur le véritable chemin conduisant à l'étude du système nerveux, de ses fonctions et de ses maladies: aussi, en somme, peut-on dire que sous ce point de vue l'idéalisme grec a beaucoup plus fait que le matérialisme.

Après le démembrement de l'empire d'Alexandre, tout l'immense mouvement philosophique d'Athènes se porta sur l'Égypte échue en partage aux Ptolémées; tous les systèmes de cette na-

(1) *Du cœur*, traduct. de Gardeil.

(2) *Des vents*, traduct. de Gardeil.

tion grecque si remuante, si capricieuse, se donnèrent rendez-vous à Alexandrie, de concert avec les traditions du silencieux et immobile Orient; et, de ce rapprochement, de ce contact immédiat, sortit une fusion irrégulière connue sous le nom d'*Éclectisme* ou plutôt de *Syncretisme*. Toutefois, au milieu de ce monstrueux mélange de tous les dogmes les plus opposés, on voit surgir une école qui domine entièrement les autres. Cette école, fondée par Plotin, Porphyre, Jamblique, Proclus, est manifestement établie en haine du matérialisme d'Aristote, d'Épicure, de Zénon, de Pyrrhon, qui avait un instant menacé d'envahir le monde. C'est une réhabilitation du spiritualisme platonicien affaissé, étouffé sous le poids d'une civilisation avancée. De là, le nom de néo-platonisme donné à cette école. Là, en effet, toutes les idées psychologiques du fondateur de l'Académie sont reprises en sous-œuvre, développées, agrandies, par le souffle panthéistique des théogonies de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte, de la Chaldée, etc. Les matérialistes avaient négligé l'ontologie pour étudier plus complètement la physique; les néo-platoniciens, au contraire, délaissent la physique pour cultiver exclusivement l'ontologie, la métaphysique. Il se fait chez eux un immense débordement de théodicée. Celle-ci préside à toutes les notions humaines en les réglant, les assujettissant, les assimilant à son essence surnaturelle. L'âme est un produit de l'intelligence, produit elle-même de l'unité de Dieu: c'est une lumière réfléchie, une image fidèle, quoique obscure, de la force première, du principe éternel existant par soi-même.

Cette âme se divise en deux parties: l'une, intelligente, rationnelle, qui se dirige dans le haut du corps, c'est-à-dire vers la tête; l'autre, sensible et végétative, qui se dirige en bas, c'est-à-dire vers les organes de l'abdomen (1). Mais, aux yeux des alexandrins, l'âme intelligente, rationnelle, la pensée en un mot, est tout. L'essence de l'âme est dans l'idée. La sensation

(1) *Plot. Ennead, VI, 8, 19.*

n'est pas nécessaire à la connaissance. Dans l'acte perceptif, ce n'est pas l'impression ou l'image du corps extérieur, du *non-moi*, qui se porte au-devant du *moi*; ce n'est pas l'*objectif* qui engendre le *subjectif*; c'est le *moi* qui se porte lui-même au-devant de l'impression ou de l'image du corps extérieur, du *non-moi*; c'est le *subjectif* qui produit l'*objectif* (1). Enfin, l'entendement n'est jamais passif, mais toujours actif.

Cette préoccupation des faits rationnels, dont ces psychologues, comme nous l'avons déjà dit, cherchaient, avec Pythagore et Platon, le siège dans la tête, ne pouvait manquer de se transmettre au domaine des sciences médicales; et l'anatomie physiologique devait s'en ressentir une des premières. En effet, c'est sur l'instrument principal de l'âme intelligente, c'est sur le cerveau que roulent les plus belles et les plus précieuses découvertes d'Hérophile et d'Erasistrate. Le siège de cette âme n'est plus le cœur, le tronc ou tout le reste du corps, mais la partie postérieure de la voûte à trois piliers, suivant le médecin de Chalcédoine (2); mais le méninges, suivant Erasistrate (3); mais la partie des hémisphères comprise entre les deux sourcils, d'après Straton de Lampsaque, élève de ce dernier (4).

Quoique ces auteurs cherchassent trop prématurément à localiser les faits de conscience parmi les organes multiples de l'appareil cérébro-spinal, leur réaction était un progrès manifeste, et ce progrès avait eu pour seul principe l'idéalisme transcendantal des néo-platoniciens.

Mais ce n'est pas tout: Hérophile, Erasistrate, Straton, étaient des anatomistes plutôt que des physiologistes. D'autres hommes, leurs contemporains, s'appuyant sur leur topographie du cerveau, en déduisirent des considérations de physiologie pure

(1) *Plot. Emend.*, I, ch. 10.

(2) *Galen. de usu part.*, lib. 8.

(3) *Plutarch. phys. phil. decret.*, lib. 4.

(4) *Galen. de sede anim.*

extrêmement importantes, et de celles-ci des conséquences pathologiques dont l'étude des vésanies devait retirer le plus grand fruit, sinon dans tous leurs éléments, du moins sous le rapport de leur siège.

L'auteur du livre *de la Maladie sacrée ou épilepsie*, qui était, sans contredit, un alexandrin, se range au nombre de ces hommes. Or, comme malgré ses défauts, le livre en question est très remarquable au point de vue de ce travail, nous allons en extraire textuellement plusieurs passages: « Il faut » savoir que les hommes n'ont de la joie, du plaisir, de la gaieté, » de la prudence, que par le cerveau. Par lui, nous viennent » aussi les peines, les tristesses, le chagrin, la perte de la rai- » son. Nous lui devons l'intelligence, la sagesse, la vue, l'ouïe, » la pudeur, la connaissance de ce qui est bon ou mauvais, » agréable ou désagréable. » C'est par le cerveau que nous tombons dans le délire, dans la » manie, que nous recevons la peur, les frayeurs. Nous tom- » bons dans ces divers états quand le cerveau est malade. La » manie vient de ce que le cerveau est trop humide; quand il » est humide, il doit nécessairement s'agiter. Tant que le » cerveau reste fixe, la raison persiste. Ceux que la pituite jette » dans la manie, sont tranquilles; ils ne crient point et ne cau- » sent point de trouble. Lorsque c'est la bile, ils sont emportés, » toujours en mouvement, et font tout à contre-temps. Toutes » les fois que la manie est continuelle, c'est nécessairement ou » la pituite ou la bile qui la produisent. Quand la peur ou les » frayeurs s'y joignent, c'est à raison des changements faits dans » le cerveau, qui change devenant chaud; et il s'échauffe par la » bile qui y est portée par les veines sanguines répandues dans » tout le corps; les frayeurs continuent jusqu'à ce que la bile soit » ramenée par les veines dans le reste du corps.

» On tombe dans des inquiétudes et des tristesses déplacées » quand le cerveau est refroidi et resserré au-delà de l'ordinaire: » c'est la pituite qui le met en cet état.

» Je crois d'après tout cela que le cerveau exerce le plus grand
 » empire sur l'homme. Il reçoit la sagesse de l'air.
 » Tandis qu'il communique librement avec l'air,
 » tout le reste du corps participe à l'intelligence. C'est dans le
 » cerveau que réside la prudence; car le souffle, aussitôt que
 » l'homme le prend, se rend au cerveau. Après y avoir laissé
 » sa fleur, ce qu'il contient d'intelligence et d'esprit, il se ré-
 » pand dans tout le reste du corps. S'il allait d'abord au corps,
 » et qu'ensuite il allât au cerveau, laissant l'intelligence dans
 » les chairs et les veines, il y arriverait chaud, point pur, mais
 » chargé des émanations des chairs et du sang. Il ne serait plus
 » propre aux fonctions qu'il doit remplir là où résident l'esprit
 » et l'intelligence.

» Quant au diaphragme, c'est par abus qu'on lui a donné le
 » nom de phrénique, qui désigne la prudence. Dans la vérité,
 » il ne devrait pas être ainsi appelé. Je n'y trouve rien qui ma-
 » nifeste l'intelligence et l'esprit. Le diaphragme n'a pas plus de
 » sentiment que les autres parties du corps.

» Il y a des gens qui pensent que la raison réside dans le
 » cœur, qu'il est le siège de la tristesse et des soucis. Mais il n'en
 » est pas ainsi. Le cœur et le diaphragme
 » donnent des signes de sentiment, remarquables dans des mo-
 » ments d'une grande joie, mais l'intelligence n'y est nullement.
 » Le principe en est dans le cerveau, comme étant la partie du
 » corps qui reçoit la première l'esprit et l'air (1). »

Ce livre, comme on voit, est bien l'ouvrage d'un conciliateur, d'un éclectique : toutes les doctrines viennent y prendre place et s'y mêler. Mais en élaguant les théories humorales et pneumatiques qui l'encombrent et le déprécient, on y voit poindre les opinions les plus judicieuses sur la physiologie du cerveau, opinions toutes nouvelles, toutes originales, car Pythagore et Platon n'avaient fait dépendre de ce viscère qu'une faible por-

(1) Traduct. de Gardeil.

tion des facultés de l'âme. D'une autre part, Hippocrate, sans doute, avait déjà fixé le siège des vésanies dans le cerveau; mais combien ses dogmes sont vagues, obscurs, implicites! Le mérite de l'auteur du livre *de la Maladie sacrée*, c'est d'avoir adopté l'idée du vieillard de Cos, en la précisant, l'expliquant, la commentant.

On en peut dire autant, à propos de la même question, de l'auteur du livre *des Glandes*, qui n'est peut-être que celui du livre précédent.

Cependant, plusieurs savants d'Alexandrie échappaient à l'influence de l'éclectisme dominateur. Théophraste, entre autres, qu'on peut mettre au rang des médecins, puisqu'il s'occupa beaucoup de physiologie humaine, Théophraste était resté fidèle aux doctrines d'Aristote, son maître. Dans son *Traité du vertige*, il ne dit pas un mot des véritables fonctions du cerveau, organe qu'il considère toujours, ainsi que toute l'école dont il était sorti, comme une excroissance de la moelle épinière, comme une sorte d'éponge, de corps humide destiné à tempérer les ardeurs de l'âme. Pour lui, le vertige est une affection de ce principe, mais on doit en rapporter le siège au cœur, origine et centre de toutes les sensations.

Puis, à côté des péripatéticiens il y avait aussi, pure de tout mélange, la secte des sceptiques, qui avait donné naissance à l'école empirique. Or, comme cette école méprisait en pathologie toute investigation dépassant la portée des sens, comme elle ne s'inquiétait nullement des causes, du siège, des théories des divers états morbides, nous passerons ici ses travaux sous silence.

La fortune toujours croissante des armes romaines devint bientôt fatale à la ville d'Alexandrie. C'est sur l'Italie, où les sciences sont attirées alors par l'appât des richesses rassemblées là de tous les coins du monde, qu'il faut maintenant porter nos regards. Mais on sait qu'il n'y a pas de philosophie romaine proprement dite; que celle-ci n'est qu'un rejeton, qu'une fille de

la philosophie grecque réfugiée en Orient. Tous les systèmes, transplantés jadis d'Athènes en Égypte, abandonnent donc maintenant les bords du Nil pour voguer vers ceux du Tibre. Conséquemment, il en est de même des systèmes de pathologie; et toutes les luttes que nous avons déjà contemplées vont se reproduire ici presque dans le même ordre. Et d'abord, beaucoup de médecins sont entraînés vers la philosophie d'Épicure, qui s'alliait si bien aux voluptés et aux raffinements de tout genre, dont Rome était le théâtre depuis la conquête de l'empire d'Orient. Aussi, dominés par l'esprit étroit et mesquin du matérialisme, demeurent-ils indifférents à l'égard du progrès dans l'étude de l'aliénation mentale considérée sous son point de vue théorique.

Vint ensuite le démembrement de l'école d'Asclépiade, connue sous le nom de *secte méthodique*. Quoique modifié et généralisé par Thémison, au fond c'est toujours le système épicurien du médecin de Bithynie. C'est aussi la même prudence dans la recherche des causes, la même sobriété dans l'émission des théories, en un mot la même réserve dans l'emploi des hypothèses. Ainsi s'explique la sagesse de Cornélius Celse. En effet, le contemporain de l'empereur Tibère, l'auteur de l'élégant traité de *Re medica*, se borne seulement à décrire les principales formes de la folie, en fixant pour la première fois l'attention des médecins sur les hallucinations visuelles. Quant aux considérations d'étiologie et de localisation, elles le préoccupent si peu qu'on peut à peine à cet égard lui reprocher une idée *à priori*.

Il n'en est pas de même d'Arétée de Cappadoce, qui avait embrassé la secte des *pneumatistes*. Or, comme ceux-ci, adoptant la psychologie des stoïciens, plaçaient exclusivement le siège de l'âme dans le cœur, foyer de leur prétendue substance aérienne, il s'ensuit qu'Arétée se méprenait sur l'exégèse et la localisation d'un grand nombre d'états pathologiques où l'entendement se trouvait plus ou moins compromis. Selon lui, le vertige est une affection générale qui provient de ce que le pneuma, trop faible pour rester en place, tourne continuellement en cercle sur lui-

même (1). L'épilepsie, au lieu d'être une maladie du cerveau, est un trouble dans les mouvements de tout le corps, trouble occasionné par la rétention anormale du pneuma au sein de l'organisme (2).

Cependant le médecin de Cappadoce paraît abandonner bientôt les principes de l'école pneumatique ; car il regarde, avec les éclectiques, le cerveau comme étant la demeure de l'âme raisonnable, et le tronc, c'est-à-dire le cœur et le foie, comme étant celle de l'âme irrationnelle (3). De là ses opinions sur la folie, qu'il localise tantôt dans le premier viscère, tantôt dans les deux seconds, en la faisant dépendre aussi de la bile noire. La seule différence qui existe entre la cause intime de la mélancolie et celle de la manie, c'est que dans l'une, la bile noire, accumulée au sein de l'estomac, n'a pas réagi sympathiquement sur le cerveau, et que dans l'autre la réaction sympathique a toujours lieu. Du reste, on passe aisément par-dessus ces vaines hypothèses, quand on voit l'admirable exactitude avec laquelle Arétée, si pittoresque dans son langage, a décrit les principaux symptômes de l'aliénation mentale, ses formes, ses espèces et plusieurs de ses nombreuses variétés. L'observateur fait oublier bien vite le théoricien. Il ne faut pas perdre de vue que c'est à lui qu'on doit l'excellente définition de la monomanie considérée d'une manière générale, définition adoptée par Boerhaave, Lorry, et définitivement consacrée par tous les manigraphes. Allant beaucoup plus loin que les autres anciens, pour lui, la mélancolie est une affection apyrétique dans laquelle l'esprit reste constamment fixé sur une même idée. Seulement, afin d'être plus vrai et plus explicite, il aurait dû ajouter que la tristesse et l'abattement n'en sont pas les conditions nécessaires, exclusives ; que l'expansion et la gaieté peuvent en fournir aussi les éléments, quoique le cas soit beaucoup plus rare.

(1) *Cur. diut.*, lib. I, ch. 4.

(2) *Gauss. acut.*, lib. I, ch. V.

(3) *Ibid.*, lib. II, ch. 7.

D'Arétée nous arrivons naturellement à Galien, en omettant à dessein Cœlius Aurélianus, qui, au point de vue théorique, ne fait que reproduire les idées du médecin de Cappadoce. Si ce dernier inclinait déjà vers l'éclectisme, Galien devait élever cette école à toute la hauteur qu'il lui était permis d'atteindre. En effet, élevé dans Alexandrie, le médecin de Pergame y apprend à concilier Platon et Aristote, Épicure et Zénon; il ne se défend même pas d'une certaine tendance au mysticisme oriental. Et d'abord, quoique modifiée par les progrès récents de l'anatomie, l'essence de sa psychologie physiologique est tirée tout entière des dogmes du fondateur de l'Académie. Le cerveau est le siège de l'âme raisonnable, substance incorporelle et se mouvant par elle-même, dont les principales facultés sont les sensations et la volonté (1). L'âme irrationnelle ou affective est placée dans le tronc, la partie irascible et courageuse dans le cœur, la partie concupiscible dans le foie (2). Le cerveau renferme encore un autre principe, l'*esprit animal*, substance matérielle très légère et très subtile, sorte de souffle qui n'est ni la substance de l'âme ni son habitation, mais seulement son instrument. Le cœur est aussi le siège de l'*esprit vital*, portion volatile des humeurs, qui parcourt les artères, et produit dans le cerveau les matériaux de l'*esprit animal* (3).

L'opinion de Galien sur les rapports de l'âme avec le cerveau est une idée néo-platonicienne empruntée à Porphyre, et ce qu'il dit de l'*esprit animal* et de l'*esprit vital* appartient plus particulièrement à Érasistrate. Mais le médecin de Pergame va beaucoup plus loin que ces deux auteurs; il cherche à expliquer la réaction réciproque de l'*esprit* sur la matière et de la matière sur l'*esprit*, réaction que ceux-ci n'avaient fait qu'énoncer en peu de mots. Voici le mécanisme au moyen duquel il se rend

(1) *De dogm. Hippocrat. et Platon.* lib. 7, et *Introduct. seu medicus.*

(2) *Ibid.*, lib. 7.

(3) *Ibid.*

compte de cette mystérieuse dualité : *le pneuma ou esprit animal* est engendré dans les ventricules du cerveau, d'une part à l'aide de l'aspiration de l'air au sein de cet organe, par le nez et par la bouche, et de l'autre par le concours du *pneuma ou esprit vital*, qui du cœur s'élève dans les ventricules, où il subit une sorte de coction. De ce fait complexe il résulte au sein de l'encéphale un mouvement alternatif d'inspiration et d'expiration, appréciable aux battements continuels de ce viscère. Or, c'est précisément en raison de cette cause que s'opèrent les fonctions normales de l'âme supérieure, immortelle, placée à la base du cerveau.

Quant à la psychologie proprement dite, Galien la conçoit de la manière suivante :

— Outre les facultés sensibles et motrices, l'âme raisonnable se compose de trois facultés principales, *ἡνεμοσύνης* : l'imagination, le bon sens ou le jugement et la mémoire (1). Or, ces trois dernières facultés sont dans leur condition normale, dans leur état de raison, lorsque les esprits animaux jouissent d'une pureté et d'une blancheur entières, d'une chaleur et d'une sécheresse modérées (2).

— Une des causes qui contribuent le plus à cette heureuse constitution des instruments de l'âme immortelle, c'est l'inspiration d'un air subtil et léger : d'où, ajoute-t-il, la vivacité d'esprit des Athéniens, leur sel et leurs grâces passés en proverbe ; tandis que les Thébains, enveloppés par l'atmosphère épaisse de leurs vallées,

Beotum in crasso jurares aere natum.

comme dit Horace, ont l'intelligence lourde et paresseuse (3).

Voici maintenant ce qu'il dit de l'âme irrationnelle ou affec-

(1) *De sympt. differ.*, cap. 3.

(2) *Anim. mores*, c. 5.

(3) *Epid.*, comment., 6, lit. 8.

tive : « Si les qualités du corps sont la santé, la force, la beauté, » les principales qualités de l'âme sont la prudence, la modestie, le courage et la justice. La *modestie* garantit l'âme de la volupté, de la crainte, de la tristesse, en ne suscitant en elle que des mouvements calmes, modérés. Le *courage* consiste à mépriser la mort, les labeurs et les afflictions de tout genre. La *justice* apprécie la convenance des choses, et la *prudence* leur rectitude, leur justesse (1). »

Toutefois, dans ce dernier cas, Galien fait de la psychologie pure et simple : au lieu d'expliquer à l'aide d'hypothèses physiologiques tous les phénomènes qui constituent le monde des passions, il se contente avec raison d'exposer ces phénomènes sans en chercher matériellement la nature et la cause, sans entrer dans aucune des théories subtiles et prématurées qui sont malheureusement trop communes dans ses ouvrages.

Quant à ses opinions sur la psychologie morbide, sur le délire, en un mot sur la folie, on les trouve résumées dans les assertions qui suivent :

— Les trois facultés principales de l'intelligence, la mémoire, le jugement et l'imagination, peuvent être ou abolies ou diminuées ou perverties dans le désordre de l'âme ; en d'autres termes, les esprits animaux y pèchent soit par leur quantité, soit par leur qualité (2). Le premier des trois modes, en raison desquels l'âme sort de son état harmonique, se nomme *démence* (*ανοσια*, *amentia*) ; le second, *imbécillité* (*μωρωσις*, *stultitia*, *fatuitas*) ; le troisième, *manie* et *mélancolie* (3).

Ces divisions des formes de l'aliénation mentale sont, comme on voit, à peu de chose près les mêmes que celles qui sont consacrées de nos jours.

Maintenant quelle est la cause essentielle de la *démence* et de

(1) *Finition. medicin.*

(2) *Meth. medend.*, lib. 12, c. 5.

(3) *In prim. prorrh.*, com. 2, ult.

l'imbécillité? D'une part la raréfaction, la diminution des esprits animaux (1); de l'autre, l'humidité, le froid et la sécheresse des fibres du cerveau (2).

Jusqu'ici Galien ne paraît nullement embarrassé pour mettre d'accord ses opinions psychologiques avec les doctrines de sa physiologie pathologique. Comme les désordres qui caractérisent la démence et l'imbécillité sont des phénomènes ayant trait au monde intellectuel plutôt qu'au monde moral, aux idées plutôt qu'aux affections, hypothèses pour hypothèses, les siennes n'ont ici rien d'absurde. Puisque, selon lui, et avec raison, la mémoire, le jugement et l'imagination sont le résultat des esprits animaux qui résident dans le cerveau, pourquoi, à la rigueur, la diminution et l'abolition de ces trois facultés ne s'expliqueraient-elles pas par une modification dans la température, dans les propriétés physiques de l'encéphale, dans une soustraction de quantité des esprits animaux? Ce raisonnement *à priori* vaut tout autant qu'un autre du même genre.

Galien est beaucoup moins à son aise quand il s'agit de se prononcer sur la théorie de la mélancolie et de la manie. À ce sujet, quelques unes de ses explications sont frivoles, ridicules même, d'autres contradictoires, toutes vagues, ambiguës, implicites. — La cause de la mélancolie, c'est la température basse, le froid du cerveau; celle de la manie, c'est la température élevée, la chaleur de ce même viscère (3).

Toujours, comme on voit, des hypothèses empruntées à ce qu'il appelle les *qualités premières* des corps, c'est-à-dire le chaud, le froid, le sec et l'humide. Mais, dans ce cas, ces hypothèses sont-elles suffisantes? assurément non.

En effet, pour le médecin de Pergame, qu'est-ce que la mélancolie? un délire apyrétique caractérisé par de la crainte et de

(1) *Aph.* 7, 9.

(2) *De locis affect.*, 2, c. 7; *Anim. mor.*, c. 7.

(3) *De sympt. caus.*, c. 7.

la tristesse. Qu'est-ce que la manie ? un délire non fébrile dont l'excitation furieuse constitue la base.

Ces deux genres de délire roulent donc sur les facultés morales, toujours primitivement et essentiellement affectées, et non passur les facultés intellectuelles, qui demeurent très souvent intactes, ou qui, lorsqu'elles sont compromises, le deviennent secondairement, par sympathie. Or, quelle corrélation légitime, quel rapport de causalité y a-t-il entre le siège des passions que Galien place dans le thorax et l'abdomen, et la température basse ou élevée du cerveau ? il n'y en a point : aussi le médecin de Pergame paraît-il avoir senti ce côté attaquable de sa théorie des maladies de l'esprit ; car il se hâte d'ajouter que la mélancolie et la manie sont également produites par certaines modifications survenues dans la nature des humeurs.

Toutefois, comme à cet égard ses assertions sont difficiles à comprendre, tant à cause de l'indécision, de la subtilité de la pensée, qu'en raison de la forme obscure et prolixie dont elle est revêtue, nous allons tâcher de les reproduire d'une façon plus claire et plus nette.

Et d'abord une des causes immédiates de la mélancolie, c'est l'humeur mélancolique qui, se portant à la tête, embarrasse le domicile des esprits animaux, et dérange leur équilibre, leur harmonie. Cette humeur mélancolique, qui est au sang ce que les matières alvines sont au chyle, c'est-à-dire un résidu grossier, impur et impropre à la nutrition, a son siège auprès du foie, mais surtout à l'entour de la rate. Or, si ces deux derniers viscères n'attirent pas suffisamment à eux cette humeur, s'ils ne la distribuent pas convenablement dans toutes les parties du corps, et si elle se porte plus particulièrement au cerveau, elle y engendre le désordre de l'âme que nous venons de dire (1).

Il est donc tout naturel pour Galien qu'il y ait de la *tristesse* dans la mélancolie, puisque la cause qui produit cette forme de

(1) *De loc. affect.*, 5, c. 1.

l'aliénation mentale dérive du foie ou de son organe supplémentaire, la rate, et que le foie, comme nous l'avons vu plus haut à l'occasion de ses idées psychologiques, est le siège de la partie *concupiscible* de l'âme. Quelles idées Galien attachait-il à ce mot : *concupiscible*? celles de volupté, d'amour, de joie, etc. Or, la *tristesse*, n'étant pas une faculté fondamentale, mais une négation ou un *minus* de la joie, il s'ensuit donc qu'elle doit aussi résider dans le foie.

Toutefois, dans la mélancolie, telle que la concevaient Hippocrate et Galien, il y avait encore un autre sentiment, la *crainte*, dont il fallait expliquer l'origine. Le médecin de Pergame établissait probablement cette explication en disant que « la mélancolie dépendait de l'*esprit vital* (1). » Car, ainsi que nous l'avons vu, il place le siège de cet *esprit vital* dans le cœur; or, comme le cœur est le domicile du *courage*, il s'ensuit que la *crainte*, qui est la négation ou le *minus* de ce sentiment primitif, réside également dans cet organe.

Cependant, il faut le reconnaître, cette conciliation des dogmes psychologiques de Galien avec ses idées de physiologie pathologique relatives à la folie, n'est point clairement ni explicitement formulée. Il y a même certains passages qui tendraient à renverser de fond en comble tout cet échafaudage de théories. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouve ailleurs les phrases suivantes : « De même qu'il y a crainte et tristesse chez tous les » hommes plongés au milieu des ténèbres, il y a tristesse et » crainte toutes les fois qu'une couleur sombre environne les » abords de l'âme raisonnable (2). » Mais Galien entend probablement par là la cause du délire intellectuel, non celle du délire moral. Il veut prouver, non plus pourquoi il y a crainte et tristesse dans la mélancolie, mais comment l'humeur mélancolique qui charrie en quelque sorte ces deux sentiments jusqu'au

(1) *De loc. affect.*, c. 7.

(2) *De sympt. et caus.*, c. 6.

cerveau, produit à son tour dans cet organe les phénomènes de la folie proprement dite, le trouble de la mémoire, de l'imagination et du jugement.

Quant à la manie, Galien en trouve plus particulièrement la cause dans une autre espèce d'humeur mélancolique, c'est-à-dire dans l'atrabile, sorte de vapeur âcre et noire, comme son nom l'indique, qui s'élève du sang et de la bile quand ces deux liquides organiques viennent à s'enflammer sous l'influence d'une excitation quelconque (1). On conçoit en effet la raison pour laquelle la *colère*, l'*audace*, la *fureur*, caractérisent ce genre de délire, puisque ces sentiments résident dans le cœur, et que, d'après les idées de Galien, le sang et la bile peuvent seulement s'enflammer dans le cœur, source et foyer de toute calorification. Mais, pour le moment, nous en resterons là de la question que nous nous sommes posée dans le courant de cet article, car ce serait pousser trop loin les idées spéculatives. Cependant, quoique n'ayant rien d'important par soi-même, rien d'immédiatement applicable à la pratique, cette question ne nous semble pas complètement dénuée d'intérêt et d'utilité. Elle constate surtout la part qui revient aux anciens dans le domaine de la pathologie mentale; elle en relève quelques aperçus encore trop peu saillants, trop relégués dans l'ombre; aperçus qui, pour être mystérieux et ignorés, n'en deviendront par moins plus tard très favorables aux progrès de l'étude de cette branche de la médecine.

(1) *Locis affect.*, lib. 3, c. 7.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

DU SYSTÈME NERVEUX.

DOCUMENTS ET RECHERCHES
SUR QUELQUES POINTS DOUTEUX DE L'ANATOMIE
ET DE LA PHYSIOLOGIE DU NERF FACIAL.

A. ANATOMIE.

Y a-t-il anastomose entre le facial et l'acoustique, dans le conduit auditif interne ?

Haller (1), niant toute anastomose entre ces deux nerfs, s'exprime ainsi : « *Quo tamen modo, nervus durus ad integritatem conferat sensus, possis requirere, cum nusquam cum molli trunco misceatur ?* » Au contraire, Jean Kœllner (2) parle très explicitement d'une communication entre le facial et l'acoustique, dans l'intérieur du conduit auditif interne, et dès 1815, M. le professeur Breschet (3) crut l'avoir rencontrée. Plus tard, Jos. Swan (4) avança qu'il avait répété la même observation sur

(1) *Elementa physiologiae*, t. V, p. 297. Lausanne, 1763.

(2) *Prüfung der Bemerkungen über die Physiologie des Gehörs*, von J.-B. Herhold; im. B., 2 H. *Dieses Arch.* von D. Jean Kœllner Voyez *Arch. für die physiol.*, de Reil, t. IV, p. 107. Halle, 1800.

(3) *Rech. anat. et physiol. sur l'organe de l'ouïe*, etc., dans *Mém. de l'Acad. royale de méd.*, t. V, 3^e fascic., 1836, p. 421.

(4) *Med. chir. transact.*, vol. IX, p. 424.

un agneau et sur l'homme : « *On dissecting, dit cet anatomiste, the seventh pair of nerves in man, I find at the bottom of meatus auditorius internus a communication between the portio mollis and portio dura. In the lamb, I have observed the same communication.* »

Selon nous, l'acoustique ne s'anastomose point, dans le conduit auditif interne, avec le facial proprement dit, mais il s'accrole seulement à un petit tronc nerveux, intermédiaire à ces deux nerfs, et découvert par Wrisberg, qui l'a nommé *portio media inter communicantem faciei*, (*Seu N. facialem*) et *auditivum nervum*. Décrit et figuré, depuis cet auteur, par Vicq-d'Azyr (1), Scarpa (2), Sæmmerring (3), etc., on ne le trouve plus mentionné dans la plupart des traités modernes d'anatomie. Nous le regardons comme un nerf particulier, et proposons de l'appeler *nerf moteur tympanique*, par des motifs que nous allons faire connaître.

Ce nerf intermédiaire est si apparent, son existence est tellement constante, qu'il y a lieu de s'étonner qu'on ne l'ait point aperçu avant Wrisberg, contemporain de Vicq-d'Azyr et de Sæmmerring.

Ses radicules originels, au nombre de deux ou trois, semblent d'abord se confondre avec le facial : mais bientôt ils adhèrent au nerf acoustique, et plus particulièrement à sa branche vestibulaire, de laquelle ils se séparent au fond du conduit auditif, pour s'unir de nouveau au facial, et s'engager avec lui dans l'orifice interne de l'aqueduc de Fallope. Je n'hésite point à affirmer que ces filets *du nerf intermédiaire*, passant de la branche vestibulaire de l'acoustique au facial, n'en aient imposé à quelques auteurs, et n'aient fait croire à des anastomoses réelles entre cette branche et ce dernier nerf. Du reste, comme

(1) OEuv. compl., t. VI, p. 111 et 112, pl. XV, fig. 1, 50, 50.

(2) *Disquisit. anat.*, tab. 8, fig. 5, e.

(3) *De basi Encephali*, etc., dans *Script. neurol.*, de Ludwig, t. II, p. 93.
ANN. MÉD.-PSYCH. T. I. Mars 1843. 16

je le redirai plus loin, le nerf dont il s'agit m'a semblé, en partie, rester distinct du facial et donner naissance ultérieurement à ce que je nomme le *petit nerf pétreux* (1), qui, ayant traversé le ganglion otique, se rend au muscle interne du marteau. Je soupçonne qu'une autre partie du nerf intermédiaire anime aussi le muscle de l'étrier. Or, ce nerf ferait mouvoir les muscles de l'oreille moyenne et fournirait la racine motrice du ganglion otique, comme le nerf moteur oculaire commun fait mouvoir la plupart des muscles de l'œil et fournit la racine motrice du ganglion ophthalmique : à ce titre, il me paraîtrait donc mériter le nom de *nerf moteur tympanique*.

Du nerf facial dans le canal de Fallope. — Parvenu au fond du conduit auditif interne, le facial, avec le petit nerf précédent, s'engage dans le canal de Fallope, canal inflexe, creusé dans l'épaisseur du rocher. Si l'on découvre ce canal, on voit que le facial y forme deux coudes ou angles, dont l'un est antérieur et l'autre postérieur. Le premier seul offre des particularités dignes d'attention : en effet, c'est à son niveau que le nerf facial présente une intumescence gangliforme ; c'est aussi en ce point que l'on rencontre les grand et petit nerfs pétreux, et qu'Arnold (2) décrit un filet rétrograde qu'il suppose faire communiquer le ganglion otique avec le nerf auditif. Dans sa portion verticale, le facial fournit, comme on le sait, un filet très tenu au muscle de l'étrier, ainsi que la corde du tympan ; enfin il communique avec le pneumo-gastrique et le glosso-pharyngien.

Passons rapidement en revue ces diverses particularités.

1° *Intumescence gangliforme du facial.* — Elle se voit dans le canal de Fallope, vers le point précis où le nerf facial se détourne à angle droit pour se diriger en arrière : sa forme est

(1) Arnold désigne sous le même nom un filet du rameau de Jacobson ou plutôt d'Andersh.

(2) *Mém. sur le ganglion otique, dans Répert. général d'anat. et de physiol.*, t. VIII, 1829, p. 1.

triangulaire ; son sommet est dirigé en avant vers l'*hiatus* de Fallope, et si l'on ouvre le canal de ce nom, on reconnaît de suite cette intumescence à sa couleur rougeâtre et à sa gaine formée par un prolongement de la dure-mère. Fend-on la gaine, on aperçoit alors un grand nombre de fines artérioles, provenant de l'artère méningée moyenne et pénétrant cette intumescence. Qu'il me suffise ici de faire observer qu'elle résulte tout simplement de la divergence des filets du grand nerf pétreux, au niveau du premier coude du facial, filets au milieu desquels se trouvent de nombreuses ramifications vasculaires qui leur donnent une couleur rougeâtre ; que la présence de la substance grise, en ce point, est loin d'être un fait démontré à nos yeux, et que d'ailleurs le fût-il, on ne serait point en droit de conclure que là cette substance se rapporte plutôt à l'exercice de la sensibilité, comme l'ont avancé quelques auteurs, qu'à des actes purement organiques ; ajoutons que M. le professeur Cruveilhier (1) nie même qu'il y ait quelque chose « de gangliforme au point » de conjugaison du nerf vidien avec le nerf facial. » Sans voir ici rien de véritablement ganglionnaire, nous ne pensons pas néanmoins qu'on doive ne point admettre l'intumescence rougeâtre que nous avons constamment rencontrée sur des préparations fraîches.

2° *Grand nerf pétreux ou rameau crânien du nerf vidien.* — Les anatomistes font partir ce nerf du ganglion de Meckel ou de la branche maxillaire supérieure, pour se rendre au premier coude du facial. Selon H. Cloquet (2), Hirzel (3) et d'autres anatomistes, il s'appliquerait contre le nerf facial sans s'anastomoser avec lui, pénétrerait jusque dans sa gaine et en sortirait bientôt sous le nom de *corde du tympan* ; de sorte que le grand nerf pétreux et la corde du tympan ne seraient qu'un

(1) *Anat. descript.*, t. IV, p. 941. Paris, 1836.

(2) *Traité d'anat. descript.*, t. II, p. 120. Paris, 1832.

(3) *Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, t. XXII.

seul et même rameau fourni par la branche maxillaire supérieure du trijumeau.

D'après mes dissections, je me crois autorisé à envisager le grand nerf pétreux sous un autre point de vue qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. En effet, sur des pièces préalablement macérées dans l'eau acidulée avec l'acide azotique, j'ai pu, le névрилème étant enlevé avec soin du premier coude du facial, reconnaître les dispositions suivantes : 1° ce nerf, au moment de se détourner à angle droit pour se diriger en arrière, laisse échapper un certain nombre de filets qui, dirigés d'arrière en avant, sortent par l'hiatus Fallopii et concourent à former, *en partie*, le grand nerf pétreux ; ceux-là marchent du facial vers le ganglion sphéno-palatin, et représentant la *racine motrice* de ce ganglion, le traversent pour s'unir aux nerfs palatins postérieurs et se terminer dans les muscles péristaphylin interne et palato-staphylin, c'est-à-dire dans les élévateurs du voile du palais. Les filets qui animent ces muscles ne sauraient provenir des palatins postérieurs eux-mêmes, et ils m'ont paru devoir appartenir au facial, puisque sa paralysie, à une certaine hauteur, entraîne en effet, comme je le dirai plus loin, celle des agents contractiles qui élèvent le voile palatin et meuvent la lnette. Du reste, ma manière de voir trouve encore sa confirmation dans la constitution anatomique elle-même de chaque ganglion sympathique, qui toujours communique à la fois avec un nerf de mouvement et un nerf de sensibilité. Les filets que le facial envoie au ganglion sphéno-palatin correspondent à ceux que le moteur oculaire commun envoie au ganglion ophthalmique, et les ramuscules qui se distribuent à certains muscles du voile du palais sont les analogues de ceux qui se distribuent à l'iris : aussi de même que la lésion du nerf moteur oculaire commun détermine la paralysie de l'iris, de même aussi la lésion du nerf facial, *avant l'hiatus Fallopii*, paralyse en partie le voile palatin. 2° Au niveau du premier angle du facial, j'ai constaté encore qu'indépendamment des filets du grand nerf pétreux, qui se rendent du facial au ganglion sphéno-palatin,

il en est d'autres qui se dirigent en sens inverse, c'est-à-dire de ce ganglion ou plutôt de la branche maxillaire supérieure au nerf facial : ceux-ci, arrivés au niveau de l'angle indiqué, se séparent des précédents, et de la divergence de tous résulte un espace ou plutôt un petit corps triangulaire, riche en ramifications vasculaires, peut-être pourvu d'un peu de substance grise, et qui n'est autre chose que l'intumescence gangliforme déjà mentionnée. Les filets rétrogrades du trijumeau desquels nous parlons rendent compte de la sensibilité du facial à sa sortie du trou stylo-mastoïdien, et expliquent peut-être comment H. Cloquet a pu émettre son opinion sur l'origine de la corde du tympan, opinion d'ailleurs impossible à démontrer.

En d'autres termes, le grand nerf pétreux, dans lequel j'ai compté parfois jusqu'à quatre filets faciles à séparer, est, à mes yeux, un nerf *mixte* comprenant des ramifications du facial et du trijumeau. On verra que la corde du tympan paraît être dans le même cas.

3° *Petit nerf pétreux*. — J.-F. Meckel (1) avait figuré, sans le décrire, au niveau et en dehors de l'hiatus Fallopii, par conséquent en dehors du *grand nerf pétreux*, un rameau que nous faisons provenir du premier coude du facial, et que, par opposition au précédent, qui offre en partie la même origine, nous proposons d'appeler *petit nerf pétreux*. Ce rameau, détaché du facial et sorti du canal de Fallope, se loge dans une petite rigole de la face supérieure du rocher, se dirige d'abord parallèlement au grand nerf pétreux, mais bientôt s'en écarte, se porte plus en dehors, puis, après avoir traversé un trou qui lui est propre (entre les trous ovale et sphéno-épineux), aboutit enfin à l'extrémité postérieure du ganglion otique. Ce petit nerf pétreux est, d'après nous, la *racine motrice* de ce ganglion, comme le grand nerf pétreux, du moins en partie, est la *racine motrice*

(1) *De quinto pare nervorum cerebri*, dans *Script. nevrol.*, de Ludwig, t. I, p. 238, fig. 1, n° 58°.

du ganglion sphéno-palatin. Dans son trajet sur la face supérieure du rocher, le rameau que nous décrivons reçoit un filet du rameau de Jacobson, filet appelé *petit nerf pétreux superficiel* par Arnold (1), et qui, s'accolant à notre petit nerf pétreux, se rend avec lui au ganglion otique. Mais notre nerf pétreux vient d'un nerf de mouvement (N. facial); tandis que celui d'Arnold émane d'un nerf de sentiment (N. glosso-pharyngien) : il en résulte qu'en les réunissant tous deux *sous le nom commun de petit nerf pétreux*, nous aurions encore affaire à un nerf mixte comme l'est le grand nerf pétreux lui-même : seulement, le premier serait composé de filets du facial et du glosso-pharyngien, tandis que le second est formé par des filets du facial et du trijumeau. De plus, si, pour le ganglion sphéno-palatin, les ramuscules moteurs correspondant à la racine motrice (grand nerf pétreux) se rendent à certains muscles palatins, pour le ganglion otique, le ramuscule moteur qui correspond à la racine motrice (petit nerf pétreux) aboutit au muscle interne du marteau. Ainsi, ce dernier nerf n'arrive point directement à ce muscle, comme le croyait J.-F. Meckel; il n'y arrive qu'après avoir traversé un renflement ganglionnaire découvert depuis par Arnold, et appelé ganglion otique.

4° *Anastomose du ganglion otique avec le facial et l'acoustique.* — Arnold suppose que ce ganglion communique avec le facial et l'acoustique, précisément à l'aide du rameau que je viens de décrire sous le nom de petit nerf pétreux. En effet, selon cet anatomiste, ce rameau dériverait du ganglion otique, croiserait l'intumescence gangliforme du facial, pour se porter en arrière, à travers l'orifice interne du canal de Fallope, dans le conduit auditif interne, où il s'unirait avec la portion supérieure du nerf acoustique. « De même, dit Arnold, que d'après

(1) Le même anatomiste décrit aussi un autre filet du rameau de Jacobson, qui va s'anastomoser avec le grand nerf pétreux, au-devant de l'hiatus Fallopii.

les recherches de Tiedemann, il y a des rameaux du ganglion ophthalmique qui s'anastomosent avec le nerf optique et la rétine, de même un filet nerveux en rapport avec le ganglion otique s'anastomose avec le nerf acoustique, et se ramifie sans doute avec lui dans le labyrinthe de l'organe auditif. »

Cette dernière supposition est toute gratuite. Si de l'angle rentrant formé par le premier coude du facial, je n'ai vu se détacher que de petites brides celluluses, j'ai pu, au contraire, constater plusieurs fois que le *nerf intermédiaire au facial et à l'acoustique*, ayant accompagné ceux-ci depuis leur origine, passe (dans le conduit auditif interne) de la branche vestibulaire au facial, s'engage avec ce nerf dans le canal de Fallope, croise son intumescence gangliforme, et sort par l'hiatus Fallopii pour se continuer avec le petit nerf pétreux, qui aboutit au ganglion otique et amène le muscle interne du marteau. Ainsi, le rameau que j'appelle petit nerf pétreux ne va point, comme l'avance Arnold, du ganglion otique au nerf auditif, mais marche précisément en sens inverse; de plus, il paraît dépendre du *nerf intermédiaire* ou *moteur tympanique*, et non du facial.

5° *Rameau du muscle de l'étrier*. — C'est bien à tort que quelques anatomistes ont nié l'existence du muscle de l'étrier et du rameau nerveux qui le pénètre. Celui-ci, détaché de la portion verticale du nerf facial, à peu près au niveau de la base de la pyramide, se dirige en avant et un peu en haut à travers un petit canal qui lui est propre, et se ramifie dans l'épaisseur du muscle de l'étrier.

6° *Corde du tympan*. — Elle provient du nerf facial, au-dessus du trou stylo-mastoïdien, et parcourt un trajet que chacun connaît. Dans ce trajet, si long et si remarquable, la corde du tympan se distribue-t-elle à quelques parties de la caisse, contribue-t-elle aux mouvements des osselets de l'ouïe? Caldani, Langenbeck, Bock et Hirzel disent avoir suivi de ses filets dans les muscles du marteau ou de l'étrier. Si, chez l'homme, je n'ai jamais pu confirmer ces assertions, je dois dire que, sur le che-

val, j'ai vu très distinctement un filet de la corde du tympan pénétrer dans un petit faisceau rougeâtre et contractile qui n'était autre chose que le muscle antérieur du marteau de quelques auteurs. Quant à la muqueuse tympanique, aucune division ne semblait s'y arrêter.

La corde du tympan est essentiellement un rameau du facial, et non une division de la cinquième paire, comme l'avance H. Cloquet (*loc. cit.*). Cependant nous croyons pouvoir affirmer que des filets rétrogrades de sensibilité, venus du lingual, concourent à sa formation; ce qui fait qu'elle représente un nerf mixte comme le grand nerf pétreux, et qu'elle peut, comme lui, rendre le facial sensible dès sa sortie du trou stylo-mastoïdien. Ce dernier nerf, encore renfermé dans le canal de Fallope, communique donc à la fois avec la branche maxillaire supérieure, à l'aide d'une partie du grand nerf pétreux, et avec la branche maxillaire inférieure par l'entremise d'une portion de la corde du tympan, portion fournie par le lingual: le nerf facial emprunte par conséquent des filets de sensibilité à ces deux branches. Quant aux filets moteurs de la corde du tympan, sans admettre, comme un fait démontré, que quelques uns animent des muscles de la caisse, nous devons les regarder comme formant au moins la racine motrice du ganglion sous-maxillaire, au même titre que le grand nerf pétreux représente celle du ganglion sphéno-palatin, et le petit nerf pétreux, celle du ganglion otique.

7° *Anastomose du facial avec le pneumo-gastrique.* — Cette anastomose, mentionnée pour la première fois par Comparetti (1), se compose de filets dont les uns nous ont paru provenir du facial et se rendre au pneumo-gastrique, tandis que les autres, détachés de celui-ci, vont, d'après Arnold, se distribuer aux téguments du conduit auditif externe, après avoir croisé la por-

(1) *De aure internâ.* Padoue, 1789, p. 109, 133.

tion verticale du facial. Ici encore, il s'agirait donc d'un rameau anastomotique, *mixte* comme le grand, le petit nerf pétreux et la corde du tympan.

8° *Anastomose du facial avec le glosso-pharyngien.* — Au moment de sortir du trou stylo-mastoïdien, le nerf facial fournit un rameau qui, se portant quelquefois en bas et en dedans, entre l'apophyse styloïde et la veine jugulaire interne, s'anastomose avec le glosso-pharyngien un peu au-dessous du ganglion pétreux. M. Cruveilhier (1) a trouvé une fois ce rameau tellement considérable qu'il semblait former en grande partie le glosso-pharyngien. L'anastomose dont il s'agit est loin d'avoir lieu toujours de la même manière. Dans les cas où elle s'effectuait, comme je viens de l'indiquer, j'ai pu décoller, en partie, de ce nerf, le rameau qui la constitue, et le poursuivre dans le ventre postérieur du digastrique ou dans le stylo-pharyngien; mais, le plus souvent, dans l'épaisseur du premier de ces muscles, on voit une anse nerveuse, convexe en bas, formée par un filet émané directement du facial, et qui remonte s'unir au glosso-pharyngien. Cette union est de la plus haute importance à connaître; car elle explique, en partie, comme je le prouverai, les fonctions mixtes dont jouit le glosso-pharyngien au-dessous du ganglion d'Andersh.

B. PHYSIOLOGIE.

Influence du nerf facial sur les fonctions des organes des sens spéciaux.

Si nous jetons un coup d'œil général sur les muscles sous-cutanés de la face, nous voyons que, groupés pour la plupart autour des orifices sensoriaux, ils servent à leur dilatation ou à leur constriction. Il en résulte que chaque orifice sensorial est pourvu d'un petit appareil musculaire *extérieur* qui, à une exception près, est toujours sous la dépendance du

(1) *Anat. descript.*, t. IV, p. 953. Paris, 1836.

nerf facial. L'orifice *oculaire* se ferme par l'action de l'orbiculaire palpébral, et se dilate par celle de l'élévateur de la paupière supérieure (1). La constriction de l'orifice *nasal* est confiée au muscle triangulaire ou transversal du nez (Spigel et Albinus), et sa dilatation au muscle élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure, aidé peut-être du pyramidal : c'est le muscle orbiculaire labial qui resserre l'orifice *buccal* que dilatent, au contraire : 1° les muscles buccinateurs ou dilatateurs transverses ; 2° les élévateurs de la lèvre supérieure, élévateurs communs et propres ; 3° les abaisseurs de la lèvre inférieure, les carrés ; 4° les élévateurs de la commissure, canin, grand zygomatique, petit zygomatique et *risorius* de Santorini, quand ces deux derniers existent ; 5° les abaisseurs de la commissure ou muscles triangulaires. Quant à l'orifice *auriculaire*, convenons qu'il est difficile, dans la plupart des animaux, de diviser ses muscles en constricteurs et en dilatateurs ; car c'est seulement dans quelques oiseaux et dans quelques reptiles qu'il y a, au-devant de la membrane du tympan, deux espèces de lèvres susceptibles de s'ouvrir et de se fermer, comme s'ouvrent et se ferment les paupières devant le globe de l'œil.

Indépendamment de ces appareils musculaires *extérieurs*, dont la contraction dépend des filets *directs* du nerf facial et du nerf moteur oculaire commun, nous distinguons à chaque organe de sens un autre appareil contractile *intérieur* ou profond qu'animent des filets *indirects* (2) de ces mêmes nerfs : c'est l'iris pour l'organe de la vue, et le voile du palais pour celui de l'odorat ; ce sont encore le muscle interne du marteau, uni à la

(1) Ce muscle, animé par le nerf moteur oculaire commun, pourrait être regardé, à cause de son action sur l'une des paupières, comme un muscle de la face.

(2) J'applique cette dénomination à certains filets du facial et du moteur oculaire commun, qui, avant d'arriver à leur destination, traversent d'abord un ganglion sympathique.

membrane du tympan, pour l'organe de l'ouïe, et enfin les canaux excréteurs des glandes salivaires pour l'organe du goût (1).

Les analogies que présentent ces diverses annexes contractiles, superficielles ou profondes, leur mode d'agir relativement à chaque sens, seront indiqués au fur et à mesure que nous étudierons l'influence de la septième paire sur chaque organe sensorial : seulement, disons d'avance que, parmi ces annexes, les unes constituent des moyens de protection, tandis que les autres régularisent et facilitent l'exercice du sens.

1° *Influence sur la vue.* — Quand le nerf facial est coupé ou paralysé, la protection de l'œil, le cours des larmes, la vision, se trouvent compromis par suite du défaut d'action du muscle orbiculaire palpébral. L'occlusion des paupières devient impossible, et, dans les paralysies anciennes, l'inférieure se renverse légèrement en dehors ; l'œil devient plus saillant et plus ouvert que celui du côté opposé, ce qui se constate chez l'homme aussi bien que chez les animaux mis en expérience ; le degré plus grand d'ouverture des paupières et la saillie plus considérable du globe de l'œil dépendent, dans ces cas, des muscles élévateur de la paupière supérieure, et obliques, dont l'action n'est plus contre-balancée par celle de l'orbiculaire palpébral (2). En l'absence du clignement, les paupières ne balaient plus avec rapidité la surface de la cornée, n'entraînent plus les corpuscules étrangers qui en altèrent la transparence, et qui deviennent une cause incessante d'irritation : aussi l'œil, sans cesse exposé à l'air et à la lumière, finit par s'enflammer, quelquefois même la cornée transparente devient opaque. Ch. Bell rapporte un

(1) Un rapprochement physiologique entre l'iris et les canaux salivaires pourra paraître forcé et peut-être même choquant : je dois donc avertir que je le maintiens ici surtout pour rappeler une analogie dans le mode de distribution nerveuse.

(2) En effet, l'orbiculaire palpébral paralysé n'oppose plus aucune résistance à l'action des muscles obliques qui ont le pouvoir de porter le globe oculaire en avant.

exemple remarquable de cette dernière altération. Le plus souvent, néanmoins, la rotation et l'élévation du globe oculaire, opérées par les muscles obliques, garantissent en partie cet organe. Le fluide lacrymal, dont la distribution à la surface de l'œil est abandonnée au seul effet de la pesanteur, n'y est plus répandu en une couche uniforme; au contraire, cette couche liquide est inégale, striée, d'où un trouble de la vision, amené par la réfraction irrégulière des rayons lumineux qui traversent des milieux d'inégale épaisseur. De plus, faute de l'action de certaines fibres de l'orbiculaire, désignées sous le nom de *muscles de Horner*, les points lacrymaux n'ont plus leur direction normale : aussi les larmes s'écoulaient-elles sur les joues. Un malade, placé dans le service de M. Blandin, et affecté d'hémiplégie faciale, faisait aisément sortir de l'air par les points lacrymaux du côté paralysé, toutes les fois que la bouche et l'ouverture antérieure des narines étant closes, il exécutait un effort expiratoire : cette particularité n'existait point antérieurement à la paralysie.

Quant à l'iris, c'est-à-dire à l'annexe contractile profonde de l'organe de la vue, je dois seulement rappeler ici qu'il représente un diaphragme dont l'ouverture ne permet le passage qu'aux faisceaux lumineux propres à produire une vision régulière, et qui arrête, absorbe tous les autres; qu'au grand jour il sert à prévenir les impressions trop étendues, trop vives de la rétine, et l'éblouissement qui en résulterait, et qu'enfin il est animé par des filets indirects ou ganglionnaires du nerf moteur oculaire commun, qui, lui-même, fait contracter le muscle élévateur de la paupière supérieure.

L'orbiculaire palpébral et l'iris servent donc à la fois à protéger l'organe de la vision, et à rendre l'exercice de celle-ci plus régulier et plus facile. En présidant à la contraction de l'orbiculaire, le facial remplit un rôle dont l'importance est démontrée par les troubles qu'occasionne dans les fonctions de l'appareil visuel la section ou la paralysie de ce nerf.

2° *Influence sur l'odorat et sur les mouvements du voile du palais.* L'intervention du nerf facial étant supprimée, la faculté olfactive disparaît, ou au moins éprouve un affaiblissement très notable que l'on doit rapporter à la paralysie des muscles qui entourent l'orifice antérieur des fosses nasales. Ch. Bell (1) et M. Diday (2) ont surtout fixé sur ce point l'attention des médecins et des physiologistes.

Ch. Bell avance qu'il fit respirer, sans résultat, de l'ammoniaque à un homme atteint d'hémiplégie faciale; le côté paralysé n'en fut point affecté, parce que, selon cet auteur, la vapeur ne peut arriver dans la partie supérieure des fosses nasales que si la narine est mobile. Ayant fait la même expérience sur un chien auquel il avait coupé le facial d'un côté, ce physiologiste observa que, du côté sain, l'animal éprouva les effets naturels de l'irritation de la pituitaire, tandis que les mêmes effets n'eurent point lieu quand on approcha le vase de la narine paralysée. John Shaw (3) répéta avec succès ces observations et ces expériences sur l'homme et sur l'âne, en faisant usage du carbonate d'ammoniaque. Les résultats que nous avons obtenus nous-même n'ont point été aussi absolus que ceux de ces expérimentateurs: la sensibilité générale de la pituitaire a été au moins mise en jeu, comme l'éternement l'a attesté dans plusieurs expériences. Mais ce que nous affirmons, c'est que, dans les cas d'hémiplégies faciales bien complètes, chez l'homme, nous n'avons jamais vu les malades, la narine saine et les yeux étant fermés, pouvoir discerner le tabac, le musc, le camphre, etc., malgré des inspirations

(1) *Exposit. du syst. nat. des nerfs*, trad. de Genest. Paris, 1825, p. 160 et suiv.

(2) *Mém. sur les appareils musculaires annexés aux organes des sens*, dans *Gaz. méd.*, 1838.

(3) *On the effects produced on the human countenance by paralysis of the different systems of facial nerves*, dans *Quarterly journal of science*, mars 1822, et dans *Journ. de physiol. expériment.*, t. II. p. 86.

réitérées et profondes. «Un fait remarquable, dit M. Diday (1), observé par moi à la Salpêtrière en 1815, et dans lequel une femme, affectée d'hémiplégie faciale simple, mais à un degré très marqué, avait, du côté malade, perdu simultanément la faculté de flairer et celle de percevoir les odeurs, m'inspira l'idée d'ajouter, par la voie de l'expérimentation, quelques arguments à l'appui d'une observation déjà si probante par elle-même. Voici l'expérience à laquelle je m'arrêtai : un tube de verre d'un diamètre assez considérable pour n'entrer qu'à frottement, fut introduit dans ma narine droite ; pour annihiler plus complètement encore l'action musculaire qui pouvait s'exercer malgré moi, j'ajoutai, à l'effort de dedans en dehors que produisait cette dilatation, la pression de mes deux mains appliquées de manière à ce que l'une d'elles fermât la narine opposée, et que l'autre comprimât l'aile droite du nez sur le tube, de manière à prévenir le passage de l'air entre cet instrument et la surface interne de la narine. L'appareil ainsi disposé avait pour but, et réussit en effet à empêcher complètement l'action de flairer. L'ouverture du tube fut alors successivement placée sur deux flacons renfermant, l'un du tabac, l'autre du musc en poudre : aucune odeur ne fut perçue, malgré les mouvements d'inspirations auxquels je me livrai. » Le tube étant tenu dans une direction horizontale, nous avons le plus souvent constaté le même résultat négatif ; au contraire, le tube étant dirigé verticalement, une sensation olfactive a été parfois assez vivement perçue.

Quoi qu'il en soit, les faits pathologiques observés sur l'homme ne sauraient laisser aucun doute sur l'important concours, dans l'olfaction, du petit appareil musculaire qui borde l'orifice antérieur des fosses nasales, et qui est animé par des rameaux du nerf facial.

Indépendamment de cette annexe contractile superficielle,

(1) Mém. cit.

l'organe de l'odorat me semble en avoir une autre plus profonde, le voile du palais, qui, quoique destiné assurément à bien d'autres usages, peut nous défendre, dans certaines circonstances, contre le renouvellement d'impressions olfactives désagréables, à peu près, pour ainsi dire, comme l'iris, en resserrant son ouverture, nous protège contre une lumière d'abord trop intense. J'essaierai maintenant d'établir, 1° la réalité du rôle que j'assigne au voile du palais dans l'olfaction; 2° de démontrer que plusieurs de ses muscles se contractent à l'aide de filets *indirects* du facial, qui, d'abord, traversent le ganglion sphéno-palatin, comme l'iris se meut par l'entremise de filets du nerf moteur oculaire commun qui passent à travers le ganglion ophthalmique.

Si nous nous observons attentivement au moment où une odeur désagréable nous impressionne, nous reconnaissons qu'une forte expiration s'effectue d'abord dans le but d'expulser l'air odorant, puis que l'inspiration, au lieu de se faire par les narines, a lieu par la bouche; alors les muscles péristaphylins internes et palato-staphylins élèvent le voile du palais, qui, placé horizontalement, ferme en arrière les orifices des fosses nasales, empêche la circulation de l'air dans leur intérieur, et par conséquent prévient de nouvelles impressions pénibles sur la membrane olfactive.

Quant aux filets nerveux qui, venus du facial, se rendent aux muscles éleveurs indiqués, nous avons vu qu'ils partent du premier coude de ce nerf, et que, formant *en partie* le grand nerf pétreux, ils aboutissent au ganglion sphéno-palatin, duquel ils émergent bientôt pour se rendre à leur destination. Sans parler de l'inspection anatomique, quelques faits pathologiques paraissent confirmer mon sentiment à cet égard. En effet, 1° M. Montault (1) rapporte une observation d'hémiplégie faciale recueillie dans le service de M. Bailly, et curieuse en ce sens qu'il y avait une paralysie concomitante de la luvette et d'une

(1) *Thèse inaugurale*, 1831, n° 300.

moitié du voile du palais ; 2° j'ai vu moi-même , et j'ai fait voir à d'autres personnes un cas pareil dans le service de M. Chomel ; 3° M. Diday (1) a noté la déviation de la luette vers le côté opposé à celui de la face atteint de paralysie , et il ajoute que M. Cruveilhier l'a également constatée deux fois devant lui à la Salpêtrière. Dans tous ces cas de paralysie du nerf facial , et dans plusieurs autres observés par M. Séguin (2) , interne distingué des hôpitaux , la luette a *toujours* offert une déviation à gauche si la paralysie était à droite , et *vice versâ*. Tous ces faits sont donc favorables à notre opinion , et tendent à établir que des filets du facial animent certains muscles du voile palatin ; comme l'immobilité de la pupille , dans les cas de paralysie du nerf moteur oculaire commun , atteste que ce nerf préside aux mouvements de l'iris. Cependant , la déviation de la luette ne saurait avoir lieu toutes les fois que le facial suspend ses fonctions : on conçoit qu'elle ne devra se manifester que si la cause paralysante siège sur le nerf facial , avant son premier coude et l'hiatus de Fallope.

M. Debrou (3) fait observer, il est vrai, que la luette est naturellement déviée chez quelques individus, et que, par conséquent, on a pu prendre ces déviations naturelles pour un état pathologique. Cette remarque judicieuse, sans contredire aucunement ce qui précède, doit néanmoins ne le faire admettre qu'avec réserve, et engager les observateurs à noter avec soin l'état de la luette pendant et après la maladie, afin de savoir si, à ces deux époques, la luette conserve ou non la même direction. Mais, dans le cas où cette direction resterait la même, il ne faudrait pas encore trop se presser de conclure contre notre manière de voir, puisque, comme nous venons de le dire, la luette ne peut être compromise que dans certaines circonstances déjà indiquées (4).

(1) Mém. cit.

(2) Communication verbale.

(3) *Thèse inaug.*, 31, août 1841, p. 21.

(4) Dans la séance du 3 novembre 1842, M. Diday a présenté à l'Aca-

Ayant appliqué le galvanisme au nerf facial, dans le crâne, M. Debrou (1) a constaté une fois *des mouvements très manifestes* du voile palatin, tandis que, dans quelques autres expériences, les résultats ont été négatifs. Sa conclusion est : « que le nerf facial ne donne aucun mouvement au voile du palais. » Les résultats négatifs obtenus par M. Debrou sont exacts, et se sont également offerts à mon observation. Mais voici les motifs qui m'empêchent d'en tirer la même conclusion : le *plus souvent*, en galvanisant le nerf moteur oculaire commun, je n'ai point vu de contractions dans l'ouverture pupillaire ; d'après le raisonnement qui précède, il faudrait en conclure que ce nerf est étranger aux mouvements de l'iris, et pourtant la section, la paralysie du moteur oculaire commun démontrent positivement le contraire. Les grands nerfs splanchniques étant galvanisés, l'intestin grêle est presque toujours demeuré immobile : or, les filets du facial et du moteur oculaire commun desquels il s'agit, les grands splanchniques sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils traversent des ganglions sympathiques avant d'arriver aux parties contractiles qu'ils font mouvoir ; et il faut savoir que ces parties sont bien loin de réagir d'une manière constante, quand on applique le galvanisme à leurs nerfs modifiés dans leur passage à travers des ganglions. Si l'on n'observe pas toujours des contractions manifestes dans le voile du palais, à la suite de l'irritation galvanique du facial, on n'est donc point autorisé à en induire que ce nerf n'a aucune influence sur les mouvements du voile.

3° *Influence sur l'ouïe.* — Le petit appareil musculaire, annexé au pavillon de l'oreille, paraît avoir surtout pour usage, chez

démie de médecine un cas d'hémiplégie faciale du côté gauche, avec déviation considérable de la luette à droite. *Cette déviation a disparu graduellement avec les symptômes de l'hémiplégie.* Cette circonstance démontre donc l'intervention du facial dans les mouvements du voile du palais.

(1) Thèse cit., p. 22 et suiv.

certain animaux, de diriger ce pavillon vers les points d'où partent les ondes sonores, et aider ainsi la fonction auditive. Cependant ce n'est point en tenant sous sa dépendance la contraction des muscles de l'oreille externe, que le facial peut agir sur l'ouïe d'une manière bien appréciable. Quant à ceux de l'oreille moyenne, on sait que l'existence des muscles antérieur et externe du marteau est problématique aussi bien, par conséquent, que celle des filets nerveux que Caldani, Langenbeck, Bock et Hirzel ont cru leur être envoyés par la corde du tympan : mais, selon nous, il est incontestable que le facial envoie *directement* un filet au muscle de l'étrier, et *indirectement* un ou deux autres au muscle interne du marteau. Ces derniers filets procèdent du ganglion otique, comme les filets moteurs de l'iris proviennent du ganglion ophthalmique. Or, puisque le premier ganglion emprunte sa racine motrice au facial, de même que le second tire la sienne du moteur oculaire commun, on peut donc croire, les contractions de l'iris dépendant de ce dernier nerf, que celles du muscle interne du marteau sont soumises indirectement au nerf facial.

Richerand (1) assimilant le rôle de la membrane du tympan, des muscles de l'étrier et du marteau, à celui de l'iris, considère ces organes comme des *modérateurs* des impressions auditives et visuelles.

A l'aide d'expériences ingénieuses, Savart (2) a démontré que la membrane du tympan, desséchée et recouverte de sable, exécute, sous l'influence d'un corps sonore, quand on l'abandonne à elle-même, des mouvements tellement forts que les grains de sable peuvent être lancés à trois ou quatre centimètres de hauteur ; tandis que quand le muscle interne du marteau agit, et que, par conséquent, la membrane est tendue, il devient difficile de produire des mouvements appréciables dans les

(1) *Nouveaux éléments de physiologie*, 10^e édit., t. II, p. 260.

(2) *Journal de physiol. expérim.*, t. IV, p. 204.

corpuscules indiqués : « de sorte, ajoute-t-il, qu'on serait induit à penser que les usages de ce petit muscle consistent, comme ceux de l'iris, à préserver l'organe des impressions trop fortes qu'il pourrait recevoir dans certaines circonstances. »

Dès lors, dans les cas de paralysie du nerf facial, à *son origine*, et par conséquent du muscle interne du marteau qu'il anime par l'entremise du ganglion otique, il est permis de présenter que l'on devrait observer une susceptibilité anormale de l'ouïe, analogue à celle qui survient du côté de l'organe de la vue, quand l'iris est dilaté et immobile par suite d'une paralysie du nerf moteur oculaire commun. En effet, M. le professeur Roux (1), dans son récit de l'hémiplégie faciale qu'il éprouva en octobre 1821, s'énonce ainsi : « J'ai éprouvé pendant toute la durée de la maladie un phénomène fort siugulier : c'était une disposition de la membrane du tympan à être douloureusement ébranlée par les sons un peu forts. » Cette particularité, sur laquelle l'attention des observateurs ne s'est point dirigée, a dû se reproduire un certain nombre de fois; d'ailleurs, elle confirme pleinement ce qui précède, en même temps qu'elle révèle au moins une partie du rôle que le facial est appelé à remplir dans l'audition.

Quant à la *corde du tympan*, qu'à cause de son trajet remarquable dans l'oreille moyenne, il est bien difficile de regarder comme étrangère à l'ouïe, on ne possède aucune donnée satisfaisante relativement à son action sur ce sens spécial. On a supposé que la corde du tympan, excitée par les vibrations de l'air contenu dans la caisse, transmettait cette impression au nerf facial dont elle provient, et que celui-ci faisait à son tour entrer en contraction le muscle tenseur de la membrane du tympan. Mais il est impossible de citer la moindre preuve plausible à l'appui de cette hypothèse.

Je pense, pour des raisons déjà émises, que le nerf intermé-

(1) *Thèse inaug.*, de Descot, 1822, n° 233, p. 145.

diaire de Wrisberg constitue un nerf particulier destiné aux muscles de l'oreille moyenne. Son origine et surtout son union intime avec le nerf acoustique tendent à me confirmer dans cette opinion, de laquelle il résulterait qu'il faudrait faire dépendre la lésion précédente de l'ouïe de ce nerf *innominé* (1), et non du facial proprement dit, comme je l'avais d'abord fait à dessein.

Quoi qu'il en soit, la surdité, qui parfois coïncide avec la paralysie de la face, doit être sans doute attribuée à ce que la même cause morbide a suspendu à la fois l'action du nerf acoustique et celle du nerf facial. Du reste, cette suspension simultanée de fonctions s'explique par les rapports immédiats de ces nerfs, à leur origine et dans leur trajet intra-crânien.

4° *Influence sur le goût.* — Les lèvres et les joues concourent à retenir dans la bouche les corps solides durant le temps nécessaire à leur impression sur le goût. Or, nous savons déjà que la contraction des muscles de ces parties dépend du nerf facial, qui, par conséquent, devient en quelque sorte un auxiliaire de la gustation. Aussi, ce nerf ne fonctionnant plus, voit-on, pendant le repas, les aliments sortir par le côté paralysé, ou s'accumuler entre les arcades dentaires et les joues, ce qui explique déjà, en partie, pourquoi le côté correspondant de la langue étant en rapport avec un moins grand nombre de molécules sapides, a pu sembler être un peu moins sensible aux saveurs que son côté opposé. Mais, de plus, il faut savoir que la commissure labiale paralysée donne quelquefois écoulement à une certaine quantité de salive, d'où résulte un léger dessèchement du rebord de la langue qui correspond au côté de la paralysie, et, par conséquent, une modification ou une légère perversion du goût. C'est, sans doute, en se fondant sur quelques observations d'hémiplégie faciale dans lesquelles la faculté gustative avait paru

(1) Je l'appelle *nerf moteur tympanique*.

modifiée, que Bellingeri (1) avait proposé de regarder comme un nerf spécial du goût le rameau du facial appelé *corde du tympan*.

J'ai dit qu'indépendamment de l'appareil musculaire entourant l'orifice buccal, appareil qui agit aussi dans la prononciation, la sputation, la succion, etc., j'admettais pour l'organe du goût des annexes contractiles profondes représentées par les canaux excréteurs des glandes salivaires. Ces parties, sous certains rapports, il est vrai, bien éloignées, sont assimilables à l'iris, au muscle interne du marteau, etc. Quand un corps fortement sapide impressionne la muqueuse gustative, on sait qu'une sécrétion salivaire abondante a lieu, afin d'amoindrir l'action trop stimulante de ce corps, comme a lieu aussi une contraction protectrice de l'iris ou du muscle interne du marteau, pour défendre l'œil ou l'oreille contre une lumière ou un son trop intense. Or, la salive s'écoule dans des canaux dont la force contractile doit s'accroître en proportion de la quantité de salive sécrétée, et, chose digne de remarque! si l'iris, le muscle interne du marteau, certains muscles du voile du palais, sont animés par des filets du moteur oculaire commun et du facial, qui traversent d'abord les ganglions ophthalmique, otique et sphéno-palatin, de même les canaux excréteurs de la salive paraissent devoir aussi leur contractilité à des filets du facial qui traversent les ganglions sous-maxillaires et parotidiens (2). Le mode de distribution nerveuse semble donc déjà établir ici quelques ressemblances. Puis en considérant que la salive est un liquide essentiel à

(1) *De nervis faciei. Quinti et septimi paris nervorum functiones*. Turin, 1818.

(2) Dans les environs du col du condyle de la mâchoire inférieure, j'ai rencontré quelques renflements ganglionnaires, faciles à distinguer, surtout chez le cheval. Le facial fournit les *racines motrices*, et l'auriculotemporal les *racines sensibles* de ces ganglions parotidiens, dont les *ramuscles moteurs* enlacent le canal de Sténon, tandis que leurs *ramuscles sensitifs* plongent dans l'épaisseur de la parotide.

l'exercice et à la protection du sens gustatif, ce n'est peut-être pas pousser les analogies jusqu'à l'absurde que d'assimiler dans certaines limites ; et sous certains rapports, les organes qui sécrètent ce liquide, et ceux qui le conduisent à d'autres organes qui, comme l'iris, le muscle interne du marteau et la membrane du tympan, le voile du palais, concourent aussi à l'exercice et à la protection des sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat.

Sans prétendre que la *corde du tympan* n'ait point d'autres usages plus dignes d'intérêt, nous pensons qu'elle constitue la racine motrice du ganglion sous-maxillaire au même titre qu'une partie du *grand nerf pétreux* représente la racine motrice du ganglion sphéno-palatin, et que le *petit nerf pétreux* (1) représente celle du ganglion otique.

5° *Usage des rameaux anastomotiques du facial avec les nerfs pneumo-gastrique et glosso-pharyngien.* — Indépendamment du filet destiné au muscle de l'étrier et des filets indirects ou ganglionnaires précédents, qui tous sont fournis par le facial dans l'intérieur de l'aqueduc de Fallope, il ne faut point oublier deux rameaux anastomotiques, l'un avec le pneumo-gastrique, l'autre avec le glosso-pharyngien. Quel est le but fonctionnel de ces anastomoses? Le nerf glosso-pharyngien, devenu mixte par l'adjonction d'un rameau du facial et par son union avec le rameau pharyngien du spinal, se distribue à la muqueuse pharyngienne, à celle des piliers du voile du palais, etc., tandis que les filets empruntés au spinal se terminent dans les muscles constricteurs du pharynx, et que ceux venus du facial s'arrêtent dans les muscles des piliers, c'est-à-dire glosso-staphylins et pharyngo-staphylins. Il en résulte que le nerf facial anime non seulement les muscles constricteurs et dilatateurs des ouvertures

(1) J'ai dit ailleurs que le filet du facial que je désigne ainsi n'est pas le même que celui auquel Arnold applique la dénomination de petit nerf pétreux.

nasale et buccale , mais encore ceux qui dilatent ou resserrent l'orifice bucco-pharyngé. En effet, les constricteurs transverses de cet orifice ou les pharyngo-staphylins , ses constricteurs verticaux ou glosso-staphylins, ses dilatateurs ou palato-staphylins et péristaphylins internes reçoivent des filets du facial qui leur parviennent , soit après s'être unis au glosso-pharyngien , soit après avoir traversé le ganglion de Meckel. Quant aux muscles péristaphylins externes, ou tenseurs du voile du palais, ils empruntent leurs filets nerveux au *nerf masticateur* (1), et agissent surtout dans la déglutition , tandis que l'action des muscles précédents se rapporte à la respiration ou aux différents phénomènes qui en dépendent.

En admettant que le rameau anastomotique du facial avec le pneumo-gastrique présente des filets se rendant de ce dernier à l'oreille externe, comme le disent quelques anatomistes , nous avons néanmoins la certitude que plusieurs vont aussi du facial au pneumo-gastrique. Seraient-ce là des filets qui ultérieurement parviendraient jusqu'au larynx , et le facial se distribuerait-il donc à tous les orifices que l'air doit traverser avant d'arriver aux organes pulmonaires? S'il en était ainsi, la dénomination , d'ailleurs impropre , de *nerf respiratoire* lui serait applicable dans un sens beaucoup plus large que ne l'entendait Ch. Bell lui-même.

A. LONGET.

(1) Ou racine motrice de la cinquième paire.

PATHOLOGIE.

MALADIES MENTALES.

DE L'ÉTAT DÉSIGNÉ CHEZ LES ALIÉNÉS SOUS LE NOM
DE STUPIDITÉ;

PAR M. J. BAILLARGER,

Médecin de la deuxième section des aliénés de la Salpêtrière.

(SUITE.)

Dans tous les faits que j'ai rapportés, le délire a été de nature exclusivement triste; et en s'en tenant à ce caractère principal, il est évident qu'ils doivent être considérés comme des exemples de mélancolie.

Cependant il est facile de démontrer que ces faits diffèrent, sous beaucoup de rapports, de la mélancolie ordinaire, et qu'ils doivent être distingués comme une variété tout-à-fait spéciale.

La mélancolie n'est qu'une forme de la monomanie; et son caractère le plus général, c'est le délire partiel.

Le mélancolique est avant tout un monomane. Si vous parvenez à le distraire des idées qui le préoccupent, qui absorbent toute son attention, vous trouverez son intelligence saine pour tout ce qui est étranger à son délire: il jugera et appréciera les choses comme elles sont. Le mélancolique est, par ses conceptions délirantes, en partie dans un monde imaginaire, mais il a conservé beaucoup de rapports avec le monde réel. Il sait qu'il est dans un hospice; il reconnaît le médecin, les surveillants, etc. Il n'en est pas ainsi pour les aliénés stupides. Il

n'y a pas pour eux deux sortes d'impressions, les unes qu'ils transforment, les autres qu'ils perçoivent comme dans l'état normal : toutes les impressions externes, comme pour l'homme qui rêve, sont autant d'illusions. Ces aliénés ne peuvent être distraits de leur délire ; car, en dehors de ce délire, leur intelligence est suspendue. Il y a donc entre eux et les mélancoliques ordinaires des caractères différentiels très tranchés, et qui peuvent être comparés à ceux qui existent entre la veille et le sommeil.

Les symptômes extérieurs fournissent d'ailleurs d'autres différences qui, quoique secondaires, n'en sont pas moins importantes. Chez les véritables mélancoliques, alors même qu'ils restent dans un état complet de mutisme et d'immobilité, la concentration active de la pensée donne à la physionomie une expression particulière qui ne ressemble point à celle des malades atteints de stupidité. Les traits, contractés chez les uns, sont relâchés chez les autres. Les mélancoliques opposent l'effort à ce qu'on veut leur faire faire ; ils sortent quelquefois tout-à-coup de leur état d'immobilité pour agir avec toute la puissance que donne la passion longtemps contenue. Rien de semblable, ou du moins d'aussi tranché, n'a lieu dans la stupidité.

Cependant, malgré ces différences extérieures, il y a des cas difficiles à juger avant la guérison. Quelques malades, en effet, sortent momentanément de leur état de stupidité, et recouvrent en partie leur intelligence ; ils parlent et agissent, puis retombent bientôt dans la stupeur. MM. Aubanel et Thore regardent même les rémittences dont je parle comme un des caractères les plus communs de la stupidité. Ces alternatives d'action et d'apathie pourraient faire confondre les aliénés stupides avec des monomaniaques. Dans l'une des observations que j'ai rapportées, la malade a déclaré qu'elle entrevoyait parfois comme une courte lueur du monde réel ; il lui semblait qu'elle allait sortir de l'état si pénible où elle était ; mais elle y retombait bientôt après. Une autre, dont la stupidité était portée à un

plus haut degré (obs. II), put, un jour, me rendre compte en partie de ce qu'elle éprouvait. Les jours suivants, il fut impossible de rien obtenir d'elle.

Il y a d'ailleurs quelques mélancoliques ordinaires qui offrent extérieurement les apparences de la stupidité. Esquirol a rapporté l'observation d'un de ces malades qui passait sa journée dans une immobilité complète, et semblait étranger à tout ce qui l'entourait : il était maintenu dans cet état par la terreur que lui inspirait une voix qui le menaçait de la mort s'il faisait le moindre mouvement.

À part ces cas exceptionnels, la stupidité, quoique le délire paraisse de nature exclusivement triste, ne saurait être confondue avec la mélancolie ordinaire. Elle en diffère en effet par la transformation générale des impressions, par la perte de conscience du temps, des lieux, des personnes, la suspension de la volonté, et aussi par les symptômes extérieurs.

La stupidité ne peut donc, malgré la nature du délire, être complètement assimilée à la mélancolie ; mais elle ne me paraît être le plus souvent que le plus haut degré d'une variété spéciale de ce genre de folie, variété qui n'a point été suffisamment décrite, et qui mériterait d'être distinguée.

Pour faire mieux ressortir les caractères de l'état dont je veux parler, je rappellerai les principaux symptômes des deux formes de mélancolie admises par Esquirol.

« La mélancolie avec délire ou la lypémanie présente, dit-il, dans l'ensemble de ses symptômes, deux différences bien marquées.

» Tantôt les lypémaniques sont d'une susceptibilité très irritable et d'une mobilité extrême. Tout fait sur eux une impression très vive : la plus légère cause produit les plus douloureux effets, etc.

» Ils sont toujours en mouvement, à la recherche de leurs ennemis et des causes de leurs souffrances. Ils racontent sans cesse et à tout venant leurs maux, leurs craintes, leur désespoir.

» Tantôt la sensibilité, concentrée sur un seul objet, semble avoir abandonné tous les organes; le corps est impassible à toute impression, tandis que l'esprit ne s'exerce plus que sur un sujet unique qui absorbe toute l'attention, et suspend l'exercice de toutes les fonctions intellectuelles. L'immobilité du corps, la fixité des traits de la face, le silence obstiné, trahissent la contention douloureuse de l'intelligence et des affections. Ce n'est pas une douleur qui s'agite, qui se plaint, qui crie, qui pleure; c'est une douleur qui se tait, qui n'a plus de larmes, qui est impassible. »

Ces tableaux pleins de vérité se retrouvent chaque jour sous nos yeux. Mais en dehors de ces deux variétés de la mélancolie, il en est une troisième qui offre des caractères non moins tranchés.

Les malades que je veux indiquer ont la figure triste, mais en même temps un peu étonnée; leurs traits ne sont point contractés, leur regard est incertain: rien n'indique chez eux la contention douloureuse de l'intelligence; ils semblent au contraire dans un état tout passif et sous le poids d'une sorte d'oppression des forces.

Ces aliénés répondent lentement et brièvement aux questions qu'on leur fait; ils cherchent ce qu'ils ont à dire; il n'y a point chez eux de silence obstiné. S'ils ne parlent pas, ce n'est point par suite d'un projet arrêté ou de la fixité d'une idée qui absorbe leur attention: c'est par une sorte d'apathie, de paresse, d'embarras intellectuel.

Il y a chez ces malades deux choses à distinguer:

Un état général qui produit la torpeur, l'engourdissement physique et moral, et une sorte de tristesse sans motif qui fait qu'ils ont peur sans savoir pourquoi, qu'ils redoutent des malheurs qu'ils ne spécifient point, etc.: c'est une mélancolie sans délire, ou, si l'on veut, l'ennui porté au plus haut degré.

Mais la maladie reste rarement à ce degré. En général, il survient un trouble dans les sensations qui engendre une foule d'illusions et bientôt le délire.

Ces aliénés savent où ils sont ; ils reconnaissent les personnes qui les entourent ; mais les figures sont changées, les objets sont transformés : ils ne voient plus rien comme autrefois.

C'est à ces malades qu'il faut surtout appliquer ce qu'Esquirol a fait dire à quelques mélancoliques compris par lui dans la seconde variété qu'il a décrite :

« J'entends, je vois, je touche, disent plusieurs lypémani-ques ; mais je ne sens pas comme autrefois. Les objets ne viennent pas à moi, et ne s'identifient pas avec mon être ; un nuage épais, un voile change la teinte et l'aspect des corps. Les corps les mieux polis me paraissent hérissés d'aspérités. »

L'espèce de mélancolie que je viens d'indiquer ne doit point être confondue avec celle dans laquelle « l'immobilité du corps, la fixité des traits de la face, le silence obstiné, trahissent la contention douloureuse de l'intelligence et des affections. »

Voici d'ailleurs une observation de cette variété de mélancolie, dont les caractères me semblent être, à un moindre degré, les mêmes que ceux de la stupidité.

OBSERVATION HUITIÈME.

Délire mélancolique. — Deux tentatives de suicide par strangulation aux époques menstruelles. — Embarras intellectuel. — Hallucinations et illusions nombreuses. — Guérison. (Service de M. Mitivié.)

La femme M., âgée de quarante-quatre ans, de petite taille, mais d'une constitution forte, d'un tempérament sanguin, est entrée à la Salpêtrière le 24 octobre 1842. Quelques jours après son entrée, elle essaya de s'étrangler avec un mouchoir. Outre les traces qu'offrait le cou, les deux conjonctives étaient complètement infiltrées de sang. La malade avait alors ses règles. Cependant la raison revint presque immédiatement, et, dans les premiers jours de novembre, cette femme était tout-à-fait bien. Sa famille la fit alors sortir, malgré l'avis du médecin ; et son délire ayant reparu peu de temps après, elle fut ramenée à la Salpêtrière le 25 novembre. Le lendemain de son entrée, étant

encore dans ses règles ; elle fit une nouvelle tentative de strangulation. C'est alors seulement que je la vis dans l'état suivant :

Cette femme est calme ; elle reste assise ou debout auprès de son lit sans s'occuper ; sa physionomie est triste et en même temps un peu hébétée, son regard incertain. Quand on l'interroge, elle répond sans difficulté ; mais ses réponses sont lentes, brèves ; elle cherche ce qu'elle veut dire. Depuis le début du délire, elle ne peut plus compter les jours, ni les mois. Elle prétend qu'elle ne peut pas *se retrouver*, qu'il lui est impossible de penser à une chose nette. Elle a la tête lourde et fatiguée. Elle serait bien en peine de dire ce qui l'afflige ; elle n'en sait rien elle-même. Elle croit avoir fait beaucoup de mal ; mais on ne peut rien lui faire spécifier. Elle a des bourdonnements dans les oreilles ; elle entend dire toute sorte de choses ; elle est comme *ahurie*. Les premiers jours, elle voyait des ombres, des figures, au moment de s'endormir ; maintenant, dès qu'elle s'assoupit, elle se réveille en sursaut, et des hallucinations la poursuivent : elle trouve *un changement* à tout ce qu'elle voit autour d'elle, etc.

L'appétit est assez bon ; constipation. Pas de chaleur à la peau. Le pouls bat cent pulsations par minute. (On prescrit les laxatifs ; on force la malade à se promener, à assister aux réunions ; On l'encourage au travail.)

Peu de jours après la cessation des règles, on commença l'usage des bains, en continuant les laxatifs. On amena cette femme à travailler. Elle allait sensiblement mieux, mais elle était loin d'être complètement bien. Elle causait peu, restait à l'écart, etc.

Le 27 décembre, les règles parurent, et coulèrent plus abondamment qu'aux époques précédentes. La malade, surveillée avec soin, ne manifesta aucune idée de suicide. Son état ne s'était point aggravé. Après la cessation des règles, l'amélioration fut rapide. M... s'occupe du ménage, aide les filles de service. Elle cause plus longuement, et affirme qu'elle est guérie.

Le 6 janvier, je l'examinai avec soin, et la trouvai en effet

complètement raisonnable. Elle me donna sur sa maladie de nouveaux détails que je joins à ceux que j'ai déjà rapportés.

Pendant son délire, elle voyait du feu autour d'elle, et brûlait sans que cela lui fît de mal; elle sentait des odeurs infectes, ne trouvait aucun goût à tout ce qu'elle mangeait. Les nuits lui semblaient si longues qu'elle les supposait d'une durée double des nuits ordinaires. Elle entendait comme des voix qui bourdonnaient autour d'elle, mais sans distinguer ce qu'on disait. Pendant les premiers jours, elle a cru être dans une prison: elle prenait les femmes pour des hommes déguisés (1). Le soir, à la tombée de la nuit, les figures lui semblaient effrayantes; le matin, au contraire; elle voyait les objets plus nettement. Tout-à-fait au début, elle était persuadée qu'on allait la jeter dans des chaudières d'eau bouillante: elle entendait le bruit de l'eau en ébullition, et celui qu'on faisait en mettant le charbon dans les fourneaux. Quant aux causes qui l'ont portée aux deux tentatives de suicide qu'elle a faites, c'est tout le bouleversement qui avait lieu autour d'elle, et dont elle croyait être la cause: *les uns disaient qu'ils avaient mal à la tête, les autres qu'ils étaient enrhumés; et comme elle était l'auteur de tout cela, il fallait mieux mourir.*

Cette femme était assurément mélancolique; mais il est impossible de rattacher cette forme de mélancolie à celle dans laquelle les malades « sont mobiles, irritables, toujours en mouvement à la recherche de leurs ennemis, et racontent à tout venant leurs maux, leurs craintes, leur désespoir. » Il est également impossible de la comparer à la seconde variété de mélancolie indiquée par Esquirol, et dans laquelle « l'immobilité du corps, la fixité des traits de la face, le silence obstiné, trahissent la contention douloureuse de l'intelligence et des affections, etc. »

Les symptômes qui dominent ici, ce sont l'embarras des idées,

(1) C'est là chez les femmes aliénées une illusion très fréquente et qu'on retrouve surtout très souvent dans la folie chronique.

les illusions, les hallucinations, une sorte de fatigue de tête, ou même, pour me servir de l'expression de cette femme qui caractérise bien son état, une sorte d'*ahurissement*; puis, en dehors de ces symptômes, l'apathie, l'immobilité, un état général d'oppression qui fait qu'elle ne s'agite pas, qu'elle ne crie pas, qu'elle passe sa journée sans dire un mot, qu'elle répond à peine aux questions qu'on lui fait.

Ces symptômes ressemblent beaucoup à ceux de la stupidité, dont ils ne sont qu'un diminutif. Ce que la malade raconte après sa guérison, offre surtout la plus grande analogie avec ce que disent les aliénés stupides après que la stupeur a cessé. Il suffira, pour s'en convaincre, de comparer les faits.

Il y aurait donc trois sortes de mélancoliques :

1° Ceux qui sont mobiles, irritables, et qui vont raconter à tout venant leurs maux, leurs craintes, leur désespoir, etc. ;

2° Ceux qui, par suite d'idées fixes parfaitement déterminées, gardent un silence obstiné, et chez lesquels tout indique l'activité intérieure de la pensée et la contention douloureuse de l'intelligence ;

3° Les mélancoliques immobiles, inertes, mais par apathie, par suite d'embarras intellectuel et d'oppression des forces. Ceux-ci répondent, mais lentement, avec peine; il faut les exciter; ils cherchent leurs idées, répètent les questions qu'on leur fait, comme pour les mieux comprendre; enfin, ils ont des illusions nombreuses.

Les malades appartenant aux deux premières variétés, soit qu'ils parlent et s'agitent, soit qu'ils se taisent et restent immobiles, sont dans un état actif. Les derniers sont, au contraire, dans un état tout passif.

C'est cette variété de la mélancolie, qu'on pourrait appeler passive, avec stupeur, avec embarras intellectuel, qui paraît être comme un premier degré de beaucoup de cas de stupidité. Chez les stupides, il y a aussi torpeur, apathie, engourdissement, oppression des forces, mais ces symptômes sont plus prononcés ;

les objets extérieurs sont aussi transformés, mais d'une manière plus complète; l'intelligence est plus embarrassée, et les malades perdent la conscience des temps, des lieux, des personnes, etc.

La stupidité est à la mélancolie avec stupeur ce que la manie très aiguë est à l'excitation maniaque. Dans la manie très aiguë, le malade n'a plus conscience de ce qui se passe autour de lui, il ne reconnaît plus personne, toutes ses impressions sont transformées, l'incohérence des idées est complète, l'agitation extrême, etc. Dans la simple excitation maniaque, il y a aussi de l'incohérence, des illusions des sens, de l'agitation, mais on peut fixer plus ou moins longtemps l'attention du malade qui sait où il est et reconnaît souvent les personnes qui l'entourent. Ce malade, s'il transforme quelques unes des impressions qu'il reçoit, en perçoit beaucoup comme dans l'état normal, etc. Ces deux états ne sont que deux degrés différents de la même maladie, et on arrive graduellement de l'un à l'autre par des nuances presque insensibles.

Il en est très souvent de même de la stupidité et de la variété de mélancolie dont j'ai parlé; l'une ne semble être que l'exagération de l'autre.

Les observations de stupidité analogues à celles que j'ai rapportées me paraîtraient donc devoir être séparées de la mélancolie ordinaire pour former une variété tout-à-fait spéciale de ce genre de folie.

Je ne prétends, d'ailleurs, en aucune manière, étendre cette opinion à tous les faits, mais je la crois applicable au plus grand nombre.

J'ai dit plus haut comment M. Etoc, s'attachant surtout chez les aliénés stupides à la suspension et à l'embarras des idées produits par l'œdème du cerveau, n'avait vu dans la stupidité qu'une complication de la folie, qu'un accident qui pouvait s'ajouter à cette maladie comme à toute autre.

Cette manière d'envisager la stupidité ne me paraît point applicable aux cas que j'ai cités.

L'intelligence n'a été suspendue chez aucun des aliénés dont j'ai rapporté les observations.

Tous ces malades, malgré l'embarras des idées, avaient un délire intérieur dont ils ont pu rendre compte après leur guérison. Ce délire avait même des caractères particuliers qui se sont retrouvés dans tous les cas. Il était de nature exclusivement triste, entretenu par des illusions et des hallucinations et souvent accompagné d'idées de suicide. Les malades étaient, en outre, dans un état tout spécial. Ils avaient perdu la conscience du temps, des lieux, des personnes, et ils vivaient dans un monde imaginaire.

Ce délire et l'état intellectuel qui l'accompagne ne précède pas la stupidité, il se produit avec elle, il paraît être le résultat du trouble des sensations. Les aliénés stupides, comme l'a très bien dit M. Etoc, ne voient plus les objets qu'à travers un voile; mais de là naissent bientôt des illusions nombreuses qui engendrent elles-mêmes les conceptions délirantes les plus bizarres.

Il n'y a donc pas seulement embarras de l'intelligence chez les aliénés stupides, mais encore production d'un délire particulier. Il y a donc plus qu'une simple complication, et je ne saurais pour tous ces faits admettre l'opinion de M. Etoc.

Quant à l'opinion de Georget, qui fait de la stupidité un genre particulier de folie, caractérisé par l'absence de la manifestation de la pensée, il est évident qu'elle ne saurait s'appliquer non plus aux faits que j'ai rapportés. Outre que je pense avec M. Etoc que l'absence de la manifestation de la pensée ne saurait suffire pour caractériser un genre particulier de folie, je n'ai vu chez les aliénés stupides que j'ai rencontrés, que des mélancoliques avec des symptômes spéciaux.

La stupidité, dans beaucoup de cas, ne me paraît donc être ni une simple complication de la folie qui survient indifféremment dans tous les genres de folie, ni un genre particulier de délire; c'est pour moi le plus haut degré d'une variété tout-à-fait spéciale de la mélancolie.

Maintenant convient-il de conserver la dénomination de stupidité pour désigner des malades qui ont un délire intérieur ; chez lesquels la pensée ne cesse point d'être active, et qui après leur guérison peuvent rendre compte des idées qui les occupaient ?

M. Parchappe, dans son dernier ouvrage, appelle stupidité la démence au dernier degré (1). Dans toutes les observations qu'il rapporte, l'intelligence des malades, après un temps variable, s'était complètement éteinte. C'est, en effet, la seule acception qu'on puisse donner au mot stupidité, qui signifie alors l'abolition, la destruction incurable de l'intelligence.

M. Chambeyron, dans sa traduction d'Hoffbauer, désigne aussi sous le nom de stupides les malades en démence.

Il est évident qu'on ne s'entendra bientôt plus sur la signification du mot stupidité chez les aliénés, si on continue à l'appliquer à des états si complètement différents.

Il serait donc préférable de rappeler par un mot la nature du délire des malades et l'état spécial dans lequel ils se trouvent.

Ce qui caractérise surtout cet état, c'est : 1° le délire mélancolique ; 2° l'embarras intellectuel ; 3° la transformation des impressions externes ; 4° l'inertie.

Les dénominations de mélancolie passive, avec stupeur, avec embarras intellectuel, me paraîtraient convenir pour désigner tous les cas analogues à ceux que j'ai cités dans ce travail ; on devrait, d'ailleurs, dans cette variété de mélancolie, distinguer plusieurs degrés, dont le plus élevé, caractérisé par la transformation générale des impressions, par l'existence du malade dans un monde imaginaire, par la suspension de la sensibilité, constitue véritablement un état spécial, comme l'extase, la catalepsie, etc.

Mais ces dénominations de mélancolie passive, avec stupeur, avec embarras intellectuel, pourraient-elles s'appliquer à tous

(1) *Traité théorique et pratique de la folie.*

les cas? N'y a-t-il pas des malades dont l'intelligence est *complètement* suspendue, comme l'ont pensé Georget et M. Etoc et surtout M. Ferrus? Enfin le délire intérieur des aliénés stupides est-il *toujours* de nature triste? Il est évident que les faits que j'ai cités, réunis même à quelques autres que je possède, sont trop peu nombreux pour me permettre de trancher les questions que je viens de poser.

Pendant je crois devoir, comme complément de ce travail, examiner jusqu'à quel point les faits cités par Georget et par M. Etoc peuvent infirmer ceux que j'ai moi-même observés.

1° OBSERVATIONS DE GEORGET ET DE M. ETOC TENDANT
A PROUVER QUE L'INTELLIGENCE PEUT ÊTRE SUSPENDUE
CHEZ LES ALIÉNÉS STUPIDES.

Ces observations sont au nombre de trois; je citerai un extrait de chacune, en reproduisant textuellement tout ce qui a rapport à l'état intellectuel des malades pendant la durée de la stupidité.

OBSERVATION PREMIÈRE (*Georget*).

Fille de trente-six ans. Symptômes de stupidité au plus haut degré pendant trois mois. Guérison. Voici comment Georget, d'après les renseignements qu'il obtint, décrit l'état intellectuel de la malade :

« Elle ne pensait à rien; quand on lui parlait, elle ne retenait que le premier mot de la phrase, et n'avait pas la force de répondre. Elle n'avait pas senti la douleur quand on lui mit un *séton*. »

OBSERVATION DEUXIÈME (*M. Etoc*).

Femme de vingt-six ans. Symptômes de stupidité, précédés de manie. Cessation de la stupidité après dix mois. Persistance du délire.

« La malade, dit M. Etoc, ne put qu'imparfaitement rendre compte de son état antérieur. Elle se borne à dire qu'elle ne pensait à rien, qu'elle ne désirait rien, et reconnaissait confusément ce qui se passait autour d'elle. »

OBSERVATION TROISIÈME (*communiquée à M. Etoc par M. Lelut*).

Jeune homme de seize ans. Symptômes de stupidité avec des rémissions pendant plusieurs mois.

« Ce malade était convalescent lorsque j'entrai à Bicêtre, dit M. Etoc; je regrette de ne pas l'avoir interrogé sur ce qu'il ressentait pendant son état de stupidité. Voici une circonstance qui pourra servir à remplir cette lacune. Un jour que M. Ferrus lui refusait la permission de se promener dans les cours libres de l'hospice, le malade fit ce singulier raisonnement que je ne manquai pas de noter : Vous me rendez la raison, et vous ne voulez pas que je m'en serve; autant valait ne pas me guérir. J'étais plus heureux, je ne désirais rien; j'étais comme une machine. »

De ces trois faits, les deux derniers sont très incomplets. La seconde malade restée aliénée n'a pu, dit M. Etoc, rendre qu'imparfaitement compte de son état. Le troisième n'a pas été interrogé après sa guérison. C'est par une phrase qu'il a dite par hasard qu'on a connu son état intellectuel pendant la durée de la stupidité. Reste donc la première observation, qui, quoique plus positive, laisse encore beaucoup à désirer. La malade, dit Georget, ne pensait à rien. Mais lui a-t-on demandé si elle savait où elle était, si elle voyait les personnes qui l'entouraient, et comment elle les voyait? N'avait-elle sur tout cela aucune idée vraie ou fausse? Dire qu'elle ne pensait à rien ne me paraît pas suffire, et d'autres détails seraient nécessaires.

Les faits cités par Georget et par M. Etoc sont donc trop peu nombreux et trop incomplets pour prouver que l'intelligence peut être suspendue chez les aliénés stupides.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que l'intelligence est suspendue parce que le malade déclare après sa guérison qu'il ne pensait à rien. Cela, dans quelques cas, pourrait tout au plus prouver que le convalescent a perdu complètement le souvenir des idées qui l'ont occupé. Ne sait-on pas que beaucoup de personnes ne conservent aucun souvenir de leurs rêves; n'en est-il pas ainsi pour les somnambules; ne voit-on pas même, dans quelques cas exceptionnels, des aliénés qui ont oublié tout ce qu'ils ont fait pendant l'accès? Pourquoi n'en serait-il pas de même chez les aliénés stupides? L'observation suivante prouvera que la supposition que je fais est vraie au moins dans quelques cas.

OBSERVATION NEUVIÈME.

Délie mélancolique, embarras intellectuel, apparences de stupidité. — Plus tard agitation automatique. — Guérison après cinq semaines.

La femme C., âgée de quarante-huit ans, journalière, est entrée à la Salpêtrière le 17 mai 1842, dans le service de M. Mitivié : voici les renseignements donnés par la famille sur les causes et le commencement du délire.

Le 4 mai, on a volé à la malade sa chaîne d'or et ses boucles d'oreilles. Cette perte, qui pour elle était considérable, l'affligea beaucoup. Depuis lors elle est devenue triste, et parle souvent du malheur qui lui est arrivé.

Le 3 juin, elle revient des champs au milieu de la journée. Elle avait été obligée de cesser son travail à cause d'une céphalalgie très forte. On s'aperçut presque aussitôt que les idées étaient peu suivies, et une saignée fut immédiatement pratiquée. Le lendemain C... est plus triste, silencieuse, abattue. On la conduit à l'Hôtel-Dieu. Elle est saignée de nouveau. Après quelques jours, on est obligé de l'envoyer à la Salpêtrière, parce qu'elle troublait le repos des autres malades.

A son entrée dans le service de M. Mitivié, elle offre les symptômes suivants :

La face est pâle, les yeux fixes, la physionomie étonnée. C... est immobile ; elle ne répond à aucune question ; quand on l'interroge, elle remue les lèvres et marmotte des mots dont il est impossible de rien saisir. A force d'instances, en la stimulant vivement, on obtient quelque monosyllabe dit à voix si basse qu'on l'entend à peine. La malade paraît comprendre quelques unes des questions qu'on lui fait. Elle montre sa langue et marche quand on l'y engage. Sa démarche est lente, mal assurée, et dénote une faiblesse assez grande.

La langue est sèche, râpeuse, la peau chaude, le pouls à 110. Constipation ; insomnie. La malade a ses règles. (Orge miellée, lavements laxatifs.)

Le 19, les règles ont cessé ; les symptômes sont les mêmes. Je parviens à saisir quelques uns des mots que la malade marmotte ; elle dit *qu'elle est morte, que son corps a été coupé en deux, qu'elle n'a plus de tête*. Pendant la nuit, elle voulait sortir de son lit ; on a été obligé de la faire recoucher plusieurs fois. Même état de la langue, la fièvre persiste.

Le 21, il est survenu une sorte d'agitation comme automatique. C... ramasse les couvertures de son lit ; elle va et vient, sans savoir ce qu'elle fait ; ses yeux sont largement ouverts, sa physionomie hébétée ; on ne peut obtenir aucune réponse ; la malade répète quelquefois le commencement de la question qu'on lui fait, mais elle ne va pas au-delà.

Le 22, la langue est humide, la fièvre a cessé. On est parvenu à faire boire un peu de lait.

Le 25, la malade a dormi très longtemps. Il y a aujourd'hui beaucoup plus de calme ; d'ailleurs, mêmes symptômes de stupeur, même état de mutisme, constipation. (Orge miellée, calomel, bains.)

Le 27, j'obtiens quelques mots de la malade, et j'apprends qu'elle croit être en prison,

Le 29, C... commence à répondre, mais très lentement, très laconiquement. Elle garde le silence pour le plus grand

nombre des questions ; ses yeux sont toujours largement ouverts, le regard incertain ou fixe.

Le 6 *juillet*, elle est très apathique ; elle passe sa journée assise à la même place ; quand on l'interroge, elle remue les lèvres, mais elle n'entend rien ; elle ne sait pas où elle est, elle a l'air étonné ; somnolence presque continuelle. On est parvenu à la faire un peu travailler.

28 *juillet*, elle est complètement raisonnable depuis huit jours ; elle répond aux questions qu'on lui fait ; mange et dort bien ; elle travaille toute la journée.

Sortie guérie le 6 août 1842.

J'ai interrogé cette femme avec soin avant sa sortie, et je n'ai presque rien pu en obtenir ; non qu'elle ne mît beaucoup de bonne volonté à me donner des détails, mais parce qu'elle n'avait rien à me dire. Pendant sa maladie, elle ne pensait à rien, elle était comme imbécile ; elle avait comme un bourdon dans la tête ; elle ne pouvait pas parler ; ça la tenait dans la gorge ; elle n'entendait pas ce qu'on lui disait, excepté dans les derniers temps ; elle croyait être en prison ; il lui semblait que tout le monde se moquait d'elle et qu'on crachait sur elle comme si elle avait été une voleuse (1).

Assurément il y a loin de cette malade à quelques autres, qui m'ont donné sur leur état antérieur des détails si précis, si complets. Si même je m'en étais tenu à ce qu'elle m'a dit d'abord, j'aurais pu croire que son intelligence avait réellement été suspendue. Mais qu'on se rappelle ce que j'avais surpris un jour pendant qu'elle était encore dans la stupeur ; ces idées, qu'elle était morte, que son corps avait été coupé en deux, qu'elle n'avait plus de tête. De tout cela la malade n'en gardait aucun souvenir, et ne m'eût-elle pas dit les quelques phrases qui terminent l'observation, que je n'en aurais pas moins eu la certitude qu'il avait existé un délire mélancolique. De ce qu'une con-

(1) Je crois devoir prévenir, quant au diagnostic de la maladie de cette

valescente déclare qu'elle ne pensait à rien pendant sa maladie il ne faudrait donc pas conclure que son intelligence était suspendue.

Ainsi, outre que les faits sur lesquels on s'est appuyé pour admettre la suspension de l'intelligence chez les aliénés stupides ne sont ni assez nombreux ni assez complets, cette prétendue suspension des facultés peut, dans quelques cas, s'expliquer par l'oubli de ce qui s'est passé dans l'accès.

Il me reste à examiner jusqu'à quel point les observations de Georget et de M. Etoc prouvent que le délire intérieur des aliénés stupides n'est pas toujours uniforme et de nature triste, comme dans les observations que j'ai citées.

femme, l'objection qu'on pourrait faire qu'elle n'était point dans un état de stupidité, et cela à cause de l'agitation survenue pendant quelques jours, et qui n'est point en effet un symptôme ordinaire.

M. Etoc a cité un fait semblable.

« Quelquefois, dit cet auteur, la malade *s'agite, marche vite*, sans but, sans motif; elle va devant elle; on dirait qu'elle se meut pour se mouvoir, par instinct, sans la participation de l'intelligence. Peut-être cependant cette agitation est-elle déterminée par des hallucinations. Si on lui parle, elle répond lentement: Oui... non... je ne sais pas... Où donc que je suis... Je veux mourir...

Ainsi voilà, d'après M. Etoc, une malade stupide qui s'agite, marche vite, répond quand on l'interroge. L'agitation peut donc se rencontrer chez ces malades; mais cette agitation a un caractère particulier très bien décrit par M. Etoc. Il semble en effet que l'aliéné se meuve sans but, sans motif, par instinct, sans la participation de l'intelligence. On dirait des mouvements automatiques.

M. Etoc a vu aussi les symptômes fébriles qui ont marqué les premiers jours de la maladie de la femme C.. Dans son observation huitième, on nota à l'entrée tous les signes d'une affection typhoïde.

J'insiste sur ces points, parce que le premier fait à prouver dans ce travail, c'est que les malades que j'ai observés sont bien des aliénés stupides, tels que Georget et M. Etoc les ont décrits, et j'ai insisté longuement sur la description des symptômes pour prévenir toute objection à cet égard.

2° OBSERVATIONS DE GEORGET ET DE M. ETOC, POUVANT SERVIR A DÉTERMINER LA NATURE DU DÉLIRE CHEZ LES ALIÉNÉS STUPIDES.

Ces observations sont au nombre de quatre. J'en rapporterai aussi un extrait dans lequel je citerai textuellement tout ce qui a rapport à la nature du délire.

OBSERVATION PREMIÈRE (*Georget*).

Jeune fille de vingt-deux ans, tombée dans la stupidité à la suite d'une émotion morale très vive. Elle rendit compte de son état, après sa guérison, de la manière suivante :

Elle dit qu'elle entendait bien les questions qu'on lui adressait, mais que ses idées venaient en si grand nombre et si confusément, qu'il lui était impossible d'en rendre aucune.

OBSERVATION DEUXIÈME (*M. Etoc*).

Mademoiselle N..., âgée de vingt-quatre ans, devient aliénée en apprenant qu'un mariage vivement désiré était rompu sans retour. Dès le début, elle brise ses meubles, déchire ses vêtements. « Elle n'est pas faite pour qu'un homme se joue d'elle ; elle est homme aussi, elle saura bien le prouver... » Cette idée domine tellement dans son esprit qu'elle imite la démarche et prend les vêtements de son nouveau sexe.

Après trois mois, elle tombe dans la stupidité, et guérit au bout d'un mois environ. Interrogée sur ce qu'elle avait éprouvé pendant sa maladie, elle dit à M. Etoc « qu'elle avait confusément la conscience de son état, qu'elle n'en ressentait point de peine et ne songeait point à en sortir. Elle ne souffrait nulle part. Quand on lui piquait les bras et les jambes, elle éprouvait une légère douleur analogue au chatouillement ; elle n'avait pas l'idée de les retirer ; elle croyait encore être homme, mais elle n'y attachait pas d'importance. »

OBSERVATION TROISIÈME (M. *Etoc*).

La fille G..., domestique, devient aliénée à vingt-sept ans. Voici comment M. Etoc décrit le début du délire : « La malade passe subitement de la gaieté la plus vive à la tristesse la plus sombre ; danse, rit, pleure et chante sans motif, déchire ses vêtements *pour s'amuser*. Au bout de quelques jours d'agitation le calme revient ; elle entend des voix confuses qui lui parlent ; *elle veut mourir, elle se tuera*. » Bientôt elle entre à la Salpêtrière avec des symptômes de stupidité.

« Si on lui parle, ajoute M. Etoc, elle répond lentement oui..., non..., je ne sais pas..., où donc que je suis..., *je veux mourir...* »

Peu de temps après, la malade fait une chute sur le visage dans un escalier. La lèvre supérieure est divisée dans toute son épaisseur. M. Etoc soupçonne qu'il y a eu une tentative *de suicide*. Quelque temps après la malade meurt dans le marasme.

OBSERVATION QUATRIÈME (M. *Etoc*).

(J'ai rapporté cette observation à la suite de celles que j'ai moi-même recueillies, parce qu'elle offre avec elles la plus grande analogie ; c'est la malade qui, au milieu d'une infirmerie, se croyait dans un désert ou aux galères, et voyait autour d'elle des voitures chargées de cercueils.)

De ces quatre observations, les deux dernières confirment complètement celles qui me sont propres. Dans ces deux cas le délire était de nature triste, et de plus l'une des malades au moins avait des idées de suicide.

Le premier de ces faits ne peut en aucune manière servir à éclairer la question, et sous ce rapport il est tout-à-fait nul. Il venait à l'esprit de la malade un très grand nombre d'idées, mais de quelle nature étaient ces idées ? *Georget ne le dit pas*.

Reste donc la deuxième observation : celle-ci n'est pas beaucoup plus positive. La malade qui croyait avoir changé de sexe avant de tomber dans la stupidité a gardé cette idée ; elle croyait encore être homme, mais elle n'y attachait pas d'importance. Voilà tout ce qu'on a su sur la nature de son délire, elle n'a pas donné d'autres détails ; n'avait-elle que cette idée ou bien lui en venait-il d'autres à l'esprit ? On ne sait rien à cet égard. Ce fait, d'ailleurs unique, ne saurait prouver que le délire des aliénés-stupides n'est pas constamment de nature triste. Je ne prétends assurément pas qu'il n'y ait pas d'exceptions à cet égard, mais je dis que les faits cités par Georget et par M. Etoc ne démontrent point jusqu'à présent que ces exceptions aient lieu.

Une seule observation de stupidité est citée dans les Leçons de M. Ferrus insérées dans la *Gazette des hôpitaux*, et cette observation, quoique manquant de détails, vient confirmer ce que j'ai dit de la nature du délire.

« Il y a quelques années un négociant probe et laborieux, ayant éprouvé des pertes commerciales accablantes, résolut de ne pas survivre à sa ruine et se précipita dans la Seine, mais il fut secouru à temps et conduit à Bicêtre. Il y arriva dans un état de stupidité la plus complète qui céda trois mois après à l'emploi des toniques, etc. »

Le passage suivant des Leçons de M. Ferrus, sur l'étiologie de la stupidité, vient encore d'une manière singulière à l'appui de l'opinion que j'ai émise plus haut sur la nature du délire des aliénés stupides :

« L'importance des émotions vives, brusques et surtout tristes et effrayantes dans la production de la stupidité, est si remarquable qu'elle a été généralement comprise par tous les artistes qui, voulant représenter la douleur, lui ont donné l'attitude de la stupidité, et comme l'a dit Montaigne : « Voilà pour- » quoi les poètes feignent cette misérable mère, Niobé, ayant » perdu premièrement sept fils et puis de suite autant de filles, » surchargée de pertes, avoir été transformée en rocher pour

» exprimer cette morne, muette et sourde stupidité qui nous
 » transit lorsque les accidents nous accablent, surpassant notre
 » portée. »

Pour juger définitivement cette question de l'uniformité du délire chez les aliénés stupides, il reste désormais à étudier les cas où la stupidité, au lieu d'être primitive, est précédée de monomanie ou de manie. Il serait intéressant de rechercher si ce délire reste le même, s'il est seulement modifié par la compression cérébrale, ou bien s'il change de nature et s'il devient constamment triste. Les malades perdent-ils la conscience du temps, des lieux, des personnes, etc.? C'est là un point très important, car il s'agit de décider si l'état désigné sous le nom de stupidité est toujours le même, quant à la nature du délire.

L'observation de chaque jour nous montre des malades avec des alternatives d'excitation maniaque et d'abattement, passant de la manie à la mélancolie, et dont le délire change complètement de nature. Je ne puis mieux faire que de rappeler la manière dont un aliéné, guéri par Willis, décrivait lui-même le changement brusque qui s'opérait en lui.

« J'attendais toujours avec impatience, dit le malade, l'accès d'agitation, qui durait dix à douze jours, plus ou moins, parce que je jouissais pendant toute sa durée d'une sorte de béatitude; tout me semblait facile, aucun obstacle ne m'arrêtait en théorie ni même en réalité; ma mémoire acquérait tout-à-coup une perfection singulière, etc., etc. »

« Mais, ajoute-t-il plus loin, si ce premier genre d'illusions me rendait heureux, je n'en étais que plus à plaindre dans l'état d'abattement qui le suivait toujours et qui durait à peu près autant. Je me reprochais toutes mes actions passées et jusqu'à mes idées même. J'étais timide, honteux, pusillanime, incapable d'actions, soit au physique, soit au moral. Le passage de l'un de ces états à l'autre se faisait brusquement, sans aucune transition et presque toujours pendant le sommeil. »

Une des observations de M. Étoc, que j'ai citée plus haut,

prouve qu'il peut en être ainsi quand la stupidité succède à la manie. La malade, au début du délire, « passe subitement, dit M. Étoc, de la gaieté la plus vive à la tristesse la plus sombre, danse, rit, pleure et chante sans motif, déchire ses vêtements pour s'amuser ; » bientôt après elle tombe dans la stupidité. Le délire est alors devenu mélancolique, on entend dire à la malade qu'elle veut *mourir...* qu'elle *se tuera*.

J'ai dans mon service une femme âgée de soixante-dix ans, qui est depuis plus de quinze ans à la Salpêtrière et qui passe alternativement de la manie à la stupidité, ou de la stupidité à la manie. Je l'ai vue cinq mois de suite dans la stupeur la plus profonde, ayant les yeux largement ouverts, la physionomie hébétée, ne répondant à aucune question, ne retirant pas son bras quand on la pinçait, etc. Je l'ai vue aussi dans l'excitation maniaque. Or, son état intellectuel diffère complètement dans les deux cas : stupide, elle a des idées noires, elle voit ses parents morts, il lui semble que les objets suspendus vont tomber, que le feu va prendre ; maniaque, cette femme est plutôt gaie que triste, et elle n'a rien conservé des idées dont je viens de parler.

Je crois donc qu'il arrive, pour le passage de la manie ou de la monomanie à la stupidité, ce qui a lieu quand la mélancolie succède à la manie ou à la monomanie, c'est-à-dire que le délire change de nature. Je répète d'ailleurs que c'est là une question pour la solution de laquelle de nouvelles observations sont nécessaires.

S'il était démontré que dans quelques cas le délire reste de même nature, on n'en pourrait pas moins admettre qu'il est agrandi et modifié. On concevrait en effet difficilement qu'il en fût autrement.

Les sens, comme l'a très bien vu M. Étoc, sont chez les aliénés stupides dans un état particulier. Les impressions sont rarement perçues distinctement, les objets apparaissent comme voilés, etc. Conçoit-on qu'il n'y ait pas là une nouvelle source

de délire? L'aliéné ne jugera-t-il pas mal ce qu'il voit déjà à moitié transformé? cela ne donnera-t-il pas lieu à des illusions nombreuses, et bientôt, comme conséquences, aux conceptions délirantes les plus bizarres? C'est en effet ce qui ressort de toutes les observations que j'ai citées. Ainsi, en supposant que le délire puisse dans quelques cas ne pas changer de nature, ce qui n'est pas démontré, il n'en serait pas moins vrai que ce délire est agrandi et profondément modifié par le fait même de la stupidité.

Je ne puis d'ailleurs, avant de terminer, mieux faire juger de la nature du délire des aliénés stupides, qu'en présentant le résumé (pour ce qui a trait à l'état intellectuel des malades) de toutes les observations recueillies par Georget, M. Étoc, et par moi.

OBSERVATIONS de *Georget*. (2 obs.)

OBS. I. Suspension de l'intelligence.

OBS. II. La malade avait des idées nombreuses et confuses; mais elle ne dit pas de quelle nature étaient ces idées. (Observation nulle pour faire apprécier le caractère du délire.)

OBSERVATIONS de *M. Étoc*. (8 obs.)

OBS. I. Délire mélancolique.

OBS. II. Suspension de l'intelligence. (Malade restée aliénée, et qui ne rendit qu'imparfaitement compte de son état.)

OBS. III. Suspension de l'intelligence. (Ce malade n'a point été interrogé, et on n'a connu son état intellectuel pendant la stupeur que par une phrase dite par hasard après sa guérison.)

OBS. IV. La malade croyait être homme avant de tomber dans la stupidité. Elle continué encore à se croire homme. Aucun autre détail.

OBS. V. Délire mélancolique; idées de suicide. (Peut-être tentative de suicide.)

OBS. VI. Aucun renseignement sur le délire.

OBS. VII. Aucun renseignement sur le délire.

OBS. VIII. Aucun renseignement sur le délire.

OBSERVATIONS *qui me sont propres.* (8 obs.)

OBS. I. Délire mélancolique ; tentatives de suicide.

OBS. II. Délire mélancolique ; tentatives de suicide.

OBS. III. Délire mélancolique ; tentative de suicide.

OBS. IV. Délire mélancolique ; tentatives de suicide.

OBS. V. Délire mélancolique ; tentative de suicide.

OBS. VI. Délire mélancolique.

OBS. VII. Délire mélancolique.

OBS. VIII. Délire mélancolique.

A ces huit observations j'en pourrais joindre quatre autres qui offrent les mêmes caractères. Je citerai ces faits dans un second travail sur le même sujet et à l'appui de divers points de l'histoire de la stupidité. Mais, en s'en tenant aux dix-huit observations que je viens de rappeler, on voit qu'elles peuvent se résumer ainsi :

Aucun renseignement sur la nature du délire, 4 fois ;

Suspension de l'intelligence (ou peut-être oubli de ce qui s'est passé pendant l'accès), 3 fois ;

Délire de nature douteuse, 1 fois ;

Délire mélancolique, avec ou sans idées de suicide, 10 fois ;

Avec idées de suicide, 6 fois.

Ainsi, en retranchant les sept premiers cas dans lesquels le délire, s'il a existé, est resté inconnu, on trouve que sur 11 malades qui ont pu donner des renseignements sur les idées qui les occupaient, 10 avaient un délire mélancolique ; et, comme je l'ai prouvé, il est permis de conserver des doutes quant à la onzième observation.

Les faits qui précèdent, s'ils ne prouvent pas, même en les réunissant aux quatre malades dont je rapporterai plus tard les observations, que le délire dans la stupidité soit toujours de na-

ture triste, suffisent au moins pour démontrer que cela a lieu dans le plus grand nombre des cas.

Ce fait, s'il n'avait point été reconnu, ne découlerait cependant pas des seules observations que j'ai recueillies. M. Etoc a eu des renseignements sur la nature du délire de *trois* malades, et dans *deux* cas ce délire était de nature mélancolique, et, dans l'un de ces cas, il y avait des idées de suicide.

Les observations de M. Etoc confirment donc plutôt qu'elles ne contredisent l'idée que j'ai émise plus haut, que la stupidité ne paraît être le plus souvent que le plus haut degré d'une variété de la mélancolie.

CONCLUSIONS.

1° Les aliénés qu'on a désignés sous le nom de stupides n'ont, dans beaucoup de cas, que les apparences de la stupidité, et il y a chez ces malades un délire tout intérieur dont ils peuvent rendre compte après leur guérison.

2° Le délire paraît de nature exclusivement triste; il est souvent accompagné d'idées de suicide.

3° L'état des aliénés stupides est principalement caractérisé par un trouble des sensations et des illusions nombreuses qui jettent les malades dans un monde imaginaire.

4° La stupidité ne paraît être, le plus souvent, que le plus haut degré d'une variété de la mélancolie.

5° L'état des aliénés stupides au plus haut degré offre beaucoup d'analogie avec l'état de rêve.

STATISTIQUE DES ALIÉNÉS ET DES SOURDS-MUETS

DANS LES
ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD;

PAR M. RAMON DE LA SAGRA,

Correspondant de l'Institut.

Profitant des tableaux qui viennent d'être publiés par le gouvernement des États-Unis sur la population de ce pays, j'ai fait un grand nombre de comparaisons et de calculs statistiques, avec les nombres proportionnels que j'ai déduits des chiffres absolus que présente le recensement. Les résultats que je donne ici sont relatifs aux aliénés et aux sourds-muets.

Pour la population blanche, le plus grand nombre d'aliénés se trouve, aux États-Unis, dans les États du nord, c'est-à-dire dans la Nouvelle-Angleterre, et le moindre nombre dans les États du midi et dans les nouveaux territoires de l'ouest, récemment ouverts à la civilisation. Cependant cette loi n'est pas uniforme, puisque les chiffres élevés de 1 aliéné sur 700 habitants blancs, qui se rapprochent de ceux des États du nord, se retrouvent aussi dans quelques États du midi; et la population moyenne de 1 sur 900 et 1 sur 1000 se rencontre dans des États situés plus au nord. Voici les résultats généraux pour la population blanche :

Maximum	1 aliéné sur	520	habitants blancs.
Minimum	1 »	6,132	»
Moyenne	1 »	994	»

Quant aux sourds-muets de la même race blanche, ils paraissent dominer aussi dans les États de la Nouvelle-Angleterre, et être moins nombreux dans les États du midi et dans les nouveaux territoires de l'ouest; cependant cette distribution n'est pas constante, puisque le *Kentucky* figure parmi les États qui ont beaucoup de sourds-muets, et les États du Maine et de New-York, quoique situés au nord, parmi ceux qui offrent les chiffres moyens. Voici les résultats généraux :

Maximum	1	sourd-muet sur	976	habitants blancs.
Minimum	1	»	6,824	»
Moyenne	1	»	2,246	»

Parmi les gens de couleur, il paraît que le nombre des sourds-muets est moins grand que parmi les blancs; mais les proportions sont plus considérables pour les libres de couleur que pour les esclaves. Les seize États et territoires libres de la confédération américaine donnent 1 sourd-muet sur 703 habitants de couleur, et les quatorze autres États à esclaves, 1 sur 3,783. Les résultats généraux sont :

Maximum	1	sourd-muet sur	47	habitants de couleur.
Minimum	1	»	13,267	»
Moyenne	1	»	2,929	»

Les tableaux offrent, dans quelques États, des chiffres si élevés, qu'ils sont véritablement surprenants.

Enfin, mes calculs sur les chiffres des aliénés dans chaque État de l'Union, m'ont donné les résultats suivants, parmi les gens de couleur :

Maximum	1	aliéné sur	14	habitants de couleur.
Minimum	1	»	4,321	»
Moyenne	1	»	982	»

Les résultats que présentent ces tableaux sont remarquables, non seulement par le grand nombre d'aliénés qui paraît exister

aux États-Unis, mais par leur distribution géographique et sociale.

Ces résultats deviennent encore plus dignes d'attention, si, comme on vient de le voir, on recherche les aliénés qui appartiennent aux gens libres de couleur et aux esclaves. Le nombre d'aliénés parmi les premiers, non seulement est bien plus considérable que parmi les seconds, mais leur nombre ou leur rapport avec la population est tel, qu'on ne trouve et qu'on n'a même rien soupçonné de semblable en Europe. L'énormité de ces rapports a étonné de telle manière les savants statisticiens d'une académie célèbre, qu'ils ont mis en doute l'exactitude du document officiel qui a servi de base à mon travail. Mais ce soupçon n'est pas fondé. Les documents officiels peuvent bien avoir quelques erreurs, quoique la manière dont ils sont faits donne des garanties que n'offrent peut-être pas les documents officiels des autres pays; mais, si dans les États du midi, par exemple, c'est-à-dire dans les États à esclaves, on peut soupçonner quelques omissions de la part des maîtres (ce qui porterait à croire que le nombre des aliénés est encore plus considérable qu'il ne paraît par le recensement), il n'y a pas de raison pour penser que le nombre des aliénés parmi les hommes de couleur libres ait été exagéré. Il n'y a aucune espèce d'intérêt, ni de la part d'un gouvernement, ni de la part des administrations locales, à faire croire que le pays est couvert d'idiots et d'imbéciles, dans la race blanche et dans la race africaine. Quant à moi, je ne crains pas d'admettre comme très probablement exacts et vrais les chiffres dont j'ai fait usage, et je me fonde sur les causes nombreuses que peuvent produire ces cas nombreux d'aliénation mentale aux États-Unis. Ces causes exigent une étude approfondie des conditions sociales des divers États de l'Union américaine, et dans lesquelles vivent les diverses classes de leurs habitants. C'est la recherche de ces causes et l'étude de ces conditions qui m'ont mis sur la voie des résultats que je présente aujourd'hui, et qui ne sont qu'une

partie d'un travail plus étendu qui comprendra l'état social des gens de couleur, *libres et émancipés*, sous le rapport de leur instruction et de leur éducation, de leurs vices et de leur criminalité, de la prostitution chez les femmes, de l'ivrognerie chez les hommes, de la misère chez tous, etc. Les chiffres concernant le nombre des aliénés, chez les hommes de couleur, viennent fournir une donnée remarquable, qu'il conviendrait de mettre en parallèle avec les conditions de leur existence aux États-Unis : le dédain et le mépris dont ils sont victimes, par l'effet d'un préjugé fatal qui domine, contre eux, parmi la classe blanche des États du nord de la Confédération ; le manque presque absolu d'amusements publics, dans ce pays de puritanisme sévère ; l'exaltation religieuse, fréquemment excitée dans les réunions des sectes méthodistes et autres, etc., etc., etc. Cette étude est encore à faire ; je ne puis que l'indiquer. Les statisticiens, les médecins et les philosophes reconnaîtront leur importance. Une partie des mêmes causes, savoir : l'exaltation religieuse, l'absence de distractions, jointe à l'activité cérébrale qu'enfante la manie industrielle et commerciale, qu'on observe à un si haut degré chez les Américains ; ces causes, dis-je, peuvent contribuer à expliquer le grand nombre d'aliénés qui existe aussi parmi les blancs des États du nord ; nombre qui, quoique moindre que celui des gens libres de couleur, est cependant très considérable. Jusqu'à ce jour, aucun pays de l'Europe n'avait offert des rapports si élevés.

Quant au nombre des sourds-muets, je ne puis trouver aucune cause particulière aux gens de couleur, ni tout-à-fait particulière aux États-Unis, qui donne l'explication des grandes proportions de ces malheureux qui se trouvent dans quelques contrées, relativement à leur population respective. Il est utile cependant de faire constater ces faits curieux et remarquables. Je répéterai ici ce que j'ai dit plus haut pour les aliénés : il peut y avoir eu des omissions pour les sourds-muets parmi les esclaves, et en conséquence cette maladie est peut-être dans des proportions

plus fortes que celles qui ont été indiquées pour les États à esclaves; mais comment croire à des exagérations dans le nombre des sourds-muets dans les États et les contrées libres où les proportions sont si considérables !

Enfin , je dois dire aussi que la plus grande proportion d'aliénés et de sourds-muets blancs , dans quelques États où il existe des hospices pour les premiers et des instituts d'enseignement pour les seconds , peut être attribuée en partie à l'existence de ces établissements où sont réunis des malheureux d'autres États ; mais ces raisons n'ont pas lieu pour les gens libres de couleur , pour lesquels il n'y a pas d'hospices remarquables ni aucun institut d'éducation.

Voici les tableaux qui ont servi de base aux résultats que je viens d'énoncer , et dont on pourrait déduire beaucoup d'autres considérations.

**DONNÉES STATISTIQUES SUR LA POPULATION DES DIVERS ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION
AMÉRICAINNE, EN 1840.**

	DANS LES 6 ÉTATS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.		DANS LES AUTRES 24 ÉTATS		DANS LES 30 ÉTATS.	
	Habitants.	Rapport.	Habitants.	Rapport.	Habitants.	Rapport.
Blancs	2,212,165	15,5	11,977,053	84,5	14,189,218	100
Libres de couleur	22,633	6,0	363,601	34,0	386,234	100
Total des libres.	2,234,798	15,3	12,440,654	84,7	14,575,452	100
Esclaves	23	0,0	2,487,090	100,0	2,487,113	100
Total général.	2,234,821	14,0	14,927,744	86,0	17,062,565	100
Rapports de la population agricole.	421,664	1 sur 5,3	3,496,092	1 sur 4,5	3,717,756	1 sur 4,6
<i>Id.</i> dans les mines, les manufactu- res et le commerce.	206,927	1 10,8	717,386	1 20,7	924,313	1 18,5
<i>Id.</i> dans les écoles	573,025	1 3,9	1,746,603	1 3,8	2,313,628	1 7,3
Aliénés blancs	3,193	1 697	11,315	1 1067	14,508	1 978
<i>Id.</i> de couleur.	383	1 59	2,543	1 1121	2,326	1 382
Total d'aliénés.	3,576	1 625	13,858	1 1077	17,434	1 377

Nota. Les 6 États de la Nouvelle-Angleterre sont Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Vermont, Rhode-Island et Connecticut.

Proportion des aliénés et des sourds et muets dans les divers États de l'Union.

ÉTATS LIBRES.

RAPPORT DE LA POPULATION ESCLAVE A LA POPULATION LIBRE.	BLANCS.		DE COULEUR.	
	ALIÉNÉS.	SOURDS-MUETS.	ALIÉNÉS.	SOURDS-MUETS.
Comme	1 sur	1 sur	1 sur	1 sur
Maine	Rhode-Island.	Connecticut.	Maine.	Jowa
Michigan	New-Hampshire	Delaware	Michigan	New-Hampshire
Massachusetts	Connecticut.	Rhode-Island.	New-Hampshire	Maine.
Vermont	Massachusetts.	New-Hampshire	Massachusetts.	Illinois
New-Hampshire	Vermont	New-Jersey.	Jowa	Michigan
Ohio.	Pennsylvania.	Pennsylvania.	Illinois	Vermont.
Indiana	Maine.	Vermont	Vermont	Indiana
New-York.	New-Jersey.	Maine.	Wisconsin	Massachusetts.
Rhode-Island.	New-York.	Indiana.	Indiana.	Ohio.
Pennsylvania.	Delaware.	New-York.	Ohio.	New-York.
Connecticut.	Ohio.	Massachusetts.	Connecticut.	Pennsylvania.
New-Jersey.	Illinois	Ohio.	Pennsylvania.	Connecticut.
Wisconsin.	Illinois	Illinois	New-York.	Rhode-Island.
Jowa	Wisconsin.	Jowa	Rhode-Island.	New-Jersey.
Illinois	Michigan	Michigan	New-Jersey.	Delaware.
Delaware.	Jowa	Jowa	Delaware.	Wisconsin.
Moyennes pour les États libres.	334	2,246	157	703

Proportion des aliénés et des sourds et muets dans les divers Etats de l'Union.

ÉTATS A ESCLAVES.

RAPPORT DE LA POPULATION ESCLAVE A LA POPULATION LIBRE.	BLANCS.		DE COULEUR.				
	ALIÉNÉS.		ALIÉNÉS.				
	1 sur	SOURDS-MUETS.	1 sur	SOURDS-MUETS.			
Dist. de Colombie.	36 à 64	Kentucky	1,475	Missouri	880	Missouri	2,215
Maryland	59 à 43	Virginia	1,636	Arkansas	971	Maryland	2,295
Louisiana	87 à 13	North Carolina	1,732	Kentucky	1,053	Kentucky	2,462
North Carolina	92 à 8	Maryland	1,784	Maryland	1,074	Tennessee	2,815
Virginia	94 à 6	North Carolina	1,850	North Carolina	1,215	Dist. de Colombie	3,264
Kentucky	96 à 4	Tennessee	916	Tennessee	1,241	Virginia	3,325
Tennessee	97 à 3	Georgia	1,386	Virginia	1,299	North Carolina	3,629
Missouri	97 à 3	Alabama	1,444	Virginia	1,299	South Carolina	4,299
Florida	97 à 3	Alabama	1,543	Dist. de Colombie	1,865	Georgia	4,432
South Carolina	98 à 2	Mississippi	1,603	Alabama	2,044	Alabama	4,822
Mississippi	99 à 1	Missouri	1,715	Tennessee	2,212	Georgia	7,020
Georgia	99 à 1	Arkansas	2,120	Georgia	2,570	Alabama	10,200
Alabama	99 à 1	Dist. de Colombie	2,724	Florida	2,798	Arkansas	11,409
Arkansas	99 à 1	Florida	2,881	Louisiana	3,773	Louisiana	13,267
		Louisiana		Dist. de Colombie	3,832	Florida	
Moyennes pour les Etats à esclaves. }	93 à 7		342		1,904		3,783
Moyenne générale pour les Etats libres et les Etats à esclaves.	87 à 13		977		2,123		2,929

MÉDECINE LÉGALE.

ATTENTAT AUX MŒURS, CONDAMNATION, APPEL,
EXPERTISE MÉDICALE ET PRONONCÉ
DU JUGEMENT.

Il serait curieux et utile tout à la fois de rechercher les causes qui rendent certains crimes plus fréquents. Doit-on les considérer comme une conséquence de la loi de balancement qui remplace un délit par un autre délit? Faut-il les rattacher à la prédominance d'idées, d'opinions, de doctrines nouvelles, ou à l'affaiblissement des principes régulateurs? L'état constitutif des sociétés n'a-t-il pas la plus grande influence sur les actions bonnes et mauvaises des hommes? L'argument, sans cesse reproduit, d'une statistique mieux faite en est-il la véritable explication? Questions pleines d'intérêt, mais qui exigeraient des développements que nous ne pouvons leur donner maintenant.

Quoi qu'il en soit, il est un fait qui, depuis plusieurs années, a dû fixer l'attention des moralistes et des criminalistes : nous voulons parler des attentats à la pudeur. Ce genre de crime s'est accru dans de grandes proportions. Point de session de la cour d'assises de Paris où l'on ne lise sur le rôle un ou deux viols ou outrages aux mœurs. Le *Bulletin des tribunaux* rapportait, il y a quelque temps, que dans le seul arrondissement des Andelys, petite sous-préfecture de Normandie, on avait compté dix-sept poursuites pour attentats aux mœurs dans le cours de l'année 1841. Le plus ordinairement, ce crime est

commis sur de jeunes filles mineures ; mais il n'est pas rare que des instituteurs s'en rendent coupables envers les jeunes garçons qui leur sont confiés.

C'est pour une action de cette nature que nous avons été nommé expert , conjointement avec MM. Ferrus et Foville.

EXPOSONS LES FAITS.

Au commencement de janvier 1842 , Ferré (Roch-François), âgé de trente-deux ans, vint s'établir dans la commune de Dampierre-sous-Brou (Eure-et-Loir), en qualité d'instituteur primaire. Dès la fin d'avril, des enfants le virent commettre un outrage public à la pudeur sur des jeunes gens qui fréquentaient son école. Les innocentes victimes de sa lubricité furent entendues par le juge d'instruction de Châteaudun , et leurs révélations furent pleinement confirmées par les aveux mêmes du prévenu.

Cependant Ferré, dans le cours de son interrogatoire, prétendit justifier les actes odieux dont il se reconnaissait l'auteur. « Je ne comprends pas (disait-il devant le juge d'instruction) que vous inculpiez des faits qui me semblent tout naturels. La raison peut approuver ce que la philosophie et la morale condamnent. Je me suis, il est vrai , caché quelquefois pour commettre les actes que vous me reprochez ; mais c'était dans la crainte qu'on interprêtât mal ma conduite. Si je n'avais pas eu ces communications avec mes élèves , je me serais éloigné d'eux et n'aurais pas pu remplir avec le même zèle mes fonctions d'instituteur. »

Ce scandaleux système de défense révélait-il dans Ferré la corruption du cœur ou la perversion de l'intelligence ? M. Meunier, médecin distingué de Châteaudun, commis à l'effet de visiter le prévenu et d'examiner son état mental, déclara que la constitution physique de Ferré annonçait la passion violente révélée par les actes auxquels il s'était livré, et que le cynisme

de ses paroles témoignait d'une démoralisation profonde, mais non de l'idiotisme ou de la monomanie.

Le tribunal correctionnel de Châteaudun adopta les conclusions du rapport médical; et, par jugement du 23 juillet, il condamna Ferré en cinq années d'emprisonnement, comme coupable: 1° d'outrage public à la pudeur; 2° d'excitation habituelle à la débauche ou à la corruption de la jeunesse qui lui était confiée.

Ferré interjeta appel de ce jugement. Sa cause fut portée devant les juges de Chartres. Justement frappés du cynisme des réponses de Ferré, ces magistrats demandèrent une expertise médicale; elle fut faite par MM. les docteurs Lelong, Greslou, Maunoury, qui, dans un rapport très bien fait, n'hésitèrent pas à prononcer que l'accusé était atteint d'aliénation mentale. Cette consultation se trouvant en désaccord avec celle de l'honorable médecin de Châteaudun, le tribunal de Chartres rendit un jugement par suite duquel Ferré fut conduit à la Conciergerie de Paris, pour être examiné par les médecins sus-nommés. Nous allons faire connaître le résultat de nos recherches.

RAPPORT SUR L'ÉTAT MENTAL DU NOMMÉ ROCH FERRÉ.

Nous, soussignés: Ferrus, inspecteur-général des établissements d'aliénés; Foyille, médecin en chef de la maison royale de Charenton; Brière de Boismont, directeur d'un établissement privé pour les aliénés, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, commis par jugement du tribunal civil de Chartres, en date du 29 novembre 1842, à l'effet de constater l'état mental du nommé Roch Ferré, détenu en ce moment à la Conciergerie pour attentat à la pudeur; après avoir prêté serment devant M. Salmon, juge d'instruction à Paris, nous sommes transportés à la Conciergerie, pour présider à l'interrogatoire dudit Ferré.

Les gardiens de la prison, que nous avons d'abord interrogés, nous ont déclaré que cet accusé, placé dans l'infirmerie pour

cause de fatigue , en avait été retiré , parce qu'il se livrait à des manœuvres solitaires , et provoquait les autres à la débauche. Suivant lui , cette conduite était naturelle , et n'avait rien de répréhensible. C'est dans les mêmes termes qu'il parlait des actes pour lesquels il avait subi une première condamnation. L'impression qu'a produite cet homme a été celle d'un cynique ; mais ses facultés intellectuelles n'ont été l'objet d'aucune remarque.

Ces renseignements obtenus , nous nous sommes fait représenter le nommé Ferré. Aux diverses questions sur sa santé , son pays , sa profession , il a répondu d'une manière convenable ; mais quand nous avons commencé à lui demander s'il connaissait l'importance des devoirs d'un instituteur , il s'est exprimé moins nettement , établissant des maximes , des théories quelquefois si obscures , qu'il nous était impossible d'y rien comprendre. Ces prétendues explications nous ont paru être plutôt la conséquence naturelle d'un esprit borné , faux , plein de soi-même , que le plan d'un individu qui cherche à tromper.

Mais il est un sujet sur lequel il a été beaucoup plus clair : nous voulons parler du motif de son arrestation. Sur ce point , il n'a jamais varié dans ses allégations. L'onanisme , selon lui , est une chose naturelle ; en initiant à cette pratique les enfants qu'il était chargé d'instruire , il gagnait leur confiance , se les rendait plus agréables , leur épargnait des grossièretés pour l'avenir , et agissait dans leur intérêt. Voici , au reste , quelles ont été ses réponses aux principales questions qui lui ont été adressées :

« — Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez été arrêté ?
— Pour des attentats à la pudeur ; mais ceux qui m'ont fait arrêter et condamner sont bien plus méchants et bien plus coupables que moi. Ce que j'ai fait n'est qu'une bagatelle et ne valait pas la peine qu'on criât tant.

» — De quelle nature étaient les actes qui vous sont reprochés ?
— Je faisais des attouchements à la ceinture des enfants. —
Vous en imposez ; cela ne vous aurait pas fait condamner. —

Eh bien ! je mettais la main sur leur nature , et je me livrais à des attouchements.

» — Faites-nous connaître l'endroit où ces actes avaient lieu ?
— A la rivière , quand les enfants allaient se baigner. » Pressé de questions , il est convenu qu'il s'était plusieurs fois livré à ces manœuvres avec un seul enfant dans sa chambre , la porte fermée. Sur l'observation qui lui a été faite qu'en s'enfermant ainsi il comprenait qu'il agissait mal , il a répondu avec indifférence :— « Je ne me cachais pas ; car la porte est souvent restée ouverte. Il n'y avait d'ailleurs rien de prémédité ; cela n'arrivait guère qu'aux heures de récréation , lorsque les enfants venaient là par hasard. »

On a attaché quelque importance à cet argument ; nous ne saurions adopter cette manière de voir. Nos établissements sont pleins d'aliénés qui cachent , volent , et ont la plus grande tendance à s'abandonner à de mauvais penchants. La vérité est qu'ils prennent si bien leurs mesures que très souvent on ne peut retrouver les objets qu'ils ont dérobés , et que , malgré la surveillance la plus active , ils parviennent à satisfaire leurs inclinations vicieuses ; l'astuce , la ruse , la finesse , l'adresse , sont très communes parmi eux.

De ce premier interrogatoire nous avons été portés à penser que Ferré était un homme d'une intelligence bornée , plein d'orgueil , prédisposé à la folie par la tournure de son esprit et les instincts qui le dominant , que l'instruction avait encore contribué à égarer , qui avait des notions très fausses sur plusieurs idées fondamentales , mais qui , à l'époque où nous l'examinions , comprenait les questions qui lui étaient adressées , lorsqu'elles n'avaient pas rapport au sujet pour lequel il était arrêté.

L'examen des pièces de la procédure pouvait éclairer nos doutes sur l'intégrité des facultés intellectuelles de Ferré ; nous les avons examinées avec le plus grand soin , et nous devons déclarer qu'elles ont dissipé les incertitudes que nous pouvions avoir encore sur la cause de la conduite de cet accusé.

Si on parcourt les pièces de la procédure, voici ce qu'on lit dans un des interrogatoires de Ferré devant le procureur du roi de Chartres :

« — J'avais fait des heureux, c'était ce que je voulais. En commettant ces fautes légères, j'enlevais aux enfants un certain poids de conscience; ces fautes, c'était l'amour raisonné, l'amour raisonnable qui les faisait commettre. Je demande que cette conduite soit exposée aux yeux des tuteurs et des vrais amis d'un pays que je dirais presque en démence, s'ils n'avaient pris le soin de faire employer ces expressions dans la prétendue défense qu'ils proposent. »

Ailleurs il dit : « Tout ce que j'ai fait a été dans l'intérêt actuel et futur de mes élèves. » Il cite pour justifier sa conduite l'exemple de Socrate et d'Alcibiade. Dans un autre endroit, il s'exprime ainsi : « Les communications que j'ai eues avec mes élèves ont été amenées par l'amour; mais cet amour s'est manifesté d'une manière si réciproque, si tendre et si délicate, qu'il n'y a eu entre nous ni grossièretés, ni offenses, ni brutalités; c'est, on pourrait dire, un phénomène de raison, de tendresse, occasionné par un amour réciproque du pays et de l'honneur. » Il dit, dans un autre endroit, que son système d'éducation aura pour résultat de civiliser les gens de campagne.

Ferré se croit l'objet de la haine et de l'injustice de ses compatriotes, qui ne comprennent pas son mérite, les services qu'il a rendus au pays. Il va jusqu'à dire qu'on devrait le regarder comme un bienfaiteur de l'humanité.

Le moyen de défense adopté par Ferré devait naturellement soulever la question d'aliénation mentale; les recherches auxquelles elle a donné lieu nous ont paru d'une grande importance. Ainsi le prêtre économe du séminaire de Chartres déclare que, il y a douze ans, Ferré lui a soutenu qu'il voyait des démons dans l'air; M. le curé de Gaillardon affirme que Ferré lui a dit que Sa Majesté Louis-Philippe, qu'il ne connaît pas, pourvoierait à ses besoins. M. le préfet de Maine-et-Loire écrit que Ferré s'est

fait remarquer à l'école primaire d'Angers par des singularités qui dégénéraient en une espèce d'aliénation mentale.

M. le procureur du roi de Belley, en faisant connaître le jugement qui a condamné Ferré à trois mois de prison, rapporte que cette peine lui a été infligée pour avoir frappé dans l'église le maire qui ne lui avait pas assigné une place convenable à la procession. M. le procureur du roi attribue cet acte à une sorte d'exaltation mentale due à son excessive continence. Pendant tout le temps que Ferré a été instituteur à Belley, ses mœurs ont été pures.

La période de la vie militaire de Ferré n'est pas moins digne d'attention. A cette époque, il était animé de sentiments religieux très exaltés ; c'est ce que ses lettres mettent hors de doute ; très souvent même elles ont un cachet de mysticité prononcé. A Lyon, il est conduit à l'hôpital militaire pour une maladie qu'il attribue aux nerfs et au sang. Là, d'après son récit, il lui arrive un événement singulier : il est transporté dans la campagne au milieu d'un nuage, répandant une odeur sulfureuse ; puis, après une longue marche, on le dépose dans une fosse parmi des décorations, des épauettes formées de petites bêtes : le lendemain, il se retrouve à l'hôpital.

A Paris, il a fait, il y a quelques années, une rencontre extraordinaire. Se promenant sur la place Louis XV, il vit venir à lui une voiture traînée par six chevaux. Le roi, qui était dedans, cria à ses aides-de-camp : Faites écraser cet homme par mes chevaux ; pourquoi n'est-il pas avec les autres ? Ferré se jeta devant les coursiers et dit : Sire, ce que vous faites là n'est pas bien ; si j'ai mal agi, faites-moi juger par mes chefs. Il n'a jamais vu le roi ; mais il n'y a que lui qui ait un semblable attelage et qui soit entouré d'aides-de-camp et de généraux.

Les médecins de Chartres, MM. Lelong, Greslou, Maunoury, qui ont consigné ces deux faits dans leur rapport, ont dit à Ferré que ce qu'il racontait était l'effet d'un songe, qu'il avait été abusé par des rêves ; mais il a répondu qu'il avait bien vu tout

cela, qu'il était éveillé, et que ces choses s'étaient passées au milieu du jour.

On retrouve dans ces deux faits tous les caractères des hallucinations de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, si communs chez les aliénés et dont les recueils sont remplis : aussi, les médecins de Chartres, en rapportant ces visions dans leur interrogatoire, n'ont-ils pas hésité à considérer le prévenu comme aliéné. Le médecin de Châteaudun, qui a été d'un avis contraire, a cependant mentionné dans son rapport cette phrase de l'accusé : « L'antiquité nous recommande cette pratique (l'onanisme), ainsi que les lois de Moïse, pourvu qu'on ait le soin de ne pas oublier les ablutions indiquées par ces mêmes lois avant la fin de la journée, sous peine d'être réputé impur. »

Mais il y a une pièce d'une haute importance qui n'a point figuré au procès parce qu'on n'avait pu se la procurer : c'est le congé de réforme. Ce congé, à la date du 26 novembre 1836, signé par MM. Léonard, médecin, et Trustour, chirurgien principal, porte expressément que le nommé Ferré est réformé pour *monomanie religieuse et aliénation*. La valeur de cette pièce ne saurait être contestée ; l'habileté des chirurgiens militaires à déjouer les ruses des conscrits est suffisamment établie.

L'examen attentif de ces pièces, la moralité des personnes citées, ne nous ont point permis de douter que Ferré n'ait eu à diverses reprises des hallucinations, et qu'à l'époque de son congé il n'ait été obsédé par des idées religieuses mystiques. Dès lors, il devient naturel de penser que la perversion actuelle de ses facultés morales n'est qu'une de ces transformations auxquelles l'aliénation est si sujette, et dont nous avons chaque jour des exemples sous les yeux.

Dans la seconde visite que nous avons faite à l'accusé, ses raisonnements ont été les mêmes. Il a toujours persisté à trouver naturel, convenable et charitable, de pratiquer des attouchements sur les élèves : c'est un devoir pour les instituteurs. Il croit que l'éducation n'est pas bien dirigée et que les choses se pas-

sent mal, parce que les hommes ont des sentiments trop vifs ou trop bas; quant à lui, il s'est placé au milieu et juge mieux des choses.

Aux objections que nous lui avons faites sur l'absurdité de ses réponses, il s'est contenté de dire : Vous ne pensez pas comme moi; vous jugez d'une manière différente : voilà l'erreur.

Nous l'avons ensuite interrogé sur les visions qu'il avait eues autrefois. Sa nouvelle narration a été semblable à celle qu'il avait faite aux médecins de Chartres; nous ajouterons même qu'elle a été plus explicite et plus convaincante. Il a d'abord cru que c'étaient des imaginations; mais il est maintenant persuadé de leur vérité. Quant aux motifs de son congé, il pense *qu'il y a sur le papier* : « RENVOYÉ POUR MONOMANIE RELIGIEUSE. » Mais il ne se rappelle pas ce qui a eu lieu alors, et il en parle d'une manière très vague. On a voulu, ajoute-t-il, me faire passer pour fou au procès : il n'en est rien. Tout ce que j'ai fait est naturel, et je suis d'avis qu'on doit se conduire ainsi dans l'éducation des enfants.

Si l'on résume maintenant les faits de ce rapport, on voit :

1° Que dans l'espace de plusieurs années Ferré tient des discours, se livre à des actes qui le font considérer comme aliéné par les personnes respectables avec lesquelles il se trouve en rapport;

2° Qu'il a des hallucinations de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, phénomènes qu'il est difficile d'inventer, à moins d'avoir étudié les livres de médecine, et qu'il est encore plus difficile de simuler;

3° Que sa conduite, en 1836, est d'une telle nature, qu'elle le fait réformer comme fou religieux par ses chefs et par les chirurgiens militaires;

4° Que, pendant le temps qu'il exerce à Belley les fonctions d'instituteur, il est cité comme ayant des mœurs très pures;

5° Que Ferré, loin de chercher à simuler la folie, s'élève contre ce moyen de défense, et dit même qu'on a eu tort de s'en

servir, caractère commun chez les fous, qui ne se croient presque jamais privés de raison ;

6° Que le reproche fait à Ferré d'avoir compris la perversité de ses actions, puisqu'il est convenu qu'il se cachait, n'a pas la valeur qu'on y attache, parce qu'il est constant que les aliénés, voire même les imbéciles, combinent leurs moyens, prennent leurs précautions pour dérober, faire un mauvais coup, et même assassiner : témoin le dément qui, dans un établissement de la capitale, cacha pendant quinze jours et aiguisa un morceau de fer avec lequel il tua la fille du propriétaire, s'écriant après son action : On me fera ce qu'on voudra, je suis vengé ;

7° Que les réponses faites par Ferré aux questions qui lui sont adressées sur son attentat, sont celles d'un homme dont l'esprit est dérangé et non l'œuvre d'un coupable qui cherche à tromper ceux qui l'observent.

De ces considérations, il résulte pour nous la conviction que Ferré, dans l'accomplissement des actes qui lui sont reprochés, n'avait point son libre arbitre, qu'il a agi sous l'influence d'une perversion de ses facultés, perversion qui remonte à une époque déjà éloignée et qui existe encore aujourd'hui.

Fait et délibéré à Paris le 23 janvier 1843.

Signé : FERRUS, FOVILLE,
BRIERRE DE BOISMONT.

Extrait du BULLETIN DES TRIBUNAUX, du 24 février 1843.

Le 21 février dernier, Ferré a comparu devant le tribunal d'appel de Chartres. C'est un homme, dit le correspondant de Paris, doué d'une grande vigueur physique. Sa figure est celle d'un satyre ; il s'exprime avec décence et en termes choisis ; il développe fort longuement, sur les devoirs de l'instituteur, des théories à peu près inintelligibles. Quant aux faits qui lui sont reprochés, il s'en reconnaît l'auteur.

Parmi les dépositions nouvelles, nous citerons celle de M. le curé d'Unverre. Le dimanche 27 mars 1832, dit cet ecclésiast-

tique, Ferré vint me faire une visite, et il me fut facile de reconnaître un entier dérangement de tête dans ses propos; car il m'assura, entre autres choses, que trois fois différentes il avait traversé les enfers et savait fort bien ce qu'il en était; qu'il avait voulu arrêter la voiture de Louis-Philippe; qu'on lui offrait une place d'honneur dans la maison du roi de Sardaigne, ou un grade d'officier supérieur dans l'armée de ce prince; que, s'il avait sous ses ordres 40,000 hommes, il marcherait contre le roi des Français, qui n'avait pas répondu à une lettre qu'il lui avait envoyée, et que j'ai vue; qu'il était en correspondance avec le duc de Bordeaux, et mille autres propos qu'il accompagnait de contorsions tellement étranges que la peur me prit, et je le laissai. En sortant il dit qu'il partait pour Chartres, où il donnerait le lendemain une *roulée* des plus belles à M. le préfet...

Les faits exposés ci-dessus, l'avis unanime des médecins de Chartres et de Paris, décident M. Lafaulotte, substitut du procureur du roi, à abandonner la prévention. Mais il insiste vivement pour que le prévenu, bien qu'acquitté, soit néanmoins condamné aux frais de la procédure, conformément à plusieurs arrêtés de la Cour de cassation, dont il fait valoir les motifs avec son talent accoutumé.

Le tribunal, à l'audience du 25 février, prononça un jugement d'appel;

1° Il reconnaît que les actes odieux commis par Ferré sur ses élèves ne constituent pas le délit d'excitation habituelle à la corruption de la jeunesse; l'art. 334 du Code pénal ayant seulement en vue les proxénètes et non ceux qui corrompent dans l'intérêt de leurs propres passions; en conséquence, il infirme sur ce premier chef le jugement du tribunal de Châteaudun;

2° Il déclare constant l'outrage public à la pudeur à raison duquel Ferré a été condamné en premier ressort; mais vu l'état de folie du prévenu au moment où il a commis cet outrage, il infirme également sur ce dernier chef et prononce l'acquittement;

Enfin, 3° il fait application des art. 64 du Code pénal, 194 et 168 du Code d'instruction criminelle, combinés, et dit qu'il n'y a lieu de condamner Ferré aux dépens.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

JOURNAUX FRANÇAIS.

I. Gazette médicale.

Les numéros de décembre 1842 et janvier 1843 contiennent les travaux originaux suivants :

1° *Nouvelles observations sur les affections intermittentes à courtes périodes*, par M. Duparcque, D.-M. P. — 2° *Observation d'hémiplégie faciale avec déviation de la lèvre vers le côté sain; constatation du retour de cette partie à sa rectitude normale au fur et à mesure de la guérison de la paralysie*, par M. Diday. — 3° *Observations sur les tubercules du cerveau chez les enfants*. Mémoire présenté à la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres, par P. Hennis Green, D.-M. — 4° *Observations sur différents accidents nerveux; attaques épileptiques, mouvements tétaniques, aberrations mentales, etc., dus à la présence de ténias et d'ascarides lombricoïdes, suivies de remarques sur les affections vermineuses*, par M. J.-B. David, D.-M. P., à Tonnerre. — 5° *De quelques phénomènes encore inexplicables observés dans certaines lésions du cerveau*, par M. Toulmouche, professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Rennes, etc.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES AFFECTIONS INTERMITTENTES A COURTES PÉRIODES, PAR M. DUPARCQUE.

Le travail de M. le docteur Duparcque a pour objet de démontrer, par des faits cliniques, la possibilité de traiter avec le sulfate de quinine ou d'autres préparations de quinquina certaines affections

présentant dans la même journée des rémissions marquées, mais peu éloignées les unes des autres, ce qui a fait appeler ces affections, par M. Mélier, *Affections intermittentes à courtes périodes*. L'auteur établit, par des faits tirés de sa pratique, que le quinquina lui a donné d'heureux résultats dans les fièvres intermittentes à accès multiples dans les 24 heures ; dans les convulsions chez les jeunes enfants ; dans le hoquet des vieillards, maladie souvent très rebelle ; dans les gastralgies, les hystérialgies, la chorée, la coqueluche ; dans une série d'affections névralgiques qui s'attachent à tous les tissus, à tous les organes, et prennent la forme des affections propres aux parties qu'elles attaquent, affections qu'il nomme *névralgies diffuses* ; enfin dans diverses maladies mentales ou délirantes. Nous allons donner le résumé de deux observations qui nous semblent pleines d'intérêt.

Névralgie pharyngienne diffuse prise pour une angine chronique ; guérison rapide par l'administration du sulfate de quinine, après une durée de six mois. — M. G., âgé de trente ans, est pris, au mois d'avril 1842, d'un mal de gorge caractérisé par un sentiment désagréable et douloureux de sécheresse, de brûlure. La déglutition des solides, d'abord difficile au commencement des repas, s'opérait ensuite comme dans l'état normal, mais celle de la salive et des autres liquides était toujours pénible. La gorge ne présente à la vue qu'une légère rougeur érythémateuse. On emploie sans succès un premier traitement par les antiphlogistiques et les dérivatifs, puis un second traitement antisyphilitique, toujours sans succès. Le médecin, ayant interrogé le malade avec plus de soin, apprit que M. G. ne ressentait rien à son réveil ; que les douleurs commençaient à 8 heures, duraient jusqu'à 11 heures, se suspendaient jusqu'à 3 heures, recommençaient jusqu'à 5 heures, disparaissaient jusqu'à 11 heures, pour sévir jusqu'à 1 heure du matin. Dès le lendemain, on administra trois doses de 30 grammes de sulfate de quinine. Après la première prise, l'accès est moins intense ; après la seconde, il disparaît complètement.

DEUXIÈME OBSERVATION. *Délire aigu intermittent à courtes périodes*. — Une petite fille de six ans et demi, d'une constitution délicate, est prise au milieu de son sommeil d'une grande agitation accompagnée d'hallucinations manifestes ; elle voit des individus se glisser le long des murs. L'accès dure 2 heures environ ; à 2 heures du matin un nouvel accès se montre et se prolonge jusqu'à 4 heures. De 4 à 5 heures, sommeil profond ; de 5 à 6 heures, nouvel accès. Le pouls, fréquent dans les accès, retombe dans leur intervalle ; perte d'appétit. Pendant six jours, on a recours inutilement aux bains

généraux, aux bains de pieds, aux boissons antispasmodiques, au sirop de morphine. Un demi-gramme de sulfate de quinine rend la septième nuit meilleure; enfin, une pareille dose le lendemain matin fait cesser les hallucinations, et la malade entre presque immédiatement en convalescence.

OBSERVATION D'HÉMIPLÉGIE FACIALE AVEC DÉVIATION DE LA LUETTE VERS LE CÔTÉ SAIN; CONSTATATION DU RETOUR DE CETTE PARTIE A SA RECTITUDE NATURELLE AU FUR ET A MESURE DE LA GUÉRISON DE LA PARALYSIE, PAR M. DIDAY.

Les communications multipliées qui existent entre le facial et les nerfs qui se ramifient dans le voile palatin, la déviation de la luette observée très fréquemment dans les cas d'hémiplégie faciale, avaient fait admettre l'influence de la septième paire sur les mouvements du voile du palais. M. Debrou, le premier, combattit cette opinion au moins quant à la preuve qu'on voulait tirer de la déviation de la luette. Il démontra en effet que cette déviation existait tantôt à droite, tantôt à gauche dans l'état normal.

Cependant M. Diday, tout en admettant la réalité et la fréquence du fait indiqué par M. Debrou, n'en persistait pas moins à croire l'influence du nerf facial sur les mouvements du voile du palais: de ce qu'il y a souvent une déviation normale de la luette il ne s'ensuit pas en effet qu'il ne peut y avoir quelquefois une déviation pathologique. Pour prouver ce dernier fait, il fallait, comme le dit très bien M. Diday, ou rencontrer la déviation dans les cas d'hémiplégie faciale chez un sujet dont la luette ne présentait antérieurement aucune inclinaison, ou bien, ce qui était plus facile, chercher des observations dans lesquelles la luette, après avoir été déviée pendant une hémiplégie faciale, redeviendrait droite après la guérison. C'est un fait de ce genre que rapporte M. Diday.

Le nommé Fontaine, âgé de 25 ans, après avoir subi plusieurs traitements mercuriels, entre à l'hospice des Vénériens le 13 août 1842, pour des accidents consécutifs et entre autres de la surdité. « Examiné à son entrée, dit M. Diday, on reconnut, outre les lésions déjà énoncées, tous les signes d'une hémiplégie faciale du côté gauche fortement accentuée; traction à droite de la commissure labiale, affaissement de la narine gauche, impossibilité de fermer les paupières du même côté. Nous reconnaissons aussi, en touchant l'une et l'autre narine, et en plaçant du tabac sous le nez du malade, que la faculté de percevoir les odeurs est sinon abolie, du moins singulièrement diminuée du côté gauche; ce qui tient sans

doute à la paralysie des muscles qui exécutent l'art de flairer, comme nous l'avons prouvé ailleurs. (Voy. *Gaz. méd.*, 1838, Mém. sur les appareils musculaires annexés aux organes des sens.) La sensibilité gustative parut aussi un peu moindre sur la moitié gauche de la langue; mais les expériences faites sur ce point n'eurent pas un résultat assez décisif pour qu'on pût regarder le fait comme entièrement démontré. Quant à la luette, je remarquai qu'elle était un peu portée en avant et fortement déviée à droite, et elle se maintenait dans la même direction, quels que fussent les mouvements du voile du palais que le malade exécutât pendant que sa bouche demeurait ouverte. Cet état fut aussi constaté par M. Ricord, à la visite, ainsi que par M. Maccarthy.

Traitement. Application de quinze sangsues aux oreilles, vésicatoire sincipital, entretenu durant quinze jours et remplacé plus tard par des frictions mercurielles. A l'intérieur, iodure de potassium porté graduellement jusqu'à la dose de 3 grammes par jour.

Le 2 septembre, le traitement local et général a été continué avec persévérance. Une amélioration prononcée est survenue dans tous les symptômes de la paralysie; les douleurs de tête et les étourdissements sont complètement dissipés, et l'irrégularité des traits de la face est devenue moins choquante. Néanmoins la luette conserve encore une déviation sensible à droite.

Le 13 septembre, je revis le malade pour la dernière fois avec M. Ricord et M. Maccarthy. L'administration de l'iodure de potassium n'avait pas encore été suspendue. Les caractères extérieurs de la paralysie faciale étaient presque tous effacés. Ainsi le malade sifflait et chantait librement; plus de gêne dans la mastication; plus d'imperfection dans l'olfaction de la narine gauche; il ferme les paupières des deux côtés avec une facilité presque égale. *La luette est droite, et elle conserve sa rectitude dans tous les mouvements que le malade lui imprime.*

OBSERVATIONS SUR LES TUBERCULES DU CERVEAU CHEZ LES ENFANTS,
PAR P. HENNIS GREEN.

Le mémoire de M. Hennis Green, fondé sur des observations recueillies à l'hôpital des Enfants à Paris, offre comme résultat la vérification presque complète des notions que la science possède sur les tubercules des enfants. Ainsi, ce médecin a constaté que les tubercules étaient aux maladies aiguës (hôpital des Enfants), comme 1 est à 50. Il a constaté que les symptômes pouvaient manquer complètement; que les lésions concomitantes étaient souvent nulles;

que les tubercules ne se trouvaient jamais dans le cerveau sans exister en même temps dans la poitrine ou l'abdomen ; loi importante sur laquelle M. Louis a fixé l'attention des savants. L'auteur divise, au point de vue du diagnostic, ses malades en trois classes : 1° la maladie débute par la céphalagie, et se termine par diverses lésions de la sensibilité ou de la motilité ; 2° elle commence par des convulsions qui, par degrés, aboutissent à la paralysie ; 3° elle commence par la paralysie des membres. L'auteur aurait pu faire une quatrième classe des malades chez lesquels on n'observe aucun symptôme appréciable pendant la vie. « Quant au traitement, j'ai » peu de chose à dire. La maladie est nécessairement mortelle, et » tout ce qu'il est possible de faire, c'est de pallier les symptômes. » Ceux-ci dépendent de la congestion, de l'irritation, de l'inflam- » mation de la substance cérébrale ou des membranes excitées par » un corps étranger. Les indications du traitement sont par consé- » quent claires et simples. » Nous ne partageons pas complètement l'avis de l'auteur, et ne croyons pas que les indications soient ni claires ni simples.

OBSERVATIONS SUR DIVERS ACCIDENTS NERVEUX : ATTAQUES ÉPILEPTI-
FORMES, MOUVEMENTS TÉTANIKES, ABERRATIONS MENTALES DUS A
LA PRÉSENCE DE TÉNIAS ET D'ASCARIDES LOMBRICOIDES ; SUIVIES
DE REMARQUES SUR LES AFFECTIONS VERMINEUSES, PAR J.-B. DAVID,
MÉDECIN A TONNERRE.

Les anciens se sont beaucoup appesantis sur l'influence exercée par les vers sur la production d'accidents nerveux ; les modernes, à tort peut-être, ont négligé cette cause, ou au moins ne lui ont assigné qu'une influence minime et secondaire. M. David, se fondant sur quelques faits de sa pratique, cherche à prouver que diverses affections nerveuses peuvent se développer par la cause que nous venons d'indiquer. Nous ne nous arrêterons pas aux faits signalés par l'auteur, parce qu'ils portent un certain vernis de crédulité qu'on rencontre peu dans les ouvrages de cette nature.

DE QUELQUES PHÉNOMÈNES ENCORE INEXPLICABLES OBSERVÉS DANS
CERTAINES LÉSIONS DU CERVEAU, PAR M. A. TALMOUCHE, PROFES-
SEUR A RENNES.

Il résulte des faits qui servent de base au mémoire dont nous venons d'indiquer le titre : 1° que dans les maladies du cerveau limitées à certaines parties, les couches saines pourraient suppléer

à l'action des points affectés, quand le désordre n'est pas porté trop loin; 2° qu'il y aurait peut-être dans le même organe, malgré l'opinion de Gall, une ou plusieurs parties centrales ayant une action directe sur les autres et qui seraient le siège du moi, et qu'il y aurait des raisons de croire que ce sont celles profondes ou de la base; 3° que dans l'encéphale, la sensibilité semble avoir été inégalement répartie et par zones indélimitables, ce qu'on connaît de ces lésions permettant d'affirmer seulement qu'à sa périphérie elle est presque nulle (plaies, ramollissements, gangrène), ou au moins plus localisée et moins indispensable à la vie, que dans ses parties centrales et surtout à sa base; 4° qu'enfin les lésions, en apparence les plus graves, pour lesquelles le pronostic avait été désespéré, guérissent souvent par des voies encore inconnues de la puissance médicatrice luttant incessamment contre les causes de destruction de notre organisme.

II. Gazette des hôpitaux.

Les numéros de janvier 1843 contiennent les articles suivants :

- 1° *Double tentative d'assassinat et de suicide par un aliéné.*
 — 2° *Observations d'épilepsie hystérisforme*, par M. Billod. —
 3° *Apoplexie capillaire. — Abolition de l'intelligence et des sens ; guérison ; ramollissement du cerveau avec complication de pneumonie*, par M. Cruveilhier.

DOUBLE TENTATIVE D'ASSASSINAT ET DE SUICIDE PAR UN ALLÉNÉ.

Le 19 juillet dernier, sur les 7 heures du soir, le nommé Alexis Joseph Stéphanelli, peintre en bâtiment à Gondreville, village auprès de Toul, frappa sa femme à la gorge avec un rasoir. Cette malheureuse parvint à s'échapper de ses mains, et, toute couverte de sang, alla chercher un refuge chez le propriétaire de la maison. Tandis qu'on lui prodiguait avec empressement les soins que réclamait son état, on aperçut Stéphanelli, qui, après s'être ouvert la gorge avec le même rasoir, cherchait, de la main gauche, à déchirer pour l'élargir la plaie déjà considérable qu'avait produite le coup qu'il s'était donné, et essayait en outre d'y porter une seconde fois la lame du rasoir; mais la faiblesse, due à une hémorrhagie abondante, ne permit pas au bras de s'élever jusqu'au cou.

L'écoulement du sang fut arrêté par quelques points de suture et d'autres moyens appropriés. Pendant toute la durée de cette longue et assez douloureuse opération pratiquée par MM. Baucel et

Denis de Commercy, le blessé ne cessa de rire aux éclats. Interrogé immédiatement après sur les causes qui l'avaient porté à commettre le crime dont il venait de se rendre coupable, il en manifesta un profond repentir, et se montra très heureux d'apprendre que la blessure de sa femme offrait moins de gravité qu'on ne l'avait appréhendé. Toutefois, il ajouta que sa femme était d'accord avec ses ennemis, qu'elle avait des intrigues avec divers individus, qu'elle l'avait empêché de partir le matin comme il en avait l'intention, et qu'elle lui avait refusé l'argent qui lui était nécessaire pour le voyage qu'il projetait, parce qu'elle aurait désiré le voir assassiner par des hommes qui l'attendaient en embuscade sur les routes de Nancy, de Toul, de Fontenoy, « pour le saigner comme un veau, le jeter à l'eau avec une pierre à la tête, ou le tuer dans le bois. » Il affirmait que la veille, il avait entendu comploter cet assassinat dans un cabaret, et lorsqu'il en avait parlé à sa femme, celle-ci lui avait répondu en tirant la langue et lui disant des grossièretés; qu'un prêtre s'étant introduit dans son domicile avec une houlette et un couteau, pour l'écorcher comme un mouton, il avait vu sa femme lui faire signe du coin de l'œil pour l'engager à sortir; mais qu'entendant ses ennemis dégrader sa croisée et s'introduire par la porte du fond, il avait dit à sa femme: « Mourir pour mourir, j'aime mieux me tuer, et je te tuerai aussi; » qu'alors il lui avait passé son rasoir sur la gorge.

M. le docteur Baucel, prenant en considération l'horrible courage dont cet homme avait fait preuve pendant l'opération qu'il venait de subir, sa persévérance dans l'idée d'un suicide, l'étrangeté de ses réponses, l'impassibilité de ses traits, déclara que Stéphanelli ne jouissait pas de l'usage de sa raison quand il avait voulu tuer sa femme, et qu'il devait être regardé comme atteint de monomanie.

Cependant une instruction fut poursuivie d'après les ordres de M. le procureur général. MM. Simonin père, Bonfils fils, et Archambault, directeur de la maison départementale d'aliénés établie à Maréville, consultés par le tribunal, déclarèrent que Stéphanelli était atteint de lypémanie. Dès lors l'accusation fut abandonnée par le procureur général, et le jury rendit un verdict d'acquiescement. L'accusé fut ensuite transporté presque immédiatement à la maison de Maréville.

OBSERVATIONS D'ÉPILEPSIE HYSTÉRIFORME, PAR M. BILLOD, ANCIEN
ÉLÈVE DE LA PREMIÈRE SECTION DES ALIÉNÉS DE BIGÈTRE, MÉDECIN
AUXILIAIRE DE LA MAISON DE SANTÉ DE VANVRES.

En donnant l'histoire de quelques malades dont nous allons par-

ler, M. Billod a voulu établir une espèce de maladie qu'il croit nouvelle, et qu'il désigne sous le nom d'*épilepsie hystérisforme*. Du reste, il cite les faits purement et simplement sans les accompagner de commentaires; nous allons suivre son exemple.

Premier fait. — Le nommé Sichel, compositeur en imprimerie, âgé de vingt et un ans, tempérament lymphatique et comme scrofuloux, est atteint d'épilepsie depuis trois ans. L'intelligence de ce malade est normale, sa mémoire affaiblie, son caractère habituellement triste. Son père est mort d'un coup de sang, sa mère a été paralysée pendant trois ans; enfin, il a un cousin épileptique. Il y a six ans, un ganglion du cou se tuméfia; trois ans plus tard il fut enlevé, et, le surlendemain de cette opération, survint le premier accès d'épilepsie. Voici ce qu'on observe dans ces accès: une demi-heure avant, le malade éprouve des fourmillements et de la faiblesse dans les jambes, une sorte d'ivresse, une céphalalgie intense, suivies bientôt de convulsions. Pendant l'accès, le malade a une demi-connaissance, perçoit des douleurs horribles dans la tête et dans les extrémités, croit étouffer, et sent une boule remonter incessamment de l'épigastre au cou. Tout le reste se passe comme dans les autres attaques d'épilepsie. A la suite de l'accès, stupeur, demi-ivresse.

Deuxième fait. — Leclerc, tailleur, âgé de dix-neuf ans, atteint d'épilepsie depuis onze ans. Taille petite, tempérament bilieux-sanguin, intelligence normale; caractère doux et bienveillant, mais susceptible et mélancolique. Nulle prédisposition héréditaire. L'accès s'annonce deux jours à l'avance par de la tristesse, de la céphalalgie, et par un fourmillement dans les membres. La forme de ces accès est très variable: tantôt il commence par les yeux, tantôt par un mouvement convulsif des lèvres, tantôt par un strabisme droit externe avec un tremblement du globe de l'œil et dilatation de la pupille. L'accès peut être incomplet et se borner à une perte de conscience momentanée, ou à une crampe, et n'envahir que le côté gauche. Dans tous les cas, les convulsions du côté gauche sont toujours plus prononcées. Durant l'accès, le malade conserve une demi-connaissance qui lui permet de saisir quelques mots de la conversation, et d'avoir le sentiment d'une douleur déchirante ayant son siège au front et dans les articulations. Après les convulsions, apparaît un sommeil soporeux et pour ainsi dire apoplectique.

Troisième fait. — Bondivéna, vingt et un ans, tempérament lymphatique. Les accès sont précédés de phénomènes précurseurs consistant en douleurs d'estomac, anxiété épigastrique comme à la

suite d'une peur. Bientôt la vue se trouble, les convulsions arrivent avec le caractère clonique; la sensibilité est éteinte dans toutes les parties; le malade *ne voit ni n'entend*, mais il ne perd pas connaissance, et, chose remarquable, présente pendant son accès *des hallucinations de la vue et de l'ouïe*; il perçoit d'ailleurs la sensation de la boule hystérique. L'état consécutif consiste en une légère stupéfaction.

Quatrième fait. — Bayle, âgé de vingt-cinq ans, caractère éminemment susceptible et querelleur. Les accès s'annoncent par une épistaxis et par des crampes articulaires. Les convulsions sont mi-toniques, mi-cloniques, sans perte de conscience. Le malade entend ce qui se dit autour de lui et se le rappelle après l'accès; il peut jusqu'à un certain point diriger les contractions sans les modifier. Il éprouve des crampes très douloureuses dans les articulations. La sensation d'une boule qui roule se fait sentir de l'aisselle à l'épigastre, et de l'épigastre au cou; le pouls est petit et serré; la respiration convulsive, la face livide. L'accès se termine par un véritable accès de manie, d'une demi-heure de durée. La première attaque d'épilepsie est survenue à la suite d'une peur, et, chose assez singulière, le même événement a déterminé l'épilepsie en même temps chez les deux frères.

APOPLEXIE CAPILLAIRE; ABOLITION DE L'INTELLIGENCE ET DES SENS; GUÉRISON. — RAMOLLISSEMENT DU CERVEAU AVEC COMPLICATION DE PNEUMONIE; MORT. Observations recueillies dans le service de M. Cruveilhier (hôpital de la Charité).

Ces deux faits ne présentent rien de très remarquable, et rentrent à peu près complètement dans les lois de l'observation ordinaire; cependant, nous allons donner un court extrait du premier de ces faits, qui a offert quelques difficultés de diagnostic à cause du défaut de renseignements précis sur les antécédents du malade.

Un homme, âgé de soixante-treize ans, est frappé d'une manière brusque et inattendue, puis transporté à l'hôpital. Le lendemain, le médecin constate une hémiplegie du côté droit avec abolition de la sensibilité. La seule irritation mécanique à laquelle il se trouve un peu sensible est un fort *chatouillement à la plante du pied*. Les membres paralysés présentent de temps en temps un léger tremblement, évidemment hors de l'influence volontaire. L'intelligence est suspendue, l'ouïe et la vue presque perdues; les pupilles ne se contractent pas. Les urines et les matières fécales sont excrétées

involontairement. Les autres fonctions s'exécutent assez régulièrement. M. Cruveilhier fait appliquer six sangsues à chaque apophyse mastoïde, et administrer 60 grammes d'huile de ricin. Quelques jours après, on a encore recours à la saignée des bras, aux ventouses scarifiées le long de la colonne vertébrale, et aux purgatifs doux. Au bout d'un mois le malade, sans être complètement guéri, est dans un état très satisfaisant. Nous croyons devoir appeler l'attention des médecins sur cette sensibilité particulière de la plante des pieds. Un médecin anglais, dont le nom nous échappe, disait, en notre présence, à M. Louis, que la sensibilité de cette partie n'était jamais éteinte et qu'on pouvait toujours l'exciter soit par des chatouillements, soit par l'application de corps chauds ou froids, etc. Nous croyons que ce signe n'a pas été assez étudié en France.

III. Journal des connaissances médico-chirurgicales.

Le numéro de décembre 1842 contient les deux articles originaux suivants :

1° *Mémoire sur les fractures de la colonne vertébrale*, lu à la Société de médecine de Poitiers, par M. Gaillard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Les fractures de la colonne vertébrale ne sont vraiment dangereuses que par les lésions dont elles s'accompagnent et qui frappent la moelle épinière. Quelques faits cités dans ce mémoire peuvent être donnés comme preuves de ce que nous avançons : on pourra les consulter avec fruit. — 2° *Efficacité du galvanisme dans quelques affections nerveuses*, par M. Person, médecin à Bordeaux.

Le numéro de janvier 1843 ne donne aucun travail original sur le système nerveux.

EFFICACITÉ DU GALVANISME DANS QUELQUES AFFECTIONS NERVEUSES, PAR M. PERSON, MÉDECIN A BORDEAUX.

Une jeune fille, âgée de douze ans, était sujette à des attaques d'*épilepsie* dont la première remontait à six ans. Le 2 mai 1841, elle fut soumise à la *galvano-puncture*. Une aiguille fut appliquée sur l'épigastre et une autre sur la première vertèbre cervicale. Les attaques allèrent en diminuant de façon que la dernière eut lieu en juillet. Six mois plus tard la malade se portait bien.

Une dame était tourmentée d'un *hoquet* qui revenait tous les jours ; l'emploi de la galvano-puncture le fit disparaître promptement à plusieurs reprises ; mais comme la malade ne continuait pas son traitement , le hoquet recommençait. Convaincue à la fin de l'impuissance d'un traitement trop court , elle le prolongea davantage et fut guérie.

Mademoiselle Ermance Faughère avait été prise d'un *hoquet* presque continu à la suite d'une fièvre typhoïde. Soumise à la galvano-puncture elle fut guérie en trois semaines. Deux mois après elle n'avait pas éprouvé de récidive.

Ces deux ou trois faits sont certainement insuffisants pour se former une opinion arrêtée et précise sur la galvano-puncture comme moyen thérapeutique ; cependant ils peuvent être considérés comme une tentative heureuse qui pourra être reprise plus tard et donner de bons résultats.

IV. Examineur médical.

Les numéros de décembre 1842 et janvier 1843 contiennent l'article suivant :

1° *Du centre de rotation de l'œil*, par M. Victor Szokalski , docteur en médecine et en chirurgie, etc. On avait jusqu'à ce jour admis que le centre du mouvement de l'œil correspondait au centre géométrique de cet organe. Le travail de M. Szokalski a pour objet de démontrer « que les mouvements de l'œil s'exécutent autour » de l'extrémité postérieure de l'axe optique. Cet axe n'exécute » pas de mouvement de bascule, comme on l'a pensé jusqu'à présent ; mais son extrémité postérieure reste fixe, tandis que l'inférieure se porte dans les divers sens. De cette manière, l'axe optique décrit, par son évolution, un cône dont la base est tournée en avant et le sommet vers la *tache jaune de Sæmmering*. »

V. Bulletin général de thérapeutique.

Numéros du 15 et 30 décembre 1842.

1° *Influence des émotions morales de la mère sur le fœtus*, par M. Miquel. — Nous avons vu, mardi dernier, dans les bureaux de l'Académie de médecine, un enfant qui semblerait être une preuve de plus de l'influence de l'imagination de la mère sur le

fœtus. Une femme enceinte de deux mois, mariée à un employé du chemin de fer de la rive gauche, apprend dans la soirée du 8 mai la catastrophe. Elle court, elle vole à l'embarcadère, où elle ne peut rien apprendre sur le sort de son mari. En cet instant arrive un convoi portant les restes carbonisés des victimes; et l'on juge de l'émotion que dut faire éprouver la vue de cet horrible spectacle à une femme qui croyait que son mari avait partagé le même sort. Cependant il n'en était rien, il revint sain et sauf. Sept mois après, cette femme mit au monde un enfant à terme et vivant, dont tout le corps, à l'exception du visage, comme nous l'avons vu, porte des taches plus ou moins larges, dont la couleur et l'aspect rappellent la couleur et l'aspect de la peau des victimes carbonisées.

VI. Revue médicale.

Décembre 1842 et janvier 1843.

MÉMOIRE SUR LES HÉMORRHAGIES DANS LA CAVITÉ DE L'ARACHNOÏDE PENDANT L'ENFANCE, PAR M. LEGENDRE. (Décembre 1842.)

Nous donnerons une analyse de ce mémoire quand il sera entièrement publié.

VII. Archives générales de médecine.

Janvier et février 1843.

Le numéro de février contient l'*observation d'un cas remarquable d'affection de la moelle épinière, avec réflexions*, par M. Girard, professeur à l'École de médecine de Marseille. Dans le prochain numéro, nous donnerons un résumé de cette observation.

VIII. Journal de médecine.

Le numéro de janvier contient une lettre de M. Trousseau sur la coqueluche.

Il s'agit d'une épidémie de coqueluche qui a été observée dans les premiers mois de 1842. M. Trousseau établit, dans sa lettre à M. Bretonneau, que l'observation de vingt-six malades lui a fourni les inductions qui suivent, sauf vérification ultérieure, si des faits plus nombreux contradictoires sur quelques points l'exigent.

1° La coqueluche est précédée presque toujours par une toux qui

n'a rien de spécial ; 2° la toux initiale a quelquefois des caractères tout-à-fait spéciaux ; 3° quelquefois la coqueluche débute d'emblée, et sans catarrhe initial ; 4° la coqueluche atteint ordinairement le summum d'intensité peu de jours après le début de la toux convulsive ; 5° la période d'état est fort courte ; la période de décours fort longue ; 6° la maladie dure de plusieurs jours à plusieurs mois ; 7° les enfants qui meurent succombent à des accidents thoraciques aigus ou chroniques, quelquefois à des maladies étrangères à l'appareil de la respiration ; 8° un état fébrile intervient, une phlegmasie plus ou moins grave diminue toujours, suspend quelquefois et guérit même la coqueluche ; 9° la thérapeutique est presque toujours impuissante ; 10° la coqueluche peut attaquer une seconde fois le même individu.

JOURNAUX ITALIENS.

Giornale delle scienze mediche della Società medico-chirurgica di Torino.

NÉVRALGIE GRAVE AFFECTANT PLUSIEURS BRANCHES DU PLEXUS CERVICAL DROIT, GUÉRIE PAR LA NÉVRO-MYOTOMIE SOUS-CUTANÉE. — EXTRAIT D'UN MÉMOIRE LU A LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE TURIN, PAR LE DOCTEUR SPÉRINO. (Numéro d'octobre 1842.)

Une jeune dame, douée d'une excellente constitution et d'un tempérament sanguin, souffrait depuis six années environ, à la suite d'une vive émotion et de dysménorrhée, de douleurs névralgiques qui occupaient le côté droit du cou et qui s'étendaient sur la tête et sur l'épaule du même côté. Pendant les trois premières années, ces douleurs se manifestaient à d'assez longs intervalles ; mais dans les trois années qui suivirent, elles étaient presque continues et avec des évacuations très rapprochées. Dès le début de la maladie, cette dame avait pris l'habitude, au moment des accès, de contracter fortement les muscles du côté douloureux au point de se donner chaque fois un torticolis spasmodique. Les douleurs étaient plus aiguës et la contraction musculaire plus forte pendant et quelques

jours avant et après son époque menstruelle. Durant les deux dernières années, les douleurs étaient telles qu'elles permettaient à peine le sommeil. Les mouvements de la tête étaient à peu près impossibles; la malade ne pouvait élever la main vers le front; elle était obligée de se tenir la tête avec la main gauche lorsqu'elle voulait faire quelque mouvement. C'est dans ce triste état qu'elle passa les deux dernières années de sa vie, ou étendue sur un divan, éloignée du monde dont elle avait fait l'ornement. Elle eut, pendant ce temps, la consolation de devenir mère; la grossesse et l'accouchement ne parurent exercer aucune influence sur la maladie, et l'enfant jouit d'une excellente santé.

Plusieurs moyens de traitement furent prescrits par d'habiles praticiens; il me fut impossible de connaître tous ceux qu'on avait successivement employés. Les emménagogues, les saignées locales et générales souvent répétées, les révulsifs, les narcotiques à l'intérieur et à l'extérieur, les boues et les bains d'Acqui, tous ces moyens furent tentés en vain.

Je la vis il y a trois ans, avec M. le docteur Bertini; et quoiqu'elle souffrit alors beaucoup moins déjà, je proposai la myotomie sous-cutanée. La proposition fut écartée, et les douleurs ne faisant qu'augmenter, malgré l'emploi de tous les moyens curatifs, après trois années de patience elle se décida à subir l'opération.

Le 21 janvier dernier, je l'examinai de nouveau avec le docteur Fiorito, et nous reconnûmes qu'elle était affectée d'un torticolis *permanent*, occasionné par le raccourcissement continu des muscles trapèze et sterno-cléido-mastoïdien du côté droit, et d'un torticolis *spasmodique*, puisque ces muscles, ainsi que le rhomboïdal et l'angulaire de l'omoplate, se raccourcissaient plus fortement par contraction spasmodique involontaire et très fréquente, ce qui avait lieu même dans le sommeil. Ce torticolis spasmodique, en variant d'intensité, faisait varier sans cesse la position de la tête, celle du cou, de la colonne vertébrale, etc.; il est donc inutile de les décrire.

Les douleurs occupaient, ainsi que je l'ai dit, toute la portion droite du cou; elles s'étendaient d'une part sur l'épaule, à la partie supérieure du dos et du thorax, de l'autre au pavillon de l'oreille, à la région temporo-pariéto-occipitale et à la parotide. Elles étaient toutefois plus aiguës le long des muscles nommés plus haut, dont elles provoquaient les contractions spasmodiques. La volonté de la malade, soit pour empêcher ces contractions, soit pour provoquer les contractions antagonistes, restait impuissante. La compression des muscles affectés rendait la douleur plus vive et la contrac-

tion plus forte ; celle-ci, de son côté, et à mesure qu'elle augmentait, exaspérait la douleur. Contenu dans ce cercle fâcheux, le mal était continu, et je crus un instant qu'il s'agissait d'une névrite.

Nous décidâmes néanmoins, M. Fiorito et moi, que nous avions devant nous une névralgie grave de plusieurs branches du plexus cervical, et surtout de la branche descendante interne, des branches descendantes externes du mastoïdien et de l'auriculaire ; que cette névralgie avait pour effet consécutif le torticolis permanent et le torticolis spasmodique ; nous avons, en conséquence, résolu de tenter la névro-myotomie sous-cutanée. Nous nous sentions soutenus dans cette résolution par les succès obtenus par MM. Stromeier et Bonnet de Lyon. Je procédai ainsi qu'il suit :

Le 22 janvier, section de la portion claviculaire du trapèze à son extrémité supérieure, et du sterno-mastoïdien, à son extrémité inférieure ; les douleurs cessent à l'instant le long du trapèze ; le torticolis diminue.

Le 15 février, section du cléido-mastoïdien et nouvelle section du sterno-mastoïdien à sa partie inférieure, où il existait encore de ces douleurs et une contraction spasmodique. La contraction cesse ou est insensible, les douleurs s'apaisent pour reparaitre moins intenses lorsque les extrémités des muscles divisés se sont réunies. Il est bon d'observer que le sterno-cléido-mastoïdien avait été coupé dans sa portion tendineuse.

Le 23 mars, section du sterno-cléido-mastoïdien à son extrémité supérieure au niveau de l'angle de la mâchoire. Les douleurs cessèrent le long de ce muscle, au pavillon de l'oreille et dans la partie latérale de la tête et de la face ; la continuité rétablie entre les extrémités du muscle divisé étant rétablie, la contraction spasmodique disparut pour ne plus revenir.

Le 22 juin, les douleurs persistant dans le trapèze, dans le rhomboïdal, dans l'angulaire de l'omoplate, et la rétraction spasmodique de ces muscles donnant encore lieu à un léger torticolis, je pratiquai la section de tous les trois en faisant une seule ouverture à la partie inférieure du cou, ouverture qui se referma au bout de quarante-huit heures. Les douleurs cessèrent entièrement, et presque à l'instant toute déviation disparut.

Le 10 juillet, nouvelle section du trapèze à la nuque, à cause de quelques douleurs qui se firent de nouveau sentir, accompagnées, comme toujours, de rétraction spasmodique.

Depuis cette dernière section, les muscles divisés ne se contractèrent plus que sous l'empire de la volonté ; les douleurs ne reparurent plus, pas même aux époques menstruelles ; la malade put

mouvoir sa tête dans tous les sens ; l'épaule , l'omoplate , la colonne vertébrale ont conquis et conservé leur position normale , et il n'existe plus la moindre trace de torticolis.

Il est inutile d'ajouter que toutes les sections faites par la méthode sous-cutanée ne donnèrent lieu à aucun mouvement fébrile , à aucun malaise , et que la cicatrice a été obtenue par première intention dans tous les cas , et consolidée dans les quarante-huit heures.

Ce fait est intéressant ; il démontre : 1° l'efficacité de la section des muscles et des nerfs qui les parcourent contre les douleurs névralgiques ; 2° la nécessité de répéter les sections névro musculaires pour guérir certaines névralgies ; 3° le rétablissement de l'influence nerveuse volontaire dans les muscles divisés à plusieurs reprises ; 4° l'inefficacité de la section des tendons , que M. Guérin avait déjà notée ; 5° et enfin la guérison d'un torticolis dépendant d'une névralgie , par la névro-myotomie sous-cutanée.

NÉVRALGIE GUÉRIE PAR LES SECTIONS SOUS-CUTANÉES. — OBSERVATION LUE A LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE TURIN , DANS SA SÉANCE D'OCTOBRE 1842 ; PAR M. ALEXANDRE RIBERI , PROFESSEUR DE MÉDECINE OPÉRATOIRE A L'UNIVERSITÉ DE TURIN. (Numéro de décembre 1842.)

Domenica Abrardo , servante non mariée , âgée de vingt-huit ans , douée d'un tempérament mixte , lymphatico-nervoso-sanguin , née de parents sains , fut , dès l'âge de dix ans , atteinte d'une vive douleur dans la partie extrême du genou droit sans gonflement. Cette douleur sembla céder après quatre mois à un traitement antiphlogistique. La menstruation ne parut qu'à dix-sept ans , et ce retard fut la cause probable des céphalalgies , des vertiges , des pesanteurs de tête dont elle souffrit habituellement de quinze à dix-sept ans. Après trois mois , la menstruation fut supprimée pendant une année , puis reparut à peine , difficile et douloureuse , et cette irrégularité persista jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans ; elle fut alors plus régulière , mais toujours incomplète.

Vers l'âge de vingt-trois ans , l'ancienne douleur du genou reparut ; trois saignées générales et une locale l'en débarrassèrent assez vite. A vingt-quatre ans , la malade fut atteinte de la gale , qui guérit imparfaitement. Le mois de janvier dernier , un jour où elle avait travaillé plus qu'à l'ordinaire , la douleur du genou reparut. Les topiques émollients et la pommade stibiée la calmèrent sans la guérir. Plus tard , quatre mois après , des sangsues furent

appliquées et sans résultat. Enfin, ayant recouru inutilement aux moyens empiriques, triste et découragée, elle entra dans la clinique chirurgicale de l'hôpital Saint-Jean le 15 juillet dernier.

La douleur était continue, plus intense que précédemment, et s'irradiait beaucoup plus loin du siège primitif; la pression l'augmentait; elle était accompagnée d'un mouvement fébrile très marqué, de céphalalgie; les urines étaient rougeâtres, le pouls tendu et vibrant, etc. Ces derniers symptômes me parurent devoir être attribués à l'excès de la douleur; le repos, en effet, suffit pour les dissiper. La douleur, réduite à elle-même, consistait dans la sensation d'un dard qui aurait traversé l'espace compris entre la tête du péroné et le condyle du fémur; elles s'irradiait d'une part vers le côté externe de la cuisse, et de l'autre vers le côté externe de la jambe, accompagnée quelquefois du fourmillement de toute l'articulation.

On recourut, pendant dix jours, à l'emploi de l'onguent mercuriel, belladonisé administré à fortes doses sur la partie malade. On ajouta à ce topique, pendant les dix jours suivants, l'usage à l'intérieur de l'extrait d'aconit et de l'eau distillée de laurier-cerise portés à des doses élevées. Cette médication, unie au repos et à la diète, porta bien quelque soulagement, mais la douleur persista, moins fréquente, moins aiguë, mais opiniâtre. La malade s'impatientait et demandait un traitement plus efficace.

Vers le milieu du mois d'août, je pratiquai l'acupuncture, dont j'avais déjà retiré dans plusieurs cas de très bons effets. Dix aiguilles furent maintenues pendant trois heures dans les chairs. Le soulagement fut notable: la malade déclara que c'était, de tous les moyens, celui dont elle avait éprouvé le plus de bien. Les irradiations douloureuses avaient cessé, et le mal se bornait à son point de départ. Mais ce soulagement fut de courte durée: l'acupuncture le ramena bientôt, mais pour quelques jours seulement.

Depuis longtemps je désirais comparer l'efficacité de l'acupuncture avec celle des sections sous-cutanées dans le traitement des névralgies; l'occasion se présentait, je la saisis. Je me munis d'un bistouri à lame très étroite, et je fis deux incisions sous-cutanées parallèles l'une à l'autre, la première à la distance de trois lignes, la seconde à la distance de cinq lignes du péroné, dirigées toutes les deux de la partie postérieure à la partie antérieure en rasant le périoste. Portant ensuite le tranchant de l'instrument vers la peau, je coupai les tissus intermédiaires entre celle-ci et le périoste. Puis, contournant légèrement le tranchant en bas et en haut, je disséquai la peau dans un court trajet. L'index de la main gauche

me fut un excellent guide ; il me permit de suivre extérieurement la route que faisait mon instrument, dont il favorisait l'action.

Cette opération, de peu d'importance sans doute, fut suivie d'un succès complet. Trois jours après, la douleur n'existait plus dans la partie opérée, ni *ad sensum*, ni *ad tactum*. Il restait encore quelque souffrance dans les tissus placés un peu au-dessus des incisions. Au lieu de revenir à l'acupuncture, comme j'en avais d'abord eu la pensée, je pratiquai, sur les instances de la malade, deux autres incisions sous-cutanées dans la partie restée douloureuse; le même procédé fut mis en usage : la malade ne souffrit plus, elle passa quinze jours à l'hôpital sans se plaindre un seul instant.

La guérison sera-t-elle permanente? Je n'ose le dire. Ne le fût-elle pas, l'utilité des incisions sous-cutanées dans quelques cas de névralgie n'en est pas moins démontrée.

Il Filiatre sebezio, giornale della science mediche.

AFFECTION PAR COMMOTION CÉRÉBRALE, ACCOMPAGNÉE DE SYMPTÔMES TRÈS GRAVES ET SUIVIE DE GUÉRISON. — TRAITEMENT PAR LE TAR-
TRE STIBIÉ. — OBSERVATION DU DOCTEUR GAETANO CAPORALE, MÉDE-
CIN A ACERRA. (Numéro de septembre 1842.)

Dans le courant du mois d'avril 1842, Gennaro Ambrosino, âgé de vingt-quatre ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament bilioso-sanguin, ayant été frappé sur le crâne et ayant fait une chute grave, fut trouvé comme mort. D'abord on le crut ivre, et on l'abandonna; ce ne fut que quinze jours après cet accident que je fus appelé auprès de lui. L'assoupissement était profond, la figure était livide et comme gonflée, les yeux étaient à demi fermés, les pupilles dilatées et immobiles, la respiration rare, le pouls très lent et profond, les mains étaient portées sans cesse vers le sinciput. Ces signes réunis et les renseignements obtenus sur l'accident qui avait eu lieu, me permirent de diagnostiquer une commotion cérébrale. Environ 100 sangsues furent appliquées en peu d'heures aux tempes, au front et aux angles de la mâchoire; une saignée de 16 onces fut pratiquée. Ces moyens mirent le malade en état de répondre aux questions qui lui furent adressées par les autorités judiciaires. Personne ne doutait que la chute n'eût été l'effet de l'ivresse. La langue était couverte d'un enduit brun-jau-

nâtre, son haleine était fétide, le ventre était tendu et ballonné. Je prescrivis en conséquence des purgatifs oléagineux et des lavements répétés. Je lui administrai ensuite une solution de tartre stibié, en élevant graduellement la dose de 2 grains à une dose beaucoup plus forte. Je me décidai en même temps à faire raser la tête et à appliquer un large vésicatoire sur le sinciput et un autre au bras. Des sinapismes aux pieds furent fréquemment renouvelés.

Du deuxième au cinquième jour, les évacuations alvines de matière fétide, molle et brune eurent lieu; des sangsues furent posées à la marge de l'anús. La langue se dépouilla légèrement, et présenta de la rougeur à la pointe; les urines étaient aqueuses, la peau sèche et brûlante, et l'assoupissement persistait. Un médecin distingué de la capitale ayant été consulté, nous convinmes de maintenir sur la tête une vessie pleine d'eau glacée. Le malade résista violemment à l'emploi de ce moyen: on fut forcé d'y renoncer.

Du septième au onzième jour, l'état du malade empirait; les symptômes les plus menaçants se succédaient: convulsions, abolition des sens et des mouvements volontaires, face hippocratique, respiration excessivement lente, circulation irrégulière et à peine sensible, évacuations alvines involontaires; tout me faisait désespérer de le sauver. Je persistai néanmoins à lui administrer le traitement précédemment indiqué; au vésicatoire sur le sinciput j'en substituai un sur l'occiput; je maintins les sinapismes, et, encouragé par la *tolérance* manifestée jusque là, j'élevai la dose du tartre stibié à 16 grains dans les vingt-quatre heures.

Du onzième au quatorzième jour, j'obtins, à mon grand étonnement, une amélioration remarquable. La physionomie se ranima insensiblement, les convulsions cessèrent, la langue se nettoyait, le regard devenait plus expressif, le pouls se régularisait. Le malade, sorti enfin de sa léthargie, poussait de profonds soupirs, balbutiait quelques syllabes et appelait son frère.

Au dix-huitième jour, je déclarai le malade guéri, et depuis ce jour ses fonctions s'accomplissant parfaitement, il ne reste aucune trace de l'affection à laquelle il a failli succomber.

ÉPILEPSIE GUÉRIE PAR L'AMMONIURE DE CUIVRE. — OBSERVATION DU DOCTEUR J.-B. MERCURIO DE POLICASTRO. (Numéro de décembre 1842.)

Un jeune homme de dix-huit ans, d'un tempérament phlegmatique, d'une complexion délicate, né de parents sains, s'était livré

avec fureur au vice de l'onanisme. En janvier 1841, il fut pris d'une attaque d'épilepsie qui présenta les caractères suivants :

Malaise général ; trouble de la sensibilité, du mouvement et de l'intelligence ; pesanteur de tête, hypochondrie, sensation d'un froid glacial aux extrémités inférieures et gagnant insensiblement tout le corps, au point de donner à sa face un aspect livide et égaré ; mâchoires étroitement serrées, tête maintenue sur l'épaule gauche, les mains contractées, poitrine immobile. Après quelques minutes de durée, ces phénomènes disparaissaient et laissaient le malade dans un état de torpeur, les mains et les bras rompus, ignorance complète de ce qui venait de se passer, et une continuelle tendance au sommeil. Malgré ce terrible avertissement et les conseils de sa famille, le malheureux jeune homme persista avec plus d'opiniâtreté dans ses vicieuses habitudes.

Après cet accès, sa santé fut médiocre jusqu'en juin de la même année. A cette époque, un nouvel accès eut lieu et se répéta tous les jours vers midi, et quelquefois se renouvela dans la même journée. Ces accès ne duraient pas plus de huit à dix minutes, et étaient presque toujours précédés par des pollutions nocturnes, toujours par des maux de tête, par la lassitude, la tristesse et l'inappétence. Il tombait ensuite tout-à-coup sans être averti par l'*aura epileptica*, comme frappé de la foudre ; aux symptômes rappelés plus haut, portés au plus haut degré, se joignaient le ballonnement du ventre et un pouls petit, irrégulier, fréquent et profond.

Chaque jour la maigreur faisait des progrès ; le malade se décida à changer de climat et à venir dans mon pays, où il réclama mes soins. Je diagnostiquai une épilepsie irritative et idiopathique du système cérébro-spinal.

Je conseillai l'emploi des saignées locales dans la région du sacrum, en même temps que le calomélas, l'extrait de la belladone et la diète lactée. Je n'obtins aucun succès. Mon père et mon oncle furent consultés, ainsi que le docteur Vito Mesuraca, qui proposèrent à leur tour plusieurs remèdes et en dernier lieu la panacée de Thomson associée au castoréum et à l'acétate de morphine, avec les frictions de l'élixir antiparalytique sur l'épine dorsale.

Son état s'améliorait, et il voulut retourner chez lui. Bientôt le mal reprit son intensité et s'accrut d'une manière effrayante ; il revint dans notre pays, fuyant l'air humide et épais auquel il attribuait l'exacerbation de la maladie. Il réclama de nouveau mes soins.

Instruit par l'expérience, ayant vu les moyens employés jusqu'a-

lors adoucir plutôt que guérir le mal, et me souvenant que l'ammoniaque de cuivre avait été employé avec succès contre l'épilepsie, je me décidai à recourir à ce médicament si vanté par Belfour, Roussel et Frank. Je le prescrivis à la dose d'un sixième de grain, mêlé à 2 grains de castoréum et à 1 grain d'assa-fœtida. La première fois que le malade prit la pilule ainsi composée, il sentit une vive ardeur à l'estomac et un malaise viscéral que j'attribuai à l'ammoniaque de cuivre. Quelques jours après, ce malaise cessa, et le malade put prendre le quart et la moitié d'un grain de ce remède, sans toutefois outrepasser cette dernière dose. Dès les premiers jours de ce traitement, qui dura deux mois, j'eus le plaisir de voir l'état du malade subir les plus heureux changements. L'appétit, la gaieté et la nutrition étaient en progrès; l'accès ne reparut qu'après vingt-sept jours. Le même traitement fut continué, et il y a aujourd'hui de six à sept mois que le jeune homme, toujours docile à mes avis, jouit de la plus belle santé, n'ayant plus éprouvé un seul accès, heureux d'être délivré d'une si terrible maladie.

SOMNAMBULISME PROVOQUÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UN GRAND NOMBRE DE VERS SOUS LA PEAU DU CRANE, ET GUÉRI PAR LA SORTIE DE CES PARASITES. — OBSERVATION DU DOCTEUR GIOCONDINO DEL ZIO, LUE A L'ACADÉMIE PONTANIANA DE NAPLES, LE 12 NOVEMBRE 1842. (Numéro de décembre 1843.)

Antonio Lostaglio, âgé de quinze ans, avait été atteint de la teigne favéuse, et, dans l'état misérable où cette maladie, sa constitution scrofuleuse, son isolement, sa pauvreté l'avaient réduit, il excita vivement ma pitié. Mes premiers soins eurent pour résultats de le guérir de la teigne. Je l'attachai dès lors à mon service, pour quelques travaux champêtres. Depuis quelque temps, sa vie était heureuse et tranquille, lorsque, vers la mi-juillet, il changea subitement de manière d'être : il allait et venait, il se présentait à moi irrésolu et effrayé, il devenait toujours plus triste, il maigrissait à vue d'œil, il pleurait sans cesse, et chacun de ses actes était suivi de sanglots. Je cherchai à me rendre compte de ce changement étrange, je ne pus parvenir à en pénétrer la cause : l'ensemble de ses fonctions semblait s'accomplir assez bien, et d'ailleurs à mes plus pressantes questions il ne savait que répondre.

Une nuit, au commencement d'août, j'entends un bruit inaccoutumé. J'en recherchai la cause : c'était Lostaglio qui, dormant dans la chambre voisine, venait de se faire entendre. J'ouvris la porte

muni d'une bougie, et je le vis se promenant dans la chambre avec les yeux fermés. Il portait la main sur un bonnet dont jour et nuit sa tête était couverte, et que de temps en temps il soulevait pour se gratter la tête. Il criait et appelait à haute voix tantôt un de mes domestiques, tantôt d'autres personnes. Je m'approchai de lui, et je lui demandai ce qu'il avait, ce qu'il voulait; mais il ne me répondit point. Bientôt il s'approcha de son lit, y monta en balbutiant quelques mots et se tut. Le matin je lui reprochai sa conduite bizarre; il me protesta humblement qu'il n'en avait point connaissance.

La nuit suivante, à une heure après minuit, je fus de nouveau frappé par un bruit analogue à celui de la veille. Je courus auprès de Lostaglio et je le vis, les yeux à peine fermés, descendre de son lit. Son visage était pâle, défait. Je voulus tâter son pouls, il me repoussa vivement en disant et en faisant des grossièretés. Il alla jusqu'à satisfaire à ses besoins naturels. Il appela une servante et demanda de l'eau. Je lui en donnai. Il aurait brisé le verre si je le lui avais laissé. Il se promena dans la chambre, il poussa des gémissements, et après s'être assis sur un coffre, il se plaignit d'une lassitude qu'aucun repos ne pouvait calmer. A toutes mes questions il fut sourd et muet. Toujours la main sous son bonnet, il rejoignit bientôt son lit où il se coucha, grommelant quelques mots entre ses dents, et finit par s'endormir d'un sommeil pénible et agité. De temps en temps il avait des soubresauts exprimant une vive douleur. Le lendemain il fut grondé pour avoir fait ses excréments au milieu de la chambre; à ces reproches il répondit en demandant une autre chambre.

Les mêmes choses se renouvelèrent les deux nuits suivantes.

Frappé de ce que je voyais, je fis des recherches sur le somnambulisme, et parmi toutes les observations qui ont été rapportées par les auteurs, je n'en trouvais aucune qui pût se rapporter à celle de Lostaglio. Celles qui ont été rapportées par Levade appelèrent toutefois mon attention.

J'explorai la tête du jeune malade, et je n'aperçus que les traces de l'affection dont je l'avais d'abord délivré; mais je remarquai qu'il avait les pupilles dilatées pendant le jour, et les yeux entr'ouverts durant la nuit. Je lui prescrivis une poudre composée de calomélas, de racine de valériane, de jalap et du semen contra. Cette poudre, administrée à plusieurs reprises, ne produisit point d'évacuation vermineuse. Loin de me décourager, je redoublai de zèle.

La cinquième nuit, Lostaglio avait très bien soupé, mais toujours en pleurant. La nuit se passa comme les précédentes : en se levant, il urina dans son vase, fouilla dans les poches de son pantalon pour y chercher du pain, et parut mécontent de n'y en pas trouver comme à l'ordinaire. Il portait toujours sa main à la tête et s'agitait quelquefois vivement comme si une forte douleur se faisait sentir. J'approchai la lumière de ses yeux, il les détourna immédiatement ; enfin il se coucha, s'enveloppa de sa couverture et s'endormit, toujours agité.

Le lendemain matin, j'appris que le jeune malade était pris d'une violente fièvre et que sous son bonnet s'écoulait un peu de sang noir et sanieux. J'accourus : la fièvre était en effet très intense ; sa figure était animée, ses yeux brillaient, sa langue était sèche et tremblante. Il souffrait de céphalalgie, d'une soif inextinguible, d'une continuelle agitation. Il éprouvait une grande chaleur à la tête, le long de la colonne vertébrale et sur le bas-ventre. J'observai le point d'où s'échappait le sang, et je vis un petit trou d'environ deux lignes, situé sur le bord du pariétal droit, tout près de l'angle formé par les sutures sagittale et coronale. La matière qui en sortait consistait dans de la sanie mêlée de sang et répandant une odeur nauséabonde. Au plus léger toucher, les douleurs étaient extrêmement vives, et des gémissements étaient poussés, analogues à ceux que j'avais entendus dans les nuits précédentes. Je prescrivis une lotion de mauve et de camomille ; je fis couvrir la plaie de charpie enduite de cérat de Galien, me réservant d'agir selon les circonstances. Je lui fis prendre la poudre de J.-P. Frank, délayée dans l'eau de fleur de sureau, édulcorée avec du sirop de violettes, afin de modérer l'excitation fébrile et de dégager à la fois les premières et les secondes voies. La diète fut ordonnée, la limonade fut seule permise. A midi la fièvre était à son déclin, mais le pouls était encore vibrant.

Dans la soirée les symptômes se calmèrent ; il ne restait qu'une grande pesanteur de tête, et les yeux étaient encore brillants. J'examinai la tête, et je vis que le point ulcéré observé le matin s'était transformé en une petite ulcération à bords renversés, qui répandait une odeur infecte. Je redoublai alors d'attention, et voici ce que je remarquai :

1° A la petite ulcération dont je viens de parler, succédèrent neuf autres très petites plaies qui rendaient une humeur visqueuse et fétide. Cette humeur avait déjà formé une croûte jaune, semi-transparente, caractère infaillible de la teigne faveuse. Les cheveux

ayant été coupés, je vis un grand nombre de poux qui, occasionnant un violent prurit, faisaient sans cesse porter les ongles sur les croûtes formées.

2° Bientôt j'aperçus un mouvement vermicalaire qui s'accrut rapidement. Il en sortit trois vers du genre microsomes et de l'espèce des ascarides stéphanostomes, longs d'environ 11 lignes, gros de 2 lignes et $\frac{21}{1000}$, à la queue d'environ $\frac{4}{1000}$, de forme conique, au corps annulaire, de couleur de lait, susceptibles de s'allonger et de se raccourcir et d'un tissu résistant. J'en retirai neuf dans la même soirée; ils étaient tous de grandeur égale; je pansai ensuite les petites plaies comme précédemment: le malade se sentit soulagé.

La nuit suivante se passa sans accès de somnambulisme; le malade dormit agité, en grommelant quelques mots, en se plaignant souvent en portant sa main à la tête, mais il ne quitta point son lit.

D'autres vers parurent le matin. J'en retirai six, ce qui soulagea beaucoup mon pauvre malade. Je lavai les plaies avec de l'eau de chaux, et un léger prurit se fit de nouveau sentir.

La nuit se passa comme la précédente. Le lendemain j'aperçus encore un grand nombre de vers; il en sortait de toutes les petites plaies. J'en retirai quatre de la première, huit des autres, et plus tard jusqu'à cent soixante-neuf du genre microsomes, de l'espèce des ascarides conosomes, longs d'environ 8 lignes et $\frac{4}{1000}$, gros dans la partie la plusorte d'environ $\frac{21}{1000}$, en tout semblables aux précédents.

Pendant les nuits qui suivirent, le malade put enfin jouir d'un repos parfait. Le somnambulisme disparut entièrement. C'est après avoir constaté cette guérison que j'attribuai cette maladie et les symptômes qui l'avaient accompagnée à la présence des vers, situés sous le cuir chevelu. En effet, lorsque ceux-ci eurent complètement disparu et que les ulcères furent fermés, la gaieté revint, et avec la gaieté une bonne santé.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences.

Séance du 16 janvier 1843.

ANATOMIE DU CERVELET.

M. Foville adresse la note suivante :

Profondément convaincu que la physiologie et la pathologie du système nerveux ne pourront être solidement fondées tant qu'elles n'auront pas pour base une bonne anatomie de ce système, je n'ai cessé, depuis plus de vingt ans, de consacrer mes efforts à cette étude. Soutenu dans cette voie par les encouragements que l'Académie des sciences a bien voulu donner à mes précédentes communications, je viens aujourd'hui lui présenter sommairement de nouveaux résultats relatifs à l'anatomie du cervelet.

Il existe entre le cervelet et les deux nerfs qui se détachent de la base de son pédoncule une continuité de tissu que personne à ma connaissance n'a soupçonnée depuis Galien. Quant à ce grand homme, il a dit : « Cerebrum vero est omnium nervorum mollium origo. » Pensée susceptible d'interprétations diverses.

Voici d'ailleurs comment est établie la continuité des nerfs auditif et trijumeau avec la substance du cervelet.

Du tronc des nerfs auditif et trijumeau, au lieu de leur insertion aux côtés de la protubérance, se détache une membrane de matière nerveuse blanche, qu'on peut comparer à celle qui, sous le nom de rétine, existe à l'extrémité périphérique du nerf optique et tapisse l'intérieur de l'œil.

L'expansion membraniforme de matière nerveuse blanche qui se détache du nerf auditif ou du trijumeau, au lieu de leur insertion à la base du pédoncule cérébelleux, est beaucoup plus forte que la rétine du nerf optique. Elle tapisse d'abord le côté externe du pédoncule cérébelleux et lui donne un aspect lisse différent de

l'aspect fasciculé de la protubérance, de laquelle procède le faisceau pédonculaire externe du cervelet.

Cette membrane nerveuse se prolonge ensuite sous les bases des lobes cérébelleux qui se trouvent à sa face excentrique.

Tous les lobes de la face supérieure du cervelet naissent par une extrémité simple d'une petite bordure fibreuse située sous la marge commune de tous ces lobes, à la partie supérieure de la face externe du pédoncule cérébelleux.

Cette petite bordure fibreuse se prolonge dans la substance même du nerf trijumeau. Toutes les extrémités des lobes cérébelleux attachées sur cette bordure convergent avec elle dans la direction du nerf trijumeau, qui semble ainsi leur centre d'origine. De ce lieu d'origine, tous les lobes de la face supérieure de l'hémisphère cérébelleux se portent en divergeant dans l'éminence vermiforme supérieure.

La doublure fibreuse immédiate de tous ces lobes faisant suite à la bordure fibreuse émanée du trijumeau, rayonne de cette bordure dans la direction de l'éminence vermiforme, répétant au-dessous de ces lobes, dont elle est la base, la direction qu'ils présentent eux-mêmes à la périphérie cérébelleuse.

Voilà pour les lobes de la partie supérieure de l'hémisphère cérébelleux.

Ceux de la partie inférieure de ce même hémisphère se comportent exactement de même par rapport au nerf auditif. Tous, ils convergent par leur extrémité externe dans la direction de ce nerf, et sont attachés à la surface excentrique de la membrane nerveuse qui en émane et produit une petite bordure fibreuse au point de concours de tous ces lobes dans la direction du nerf auditif.

La direction des fibres de cette membrane nerveuse émanée du nerf auditif est parallèle à celle des bases des lobes cérébelleux fixés à sa face externe.

Ainsi, les lobes de la face supérieure de l'hémisphère cérébelleux sont fixés sur une membrane nerveuse émanée du nerf trijumeau.

Les lobes de la face inférieure de l'hémisphère cérébelleux sont également soudés à la surface externe d'une membrane nerveuse émanée du nerf auditif; de sorte que les replis de la couche corticale qui constituent la partie principale des lobes cérébelleux pourraient être comparés aux ganglions développés sur les racines postérieures des nerfs spinaux; surtout si l'on remarquait que, par un prolongement ultérieur de matière fibreuse, que ce n'est

pas le lieu de décrire ici, ces mêmes replis de la couche corticale du cervelet se rattachent au faisceau postérieur de la moelle.

Voici maintenant d'autres faits remarquables.

Des replis internes que présente la membrane nerveuse blanche émanée des nerfs auditif et trijumeau, et combinée avec la couche corticale du cervelet, se détachent des cloisons fibreuses dont les fibres, par leurs terminaisons périphériques, pénètrent la couche corticale; tandis que, par leur prolongement centripète, ces mêmes cloisons se rendent à la surface d'un noyau fibreux, que revêtait la membrane nerveuse émanée de l'auditif et du trijumeau.

La couche la plus superficielle de ce noyau fibreux est celle dans laquelle concourent toutes ces cloisons fibreuses qui procèdent de l'intérieur des lobes cérébelleux. Cette couche fibreuse superficielle du noyau cérébelleux se rend enfin dans la partie fasciculée du pédoncule cérébelleux qui vient de la protubérance.

De sorte que, par sa doublure fibreuse immédiate, la couche corticale du cervelet communique directement avec les nerfs auditif et trijumeau et avec les organes sensoriaux auxquels se rendent les extrémités périphériques de ces nerfs; tandis que par les cloisons fibreuses contenues dans les replis internes de l'espèce de rétine cérébelleuse de l'auditif et du trijumeau, cette même couche corticale communique avec les faisceaux antérieurs de la moelle.

Ces données sont loin de contenir toute l'anatomie du cervelet; elles révèlent simplement dans l'état normal de cet organe des dispositions inconnues que je crois importantes.

L'inspection, *post mortem*, du cervelet, chez les aliénés, m'a permis de constater un assez grand nombre de fois, depuis deux ans, un état pathologique de cet organe, consistant en adhérences intimes de sa couche corticale avec les parties correspondantes de la pie-mère et de l'arachnoïde. Cet état pathologique est surtout fréquent chez les hallucinés. C'est quelquefois la seule altération qu'on rencontre dans l'encéphale de ceux dont le délire avait pour base unique des hallucinations.

Un semblable résultat, rapproché des données anatomiques précédentes, me semble hautement significatif.

J'ajouterai que dans bien des cas la maladie du cervelet à laquelle je fais allusion a succédé à l'altération préalable de parties périphériques des nerfs auditif et trijumeau.

Dans des cas de ce genre, la maladie du cervelet pourrait être comparée, par rapport à sa cause première, à la maladie d'un ganglion lymphatique déterminée par la phlegmasie de quelqu'un des vaisseaux qui se rendent à ce ganglion.

Il existe entre la couche corticale du cerveau et les nerfs olfactif et optique des connexions du même genre que celles que j'ai signalées entre la couche corticale du cervelet et les nerfs auditif et trijumeau.

Académie de Médecine.

Séance du 24 janvier 1843.

CLASSIFICATION ET TRAITEMENT DE L'IDIOTIE.

M. Voisin a la parole pour une lecture : Un fait important, dit-il, se passe maintenant à Bicêtre. A l'instigation de M. Orfila, le conseil d'administration a bien voulu fixer son attention sur les jeunes idiots de notre hospice. On les a placés dans un local séparé, où, livrés à nos soins, ils pourront graduellement être rapprochés des conditions de la vie commune.

Jusqu'ici, Messieurs, les idiots n'ont point été compris dans les études et les recherches dont l'aliénation mentale proprement dite a été l'objet. Abandonnés à eux-mêmes, ils ont subi les effets de leur organisation cérébrale tronquée par les maladies du premier âge. Déjà M. Ferrus, inspecteur général des maisons d'aliénés, étant venu à Bicêtre examiner les progrès de cette nouvelle institution à laquelle il est loin d'être resté étranger, m'avait engagé à rédiger une note sur le plan que je me proposais de suivre. Je m'occupais à recueillir mes matériaux pour répondre à son appel, lorsque je reçus la visite d'une commission de l'Institut, composée de MM. de Rémusat et Villermé, et chargée de suivre les effets du traitement des idiots. C'est encouragé par ces honorables suffrages que je viens, Messieurs, vous demander à votre tour l'appui d'une commission pour diriger mes essais dans cette carrière si difficile.

L'idiotie ne respecte aucune des parties de l'intelligence ; elle frappe l'homme dans ses facultés morales et psychiques comme dans ses instincts de conservation. Vie animale, vie de relation, vie de reproduction, tout par elle est altéré ou détruit ; mais chaque ordre de facultés peut être isolément compromis : de là une classification toute naturelle des diverses espèces d'idiotie, selon que les fonctions des centres nerveux manquent en totalité ou partiellement. L'idiotie est bien rarement complète. Depuis le degré le plus faible dont nous avons de si fréquents exemples même dans la société et parmi nous, jusqu'à ces êtres qui sont bien au-dessous de la brute, ne conservant de la vie que les fonctions végétatives

les plus indispensables, digestion et respiration, quel nombre immense de degrés, réclamant chacun des soins différents!

Il est surtout un genre d'idiotie digne, sous ce rapport, de toute notre attention : c'est celui où toutes les facultés existent, mais où elles sont toutes à un état d'infériorité congénitale. Vous concevez que c'est surtout à ces malades que la thérapeutique s'adresse avec le plus d'espoir, car toutes les qualités chez eux sont en germe; il ne s'agit que de les développer. Or, l'éducation ne crée pas, elle ne peut que perfectionner : et si ses effets demeurent souvent stériles chez les sujets où un ordre entier de facultés fait défaut, souvent aussi et par la même raison elle parviendra à rétablir dans un état psychique normal ceux dont nous nous occupons en ce moment.

Vous pressentez, Messieurs, toute l'importance de ces considérations. Les idiots sont des malades, des êtres originairement incomplets. Pourquoi donc y chercher des criminels? Pourquoi en peupler les bagnes et les prisons? Sont-ils donc, comme nous, responsables de leurs actes? Ah! je forme depuis longtemps un vœu, et l'Académie s'y associera sans doute, c'est qu'on s'occupe enfin des malheureuses victimes de ce préjugé. Qu'on ne les rende pas à la société, ils y seraient dangereux; mais que du moins on ne laisse plus peser sur eux la peine de fautes qu'ils n'ont pu commettre sciemment!

Le plan que je me propose de suivre dans le traitement des idiots qui me sont confiés est d'abord de constater séparément, pour chacun d'eux, l'état où se trouvent les facultés intellectuelles, les sentiments moraux, les actes perceptifs, les fonctions de nutrition. On aura un point de départ pour juger au bout d'un certain temps des effets de notre traitement.

Commissaires : MM. Virey, Cornac, Reveillé-Parise, Londe et Dubois d'Amiens.

BIBLIOGRAPHIE.

DES DIFFÉRENTES FORMES D'ALIÉNATION EN RAPPORT AVEC LA JURISPRUDENCE⁽¹⁾;

PAR

LE DOCTEUR PRICHARD.

Tel est le titre d'un ouvrage nouveau de M. le docteur Prichard. Les travaux antérieurs de l'auteur l'ont conduit à examiner le fondement de la législation qui régit les aliénés ; mais, l'examen du médecin anglais reposant sur les idées qu'il s'est formées antérieurement des différentes formes de la folie, sur la corrélation qui existe entre ces formes, il se trouve nécessairement devoir différer de l'opinion des législateurs. Il aura de commun avec Georget, Hoffbauer et d'autres, qui ont écrit sur ce sujet difficile, d'être placé à un point de vue reposant uniquement sur une théorie propre à l'écrivain ; on conçoit alors que les jurisconsultes qui pour asseoir leur jugement ont besoin de s'appuyer sur une donnée générale, sur une base commune leur servant de règle de conduite, ne veulent pas se laisser amener sur le terrain mouvant des théories individuelles. D'un autre côté, la nature de leurs études, la nature même des questions qui leur sont posées, ne leur permettent pas d'examiner la question au point de vue des médecins ; il en résulte que, dans l'état actuel de la science, il est difficile d'établir la théorie précise des rapports de l'aliénation avec la jurisprudence. L'examen de l'ouvrage du docteur Prichard nous donnera occasion de développer ces idées, en nous renfermant toutefois dans les limites modestes d'un examen critique.

Notons seulement, avant d'aborder le travail de l'auteur, que l'aliénation est considérée comme un type unique par les jurisconsultes ; que le médecin, au contraire, qui a étudié les diverses formes qui président

(1) Of the different forms of insanity in relation to Jurisprudence.

à l'évolution de la folie, est obligé de considérer celle-ci dans ses degrés ; de là des définitions extrêmement variées et différentes.

Ainsi, pour celui qui placera l'origine de la folie dans la passion, le passage aux derniers degrés de la folie se fera par des intermédiaires tous remplis, intermédiaires qui dépendront les uns des autres, de manière qu'il leur sera impossible de ne pas avouer que dans la transition la plus simple l'individu ne puisse déjà être considéré comme fou. Le but de chaque médecin sera donc de saisir un de ces degrés entre la passion normale et la folie. Pour Georget, la mélancolie sera le point intermédiaire pour arriver à la monomanie ; pour Prichard ce sera la folie morale (*moral insanity*) ; et étant ainsi admise l'existence de ces intermédiaires, on ne pourra tout au plus conclure qu'à la séquestration des prévenus.

Frappé des difficultés que je viens d'énoncer, du vague qui règne dans les décisions des jurés, de l'injustice qui a condamné à mort certains individus qui auraient dû être renfermés dans des maisons de fous, Prichard cherche à établir les données plus didactiques sur lesquelles il faut s'appuyer pour prononcer qu'il y a folie, et pour rendre l'individu responsable.

Chez tous les peuples civilisés on a établi des règles, dit-il, pour régir les aliénés et veiller à leurs intérêts ; cependant les idées que l'on s'est faites ont été plus ou moins erronées, selon les idées plus ou moins erronées elles-mêmes que l'on a adoptées quant à la nature de ces maladies. D'après Hoffbauer, ajoute le médecin anglais, toute législation devant s'appuyer sur le fondement que les choses qu'elle juge sont bien connues, il vaut mieux, lorsque cette connaissance manque, que la loi laisse les choses sans les définir (*undefined*) plutôt que de laisser propager des erreurs à l'ombre de son autorité.

Une opinion qui a régné dans le public, dit Prichard, opinion propagée du reste par l'autorité de grands jurisconsultes, est que la folie consiste dans la croyance à quelque fait faux ou purement imaginaire ; croyance tellement inhérente à l'esprit de l'aliéné, qu'il ne peut pas être conduit à douter de la fausseté de ses convictions, parce que, tout en restant attaché obstinément à son idée erronée, il jouit du libre exercice de sa raison sur tous les autres points. Cette opinion, continue l'auteur, s'appuie sur des faits, mais sur des faits mal interprétés, qui ont donné lieu aux plus fatales conséquences et ont conduit à la doctrine non moins fatale de la *monomanie*. Comment les jurisconsultes n'auraient-ils pas été induits en erreur avec les définitions que les médecins ont données de la folie ! Il fallait d'abord s'attacher à prouver, dit-il, que les désordres résultant de la folie ne s'étendent pas seulement à l'exercice des facultés intellectuelles, mais comprennent aussi la sphère des affections

morales, des sentiments et des penchants; que le caractère moral en un mot, est plus souvent affecté que l'intelligence, et que cet état est toujours antérieur à l'autre. C'est l'idée que l'auteur développe fort au long dans son excellent ouvrage sur l'aliénation, et qui lui fournit encore de nombreuses considérations dans le livre nouveau que nous analysons. Les phénomènes de la folie morale, dit Prichard, doivent être étudiés dans les lésions des sentiments, dans les changements brusques, complets des habitudes, de la conduite de l'individu, dans l'exercice enfin de ces facultés qui sont sous l'empire de la puissance active et morale de l'esprit (*actif and moral power of mind*). Il n'y a dans cet état ni illusion ni hallucination au moins apparente. Il est souvent difficile, il est vrai, de distinguer cet état de l'excentricité; mais la comparaison de l'état présent d'un individu avec ses habitudes antérieures devra guider le médecin dans l'appréciation des faits. Un gentleman qui avait occupé une place importante dans la magistrature et s'était fait remarquer par ses talents, devint tout-à-coup sujet à des alternatives de dépression et d'excitation. Dans le premier de ces états il est timide, irrésolu, garde le lit des semaines entières. Quand, au contraire, le moment de l'excitation survient, il est irascible, violent, et se livre avec fureur à la boisson. Perdant toute retenue, il abandonne ses connaissances pour se lier avec des cochers, des marchands de chevaux; parcourt, habillé en jockey, les foires, les lieux publics, etc... Ses extravagances devenant ruineuses pour sa famille, cette dernière obtient qu'il sera procédé à une enquête sur l'état de la raison de ce magistrat. Devant le tribunal, il est impossible de trouver chez cet individu la moindre trace d'égarement de la raison. Ses réponses sont justes, précises, et il emploie pour se défendre toute la sagacité qu'il a montrée jadis dans l'emploi de ses fonctions.

Prichard cite plusieurs exemples de ce genre comme type de ce qu'il appelle *folie morale*. Le docteur Hitch, directeur de la maison d'aliénés de Gloucester, lui écrit: « Je pourrais vous fournir un grand nombre » d'observations répondant à votre description de la folie morale; depuis » longtemps nous avons reconnu cet état, et nous appelons les individus » ainsi affectés: aliénés quant à la conduite et non quant aux idées (*in-* » » *sane in conduit and not in ideas*). » Après tout, c'est à notre illustre Pinel que nous devons d'avoir, le premier, appelé l'attention sur cet état particulier de l'esprit, dans sa description de la folie raisonnée (folie sans délire). M. Prichard a le mérite d'avoir insisté plus que les autres sur ce point, de l'avoir traité à fond et examiné dans ses rapports avec la jurisprudence. Le médecin anglais se plaît à reconnaître qu'il est imbu des principes d'Esquirol et de Georget; à ce sujet, il aime surtout à citer ce dernier, et insiste sur le passage où il fait une description aussi exacte qu'élégante de la folie morale. « Il est des malades, dit notre com-

» patriote Georget, qui ne déraisonnent pas du tout, et chez lesquels on
 » n'observe qu'une perversion plus ou moins profonde des sentiments
 » et des affections sans agitation marquée ni fureurs, ou bien un état
 » habituel d'agitation, de colère, d'emportement, et quelquefois même
 » de fureur, mais sans lésion du jugement, sans déraison. Si vous causez
 » avec ces différents malades de tout ce qui est étranger à la partie mor-
 » bide de leur état mental en général, vous ne trouverez pas de diffé-
 » rence entre eux et toute autre personne, etc., etc. (1). »

Mais ce n'était pas tout de décrire un état que peu de médecins met-
 tront en doute aujourd'hui, il s'agissait de tirer des conséquences légales,
 et l'auteur se fait à lui-même l'importante question de la responsabilité
 morale qui doit peser sur les individus se trouvant dans cette disposi-
 tion d'esprit. Dans le plus grand nombre des cas, il faudra les séques-
 trer, dit-il, et cela non seulement dans leur intérêt, mais dans celui de
 leurs familles et de la société. Il s'appuie encore dans ce cas de l'autorité
 de Georget : « Ces aliénés, en apparence si raisonnables sous presque
 » tous les rapports, ont ordinairement commis quantité d'extravagances
 » qui ont nécessité leur séquestration, et le médecin le plus habile ne
 » pourra pas répondre qu'ils ne se conduiront pas de manière à prendre
 » les engagements les plus contraires à leurs intérêts et ne se livreront
 » pas aux actes les plus repréhensibles. » Prichard ajoute que la plupart
 de ces malades, quant à ce qui regarde l'exercice de leurs droits civils et
 leur responsabilité morale, se trouvent dans le cas de ceux chez lesquels
 on peut saisir les formes les plus avancées de la folie, et pourtant chez
 eux il n'y a ni illusion, ni hallucination. Cette opinion du médecin an-
 glais est importante sous le point de vue légal, en ce qu'elle s'attaque
 aux jugements des quelques célèbres jurisconsultes de son pays, qui
 veulent que la folie proprement dite soit accompagnée d'illusion et
 d'hallucination.

D'un autre côté, si l'on admet avec l'auteur qu'il ne peut exister de
 délire partiel sans être précédé de cet état, au lieu de voir dans la mo-
 nomanie un fait simple, isolé, un acte criminel dépendant d'une seule
 idée fixe, pendant que l'individu raisonne bien sur tout le reste, on
 aura, au contraire, à examiner un fait plus complexe, on ne pourra
 plus séparer l'homme intellectuel de l'homme moral; et, comme nous
 le disions en commençant cet article, la question amenée sur ce terrain
 va diviser les médecins et les jurisconsultes, et sera ainsi pour ces der-
 niers une source de perplexités, parce qu'ils ne veulent pas ou ne peu-
 vent pas se placer au point de vue des médecins théoriciens.

Il n'existera donc pas pour M. Prichard de monomanie comme l'en-
 tendent les jurisconsultes. La monomanie est pour lui psychologique-
 ment impossible. Elle n'est plus pour lui qu'un symptôme particulier

enté sur une affection plus générale ; en d'autres termes, le désordre des sentiments précédant celui des idées ; et dans ce cas encore Prichard ne fait que répéter ce que dit Georget (1). « Les malades qui ne déraisonnent que sur un point plus ou moins limité, peuvent présenter en outre de graves désordres moraux qui influent sur la conduite et les actions de l'individu, sans que son jugement soit profondément lésé..... Ces malades, au sein de leurs familles, peuvent se porter aux plus condamnables excès, et si les actes repréhensibles qu'ils commettent alors sont réellement étrangers à l'idée dominante ou exclusive, peut-on véritablement en rendre responsable un infortuné dont le moral est si gravement altéré ? »

Telle est aussi la question que l'auteur anglais se pose, question ardue, difficile, j'ose même dire presque impossible à résoudre. Que l'on rejette l'hypothèse de la folie morale comme trop favorable à l'accusé, on se trouvera alors aux prises avec la monomanie pure et simple, on ne pourra plus distinguer la folie de la passion ; et puis encore l'idée dominante peut changer, varier d'objet ; vous détruisez une chimère, une autre la remplace, les illusions exclusives peuvent se succéder à l'infini ; comment oserait-on décider alors que telle ou telle action a rapport ou non au délire d'un aliéné ?

Par la nature du sujet qu'il traite, M. le docteur Prichard est conduit à examiner différents procès criminels qui ont eu lieu en Angleterre, et dans lesquels la question d'aliénation a été écartée par le jury, malgré les preuves les plus convaincantes.

Howison, condamné à mort pour le meurtre de la femme Geddes, qu'il n'avait jamais connue, était un misérable extravagant, vrai type d'aliénation morale, tourmenté en outre par des illusions, et se croyant poursuivi par des sorciers et sorcières. Il repousse avec énergie les paroles de son avocat toutes les fois que celui-ci allègue l'aliénation de son client, et la veille de sa mort il se reconnaît coupable de huit meurtres qui n'ont jamais existé que dans son imagination.

Parmi un grand nombre de cas curieux que cite M. Prichard, on lira avec intérêt celui du capitaine Parington, fermier des États du Maine en Amérique. La famille de ce malheureux périt victime de son délire religieux ; sa femme et ses cinq enfants sont massacrés sans pitié, sans remords par cet insensé. Il voulait les sauver de la damnation éternelle qui les aurait menacés en restant plus longtemps sur terre.

Les autres cas que cite l'auteur, et qui ont rapport à la manie incendiaire, à celle du vol, au suicide, etc., présentent une analogie frappante avec les faits de ce genre qui se sont passés dans les autres pays. Tous ces individus ne peuvent donner aucun motif de leur conduite ; ils ont agi sous l'empire d'un instinct brutal et féroce ; si parfois ils ont cédé

à une voix puissante qui leur criait de tuer, si parfois aussi, dans leur délire, ils croyaient être les instruments de la divinité, la plupart du temps ils ont tué, incendié, volé sans savoir pourquoi. Quel a été leur intérêt? Nul; ils n'ont pas cherché à profiter du fruit de leurs actes. Ils ont tué des personnes inconnues, quelquefois les objets de leurs plus chères affections, et cela sans pitié, sans remords. Si pourtant ils gémissent sur ce qu'ils ont fait, ils avouent qu'il leur sera impossible de ne pas recommencer si la liberté leur est rendue.

M. Prichard, après avoir examiné la folie morale dans ses rapports avec la législation, passe à la monomanie. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas pour lui un type à part, vu qu'elle ne peut exister sans la lésion des sentiments, *sans la folie morale*. Les cas contraires qu'on a cités sont bien rares et demanderaient d'être mieux examinés. L'auteur cite plusieurs observations d'Esquirol, et fait remarquer que la plupart de ces individus étaient excentriques, hypochondriaques, etc.

Dans la section suivante, il parle de la mélancolie, qui pour lui rentre dans les formes précédemment étudiées (folie morale et ce qu'on est convenu d'appeler monomanie).

Dans la section 9^e, Prichard traite de la manie instinctive (*instinctive madness*); ce genre est pour lui ce que Pinel appelle emportement maniaque sans délire. On voudrait pouvoir ne pas admettre, dit-il, de folie instinctive, source de tant de crimes inexplicables, mais malheureusement on ne peut résister à l'évidence des faits. Cet état se présente sous la forme de perversion de presque tous les penchants naturels (*of almost every other natural perversion*), et se traduit au-dehors par le suicide, le penchant homicide, la manie incendiaire, la manie du vol; de là occasion pour l'auteur d'examiner ces divers états. Dans la section 15^e, le médecin anglais parle superficiellement de quelques cas qui ne sont pas regardés comme résultant de la folie, mais qui exigent cependant parfois la séquestration de l'individu: tels sont le satyriasis, la nymphomanie. Enfin, pour compléter cet examen sous le point de vue légal, M. Prichard se fait, dans le chapitre XVI, la question suivante: Jusqu'à quel point et dans quel sens les personnes malades d'esprit répondent-elles de leurs faits et actes; quelle est, en un mot, la responsabilité morale qui pèse sur elles? quels sont leurs droits civils?

Les jurisconsultes anglais, d'après lord Hale, ont conservé la distinction entre le délire général et partiel, et l'existence du premier état peut seule justifier l'accusé. Dans une cour d'Angleterre on a été jusqu'à prétendre que le prévenu, pour être acquitté, devait présenter un état tel de l'intelligence, que sous ce rapport il pût être comparé à une brute ou à un enfant (*as senseless as a brute or an infant*). Lord Hale fait quelques efforts pour établir la ligne de démarcation entre la folie générale

et partielle. Mais vouloir, comme l'a fait ce juriconsulte, donner l'intelligence d'un enfant de quatorze ans comme mesure de comparaison, c'est ajouter une nouvelle complication et cause d'erreur à ce sujet difficile. M. Prichard observe que peu d'aliénés échapperaient à la peine capitale d'après le jugement de lord Hale. Quant à lui il ne veut pas, il ne peut d'ailleurs décider toutes les questions légales que soulèvent les différentes manies instinctives. Ses opinions sont, du reste, celles de Georget sur cette importante matière.

Il y a-t-il des intervalles lucides? C'est là une autre question traitée par l'auteur. La réponse semble bien facile, et cependant, dernièrement, un écrivain américain distingué, M. Ray (1), a nié la possibilité des intervalles lucides; voici du reste son raisonnement: « Si l'intelligence » de l'aliéné est aussi saine qu'avant son attaque de folie, il doit s'en » suivre que son cerveau est revenu aussi tout d'un coup à l'état nor- » mal, vu que sous le point de vue de la santé ils sont tous les deux » dans la relation de cause à effet; or nos connaissances anatomo-patho- » logiques ne nous permettent pas de conclure que la condition physique » d'où dépend la manie a complètement disparu pendant la rémission. »

M. Prichard observe avec justice qu'il y a des cas d'épilepsie suivis de troubles plus ou moins longs de l'intelligence, et que cependant la persistance de la cause organique n'empêche pas les intervalles lucides.

Une autorité imposante est celle de Haslam, qui dit qu'une pratique de vingt-cinq ans n'a pu le convaincre de l'existence des intervalles lucides. Malgré les opinions contraires, M. Prichard se range complètement à l'autorité d'Esquirol et d'autres célèbres médecins; et, à propos de cette question, l'auteur est amené à parler de la manie extatique, état particulier, dit-il, dans lequel tout ce que l'individu dit et fait pendant ce temps disparaît complètement de sa mémoire; c'est un sommeil accompagné de rêves, mais qui ne laisse pas de souvenir. Le cas suivant est remarquable.

Une dame d'une famille respectable était sujette à un paroxysme de délire dont l'invasion était subite, et qui, après un temps plus ou moins long, disparaissait avec la même rapidité. Cette dame retrouvait après son accès le libre exercice de ses facultés. Voici, du reste, comme se faisait l'invasion. Au milieu d'une conversation elle s'arrêtait tout-à-coup et en commençait une autre sur un sujet totalement différent. Lorsque cette espèce de *rêve délirant* était passé, elle reprenait la conversation où elle l'avait laissée, achevant tout naturellement une phrase, un mot même commencé, et n'ayant pas la moindre conscience de l'état d'où elle venait de sortir. Que l'on se figure, dit Prichard, un individu ayant

(1) A treatise on the Jurisprudence of insanity, by J. Ray.

deux âmes, l'une dormant, l'autre active, mais ayant chacune son mode d'action à part, et l'une ignorant ce que l'autre fait ou pense.

Une dame de l'État de New-York est prise d'un délire subit pendant qu'elle travaille à un ouvrage précieux de tapisserie qui l'absorbait entièrement; elle reste sept ans malade sans qu'elle dise un mot de ses occupations antérieures. Au bout de ce temps, la guérison est aussi subite que l'attaque fut soudaine. Cette dame reprend sa tapisserie, continue le travail à l'endroit où elle l'avait laissé, et cela avec la même intelligence, la même tranquillité que si elle l'avait interrompu volontairement depuis une heure ou deux.

Le docteur Dyce d'Aberdeen, cité par M. Prichard, cite des cas plus extraordinaires encore. Nous renvoyons à ce premier auteur.

On conçoit que la question des intervalles lucides puisse soulever bien des difficultés. En Angleterre il paraît que, quant à ce qui regarde la validité d'un testament, on fait abstraction de l'état de l'individu pour ne considérer que l'acte en lui-même; s'il ne contient rien de déraisonnable, il est regardé comme valide. Quant aux crimes commis pendant un intervalle lucide, la conclusion doit-elle être la même? M. Prichard ne le pense pas; car il sera toujours difficile de savoir si l'individu qui a commis un crime durant cet intervalle lucide, n'a pas été soumis à une excitation telle que, vu ses prédispositions, la rechute a été instantanée.

M. Prichard termine son ouvrage par quelques considérations sur l'idiotisme et l'imbécillité. En résumant les opinions de ce savant médecin, sur les rapports de certaines formes d'aliénation avec la jurisprudence, on observera que son livre, quoique ne contenant aucune idée nouvelle, aucune appréciation plus exacte, aucun fait plus saillant et plus décisif que ceux qu'on avait publiés avant lui, sera néanmoins lu avec fruit. Est-ce la faute de l'auteur ou celle du sujet? En réfléchissant à la nature des difficultés qui entourent ces questions délicates, on s'étonne moins qu'un écrivain habile, qu'un médecin distingué obtienne de si faibles résultats.

Toutes les fois que les auteurs spéciaux n'ont pas abordé un cas précis, déterminé, du genre de ceux auxquels Georget s'attache de préférence, ils se sont perdus dans des données à peu près insaisissables et incapables d'assurer la conscience du jury.

La responsabilité d'un accusé sur lequel pèse un grand crime ne saurait être établie par des indications, contre lesquelles des esprits prévenus auront toujours le droit de s'élever. Démontrer l'inutilité même des excès auxquels s'est porté le coupable, démontrer que son intérêt bien entendu ne pouvait intervenir, est-ce prouver qu'il a agi sous l'influence d'une force fatale, irrésistible? N'avait-il pas en vue la satisfaction d'une passion? et que ce soit celle du meurtre ou de l'argent, peu importe!

D'un autre côté, les aberrations antérieures de son esprit sont-elles une raison pour admettre que sa conscience morale et ses tendances vers le bien avaient complètement disparu!

Le docteur Prichard, en établissant que le passage de l'état normal à la monomanie se fait par la dépravation des sentiments, n'éclaire en rien le côté légal de la question, parce qu'il ne peut indiquer le moment où l'individu, agent libre et volontaire, a perdu le pouvoir de se dominer lui-même.

La solution du problème, si jamais il est destiné à en avoir une, sera toute dans l'étude de la réaction de l'intelligence sur la sensibilité; et nous sommes loin d'avoir à notre disposition les premiers éléments d'une appréciation définitive.

En outre, les systèmes qui partagent les légistes sur la nature de la pénalité que la société inflige au coupable, sont trop différents pour qu'on puisse hasarder une théorie avant de définir l'école à laquelle on se range. C'est ce que ni Prichard ni aucun médecin à ma connaissance n'a fait avec netteté.

Si la société punit en vue d'une loi morale de rémunération du bien et de punition du mal, si elle représente sous ce rapport la divinité indépendamment de tout intérêt, elle peut surseoir à son jugement; elle doit même y renoncer s'il s'élève le plus léger doute.

En admettant, au contraire, que la société agit en vue de sa conservation, que les peines ont pour but de retrancher de son sein un membre dangereux ou d'arrêter par la crainte le développement de tendances funestes, son jugement n'a plus les mêmes bases, et elle condamne plutôt que de s'abstenir.

Je m'en tiens à ces réflexions, que je partage du reste avec mon collaborateur et ami M. Ch. Lassègue. Quelle que soit du reste notre opinion sur ces graves sujets, nous nous contentons de noter les difficultés sans prétendre les résoudre, et de constater en terminant que si le docteur Prichard n'a pas mieux éclairé la question de droit: la faute en est à la nature du sujet, comme nous l'avons dit.

Nous constatons avec plaisir les efforts qu'a faits l'honorable médecin anglais pour faire avancer la question; son livre est écrit avec clarté et méthode, et sera lu avec fruit non seulement par les médecins, mais par les jurisconsultes. Nous renvoyons au grand ouvrage spécial de l'auteur ceux qui voudraient avoir une notion plus complète de ce qu'il appelle folie morale (*moral insanity*).

On verra que l'auteur n'est pas au-dessous de son sujet, et se place honorablement parmi les médecins qui écrivent sur le sujet si difficile de l'aliénation mentale.

MOREL. M.-D.-P.

RÉPERTOIRE.

OBSERVATIONS.

ATTAQUES D'ÉPILEPSIE. — EMBARRAS DE LA LANGUE — AURA EPILEPTICA DANS LA MAIN GAUCHE. — CHUTE SUR LE CÔTÉ GAUCHE — A L'AUTOPSIE, KYSTE VOLUMINEUX SITUÉ A LA PARTIE ANTÉRIEURE DU LOBE DROIT.

L... (Jacques, âgé de trente-cinq ans, né à Frémicourt (Pas-de-Calais), entré à Bicêtre le 1848, est d'une forte constitution, d'une taille élevée, d'un tempérament éminemment sanguin. Il a servi pendant cinq ans. Aucun de ses parents n'a été atteint d'affection cérébrale ou nerveuse. Étant au service, L... a fait des excès de boisson et abusé des plaisirs vénériens. Jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, sa santé a toujours été excellente malgré son inconduite. Vers cette même époque, il est pris de fièvres intermittentes qui cèdent incomplètement à l'administration du quinquina. On pratiqua une saignée abondante, à la suite de laquelle L... dit avoir éprouvé les premières atteintes de son mal, dont les accès, assez éloignés d'abord, se sont rapprochés de plus en plus tout en augmentant d'intensité.

L... est d'une intelligence médiocre. Sa mémoire est affaiblie. Il est habituellement doux, d'un caractère facile; parfois irritable, et sujet à de violents emportements.

Presque toujours les accès d'épilepsie sont en quelque sorte annoncés par des symptômes de congestion cérébrale, tels que chaleur à la tête, bourdonnements d'oreilles, vertiges,

maux de cœur, etc. Ces symptômes sont eux-mêmes précédés d'un *aura* bien caractérisé, parlant de la main gauche où le malade éprouve de forts *pincements* (c'est son expression). Pour prévenir l'accès, au moins en diminuer beaucoup la violence, il suffit souvent que quelqu'un serre vigoureusement la main du malade en la fléchissant sur l'avant-bras. J'ai pu être témoin de ce curieux phénomène. L... avait la prononciation très embarrassée. Il lui était presque impossible d'articuler certains mots. On l'aurait dit atteint de *paralysie générale*.

Dans les accès, la chute avait *toujours* lieu du côté gauche. La tête se tournait rapidement de ce côté; le bras gauche était pris de convulsions brusques, saccadées; le malade exécutait un demi-tour sur lui-même, puis était précipité à terre comme une masse inerte, sans qu'il fit entendre un seul cri.

L... a été soumis à divers traitements dont nous ne saurions tenir compte, à cause de ses habitudes d'ivrognerie auxquelles nous ne pûmes jamais le faire renoncer complètement.

Le 25 janvier, L... se plaint d'éprouver, depuis huit à dix jours, de violents maux de tête. — C'est, disait-il, comme si l'on me donnait de grands coups de poing dans le derrière de la tête, — et il portait la main à la nuque. — Je suis tout étourdi; j'ai grand besoin d'être saigné. J'accède à sa demande, et il m'en remercie avec un empressement qui témoigne combien il y tenait.

Le 26, L... dit se trouver mieux, et sollicite une nouvelle saignée. Il a deux accès d'épilepsie, à la suite desquels, contre son habitude, il a déliré plusieurs heures (agitation, paroles incohérentes, hallucinations variées et éphémères, véritable délire aigu). L'irritation calmée, le malade rentre dans son état habituel. Il est à remarquer pourtant que l'embarras de la langue a sensiblement augmenté; et, ce qui n'était point encore arrivé jusque là, L... avait perdu totalement le souvenir de ce qui venait d'avoir lieu. Plus irritable que jamais, le même jour il s'emporta violemment contre un malade qu'il maltraite brutalement. Pour l'en punir, M. Voisin le fait passer aux *coliques droites*.

Le 27, à 1 heure après midi, nouvel accès plus violent que les précédents. Excitation maniaque, mobilité extrême, bavardage incessant. L... va et vient dans les cours de l'hospice, où il trouve le moyen de s'enivrer. Vers 4 heures, le malade éprouve encore une attaque. Aux convulsions succède un état de profonde stupeur qui dure 4 à 5 heures, et se termine par la mort.

AUTOPSIE 36 HEURES APRÈS LA MORT.

Crâne. — 120 grammes environ de sérosité sanguinolente s'écoulent à l'incision de la dure-mère.

Les méninges ont un aspect parfaitement normal. Elles n'adhèrent en aucun point de la substance corticale.

En incisant les lobes cérébraux par tranches minces, on leur trouve une consistance tout-à-fait extraordinaire. On dirait d'un cerveau qui a trempé quatre à cinq jours dans l'alcool.

Du reste, les deux substances blanche et corticale n'offrent pas la plus légère altération dans leur couleur.

Le corps calleux, sans être précisément ramolli, est infiniment moins consistant que le reste de la masse encéphalique.

Après avoir enlevé avec précaution la portion de substance cérébrale qui

forme la voûte de deux ventricules latéraux, nous découvrons à droite, à l'extrémité antérieure du ventricule, près le renflement du corps strié, un kyste de la forme et de la grosseur d'un œuf ordinaire, situé transversalement en avant du ventricule. Ce kyste à parois filamenteuses et que l'on dirait formées de tissu cellulaire infiltré, est rempli d'un liquide jaunâtre épais, semblable à de la gelée. On trouve au centre un caillot de sang noirâtre de la grosseur d'une aveline. La substance cérébrale environnante, à la profondeur de 6 lignes environ, a subi une sorte de dégénérescence gélatineuse. Les deux substances grise et blanche sont confondues dans un même aspect, dans la même couleur jaunâtre, sur laquelle se dessinent nettement des stries fines, serrées, parallèles.

Le *cervelet* offre une consistance non moins remarquable que celle des lobes cérébraux. La substance corticale est d'un rouge foncé qui contraste vivement avec la décoloration de la substance analogue du cerveau.

L'observation qu'on vient de lire nous a semblé digne de fixer l'attention au point de vue des rapports existant entre certains symptômes et les principales altérations cadavériques.

C'est, en premier lieu, l'embarras de la langue, la difficulté de la prononciation qui s'aggravent à fur et à mesure que la lésion de la partie antérieure du lobe droit fait des progrès.

En second lieu, le point de départ de l'*aura epileptica* et des convulsions, la partie du corps où la motilité est primitivement et presque exclusivement lésée, pervertie.... circonstances symptomatologiques qui trouvent si naturellement leur explication dans l'énorme lésion dont nous avons parlé.

Non pas, assurément, que nous trouvions dans cette lésion la cause *essentielle* du mal épileptique; mais, sans lui attribuer une aussi grande valeur étiologique, nous ne pouvons nous empêcher de lui reconnaître une certaine

importance dans la production des terribles phénomènes propres à cette maladie. Sans elle (cela ne saurait faire l'objet d'un doute), l'épilepsie eût existé. Mais n'a-t-elle modifié en rien l'action du mal? Ne semble-t-elle pas, au contraire, avoir dirigé, concentré cette action sur une partie du corps, exclusivement à toute autre? N'a-t-elle point, en quelque sorte, assigné à l'aura son point de départ, etc.?.....

Nous n'osons pousser plus loin nos réflexions, nous livrer à des inductions hasardées, sur la foi d'un fait unique. Nous devons nous contenter d'appeler sur ce fait l'attention des anatomo-pathologistes, et attendre que d'autres faits analogues viennent légitimer ou réduire à néant les graves inductions que l'on pourrait en tirer.

Nous signalerons en troisième lieu la congestion de la masse entière du cervelet, congestion qui, durant la vie, paraît avoir déterminé des douleurs que le malade caractérisait et précisait avec une remarquable justesse en les comparant à de violents coups de poing qu'on lui aurait portés sur la nuque.

J. MOREAU (DE TOURS),
médecin de Bicêtre.

VIOLENT ACCÈS DE CONVULSIONS HYS-
TÉRIQUES, ARRÊTÉ SUBITEMENT PAR
QUELQUES GOUTTES D'EAU TIÈDE
RÉPANDUES SUR UNE MAIN.

Mademoiselle Elisa H... âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament nerveux, avait été sujette pendant quelques années à des coliques hystériques qui avaient réclamé l'emploi de la médication antispasmodique le plus énergique, et qui avaient cédé enfin à l'application de la glace sur le ventre.

Ces coliques avaient disparu depuis plusieurs mois, lorsque la névrose affecta une nouvelle forme, la forme convulsive, et quelquefois la forme tétanique.

Un jour la malade fut saisie par un accès très violent qui dura depuis environ huit heures, lorsque je fus appelé près d'elle. Les membres supérieurs étaient dans un état de contraction spasmodique, accompagnée de vives douleurs qui arrachaient des cris déchirants. Les pouces étaient fixés sur la paume de la main comme dans les attaques d'épilepsie; les avant-bras étaient fixés sur les bras, et l'on entendait les craquements très forts dans l'épaule. Sa poitrine était oppressée; les muscles respiratoires étaient contractés comme ceux des membres supérieures; une sensation intolérable de suffocation était sans cesse accusée par la malade; l'épigastre était extrêmement sensible au moindre toucher. Tous ces symptômes prenaient une intensité plus grande chaque fois qu'un bruit, même léger, se faisait entendre.

Je recourus successivement à tous les anti-spasmodiques et à tous les calmants dont l'action est regardée comme plus ou moins prompte, et déjà je me voyais contraint d'y renoncer, lorsque une des sœurs de la malade, frappée de la sécheresse de la main et de la roideur tétanique des doigts convulsés, me demanda si elle pourrait les baigner dans un peu d'eau tiède. Je ne vis à cela aucun inconvénient, et je m'occupai moi-même de satisfaire à ce désir. Je plaçai une cuvette sous la main gauche, et je versai lentement sur les doigts environ un verre d'eau. A peine les premières gouttes furent-elles tombées sur la main que, à mon grand étonnement, la malade s'écria tout-à-coup, en poussant un profond soupir: *Oh! que cela me fait du bien!* Ses doigts reprirent leur position normale; ses contractions spasmodiques cessèrent; la respiration redevint facile, et tous ses symptômes s'évanouirent.

Depuis, lorsque de nouveaux accès eurent lieu, je ne manquai pas de recourir à ce moyen. Il fut loin de me réussir comme je l'aurais désiré. Toutefois, l'idée d'un manulève avec

des ligatures autour du poignet, m'ayant été suggérée par le fait étrange que je viens de rapporter, j'y eus souvent recours, non seulement chez la malade dont il s'agit, mais encore chez d'autres hystériques. J'obtiens de ce moyen, soit une rémission marquée des symptômes convulsifs, soit un soulagement très prompt dans les douleurs gastriques, avec spasme du diaphragme.

D^r CERISE.

SOMNAMBULISME INTERMITTENT, DÉTERMINÉ PAR UNE VIVE FRAVEUR DEPUIS HUIT MOIS.

Au mois de juillet dernier, madame A. M... se promenant avec ses deux enfants sur les bords du canal de Saint-Quentin, voulut leur montrer une écluse au moment où le marinier allait l'ouvrir pour le passage d'un bateau. L'ainé accepta cette proposition avec empressement; mais le second, âgé seulement de cinq ans, la rejeta avec énergie en manifestant une vive frayeur. Sa mère chercha par divers raisonnements à calmer sa crainte, et voulut surmonter sa répugnance; mais toutes ses observations furent inutiles. L'enfant ne céda qu'après beaucoup d'instances et après avoir versé d'abondantes larmes. La nuit suivante fut très agitée et le sommeil souvent interrompu. La figure était rouge et la peau chaude. Le lendemain les premiers symptômes de la rougeole se manifestèrent, et les jours suivants cette éruption suivit sa marche régulière; les symptômes qu'elle présenta furent peu intenses, et la guérison fut rapide. Le jour même de son développement, 24 heures environ après la vive contrariété que cet enfant avait éprouvée, il survint sans cause appréciable une violente agitation; la figure devint rouge et très animée; il poussait des cris aigus comme s'il était en proie à une vive frayeur. Son regard était vif et hagard; il avait les paupières lar-

gement écartées, et tous les membres étaient agités par un tremblement violent. Le lendemain à la même heure (4 heures du soir) les mêmes symptômes se déclarèrent et furent accompagnés d'un peu de délire. Pendant la durée de la rougeole, ils se renouvelèrent avec la même régularité. Toutefois, l'agitation diminua d'intensité et de durée; et quand elle était dissipée, l'enfant s'endormait paisiblement.

Après la guérison de la rougeole, les mêmes phénomènes se présentèrent pendant quelques jours avec une régularité parfaite. Bien que l'enfant fût levé et habillé, leur apparition était signalé par une violente agitation; le regard devenait égaré, et la figure rouge; les lèvres et les membres étaient tremblants; l'ensemble de la physionomie exprimait une frayeur vive, et il se précipitait dans les bras des personnes qui l'entouraient. Peu à peu cette agitation se calmait, et au tremblement qu'il éprouvait d'abord succédaient un calme et un sommeil profond. Après dix à douze jours, ces symptômes, qui, jusque là, s'étaient renouvelés régulièrement à 4 heures, n'eurent lieu qu'à 9 heures, c'est-à-dire 5 heures plus tard. Revenu à Paris avec sa famille, vers la fin du mois d'août, cet enfant présenta les mêmes phénomènes. Pendant huit jours consécutifs l'accès se renouvelait tous les soirs à la même heure; mais il diminuait peu à peu d'intensité et de durée. Depuis cette époque, il a cessé d'être aussi fréquent et aussi régulier: tantôt il survient tout les deux ou trois jours, tantôt il manque pendant huit à dix jours; mais jusqu'ici ce terme n'a jamais été plus éloigné. Son intensité est également fort variable. En général, il débute par un léger frisson, et un tremblement des muscles du tronc et des membres. L'enfant s'agite, se retourne et se lève comme en sursaut; ses paupières s'écartent; l'œil devient hagard; les muscles de

la face se contractent ; l'ensemble de la figure exprime une frayeur vive ; on dirait que des larmes abondantes vont s'écouler, et sans proférer un mot ni le plus faible cri, l'enfant se jette dans les bras des personnes qui l'entourent, et les accable de caresses. Bien que les mouvements paraissent entièrement automatiques et soient parfois très irréguliers, ses facultés intellectuelles ne sont pas entièrement abolies. Il reconnaît en général les personnes placées près de lui ; parfois même il prononce leur nom d'une voix faible et à peine articulée ; mais cette faculté ne paraît exister que quelques instants après l'invasion de l'accès, lorsque la frayeur et le tremblement commencent à se calmer. Il y a peu de jours, ces phénomènes s'étant manifestés pendant que la bonne chargée de le garder était dans une pièce voisine, l'enfant se leva, descendit de son lit, et traversa deux pièces de l'appartement. Arrivé dans la cuisine, il était monté sur une chaise et mettait un pied sur le fourneau, lorsque la bonne qui l'épiait le prit dans ses bras et le transporta dans son lit. Si on ne l'agite pas et si on ne lui parle pas, il garde un silence absolu ; et lorsque l'accès est sur son déclin, il survient quelques bâillements, le tremblement diminue, et le besoin d'uriner se fait sentir. Ce besoin satisfait, il se couche immédiatement et s'endort paisiblement : ces trois phénomènes sont constants à la fin de la crise ; et quelle que soit la violence de l'accès, sa terminaison présente les mêmes caractères. Lorsqu'il doit se renouveler, il ne survient dans le jour aucun symptôme particulier qui en puisse présager le retour ; l'enfant conserve toutes ses habitudes ; sa

gaieté et son activité restent les mêmes ; mais dans la soirée sa figure devient plus rouge, la peau plus chaude et le pouls plus fréquent. Le sommeil paraît d'abord aussi calme qu'à l'ordinaire ; mais au moment de l'accès, un léger bruit, l'application d'un corps étranger sur la peau, suffisent pour le déterminer. Jamais, même à l'époque de la plus grande intensité, il ne s'est manifesté deux fois dans la même soirée. Ce qu'il y a de plus régulier, c'est le moment de son apparition qui a lieu ordinairement de 8 à 10 heures, 1 ou 2 heures environ après que l'enfant est couché. Quelle que soit la violence, son début n'a jamais été accompagné de convulsions, d'écume à la bouche, ni de ce cri particulier et aigu qui caractérise l'épilepsie. Malgré sa durée, cet enfant conserve sa gaieté et son heureuse disposition d'esprit ; il est bon, affectueux, mais très impressionnable ; il est fort, bien constitué, et présente tous les attributs de la plus belle santé ; il a bon appétit, ses digestions sont faciles, et son sommeil habituellement très profond.

Il n'a été employé contre cette affection aucune médication active. On s'est borné à prescrire beaucoup d'exercice, la diminution des travaux intellectuels et l'éloignement de toutes les émotions vives. Les accès, étant actuellement plus faibles et plus éloignés, peut-être cesseront-ils entièrement sous la seule influence de ces précautions ; mais s'ils persistent, l'usage des bains froids et le séjour à la campagne au retour de la belle saison suffiront, j'espère, pour en prévenir le retour.

Dr DUMAS.

VARIÉTÉS.

SOCIÉTÉS DE PATRONAGE POUR LES ALIÉNÉS GUÉRIS ET INDIGENTS.

M. David Richard, directeur de l'asile des aliénés de Stephansfeld (Bas-Rhin), a lu au congrès scientifique de Strasbourg un mémoire dont la conclusion était celle-ci : Engager le congrès à insister près du gouvernement, afin qu'il institue des sociétés de patronage pour les aliénés guéris et indigents, à l'exemple de celles qui se sont formées pour les libérés.

L'idée des sociétés de patronage pour les aliénés paraît avoir été émise pour la première fois par un ancien élève de la Salpêtrière, M. Cazauvielh, dans son ouvrage sur le suicide.

« Je dois avouer, dit M. Cazauvielh, qu'une pensée pénible, qui n'est cependant pas sans espérance, me préoccupe sérieusement ; c'est que dans quelques localités, et à Paris surtout, le sort des criminels occupe vivement la sollicitude des philanthropes qui, après avoir travaillé à l'amélioration des mœurs de ces malheureux, au développement de leur intelligence et à la conservation de leur santé, continuent leur protection à ceux qui sortent des prisons, soit après un acquittement, soit au terme de leur peine ; mais les aliénés qui sortent des établissements où ils ont été traités pendant un an et plus, sont délaissés dans les campagnes sans asile et sans occupation. Pourquoi ne trouveraient-ils pas les ressources que la philanthropie offre aux criminels ? que les hommes qui aiment à faire le bien s'empressent de former des sociétés protectrices des malheureux aliénés, que la misère et le mépris, dont ils sont fréquemment accablés, provoquent à de funestes rechutes ! »

Nous ne pouvons que donner notre approbation tout entière aux idées que nous venons de rappeler. Nous croyons que la charité, si ingénieuse aujourd'hui, trouverait, en s'occupant des aliénés guéris, beaucoup de bien à faire. Pour ne parler que de ce qui se passe chaque jour sous nos yeux, nous dirons que le nombre des rechutes, parmi les aliénées guéries à la Salpêtrière, est dans une proportion considérable, et que parmi ces rechutes beaucoup sont évidemment provoquées par l'état de misère et de dénûment où se trouvent les malades après leur sortie. Combien de convalescentes ne voudrait-on pas pouvoir garder à l'hospice, tant on prévoit que, replacées bientôt au milieu des circonstances qui ont déjà produit le délire, elles ne tarderont pas à y retomber ! Qui ne sait d'ailleurs que beaucoup de ces femmes ont un caractère faible et sont faciles à entraîner ? Combien n'auraient-elles pas besoin d'une protection éclairées et de bons avis ! que de fautes, de dérèglements ne préviendrait-on pas ! Le médecin peut sans doute, dans quelques cas, suivre les malades au-delà de l'hospice et leur assurer lui-même la protection dont

elles ont besoin ; quelques aliénées , guéries , sont gardées dans la maison comme filles de service ; mais tout cela n'est possible que pour le plus petit nombre. Une société permettrait d'étendre cette protection à toutes celles qui en ont besoin : cette société pourrait non seulement aider les convalescentes par quelques secours d'argent , mais encore s'occuper de les placer, les visiter de temps en temps, etc.

Il entre chaque année, à l'hospice de la Salpêtrière, six cents femmes aliénées ; — sur ce nombre, plus de deux cent cinquante sont renvoyées guéries de l'hospice.

Parmi ces dernières , beaucoup n'ont ni familles pour les recueillir ni ressources pour subvenir aux premiers besoins. C'est pour celles-là qu'une société de patronage deviendrait un immense bienfait.

Nous nous associons donc de tous nos vœux aux idées émises par M. Cazauvielh , et développées au congrès de Strasbourg par M. David Richard.

— Le docteur Guggenbuhl a fondé en Suisse, sur l'Abendberg, montagne de l'Oberland, un établissement spécial pour les crétins. C'est après deux années d'études au milieu des vallées où le crétinisme sévit plus particulièrement, que M. Guggenbuhl a créé cet établissement dans un site admirable, et qui offre les conditions hygiéniques les plus favorables. Il y a deux habitations, l'une d'été, située à cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer ; l'autre d'hiver, à deux mille pieds plus bas. Les exercices, les bains, les frictions aromatiques et un régime convenable, sont mis en usage pour modifier la constitution physique des crétins, en même temps qu'on développe leur intelligence par un système d'instruction qui se rapproche de celui des sourds-muets. Une maison de travail est annexée à l'établissement, et on y apprend des métiers à ceux chez lesquels le crétinisme n'existe qu'à un faible degré. Le refuge de l'Abendberg a été créé pour soixante malades. Nous espérons, dans l'un des prochains numéros, pouvoir donner des détails plus étendus sur la méthode employée et les résultats obtenus par le docteur Guggenbuhl.

— M. le docteur Merier a été nommé médecin en chef directeur de l'asile des aliénés de Pontorson.

— M. le docteur Dagrón, ancien interne de l'hospice de Bicêtre, est nommé médecin en chef de l'asile des aliénés de Fontenay (Vendée).

— M. le docteur Delaye, médecin en chef de l'hospice des aliénés de Toulouse, a été appelé à Dublin pour faire un rapport médico-légal sur un cas d'aliénation mentale.

ERRATUM. — Dans le mémoire de M. Lélut, *Sur le siège de l'âme suivant les anciens*, inséré dans notre premier numéro, il s'est glissé deux fautes d'impression :

Page 55, ligne 10, au lieu de *ou centre de la respiration*, lisez : *au centre de la respiration*.

Page 58, ligne 25, au lieu de *suivant l'opinion*, lisez : *et suivant l'opinion*.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES,
JOURNAL
 de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie
 DU
SYSTÈME NERVEUX.

Généralités médico-psychologiques.

DE LA GÉNÉRATION

ET DU DÉVELOPPEMENT SUCCESSIF DES FACULTÉS,
 ET DES PHÉNOMÈNES DE L'ENTENDEMENT¹,

PAR P.-N. GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité,
 membre de l'Académie royale de médecine.

J'aborde un sujet neuf et difficile; j'ai donc besoin d'indulgence, et je la réclame sincèrement. Je puis m'égarer, mais je suis tout prêt à rétrograder, si l'on veut bien m'éclairer et me tirer de l'erreur. Je cherche la vérité de bonne foi, et je remercierai, toujours, avec reconnaissance ceux qui daigneront me la faire voir.

Je m'occuperai, 1^o de la génération et du développement de l'intelligence dans la première enfance, depuis le moment de la

(1) Fragment d'une *histoire naturelle* inédite de l'entendement, lu à l'Académie des sciences morales et politiques, en août 1842.

346 DES PHÉNOMÈNES DE L'ENTENDEMENT

naissance jusqu'à l'âge de trois ans ; 2° de son développement et de ses progrès dans la seconde enfance, depuis l'âge de quatre ans jusqu'à la puberté ; 3° de ses perfectionnements et de ses vicissitudes pendant l'adolescence ; 4° pendant l'âge mûr ; 5° pendant la vieillesse.

DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE DANS LA PREMIÈRE ENFANCE.

Il y a un moment, dans la vie de la femme, de *dix à douze jours après la conception*, où l'ovule, l'œuf membraneux qui doit servir de berceau à l'enfant, dans le sein de sa mère, consiste en une vésicule transparente, gélatiniforme, à peine visible. On y chercherait vainement, alors, les traces de l'enfant qui doit s'y développer bientôt.

Est-il nécessaire de dire qu'à cette époque il n'y a pas plus d'intelligence que d'homme dans le berceau de l'humanité ?

Un peu plus tard, le fœtus commence à poindre à la surface interne de la vésicule, des vaisseaux s'y forment, une circulation s'y établit ; on n'y distingue aucun autre organe, même en s'aidant du microscope qui en montre les éléments globulaires. Mais ce germe, si simple, est doué de la faculté d'acquiescer d'autres facultés, de la faculté de développer successivement tous les organes de l'homme et toutes les facultés de l'intelligence la plus élevée ; en sorte qu'à cet état de simplicité, le germe humain peut renfermer les plus hautes destinées de l'avenir, les destinées d'un Alexandre ou d'un César, d'un Charlemagne ou d'un Napoléon.

Un peu plus tard, se montre le système nerveux, qui doit être, un jour, le théâtre des phénomènes de sensation et de perception : mais à ce moment ces phénomènes n'existent pas encore.

Quand le développement des systèmes nerveux et musculaire est achevé, mais que le cerveau est encore d'une extrême mollesse, l'enfant s'agite quand on le presse dans le sein de sa mère, quand il reçoit un coup, probablement parce qu'il en souffre

ou en éprouve de la gêne. A-t-il alors la conscience de ces sensations? en a-t-il une idée quelconque? est-il, sous ce rapport, plus avancé que la sensitive qui ferme ses feuilles et replie ses rameaux et ses branches lorsqu'on l'irrite? Je n'oserais pas l'affirmer. *A la naissance* même, il me paraît plus stupide, encore, que le dernier des animaux, car les derniers des animaux savent mieux que lui chercher leur nourriture.

Il suce alors le sein qu'on lui présente, comme il respire par des mouvements tout instinctifs, tout irrésolus.

Par une prévoyance intelligente et toute maternelle, la nature a lié si étroitement ces mouvements aux besoins de respirer et de se nourrir, que l'enfant respire et exécute involontairement, à chaque instant, des mouvements de succion. Il les fait, même sans rien avoir entre les lèvres, mais surtout quand il y sent un corps quelconque, le mamelon ou le doigt de sa nourrice. A peine ses besoins sont-ils satisfaits, à peine ses souffrances sont-elles apaisées, qu'il se rendort, son intelligence impuissante n'ayant rien à voir encore dans l'univers, qu'elle ne peut comprendre, et manquant même de la plupart des sens pour l'éclairer.

En effet, l'enfant à la naissance n'a guère que la sensibilité qui lui donne la faim et la soif, que la sensibilité physique générale pour sentir la douleur et les mouvements qu'on peut lui imprimer, que la sensibilité gustative pour sentir les saveurs qui lui sont agréables ou désagréables; et, assurément, s'il est doué de la sensibilité tactile, qu'il ne faut pas confondre avec la sensibilité physique générale, il est incapable de distinguer les diverses qualités tactiles des corps. Il n'a encore que la faculté de percevoir, confusément, les sensations que lui fournissent ces diverses sensibilités; il n'y distingue que de la peine, du plaisir, ou des impressions auxquelles il est indifférent; il n'y aperçoit aucun objet, et son intelligence est complètement vide d'idées, du moins je ne sache pas que personne ait jamais donné une preuve évidente et incontestable du contraire. Cependant je dois dire qu'à l'exemple des derniers animaux, des polypes, des ac-

tinies, qui s'emparent de tous les corps que le hasard présente à l'ouverture de leur bouche, pour les rejeter un instant après si ces corps ne leur conviennent pas, l'enfant saisit avec avidité tous les objets qu'on lui offre et que ses lèvres peuvent embrasser; qu'il les repousse s'ils lui déplaisent; qu'il détourne même la bouche, et finit par crier, et par crier avec une violence croissante si l'on persiste à lui présenter l'objet qu'il a déjà repoussé, le sein ou le biberon, qu'on veut lui faire accepter.

Indépendamment de la faculté de percevoir de la peine ou du plaisir, il a encore celles *de se mettre en colère et de vouloir*. Comment comprendre autrement les faits si connus que je viens de raconter? Mais l'enfant a-t-il déjà des perceptions assez claires pour qu'on puisse dire qu'il a des idées, et peut-il en conserver le souvenir? Je ne le pense pas: ce n'est que plus tard que j'en trouve des témoignages évidents.

De l'ensemble de ces faits il suit que l'intelligence est absolument nulle dans les premiers temps de la conception, où l'homme n'est qu'un germe invisible dans les parois transparentes de la vésicule qui doit lui servir de berceau; qu'elle paraît nulle ou profondément assoupie dans le reste de la vie intra-utérine. Je conçois même difficilement que le fœtus, tenant à sa mère par les racines vasculaires de son cordon ombilical, plongé dans le fluide de l'amnios, où il flotte, comme les plantes des eaux, puisse y recevoir des impressions assez variées et assez distinctes pour que son intelligence s'éveille.

Il suit aussi de ce que nous venons de dire que l'intelligence, qui ne fait que poindre à la naissance, se révèle et commence par des perceptions premières de peine ou de plaisir qui ne lui donnent pas la connaissance des choses; qu'à ces émotions de peine ou de plaisir en succèdent d'autres qui sont toutes des espèces de mouvements ou d'agitations de l'âme. Nous verrons, plus tard, que l'entendement entre en exercice de la même manière chez l'homme adulte.

Il résulte enfin de ce que nous avons dit qu'à la naissance

même, on ne distingue, dans l'entendement, que quelques facultés intellectuelles; que les phénomènes qui en sont les symptômes ne se manifestent qu'après les organes qui en sont le théâtre, et ne se développent que successivement, comme toutes les autres facultés que la physiologie fait connaître dans l'économie animale, à un âge plus avancé.

Le développement successif des facultés de l'intelligence est donc lié à une loi générale pour toutes les facultés de la vie. Cette loi, que je ne puis démontrer ici, révèle une des grandes unités de pensée, qu'on rencontre, à chaque instant, dans les êtres organisés, et prouve l'influence du physique sur le moral.

L'enfant, à la naissance, est donc un être imparfait et incomplet qui périrait bientôt, si la nature, en brisant dans l'accouchement les liens matériels qui l'unissaient à sa mère, n'eût, par une sagesse où éclate encore l'intelligence la plus profonde, rattaché la mère à l'enfant par l'affection la plus tendre, par la sollicitude la plus vive, et conséquemment par des liens moraux aussi puissants que les liens physiques qu'elle venait de rompre pour toujours.

Mais comme le développement ou l'accroissement de l'enfant est rapide, bien qu'il soit toujours trop lent aux yeux des parents, l'enfant donne bientôt des signes évidents *de mémoire*. Si on le berce ou qu'on le promène sur les bras pour apaiser ses cris ou pour l'endormir, il finit bientôt par saisir ce rapport de succession, par observer que lorsqu'il crie on le berce et on le promène : aussi, tandis que dans les premiers temps il ne s'apaise que lentement et graduellement par le plaisir qu'on lui procure, quand il l'a éprouvé assez souvent pour en conserver le souvenir, il se tait aussitôt qu'on le prend pour le promener ou que l'on commence à le bercer, parce qu'il juge du présent par le passé.

Il est impossible de distinguer le moment où l'enfant peut apprécier les qualités tactiles des corps, leur température, leur sécheresse, leur consistance, et je n'ai aucune preuve qu'il y

parvienne avant de distinguer par la vue les caractères des objets. Les mouvements de ses mains semblent subordonnés à ses yeux, du moment qu'il jouit évidemment de l'usage de ces organes, et il ne paraît se servir de ses mains pour toucher que lorsque ses yeux ont éveillé sa curiosité. Il est difficile de distinguer le moment où il acquiert la faculté de voir et d'entendre, parce que ces facultés, nules d'abord, ne se développent, comme toutes les autres, que graduellement. En effet, il est fort douteux qu'il distingue le jour d'avec la nuit, au moment de la naissance. S'il ferme, parfois, les yeux, lorsqu'on le soumet à une lumière vive, il est difficile d'en rien conclure, parce qu'il les ferme à tout instant, et que d'ailleurs j'ai trouvé toujours ses pupilles immobiles. Or, cette immobilité de l'iris est un caractère de l'insensibilité de la rétine à la lumière. D'ailleurs, si l'enfant est déjà sensible à son influence, il ne peut pas plus distinguer les objets que l'homme affecté d'une amaurose presque complète et qui ne distingue plus que le jour et la nuit; ses yeux toujours errants ne se fixent sur aucun objet, et n'en suivent pas les mouvements. L'ouïe, d'abord insensible au son, à la naissance, devient peu à peu sensible aux sons très forts, ou très aigus, avant de l'être aux sons modérés. Jusqu'à quel point l'enfant a-t-il conscience de ces sensations obtuses, jusqu'à quel point les distingue-t-il et peut-il s'en souvenir et les apprécier? C'est ce qu'il nous est impossible de déterminer. Ses perceptions sont-elles assez nettes et assez claires pour qu'il puisse en concevoir des idées proprement dites? C'est encore ce que nous ne pouvons dire; mais il est probable que toutes ces perceptions sont encore fort obscures alors et fort confuses, parce que l'intelligence est aussi imparfaite et aussi peu avancée dans son développement que la sensibilité des sens, et que les facultés intellectuelles paraissent se développer en même temps que les facultés sensibles; mais celles-ci arrivent beaucoup plus tôt à leur développement complet. Il y a donc encore une harmonie intelligente, pleine de sagesse, dans ce progrès des sens et de l'entendement. A quoi servirait

pour l'enfant d'avoir l'intelligence toute-puissante quand les sens sont impuissants, ou d'avoir des sens délicats quand l'intelligence est obtuse ou complètement nulle? Le développement de l'odorat est plus obscur encore que celui de la vue et de l'ouïe; mais comme il éclaire beaucoup moins l'intelligence que la vue et l'ouïe, son développement nous intéresse beaucoup moins.

Condillac fait donc une description tout imaginaire de la génération des idées, quand, supposant une statue qui acquiert successivement chacun des sens, il lui donne tout d'un coup des sens parfaits et une intelligence capable d'analyser avec sagacité ses sensations et de raisonner comme un philosophe. Les faits ne se passent point ainsi dans la nature. Il commet une autre erreur quand il décrit les sens comme se développant tous, l'un après l'autre, car la sensibilité physique générale et le goût sont déjà développés à la naissance; la vue, l'ouïe et le tact se développent un peu plus tard, mais à peu près en même temps; l'odorat, au contraire, paraît ne se développer qu'après. Sous ce rapport, Condillac a procédé contrairement à la nature, en dotant, d'abord, sa statue du sens de l'odorat. Il s'en est encore écarté en séparant par trop complètement l'une de l'autre les influences des différents sens qui agissent souvent de concert pour éclairer l'intelligence.

Lorsque les sens sont assez parfaits pour fournir à l'entendement des sensations vives et nettes, l'entendement, ne se développant pas aussi rapidement que les sens, ne peut avoir encore une conscience bien claire de ces sensations. Néanmoins ses perceptions doivent être moins confuses, mais il lui est encore impossible de se faire une idée des êtres ou des corps et de leurs phénomènes. L'idée des corps et de leurs phénomènes est complexe et comprend la connaissance de leurs caractères, c'est-à-dire de leurs manières d'être, de l'étendue, de la forme, de la couleur, de la consistance, etc., etc., qui les distinguent les uns des autres. Mais pour s'élever à cette notion,

il lui faut avec des sens très développés, sinon parfaits, une intelligence qui en soit capable : aussi, dès qu'il en est doué, il peut acquérir l'idée d'une partie des caractères des corps et de leurs phénomènes. Il acquiert ces idées abstraites d'abord, quoique son esprit les conçoive séparément et abstractivement des corps, parce que ces idées sont plus simples que les idées complexes des corps.

Il y arrive par l'analyse, c'est-à-dire en considérant, successivement et à bien des fois, les caractères des corps et des phénomènes qui le frappent le plus et sont le plus à la portée de ses sens. Cette observation est une des belles découvertes de Condillac ; et quoiqu'il n'en ait pas tiré toutes les conséquences qu'il pouvait en déduire pour créer l'art d'étudier, elle fait trop d'honneur à la philosophie française, aujourd'hui si rabaisée, pour que je puisse résister au plaisir de la rappeler avec fierté.

L'enfant ne peut guère commencer cet immense travail d'analyse que de trois à quatre mois ; mais ses progrès seront d'autant plus faciles et plus rapides qu'il sera plus aidé par l'intelligence de sa nourrice, son premier maître. Sous ce rapport il y a une grande différence dans la première éducation des enfants, et les résultats qui en sont la suite sont également très différents.

Voyons donc *comment chaque sens concourt à lui faire connaître* les caractères des corps et de leurs phénomènes. Quoiqu'il semble que, parmi les caractères des corps, leur consistance, le poli de leurs surfaces, les divers degrés de leur température soient les premiers caractères qui doivent frapper l'intelligence de l'enfant, par l'intermédiaire du sens du toucher, il est probable que s'il peut distinguer d'abord ces caractères, avant de pouvoir distinguer par la vue les autres caractères des corps, son intelligence en retire peu de lumière. Il ne doit distinguer encore que des sensations différentes, sans pouvoir en déduire la conséquence qu'elles lui viennent de ce

qu'il touche des corps différents les uns des autres, quand ces propriétés appartiennent à différents corps. Bien que le toucher puisse lui fournir des idées de nombre, de situation, d'étendue, de direction et de forme, il n'est pas probable que les notions que l'enfant en reçoit lui inspirent assez d'intérêt et de curiosité, s'il ne distingue encore aucun des caractères visibles des corps, pour l'engager à examiner avec attention les propriétés tactiles dont je viens de parler. Le toucher, je l'ai déjà dit, ne devient évidemment actif que lorsque l'enfant jouit du sens de la vue.

La vue semble, souvent alors, lui inspirer de l'étonnement et *la curiosité* de toucher les objets qu'il aperçoit; c'est alors, du moins, qu'on le voit tendre à chaque instant les bras, et diriger les mains vers les objets qui frappent ses yeux. C'est alors aussi que l'entendement acquiert, évidemment, une faculté nouvelle qui ajoute beaucoup à sa puissance, et ouvre une nouvelle ère à son activité, *l'attention*. Par elle il peut volontairement appliquer d'une manière plus forte et plus soutenue ses facultés de percevoir, de se souvenir et de juger à l'examen des sensations.

Je crois donc que la curiosité et l'attention ne viennent à l'enfant qu'avec la vue nette des objets. C'est à cette époque, *de trois à quatre mois*, qu'il commence à distinguer sa nourrice, à répondre à ses caresses et à ses ris par ses ris et sa gaieté. La joie et la gaieté sont donc encore deux émotions nouvelles qui animent déjà son âme. Malheureusement elles n'y sont venues qu'après celle de la colère; mais bientôt, par une heureuse compensation, l'amitié et la reconnaissance pour sa nourrice s'y développeront à leur tour. Malheureusement encore, l'égoïsme s'y manifestera clairement aussi. Mais il y règne depuis les premiers jours de la naissance, et c'est le sentiment auquel on doit rapporter en partie ces témoignages de colère que l'enfant donne, pour ainsi dire, dès les premiers jours.

Quoi qu'il en soit, *les premiers caractères qui me semblent*

devoir frapper son attention, dans les corps, sont ceux de leur nombre, de leur situation respective, de leur étendue, de leur direction, de leur forme, de leur couleur et de leur structure. Mais bien que leur nombre le frappe et puisse fixer son attention, il ne peut en avoir qu'une idée fort confuse; car plusieurs années après la naissance il peut, quelquefois, à peine compter jusqu'à dix, bien même qu'on lui ait donné quelques leçons à cet égard. Il en est de même de la situation des objets qui font partie d'un ensemble de corps, il n'en acquiert qu'une idée vague; et comme on ne la lui fait point observer *méthodiquement et complètement*, il se borne à remarquer que les fenêtres d'un appartement en occupent tel côté; mais il ne sait pas observer d'abord et successivement ce qui est à droite et à gauche des fenêtres, à quelles parties de l'appartement celles-ci correspondent par en bas, de combien elles sont éloignées du plafond ou du plancher; si elles regardent le nord ou le midi, le levant ou le couchant, parce qu'il est complètement incapable de suivre et d'imaginer une méthode aussi savante. Et comment le pourrait-il? L'illustre Condillac, après avoir observé qu'on n'apprend par soi-même qu'en analysant, n'a jamais songé, lui-même, qu'il fût nécessaire et possible de tracer des règles pour diriger l'esprit dans l'analyse; en sorte que l'art d'étudier manque encore d'une méthode si importante et si précieuse. Je ne connais sur ce sujet que celles que j'ai publiées dans l'introduction de ma physiologie.

L'enfant ne se fait pas d'abord d'idées plus exactes de l'*étendue* des corps. Il voit bien leur hauteur et leur largeur, mais il ne lui vient pas à la pensée d'en examiner aussi l'épaisseur. Il le ferait par hasard, qu'il ne pourrait mesurer toutes leurs surfaces pour en calculer rigoureusement l'étendue totale.

Il en est de même de la direction des corps. Il aperçoit bien qu'un arbre s'élève perpendiculairement vers le ciel, ou qu'il s'incline légèrement d'un ou de plusieurs côtés à la fois, mais il ne pense pas à étudier toutes ces inclinaisons, et il n'a ni l'idée, ni les moyens d'en mesurer les degrés avec exactitude.

Il ne peut pas être plus habile pour étudier la forme des êtres, car c'est plus difficile encore. Il faudrait qu'il mesurât l'étendue de chacune des surfaces, leurs inclinaisons et leurs angles, à la manière des mathématiciens, ou qu'il observât cette forme à la manière d'un sculpteur, en la regardant, avec attention, par tous ses côtés successivement. Il distingue donc plus vaguement les formes des corps que leur étendue et leur direction, par cela même que ce caractère est plus complexe, et je dois ajouter parce qu'il change suivant la perspective, suivant la distance et la direction de l'observateur par rapport aux corps. Il lui est beaucoup plus facile de prendre une idée précise de leur couleur, et il doit y arriver bientôt, malgré les variations que la lumière et les ombres y apportent.

Il n'en est pas de même de la structure. Comme il faut briser, couper, déchirer les corps pour observer l'arrangement intérieur de leurs parties, et qu'il faut suivre une analyse très méthodique et très éclairée pour étudier cette disposition intérieure, l'enfant n'en peut prendre que des idées très imparfaites. Aussi l'enfant ne peut avoir que des notions très incomplètes sur les caractères visibles des corps.

Quand il a l'odorat et le goût suffisamment développés, il pourrait s'en servir avec plus de succès que de la vue, s'il en faisait autant d'usage que de ses yeux. Les odeurs et les saveurs sont des caractères beaucoup plus simples que les caractères visibles, celui de la couleur excepté. Il n'est pas besoin d'autant d'intelligence pour les distinguer. Néanmoins l'expérience prouve qu'il faut encore une assez longue habitude, car on ne devient pas plus en un jour un bon dégustateur de vins et de liqueurs, qu'on ne devient un parfumeur exercé. Mais si l'odorat et le goût ne lui fournissent que peu d'idées, le goût lui inspire de bonne heure la passion de la gourmandise.

L'ouïe ne peut rien apprendre immédiatement à l'enfant sur la disposition matérielle des corps; mais à un âge plus avancé, l'enfant pourra s'en servir avec avantage pour savoir si un corps

est creux et renferme des gaz ou des liquides. Il le pourra en percutant ce corps pour apprécier sa sonorité.

L'enfant, à cet âge, ne peut apprécier, non plus, qu'un petit nombre de caractères dans les phénomènes des corps, et il ne peut les apercevoir, les observer que dans un petit nombre de phénomènes. Mais quels sont les phénomènes qui frappent le plus ses sens? Il est difficile de répondre d'une manière certaine à cette question, c'est même impossible; mais il y a des probabilités pour croire que ce sont les phénomènes de la lumière et de la chaleur, les mouvements, le bruit et les sons. Il n'est pas probable qu'il ait une idée, un peu claire, d'aucun de ces phénomènes avant d'en avoir aperçu les causes par les yeux. Il a bien senti du plaisir lorsqu'on le berçait ou qu'on le promenait sur les bras dès les premiers jours de sa naissance; il a bien senti une impression pénible de froid lorsqu'on le changeait de vêtement, mais probablement il n'en concevait qu'une sensation de plaisir et de peine; assurément il n'avait pas la moindre idée des causes qui lui procuraient ces sensations. Il ne doit plus en être de même lorsqu'il voit les agents qui les produisent, la nourrice qui le berce, le feu qui le réchauffe et qui doit le frapper plus vivement encore par l'éclat de sa lumière; lorsqu'il voit les personnes et les animaux domestiques, marchant autour de lui, s'approchant et s'éloignant tour à tour; lorsqu'il entend les paroles de sa nourrice et des personnes voisines, les aboiements du chien, les chants de l'oiseau dans sa cage, et les bruits de toute espèce qui se font autour de lui.

Néanmoins, il ne doit pas s'étonner de ce spectacle, parce qu'il y a été graduellement amené par le développement successif des sens. Aussi ne s'en étonne-t-il que lorsque, tout-à-coup, ces phénomènes prennent une intensité inaccoutumée, que les personnes ou les animaux s'agitent avec violence, que la flamme du foyer prend un accroissement extraordinaire, qu'il entend crier avec force des gens qui se disputent.

On le voit même alors *s'épouvanter*; mais s'épouvante-t-il

parce que, dans des circonstances semblables, il a reçu des chocs qui l'ont blessé, parce qu'il a souffert de l'action du feu ? Il est possible que sa frayeur prenne sa source dans le pénible souvenir de quelque accident de ce genre.

Il est possible aussi qu'il s'en épouvante sans jamais avoir été blessé. Le bruit du fusil produit cet effet, même sur les jeunes animaux qui n'en ont pas senti les atteintes. D'ailleurs les grands bruits paraissent fatiguer le tympan, chez l'enfant; du moins on lui voit parfois porter ses mains à ses oreilles, comme il se cache dans le sein de sa nourrice lorsqu'il aperçoit quelque chose qui l'effraie. Quoi qu'il en soit, comme il s'épouvante dans des cas semblables et dans une foule d'autres, dès l'âge de trois à quatre mois, il est évident que la crainte est déjà entrée dans son cœur.

Il me semble difficile qu'en présence de tous ces faits il ne *saisisse pas un rapport de cause à effet* entre le feu, les mouvements, les bruits dont je viens de parler, et les sensations agréables ou pénibles qu'il en reçoit. La crainte, surtout, qu'ils lui causent quand ils l'ont blessé, prouve même évidemment que des idées de causes et d'effets ont pénétré dans son esprit. Mais il est vrai qu'elles doivent être bien confuses.

Témoin de ces faits et d'une multitude d'autres phénomènes de lumière et de chaleur, de mouvement et de sons divers, il doit y distinguer plusieurs caractères, et surtout les caractères spéciaux à chaque phénomène, par exemple l'éclat et la couleur de la lumière, les diverses sensations que lui cause la chaleur, depuis les plus agréables jusqu'aux plus pénibles. Mais il est certain qu'il ne s'avise pas d'attribuer la sensation du froid à l'absence du principe de la chaleur.

Il doit apercevoir que les mouvements ont des directions, une force, une vitesse et une durée variées et variables; que l'intensité du bruit est également variable, et que la nourrice qui, pour apaiser ses pleurs, le berce et l'endort au bruit de ses chansons, produit des sons divers plus agréables que les bruits

de la parole. La précocité même avec laquelle certains enfants commencent à balbutier des airs, dès l'âge de trois ans, montre qu'ils distinguent de bonne heure la diversité des tons. Le plaisir qu'ils prennent à entendre un instrument de musique, l'attention qu'ils y apportent, le prouvent encore.

Lorsque l'enfant a déjà remarqué dans les corps les caractères matériels du nombre, de la situation, de l'étendue, de la direction, de la forme, de la couleur, de la consistance, de la température, du poli ou de l'état raboteux de leur surface, je crois que, s'il ne les a pas vus se mouvoir indépendamment des corps qui les environnent, s'il les a toujours vus immobiles, comme les gros meubles de nos appartements, qui semblent faire partie des murailles qu'ils touchent, il pourra bien les confondre avec les murs, et les prendre pour une disposition particulière de leur forme. D'un autre côté, il est possible que, jugeant par analogie, il les regarde comme des corps particuliers; mais alors sa croyance est réellement hasardée, et quoiqu'il arrive à la vérité, il y parvient par une *mauvaise voie*. Pour acquérir *certainement* l'idée de l'existence d'un corps, et pour en avoir une idée légitime et fondée, il faut en avoir observé toute la circonscription, et s'être assuré qu'il est indépendant des corps voisins et n'en fait réellement point partie.

Mais du moment que l'enfant arrive à l'idée des corps, comme il n'y parvient que par la connaissance de plusieurs de leurs caractères, il doit en distinguer les plus frappantes analogies, les différences les plus sensibles, et prendre des idées confuses des genres et des espèces. De très bonne heure, on voit les enfants caresser les animaux domestiques avec une affection qu'ils ne témoignent point pour les corps inanimés, pour les meubles qui les entourent. Ils distinguent donc très bien les êtres animés des êtres inanimés? Qui pourrait douter qu'ils reconnaissent que des chats de diverses couleurs sont tous des chats, des chiens de chasse et des chiens de cour, tous des chiens? Ils ont par conséquent des *idées génériques* et des idées générales.

Lorsque les enfants sont parvenus à ce degré d'intelligence, leurs progrès deviennent très variables et très différents, parce qu'ils sont soumis à beaucoup d'influences diverses, la capacité, la précocité individuelles, l'éducation des personnes qui les entourent, et d'autres circonstances encore.

Mais, bien que l'enfant ait déjà une idée des caractères matériels et des phénomènes des corps, bien qu'il ait quelques idées des analogies et des différences observables entre les êtres qui tombent sous ses sens, je ne puis croire qu'il se fasse la moindre idée du nombre indéfini, de l'étendue illimitée, d'une durée sans fin, du nombre, de l'étendue et de la durée en général, parce que ces idées abstraites, fort générales, ne naissent que d'une multitude d'observations particulières sur le nombre, l'étendue, le temps, et des réflexions de l'esprit sur ces observations. L'enfant n'arrivera que beaucoup plus tard à ces idées, que l'on a regardées comme innées. Il n'a pour le moment que la faculté de les acquérir, et si l'éducation et l'instruction ne venaient développer, chez lui, ces hautes facultés, ces germes pourraient demeurer latents, dans son esprit, pendant longtemps, comme ils y sont, en effet, chez une foule d'hommes qu'aucune éducation n'a jamais éclairés.

En est-il de même de l'idée de *justice*? La faculté d'où elle dérive existe assurément dans le cœur de l'enfant; mais l'idée de justice peut-elle se développer chez lui sans le secours de l'éducation ou de l'expérience? et si elle ne peut se développer sans ce secours, la morale a-t-elle à y perdre? Permettez-moi, messieurs, de discuter brièvement ces grandes questions en votre présence.

L'enfant, dès l'âge de trois ans, est tellement dominé par son égoïsme naturel, par sa gourmandise et sa cupidité, quand l'éducation ne lui a point appris encore à réprimer ces penchants, ou quand l'expérience ne lui a point enseigné à respecter les droits d'autrui pour qu'on respecte les siens, que si vous lui offrez des bonbons, il choisit d'abord les

plus gros, et que si vous le laissez faire, il finit par tout prendre. S'il est avec un enfant de son âge, gâté, comme lui, par ses parents, les bonbons que vous leur offrirez deviendront, entre eux, une pomme de discorde. Ce sera à celui des deux qui aura la plus grosse part; bien heureux si, au bout d'un instant, ils ne se battent pas! Pourquoi cela? parce que le sentiment de la justice, quoique réel au fond de leur cœur, est étouffé par des penchants plus forts; parce qu'ils n'ont encore que la faculté de comprendre ce qui est juste, mais que l'idée ne leur en viendra que bien plus tard, si on les abandonne entièrement à eux-mêmes. Cette idée ne leur viendra que lorsqu'un enfant, plus fort, leur aura plusieurs fois arraché ce qui leur appartient. C'est alors que l'idée des avantages de la justice se développera dans leur esprit. Alors la peine d'avoir été volés, la crainte de l'être encore, leur fera sentir le prix de la justice, pour eux-mêmes d'abord, et ensuite pour toute la société. Cette idée, qui est une pensée politique, ne peut leur venir que longtemps après qu'ils auront été dépouillés, à plusieurs reprises, comme ils dépouillaient les autres, et lorsqu'ils trouveront un tourment perpétuel dans la crainte d'être dépouillés encore.

Mais si l'éducation, devançant l'expérience, montre à l'enfant, par des exemples supposés, bien clairs et bien choisis, *des actes justes et injustes qui ne touchent pas à ses intérêts*, les premiers lui donneront un sentiment de plaisir, les seconds une émotion de peine; il approuvera les premiers, détestera les seconds; il apercevra l'idée de justice, non parce que l'idée est innée dans son cœur, mais parce que la faculté de juger d'où elle dérive est innée chez tous les hommes. Il trouvera juste, alors, de ne pas faire souffrir aux autres ce qu'il ne souffre qu'avec peine, de ne se permettre vis-à-vis d'eux que ce qu'ils doivent se permettre vis-à-vis de lui; la réciprocité la plus égale entre les hommes ou entre les membres d'une société lui paraîtra le principe général le plus sage. Et en se conduisant d'après ce principe, il sera sans remords, il éprouvera

même une satisfaction intérieure véritable. En se conduisant autrement, il craindra qu'on n'en agisse de même à son égard, il se sentira coupable, il sera mécontent de lui-même. Et tandis que dans le premier cas il trouvait sa récompense dans la joie de son cœur, dans le second il trouvera le châtement qu'il mérite dans les remords de sa conscience. A l'idée de la justice se joint donc un sentiment moral qui éveille chez nous un sentiment de plaisir ou de peine par le spectacle de la justice ou de l'iniquité. Mais comme une faculté qui n'agit pas ne produit rien, ne donne lieu à aucun résultat, à aucune idée, tant qu'on n'aura pas mis sous les yeux de l'enfant des exemples de justice ou d'injustice, ou qu'il n'en aura pas éprouvé les effets, son jugement n'ayant point eu l'occasion de les apprécier, il n'aura pas plus d'idée de justice que si son esprit manquait de faculté pour distinguer ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Cette faculté a besoin de l'observation extérieure pour entrer en exercice, comme la vie particulière du germe a besoin de l'étincelle de la fécondation pour s'animer. L'idée de justice, comme les idées générales du nombre, de l'étendue, de la durée, ne se développe donc que lorsque l'esprit, par les relations qu'il entretient avec la nature, aperçoit dans l'univers des actes d'équité ou d'iniquité, et qu'il les y a souvent aperçus.

Plus les idées sont générales, plus il faut d'observations particulières et de réflexions pour les acquérir. Ce sont là des vérités triviales dans toutes les sciences naturelles, où la certitude des faits est portée si loin, de l'aveu de Jouffroy, comparativement à la certitude des faits dont s'occupent les sciences philosophiques. C'est que chacun y a appris, par sa propre expérience, qu'on n'arrive à se faire des idées générales des êtres ou de leurs phénomènes qu'après les avoir bien vus, bien observés et bien étudiés en particulier. On en a la preuve dans ce qui est arrivé à un des plus beaux génies dont la France s'honore.

Buffon commença à écrire sur l'histoire naturelle des ani-

maux sans avoir étudié , en particulier , les animaux qu'il ne connaissait pas. Qu'en résulta-t-il ? que ne pouvant s'élever, sur ce sujet, aux idées générales, il méconnut les ressemblances naturelles des animaux, qui les réunissent en genres, en familles et en classes, et fut obligé de les décrire pêle-mêle , sans ordre et sans classification , c'est-à-dire sans idées générales.

Non seulement ce grand génie fit cette faute, mais il en fit une plus grave encore : ce fut de se moquer de la classification de Linné, qu'il ne comprenait pas. Aussi, tandis que les naturalistes se sont efforcés de conserver, en la perfectionnant, la classification de Linné, il ne s'en est pas trouvé un seul pour suivre le plan adopté par Buffon. Il est fâcheux que l'illustre auteur ait décrit les animaux un à un, car personne n'eût traité avec plus d'avantage que lui les hautes généralités de la science, s'il en avait connu les particularités lorsqu'il entreprit d'écrire son Histoire naturelle.

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui sur les idées générales, parce que je me propose d'y revenir ailleurs; mais il me reste à examiner si l'origine que j'assigne à l'idée de justice peut compromettre la morale.

A mes yeux, la morale est ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans les principes humains; c'est ce que j'honore le plus, et je la révère à tel point que je mets les qualités morales et la justice bien au-dessus de toutes les qualités de l'esprit. Pour tout dire en quelques mots, je place le parfait honnête homme beaucoup au-dessus des plus grands hommes par leur intelligence; c'est pour moi l'image de la Divinité sur la terre. Je serais donc bien malheureux, si ce que je proclame comme la vérité pouvait être contraire à la morale.

Mais en quoi pourrais-je offenser la morale en reconnaissant que l'enfant n'a point d'idée de justice avant la naissance, qu'il ne l'a même pas plusieurs mois après la naissance, mais qu'il possède la faculté d'acquiescer un jour cette idée, plus tôt par l'éducation, et beaucoup plus tard par sa propre expérience, par

ses relations avec ses semblables ? Si je niais l'idée de justice, et surtout la faculté de distinguer le juste d'avec l'injuste, je concevrais que ce fût contraire à la morale ; mais du moment que je reconnais en nous cette faculté, que je la proclame la plus noble des vertus du cœur humain, en quoi puis-je manquer à la morale ?

On m'appliquera peut-être dédaigneusement l'épithète de sensualiste ! Mais si l'on ne peut pas démontrer que mon sensualisme porte la plus légère atteinte à la morale ; si je puis prouver, au contraire, qu'il offre à la morale un appui plus naturel et plus vrai, une base plus incontestable, plus évidente et plus ferme que les doctrines de mes adversaires, la vérité triompherait-elle moins ? Et s'il était possible, ce que je ne puis croire, que l'erreur eût recours à de mauvais moyens pour se défendre, sommes-nous à une époque où elle pourrait se soutenir longtemps ? ne se ruinerait-elle pas elle-même, et ne succomberait-elle pas avec plus d'éclat ?

Ces réflexions me sont inspirées parce qu'on a fait au sensualisme une guerre qui ne m'a pas toujours paru juste et fondée ; parce qu'on a tiré de cette doctrine des principes qui n'en sortent pas. Ainsi, on l'a présentée comme rattachant la morale aux intérêts particuliers, aux intérêts d'un ignoble égoïsme. Eh bien ! j'ose dire qu'on s'est mépris, et que, sans le vouloir assurément, on l'a calomniée.

En effet, s'il y a des intérêts méprisables et ignobles que la morale doit flétrir, il y en a d'estimables et de nobles qu'elle doit honorer. Ainsi les intérêts ignobles sont ceux qui nous attachent exclusivement à notre intérêt particulier, quelque contraire qu'il puisse être à celui des autres, quelque mal, quelque peine qui en puisse résulter pour autrui. Ces sentiments sont ignobles, parce que ce sont des intérêts tout personnels, vulgaires, des intérêts qui dominant la brute et nous ravalent à son niveau, des intérêts qui tendent à la destruction de la société, et sont la cause de mille maux.

Les intérêts nobles et moraux , au contraire , sont ceux qui nous attachent à notre famille , à nos amis , à la patrie , à l'humanité tout entière ; et ils sont d'autant plus nobles , qu'ils sont plus généraux , plus universels , et nous attachent à un plus grand nombre d'hommes.

Que quelqu'un se donne beaucoup de mouvement et d'agitation , qu'il se livre incessamment à l'intrigue , pour acquérir de la fortune , des honneurs qui n'intéressent que lui , qui ne profitent qu'à lui , à sa vanité , à son orgueil , c'est sacrifier à des intérêts méprisables.

Mais qu'un homme s'intéresse à sa famille , à ses amis , aux malheureux , à son pays , à l'humanité tout entière , à la défense des principes de la justice et de la morale qui font la force et le bien des sociétés humaines ; qu'il s'y intéresse jusqu'à exposer sa fortune , son repos et sa vie , parce qu'il trouve plus de plaisir à s'occuper des autres que de lui-même ; cet homme sacrifie à de nobles intérêts qu'on ne saurait trop louer. Qu'un Décius s'immole pour assurer la victoire à sa patrie , c'est un dévouement qu'on ne peut trop honorer. Qu'un Régulus s'immole au seul sentiment du devoir , c'est un dévouement sublime , c'est une vertu surhumaine que l'on ne peut qu'admirer , tant il est impossible de la louer dignement.

Eh bien ! qui oserait dire que ces grands hommes n'ont pas eu plus de plaisir à obéir à leur conscience , à leurs saintes affections , au généreux et sublime penchant qui les entraînait qu'à y résister ? Et qu'y a-t-il d'immoral à reconnaître qu'ils ont cédé à l'attrait de nobles plaisirs , aux plus respectables intérêts de la nature humaine ?

Convenons donc que si la morale des intérêts ignobles et méprisables est repoussante , la morale fondée sur l'intérêt général , sur les plus nobles intérêts de l'homme , et sur le sacrifice des intérêts personnels au vif intérêt que nous portons à notre famille , à nos amis , à notre pays , à l'humanité , est admirable , et mérite la louange et les respects de tous.

Suivant graduellement, et pas à pas, la nature, nous avons observé comment se développent successivement les facultés intellectuelles, les idées et les émotions chez l'enfant, à mesure que se développaient les facultés sensitives. Nous avons vu, à la suite des sensations, éclore les perceptions sensoriales, qui sont des idées abstraites, puis les souvenirs, les jugements et les idées générales. Nous les avons vus, d'abord très obscurs, s'éclaircir peu à peu, en se répétant et se multipliant sans cesse, tandis que l'intelligence prenait plus de force et de puissance. Nous avons vu les émotions commencer par des émotions premières de peine, de plaisir, de volonté et de colère; s'augmenter de celles de curiosité, d'attention, de joie, et d'autres encore. Nous devons maintenant rechercher comment l'enfant arrive à *comprendre la langue de sa nourrice* et à saisir les règles du langage, quoiqu'il n'ait pas d'interprète pour lui traduire et lui expliquer ce qu'il ne comprend pas.

Comment procède-t-il dans ce travail, si difficile pour les hommes adultes jetés dans un pays étranger, bien qu'ils aient presque toujours des interprètes pour les éclairer?

Ce phénomène est assurément un des plus remarquables du développement de l'esprit humain chez l'enfant, bien que la philosophie ne s'en soit jamais occupée et n'y ait jamais porté ses investigations.

L'enfant apprend à parler par l'intermédiaire de sa nourrice et des femmes qui l'entourent. Est-ce pour qu'elles remplissent mieux leur destination que la nature leur a donné tant de plaisir à parler, tant de patience à répéter les mêmes choses? Je l'ignore, mais il est sûr que le penchant qu'elles ont à parler les rend très propres à éveiller, à exciter, à exercer incessamment l'intelligence et la langue des enfants.

Chez elles, ce n'est point un art qu'elles pratiquent avec méthode, c'est un instinct qui les entraîne irrésistiblement, c'est une vivacité et une mobilité de sentiment qui ne leur laissent aucun repos. Aussi parlent-elles incessamment à l'enfant pour

obéir à l'instinct qui les presse ; et pour rendre leur babil plus intarissable encore, elles feignent toutes les émotions imaginables : elles rient, pleurent, se fâchent, grondent l'enfant et le caressent tour à tour. Leur physionomie, leurs gestes sont en harmonie avec les émotions qu'elles veulent exprimer ; et à travers cette comédie, ridicule aux yeux du vulgaire, l'observateur aperçoit les profonds desseins de la nature pour la première éducation de l'enfant. Il en résulte du moins, sous ce rapport, de réels avantages.

Néanmoins, si les femmes trouvent en elles les qualités propres à remplir le vœu de la nature, elles ne l'accomplissent pas d'une manière méthodique et logique. Elles ne commencent point par nommer à l'enfant, en les lui montrant, les objets ou leurs caractères matériels les plus frappants, puis leurs phénomènes dans différents corps successivement, afin de lui faire observer que c'est à tel caractère ou à tel phénomène, *existant constamment* dans ces différents corps, que s'applique le mot dont elles veulent lui apprendre la signification ; elles lui disent tout ce qui leur passe par la tête, bien qu'il n'y comprenne rien.

Aussi, quel incroyable travail d'analyse, de raisonnement par exclusion et de synthèse, n'est-il pas obligé de faire, pour distinguer d'abord la prononciation ou les mots prononcés les uns des autres ; pour saisir ensuite à quel corps, à quel phénomène, à quel caractère des corps et des phénomènes s'applique chacun des mots qu'il entend !

Pour apprendre à distinguer les mots prononcés dans une langue étrangère que nous ne parlons pas, il nous faut, à nous, beaucoup de temps, et il nous en faut encore davantage pour les comprendre, bien qu'habituellement un interprète ou un maître, nous aidant de son secours, nous traduise ce que nous entendons et nous apprenne à le traduire. Eh bien ! l'enfant accomplit cet immense travail sans maître, sans interprète, sans dictionnaire qui puisse lui traduire ou lui apprendre à traduire ce qu'il entend. Et, chose merveilleuse ! il semble faire plus de

progrès dans cet effrayant travail que n'en fait un adulte entouré de toutes sortes de secours.

Cependant mille difficultés, que l'adulte ne rencontre point sur son chemin, l'arrêtent ou l'égarent. Lorsque sa nourrice, qui l'accable incessamment de paroles inutiles, lui dit quand il pleure : Tais-toi, tu auras du bonbon ; y peut-il rien comprendre d'abord ? Si elle eût été plus méthodique et qu'elle se fût bornée à lui dire de se taire et à le lui répéter, en lui mettant doucement la main sur la bouche, il aurait pu comprendre l'invitation de sa nourrice, parce que sa phrase courte n'aurait contenu que les mots essentiels à la pensée qu'elle voulait exprimer. Si au lieu de lui promettre du bonbon, sans le lui montrer, elle se fût bornée à le nommer en le lui présentant et le lui mettant dans la bouche, il aurait pu arriver rapidement à deviner ce que signifie le mot bonbon. Mais les nourrices ne procèdent pas ainsi : elles reproduisent souvent les mêmes idées en termes différents. Elles ajoutent aux mots essentiels des mots auxiliaires, changent souvent ceux-ci, et quelquefois même ceux-là, comme lorsqu'après les paroles citées plus haut elles disent : Tais-toi, je te donnerai du bonbon. Alors l'enfant est obligé de séparer dans sa pensée, par un véritable travail d'analyse, les mots essentiels ou importants, comme *tais-toi* et *bonbon*, qu'il entend prononcer quand il pleure et quand on lui donne du bonbon, d'avec les mots auxiliaires qui varient dans ces circonstances suivant les phrases que prononce sa nourrice.

Il n'arrive, en effet, à la comprendre qu'en saisissant un rapport constant entre la circonstance où il pleure et le mot *tais-toi*, entre le mot *bonbon* et la circonstance où on le lui donne. Mais quelquefois, lorsqu'il est tout près de saisir ce rapport, sa nourrice tout-à-coup l'en empêche en exprimant la même pensée en d'autres termes et lui disant : Ne pleure pas, et tu auras cette dragée. Si l'enfant n'a pas encore entendu le mot *pleurer*, il ne le comprend pas ; si le mot *dragée* est également nouveau pour lui, bien qu'il connaisse parfaitement la

chose, ses idées s'embrouillent, il ne saisit plus aucun rapport entre la circonstance et ce qu'il entend, et les paroles de sa nourrice ne sont pour lui que de vains sons qui frappent ses oreilles.

Un autre jour, l'enfant est prêt à pleurer, sa nourrice lui dit tout-à-coup pour le distraire : Tiens, regarde le chat; et elle le lui montre du doigt. L'enfant regarde; mais quelle relation apercevra-t-il entre la phrase de la nourrice et l'animal? Comprendra-t-il que la phrase entière est le nom de l'animal, ou que c'est le mot *tiens* qui en est le premier, ou le mot *regarde*, ou les mots *le chat* qui sont les derniers? Dans le langage le plus naturel par sa construction, l'homme nomme d'abord ce qui le frappe le plus. Or, l'enfant appliquera-t-il le mot *tiens* à l'animal? c'est possible; mais je le sais d'autant moins qu'il se présente bien d'autres difficultés dans le détail desquelles je dois entrer.

Supposons que la nourrice, prononçant un substantif seulement, le mot *chat*, montre en même temps l'animal à l'enfant. Croit-on qu'il appliquera immédiatement le mot à l'animal? Il s'en faut de beaucoup que ce soit démontré. Bien des caractères frappent l'enfant à la fois. Ce sont, par exemple, la *situation* de l'animal reposant près du foyer; c'est son volume ou son *étendue* qui est moindre que celle du chien, placé de l'autre côté du foyer; ce sont la *direction* de son corps, sa *forme*, sa *couleur*, ses *miaulements* qu'il fait entendre de temps en temps, les *mouvements* qu'il exécute en appropriant et lustrant sa robe; ses *yeux* qui brillent, et tant d'autres... Auxquels de tous ces caractères l'enfant appliquera-t-il le nom qu'il a entendu? Comme il n'est pas encore capable de beaucoup d'attention et d'effort d'intelligence, il est probable que ne comprenant rien à cette énigme il ne s'en occupera pas, et qu'il l'oubliera jusqu'à ce que de nouvelles circonstances la lui rappellent et le mettent à même de la comprendre.

En général, il aura, je crois, plus de tendance à appliquer le mot *chat* à l'animal lui-même qu'à un de ses caractères, parce

que l'animal doit le frapper plus qu'aucun de ses caractères ; cependant je n'oserais pas l'affirmer. Les idées des caractères des corps étant plus simples et arrivant plus tôt à notre esprit que les idées très complexes des corps, il est très possible, quoique l'enfant ne commence guère à parler que lorsqu'il a déjà l'idée des corps, il applique très fréquemment les mots et même les substantifs aux qualités qui le frappent le plus vivement dans un objet.

J'ai lu quelque part qu'un enfant appelait ses *bas*, des *chats*. Ils étaient faits de poil de lapin, et par conséquent aussi doux au toucher que le pelage du chat. N'appliquait-il pas le nom de chat à la sensation tactile qui l'avait charmé, précisément parce qu'il était plus frappé de la moelleuse douceur du pelage de l'animal que de l'ensemble de ses autres caractères ? Il n'est pas rare de voir les enfants tomber dans des erreurs de ce genre, qui trahissent les fausses routes que fait l'esprit avant d'arriver à deviner et à comprendre les mots du langage.

Il est probable que lorsqu'on ne prononce qu'un mot en attirant l'attention de l'enfant sur une chose, corps ou phénomène, il l'applique toujours à ce qui le frappe le plus. Ainsi montrez-lui un torrent énorme qui l'étourdisse par le bruit qu'il cause, et prononcez le mot *torrent* ; que le lendemain il entende le bruit du tonnerre ou d'un violent ouragan, il est capable de leur appliquer le nom de torrent. Montrez-lui un clocher dont la flèche se perd dans les nues et prononcez le mot *clocher* ; le lendemain, s'il voit un arbre élancé comme la flèche du clocher, et dont le sommet semble se perdre dans les nuages, il est possible qu'il l'appelle clocher. Et il restera dans ces idées jusqu'à ce qu'il entende appliquer à plusieurs reprises le mot de torrent à une masse d'eau rapide qui court avec violence ; le mot de clocher, à l'édifice pointu qui s'élève au-dessus d'une église et en renferme les cloches, et jusqu'à ce qu'il aperçoive la vraie signification de ces mots, dans le rapport constant de l'application de ces mots aux choses qu'ils expriment. Il cessera de les appliquer

aux divers caractères des torrents et des clochers qu'il aura pu voir, parce que, ces caractères n'ayant pas de constance, le même mot ne pourrait pas leur être appliqué.

Comment l'enfant arrive-t-il donc à reconnaître que le mot *chat* s'applique à l'animal et qu'il ne se rapporte à aucun de ses caractères en particulier ? Il y arrive en observant qu'il ne s'applique ni à la situation de l'animal, ni à sa grosseur, ni à sa direction, ni à sa couleur, ni à ses attitudes, ni à ses mouvements particuliers, parce qu'il a entendu donner le même nom à des chats placés dans une situation différente, gros ou petits, de diverses couleurs, en repos ou en mouvement. Il donne donc le nom de chat à un animal qui a la forme, les yeux, les miaulements du chat, c'est-à-dire à un certain ensemble de caractères qui appartiennent à l'espèce ; et sans se guider d'après les mêmes caractères qu'un naturaliste, il suit la même méthode.

Il arrive à cette découverte par l'observation analytique, par la méthode logique de l'exclusion et par la synthèse. Il parvient par le même mécanisme à découvrir la signification de tous les substantifs collectifs, métaphysiques ; mais comme il en est qui ne s'appliquent qu'à des caractères moraux, il ne pourra les comprendre que lorsqu'il connaîtra les actes moraux qu'ils désignent.

Il ne lui sera pas aussi difficile de deviner le sens des articles et surtout des pronoms, parce qu'ils sont beaucoup moins nombreux et peu variés.

Mais il éprouvera plus de difficultés pour les adjectifs. Ils sont nombreux, très variés, et plus variés encore par suite de la diversité de leur genre que ne le sont les substantifs. Ils lui offriront aussi plus de difficulté, parce que, s'ils s'appliquent quelquefois à des qualités saillantes, à des caractères frappants, comme les adjectifs : aurore, rouge, jaune, noir, blanc, qui rappellent des couleurs très visibles ; les adjectifs ne désignent souvent que des qualités peu appareilles ou peu frappantes. Dites à un en-

fant que le chien qui le caresse est bon, que le mouton est doux, que le serin est joli, que l'arbre qu'il voit est rond, que le miroir est carré, et ne prononcez que l'adjectif en lui montrant l'objet dont vous parlez. Il me paraît certain que, s'il ne connaît pas le nom de l'animal ou de l'objet dont vous parlez, il aura bien plus de tendance à appliquer l'adjectif à l'animal ou à quelques uns de ses caractères les plus apparents qu'à l'appliquer à ceux que vous désignez. Il y a bien plus de chances pour lui de tomber dans cette erreur que de l'éviter.

Il se trompera longtemps avant de découvrir la signification de l'adjectif, et il se trompera jusqu'à ce qu'il ait observé qu'on applique, toujours et seulement, l'adjectif aux corps qui possèdent, parmi leurs nombreux caractères, le caractère que l'adjectif désigne. C'est donc toujours au rapport de constance, entre le mot prononcé et l'existence du caractère que le mot désigne, qu'il découvrira la signification du mot.

Ce travail qui s'accomplit graduellement et sans efforts dans la tête d'un enfant prouve, à la fois, une mémoire puissante, une sagacité comparative et un jugement merveilleux, pour deviner et apprécier la valeur des mots, à cet âge de la vie.

Les difficultés que l'enfant rencontre dans les verbes sont bien plus grandes encore. C'est que les verbes ne s'appliquent point à des choses qui persistent d'une manière visible, comme les corps ou la plupart de leurs qualités, mais à des actions ou à des états passagers et fugitifs dont l'enfant ne peut avoir qu'un instant le spectacle sous les yeux, et dont il ne voit même souvent que les symptômes. C'est ainsi qu'il apprend qu'un autre enfant le hait, par les mauvais traitements qu'il en essuie.

Et puis, les verbes sont les protégées du langage : par leurs modes, leurs temps, leur nombre et leurs personnes, ils revêtent des formes si diversifiées et si multipliées, que je reste confondu de voir l'enfant débrouiller la vérité au milieu de tant d'obstacles.

Quelle prodigieuse puissance d'analyse ne lui faut-il pas pour distinguer toutes les modifications que présente le même mot dans toute une conjugaison ! Quelle puissance de synthèse ne lui faut-il pas pour conserver dans son langage, à tous les modes, à tous les temps, à toutes les personnes du même temps, la signification du verbe, du mode, du nombre et de la personne, du temps !

L'enfant accomplit ce travail, bien que les différentes modifications du verbe se présentent pêle-mêle, sans aucun ordre, à son esprit, comme le hasard des événements et les mobiles caprices d'une femme peuvent les inspirer à sa nourrice.

Il triomphe de ces obstacles, sans avoir entendu prononcer toutes les modifications du même verbe, et quand il les entendra pour la première fois, à l'âge de trois, quatre ou cinq ans, il devinera leur signification par leur analogie avec les modifications semblables d'autres verbes dont il aura déjà pénétré le sens.

Bien que les adverbes ne paraissent pas devoir présenter autant de difficultés à l'intelligence que les verbes, l'enfant en fait peu d'usage, parce qu'ils s'appliquent rarement à des caractères très apparents de l'action ou de l'état exprimés par le verbe.

Il en est de même des prépositions et des conjonctions. Aussi en trouve-t-on assez peu dans le langage des enfants, d'ailleurs longtemps pauvre et borné. Il est probable que la limite de leurs idées ne s'étend pas sensiblement au-delà des limites de leur langage, et qu'elle donne aussi les bornes de la puissance de leur entendement à cette époque de leur existence.

Nous montrerons plus tard qu'il en est de même du langage de l'homme dans les premiers degrés de la civilisation, parce que l'intelligence et la civilisation du genre humain, qui en est le produit, se développent d'après les mêmes lois que l'entendement des individus. Et ces lois sont les mêmes pour tous, parce qu'elles se lient à une organisation qui est la même

pour tous. Ainsi l'a voulu la haute intelligence qui a imprimé à la nature l'unité de dessein et de pensée qu'on y retrouve sans cesse.

L'enfant, dans la première éducation qu'il reçoit de sa nourrice, n'apprend pas seulement la signification d'un certain nombre de mots, il apprend encore, jusqu'à un certain point, les règles du langage ou de la syntaxe. Vous en avez la preuve, non dans les erreurs qu'il commet à chaque instant, mais dans les membres de phrase ou dans les phrases qu'il compose spontanément et régulièrement, par analogie avec les phrases qu'il a entendu prononcer à sa nourrice et aux personnes qui l'entourent. Ainsi, quand il a entendu dire : la statue, la belle femme, il lui arrive de dire la belle statue, et non le beau statue ; lorsqu'il a entendu dire les chevaux, les gros taureaux, il lui arrive de dire les gros chevaux, et non les grosses chevaux ; lorsqu'il a entendu dire la montagne, le grand arbre, il lui arrive de dire la grande montagne ; parce qu'avec le temps il finit par saisir les rapports de nombre et de genre entre les mots, bien qu'il n'ait pas la moindre idée du nombre, du genre et de la règle de leur accord avec le substantif qui les régit.

Toutes les personnes qui n'ont jamais étudié la grammaire parlent ainsi, et en suivent les règles avec plus ou moins de bonheur, sans se douter qu'elles les suivent. Elles font de la prose sans le savoir, et ne se doutent pas plus de ce qu'elles savent, qu'elles ne savent comment elles l'ont appris. La scène du *Bourgeois gentilhomme* ne saurait faire que ce ne soit pas un phénomène très merveilleux.

A mesure que l'enfant apprend le nom des corps, de leurs phénomènes et de leurs caractères, *par l'intermédiaire de ces noms* il s'en fait des idées plus claires et plus nettes, sa mémoire les conserve plus fidèlement, l'esprit en saisit plus aisément les rapports ; à l'aide de ces mots il raisonne sur les objets, sans avoir les objets sous les yeux, et acquiert ainsi une multitude d'idées qu'il n'avait point auparavant. Les mots du

374 DES PHÉNOMÈNES DE L'ENTENDEMENT

langage deviennent autant d'appuis et de degrés à la faveur desquels il s'élève rapidement, et de plus en plus haut, sur l'horizon des connaissances humaines, et y fait, par l'observation et par le raisonnement, une moisson de plus en plus abondante qui l'enrichit incessamment et agrandit immensément son domaine et sa puissance.

Pour en juger par nous-mêmes, cherchons à savoir le nombre des auteurs que renferme notre bibliothèque, sans leur imposer aucune dénomination numérique, sans dire verbalement, ni mentalement, un, deux, trois, quatre, et ainsi de suite. Nous ne serons pas arrivés au dixième, que déjà nous ne saurons pas le nombre d'auteurs sur lesquels nous aurons fixé notre attention; nous serons obligés de les compter pour le savoir, c'est-à-dire de leur imposer, à chacun en particulier, un nom de nombre qui nous serve d'appui et de degré pour nous élever plus haut. La connaissance de ce fait est si vulgaire, que si vous disiez au plus ignorant des hommes : Combien y a-t-il de francs dans ce sac d'argent? il vous répondrait : Je ne le sais pas, je ne les ai pas comptés.

Cherchons-nous à nous rappeler nos amis, nos connaissances ou des objets quelconques, sans le secours de leur nom, mais seulement par la figure des personnes, par les actes de leur vie, par les usages et les qualités des objets, c'est leur nom qui se présente toujours le premier à notre mémoire.

Essayons de faire un raisonnement sur une chose quelconque, c'est le nom de cette chose qui s'offre d'abord à notre pensée, et quelque effort que nous fassions pour l'éloigner, il revient sans cesse à notre souvenir, comme si l'esprit ne pouvait raisonner que par l'intermédiaire des mots. Ainsi, avons-nous à savoir combien font $10 + 15 + 9 + 6$, nous nommons et additionnons verbalement, ou en nous-mêmes, chacun de ces nombres, et nous trouvons que leur somme égale 40. Voulons-nous partir pour un voyage à cinq heures du matin, nous nous disons : Il faut nous lever à quatre heures et demie.

Voilà pourquoi les idées que l'enfant a des personnes et des choses deviennent plus claires et plus nettes aussitôt qu'il connaît le nom des choses ; pourquoi , en se rappelant leur nom , les idées se représentent plus facilement à son souvenir ; pourquoi il en saisit plus rapidement les rapports, raisonne avec beaucoup plus de facilité , et trouve dans le langage un auxiliaire si puissant pour ajouter de nouvelles idées à ses premières idées , et augmenter indéfiniment le nombre de ses connaissances.

Mais le langage, en le mettant en relation avec les autres hommes , ouvre un champ bien autrement vaste à ses progrès. Il lui ouvre l'histoire du monde, le grand livre des connaissances humaines, des générations passées et des générations présentes.

Ainsi, bien que le langage soit le fruit de l'intelligence de l'homme , bien qu'il en soit le miroir, en sorte qu'il suffirait de faire l'histoire du langage pour tracer celle de l'entendement ; bien qu'il ne se perfectionne que par le perfectionnement de l'intelligence , il est certain que l'esprit centuple ses forces et accroît indéfiniment sa puissance par le langage. Le langage est le levier de l'intelligence. C'est , dans les choses intellectuelles , l'appui qu'Archimède demandait dans les choses physiques pour soulever le monde ; c'est le microscope qui nous montre les infiniment petits ; c'est le télescope qui nous découvre les infiniment grands des profondeurs de l'immensité, et nous en révèle les mystères. Et, chose merveilleuse ! qui proclame peut-être plus haut qu'aucun autre fait la haute destinée de l'homme et l'immense Providence qui le soutient, c'est que cette invention est autant le fruit de l'instinct que de l'entendement humain. En effet, à quelque degré de barbarie sauvage qu'on observe l'homme , on lui trouve un langage quelconque , en sorte qu'il se montre aussi empressé, aussi obligé par les instincts de son intelligence de parler, que de manger et de marcher.

Je n'abandonnerai pas ce sujet sans faire observer que cette immense découverte philosophique, de l'influence du langage sur

l'esprit humain , appartient à Condillac , et par conséquent à cette illustre école française , que nous avons aujourd'hui l'ingratitude de dédaigner et de placer à la queue des philosophies étrangères. Je respecte et j'honore les convictions ; mais , en grâce ! qu'on nous montre dans ces philosophies , après la grande découverte de Locke , une découverte philosophique de taille à se mesurer avec celle de l'analyse et avec celle de l'influence du langage , et alors nous nous empresserons de leur payer le tribut d'admiration qui leur sera dû.

DU DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE DANS LA SECONDE ENFANCE.

Maintenant que nous savons comment se développe l'entendement humain dans la première enfance , combien sont confuses les premières impressions , comment les premières perceptions sensoriales étant fort obscures l'intelligence n'y distingue d'abord que de la peine , du plaisir ou des sensations indifférentes sans en apercevoir l'objet ; comment se développent les premières perceptions de mémoire et de jugement , les premières émotions de volonté et de colère sous l'influence de la sensation des besoins naturels , des sensations de douleur et de quelques sensations gustatives ; comment le toucher , la vue , l'ouïe et l'odorat , n'étant point encore actifs à la naissance et le goût l'étant à peine , l'intelligence ne peut en recevoir de lumière ; comment la statue de Condillac n'est qu'une fiction et non l'image de la nature ; comment , lorsque les sens sont enfin développés , nous n'avons d'abord que des sensations plus vives et toujours encore des perceptions obscures ; comment ensuite l'enfant acquiert successivement une notion vague et abstraite des caractères des corps et de leurs phénomènes , puis l'idée physique des corps eux-mêmes et les idées abstraites des genres et des espèces ; comment il ne peut concevoir , encore , d'idées abstraites fort générales ; comment il n'arrive que plus tard , aussi , à l'idée de jus-

lice et à mesure qu'il en puise la notion, hors de lui, dans les actes de justice et d'iniquité dont il est rendu témoin par ses propres yeux, ou qui viennent à sa connaissance par l'éducation; comment cette origine de l'idée de justice ne compromet en rien la morale; comment le sensualisme n'établit point, nécessairement, la morale sur les intérêts ignobles et méprisables du cœur humain, et peut la fonder sur les intérêts les plus nobles et les plus respectables; comment l'enfant, sans interprète, sans traducteur pour lui expliquer le langage qu'il ne comprend pas, arrive d'abord à en deviner le sens, par l'observation analytique, par la méthode logique de l'exclusion et par la synthèse, c'est-à-dire par un travail d'intelligence admirable; comment il arrive à connaître ainsi le sens des substantifs, des articles, des pronoms, des adjectifs, des verbes et de leurs nombreuses modifications, des adverbes, des prépositions et d'une partie des règles de la syntaxe; comment, ensuite, il se sert du langage comme d'un appui et de degrés pour s'élever plus haut sur la sphère des idées du monde intellectuel et s'approprier toutes les découvertes des temps passés et du présent; comment cette admirable découverte de l'influence du langage appartient, ainsi que celle de l'analyse, à la philosophie française, à laquelle elle fait le plus grand honneur. Maintenant que nous savons toutes ces choses, suivons l'évolution et les progrès de l'intelligence dans la seconde enfance, de trois à douze ou quinze ans.

Aussi impressionnable au physique qu'au moral, l'enfant, à cette période de la vie, est dans une agitation perpétuelle. Il se meut, crie et parle sans cesse, et, comme il aime le bruit avec passion, il en fait autant avec ses mains que par sa voix. Cette agitation est chez lui le résultat des impulsions irrésistibles de l'instinct: aussi le repos et le silence sont pour lui une sorte de supplice.

Par suite de cette incessante mobilité, il n'est pas plus susceptible d'une attention soutenue que d'une immobilité constante,

et, comme il a fort peu d'expérience, il est d'un imprévoyance extrême et d'une étourderie sans bornes.

Sa curiosité est proportionnée à son ignorance ; il touche à tout et veut tout voir et tout savoir , pour peu que la chose l'intéresse et n'exige que l'application des sens ; mais dès qu'il faut une attention soutenue, l'ennui le prend , et il abandonne.

A mesure qu'il s'éloigne de la première enfance et approche de la puberté , un sentiment de curiosité pour les différences des sexes, l'avant-coureur d'une passion que la puberté doit développer bientôt , se révèle dans son âme , tandis que des besoins prématurés s'éveillent parfois dans ses sens.

Dans le cours de cette période de l'enfance, se développent plusieurs sentiments qu'on n'observe pas ou qu'on ne voit que rarement plus tôt. Ce sont *la compassion*, qui attache l'enfant aux malheureux et le fait participer à leurs souffrances ; *la bonté*, qui lui inspire de l'affection pour les êtres sensibles et l'envie de leur faire du bien ; *la sociabilité*, qui le pousse à rechercher la société de ses semblables, et que dans la première enfance on ne peut distinguer de l'amitié qu'il porte aux personnes qui lui donnent des soins ; *la haine*, qui est un sentiment pénible de répulsion, que nous cause la vue ou le souvenir de la personne qui en est l'objet ; *la jalousie*, qui se manifeste , parfois, dès le berceau, contre un second frère , et peut devenir la cause d'une maladie sérieuse et d'un dépérissement grave ; *la méchanceté*, qui trouve son plaisir dans le mal ; *l'amour-propre*, qui rend content de soi ; *l'orgueil*, qui porte à s'estimer plus que les autres et à prendre avec eux des airs de supériorité ; *la timidité*, qui embarrasse l'enfant et le fait rougir en présence des étrangers d'un âge supérieur au sien ; *la honte*, qui le rend confus et le fait rougir de ses fautes ; *la crainte*, sentiment pénible de défiance en soi , qu'il doit, en grande partie, à la conscience de sa faiblesse et à la sévérité dont on use à son égard ; *l'entêtement*, volonté opiniâtre qui annonce une volonté personnelle

indépendante qu'on ne rendra pas facilement docile ou esclave.

L'intelligence continue ses progrès, dans la seconde enfance, par l'éducation naturelle que l'enfant puise dans la société où il vit, dans la nature, qui l'entoure, et dont le livre est toujours ouvert sous ses yeux. Quand sa curiosité est souvent excitée par ce qu'on lui montre et par ce qu'il entend, comme on l'observe plus tôt chez les enfants dont les parents sont aisés et éclairés que chez les enfants des malheureux, d'ailleurs peu éclairés, l'enfant hâte souvent ses progrès par d'incessantes questions qui contribuent à l'instruire.

L'éducation publique, à laquelle on le livre plus tôt ou plus tard, ouvre encore pour lui une nouvelle ère de progrès ultérieurs, éloignés; car elle les prépare de loin, bien plus qu'elle ne les accomplit immédiatement. Aussi, de deux enfants du même âge, élevés d'ailleurs de la même manière, celui qui a appris à lire n'est point, par là même, supérieur à l'autre en intelligence; souvent même il lui est encore inférieur. Cela est dû à ce que les méthodes d'enseignement généralement en usage ne sont point, qu'on me permette l'expression, *assez physiologiques*, assez fondées sur les goûts, les penchants, les besoins et les facultés de l'enfance.

L'enfant, en entrant dans sa seconde enfance, est toujours obligé d'observer les caractères des corps, à plusieurs reprises, pour parvenir à connaître ces corps; ses observations sont d'autant plus répétées, que les objets ont entre eux des différences moins tranchées et moins apparentes. Ainsi il distingue bien plus tôt un peuplier d'un chêne qu'un pommier d'un poirier et surtout qu'un pommier d'un pommier. Par la même raison il distingue bien plus promptement un *m* d'un *o*, dans l'alphabet, qu'un *m* d'un *n*.

Mais, chose remarquable, et qui montre bien l'influence de l'exercice habituel de l'intelligence sur les progrès de l'intelligence elle-même, ces lettres que l'enfant avait tant de peine à reconnaître d'abord, au bout d'un certain temps d'exercice il

380 DES PHÉNOMÈNES DE L'ENTENDEMENT

les reconnaît, au premier coup d'œil, et dans un instant, sans durée. Le même phénomène s'observe dans la lecture : l'enfant n'assemble d'abord les lettres en syllabes et les syllabes en mots qu'avec beaucoup de peine et de lenteur. Lorsqu'au contraire il sait bien lire, ses yeux courent avec rapidité sur les lignes d'une page, et ce coup d'œil rapide lui suffit pour saisir les idées qu'elles expriment, bien qu'il ait vu les lettres et les mots d'une manière si confuse que les fautes d'impression lui échappent.

Il en est de même pour tous les arts que nous commençons à apprendre, et pour les arts mécaniques comme pour les arts purement intellectuels. Ainsi l'enfant qui apprend à danser a d'abord beaucoup de peine à exécuter, un à un, les mouvements les plus simples ; il a ensuite beaucoup de peine à les exécuter successivement, sans interruption, avec rapidité ; il est obligé d'y apporter une attention extrême, beaucoup de volonté, et, au bout d'un certain temps, il danse avec facilité, sans attention et l'esprit occupé de toute autre chose.

Il en est de même de celui qui apprend la musique. Lorsqu'il connaît les notes, il a d'abord une grande difficulté à reconnaître les touches du piano qui correspondent aux différentes notes et aux différentes octaves ; il lui faut beaucoup d'attention et d'efforts pour y parvenir et pour les frapper sans hésiter. Par un exercice habituel, il acquiert une telle facilité qu'il finit par exécuter avec habileté, sans regarder les touches, sans attention et tout en soutenant une conversation suivie sur un sujet quelconque qui l'intéresse. On croirait que dans ces cas l'intelligence est étrangère aux mouvements des mains et aux mouvements des jambes et du corps, tandis que c'est elle qui joue le rôle principal, qui commande, qui dirige les mouvements, et que l'habileté des pieds et des mains est toujours subordonnée à l'habileté de l'intelligence, comme le montrent les efforts d'attention et de volonté qu'elle est obligée de faire dans les commencements et dans tous les cas où se présente une nouvelle difficulté d'exécution.

Il suit de là que les hommes d'une intelligence distinguée, tout étant égal d'ailleurs, font des progrès plus rapides dans les arts manuels, dans les arts mécaniques, que les hommes d'une intelligence médiocre. C'est ce qui permet de former en France de bonnes troupes plus rapidement que dans le nord de l'Europe. C'est aussi pour cela que les recrues tirées des grosses villes apprennent bien plus promptement les manœuvres de l'art militaire que les paysans tirés des hameaux, où la civilisation est arriérée et l'intelligence moins exercée.

Il est sans doute curieux et intéressant pour la science d'étudier le développement des penchants et des facultés intellectuelles de l'enfant; mais il serait plus avantageux encore d'en déduire des conséquences propres à perfectionner, s'il est possible, l'éducation publique. C'est ce que je vais tenter ici, messieurs, sans avoir la prétention d'imposer mes idées, soit en totalité, soit en partie. Mais je serais heureux que l'on y trouvât quelques vues utiles. Je me bornerai d'ailleurs à de simples remarques.

Messieurs, vous le savez, l'immobilité et le silence prolongés sont impossibles aux enfants, parce que ces petits êtres sont incessamment tourmentés du besoin de se mouvoir et de parler. Ils ne sont pas plus susceptibles d'une attention soutenue, surtout, pour l'étude de choses sérieuses. L'étourderie et la gaieté sont des caractères de leur âge. En exigeant d'eux de la tranquillité, du silence et une attention prolongée dans les écoles, on leur demande donc l'impossible. N'est-ce pas un premier vice?

Ne pourrait-on pas les instruire *en les faisant parler haut, en les laissant se mouvoir* et soulageant leur attention en aidant leur intelligence? n'est-ce pas ce que l'on fait dans l'enseignement mutuel, où ces avantages sont déjà réalisés?

Un second ordre de vices de l'enseignement le plus généralement en usage, c'est d'occuper d'abord les enfants de choses sans intérêt pour eux, de choses incapables d'éveiller leur curiosité et de fixer leur attention; c'est de les occuper de l'étude

de l'alphabet et des lettres , puis un peu plus tard de lectures de syllabes, fort ennuyeuses, qui, ne leur inspirant aucun intérêt, les dégoûtent du travail et nuisent à leurs progrès.

Croit-on qu'on ne les intéresserait pas davantage, si l'on se bornait à leur donner successivement ou en même temps, par d'agréables et joyeuses promenades dans la campagne, les notions les plus superficielles et les plus intelligibles, *sur la géographie, la géologie, les minéraux, les végétaux, les animaux, l'agriculture et quelques uns des arts du pays qu'ils habitent?* Ne pourrait-on pas leur faire ensuite étudier dans les écoles, pendant les journées pluvieuses, les collections d'histoire naturelle qu'ils auraient rapportées, pour l'école et pour eux-mêmes, de leurs promenades? Une semblable éducation ne serait-elle pas plus en harmonie avec les facultés de leur esprit, avec les goûts de leur âge; ne serait-elle pas plus facile pour eux, qui ne comprennent facilement que ce qui tombe sous les sens, que ce qui étant matériel peut se toucher et se voir sous toutes les faces? ne serait-elle pas beaucoup plus intéressante et plus amusante pour eux, que l'étude de l'alphabet? Serait-il donc coupable de les instruire en les amusant? Faut-il étouffer leur aimable enjouement, leur gaieté si franche et si innocente, sous les dégoûts de l'ennui? et d'ailleurs, par la méthode que nous proposons, ne rentreraient-ils pas plus riches d'idées et de connaissances nouvelles après un jour de promenade qu'après un mois de lecture à l'école? Leur curiosité étant vivement stimulée par le spectacle de la nature et des arts, à un âge où la mémoire est si puissante, ne s'enrichiraient-ils pas rapidement de beaucoup de connaissances?

Plus tard, quand leur intelligence se serait déjà fortifiée par ces exercices habituels dans l'étude de l'histoire naturelle, ne devrait-on pas profiter de la facilité avec laquelle ils oublieraient ce qu'ils auraient appris, pour leur inspirer le goût *de la lecture*, qui leur permettrait de retrouver à volonté; dans des livres fort abrégés et très clairs, faits ex-

près pour eux, une partie des explications, des indications qu'ils auraient reçues de leurs maîtres et qu'ils auraient oubliées ?

Ce mode d'éducation ne serait pas seulement favorable à l'intelligence, il réunirait encore deux avantages immenses qui, j'espère, en assureront un jour le succès, et dont on ne se préoccupe guère aujourd'hui, quoiqu'on y pense un peu plus qu'autrefois : ce serait de fortifier le corps et la santé, et de prévenir ces déplorables habitudes qui infestent les écoles, s'y répandent par imitation et y deviennent des épidémies aussi dangereuses pour l'intelligence et pour les mœurs que pour la santé du corps.

En effet, toujours sous les yeux les uns des autres et de leurs maîtres, sans autres récréations que celles de leurs amusantes promenades, les enfants ne pourraient s'isoler, du moins on ne le leur permettrait pas, et trouver dans l'oisiveté les mauvaises habitudes qu'ils y puisent. Fatigués le soir par les courses de la journée, ils auraient un tel besoin de repos et de sommeil qu'ils ne tarderaient guère à s'endormir. Je crois que si par là on ne prévenait pas entièrement le mal, on le diminuerait beaucoup. Il ne resterait plus qu'à trouver le moyen de l'anéantir entièrement.

On prévoit, par ce que je viens de dire, que je ne puis approuver la punition du cachot, encore en usage. L'enfant seul ne peut s'en prendre qu'à lui-même pour se désennuyer. Le danger n'est pas moindre s'il a un compagnon de captivité. Ce genre de punition est par trop périlleux pour n'être pas supprimé. Il n'a été inventé que par des personnes qui ne connaissent pas les penchants de l'enfance et du cœur humain ; et ces réflexions, qu'on le sache bien, doivent, dans notre pensée, s'appliquer à l'éducation des deux sexes !

Par la même raison, pour ne pas favoriser les penchants qui me préoccupent en ce moment, je proscrirais toute relation d'éducation, toute relation habituelle, entre les enfants des deux

sexes, dès l'âge le plus tendre. On ne doit pas ignorer que souvent, dès l'âge de quatre à cinq ans, ils se recherchent avec plaisir, par l'attrait de la curiosité que leur causent les différences des sexes; et comme on leur a donné déjà des principes de pudeur, ils cachent soigneusement leurs actions aux yeux de leurs parents. Qu'on songe bien que je ne parle point par théorie, mais par expérience, et que les médecins sont témoins de faits semblables, et quelquefois même des maladies qui en sont la suite.

Par les mêmes motifs encore, je proscrirais l'usage fréquent du fouet dans l'éducation, surtout lorsqu'il est administré par des mains féminines chez des enfants de huit à neuf ans. Il suffit de rappeler les effets que produisaient sur Rousseau les châtiements de mademoiselle Lamercier pour sentir l'importance de ce précepte... Mais revenons aux études des enfants.

Pendant les jours de pluie qu'ils passeraient à l'école, on leur exercerait le corps par l'enseignement mutuel, à haute voix et debout, pour les laisser libres de se mouvoir, et surtout par des exercices gymnastiques prudents et incapables de leur faire courir aucun danger.

Lorsque l'intelligence des enfants serait parvenue à un certain développement, lorsqu'ils auraient des notions superficielles, mais exactes, sur la nature, qu'ils connaîtraient ces précautions intelligentes et sages qu'on y observe pour la conservation des êtres organisés depuis leur naissance jusqu'à leur mort, ne serait-il pas facile de leur inspirer des idées religieuses, des idées de morale, d'ordre et de sociabilité, de commencer, en un mot, *leur éducation morale et religieuse* ?

Ne pourrait-on pas, d'une autre part, leur inspirer le désir d'apprendre à *écrire* pour étiqueter leurs collections particulières d'histoire naturelle, et d'apprendre à *dessiner au simple trait* pour figurer les espèces qu'elles renfermeraient? Ne les conduirait-on pas ainsi, par un intérêt immédiat, à apprendre ces deux arts si importants pour toutes les professions ?

On diminuerait alors le temps consacré aux études d'histoire naturelle, on le restreindrait au temps des promenades, elles-mêmes diminuées, dans leur durée, pour tout le reste des études. On augmenterait, au contraire, le temps consacré aux études de l'école. On étendrait graduellement le cercle de la géographie de la localité à celle du canton, de l'arrondissement, du département, du pays entier, et ainsi de suite. On ajouterait à cet enseignement des notions très superficielles *d'astronomie, de physique et de chimie expérimentales*. On aurait soin de choisir les faits les plus simples, les plus intelligibles et les plus intéressants, afin de donner plus d'attrait à l'enseignement. D'ailleurs, des livres faits exprès serviraient, à cet égard, de guide au professeur et de *memento* à l'élève.

Il serait temps aussi d'inspirer aux enfants le goût *du calcul*. Ne pourrait-on pas les y conduire, par leur intérêt particulier, en leur faisant donner par leurs parents des récompenses en argent, en leur apprenant et les obligeant à en tenir un livre de compte, à justifier l'usage qu'ils en feraient d'après les règles qui leur seraient imposées ? Ne serait-ce pas un bon moyen de leur inspirer de bonne heure des idées d'ordre et d'économie, et même d'apprécier, à l'avance, leurs penchants à venir, pour les combattre et en prévenir à temps les mauvais effets ?

Comme les enfants seraient alors parvenus à l'âge de neuf à dix ans; comme ils seraient déjà riches de beaucoup de connaissances positives qui donneraient de la force à leur intelligence; comme ils seraient susceptibles de plus d'attention, on pourrait les initier à l'étude si abstraite des langues, en commençant par leur langue maternelle.

Je ne crois pas qu'on doive les y conduire plus tôt. L'étude des langues est d'abord difficile et ennuyeuse, et il faut tout faire pour éviter d'ennuyer les enfants et pour leur épargner des difficultés. Pourquoi voudrait-on qu'à leur âge, où la raison et la volonté sont si faibles, ils aient la force de chercher longtemps à surmonter des obstacles, quand nous-mêmes, dans l'âge

de la raison, nous repoussons si vite les livres obscurs et assoupissants ?

Pour leur épargner ces peines et ces dégoûts qui empêchent leurs progrès dans l'étude des langues, j'ai recherché avec beaucoup de soin les causes de ces difficultés, et si je ne les ai pas trouvées toutes, j'ai du moins découvert quelques uns des vices qui les produisent.

Un de ces vices de l'enseignement, c'est de faire travailler les enfants, seul à seul, et sans secours, pour les aider à vaincre les obstacles qui les arrêtent. Il en résulte que les paresseux, et ceux qui sont moins intelligents, n'étudient pas leurs lettres, n'apprennent pas leurs leçons, ne font pas leurs thèmes, ne traduisent pas leurs versions, ne composent pas leurs vers, en un mot, ne font pas leurs devoirs où les copient sur ceux de leurs voisins, et que tous perdent un temps considérable et peut-être beaucoup plus de la moitié des années qu'ils consacrent à l'éducation, depuis l'âge de quatre ou cinq ans qu'ils commencent à apprendre à lire, jusqu'à l'âge de seize ou dix-huit qu'ils achèvent leurs études de collège.

Pour remédier à la paresse, à l'ennui ou à l'incapacité, je voudrais qu'on les divisât en classe de vingt à vingt-cinq au plus, d'égale force à peu près; qu'on les fit travailler ensemble, comme dans l'enseignement mutuel; qu'on ne les laissât point se heurter indéfiniment contre les difficultés qu'ils ne peuvent résoudre; qu'on ne leur fit point apprendre de mémoire, par théorie, et seul à seul, les règles de la grammaire, de la versification, etc.; mais qu'on les leur fit apprendre par pratique, en leur expliquant successivement chaque règle, et en la leur faisant appliquer immédiatement, sur le tableau, jusqu'à ce qu'ils n'y manquent plus.

Ils les apprendraient ainsi beaucoup plus facilement et avec beaucoup moins de dégoût qu'ils ne le font en étudiant des règles abstraites dont ils auront besoin un jour, et qu'ils ne se rappelleront plus quand ils auront besoin d'en faire l'application.

Qu'on le sache bien, les enfants n'accordent leur attention à une chose qu'autant qu'elle intéresse leur curiosité, qu'ils en voient l'importance, l'application et l'immédiate utilité. Par la marche qu'on leur fait suivre, le temps employé à apprendre leurs règles, de mémoire, est presque entièrement perdu.

Toujours par les mêmes motifs, pour ne pas les ennuyer et les dégoûter du travail, je voudrais qu'ils ne fussent astreints à chercher leurs mots dans les dictionnaires que dans les classes les plus élevées; qu'un maître leur donnât le mot propre dans les dernières classes; que dans les classes moyennes il leur en donnât plusieurs, pour les habituer à choisir. Par là, on leur économiserait beaucoup de temps. Pour alléger encore les difficultés, et répandre de l'intérêt et de la clarté dans leurs études, je voudrais aussi qu'avant d'aborder un auteur, un historien, on leur en donnât une idée générale, et qu'ils étudiassent la géographie nécessaire à l'intelligence de l'auteur pour le bien comprendre. C'est ainsi que je leur apprendrais, tout à la fois, la géographie et l'histoire particulières.

Par les différents moyens dont je viens de parler, je crois que l'on raccourcirait beaucoup l'étude des langues, parce qu'on la rendrait beaucoup moins difficile, moins nauséuse, et qu'il y aurait moins d'incapables et de paresseux. Si l'on relève, en effet, le temps perdu par les élèves qui s'ennuient au lieu de travailler, qui s'arrêtent en face des difficultés au lieu de les surmonter, qui n'apprennent pas leurs leçons, ne font pas leurs devoirs et se bornent à les copier; si l'on compte le temps qu'ils perdent pour apprendre des règles qu'ils ne comprennent pas d'abord, qu'ils apprennent à plusieurs reprises avant de les comprendre, et d'y attacher de l'intérêt parce qu'ils n'en sentent pas l'importance; si l'on compte le temps qu'ils perdent à chercher leurs mots dans les dictionnaires, et qu'un maître pourrait leur épargner, on conviendra, je crois, que le temps perdu s'élève au total, comme je l'ai déjà dit, à plus de la moitié de celui qui est actuellement consacré à l'instruction de la jeunesse.

Après l'étude des langues, viendraient, d'après mon plan, celles de la géographie et de l'histoire générales, celle de la rhétorique, celle des mathématiques et de la philosophie. Mais comme le temps employé à l'étude de la lecture, de l'écriture, des langues, etc., aurait été raccourci de beaucoup par la méthode que je propose, ne pourrais-je pas y ajouter, à cause de leur immense utilité, des notions précises, limitées et bien choisies d'anatomie, de physiologie, d'hygiène, de médecine, de droit, de la Charte constitutionnelle du pays, et des principes généraux de la politique ?

Des notions d'anatomie, de physiologie, d'hygiène et de médecine, compléteraient l'enseignement de la philosophie, avec laquelle la médecine a été autrefois confondue ; des notions d'hygiène et de médecine pourraient être utiles à la santé publique, permettre de sauver la vie à des hommes privés des secours d'un médecin, et de soulager bien des malheureux dans leurs souffrances.

Des notions superficielles de droit nous intéressent tous, non seulement en nous faisant connaître nos droits, mais aussi en nous apprenant nos devoirs. N'est-il pas contradictoire, d'ailleurs, que la société impose à tous ses membres l'obligation d'obéir à des lois qu'elle ne leur enseigne point par son instruction publique ?

Le droit, la Charte, et des principes généraux de politique, enseigneraient à la jeunesse d'une part l'importance, l'utilité de l'ordre et des lois ; d'autre part l'importance et l'utilité de la liberté, qu'ils lui apprendraient à distinguer de la licence, dans l'intérêt de la société. Ils lui apprendraient, en même temps, aussi les causes qui préparent et amènent le bouleversement des empires, les malheurs publics et particuliers des nations, et la nécessité d'employer tous ses efforts pour les prévenir ou les éloigner.

Comment conjurer de semblables calamités si l'on n'emploie pas l'instruction publique à cet usage ? A quoi bon la monopo-

liser pour n'en rien faire dans l'intérêt de la société, et laisser aller au hasard les générations futures, au lieu de les guider et de les conduire? Ne dirait-on pas que les gouvernements se sont emparés de ce puissant levier sans savoir qu'en faire? Le législateur ne devrait-il pas être appelé à régler une institution aussi importante, qui prépare incessamment les fondements de l'avenir?

Et puis l'instruction publique ne doit-elle pas faire de nos enfants des hommes, des citoyens pour la société? Croit-on qu'elle y parvienne en leur enseignant précisément ce dont la plupart n'auront jamais à se servir? Mais par là, dira-t-on peut-être, on les prépare à l'art d'écrire. Sans doute. Mais ne pourriez-vous pas les y préparer également en leur enseignant des langues plus utiles que des langues mortes? Et puis, est-ce un avantage pour la société de regorger d'écrivains et de littérateurs? N'est-ce pas, pour eux-mêmes, une cause de concurrence et de gêne, et pour la société une source inépuisable d'embarras et de désordres? On se plaint partout de la vénalité des écrivains, des troubles qu'ils suscitent par leurs diffamations et leurs calomnies; on fait contre eux des lois sévères; les tribunaux sont sans cesse occupés à les appliquer et à punir; et tandis que d'une main le gouvernement s'efforce d'étouffer le mal, d'éteindre l'incendie par les lois, de l'autre, par une instruction publique vicieuse, il attise le feu en multipliant les écrivains, au lieu d'en diminuer le nombre. Ne pourrait-il pas, ne devrait-il pas le diminuer, en dirigeant la jeunesse vers des professions devenues aujourd'hui plus nécessaires, plus utiles, et par suite plus lucratives?

Je fais ces réflexions sans amertume; elles ne me sont point inspirées par un sentiment hostile d'opposition ou de critique, mais par l'amour de l'ordre bien entendu, par l'amour de l'ordre moral, et par l'amour du bien public. Il a pu être utile et nécessaire à une autre époque de favoriser la littérature et la multiplication des écrivains. Le genre humain, comme les individus, arrive à

390 DES PHÉNOMÈNES DE L'ENTENDEMENT

la période des beaux-arts, qui exige surtout de l'imagination, avant d'atteindre la période philosophique, pour laquelle il faut toute la raison de l'âge mûr. Mais depuis que, par des progrès sans exemple chez les anciens, les modernes les ont presque égalés dans les beaux-arts, et les ont prodigieusement surpassés par la création des sciences modernes et de la philosophie naturelle et positive, il y a moins à se préoccuper de la littérature et des beaux-arts, et plus, au contraire, de l'industrie et des arts qui font la richesse et la puissance des nations.

En résumé, je proposerais trois degrés successifs d'enseignement : 1° sciences naturelles, lecture, écriture, dessin, calcul et premiers principes de la religion, de l'âge de cinq ou de six à neuf ans; 2° continuation des enseignements précédents, avec diminution du temps accordé aux sciences naturelles, enseignées seulement dans les promenades, dans les récréations de l'école, et addition de l'étude des langues, depuis l'âge de neuf à quinze ans; 3° enseignement supérieur de la rhétorique, des mathématiques, de la philosophie, du droit, de la politique, et de quelques notions de médecine, de quinze à dix-huit ans. Tels sont à mes yeux les objets qui doivent composer une éducation générale complète.

L'enseignement de tant de choses paraîtra peut-être trop considérable pour le temps que l'enfance et la jeunesse peuvent y consacrer. Mais si l'on réfléchit que l'étude des langues serait sensiblement abrégée, et que j'ajoute peu de chose à l'enseignement actuel des collèges, on conviendra que le temps de l'enfance et de la jeunesse pourra facilement y suffire.

D'ailleurs, comme il est toujours aisé d'en retrancher une partie, les parents qui ne voudraient pas de l'un des enseignements dont j'ai parlé, le feraient supprimer pour leur enfant. Les enfants qui se présenteraient au collège à neuf ou dix ans, sachant déjà lire ou écrire, seraient classés avec ceux qui commenceraient l'étude des langues, et prendraient des sciences naturelles, dans les promenades et dans les récréations, ce qu'ils

pourraient en saisir, aidés des explications des maîtres, de celles des moniteurs et de leurs camarades.

Au reste, tous ces enseignements seraient toujours généraux et superficiels, n'étant point destinés à faire des naturalistes, des physiciens, des chimistes, des médecins et des littérateurs de profession. Ce but ne pourrait être que celui des enseignements professionnels spéciaux qui succéderaient à l'enseignement général.

Pour l'enseignement primaire, on pourrait retrancher celui des langues, à l'exception de la langue maternelle; celui de la physique, de la chimie et l'enseignement supérieur du troisième degré. Je ne retrancherais pas volontairement celui des sciences naturelles, parce que, devant occuper les premières années de la seconde enfance, de cinq ou six ans à neuf, il prendrait un temps que les enfants ne peuvent mieux employer, et servirait autant à leur fortifier l'esprit et le corps, à prévenir de mauvaises habitudes de toute espèce, qu'à les instruire. J'y ajouterais même, vers la fin, quelques notions de droit et l'enseignement de la Charte, à cause de leur importance et de leur grande utilité.

Mais c'en est assez, beaucoup trop peut-être, pour prouver que l'instruction publique n'est pas en harmonie avec les penchants, les goûts, les facultés de l'enfance, et qu'il est possible de la perfectionner. Bien que l'enfance soit regardée comme l'âge du bonheur, parce que cet âge est exempt des soucis et des chagrins que causent les passions de l'âge mûr, le temps des écoles est toujours l'époque de la vie qui paraît la plus longue. C'est que ce temps est pour l'enfance un supplice dont la contrainte et les dégoûts pèsent lourdement dans la mémoire, et où les souvenirs voient longtemps une large place assombrie par les ennuis.

Si l'enfant était abandonné à lui-même, dès son bas âge, au lieu d'être livré aux mains de l'enseignement public, il continuerait, sans doute, à faire des progrès par l'éducation naturelle,

mais il en ferait infiniment moins, et ses progrès dans la connaissance de la vérité seraient moins solides et moins sûrs.

Des idées d'imagination se développeraient, sans doute, dans son esprit. Néanmoins, il est probable que ses premières idées d'imagination lui viendraient, comme elles lui viennent ordinairement, des contes que ne manquent pas de lui faire les personnes qui l'entourent. En lui parlant des diables des enfers, qui avec une figure humaine portent des cornes au front, des ongles crochus aux mains et aux pieds, et à la croupe une queue de bête, ne lui donnent-elles pas des idées imaginaires? Ne conçoit-il pas avec étonnement une idée toute nouvelle pour lui, l'idée d'un être matériel dont il a vu tous les éléments dans la nature, mais qu'il n'a jamais vus réunis à la figure humaine? *C'est une imagination matérielle.*

Tout ce qu'on lui dit de la puissance, de la méchanceté de ces démons, forme également un ensemble de qualités dont il a vu des exemples dans la matière, mais qu'il n'a jamais vus ainsi réunis, et réunis au même degré de puissance et de méchanceté qu'on le lui raconte. Ne pourrait-on pas désigner sous le nom d'*imaginations actionnelles ou phénoménales*, ces imaginations qui résultent pour l'esprit d'une succession d'actions ou de phénomènes supposés, comme ils le sont dans les contes, les romans et les pièces de théâtre?

DE L'INTELLIGENCE PENDANT L'ADOLESCENCE.

Parvenu à l'âge de puberté, l'enfant devient adolescent. C'est un jeune homme. Il est toujours étourdi, il aime encore le bruit et le mouvement, mais moins que dans l'enfance. Des nuages altèrent plus souvent sa gaieté; il est moins gourmand, mais il a plus de présomption et d'orgueil. Les vieillards qui aiment à lui donner des conseils au nom de l'expérience perdent généralement leur temps. Il semble que la faculté de les comprendre manque au jeune homme; il méprise avec orgueil des conseils qui l'ennuient.

Il a trop de confiance en lui pour ne pas braver les obstacles qui s'opposent à ses passions, jusqu'à ce qu'il ait maintes fois essayé les dures leçons de l'expérience. Chaque âge n'arrive ainsi à la sagesse qu'à ses dépens, et il ne faut rien moins pour dissiper la folle confiance de la présomption de la jeunesse. Malgré la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, les jeunes gens sont souvent timides en face des étrangers, et surtout des étrangers d'un sexe différent du leur. La timidité et la pudeur sont surtout des sentiments de la jeunesse.

Il y a une émotion qui joue à cet âge un bien plus grand rôle : c'est un sentiment d'affection, mais d'une affection de nature différente de celle de la reconnaissance, de l'amitié, de l'amour filial et de la sociabilité, que l'adolescent a jusqu'alors éprouvés. Ce sentiment le porte, d'abord, vers tous les êtres d'un sexe différent et du même âge à peu près que le sien. Mais si les circonstances lui permettent de fréquenter l'une des personnes qui l'attirent, ou si les grâces de l'une d'elles font sur lui une impression plus vive, le moindre témoignage de sympathie, le plus léger regard d'attention qu'elle laisse tomber sur lui, l'atteint au cœur et l'embrase d'une ardeur inconnue. C'est l'étincelle qui tombe sur un foyer de matières inflammables.

Mais la passion s'allume aussi dans le cœur du jeune homme sans aucun témoignage de sympathie propre à l'encourager ; elle s'allume même malgré des témoignages manifestes d'antipathie.

Alors, tout entier à l'objet de son amour, il ne voit plus que lui dans la nature, il n'entend que lui, ne pense qu'à lui, pendant la veille et pendant le sommeil ; tous les besoins semblent se taire en lui ; la passion le dévore comme une fièvre ardente jusqu'à ce que la possession de l'objet aimé vienne l'apaiser ; ou qu'elle s'apaise d'elle-même avec le temps ; ou que la raison s'égaré jusqu'à la folie, au suicide ; ou que la vie, consumée par la violence de la passion, s'éteigne à la longue et succombe à ses souffrances.

D'autres fois, comme on le voit dans les pays corrompus, chez les jeunes gens riches ou aisés que le lâche amour des parents a gâtés, la passion prend un tout autre caractère. C'est une suite d'amours vagabonds, d'affections volages et changeantes, de caprices ardents qui s'enflamment et s'éteignent aussitôt, pour se rallumer ailleurs, jusqu'à ce que cette fièvre d'accès de libertinage, qui s'accompagne de débauches et de dépenses folles, se termine par la misère, ou par le retour complet ou incomplet à la raison, triple fin de cette époque orageuse de la vie.

Le jeune homme rachète ses faiblesses par des qualités bien précieuses. Il est en général sensible, compâtissant et généreux. Il est très accessible à l'amitié; et quoique, par suite de sa présomption naturelle, il soit trop enclin à manquer de respect à ses supérieurs et à ses parents, il a horreur de l'ingratitude, méprise la cupidité et l'égoïsme, estime les sentiments nobles et généreux: le dévouement, la franchise et le courage porté jusqu'à l'audace. Il aime la justice et la liberté avec passion. Mais son étourderie, sa présomption, son ignorance du cœur humain, son défaut d'expérience, en un mot, lui inspirent une confiance aveugle pour les paroles sentimentales des hommes à illusions ou le livrent sans défense aux charlatans qui l'abusent. Il prend facilement la licence pour de la liberté, et court se jeter, tête baissée, dans les pièges qu'on tend à son innocence. C'est encore l'expérience qui le guérira de cette frénésie. Les conseils de la vieillesse y font peu de chose, et souvent les jeunes gens que leurs parents parviennent à contenir par leur sévérité ne sont que physiquement contenus; ils murmurent intérieurement, et leur raison n'est point soumise. Ceux qui échappent à cet enivrement ne le doivent fréquemment qu'à l'absence des circonstances, qui, n'agissant point sur eux, ne peuvent y produire leurs effets naturels.

Bien qu'après la puberté l'entendement n'ait pas encore atteint toute sa puissance, il a tous les genres de facultés qu'il peut avoir; il a le jugement assez développé pour aborder les

difficultés les plus ardues des connaissances humaines, des sciences et des arts ; il peut tout apprendre, mais il ne peut pas encore découvrir et inventer tout ce que l'esprit humain peut découvrir et inventer ; il ne sait pas encore assez observer et raisonner. Les facultés intellectuelles dominantes à cet âge sont la mémoire, qui est heureuse et fidèle ; l'imagination, qui est vive et brillante, mais trop peu réglée par le jugement. Il aura plus tard son tour de supériorité, mais le temps n'en est pas encore arrivé.

Ces trois facultés sont-elles uniques et simples, chacune en particulier, en sorte que la mémoire se montre également facile et fidèle pour tous les faits qu'on lui confie, le jugement également prompt et sûr pour toutes les questions auxquelles on l'applique, l'imagination également vive et heureuse pour tous les sujets qu'elle conçoit et dont elle fait l'objet de ses compositions ? L'observateur a pu apercevoir que dès la seconde enfance ces facultés paraissent déjà multiples ; mais les faits parlent un langage bien plus clair à l'époque de l'adolescence, où les facultés intellectuelles sont mieux dessinées et mieux caractérisées.

Qui ne s'est aperçu que parmi les jeunes gens les uns ont plus de facilité à retenir la prose que les vers, et d'autres les vers que la prose ; que les uns ne peuvent apprendre que ce qu'ils comprennent ; que d'autres apprennent même ce qu'ils ne comprennent point ; que les uns retiennent très facilement des airs et très difficilement des règles de grammaire ; que ceux-ci gardent mal le souvenir des lieux par où ils passent et très bien la mémoire des figures ; qu'ainsi le même jeune homme retient certaines choses avec une très grande facilité et d'autres avec une extrême difficulté ?

Ce n'est donc pas la même faculté qui préside à tous ces souvenirs ? Si la mémoire est une faculté unique, pourquoi se montre-t-elle si inégale, si puissante et si fidèle pour certains souvenirs, si faible et si infidèle pour d'autres souvenirs, chez le même individu ? La mémoire est donc une faculté qui se

compose de plusieurs facultés de mémoire, comme les genres des naturalistes qui embrassent plusieurs espèces distinctes? Ce n'est donc qu'une faculté générique et multiple?

Voyons s'il en serait de même pour le jugement. Les enfants se montrent-ils également capables dans la traduction des thèmes et des versions? Assurément non. Cependant n'est-ce pas toujours par des opérations de jugement que se font les traductions? L'imagination peut bien en colorer le style, mais est-ce l'imagination qui saisit la véritable signification des mots et qui évite les contre-sens?

Quelle différence n'y a-t-il pas encore, chez le même individu, dans les jeunes gens, sous le rapport du calcul, de la musique et du dessin qu'ils apprennent en même temps! Pour toutes ces études il ne faut encore que du jugement pour saisir les rapports de quantité dans les nombres, les rapports d'étendue, de direction dans les lignes du dessin, les rapports de gravité, d'acuité et de durée dans les sons de la musique. Il ne s'agit pas de composition où l'imagination ait rien à créer.

Combien les différences ne deviennent-elles pas plus prononcées et plus remarquables lorsqu'on voit surgir, tout-à-coup, de ces petits phénomènes qui, doués d'un jugement médiocre en toute autre chose, résolvent immédiatement et sans plume des problèmes qui arrêtent des mathématiciens consommés; ou exécutent, après quelques essais, des morceaux de musique que les autres ne parviennent à exécuter qu'après des études longues et prolongées!

Quand on observe que celui qui fait preuve d'un jugement si prompt et si sûr pour le calcul, pour le dessin et pour l'exécution musicale, pour les versions grecques et latines, ou pour les thèmes, ne montre qu'un jugement lent et faible dans les autres choses, peut-on croire que le jugement soit une faculté simple et unique?

Si cette faculté était unique, comme la force de la contractilité musculaire, le même sujet qui fait preuve d'un bon juge-

ment en thème ne devrait-il pas se montrer à peu près également capable en version , en calcul , en dessin , en exécution musicale ? Doué d'un jugement supérieur , ne devrait-il pas se montrer supérieur dans toutes les circonstances où il faut surtout du jugement , comme l'athlète qui est toujours fort partout où il faut déployer de la force musculaire ?

Le jugement est donc encore un genre de facultés qui embrasse beaucoup d'espèces , en un mot , une faculté générique et multiple ?

Quelle prodigieuse inégalité ne rencontre-t-on pas aussi dans les œuvres d'imagination chez les jeunes gens ! Tel qui brille dans le genre comique est éclipsé dans le genre tragique par celui-là même qu'il éclipsait dans le premier cas ; l'un a du succès dans les compositions légères et échoue dans les compositions graves et sérieuses , où triomphe , au contraire , un autre qui succombe dans les premières. Celui-là fera un littérateur distingué , celui-ci un merveilleux compositeur de musique , un troisième un grand sculpteur , et le quatrième un peintre fameux. Un autre improvise avec une extrême facilité en poésie ; vous lui jetez les mots les plus bizarrement décousus , il vous les renvoie aussitôt en vers spirituels , rendus plus piquants par la circonstance même. Un autre , encore , improvise en musique et parle la langue d'Orphée , comme un orateur , en prose , sa langue maternelle. Un autre enfin dessine des figures au trait avec autant de facilité qu'un écrivain public jette des parafes , ou compose immédiatement une figure sur quatre ou cinq points auxquels vous donnez , sur le papier , toutes les positions imaginables. Il place un membre sur le premier , un second membre sur le second , un troisième sur le troisième , et ainsi de suite , jusqu'à ce qu'une figure régulière couvre tous les points marqués sur le papier.

Néanmoins , malgré leur extrême facilité , les improvisateurs n'atteignent presque jamais la supériorité à laquelle s'élèvent les auteurs de génie qui travaillant avec lenteur , qui *vingt fois* , sur

le métier, remettent leur ouvrage. Vainement ils voudraient suivre le précepte du poète, généralement ils n'y parviendraient pas. Cela ne tiendrait-il pas à ce qu'ils manquent de la sévérité du goût, de ce goût délicat et fin qui est le jugement appliqué aux choses d'imagination? Et n'est-ce pas, en partie, parce qu'ils manquent de cette extrême délicatesse du goût qu'ils s'abandonnent si facilement à leur talent d'improvisation?

L'imagination n'est donc pas plus que la mémoire une faculté unique, c'est donc encore un genre de facultés, une faculté générique comprenant diverses espèces, des espèces qui existent aussi à différents degrés chez les différents individus?

Voilà, je crois, messieurs, la clef des profondes inégalités qui s'observent entre les intelligences. Il y a d'autres causes encore d'inégalités; mais celles-ci n'affectent qu'accidentellement les intelligences en gênant et dirigeant leur développement d'une manière défavorable. Cette théorie de la multiplicité des facultés intellectuelles est aussi la clef de l'analyse des facultés de l'entendement; c'est elle qui nous en ouvrira le sanctuaire et qui nous permettra de les observer une à une et en détail sur nous-mêmes, chez les autres hommes, dans les affections mentales et chez les animaux. La doctrine qui en sortira nous permettra, en passant au crible de la vérité les doctrines contradictoires des philosophes en général et des écoles philosophiques de Gall et de Reid en particulier, de séparer l'ivraie du bon grain, et de concilier leurs philosophies opposées.

DE L'ENTENDEMENT HUMAIN DANS LA VIRILITÉ OU AGE MUR.

Parvenu au terme de son accroissement, vers l'âge de vingt-cinq ans, l'adolescent entre dans l'âge de la virilité et devient un homme. Son intelligence est plus grave et plus sérieuse, sa mémoire est encore facile et sûre, son imagination vive, mais son jugement est plus sévère et plus juste. Il a moins de goût pour les œuvres d'imagination, il en a davantage pour la vérité;

il s'étonne lui-même de son refroidissement pour les fictions magnifiques de la poésie qui charmaient sa jeunesse ; il s'étonne de n'y plus retrouver les plaisirs qui l'ont tant ému. Il ne s'aperçoit pas que, depuis cette époque, la raison s'est emparée de son esprit, et que le jugement y domine pour le reste de sa vie.

Sans doute il y a des hommes qui restent toujours jeunes par leur esprit, même sous les glaces de la vieillesse : ce sont des exceptions au développement naturel de l'entendement humain. On en observe de bien plus extraordinaires dans l'histoire de l'humanité ; car la civilisation du genre humain suit, comme nous l'avons déjà dit et comme nous le démontrerons plus tard, les mêmes lois dans son développement que l'intelligence des individus. L'histoire montre des nations libres qui, restées, comme la nation grecque, pendant douze siècles d'une brillante civilisation, à la période des arts d'imagination, sont à peine entrées dans la période de la philosophie naturelle et positive, bien que quelques hommes, chez ces nations, comme Aristote, les anatomistes de l'école d'Alexandrie et Galien, l'aient cultivée avec ardeur.

Vous voyez, messieurs, que je confonds, pour le moment, le jugement avec la raison, et que j'en fais la première qualité de l'esprit. C'est que le jugement est la faculté qui apprécie les actes des autres facultés, les souvenirs de la mémoire, les conceptions de l'imagination qu'il dirige ; c'est lui qui découvre les mystères de la nature et invente les arts utiles par les déductions qu'il tire de la nature, ainsi que je crois l'avoir démontré ailleurs (1). C'est lui qui fait distinguer la vérité de l'erreur, l'utile de ce qui n'est qu'agréable, ce qui est certain de ce qui est douteux, le bien du mal, ce qu'il convient de faire dans les entreprises importantes ou difficiles, et ce qu'il faut éviter dans les circonstances périlleuses. C'est que le jugement est la sagesse

(1) Voy. ma thèse pour le doctorat, Paris, 1823, chez Labbé, place de l'École-de-Médecine.

des conseils , la lumière qui dissipe les ténèbres , la prudence qui dirige l'homme à travers les écueils , le rend supérieur aux autres hommes , l'élève au commandement et en fait le guide suprême de la société dans les calamités publiques. C'était Thémistocle à Salamine , Annibal attaquant Rome en Italie , Fabius Maximus défendant Rome contre Annibal , Mirabeau dans l'assemblée constituante , Napoléon dans plusieurs circonstances de sa vie.

Si la raison de l'âge mûr met ordinairement l'homme à l'abri des orages de la jeunesse , elle ne le protège pas contre toutes les passions. Chaque âge a les siennes , et en passant de l'un à l'autre , l'homme ne fait ordinairement que changer ses anciens penchants contre des penchants nouveaux. D'autres fois , il les cumule , pour ainsi dire , et se prépare ainsi des chagrins amers ou même de grands et irréparables malheurs.

Ainsi , quoique les passions dominantes de l'âge mûr soient la cupidité et l'ambition , elles n'étouffent pas toujours celle du libertinage. La cupidité et l'ambition sont de la même famille , ce sont deux sœurs qui se ressemblent beaucoup : la première ne désire que des richesses ; la seconde , plus avide encore , convoite richesses , honneurs et pouvoir. La première s'observe presque toujours seule dans les classes inférieures et ignorantes de la société ; la seconde vit au contraire dans les classes plus élevées , plus éclairées , et y est évidemment développée par les lumières de l'instruction ou de l'éducation ; l'une est la passion des petits , l'autre la passion des grands. Ce n'est pas un motif de supprimer l'éducation et l'instruction qui élèvent l'homme et le grandissent ; mais c'est un motif pour y apporter un contrepois et des précautions.

L'instruction est une arme offensive et défensive terrible ; c'est plus encore , c'est un œil qui éclaire , c'est un conseil qui dirige. Tandis que l'homme éclairé aperçoit de loin son adversaire et en apprécie les forces et les moyens , l'ignorant marche en aveugle dans les ténèbres de la nuit ; tandis que le premier

lui tend mille embûches, l'ignorant ne les reconnaît que lorsqu'il y est tombé. Aussi rien de plus dangereux pour la société et pour eux-mêmes que les hommes instruits, sans fortune et sans ressources, qui entrent dans la société armés de leur capacité, sans qu'on leur ait préparé les moyens d'en faire un bon usage. On ne saurait imaginer tous les troubles et tous les maux qui en résultent.

Les uns, n'ayant pas assez d'ambition ou ayant trop de conscience pour vivre aux dépens des autres, et abandonner les voies de l'honnête homme, vivent malheureux; les autres, ambitieux et hardis, se fraient violemment le chemin des honneurs et de la plus haute fortune, l'épée à la main, pour ainsi dire, comme les héros des temps fabuleux; d'autres, moins audacieux, s'avancent en rampant par des souterrains tortueux; d'autres s'organisent en camaraderies, et forment de redoutables coalitions au sein de la grande société, qu'ils troublent incessamment par leurs entreprises et leurs intrigues. Malheur à ceux qui se rencontrent sur leurs pas! ils tombent, déchirés de toutes parts, sans avoir aperçu d'où sont partis les coups qui les ont frappés.

Ne serait-il pas possible de moraliser et de régulariser, en la dirigeant, l'activité de toutes ces intelligences, de toutes ces forces vives? Ne serait-il pas possible d'en tirer parti et de les faire tourner au profit de la société en les faisant travailler à leur bonheur même?

Ne serait-il pas possible, pour y parvenir, de compléter l'enseignement professionnel qui existe déjà en grande partie; de créer et d'organiser convenablement des écoles professionnelles pour les besoins publics qui en manquent? Ne pourrait-on pas diriger ensuite, dans des voies préparées d'avance, toutes les capacités que révéleraient des concours publics *convenablement* institués? Ne pourrait-on pas, dans un concours, tenir un compte juste de la moralité des jeunes gens?

Voyez alors les avantages qui en résulteraient pour la société :

les capacités mises en relief par leur bonne conduite et par leurs talents éprouvés pourraient entrer de droit, comme le font les élèves de l'École polytechnique, de l'École normale, dans les diverses carrières publiques, où l'avancement devrait être réglé d'après l'intérêt général. Les capacités moins élevées entreraient dans une foule d'administrations et d'entreprises particulières auxquelles les recommanderaient leurs succès des écoles, l'estime de leurs maîtres et même l'appui du gouvernement. L'intelligence aurait alors, dans la société, la haute place qu'elle devrait toujours y occuper dans l'intérêt de tous, pour le bien et pour la sécurité même de la société.

Je ne sais si je m'abuse ; mais je crois qu'une telle organisation, dont je ne présente ici qu'en passant l'idée fondamentale, de peur de m'éloigner par trop de mon sujet, donnerait au gouvernement de la force et de la stabilité, à la société des ressources et de la grandeur ; car à sa tête se trouveraient l'intelligence et la moralité, qui sont la véritable aristocratie de la nature, aristocratie un peu plus forte et plus respectable que l'aveugle et fatale aristocratie de l'hérédité. J'aime à penser, surtout, qu'elle mettrait un terme à ces habitudes d'intrigue qui corrompent les mœurs et l'esprit des nations et en préparent l'opprobre et la ruine.

Des passions de la cupidité et de l'ambition qui ont provoqué ces réflexions et ces remarques, découlent d'autres passions pénibles et également dangereuses : ce sont l'amour du jeu et les horribles émotions qu'il traîne à sa suite, l'aversion, la haine, la jalousie, l'envie, qui sont encore des sources inépuisables de crimes publics et particuliers, de troubles et de désordres dans l'État, en sorte que directement et indirectement l'ambition excessive est une des plus terribles passions et une de celles que la société a le plus d'intérêt à contenir et à diriger.

Enfin, à l'âge de la virilité, il en est encore une qui joue un grand rôle dans la vie de l'homme : c'est l'amour paternel.

DE L'ENTENDEMENT DANS LA VIEILLESSE.

A mesure que l'homme approche de la vieillesse et entre plus profondément dans cette période de la vie, de nouvelles révolutions se passent dans son entendement. Dès le milieu de l'âge mûr, la mémoire perd de sa fidélité pour les impressions qu'elle reçoit; mais les impressions anciennes et surtout les impressions de la seconde enfance s'y conservent avec une admirable fraîcheur, qui fait un frappant contraste avec l'éclat terne et effacé de souvenirs beaucoup plus récents. Souvent même, du jour au lendemain, le vieillard oublie des faits qu'il lui importe de retenir.

L'imagination, déjà refroidie dans l'âge mûr, se refroidit et se décolore de plus en plus dans la vieillesse. Le jugement conserve souvent toute sa force et ordinairement sa supériorité sur les autres facultés, soit qu'il n'ait rien perdu, encore, de sa capacité, soit qu'il la doive à la grande expérience qui l'éclaire, soit à ce que la voix des passions qui l'égarèrent, dans la jeunesse, est éteinte ou fort affaiblie. N'est-il pas permis de croire que toutes ces causes réunies contribuent à donner à la vieillesse la modération, la prudence et la sagesse qui la caractérisent, et qui est reconnue par tous les peuples, par les peuples civilisés comme par les sauvages les plus barbares? Aussi les vieillards siègent-ils toujours en grand nombre dans les conseils des nations.

Cependant la vieillesse a, comme tous les âges, ses faiblesses et ses passions qui lui rappellent incessamment que, malgré les lumières de sa grande expérience, elle fait toujours partie de l'humanité, et s'en rapproche d'autant plus qu'elle s'éloigne du type de sagesse dont je viens de tracer l'esquisse.

N'ayant point encore franchi la période de l'âge mûr, je ne puis m'aider de mes observations sur moi-même, pour parler des sentiments et des passions de la vieillesse; je ne puis le faire que d'après les observations des autres et d'après celles que j'ai recueillies moi-même.

Cette circonstance, je dois l'avouer, me cause de l'embarras et à cause des exceptions individuelles et parce qu'on apprécie bien mieux la puissance relative d'un sentiment, à une époque déterminée de la vie, lors même qu'on l'a faiblement éprouvé soi-même, que lorsqu'on n'a pu en ressentir l'influence et en apprécier l'activité, comparativement à celle des autres émotions. Aussi, mes incertitudes et mes embarras se trahiront nécessairement dans le peu que j'en dirai. Et si j'en parle, c'est pour ne pas laisser, dans cette histoire des phases de l'entendement, un vide par trop manifeste et trop profond.

Bien que certains vieillards se montrent fort gais et fort aimables, la vieillesse passe pour être d'une humeur triste et chagrine. On voit, en effet, des vieillards qui offrent ce caractère à un très haut degré. On en voit qui, après avoir été très doux et peu susceptibles dans le cours de leur vie, sont devenus d'une irritabilité et d'une impatience extrêmes. Souvent louangeurs du passé, ils déprécient et calomnient le présent, comme s'ils se vengeaient de ce qu'il leur échappe trop vite. Quelques uns se montrent d'une sévérité pour les jeunes gens qui semble aller jusqu'à la méchanceté. C'est, dit-on, une des faiblesses du sexe, et cette faiblesse a bien des excuses.

Les femmes perdent une si belle couronne et un si grand empire, en gagnant des années et franchissant l'automne de la vie!

Les vieillards passent pour aimer généralement la bonne chère; mais il y a bien des exceptions. Il y en a dont l'esprit pousse le libertinage jusqu'à la dépravation. La jeunesse, surtout, reproche à la vieillesse son égoïsme, sa cupidité, son avarice. Si le reproche est souvent fondé, la jeunesse a ses raisons pour y insister: elle aime autant à dissiper que la vieillesse à conserver.

L'expérience prouve que l'ambition ne s'éteint pas toujours dans le cœur du vieillard. Elle y brûle même parfois d'une ardeur dévorante, quoique le corps tombe en ruines. Cependant

le vieillard ne se laisse plus guère enivrer par les fumées de l'orgueil, quoiqu'il puisse tenir encore aux hochets de la vanité. Malgré l'affaiblissement de son corps, son esprit peut conserver un grand courage, mais il n'a plus l'audace de la jeunesse. Il peut regarder la mort face à face, d'un œil tranquille, comme Socrate, mais il ne se précipite point, seul, au milieu des ennemis, dans une ville assiégée, comme Alexandre chez les Oxydraques. La prudence est au contraire un des caractères saillants de son âge. Mais, en général, lorsqu'il est susceptible de commettre une honteuse action, son âme n'en rougit pas plus que sa figure.

Généralement peu sensible et peu compatissant, il ne s'émeut guère que pour ses intimes amis, sa famille, et il aime surtout ses petits-enfants.

Rendu calme par l'affaiblissement des passions, son imagination ne pouvant plus le bercer d'espérances trompeuses que son jugement et sa froide raison apprécient à leur juste valeur, il se résigne et ne se passionne plus que pour la conservation de son repos et de sa tranquillité : aussi offre-t-il le plus frappant contraste avec le jeune homme. Trop riche de passé, pauvre d'avenir, le vieillard vit de son passé et tient beaucoup au présent ; le jeune homme, au contraire, riche d'avenir, gaspille le présent et ne vit que dans l'avenir. Aussi le vieillard est, en général, pour les institutions politiques, comme pour sa fortune particulière, essentiellement *conservateur*, et le jeune homme essentiellement *innovateur et dissipateur*. Le caractère politique et la conduite de la vie sont ainsi, bien plus qu'on ne le pense, le produit immédiat et irréflecti de nos penchants. Ce n'est pas que le jugement et la volonté y soient pour rien, mais ils sont à notre insu fortement influencés dans leurs décisions par nos propres penchants.

Quand, réfléchissant à l'influence des passions dans le cours de la vie, j'aperçois que l'absence de toute émotion, et surtout de toute émotion d'attachement, nous plonge dans un insupport

table ennui qui nous détache de la vie et nous en donne un profond dégoût, je me demande si la plus grande partie des émotions de l'âme n'est pas précisément destinée à nous rattacher à la vie, à en rendre le fardeau supportable et même agréable ? Et, je l'avoue, je ne puis surtout m'empêcher d'y croire ; lorsque j'observe que les sentiments d'affection qui nous y rattachent le plus ne nous abandonnent à aucun âge. On dirait que si le temps les affaiblit, le temps les renouvelle et leur conserve toute leur vivacité et toute leur fraîcheur. Ainsi, tandis que dans l'enfance nous nous attachons, surtout, aux personnes qui nous donnent des soins et à nos parents, plus tard nous aimons nos frères et nos camarades d'enfance ; dans la jeunesse, c'est l'amour du sexe opposé qui remplit notre âme ; dans la virilité, c'est l'amour de nos enfants ; et dans la vieillesse, l'amour de nos petits-enfants. Comment se refuser à croire que cette harmonieuse succession de sentiments d'amour ne soit pas destinée à répandre incessamment de nouveaux charmes dans la vie et à nous y rattacher par des attraits toujours nouveaux ?

Enfin, souvent il arrive un moment, dans la vieillesse, où les organes se détériorent par les progrès de l'âge, une partie des sens s'oblitére, l'intelligence tombe graduellement, et quelquefois rapidement en ruine par la perte successive des facultés de la mémoire, de l'imagination et du jugement. On dit alors que le vieillard est en *enfance* ; mais on se tromperait si l'on croyait que l'entendement revient réellement à l'état où il était dans le premier âge de la vie. Cette situation nouvelle est un état de décadence et de maladie incurable qui ne fait que s'aggraver chaque jour ; qui peut abaisser l'homme au-dessous de la brute ; qui peut aller jusqu'à le priver des instincts de conservation les plus importants à la vie, et faire du plus noble des animaux, du roi de la terre, la plus triste chose qu'on puisse imaginer.

Remarquons en finissant, et contradictoirement avec la philosophie moderne, que la plupart des faits dont nous avons parlé jusqu'ici, dans l'histoire des phases de l'entendement aux diffé-

rents âges , ne nous ont pas été fournis par la seule observation intérieure de nous-même , mais par l'observation extérieure et par l'observation intérieure ; que l'homme ne porte point en lui le sujet entier de ses observations philosophiques , comme le croyait l'illustre Jouffroy , et qu'on ne parviendrait jamais à connaître l'entendement humain , et surtout la multiplicité des espèces de ses facultés génériques , si l'on se bornait à l'étudier en soi-même. Nous en aurons bien d'autres preuves par la suite ; mais celles-ci suffisent pour rectifier cette grave erreur.

Maintenant que nous avons suivi rapidement l'intelligence dans son développement , ses progrès et sa décadence , nous devons l'examiner en détail dans son exercice et son activité , pour passer plus tard à l'analyse de tous ses phénomènes et de toutes ses facultés , considérés séparément les uns des autres et chacun en particulier. Ce sera le sujet de mémoires ultérieurs.

Anatomie et Physiologie.

RECHERCHES

ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

SUR LA CORDE DU TYMPAN ,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'HÉMIPLÉGIE FACIALE ;

Par CL. BERNARD,

Interne des hôpitaux , préparateur du cours de M. Magendie au Collège de France

La corde du tympan , depuis Eustache , qui la découvrit , a été pour les anatomistes et les physiologistes le sujet d'un grand nombre de recherches et d'opinions. Toutefois , la physiologie a peu profité de ces travaux ; et chaque auteur joignant sa théorie à celles qui l'avaient précédée , n'a eu souvent d'autre mérite que de laisser dans la science une hypothèse de plus. Aujourd'hui même encore , malgré les lumières que les études expérimentales ont répandues sur les fonctions du système nerveux , si on lit tout ce qui a été écrit sur la corde du tympan , on est réduit à citer successivement les nombreuses opinions des anatomistes , et pour conclusion , on se trouve forcé de dire avec Muller : *que l'anastomose qui chez l'homme et les mammifères existe entre le facial et le lingual par le moyen de la corde du tympan est complètement énigmatique.* Or , convenir que les fonctions de la corde du tympan nous sont inconnues , n'est-ce pas avouer que les recherches ont été insuffisantes sur ce point ? Au lieu donc de chercher à concilier ou à réfuter les différentes théories existantes , ne doit-on pas plutôt scruter la nature plus

profondément? En effet, les découvertes ne consistent pas à démontrer les erreurs d'autrui, et la vérité ne saurait se trouver derrière une hypothèse qu'on renverse par une autre. Adressons-nous à l'anatomie et à l'expérience, étudions-les avec persévérance et rappelons-nous, comme l'a dit Vicq-d'Azyr, qu'en anatomie et en physiologie, nous sommes autorisés à chercher jusqu'à ce que nous ayons trouvé.

L'expérience directe sur les animaux vivants, l'anatomie comparée et les faits pathologiques sont les trois sources où nous pouvons puiser. Les vivisections sont un des moyens les plus puissants que nous ayons pour nous éclairer sur les fonctions des nerfs. La direction expérimentale imprimée à la physiologie moderne par M. Magendie en France, et répandue en Allemagne et en Angleterre, a fait faire dans ces derniers temps des progrès si grands et si rapides à la physiologie du système nerveux, qu'il serait superflu de démontrer autrement l'utilité et l'importance des études expérimentales. L'organisation comparée des animaux nous prête aussi son secours; car les organes nerveux ne pouvant se suppléer, il en résulte que chaque nerf subit anatomiquement les modifications de la fonction à laquelle il préside; et ces variétés suivies dans la série zoologique constituent un assemblage de véritables expériences, d'autant plus précieuses, qu'étant l'œuvre de la nature, elles sont exemptes de toutes les mutilations qui compliquent souvent les vivisections. La pathologie n'a pas été longtemps à ressentir l'influence des découvertes physiologiques; les faits en se multipliant se sont éclairés les uns par les autres, et nous pouvons aujourd'hui appliquer avec fruit, dans la plupart des cas, nos données physiologiques à l'interprétation des altérations et des phénomènes morbides.

D'après cela, l'ordre que nous suivrons dans ce mémoire est tout tracé.

Première partie. Recherches anatomiques sur la corde du tympan dans l'homme et les animaux.

Deuxième partie. Expériences directes sur les animaux vivants.

Troisième partie. Rapprochement des faits pathologiques avec les résultats fournis par l'anatomie et les expériences.

Première Partie.

RECHERCHES ANATOMIQUES.

La corde du tympan établit une communication entre le facial et la cinquième paire. Chez tous les mammifères, elle se réunit au nerf lingual avant que celui-ci ait fourni aucun rameau de terminaison.

Relativement plus développée dans l'adulte que dans le fœtus, la corde tympanique offre une disposition constante et une distribution invariable, de sorte qu'on doit regarder comme fort douteuses les assertions de Schlemm, qui dit l'avoir vue manquer deux fois chez l'homme.

DESCRIPTION DE LA CORDE DU TYMPAN DANS L'HOMME.

Origine. Dans sa portion descendante, 4 millimètres environ avant sa sortie par le trou stylo-mastoïdien, le nerf facial fournit la corde du tympan. Tous les anatomistes ne s'accordent pas sur cette origine. Ravius et Kulhn la font provenir du lingual; MM. Hirzel, Ribes et Cloquet la décrivent comme la continuation du vidien qui n'aurait fait que s'accoler au tronc du facial sans se confondre avec lui; M. Bérard et Warentrapp la font naître à la fois du vidien et du facial, et M. Chassaignac pense que ce filet nerveux ne peut être rattaché comme branche à aucun des nerfs qu'il sert à réunir. Cependant la manière dont la corde du tympan se sépare du nerf facial semble ne laisser aucun doute sur sa véritable origine. On peut, en effet, admettre en principe que tous les filets nerveux se détachent de leur tronc *originnaire*, en formant avec lui un angle aigu à *sinus périphérique*; tandis que les filets d'anastomose ou d'association présentent un angle obtus avec la direction continuée du nerf auquel ils se réunissent. Or, par la dissection de pièces fraîches

ou macérées dans l'acide azotique, il est facile de se convaincre que la corde du tympan se détache à *angle aigu* du facial environ à un millimètre au-dessus du point où elle se recourbe pour suivre dans le temporal sa direction rétrograde : de sorte que, pendant ce court trajet descendant, elle se trouve simplement accolée au tronc du nerf facial dans le canal spiroïde et maintenue dans la même gaine névrlématique. Cette disposition anatomique, très bien figurée par Meckel, a été décrite par MM. Arnold, Magendie, Cruveilhier, Guarini, etc.

Mais si on veut poursuivre plus haut la corde du tympan en remontant vers l'origine de la septième paire, on voit deux ou trois filets déliés se confondre immédiatement avec le tronc du facial (1), tandis que le plus grand nombre peuvent être suivis sans beaucoup de difficultés jusqu'au premier coude que forme ce nerf au niveau du *ganglion géniculaire*, ou *intumescence gangliforme*, dans lequel ils semblent se terminer. Mais cette terminaison n'est qu'apparente; car sur des pièces macérées d'abord dans l'acide azotique et ensuite dans une solution très étendue de potasse, afin de dissoudre la matière ganglionnaire, on aperçoit clairement les fibres de la corde du tympan passer au-dessous du nerf vidien pour se recourber ensuite vers l'origine du facial. La même dissection démontre encore qu'au lieu de descendre dans le canal spiroïde, le nerf vidien remonte, au contraire, vers le centre encéphalique en s'adjoignant aux filets de la corde tympanique. Il s'ensuit que ces deux rameaux nerveux tirant leur origine commune des fibres *primitives* du facial, il est impossible de saisir entre eux les moindres rapports de continuité comme l'entendent MM. Cloquet, Hirzel, Ribes, Bérard et Warentrapp.

Enfin, pour obtenir une preuve de plus sur la véritable origine de la corde du tympan, on peut, comme l'a fait M. Gua-

(1) Le facial offre en ce point un petit renflement gangliforme, que j'ai vu quelquefois assez développé pour constituer un véritable ganglion.

rini , en placer une portion sous le microscope , et on reconnaîtra que ce filet nerveux est composé de fibres longitudinales , parallèles entre elles , tandis que les rameaux de la cinquième paire soumis au même examen présentent une texture feutrée et sont formés de filaments beaucoup plus ténus.

Il nous semble donc bien démontré que la corde du tympan tire du facial son origine , qui sera nécessairement motrice ; et en nous appuyant sur l'anatomie seule , nous pouvons conclure que la manière de voir de MM. H. Cloquet , Ribes et Hirzel n'a pas de fondements réels. Quant aux opinions de Ravius , Kulln et de M. Chassaignac , elles doivent être rejetées comme étant en désaccord avec les faits.

Trajet. Une fois séparée des fibres du facial , la corde du tympan se recourbe en haut et en dehors , à la façon d'un nerf récurrent , et se dirige vers la caisse tympanique en parcourant dans l'apophyse mastoïde un canal courbe à concavité inférieure , parallèle au conduit de Fallope , et long de 8 à 9 millimètres. Arrivée dans l'oreille moyenne , elle y pénètre sur le côté externe de la pyramide , marche d'avant en arrière en décrivant une autre courbure qui longe le demi-contour supérieur de la membrane du tympan ; et passant entre l'enclume et le marteau , elle adhère et se fixe au dernier de ces osselets. Parvenue à l'extrémité antérieure de la caisse , la corde tympanique s'infléchit en bas pour s'engager dans un nouveau canal , très bien décrit par M. Huguier , et qui , situé parallèlement entre la scissure de Glaser et la trompe d'Eustache , se termine , après un trajet de 11 à 12 millimètres , par une extrémité évasée et recourbée en bas au côté interne et postérieur de l'apophyse épineuse du sphénoïde.

Après s'être dégagé des os du crâne , le rameau du tympan se trouve situé en arrière et au-dessous du ganglion otique , en dedans de l'artère sphéno-épineuse et de la branche auriculaire du maxillaire inférieur , puis continue sa direction oblique en bas et en avant , et à 18 millimètres environ plus loin il se réunit à

angle aigu à la partie postérieure et interne du nerf lingual, avec lequel il semble se confondre.

Depuis son origine jusqu'à sa terminaison apparente dans le lingual, la corde du tympan décrit une grande courbure antéro-postérieure à concavité inférieure. Elle subit successivement des inflexions partielles : dans son canal mastoïdien, dans la caisse, dans son conduit antérieur temporo-épineux, et dans la portion extra-crânienne. Dans tout ce trajet, elle est libre et accessible aux instruments dans l'oreille moyenne et dans la fosse épineuse, et protégée par des conduits osseux dans le reste de son parcours. Les rapports de la portion mastoïdienne ne donnent lieu à aucune remarque ; mais dans la caisse les fibres nerveuses ont, indépendamment de leur névrilème, une autre enveloppe formée par la muqueuse tympanique, qui, se réfléchissant au niveau du marteau, sert à fixer la corde du tympan dans ce point. D'après certains auteurs, cette gaine muqueuse mettrait le nerf à l'abri du contact de l'air, et le protégerait dans les cas d'otite simple ou suppurée, en empêchant l'inflammation de se propager au tissu nerveux. C'est sans doute à la même disposition qu'il faut attribuer la grande vascularité de la corde du tympan dans l'oreille moyenne, car M. Guarini dit l'avoir vue couverte d'un réseau vasculaire très riche dans certains cas d'otite, ou après des injections très pénétrantes. Du reste, depuis son origine jusqu'à sa sortie du temporal, la corde tympanique ne reçoit aucune anastomose, et ne fournit aucun filet, ni à la muqueuse de la caisse, ni au muscle des osselets de l'ouïe. Mais bientôt après s'être dégagée des os, elle reçoit un rameau anastomotique du tronc du maxillaire inférieur, puis deux ou trois filets plus gros provenant du lingual lui-même. On peut s'assurer que ces anastomoses sont fournies par la cinquième paire, à cause de leur direction et à cause de l'augmentation considérable du volume de la corde du tympan après qu'elle les a reçues. Plusieurs auteurs ont encore signalé un rameau de communication avec le ganglion otique. Je n'ai jamais pu le trouver ni sur l'homme ni sur les

animaux ; je pense qu'on a peut-être voulu parler du filet envoyé par le tronc même du maxillaire inférieur.

Terminaison. En décollant avec soin la corde du tympan du nerf lingual, on peut facilement la conduire jusqu'au niveau du ganglion sous-maxillaire. Mais, dans ce point, le lingual augmente de volume ; son tissu devient plus serré à cause du grand nombre de filets ganglionnaires qu'il reçoit, de sorte qu'il est difficile au premier abord d'isoler les fibres nerveuses appartenant à la corde du tympan. Cependant, sur des pièces convenablement préparées, on le voit manifestement se continuer au-delà dans le nerf lingual. Il est vrai qu'il existe constamment des filets de communication entre le ganglion sous-maxillaire et la corde du tympan ; mais il me paraît bien difficile de décider par l'anatomie si ces filets, qui sont du reste en très petit nombre, appartiennent au système ganglionnaire ou à la corde du tympan. Dans tous les cas, on est fondé à dire, sans craindre de se tromper, que la presque totalité de la corde du tympan se termine dans la langue, et constitue pour le nerf lingual, avec lequel elle se confond, une véritable racine *motrice*.

GANGLION SOUS-MAXILLAIRE.

A part son volume, qui est variable, le ganglion sous-maxillaire ne manque jamais dans l'homme. Il présente une forme ovoïde, et est situé au-dessous du nerf lingual, dans le tissu cellulaire qui sépare ce nerf de la glande sous-maxillaire. Les filets nerveux qui appartiennent à ce ganglion peuvent, pour la facilité de la description, se distinguer : 1° en supérieurs, 2° antérieurs, 3° postérieurs, 4° inférieurs. Les filets *supérieurs* sont en grande partie fournis par le nerf lingual au ganglion sous-maxillaire. Les *antérieurs*, au contraire, émanent tous du ganglion, et se partagent en deux faisceaux, dont l'un se confond avec les fibres du lingual qui se dirigent vers la langue, tandis que l'autre contourne en sautoir le même nerf pour se porter plus

en avant dans la glande sub-linguale, en formant dans ce point un petit ganglion décrit par M. Blandin (*ganglion sub-lingual*). Les filets *postérieurs* du ganglion sous-maxillaire, qui, je crois, n'ont pas encore été décrits, sont les moins nombreux. Au nombre de trois ou quatre très grêles, ils s'irradient sur la face externe du muscle buccinateur, pénètrent dans les interstices de ses fibres en suivant en général les ramifications vasculaires, se terminent dans la muqueuse de la joue et probablement dans les glandules qu'elle contient. Mais parmi ces filets il en est un beaucoup plus volumineux, que j'ai constamment rencontré, et qui est remarquable par le trajet qu'il parcourt. Après sa naissance du ganglion, il remonte en arrière et en haut, se plaçant d'abord sur la face externe du buccinateur, puis entre ce muscle et le ptérygoïdien interne, et arrivé sur les parois latérales et supérieures du pharynx, il se décompose en filets nombreux et ténus, dont les uns s'anastomosent avec des rameaux ganglionnaires qui entourent l'artère pharyngienne supérieure, et dont les autres se terminent dans la muqueuse supérieure et latérale du pharynx. Les filets *inférieurs* sont tous pour la glande sous-maxillaire. Il en est qui pénètrent directement dans son tissu, d'autres qui se portent en avant en s'enlaçant autour du conduit de Warthon, et un ou deux qui, descendant plus bas et en arrière, vont communiquer avec les rameaux sympathiques qui accompagnent les divisions de l'artère faciale.

En résumé, dans l'homme la corde du tympan est un rameau du facial spécialement destiné à la langue. Sa fusion avec le lingual permet de considérer ces deux nerfs comme n'en formant qu'un seul pour la muqueuse linguale. Mais n'est-ce pas aller contre toutes les idées admises sur la distribution des nerfs que de donner des rameaux moteurs aux membranes muqueuses? Tout ce que l'on peut répondre, c'est qu'il faut d'abord être d'accord avec les faits anatomiques. Or, il est très facile de démontrer que la corde du tympan se termine dans le lingual; et en suivant avec la plus scrupuleuse attention les filets termi-

naux de ce nerf avec une forte loupe ou sous le microscope, on peut affirmer qu'ils se perdent en entier dans l'épaisseur de la muqueuse de la pointe de la langue. Quant au ganglion sous-maxillaire, il a des connexions évidentes avec la corde du tympan dans l'homme; mais il est difficile d'affirmer s'il reçoit ou s'il donne. Ses anastomoses avec le nerf lingual sont beaucoup plus faciles à analyser, et on constate plus nettement un échange de filets; mais il est indubitable que le lingual en reçoit beaucoup plus qu'il n'en fournit.

D'après ces résultats purement anatomiques, sans rien préjuger sur ce que pourra nous apprendre la physiologie, on est conduit à reconnaître dans le nerf lingual, à sa terminaison, trois éléments nerveux provenant de trois sources différentes: 1° l'élément sensitif, qui prédomine sur les deux autres; 2° l'élément moteur, représenté par la corde du tympan, tirant son origine des fibres primitives du facial, qui ont toutefois traversé l'intumescence gangliforme ou le ganglion géniculaire de la septième paire; 3° l'élément ganglionnaire provenant du ganglion sous-maxillaire, et établissant ainsi une relation anatomique entre la muqueuse de la langue et les glandes sous-maxillaire et sub-linguale.

ANATOMIE COMPARÉE DE LA CORDE DU TYMPAN ET DU GANGLION SOUS-MAXILLAIRE.

1° *Dans les mammifères.*

Nous aurons plutôt des rapprochements à établir que des différences à signaler; car, dans l'homme et tous les mammifères, la corde du tympan suit invariablement la même loi dans son origine, son trajet et sa terminaison. Chez tous, elle se détache du facial un peu avant sa sortie du trou stylo-mastoïdien, se place dans l'oreille moyenne entre l'enclume et le marteau, et va se terminer dans le nerf lingual. La disposition anatomique du ganglion sous-maxillaire est loin d'être aussi constante. Cepen-

dant, afin d'éviter les répétitions, nous ne nous arrêterons que sur les particularités qui nous sembleront de quelque importance.

1° *Quadrumanes*. Sur les ouistitis, je n'ai rien trouvé de remarquable dans la corde du tympan. Le ganglion sous-maxillaire est disposé comme dans l'homme.

2° *Carnassiers*. Après l'homme et les quadrumanes, c'est dans cet ordre qu'on observe la corde du tympan proportionnellement plus développée.

Dans le chien, il y a un rameau d'anastomose provenant du tronc du maxillaire inférieur, et plusieurs filets envoyés par le lingual. Le ganglion sous-maxillaire est situé très en arrière, de même que la glande sous-maxillaire, qui est reculée jusque sous l'angle de la mâchoire. Les connexions de ce ganglion avec le lingual et la corde du tympan existent à un plus faible degré que dans l'homme. La glande sub-linguale proprement dite manque, ainsi que les filets ganglionnaires antérieurs.

Le chat, comme le chien, a la glande sub-linguale remplacée par un petit amas glanduleux, placé dans l'épaisseur de la lèvre inférieure, près de la commissure labiale; le ganglion sous-maxillaire est peu développé.

Dans la chauve-souris, la taupe, le hérisson, j'ai trouvé la corde tympanique. J'ai constaté son origine au facial, son trajet rétrograde dans la caisse auditive entre le marteau et l'enclume, et sa terminaison dans le lingual. Mais la ténuité des filets nerveux dans ces animaux m'a empêché de me livrer à des recherches plus minutieuses.

Rongeurs. L'écureuil, le rat et le lapin possèdent une corde du tympan excessivement grêle. La glande sous-maxillaire, placée plus en avant que chez les carnassiers, entraîne avec elle le ganglion sous-maxillaire dans son déplacement.

Ruminants. Dans le mouton, la chèvre et le bœuf, la corde du tympan n'offre rien de remarquable : seulement, comme dans ces animaux la glande sous-maxillaire et sub-linguale

existent, les filets ganglionnaires sont plus nombreux et leurs connexions avec le nerf lingual plus multipliées.

Pachydermes. Sur le cheval et l'âne, le facial fournit la corde du tympan au niveau de l'insertion du rameau anastomotique du pneumo-gastrique, qui est très développé. La corde tympanique reçoit plusieurs filets de la cinquième paire, et après son union au lingual, on peut la suivre jusque dans la langue, et s'assurer qu'elle n'entre dans la composition d'aucune des branches collatérales du lingual. Les glandes sous-maxillaire et sub-linguale sont très développées : leur ganglion a disparu, et est représenté par un plexus nerveux, formé d'une grande quantité de filets du nerf lingual, qui, avant d'entrer dans les glandes, s'unissent à des filets sympathiques rampant sur les artères voisines.

2° Dans les oiseaux et les reptiles.

Le système des nerfs encéphaliques éprouve, dans les oiseaux, des modifications si profondes, les analogies sont souvent si incertaines, qu'il devient très difficile d'établir une comparaison légitime entre eux et les mammifères. Cependant voici ce qu'on observe sur l'épervier, le coq, le dindon et le pigeon.

Le nerf maxillaire inférieur se divise en trois rameaux : 1° un *antérieur*, le plus volumineux, qui pénètre dans un canal creusé dans la mâchoire inférieure. Ce rameau représente le lingual et le dentaire réunis, qui vont s'épuiser dans la muqueuse de la cavité buccale et sur la face inférieure de la langue ; 2° un rameau *moyen* pour le volume et la position, entièrement musculaire, et allant fournir à tous les muscles moteurs des mâchoires ; 3° le rameau *postérieur*, se dirigeant en arrière, établit des communications entre la cinquième paire, le pneumo-gastrique et l'hypoglosse.

J'ai vainement cherché un rameau analogue à la corde du tympan. L'oreille moyenne, quoique pourvue d'osselets, n'est traversée par aucun filet nerveux ; le facial se confond avec les

autres nerfs, et le lingual, qui a tout-à-fait changé de rôle et de disposition, ne reçoit aucun filet d'association. Dans les oiseaux de proie, la branche maxillaire supérieure de la cinquième paire est plus développée que la maxillaire inférieure, de sorte que l'organe de l'odorat semblerait avoir gagné ce que la sensibilité du goût a perdu.

Dans les *reptiles*, je n'ai jamais non plus rencontré rien d'analogue à la corde du tympan, et le trifacial offre chez eux une distribution qui ne diffère pas sensiblement de celle qu'on observe chez les oiseaux. Cependant les reptiles pourvus d'une langue charnue offrent quelques particularités; et je me bornerai à décrire ce que j'ai observé sur le caméléon d'Afrique.

Cet animal singulier possède une langue renflée à son extrémité en forme de massue, et supportée par un pédicule rétractile invaginé sur un axe osseux. En étudiant les nerfs qui se rendent dans cet organe, on les trouve fournis par trois sources. 1° Dans la *muqueuse* se rendent des rameaux du *tronc dento-lingual* de la cinquième paire, auquel s'unit un filet considérable venant du pneumo-gastrique. Peut-être ce filet aurait-il quelque analogie avec la corde du tympan, quoiqu'il suive un trajet tout-à-fait différent et n'ait aucun rapport avec l'oreille moyenne. 2° Dans la partie charnue se distribue l'hypoglosse, en formant des inflexions multipliées, pour se prêter à l'allongement énorme que subit la langue dans certaines circonstances.

En résumé, toutes ces variétés qu'offre la corde du tympan chez les différents animaux me paraissent conduire aux conclusions suivantes :

1° La corde du tympan n'existe que chez les mammifères; et lorsque dans les oiseaux et les reptiles cette anastomose nerveuse disparaît, le nerf lingual proprement dit, et par suite la faculté gustative, disparaissent aussi.

2° Le nerf lingual et la corde du tympan sont en outre dans des rapports anatomiques invariables, et suivent la même loi de

développement. Constamment ces deux nerfs se réunissent peu après l'origine du lingual.

3° Les rapports du ganglion sus-maxillaire et de la corde du tympan sont excessivement variables. Ce ganglion, remplacé dans la plupart des herbivores par un plexus nerveux, accompagne toujours les glandes dans leurs déplacements. Il s'ensuit que, dans plusieurs carnassiers, il est placé en arrière du point de jonction de la corde du tympan avec le lingual.

Deuxième Partie.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES.

Après avoir démontré par l'anatomie que le nerf lingual est toujours composé de plusieurs ordres de fibres, il importe d'étudier par la voie expérimentale les propriétés et les fonctions de chacun de ses éléments nerveux, afin de mieux déterminer leur influence sur le sens du goût. Ensuite, comme la corde du tympan traverse toujours l'appareil auditif, il ne sera pas sans intérêt de savoir si une disposition anatomique si constante ne serait pas en rapport avec quelques phénomènes particuliers de l'audition.

Propriétés de la corde du tympan.

Si on irrite, sur un chien vivant, la corde du tympan dans l'oreille moyenne, où elle se trouve isolée et très facilement accessible, on s'assure, comme l'a déjà fait voir M. Magendie, que ce rameau nerveux est insensible, et que sa section ou son pincement ne détermine, de la part de l'animal, aucune manifestation de douleur. En agissant sur le nerf facial à son origine avec une pile de huit ou neuf plaques, on produit des contractions vermiculaires dans la moitié antérieure correspondante de la langue : on les fait cesser immédiatement si, pendant l'opération, on vient à couper la corde du tympan. Ces faits, qui sont d'accord avec les observations de M. Guarini, ne me semblent pas démontrer que la corde du tympan se distribue seu-

lement aux fibres musculaires de la langue, car on obtient les mêmes phénomènes en galvanisant le nerf lingual avant son union avec la corde tympanique.

Propriété du nerf lingual.

Il est inutile d'insister sur la sensibilité du nerf lingual, qui est connue de tout le monde; mais, par une particularité remarquable, ce nerf, quel que soit le point où on l'examine, possède une sensibilité moins vive que les autres rameaux de la cinquième paire qui vont à la peau. En cela le nerf lingual se rapproche des nerfs des sens; car on sait, depuis les travaux de M. Magendie, que les nerfs de sensations spéciales, tels que les nerfs optiques, acoustiques, sont insensibles aux irritations mécaniques. Ce fait de sensibilité du nerf lingual, qui, je crois, n'avait pas encore été signalé, paraît commun à la plupart des rameaux du trifacial, qui se distribuent exclusivement aux muqueuses. Ces observations se trouvent d'accord avec le mode de terminaison de ces nerfs. Si on soumet au microscope, à un grossissement de trois cents diamètres, une portion de la muqueuse linguale convenablement préparée, on aperçoit les extrémités nerveuses s'épanouir en larges pinceaux parallèles, qui, par leurs rapprochements, constituent une espèce de membrane nerveuse analogue à la rétine ou aux houppes du nerf acoustique. Si on examine de la même manière la terminaison des nerfs dans la peau de la face, on remarque des espèces d'anses ou d'arcades excessivement ténues, formées par les fibrilles terminales des nerfs, qui se réunissent en affectant une disposition tout-à-fait différente de ce qu'on observe dans la muqueuse linguale.

USAGES DE LA CORDE DU TYMPAN.

Influence de la corde du tympan sur la gustation.

Si l'on a dit que la corde du tympan n'est que la continuation

du nerf vidien, on pourrait, ce me semble, soutenir la même opinion à l'égard du filet auriculaire du pneumo-gastrique; car, dans toutes mes dissections sur l'homme et les animaux, et particulièrement sur le cheval et le chien, où cette anastomose est très volumineuse, je l'ai vue bien évidemment provenir du pneumo-gastrique et du glosso-pharyngien, pour ensuite se confondre en grande partie avec le nerf facial un peu au-dessus de l'origine apparente de la corde du tympan.

Nous savons déjà que l'anatomie ne permet d'admettre ni l'une ni l'autre de ces théories: il s'agit maintenant de le prouver par la physiologie expérimentale. Mais comment agir sur la corde du tympan? Sa ténuité et les détours qu'elle décrit dans l'os temporal rendent l'expérimentation difficile, et placent ce nerf, suivant l'expression de M. Bérard, *comme une énigme proposée à la sagacité des physiologistes*. Cependant il y aurait un moyen de décider la question, ce serait de couper le facial à son origine avant l'adjonction de ses filets anastomotiques; car alors de deux choses l'une: ou la corde du tympan provient de la septième paire, dans ce cas elle se trouvera détruite par la section de ses *fibres primitives*; ou bien elle est la continuation du filet du vidien ou du pneumo-gastrique, et alors elle sera ménagée comme ses rameaux nerveux eux-mêmes. C'est pour résoudre cette double question que j'ai institué l'expérience suivante.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Sur un chien adulte, j'ai coupé, à gauche, le facial dans le crâne, au moment où ce nerf pénètre avec l'acoustique dans le conduit auditif interne. Par cette expérience, je suis bien certain de ne diviser que les fibres d'origine du nerf facial et de laisser dans toute leur intégrité les filets d'association qu'il recevrait plus bas du vidien ou du pneumo-gastrique.

Pour opérer cette section, je fais usage d'un petit crochet à double tranchant, que j'introduis dans le crâne par l'orifice de

la veine mastoïdienne situé au-dessus et en dedans de l'apophyse mastoïde. Dès que l'instrument a pénétré, je le dirige obliquement en bas et en dedans, en suivant la face postérieure du rocher, et aussitôt qu'il se manifeste des contractions dans le côté correspondant de la face, j'ai l'indice que je suis arrivé sur le facial. Alors, retournant le crochet en haut et sans quitter le rocher, je retire avec précaution l'instrument pour accrocher et opérer la section du nerf, ce dont je suis immédiatement averti par la paralysie complète de tout le côté de la face. Cette expérience, qui, je crois, n'a jamais été ainsi faite, est assez facile sur l'animal mort, parce qu'on a un guide certain dans la position constante de l'orifice de la veine mastoïdienne; mais elle devient très délicate sur l'animal vivant; car, sans parler de l'ouverture du sinus transversal, on a encore à craindre la lésion du bulbe, qui est presque inévitable dans les mouvements violents de la tête. C'est pour obvier à ce dernier inconvénient, et afin de rendre les chiens pour ainsi dire aussi immobiles que des cadavres, que j'ai l'habitude, avant l'expérience, de les stupéfier par une forte dose d'opium (0,06 d'extrait sec d'opium dissous dans l'eau distillée et introduit dans la jugulaire).

Sur le chien ayant le facial ainsi coupé à gauche, cinq ou six jours suffirent pour guérir sa plaie et faire disparaître les phénomènes généraux produits par l'administration de l'opium. Alors je pus constater, indépendamment de la paralysie faciale, dont je n'ai point à parler ici, une *diminution considérable de la faculté gustative dans la moitié antérieure gauche de la langue*, sans que pour cela la sensibilité tactile de l'organe fût en aucune façon émoussée. Je fis à ce sujet les expériences suivantes. Pendant que quelqu'un maintenait ouverte la gueule, je pinçai légèrement la pointe de la langue à droite et à gauche; l'animal le sentit très bien des deux côtés, et retira sa langue également dans les deux cas aussi vite une fois que l'autre. Ensuite, prenant sur la pointe d'un bistouri un peu d'acide citrique pulvérisé, j'en laissai tomber sur l'extrémité antérieure de la langue,

alternativement du côté droit et du côté gauche. Lorsqu'on agit à gauche, l'animal resta calme pendant quelques secondes; puis, quand il sentit l'action de la substance, il fit des mouvements de la langue comme pour se lécher ou avaler. Si, au contraire, on met l'acide citrique à droite, instantanément l'animal ressent la saveur acide, piquante, remue la langue avec force, s'agite et se débat pour se dégager des mains qui le retiennent. J'ai obtenu la même différence gustative avec l'acide tartrique, le tabac en poudre, la quinine, le poivre, la coloquinte et l'acétate de plomb cristallisé. Mais les résultats sont beaucoup plus tranchés et plus évidents avec les substances acides, parce que la pointe de la langue est particulièrement le siège où ces saveurs sont perçues. Il est important de noter que cette diminution du goût ne s'étend pas en arrière, à la base de la langue, mais seulement dans la partie de l'organe où se distribue le lingual. Il est préférable d'employer à l'état de poudre les substances avec lesquelles on expérimente, parce qu'il est ainsi beaucoup plus facile de les limiter dans leur action que si elles étaient sous forme de dissolution. Du reste, après la section du facial dans le crâne, les mouvements de la langue sont aussi libres qu'avant, et les chiens se lèchent, lapent et mangent comme à l'ordinaire.

Le chien qui fait le sujet de cette expérience n'a été sacrifié qu'après trente-trois jours, de sorte que j'ai pu constater un grand nombre de fois et devant beaucoup de personnes les résultats que je viens d'énoncer (1). L'autopsie est venue ensuite me démontrer que la septième paire seule était coupée, que la

(1) Je dois dire que ces expériences n'avaient point été faites d'abord dans le but de rechercher les usages de la corde du tympan, mais pour étudier l'influence de l'anastomose du pneumo-gastrique avec le facial. Et c'est en me servant par hasard d'un chien ainsi opéré pour faire une autre expérience sur le goût, que je m'aperçus de la diminution gustative du côté où la septième paire avait été coupée. Dès lors, cherchant la cause de ce phénomène, je fus conduit à expérimenter directement la corde du tympan.

huitième et la cinquième étaient intactes, comme du reste il était facile de le présumer, puisque pendant la vie la sensibilité de la face était aussi exquise à droite qu'à gauche.

J'ai répété sur deux autres chiens cette expérience avec le même résultat. Chez tous la sensibilité gustative était altérée dans la moitié antérieure de la langue correspondant à la section du nerf, sans aucun préjudice pour la sensibilité tactile, qui restait la même dans les deux côtés. Chez aucun de ces animaux, les mouvements de la langue ne furent modifiés. Comme contre-épreuve de ces expériences, j'ai coupé un grand nombre de fois le tronc du nerf facial immédiatement à sa sortie du trou stylo-mastoïdien, et j'ai obtenu la paralysie complète des mouvements du côté correspondant de la face, sans jamais rien produire sur le goût. Je ne pense pas qu'il y ait aucune objection à faire contre l'expérience instituée de cette manière. Les fibres *primitives* du facial ont été seules coupées, et la sensation des saveurs s'est trouvée considérablement affaiblie. Or, comme cette influence sur la gustation ne saurait avoir d'autre intermédiaire que la corde du tympan, il est naturel de conclure, 1° *que la corde du tympan provient des fibres primitives du facial*; 2° *que cette anastomose nerveuse, d'origine motrice, exerce, en s'associant au lingual, une influence directe sur la gustation dans les points de la muqueuse où ce dernier nerf se distribue.*

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

Pour être à l'abri de toute critique, il ne suffit pas d'avoir prouvé par l'expérience précédente que la corde du tympan tire son origine du facial, il faut de plus savoir si elle en provient en totalité; car entre ceux qui la regardent comme une continuation du vidien et ceux qui la font naître du facial, il existe une opinion mixte et conciliatrice qui accorde à ce filet nerveux une double origine provenant à la fois du facial et du vidien. S'il en était ainsi, la corde du tympan n'aurait été qu'à moitié détruite par la section

des fibres *primitives* de la septième paire, et il lui resterait encore son origine vidienne *sensitive*, dont l'action persisterait, de la même manière que les filets sensitifs d'un nerf mixte sentent encore lorsqu'on l'a coupé en élément moteur. Or, en agissant sur la corde du tympan, après son émergence du facial, on devrait détruire simultanément les deux éléments nerveux qui la composent; et si l'origine vidienne persiste encore dans notre première expérience, sa destruction, obtenue par un second procédé, devra se traduire par quelques signes particuliers. C'est ce que je me propose de rechercher dans l'expérience suivante.

Sur un chien adulte, je coupe la corde du tympan dans l'oreille moyenne. Là le rameau nerveux, situé dans la caisse auditive qu'il traverse, se trouve libre, isolé, et peut être arraché ou coupé avec la plus grande facilité. Il suffit d'introduire par le conduit auditif externe un petit crochet piquant par son dos et tranchant par sa concavité. Aussitôt que la membrane du tympan est perforée, ce qu'on sent à une résistance légère, accompagnée d'un craquement particulier, on tourne le crochet en haut en même temps qu'on l'attire à soi pour accrocher et déchirer le nerf. Par ce moyen l'expérience est infaillible, et si simple que je ne comprends pas comment M. Guarini, qui dit l'avoir tentée, a été obligé d'y renoncer à cause de sa difficulté.

Sur huit chiens opérés par ce procédé, j'ai obtenu exactement les mêmes résultats que ceux consignés dans la première expérience. Chez tous, j'ai constaté une diminution considérable de la sensation du goût dans la partie antérieure de la langue, avec conservation parfaite de la sensibilité tactile et des mouvements. L'un de ces animaux ayant été conservé pendant quatre mois, j'ai pu me convaincre que la diminution du goût a persisté au même degré pendant tout le temps de la vie. Cette expérience, ainsi que toutes les autres, a été vérifiée par l'autopsie.

J'ai réussi à produire les mêmes phénomènes du côté du goût, en coupant la corde du tympan sur des lapins et des chats. Mais en général ces animaux sont peu propres à l'expérience, les lapins à cause du peu de développement de leur sensibilité gustative, et les chats à cause de leur indocilité.

En résumé, puisque d'après les résultats obtenus la section de la corde du tympan produit sur la langue identiquement les mêmes phénomènes quand on la coupe avant ou après l'anastomose du vidien, on est fondé à conclure : 1° *que le vidien n'entre pour rien dans la formation de la corde du tympan* ; 2° *que ce nerf, provenant exclusivement du facial, n'a aucune action sur la sensibilité tactile de la langue.*

Influence de la corde du tympan sur les glandes sous-maxillaire, sub-linguale et leurs conduits excréteurs.

Arnold est, je crois, le premier qui ait essayé d'expliquer les connexions anatomiques de la corde du tympan et du ganglion sous-maxillaire. Suivant cet anatomiste, la corde tympanique se terminerait en partie dans le ganglion sous-maxillaire et remplirait à son égard le rôle de racine motrice de la même manière que le rameau du moteur oculaire commun constitue l'origine motrice du ganglion ophthalmique. Or, comme parmi les filets émanés du ganglion sous-maxillaire, il en est un certain nombre qui suivent le canal de Wharton en paraissant se ramifier dans ses parois, Arnold en conclut que les contractions de ce conduit excréteur sont sous l'influence de la corde du tympan. Nous savons déjà que cette manière de voir est fort difficile à soutenir anatomiquement non seulement pour l'homme, mais encore pour certains animaux ; car chez le cheval, par exemple, qui possède un canal de Wharton énorme, on ne trouve pas de ganglion sous-maxillaire proprement dit. Je ne sache pas non plus qu'aucun fait pathologique ni physiologique soit venu à l'appui de cette théorie, qui n'est basée en définitive que sur une

analogie très éloignée. Cependant elle a été reproduite et soutenue par certains auteurs et regardée par d'autres comme dénuée de tout fondement, sans qu'on ait apporté aucune preuve bien valable pour ou contre. Il n'est pourtant pas impossible de déterminer par la voie expérimentale ce qu'il y a de vrai ou de faux; si la corde du tympan préside à la contraction du conduit salivaire, en la détruisant on en amènera la paralysie, comme on produit la paralysie de l'iris par la section du moteur oculaire commun; la salive s'accumulera dans le canal de Wharton, d'où devra dépendre une série de phénomènes appréciables.

La corde du tympan préside-t-elle à l'excrétion de la salive?

J'ai détruit, chez un grand nombre de chiens la corde du tympan, soit d'un seul côté, soit des deux côtés à la fois, et, à part la diminution du goût mentionnée plus haut, je n'ai rien observé d'anormal dans la sécrétion salivaire. La langue et les parois de la gueule n'étaient ni plus ni moins humectés par la salive: et la dissection sur les animaux morts ou vivants ne m'a jamais permis de constater, dans le conduit de Wharton, une plus grande quantité de salive qu'à l'état ordinaire. Sur les deux animaux qui avaient été conservés, l'un pendant trente-trois jours, l'autre pendant quatre mois après la section de la corde du tympan, j'ai examiné avec le plus grand soin à l'autopsie les organes salivaires, et je n'ai trouvé ni atrophie des glandes ni dilatation dans leurs conduits. Ces résultats sont, du reste, en harmonie avec les faits pathologiques. Je n'ai jamais observé ni appris qu'on eût observé la dilatation du conduit de Wharton dans les paralysies complètes du nerf facial. Si on a quelquefois, par hasard, rencontré la grenouillette dans ces cas, ce ne pouvait être qu'une simple coïncidence, car même il n'est pas parfaitement bien démontrée que cette maladie soit constamment produite par la dilatation du canal de Wharton, et surtout qu'elle soit le résultat de la paralysie de ce conduit. Enfin, comme conclusion, la corde du tympan ne paraît avoir aucune influence sur la sécrétion et l'excrétion de la salive.

Mais les esprits difficiles à convaincre, et qui abandonnent avec peine les théories, pourront-ils objecter que l'influence de la corde du tympan sur les voies salivaires a pour but de régulariser l'émission de la salive dans ses rapports avec la gustation, et que l'affaiblissement du goût qui suit la section de la corde du tympan pourrait en partie tenir au désaccord de ces deux fonctions? On peut leur opposer l'expérience suivante : sur deux chiens, j'ai extirpé les glandes sous-maxillaires, et je n'ai pas pu constater d'altération appréciable dans la sensation gustative de la muqueuse linguale. Sur d'autres chiens, tantôt j'ai lié les conduits de Wharton au-dessous de la mâchoire, tantôt je les ai coupés et attirés au-dehors (1) en produisant ainsi des fistules salivaires extérieures. Dans aucune de ces circonstances, je n'ai observé de modification sensible du goût. On possède, du reste, des observations de maladies et même d'extirpation des glandes sous-maxillaires qui n'ont été suivies d'aucune altération du goût, à moins que le nerf lingual lui-même n'ait été intéressé.

Il me semble donc bien démontré : 1° que si la corde du tympan agit sur la gustation, ce n'est pas par l'intermédiaire du ganglion sous-maxillaire ; 2° que si quelques filets de ce nerf se rendent au ganglion sous-maxillaire, ils n'ont rien de commun avec la contraction du canal de Wharton, qui, du reste, serait dans ce cas muni d'un appareil nerveux tout exceptionnel, car je ne pense pas qu'on ait rien démontré de semblable pour les autres conduits salivaires.

Action de la corde du tympan sur la muqueuse linguale.

Les expériences nous ayant démontré que la corde du tympan a besoin d'unir son influence motrice à celle du nerf lingual

(1) Dans ces opérations, il faut avoir bien soin de ne pas intéresser le nerf lingual. C'est pour cela que je préfère l'extirpation des glandes, qui est plus facile à cause de leur éloignement du nerf lingual.

pour que le goût puisse s'exercer dans toute sa plénitude, il en résulte que ce filet nerveux doit être désormais regardé comme un nerf auxiliaire de la gustation. Mais comment comprendre physiologiquement le rôle d'un nerf moteur sur la muqueuse linguale? Voici ce qu'on pourrait dire à cet égard. Le lingual est bien évidemment le nerf spécial du goût pour la partie antérieure de la langue. Mais la perception des saveurs, pour être régulière et normale, demande aussi, de la part des papilles linguales, une modification active qui leur permette de s'emparer convenablement des molécules sapides, et de rendre leur appréciation instantanée. Or cette réaction particulière des papilles sur les corps sapides, que ce soit par simple contact ou autrement, semblerait dépendre de l'influence motrice de la corde du tympan, puisque la gustation est pour ainsi dire passive et perd son instantanéité lorsque le nerf lingual agit seul. En effet, nous avons vu, dans nos expériences, que la section de la corde tympanique apporte dans la faculté gustative un affaiblissement, mais surtout un retard très notable dans la perception des saveurs. Quelle que soit la vraisemblance de cette explication, le fait persiste toujours, et il n'en restè pas moins démontré que la corde du tympan agit directement sur la muqueuse de la langue. Toutefois, comme son absence ne fait que modifier la fonction sans l'abolir, il serait inexact de dire avec Bellingeri que la corde tympanique est chargée de transmettre au cerveau les sensations gustatives; car, en effet, la section de ce filet nerveux n'agit sur le sens du goût qu'en déterminant un simple trouble, analogue à celui qu'on produirait sur le sens de la vue, par exemple, en coupant les filets ciliaires du moteur oculaire commun qui animent la pupille.

Influence de la corde du tympan sur les mouvements de la langue et du voile du palais.

La corde du tympan tient-elle sous sa dépendance certains mouvements de la langue? Cette opinion, déjà émise par Panizza,

a été reproduite par M. Guarini, qui a essayé de la démontrer par des expériences. Voici les résultats auxquels il est arrivé.

Première expérience sur des chiens. Après la section des nerfs hypoglosses, dit l'auteur, tous les mouvements généraux sont paralysés dans la langue qui reste pendante, au-dehors. Mais si alors on excite cet organe, soit en le piquant, soit en versant à sa surface de l'ammoniaque ou de l'alcool, on y produit manifestement des contractions vermiculaires. Si on divise la langue sur sa partie moyenne, les deux lèvres de la plaie se rétractent.

Cette expérience ne me semble pas prouver que les mouvements intrinsèques de la langue soient sous l'influence de la corde du tympan; car les mouvements vermiculaires qu'on produit dans les muscles par des irritations mécaniques ou chimiques, persistent encore plusieurs jours après qu'on a opéré la section complète des nerfs qui s'y rendaient.

Deuxième expérience. Lorsqu'on coupe le nerf lingual après son union à la corde du tympan, tous les mouvements de la langue restent intègres, excepté ceux de lapement et de mastication, qui sont devenus plus difficiles.

Troisième expérience. Ayant divisé sur plusieurs animaux la corde du tympan avant son union avec le lingual, M. Guarini a constaté que les chiens ne pouvaient plus se lécher ni laper, et que la langue, quoique encore mobile, restait aplatie vers sa pointe.

Mais il y a un reproche très grave à adresser à cette expérience relativement au procédé opératoire. En effet, M. Guarini coupe la corde tympanique dans la fosse temporo-épineuse, au moment où ce filet nerveux vient s'accoler au lingual. Il lui faut pour cela faire une large plaie, détacher les ptérygoïdiens, diviser un grand nombre de vaisseaux volumineux et mettre à nu plusieurs nerfs importants et particulièrement les rameaux du maxillaire inférieur: aussi les deux premiers animaux sont morts d'hémorrhagie, et le troisième, sur lequel on a pu con-

stater les résultats énoncés, était-il, de l'aveu même de l'auteur, plus mort que vif après l'opération. Après de semblables mutilations, comment oserait-on conclure sans craindre de se tromper, surtout d'après une seule expérience et quand il s'agit d'apprécier les nuances d'un phénomène ?

Je dois dire que sur aucun des animaux auxquels j'ai coupé la corde du tympan, soit dans l'oreille moyenne ou dans le crâne avec les fibres *primitives* du facial, je n'ai pu constater rien d'anormal dans les mouvements ni dans la forme de la langue. Ils buvaient, mangeaient, se léchaient et avalaient comme à l'ordinaire. J'ai pu m'assurer, en outre, que les mouvements vermiformes de la langue ne sont pas sous l'influence de la corde du tympan ; car ayant empoisonné par l'acide cyanhydrique deux chiens opérés d'un seul côté et depuis plusieurs semaines, j'ai vu les mouvements fibrillaires de la langue qui existent ordinairement dans ce genre d'empoisonnement au moment de la mort, être aussi prononcés et aussi durables du côté sain de la langue que sur celui où la corde du tympan ne pouvait plus avoir d'action.

Enfin, M. Guarini, pour dissiper tous les doutes que pourraient laisser dans l'esprit les expériences précédentes, emploie le galvanisme comme moyen plus concluant. Son procédé, qui n'est peut-être pas exempt de tout reproche, consiste à séparer la tête du corps de l'animal et à la diviser en deux moitiés ; puis, implantant une aiguille dans le tissu de la langue, il applique l'autre pôle sur la septième paire à son origine dans le crâne et obtient ainsi des mouvements vermiculaires dans le tissu charnu de la langue et des mouvements d'élévation de l'organe qui cessent aussitôt qu'on a coupé le stylo-glosse, qui d'après M. Guarini serait animé par le facial. Après plusieurs autres expériences comparatives, l'auteur tire ses déductions et arrive à cette conclusion générale : que la corde du tympan a pour usage de donner les mouvements au muscle lingual, et de servir à la production de la parole par les changements de forme qu'elle peut faire subir à la langue.

Cette conclusion me paraît inadmissible, d'abord parce qu'elle ne semble pas ressortir directement des expériences; car, en supposant même que la corde du tympan fit contracter les muscles intrinsèques de la langue, comment savoir si ces mouvements sont en rapport avec la parole, sur des animaux qui ne la possèdent pas? Si l'on veut entendre par là les cris, les hurlements, je puis certifier que les chiens et les chats auxquels on a coupé la corde du tympan seule, aboient, hurlent et miaulent après comme avant. Du reste, les oiseaux, qui n'ont pas de corde tympanique, produisent les modulations vocales les plus variées, et même plusieurs d'entre eux peuvent imiter la parole de l'homme: et ne voit-on pas d'ailleurs tous les jours des individus à qui on a enlevé la moitié et même les deux tiers de la langue, pouvoir encore, malgré la déformation qu'a subie cet organe, parler sans ou presque sans difficulté? Si, dans quelques cas d'hémiplégie faciale, on observe une lésion de la parole, c'est dû à une tout autre cause qu'à la paralysie de la corde du tympan.

Quant à l'action de la corde du tympan sur les mouvements du voile du palais, Ch. Bell est, je crois, le seul qui l'ait invoquée pour expliquer certains cas de déviation de la luette dans l'hémiplégie faciale. Comme cette opinion est basée sur des faits anatomiques qui ne sont rien moins que prouvés, je crois inutile d'entrer dans plus de détails à son égard.

Influence de la corde du tympan sur l'audition.

Les rapports anatomiques qui existent entre l'oreille moyenne et la corde du tympan ont dû faire supposer que ce nerf avait quelque influence sur l'ouïe. Ainsi, pour les anciens, la corde tympanique fait vibrer la membrane du tympan; pour Nicolls, elle tient le marteau en équilibre; pour Sabatier et Tissot, elle sert à établir des relations nécessaires entre certains phénomènes de la parole et de l'ouïe; etc. Mais à part ces opinions purement spéculatives, je ne pense pas qu'on ait jamais tenté des expériences directes.

Il faut rappeler d'abord que jamais, sur l'homme au moins, on ne trouve de filet fourni par la corde du tympan à la muqueuse ni aux muscles de l'oreille moyenne. Il semble donc peu probable que ce filet nerveux ait quelque influence sur l'ouïe : c'est ce que l'expérience confirme.

Dans certains animaux et particulièrement dans les lapins, le canal spiroïde est très court, de sorte que la corde du tympan se détache très bas et très près du trou stylo-mastoïdien. Il devient alors facile, avec un bistouri à pointe étroite ou avec un petit instrument en fer de lance, introduit de bas en haut, de couper le facial et la corde tympanique en même temps. On agit ainsi sans léser aucun organe contenu dans l'oreille moyenne et avec la certitude de ménager le muscle de l'étrier et son filet nerveux. J'ai répété cette expérience sur plusieurs lapins des deux côtés à la fois; et à part les phénomènes dus à la paralysie des filets extérieurs du facial et de la corde du tympan, je n'ai jamais pu constater aucun trouble appréciable dans l'audition. Un chat opéré de la même manière n'avait rien perdu dans la délicatesse de l'ouïe, et se réveillait parfaitement au bruit d'une porte qu'on ouvrait ou qu'on fermait, et fuyait pour se cacher en entendant les aboiements d'un chien placé dans une pièce voisine.

Mais comment pourra-t-on expliquer les rapports si constants et si intimes entre la corde du tympan et les osselets de l'ouïe? Ce qu'il y aurait à répondre, c'est que cette disposition n'existe que chez les mammifères. Or, les oiseaux, qui ont le sens auditif très développé, ne possèdent cependant aucun filet analogue qui traverse librement la caisse tympanique; de sorte que, sans vouloir donner ni rechercher la raison physiologique du trajet si bizarre de la corde du tympan, on peut affirmer *que ce filet nerveux n'a aucune influence manifeste sur l'audition.*

Troisième Partie.

FAITS PATHOLOGIQUES.

La science possède un très grand nombre d'observations d'hémiplégie faciale; et quoique cette maladie ait été vue et décrite dès les temps les plus anciens, elle n'a cependant été bien définie et bien connue que depuis les travaux des physiologistes modernes sur les nerfs de la tête. L'anatomie et les expériences sur les animaux rendent parfaitement compte des phénomènes morbides, et c'est pour ainsi dire le scalpel à la main qu'on explique les symptômes de la paralysie de la face. Toutefois, ce que je viens de dire n'est applicable qu'aux filets *faciaux* ou extérieurs de la septième paire. On est loin d'être aussi avancé sur les fonctions des rameaux que ce nerf fournit avant sa sortie du trou stylo-mastoïdien; là, en effet, la situation profonde des organes, la disposition même des parties rendent les recherches anatomiques et physiologiques plus difficiles, et il n'est pas étonnant que la pathologie, suivant les progrès de la physiologie, soit restée impuissante lorsque ce secours lui manquait. Aussi le rôle de la corde du tympan est-il resté obscur et indéterminé; et maintenant, que nous pouvons nous guider sur des résultats plus précis de l'expérience, essayons de trouver dans la pathologie un nouvel appui.

Les cas d'hémiplégie faciale dans lesquels on a observé une altération du goût ne sont pas très nombreux. Cela pourrait, jusqu'à un certain point, s'expliquer; car la paralysie de la corde du tympan n'apporte qu'une modification gustative dans un point assez circonscrit de la langue, lorsque la lésion n'existe que d'un côté, et les malades ne s'en plaignent pas ordinairement parce qu'ils peuvent encore goûter dans une grande étendue de la muqueuse linguale. Ensuite, comme, d'autre part, ce symptôme n'est ni visible ni appréciable extérieurement, il a fort bien pu arriver que le fait, quoique existant, ait passé ina-

perçu pour l'observateur non prévenu. Il faut tenir compte encore des circonstances dans lesquelles ce phénomène doit nécessairement manquer lorsque la cause de la paralysie existe au-dessous de l'origine de la corde tympanique ou à l'extrémité inférieure du conduit stylo-mastoïdien.

M. Montault rapporte, dans sa thèse, trois observations d'hémiplégie de la face avec altération du goût. Voici ses paroles : « Dans les paralysies faciales exemptes de complication, la sensibilité, la vision et l'odorat sont conservés du côté affecté; il en est de même du goût. Cependant, dans trois cas (observ. de M. le professeur Roux, du frère de M. Guéneau de Mussy, et chez un malade qui est actuellement à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Petit) le sens du goût était sinon aboli, du moins perverti dans le côté correspondant de la langue. » Plus loin, voulant donner l'explication de ce fait, M. Montault s'exprime ainsi : « Comment rapporter cette lésion du goût à l'affection du nerf facial? Le voici : Par la continuation ou espèce de continuité entre le facial et le lingual de la cinquième paire, par l'accolement à ces deux branches nerveuses de la corde du tympan, soit qu'on fasse provenir cette corde du tympan de la cinquième paire, ou de la septième avec Bellingeri, soit des deux à la fois avec Lieutaud. »

M. Bérard, à propos des mêmes faits, leur donne une explication qui semble plus précise et plus rigoureuse. Suivant cet auteur, comme nous l'avons déjà dit, on doit considérer la corde du tympan comme un nerf mixte provenant en partie du facial et renforcée par l'adjonction du filet vidien. C'est en vertu de cette dernière anastomose sensible que la corde du tympan pourrait influencer la gustation.

Si ces explications ne sont pas d'accord avec l'anatomie et la physiologie, elles servent au moins à constater une chose, c'est le fait de l'altération du goût, qui n'est certainement pas aussi rare qu'on le supposerait. Depuis que j'ai commencé des recherches sur la corde du tympan, j'ai observé deux cas bien tranchés

d'hémiplégie faciale avec altération du goût, que je vais rapporter :

1° La femme Pinot, âgée de trente-trois ans, placée à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, eut, il y a huit ans, une hémiplégie faciale à gauche, à la suite d'un coup de tabouret sur la région temporale du même côté : la sensibilité était conservée. Peu à peu la paralysie diminua et avait complètement disparu au bout de deux ans. Mais cinq ans plus tard, la malade fut prise d'accidents cérébraux et de douleurs violentes dans tout le côté gauche de la tête, et l'hémiplégie faciale, cette fois accompagnée de surdité, reparut et persistait d'une manière complète depuis seize mois, lorsque je pus voir la malade et constater les symptômes de sa maladie, savoir : paralysie complète du mouvement des muscles de la face dans tout le côté gauche, avec conservation de la sensibilité. La langue possède tous ses mouvements, n'est pas déviée et n'offre aucune déformation particulière. Le goût est altéré à gauche, et voici ce qu'on observe à cet égard : si l'on place sur la pointe de la langue un peu d'acide citrique pulvérisé, la malade éprouve une sensation beaucoup plus prompte et beaucoup plus intense du côté droit que du côté gauche. Si l'on agit avec le sulfate de quinine, la sensation d'amertume est également beaucoup plus rapide du côté droit que du côté gauche ; mais ce phénomène, quoique très évident, est moins prononcé pour cette dernière substance que pour l'acide citrique. Du reste, la sensibilité tactile de la muqueuse linguale n'offre aucune altération et est aussi exquise d'un côté que de l'autre. Ces expériences ont été répétées un grand nombre de fois et avaient pour témoins les élèves du service. Les troubles intellectuels et la surdité qui ont coïncidé avec la réapparition de l'hémiplégie faciale doivent lui faire supposer pour cause une lésion organique siégeant à l'origine de la septième paire et située par conséquent au-dessus de la naissance de la corde du tympan.

2° Le malade qui fait le sujet de cette deuxième observation

est un jeune homme que je n'ai pu voir qu'une seule fois. Je vais rapporter ce qu'il m'a dit et ce que j'ai pu observer :

Depuis un mois la paralysie existait à droite et était survenue brusquement après quelques douleurs névralgiques dans le côté correspondant de la face : la sensibilité était entièrement conservée, ainsi que tous les sens, excepté le goût. Dès les premiers jours de la paralysie, le malade avait remarqué qu'il goûtait moins bien sur le côté droit de la langue ; les impressions gustatives étaient obtuses, comme s'il avait eu, disait-il, la muqueuse linguale légèrement brûlée de ce côté. Je me suis moi-même assuré du fait avec de l'acide tartrique en poudre : le malade éprouvait la saveur fraîche et acide de cette substance d'une manière moins prononcée et beaucoup plus lentement du côté droit que du côté gauche.

Toutes les hémiplegies faciales ne sont pas accompagnées d'une altération du goût. On en observe tous les jours, et c'est même le plus grand nombre, dans lesquelles la faculté gustative reste intacte. Il y aurait donc une distinction à établir dans cette maladie suivant que sa cause rhumatismale ou autre agit seulement sur les filets périphériques du facial, ou suivant que cette cause affecte le tronc du nerf et les rameaux qu'il fournit dans le canal spiroïde. L'altération du goût fournirait dans ce cas un signe précieux de diagnostic différentiel. Mais avant de savoir si cette distinction devrait modifier le pronostic et motiver une thérapeutique différente, il serait nécessaire d'accumuler un plus grand nombre de faits et surtout d'avoir des recherches d'anatomie pathologique faites à ce point de vue. Ici la physiologie nous a montré la lésion, et c'est l'observation seule des phénomènes morbides qui peut nous en révéler la valeur.

Ainsi, pour le moment, nous devons nous borner à rapprocher les résultats physiologiques des symptômes pathologiques. Nous verrons qu'ils se prêtent un mutuel appui, qu'ils s'interprètent les uns par les autres et que nous pouvons tirer de leur rapprochement les conclusions suivantes :

1° Les hémiparésies faciales avec altération du goût dépendent d'une cause qui paralyse la corde du tympan et agit sur le facial au-dessus de l'émergence de ce filet nerveux.

2° Cette altération du goût est caractérisée non seulement par une diminution de la faculté gustative, mais encore par une grande lenteur dans sa manifestation.

3° Cette modification du goût a son siège dans la partie antérieure de la muqueuse linguale qui reçoit des filets nerveux du lingual et de la corde du tympan réunis.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

1° La corde du tympan naît exclusivement du nerf facial et se confond avec le lingual pour se distribuer à la muqueuse de la langue.

2° La corde du tympan agit exclusivement sur le goût ; c'est donc un nerf auxiliaire de ce sens.

3° Les modifications du goût observées dans l'hémiparésie faciale dépendent de la paralysie de la corde du tympan.

Pathologie. Maladies mentales.

ÉTUDES CLINIQUES

SUR LA DÉMONOMANIE,

PAR LE DOCTEUR

MAURICE MACARIO,

interne à Maréville.

Esquirol a dit, et les auteurs ont répété, que la démonomanie est excessivement rare dans le XIX^e siècle, et qu'on n'observe plus cette forme de folie que sur quelques personnes ignorantes, superstitieuses et pusillanimes. Les démons, dit-on, sont remplacés par la terreur chimérique de la police, du magnétisme et de l'électricité. Tel individu, écrit Esquirol, est aux Petites-Maisons parce qu'il craint la police, qui eût été brûlé autrefois parce qu'il aurait eu peur du diable.

Esquirol et les auteurs qui ont écrit après lui se sont trompés ; ils n'ont vu des fous qu'à Paris. Là, en effet, la philosophie matérialiste du XVIII^e siècle a ébranlé et affaibli les croyances religieuses. Là, en effet, on a moins peur de l'enfer, parce qu'on y croit moins. Est-ce bien un progrès de la civilisation, comme le veulent certains esprits ? — Ce n'est pas à ce signe que je reconnais les progrès de la civilisation.

Mais le matérialisme n'a pas encore poussé de si profondes racines dans le sol français qu'on pourrait le croire. Mon opinion se déduit tout naturellement de la forme de folie qu'on

remarque dans les asiles départementaux d'aliénés, et en particulier à Maréville. La forme religieuse y est nombreuse, et la démonomanie, qui tire également sa source des idées religieuses fausses et superstitieuses, y est très fréquemment observée : il serait absurde d'en faire un crime à la religion, comme il serait absurde de rejeter les découvertes de nos jours, l'électricité, le magnétisme et les institutions modernes, parce qu'elles deviennent les idées dominantes et si souvent les causes efficientes de certaines folies.

Si donc Esquirol avait eu le loisir de bien examiner les maisons d'aliénés de province, il n'aurait pas avancé qu'on trouve à peine un démonomane sur 1,000 aliénés. Dans l'asile de Maréville (Meurthe), qui ne contient pas moins de 550 aliénés des deux sexes, j'ai été à même de recueillir un grand nombre de renseignements sur cette étrange maladie, et certes elle n'est pas aussi rare qu'on le pense généralement.

Le sujet est vaste et prête beaucoup aux méditations du philosophe. — Je ne sache pas que depuis Esquirol personne l'ait traité. Après un si grand maître, il y a peut-être de la hardiesse à aborder un tel sujet. — Mais j'ai vu beaucoup de possédés, j'en ai vu guérir un certain nombre, j'ai concouru moi-même à la guérison de quelques uns; et dans l'espoir d'être utile, je me suis décidé à exposer le résultat de mes études à cet égard.

Ce mémoire est destiné à coordonner les résultats de mes propres observations; dégagé de tout préjugé, j'exposerai mes convictions et ce que j'ai vu.

SIGNES DE L'OBSESSION DU DÉMON D'APRÈS LES DÉMONOGRA-PHES ANCIENS.

Rien de plus ridicule, de plus absurde que les signes de la possession du démon admis par les médecins, les prêtres, les magistrats, et les savants de toute espèce aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles.

Le possédé a la science infuse, et parle des langues étrangères et inconnues; il distingue les hosties consacrées de celles qui ne le sont pas; il fait des tours de force extraordinaires, qu'un simple mortel ne pourrait jamais exécuter; il reconnaît toutes les personnes qui se présentent à son regard sans les avoir jamais vues ni entendues. — Il pâlit et s'agite en présence des hosties consacrées et autres choses saintes. Durant l'agitation, son visage est *effarouché*, ses yeux sont étincelants et roulants dans leurs orbites, ses regards sont affreux et sa contenance hideuse; il pousse des cris sauvages, hurle, jappe, mugit à la façon des bêtes fauves. Sa figure et tous ses membres sont agités par des mouvements convulsifs; il maudit, déteste, blasphème les sacrements, les saints, la Vierge et Dieu même, car les diables n'ont pas d'autre exercice. Les possédés opposent une forte résistance quand on veut les faire entrer dans une église, leur faire prendre de l'eau bénite, ou leur faire faire le signe de la croix; ils ressentent surtout de grands malaises quand ils sont en présence du saint-sacrement, objet de terreur pour les démons. — Ils manifestent une grande répugnance à avaler le pain consacré ou l'eau bénite. — Ils ont des visions étranges; le diable leur apparaît, les maltraite, et les frappe au point de leur laisser des marques; d'autres fois il les excite aux jouissances de l'amour; sa semence est *froide et glacée*.

Mais je m'arrête, car je n'en finirais point, d'énumérer tous les signes de l'obsession du démon rapportés dans les ouvrages des del Rio, des Pierre de l'Ancre, des Bodin, des Pichard et autres démonographes. Il y a vraiment lieu de s'étonner que de pareilles rêveries aient pu trouver crédit auprès des savants, et que des médecins aient méconnu parmi elles les symptômes du délire mélancolique.

Mais nous, hommes du XIX^e siècle, nous, enfants de la civilisation moderne, sommes-nous plus sages, moins faciles à tromper que nos ancêtres? — L'hydrosudopathie, l'homœopathie, le magnétisme animal, sont là pour prouver le contraire,

et à l'heure qu'il est, il existe, au milieu de Paris, plus d'une vieille sibylle à la porte de laquelle stationnent des équipages magnifiques, et que viennent interroger avec anxiété les personnes les plus aisées de la capitale. — Tant il est vrai, comme le dit un des philosophes les plus distingués de notre époque, de l'amitié duquel je m'honore (1), que la multitude, même dans les nations les plus civilisées, est inculte et sans expérience, et tient et tiendra encore longtemps de l'enfance plutôt que de la virilité.

J'opposerai maintenant au tableau que je viens de tracer, les symptômes de la démonomanie tels que je les ai étudiés moi-même, chez les trente-trois malades dont l'observation journalière m'a fourni les éléments de ce travail.

Le démonomane porte je ne sais quoi de particulier, de caractéristique sur sa figure, que par l'habitude on peut arriver à reconnaître au premier coup d'œil. Son extérieur est grêle et maigre, son teint jaune et hâlé, son regard inquiet, timide et soupçonneux; ses joues sont creuses et desséchées par la douleur et le désespoir; son humeur est acariâtre et impatiente; son tempérament nerveux et plus souvent mélancolique, ce qui n'échappa point à l'œil observateur de Zacchias, médecin d'Innocent X, lorsque, dominé par les idées superstitieuses de son siècle, il écrivait ces mots : *Gaudet humore melancholico dæmon.*

Comme on le voit, le possédé ressemble sous beaucoup de rapports au mélancolique, ou, pour parler le langage du jour, au lypémanique : aussi la démonomanie n'est-elle qu'une variété de la lypémanie; mais elle se distingue néanmoins de celle-ci par des caractères assez tranchés. En effet, le mélancolique reste toujours taciturne, immobile et presque insensible au monde extérieur; son regard est fixe, baissé vers la terre ou tendu au loin; jamais le sourire ne vient errer sur ses lèvres;

(1) V. Gioberti. *Teorica del sovranaturale.*

ses extrémités sont froides et livides, faute de mouvement ; c'est, en un mot, une statue de chair et d'os.

Le démonomaniaque, au contraire, est toujours en mouvement ; on dirait que le feu de l'enfer l'agite et le pousse ; son œil est mobile, son babil intarissable, et souvent il vous accable d'injures et d'imprécations ; le sourire vient parfois animer sa physionomie. Et, contrairement à l'opinion d'Esquirol, il verse des pleurs. Mais c'est son regard surtout qui offre je ne quoi de caractéristique, de malicieux, j'allais presque dire de diabolique.

Chez les possédés, les affections sont perverties ; ils prennent en haine les personnes qu'ils affectionnaient le plus ; à la moindre contrariété ils se mettent en fureur et se portent à des actes de violence envers les personnes qui les entourent ; ils déchirent, brisent tout qui tombe sous leur main ; des idées de meurtre, d'incendie, de suicide, les excitent et les entraînent à mal faire. Quelquefois, surtout chez les femmes, le sentiment de la pudeur est éteint ; leurs idées sont tristes et sombres. Ils se plaignent de leur sort en gémissant et en versant des larmes. Tout leur fait ombrage ; ils sont persuadés que des ennemis les poursuivent et veulent les faire périr par le fer ou le poison ; pour eux le pain se transforme en sang, le vin en urine ; tous les aliments prennent un goût détestable : aussi refusent-ils souvent de manger. Ils ont une foule d'illusions et d'hallucinations plus bizarres les unes que les autres. Le diable se présente à leur vue, tantôt sous la forme animale, quelquefois sous la double forme d'un homme-chien, d'un homme-crapaud ; il revêt dans d'autres cas l'aspect d'un éclair. Il pénètre dans leur corps et parle par leur bouche ; il s'empare de toutes leurs facultés, les pique, les brûle, leur arrache le cœur, le cerveau, les intestins, et les tourmente de mille manières ; il répand une odeur infecte, tantôt de soufre, tantôt de bouc, etc. D'autres fois, et cette particularité se remarque surtout chez les femmes, l'esprit malin leur tient des propos obscènes et se livre avec

elles aux jouissances de l'amour ; sa semence est *brûlante*. Quelques uns sont soulevés dans les airs ou transportés dans les enfers, ou, saisis d'effroi et de terreur, ils contemplent les tourments des damnés. D'autres se croient transformés en animaux, en arbres, en fruits, ou réduits en cendre, et puis, nouveaux phénix, régénérés ; ils sont entourés de reptiles hideux, de cadavres ; on en voit qui sont persuadés d'avoir vendu leur âme au diable et signé le pacte avec du sang ; ils se croient à jamais damnés. D'autres ne mourront jamais ; à la fin du monde ils seront seuls sur la terre. Quelques uns sont plus heureux ; le diable les protège, leur apprend le secret de faire de l'or, leur prédit l'avenir, leur dévoile les secrets de l'enfer, et leur accorde le pouvoir de faire des miracles ; à leur voix la foudre éclate, le tonnerre gronde, la pluie tombe, la terre s'entr'ouvre et les morts ressuscitent.

Tel est le portrait et tels sont les phénomènes psychologiques des possédés que j'ai observés à Maréville. Tels ils ont sans doute toujours été, à peu de chose près, dans tous les temps, si l'on a soin de faire la part de ce que le fanatisme et les préjugés ont dû y ajouter.

En effet, en quoi Oreste, Méléagre, OEdipe, poursuivis par les noires furies, par des cris funèbres et perçants, différaient-ils de nos possédés actuels ? En quoi en diffère Saül, abandonné du Seigneur, et agité de l'esprit malin qui s'attache à ses pas comme l'ombre à son corps ? En quoi Luther, ce redoutable censeur des abus de la cour de Rome, aiguisant son esprit de controverse dans ses disputes avec le diable qui se pendait à son cou et couchait quelquefois avec lui ; en quoi Luther diffère-t-il des possédés ? Ces malades (car c'étaient réellement des malades) présentaient absolument les mêmes symptômes que nous voyons tous les jours dans nos maisons d'aliénés. Seulement les Grecs ont désigné sous le nom de Furies, Euménides, Némésis, ce que plus tard on appela diables, démons, malins esprits, etc. ; et les écrivains démoniaques ont appelé diables, démons, malins

esprits, ce que les médecins d'aujourd'hui rapportent aux hallucinations et aux illusions des sens.

Les causes de la possession sont encore les mêmes qui produisent de nos jours la démonomanie ; ce sont des affections morales vives, les regrets et les remords. La seule différence, c'est que dans ces temps reculés tout le monde était convaincu que les furies et les démons sortaient réellement, en mugissant, du fond des enfers, se glissaient dans le cœur des mortels, s'attachaient à leurs âmes comme à leur proie, et les traînaient dans le gouffre du Tartare. De là la distinction des *maladies sacrées*, que pourtant le génie d'Hippocrate rejeta formellement, en soutenant qu'il n'y avait point de maladies causées par les dieux, et que toutes les maladies étaient physiques. Mais, malheureusement pour l'espèce humaine, les paroles de ce grand maître ne furent point entendues, et, à quelques exceptions près, on continua toujours à marquer du sceau de la réprobation ces infortunés malades. Il a fallu en venir jusqu'au XVIII^e siècle pour reconnaître la vérité des paroles du père de la médecine. — Hélas ! et pourquoi la vérité porte-t-elle si lentement et si difficilement la conviction dans les âmes ! Est-il donc dans la nature de l'homme de se laisser induire en erreur et de fermer les yeux à la lumière !

Les symptômes que je viens de tracer ne se rencontrent pas tous réunis chez le même malade ; mais l'ordre dans lequel ils se montrent m'a permis d'établir quatre groupes bien tranchés de démoniaques.

Dans le premier groupe, je range les démonomaniaques qui ont des rapports externes avec le diable ; dans le deuxième, ceux qui le portent dans leur corps ; dans le troisième, les démoniaques incubes et succubes ; et enfin, dans le quatrième, je parle des malheureux tourmentés par la terreur de la damnation.

Je décrirai ensuite les lésions qu'on rencontre sur les cadavres des démoniaques ; j'essaierai d'établir le siège et la nature de cette maladie ; et après avoir dit un mot des causes, des

complications, du pronostic et des terminaisons de la démonomanie, j'exposerai les bases du traitement qui me paraît le plus convenable, en faisant toutefois quelques excursions sur le traitement de la folie en général.

§ I^{er}. DÉMONOMANIE EXTERNE.

Les malades qui entrent dans ce groupe ne sont point des possédés proprement dits ; ils ne sont en rapport avec le diable que par les sens externes ; ils le voient, ils l'entendent, ils le sentent, ils le touchent, mais ils ne le portent point dans leur corps : ce sont, ce me semble, les sorciers des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. — La vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat sont lésés ; il y a hallucination et illusions de ces sens. D'après les observations que j'ai recueillies, les deux premiers sens sont le plus souvent affectés ; vient ensuite le sens du toucher ; celui de l'odorat ne l'est que rarement ; et quant à celui du goût, je ne l'ai observé qu'une seule fois dans cette forme de démonomanie ; c'était chez un démonomane halluciné des cinq sens.

A quoi tient cette différence ? — C'est parce que les sens de la vue et de l'ouïe sont continuellement exercés, et que les sensations qu'ils produisent sont gravées, sculptées en quelque sorte dans la mémoire, ou parce que ces sensations sont, comme le dit M. Archambault, *concrétées, matérialisées*, chaque couleur, chaque nuance, chaque forme, chaque objet, ayant, en effet, un nom ou un signe caractéristique qui le représente, qui le dessine, qui le *matérialise* à l'esprit : aussi se retrace-t-on fidèlement une image, une personne éloignée, qu'on n'a pas vues depuis long-temps, surtout si cette image vous a frappé par sa beauté, si cette personne est chère à votre cœur comme une mère, une épouse, etc. ; — et cela est si vrai que je ne sache pas qu'on ait jamais observé des hallucinations de la vue et de l'ouïe chez les aveugles et les sourds de *naissance* ; car ces personnes ignorent les signes au moyen desquels les objets

sont traduits à notre esprit : aussi leurs facultés intellectuelles sont-elles bornées et rétrécies d'une manière remarquable. C'est donc avec raison qu'on a dit que les sens de la vue et de l'ouïe sont les sens de l'intelligence, la source la plus féconde de toutes les connaissances humaines.

Par la même raison, les hallucinations du toucher sont aussi assez fréquentes, mais moins cependant que celles de la vue et de l'ouïe; elles sont aussi plus mobiles et d'une appréciation plus difficile, parce que les signes qui expriment les phénomènes du toucher sont plus obscurs et moins déterminés que ne le sont ceux des deux sens intellectuels.

Les hallucinations du goût et de l'odorat sont, comme nous l'avons dit, très rares, parce que les expressions manquent pour définir d'une manière précise et exacte les différentes nuances des saveurs et des odeurs. — Nous disons bien : Cette substance est amère, celle-ci est acide, celle-là est douce; cette odeur est suave, cette autre est infecte. Mais combien de variétés et de nuances n'y a-t-il pas d'amertume, d'acidité et de douceur; combien n'y a-t-il pas d'odeurs suaves et d'odeurs infectes que nous ne saurions rendre par des mots techniques, par des expressions définies, déterminées ! Aussi toutes les classifications des odeurs et des saveurs que les physiologistes nous ont données jusqu'à ce jour, sont-elles imparfaites, et elles le seront toujours; car je ne pense pas qu'on parvienne jamais à *concréter*, à *matérialiser* à l'aide du langage, en un mot à leur donner un signe transmissible, les sensations du goût et de l'odorat. En effet, quel est le gourmet qui se rappelle exactement la saveur d'un mets, d'un vin quelconque? — Quel est le parfumeur, même le plus exercé, qui se rappelle parfaitement l'odeur d'un baume, d'une essence, d'une fleur, etc? — On n'a, à ce sujet, que des souvenirs vagues et confus; ce n'est que pendant qu'on savoure ce mets, qu'on goûte ce vin, qu'on flaire cette odeur, que l'on se rappelle avoir déjà savouré, goûté, flairé ce mets, ce vin, cette odeur, etc. C'est donc avec raison que, pour M. Archam-

bault, les hallucinations sont des phénomènes de mémoire dont l'ordre de production, sous le rapport de leur fréquence relative, répond à un fait physiologique, c'est-à-dire au degré de mémoire qui caractérise chaque sens.

Je crois utile d'appeler ici l'attention des observateurs sur les gourmets, sur les cuisiniers, sur les parfumeurs; en un mot, sur les personnes qui, par leurs professions, exercent d'une manière spéciale les sens du goût et de l'odorat, pour s'assurer si les hallucinations de ces sens ne sont pas plus fréquentes chez elles que chez toute autre personne.

De toutes les formes de démonomanie, la démonomanie externe est la plus fréquente; sur mes trente-trois observations j'en compte dix-sept. Dans ce nombre, j'ai observé trois fois des penchants à l'incendie, deux au suicide, une fois à l'homicide, une fois à l'infanticide, et sept fois les affections étaient perverses; enfin deux fois il y avait aberration de la sensibilité, ou complication de terreur de la damnation.

Ainsi, en général, chez les démonomaniaques qui n'ont des rapports avec le diable que par les sens externes, prédomine la perversion des sentiments affectifs; voilà le caractère saillant de cette forme de folie.

Obs. I^{re}. — Catherine J... est une vieille fille de soixante-huit ans; elle est petite, maigre et très vive, sa physionomie exprime la bonté et la douceur; ses traits sont grippés, son teint est jaunâtre, et sa toute petite figure est sèche et décharnée.

Cette bonne vieille femme est infatigable au travail; à toute heure de la journée on la trouve filant à son rouet ou occupée à la couture.

Quoique portée au mariage, Catherine vécut dans le célibat; il lui a fallu faire de nécessité vertu; et comment se serait-elle engagée dans les liens de la vie conjugale après le terrible malheur qui lui est arrivé! Pauvre infortunée! Dès l'âge de quatorze ans, étant à l'église, on lui a jeté un sort sur la main droite, qui est restée contractée pendant trois ou quatre ans. Aussitôt sa vue fut troublée, son intelligence bouleversée. Arrivée chez elle, après la messe, elle tombe sans connaissance; le curé, appelé, accourut et

l'aspergea d'eau bénite. Elle fut un peu soulagée, mais non délivrée. Depuis lors, pour son grand malheur, elle ne peut plus élever son âme à Dieu, car l'esprit malin qui voltige sans cesse autour d'elle l'en détourne, lui inspire de mauvaises idées; il l'excite à blasphémer, à renier Dieu et la Sainte-Vierge. Hélas! elle est bien malheureuse: le repos et le sommeil ont fui loin de sa paupière.

Catherine couchait habituellement avec son père et sa mère; un soir, elle voulut coucher seule; mais elle ne fut pas aussitôt dans son lit qu'un homme à figure sinistre parut tout-à-coup, comme par enchantement, au milieu de sa chambre; elle poussa des cris d'effroi et de terreur, fit le signe de croix; son père accourut, et l'homme mystérieux disparut.

Une autre nuit, c'était une belle nuit d'été, la lune répandait ses pâles rayons sur tout le pays; un profond silence enveloppait toutes les choses créées; Catherine était aux pieds d'une croix champêtre, et priait Dieu avec ferveur, lorsque tout-à-coup parut à côté d'elle l'esprit des ténèbres; un énorme chapeau lui couvrait la figure, une ample tunique obscure recouvrait toute sa personne, ses pieds seuls étaient nus, et, chose remarquable, c'étaient des pieds *fourchus*. Elle voulut recourir à son signe de croix, mais ce fut en vain, car ses membres engourdis, glacés d'effroi, n'obéirent point à sa volonté; l'inspiration lui vint alors de faire le saint signe avec la langue, et l'homme aux pieds fourchus disparut comme l'éclair.

Souvent, pendant la nuit, quelque chose de très lourd, ce ne peut être que le démon, monte sur sa tête, d'où il saute sur ses jambes de manière à les lui écraser. D'après le conseil d'une vieille femme, une nuit elle plaça une écuelle remplie d'eau bénite dans la ruelle de son lit, et à l'approche de l'esprit malin, elle la lui jeta à la figure: depuis, il n'est plus venu gambader et sautiller sur elle.

Que n'a-t-elle pas fait pour en être délivrée! Elle s'est adressée à Dieu, s'est imposé de longs jeûnes, a même entrepris de longs pèlerinages; mais le tout en vain. C'est à peine si un léger soulagement est le prix de ses prières et de ses larmes. A qui la faute? à sa mère, qui n'a pas voulu ouvrir la porte à la femme qui lui a jeté le sort, lorsque celle-ci était venue pour la délivrer. Catherine avait fait cuire, d'après le conseil d'un médecin qu'elle avait consulté à cet égard, un cœur de bête, et cette opération avait pour but de forcer la sorcière en question à venir la délivrer.

OBS. II^e. — Jeune encore et d'une figure belle et agréable, mais flétrie par la douleur et le désespoir, Madeleine C... a dû, avant sa

maladie, être jolie et pleine de charmes; sa taille est svelte et bien prise; son teint est d'un brun pâle, sa chevelure noire et épaisse, son front développé; ses grands yeux bleus sont remarquables d'expression et de beauté. — Son caractère est vif, impatient et enclin à la tristesse.

Vers la fin de janvier 1841, ses règles coulaient depuis quatre jours lorsqu'elle eut une vive altercation avec son père, qui la menaça de la déposséder du bien qu'il lui avait donné lors de son mariage; le jour même, les règles s'arrêtèrent. Depuis lors, elles ne coulèrent plus que pendant quatre jours, tandis qu'auparavant elles duraient huit jours; en même temps on remarqua chez la malade un changement dans son moral; elle devint triste et sombre, fuyait la société, se plaignait d'un cancer à l'utérus, où rien n'était apparent; en un mot, elle fut atteinte de lypémanie avec complication d'hypochondrie. Bientôt des hallucinations de la vue et de l'ouïe l'effraient et l'épouvantent. Le diable s'offre à ses regards, habillé en rouge; il la tente, et elle lui vend son âme pour 1,000 fr., et le pacte est immédiatement signé avec du sang; désormais plus de repos, plus de bonheur pour elle sur la terre; elle est à jamais perdue si on ne lui apporte pas 1,000 fr. pour acquitter sa dette infernale; elle vivra longtemps, très longtemps sur la terre, plus de deux cent mille ans, et après la mort son corps n'aura point les honneurs de la sépulture; il sera consumé par les flammes de l'enfer. Son désespoir est tel, que pour mettre un terme à ses souffrances, elle tente à plusieurs reprises d'abrèger ses jours.

Elle fut assaillie par ces idées diaboliques à trois reprises différentes; chaque accès durait trois ou quatre jours, et l'intervalle était d'un mois. Pendant ses accès, son mari tâchait de la distraire, et de la calmer en lui disant : *Envoie-moi le diable et je lui paierai les mille francs, et qu'il n'en soit plus question.* Depuis, elle n'en parla plus.

Jadis, Madeleine était tendre épouse et mère affectionnée; mais maintenant elle a voué une haine implacable à son mari et à ses enfants; elle se porte souvent à des actes de violence envers eux. — A la moindre contrariété, et souvent sans raison, elle casse, brise, déchire tout ce qui tombe sous sa main; elle a même essayé d'incendier sa propre maison. On la voit parfois causer seule; alors elle s'anime, gesticule; tour à tour elle interroge et répond comme si elle suivait une conversation.

Enfin, le 27 avril 1842, elle fut amenée à Maréville. Elle était alors atteinte d'une affection de poitrine à laquelle elle succomba le 25 du mois suivant. Pendant son séjour à l'asile, tout sentiment de

pudeur était éteint chez elle ; elle n'avait plus qu'un souffle de vie, et elle se livrait encore avec fureur à la masturbation.

Nécropsie. — Habitude externe maigre.

Tête. — Parois du crâne minces. — Méninges saines, nullement adhérentes, ni épaissies. — Petit kyste séreux, du volume d'un haricot, situé dans le sillon qui sépare la couche optique du corps strié du ventricule latéral gauche ; la substance grise de ce corps paraît un peu décolorée.

Cervelet. — A l'état normal.

Poitrine. — Poumon gauche adhérent dans toute son étendue avec la plèvre, et complètement hépatisé, à l'exception d'une petite portion du lobe supérieur.

L'hépatisation est rouge dans sa plus grande étendue, avec quelques points albumineux, comme purulents, disséminés çà et là. — Elle est grise vers la base et au milieu du poumon ; par la pression on donne issue à du pus qui sort d'un foyer large comme une pièce d'un franc, placé à la base du poumon. — Poumon droit sain. — Cœur normal.

Abdomen. — Foie hypertrophié descendant 8 centimètres environ au-dessous des fausses côtes droites. Vésicule remplie d'une bile couleur vert foncé, assez fluide. — Rate et reins sains. Muqueuse gastrique pâle. — Intestins grêles légèrement injectés et arborisés dans différents points, mais sans épaississement ni ramollissement, ou ulcération de la muqueuse. — Colon transverse un peu abaissé du côté de la cavité du petit bassin.

Le pancréas paraît comme endurci ; ses granulations sont hypertrophiées. — Utérus à l'état normal.

Le clitoris est un peu développé, mais il ne présente rien qui puisse expliquer cette fureur de masturbation dont Madeleine était atteinte vers la fin de ses jours.

Obs. III. — Nicolas, âgé de vingt-deux ans, né dans les Vosges, est doué d'un tempérament bilieux très prononcé ; il est enclin à la tristesse ; il est à la fois simple et dévot.

Nicolas était sujet à des épistaxis abondantes qui se supprimèrent quelque temps avant l'explosion du délire ; dès lors affections perverses, haine contre sa mère et ses parents.

Au mois d'août 1830, le diable lui apparaît pour la première fois entouré de flammes ardentes, lui adresse la parole, jette des poudres malfaisantes dans sa nourriture pour l'empoisonner.

Une légion de démons s'empare de son corps, le soulève dans les airs ; alors le pauvre malheureux jette les hauts cris, fait force signes de croix pour les chasser.

Parfois il voit l'esprit malin voltiger autour de sa mère ; il donne des coups de pieds et des coups de poings au démon pour le chasser, mais c'est sa mère qui les reçoit. — Tous ses parents sont damnés : « Vous brûlez déjà, leur dit-il souvent ; l'abîme est entr'ouvert sous vos pieds ; changez de conduite, ou vous êtes perdus. — Je ferai pénitence pour vous, et j'implorerai la miséricorde de Dieu. » Il se flagelle, se mortifie, se fait des privations de toute sorte, et reste huit jours sans manger ni boire, car Dieu ne mange pas. — Souvent il se déshabille tout nu, se met à genoux, les bras tendus, les parties génitales recouvertes d'un mouchoir, et adresse de ferventes prières au ciel.

Les croyances religieuses s'écroulent, et le voilà devenu le champion de la religion ; il écrit, blâme, tonne contre l'impiété et l'athéisme. — Le Christ se présente à ses regards couronné d'épines, étendu sur la croix. Il lui adresse la parole avec bienveillance, et l'encourage à suivre la voie où il est engagé. — Elle le conduit tout droit à Maréville, le 29 septembre 1834. Il y finira ses jours, car il est maintenant tombé dans une démence *profonde*.

OBS. IV. — Marianne V... est une véritable sorcière ; l'Arioste devait avoir présente à l'esprit une vieille femme semblable lorsqu'il traça en main de maître le portrait de la Fata Morgana et de la Fata Alcina. — Figurez-vous une vieille femme boiteuse, ayant des yeux de singe, et étincelants toujours de rage ; une bouche baveuse qui s'entr'ouvre et laisse voir quelques dents noires et isolées ; des traits grippés et farouches ; un menton qui se recourbe et va toucher le nez. Rien de plus hideux et de plus désagréable à voir que cette femme. Ajoutez à ce tableau son humeur sombre et acariâtre. Si vous lui adressez la parole, quel que soit le ton honnête et bienveillant que vous prenez, elle vous répond par des injures et des imprécations.

Ce sont les *gueux* de Bordeaux et le *bâtard du faux évêque* qui se sont unis avec les magiciens et les sorciers pour la poursuivre jusque dans sa respiration, et l'enfermer à Maréville par la plus noire des trahisons. Ce sont les mêmes qui ont conspiré contre la France. — Pendant la nuit, à son réveil, elle est saisie *dans la pensée et la respiration* par les sortilèges et les démons qui l'insultent et la provoquent. Ces démons, elle ne les voit jamais, car ils sont invisibles, mais elle les entend parler ; et si elle avait été une femme vicieuse, ils l'auraient entraînée avec eux, car ils ont l'esprit de la fornication, du vice et de l'adultère. Ce sont eux qui se sont érigés en tribunal révolutionnaire, et ont assassiné Louis XVI. Robespierre, Danton, Marat étaient des démons incarnés. — Ce sont encore eux

qui ont renouvelé la révolution de 1830, et qui ont pris le nom d'Orléans, de Lafayette, etc. Ce sont les démons qui suscitent les révolutions qui viennent désoler la terre.

§ II. DÉMONOMANIE INTERNE.

Dans cette seconde forme de la démonomanie, on remarque constamment la lésion de la sensibilité interne; cette lésion en constitue le caractère fondamental. — Les malades qui composent ce groupe sont de véritables possédés; ils sont intimement convaincus de porter le diable dans leurs corps, et présentent ordinairement des symptômes d'hypochondrie: ce sont des fous hypochondriaques. — Comme les hypochondriaques en général, ils ont des douleurs dans l'abdomen, dans la poitrine, dans la tête; jusqu'ici rien d'extraordinaire, mais ils en dénaturent l'origine; ils les attribuent à une cause chimérique, aux démons: là est la folie. Un hypochondriaque ordinaire exagérerait son mal, l'attribuerait à des causes plus graves qu'elles ne sont, peut-être des causes chimériques, mais pas absolument déraisonnables: voilà toute la différence. — Les illusions et les hallucinations des sens externes ne sont pas indispensables dans cette forme de la folie; mais cependant elles peuvent s'y rencontrer. Sur six observations de démonomanie interne que j'ai recueillies à Maréville, le sens de l'ouïe était lésé cinq fois, celui de l'odorat deux fois, celui de la vue une seule fois; enfin, j'ai remarqué trois fois de la tendance au suicide, et deux fois des penchants à l'homicide. Ainsi les hallucinations ou les illusions de l'ouïe sont presque aussi fréquentes que celles de la sensibilité interne, et cela devait être, car le *possédé* s'observe et s'écoute attentivement. Au moindre craquement des articulations, au simple bruit des borborygmes, au moindre frémissement des artères et des organes internes, son imagination s'effraie et crée le reste. Ces craquements, ces borborygmes, ces frémissements, sont pris pour des sons articulés, pour des voix que le malade attribue aux démons qui sont dans son corps. Et quel

est l'homme le plus sain d'esprit qui, dans un lieu désert, pendant le silence de la nuit, n'ait, sous l'influence de la crainte, pris l'ombre projetée par les arbres, le murmure des ruisseaux, le bruissement du vent, pour des malfaiteurs embusqués, pour des chuchotements réels, etc. ? C'est à des illusions absolument pareilles que sont continuellement en butte les malheureux possédés.

La démonomanie interne présente quelque variété qu'il est utile de signaler : il est, par exemple, des malades qui n'entendent point la voix du diable, mais ils ont l'intime conviction que le diable parle par leur bouche, ou pour mieux dire par leur voix ; c'est une illusion interne, une conception délirante que je ne saurais définir ; c'est bien leur timbre de voix, c'est bien eux-mêmes qui parlent, si l'on veut ; mais c'est le malin esprit qui les pousse, qui les excite à parler et à dire des choses qu'ils ne diraient pas s'ils n'y étaient point forcés, entraînés malgré eux. — C'est fatal, c'est irrésistible chez eux.

Cette variété est très rare ; je ne l'ai observée qu'une seule fois.

Voici l'observation :

OBS. I^{re}. — Les premiers jours que nous avons pris le service de Maréville (en janvier 1842), notre attention fut fixée par un petit jeune homme grêle et mince, au regard oblique et timide, mais spirituel ; au teint pâle, à la démarche précipitée. Il se promenait à grands pas dans la salle sans faire la moindre attention à notre présence. — M. Archambault s'approcha et lui adresse la parole avec intérêt et bienveillance ; mais le petit jeune homme lui répond brusquement : « Laissez-moi tranquille, » et continue à marcher de plus belle. — Le médecin insiste et lui reproche son impolitesse. « — Ce n'est pas moi qui parle, repartit alors le petit jeune homme. — Ce n'est pas vous, qui est-ce donc ? — C'est le diable qui parle par ma bouche. — Comment ! le diable. — Oui, le diable de l'enfer qui parle malgré moi. » — Après l'examen du malade, M. Archambault se tourne vers moi et me dit : « Ce jeune homme doit guérir ; prenez son histoire et je vous le recommande particulièrement. »

ici les renseignements que j'ai recueillis.

R... est âgé de vingt-sept ans ; il a toujours présenté quelque chose de bizarre et d'insolite dans son caractère et ses habitudes.

Ses parents lui ont donné une instruction au-dessus de son état : aussi, arrivé à un certain âge, refusa-t-il d'embrasser la profession de tisserand avec son père; il voulait devenir savant : la vanité l'a perdu.

Ses camarades sont ses ennemis ; ils ont mêlé à ses aliments des poudres malfaisantes qui ont *vicié ses humeurs*. A la moindre contrariété, et souvent sans cause, il s'irrite et s'emporte contre ses parents. — Une idée atroce, irrésistible, s'empare de son âme; il lutte une nuit entière contre le désir épouvantable de couper la gorge à son père, qui est en proie à un profond sommeil ; et il en sort vainqueur. — Il fait des rêves affreux : tantôt l'enfer vomit de son sein des monstres hideux qui lui font des menaces horribles ; tantôt il croit être plongé dans un feu ardent, écorché tout vif et haché par morceaux.

Son état s'exaspère de plus en plus ; l'interdiction est prononcée, et R... est amené à Maréville. Il y est depuis cinq ans. C'est sa dernière année, il y mourra ; des voix le lui ont prédit.

Le diable le possède et parle par sa bouche. Comment en douter ? est-ce qu'il parlerait de la sorte ? Jamais : ce n'est pas son habitude.

Quel malheur que d'être condamné à prêter sa voix au diable ! aussi, pour s'y soustraire, a-t-il eu plusieurs fois l'intention de se détruire ; mais il a été détourné de ce funeste projet par ordre satanique. Il reçoit des ordres du diable, mais indirectement, par l'intermédiaire d'une troisième personne.

R... nie tout ce qu'il vient de me dire ; car ce n'est pas lui qui a parlé, c'est le démon.

R... est mis au bain sous la douche ; voici la conversation que nous eûmes ensemble :

« Pourquoi me donnez-vous la douche ? — Pour chasser vos idées folles, car vous nous avez dit que le diable parle par votre bouche. — C'est la vérité. — Il est donc dans vous ? — C'est la folie. — Dites la vérité, et peut-être que nous vous ferons grâce de la douche. — Je me rapporte aux principes religieux qui nous enseignent que lorsque quelqu'un divague, c'est la plupart du temps le diable qui parle par sa bouche. — Vous faites déjà des exceptions ; et sur quoi vous basez-vous pour dire que le diable emprunte votre voix ? — Parce que c'est irrésistible chez moi de parler. Il y a lutte dans mon intérieur, et le diable l'emporte. — L'avez-vous senti le diable ? — Oui, par sa pression sur mon cœur. — L'avez-vous vu ? — Non. — Avez-vous senti son odeur ? — Non. — Avez-vous entendu sa voix ? — Je ne sais pas si c'est la sienne ; mais j'en entends une très

souvent qui me dit : *Crève*. — Cette voix est-elle bien articulée ? — Je l'ai cru, mais je nie de l'avoir réellement entendue. — Avez-vous vu le diable en rêve ? — Oh ! oui, souvent.

» Eh bien ! mon ami, tout ce que vous nous dites là sont des chimères ; vous avez rêvé tout éveillé, et vous avez pris vos rêves pour de la réalité ; voilà votre folie. Or, la douche est un puissant moyen pour vous guérir. » — Aussitôt la colonned'eau se précipite sur sa tête ; R... pousse des cris, nous demande grâce, nous promet de renoncer à toutes ses idées par force ; — il promet de travailler, etc.

Le lendemain, R... nous dit que par le diable il entend désigner une maladie quelconque. — Quelques jours après, R... divague de nouveau, et il reçoit une nouvelle douche. — Dès cet instant, il se tient sur ses gardes et fait des progrès rapides vers la guérison.

La lecture de l'article *Démonomanie* d'Esquirol a contribué beaucoup à hâter sa guérison. R... a été fortement ému de l'idée qu'il y a deux cents ans, il eût été brûlé comme possédé. « Comment, s'écriait-il, brûler des malheureux malades ! mais c'est infâme. »

Voyez à quoi tient la guérison d'un malade ! Qui aurait pensé que la lecture de sa propre maladie aurait guéri R... ? Notre malade est parfaitement raisonnable. Il est occupé toute la journée à écrire dans les bureaux de la direction ; il concourt par le raisonnement et la persuasion à la guérison d'autres aliénés. — Pour occuper son esprit, nous lui faisons apprendre des vers par cœur ; il a appris le rôle d'*Aman* dans *Esther*, de Racine, qu'il déclame avec intelligence et avec énergie ; et il serait déjà sorti de l'asile s'il n'était pas atteint d'une affection du cœur pour laquelle nous le traitons aujourd'hui.

Je dois avouer que pendant son séjour à Maréville, R... a appris tout seul la langue italienne, qu'il parle et écrit passablement, et cette occupation l'a sauvé de la démence.

Obs. II^e. — A. C... est un homme fort instruit, d'un tempérament bilieux ; il est âgé de quarante-deux ans ; ses traits sont réguliers, sa figure est distinguée, mais triste et abattue ; ses mouvements sont lents et engourdis ; la crainte du choléra a troublé son esprit.

Des démons se sont glissés dans son crâne, dans sa poitrine, dans son ventre, où ils se décèlent par des bruits et par des borborrygmes. — Il entend leurs voix et leurs conversations ; ils répètent tout ce qu'ils entendent, et révèlent tout ce que le malade pense, fait, voit et dit ; ils prennent les formes de divers objets : tantôt

c'est la forme d'un instrument acéré, tantôt d'un instrument tranchant, qui piquent ou fendent le cœur du malheureux C...

Parfois ils calomnient ou injurient les personnes qui pourraient lui être utiles, et par ce moyen perfide ils les éloignent de lui, et les malveillants profitent de cette occasion pour lui nuire.

Lorsque C... écrit quelque chose, les pensées qu'il jette sur le papier sont immédiatement connues dans les quatre parties du monde. — Ainsi, gardez-vous bien de lui donner quelque secret à copier; car, dès lors, ce ne serait plus un secret.

Des ennemis le poursuivent partout; ils s'entendent à distance avec ses démons pour le faire périr.

Souvent C... refuse de manger, il craint d'être empoisonné. Une mouche qui voltigeait sans cesse autour de sa tête lui a fait un jour dans son bourdonnement entendre ces mots: « *Tu as perdu la vie éternelle.* »

Dans le bourdonnement des insectes, dans les éclats de la foudre, dans le frémissement du vent, il reconnaît la voix des personnes qu'il connaît.

Que n'a-t-il pas fait pour se délivrer de ces mauvais esprits! — Les prières, les jeûnes, les privations, tout fut inutile: aussi fut-il à plusieurs reprises assailli par l'idée lugubre du suicide.

Obs. III^e. — J... est un pauvre ouvrier, âgé de quarante-quatre ans et père de famille; son regard est morne et triste; ses traits grippés annoncent la souffrance et le désespoir; son teint est jaunâtre, hâlé; son tempérament est bilieux.

J... s'est fait, il y a déjà longtemps, une blessure au pouce droit, et c'est par cette blessure qu'un grand nombre de sorcières et de démons sont entrés dans son corps; ils lui étreignent le cœur, lui tordent les entrailles, montent dans sa tête et lui inspirent des idées de meurtre et de suicide. Ils l'excitent surtout à immoler sa femme et ses enfants; mais J... est un honnête homme, il repousse ces funestes pensées. — Pour guérir de ces idées, il a eu recours à Dieu, s'est imposé des jeûnes, a entrepris un long pèlerinage à Notre-Dame-des-Ermîtes en Suisse; mais rien n'a réussi. — Il ne lui reste plus qu'à descendre dans la tombe; là, seulement, il trouvera une trêve à ses longues souffrances.

Obs. IV^e. — Anne C..., est une femme bizarre; sa figure est toujours riante; sa langue est toujours en action et ses membres sont toujours en mouvement. — La douleur et le désespoir ne sont point gravés sur son front, et pourtant elle souffre horriblement.

Des démons *cribleurs* viennent la tourmenter pendant la nuit; ils répandent une odeur sulfureuse (d'allumettes) abominable; ils

lui ont brûlé le corps avec de la chaux vive, et a été réduite en cendres ; mais, nouveau phénix, elle s'est régénérée. — Ces démons entrent dans son corps par la bouche et par l'anus, et le criblent de toute façon ; ils ne lui laissent plus que l'écorce ; il en est de son corps comme d'une orange dont on aurait exprimé le jus.

Il y a plusieurs esprits dans les corps, dont les uns sont *spirituels* et les autres *temporels* : les *cribleurs* ne peuvent cribler que ces derniers ; les autres sont hors de leur puissance.

Nouveau Prothée, Anne subit des métamorphoses extraordinaires : tantôt elle se transforme en raisin, tantôt en oranges, tantôt en pêches, etc., selon la saison, et de suite les démons viennent *cribler* ces fruits. — C'est horrible ; elle n'y peut plus tenir, elle souffre les feux de l'enfer. Rien de plus hideux que les formes des cribleurs ; il y en a qui ont la forme d'hommes-chiens, d'autres d'hommes-loups, d'hommes-serpents, d'hommes-crapauds. — Elle ne peut pas s'en débarrasser. Prie-t-elle ? c'est en vain : les cribleurs emportent ses prières.

Anne est le tonnerre ; c'est elle qui parcourt l'espace pendant les orages ; c'est elle qui gronde dans les nuées, d'où elle foudroie les monuments de la terre.

§ III. SUCCUBES ET INCUBES DÉMONOMANIAQUES.

Hallucination de la sensibilité génitale.

On appelle incubes démonomaniaques les femmes qui ont l'intime et entière conviction d'avoir des rapports sexuels avec le diable. Par contre, on donne le nom de succubes aux hommes qui ont la même conception délirante que les incubes. La lésion de la sensibilité génitale forme donc le caractère principal de cette variété de la démonomanie.

Chez les Juifs, les êtres surnaturels qui jouaient le rôle d'incubes étaient Asmodée (dieu des ténèbres), Haza, Lilith, etc. — Chez les Grecs et les Romains, c'étaient les sirènes, les nymphes, les dryades, les satyres, les faunes, etc. ; chez les peuples d'Orient, d'après Avicennes, ils étaient connus sous le nom d'Albedilon et d'Alcrates ; Averroës les appelle Elgades, et Azaravius les désigne sous le nom d'Alcaibes. — Chez les sau-

vages de l'Amérique, c'était le redoutable Cocoto; et pour les chrétiens, c'est le diable sous toutes les formes. Il est à remarquer, comme le dit Zacchias, que ce démon fornicateur se plaît surtout à tourmenter les religieuses et les vierges consacrées à Dieu; et il n'y a pas même les femmes vieilles et laides qui soient à l'abri de ses poursuites, ce qui n'est pas étonnant.

Les Juifs étaient convaincus que les incubes et les succubes étaient des créations imparfaites que Dieu, surpris par la nuit du sabbat, n'avait pas eu le temps d'achever.

Dans les siècles primitifs de l'Eglise, les auteurs sacrés se sont occupés beaucoup de savoir si les incubes et les succubes étaient propres à la fécondation; la plus grande lumière du moyen-âge, saint Thomas d'Aquin, Lactance et autres, étaient pour l'affirmative; saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, etc., soutenaient le contraire; et si toutefois, ajoutent-ils, il en provient quelque chose, ce serait plutôt un diable incarné qu'une créature humaine.

Jean de Wier opposa le raisonnement à toutes ces absurdités, et dit formellement que les incubes et les succubes sont des rêveries de fous: « *Quum itaque hujus hæresis maleficis et præstigiis delusæ dementatæque anus, à dæmone se comprimi, incubosque pati arbitrentur, hanc commixtionem, ut reliqua propemodum omnia, mere esse ex læsa mente imaginariam, vel solum qualicumque affricu titillationem cieri, accedente rei imaginatione: nec vere congressum fieri, rationibus demonstrabitur evidentissimis* (1). » — Aussi Bodin, ce juge farouche des sorciers, qui en a tant poursuivi et fait brûler, aurait-il voulu aussi faire brûler de Wier.

Maintenant, les incubes sont-ils plus rares qu'autrefois? Les auteurs le prétendent; pour moi, je n'oserais me prononcer. Quoi qu'il en soit, je possède quatre observations d'incubes démoniaques. — On ne remarque, certes, plus des épidémies d'in-

(1) J. Wierus, *De lamiis*, cap. XIX.

cubes comme celle qui affligea Rome, et dont parle Cœlius Aurélianus (1) ; mais il n'est pas moins vrai qu'on en rencontre encore assez souvent.

Je n'ai pas observé de succubes démoniaques à Maréville ; il paraîtrait donc que les femmes sont beaucoup plus fréquemment atteintes de la lésion de la sensibilité génitale que ne le sont les hommes, ce qui s'explique facilement. En effet, chez les femmes, le système nerveux est d'abord plus développé ; ensuite les femmes n'ont pas la facilité qu'ont les hommes de satisfaire leurs penchants amoureux : aussi voit-on les vieilles femmes, ainsi que les vierges cloîtrées, comme l'observe Zacchias, être fréquemment poursuivies par l'incube. — Enfin, j'ajouterai que l'utérus paraît jouer un grand rôle dans cette affection : *mulier in utero*.

Dans cette forme de la démonomanie, tous les sens peuvent être également hallucinés ; mais on conçoit qu'ils peuvent demeurer tous intacts, à l'exception de celui de la sensibilité génitale et du toucher. Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai observé sur les quatre incubes : hallucination de la vue, trois fois ; hallucination de l'ouïe, trois fois ; hallucination de l'odorat, une fois ; lésion de la sensibilité interne, une fois ; métamorphose de la malade en rat, une fois.

Obs. 1^{re}. — Marguerite G... est une grande femme âgée de cinquante-neuf ans, maigre et sèche, d'un tempérament nerveux et d'une figure toujours souriante. — Elle a toujours été très dévote et très pieuse ; et lorsqu'elle avait quelques instants libres, elle les passait à l'église ou au cimetière à prier Dieu pour le repos des trépassés.

Elle est entrée à Maréville le 7 avril 1842.

Cette pauvre femme, lors de la suppression des règles à son retour d'âge, a perdu la tête. — Elle prit en haine ses parents, s'imaginant que ceux-ci voulaient la faire périr par le poison. Heureu-

(1) M. Archambault, Introduction à la traduction du *Traité de l'aliénation mentale*, de Willis.

sement que, pour déjouer leur coupable projet, trois curés, aussi purs que le soleil, ont établi leur demeure au-dessous d'elle pour veiller à sa sûreté. Lorsque la nourriture qu'on lui présentait était empoisonnée, ils l'avertissaient de ne pas manger. — Ces trois curés la veillaient de leur personne à tour de rôle. Ses parents, voyant que le poison ne leur réussissait pas à cause de la vigilance des curés, se sont adressés à l'enfer et ont suscité contre elle les démons; depuis lors, les diables la poursuivent et la tourmentent nuit et jour. — La nuit, à peine le sommeil appesantit ses paupières, qu'ils viennent en grand nombre la réveiller en sursaut, la menacent, lui tiennent des propos obscènes, grimpent sur elle, portent leurs mains impurs sur les parties les plus secrètes de son corps. — La chair est faible: elle cède et se livre avec eux aux jouissances de l'amour; *leur semence est si brûlante* qu'elle en est épuisée et anéantie de fatigue. — Ces démons fornicateurs lui paraissent tantôt sous forme d'éclairs, tantôt sous forme de jolis garçons, étalent à ses yeux toutes leurs nudités et lui poussent leurs excréments à la figure.

Mais Dieu n'afflige que ceux qu'il aime; il lui inspire sa grâce quatre fois par jour, le matin, à midi, à quatre heures et le soir avant de se coucher; aussi, lorsque les démons paraissent, elle lève la main, donne la bénédiction, et les esprits ténébreux se sauvent aussitôt à toutes jambes; mais elle n'en est pas aussitôt débarrassée que d'autres légions viennent à leur tour l'inquiéter, et elle de recommencer ses bénédictions, et les diables de s'enfuir, et ainsi de suite toute la nuit; elle ne saurait donc goûter un instant de repos.

Parfois, ce ne sont plus des esprits infernaux qui viennent la tourmenter. Des cadavres hideux paraissent dans sa chambre, lui parlent avec une voix lugubre et sépulcrale, allongent leurs bras pour la frapper; mais Marguerite fait du bruit, et les cadavres se résolvent en fumée. Bientôt ils reparaissent. Elle recommence à faire du bruit, et ainsi de suite jusqu'à l'aube.

Pendant le jour elle est plus calme et plus tranquille; aussi dans la nuit appelle-t-elle de tous ses vœux les rayons du soleil; alors elle s'assoupit, et, dans son sommeil, Dieu et la bienheureuse Vierge Marie lui paraissent en songe, la consolent, l'exhortent à la patience et lui inspirent du courage. — Tant il est vrai que Dieu n'afflige que ceux qu'il aime.

OBS. II^e. — Charlotte est âgée de quarante-trois ans; sa physiologie est douce; son teint hâlé et son regard oblique et timide; son cœur est sensible et aimant; le délaissement d'un amant l'a rendue folle.

Satan, sous la forme d'un joli garçon et entouré d'un million d'animaux divers, vient souvent la visiter pendant la nuit; il la caresse mollement, lui imprime des baisers brûlants sur la bouche; avec sa main droite fait des signes cabalistiques sur son corps, et puis il se livre avec elle aux plaisirs charnels. C'est bien contre son gré; elle voudrait s'y opposer de toutes ses forces; mais, comment s'opposer aux puissances de l'enfer?

Quelquefois Satan, après avoir assouvi sa rage amoureuse, l'endort et la transporte dans l'enfer, où une fois elle fut métamorphosée en rat pendant une minute et demie et où elle endura les souffrances des damnés pendant une demi-heure; après cela, elle fut ramenée sur terre. — Tout ce qu'elle a vu et entendu dans ces antres souterrains, elle ne pourrait le dire: cela dépasse toute imagination humaine. Elle n'en conserve qu'un souvenir vague et confus; seulement elle se rappelle que les ténèbres de l'enfer répandent une odeur si infecte qu'elle en tomba malade d'une fièvre pestilentielle. Mais le diable ne sent pas mauvais.

Outre ce diable amoureux, il y en a d'autres qui entreprennent aussi de la tourmenter; ceux-ci ne dépassent pas le volume d'une puce; ils se glissent dans ses entrailles, où elle les sent remuer, l'étouffent et lui prédisent l'avenir. — Un jour, ils lui ont dit que si elle voulait faire bouillir pendant un mois dans une chaudière pleine d'huile 144 prêtres qui avaient été tourmentés par l'enfer, ces prêtres monteraient au ciel.

Cette pauvre femme est bien malheureuse. Les souffrances qu'elle endure sont horribles et surpassent toute imagination; elle sera encore *endiablée* pendant huit ans, au bout desquels elle sera délivrée, si toutefois elle veut apaiser l'enfer en faisant beaucoup de mal et en devenant pécheresse.

OBS. III^e. — Marianne T... est âgée de cinquante-six ans. — C'est une grande femme sèche, d'un tempérament bilieux, d'un teint jaunâtre, à l'œil erratique, aux traits grippés. — Elle verse souvent des pleurs; mais parfois tout-à-coup ses larmes se séchent et elle se met à rire.

Dès sa plus tendre enfance elle fut élevée dans les pratiques de la religion: aussi a-t-elle toujours été d'une piété et d'une dévotion exemplaires. — Jamais l'approche des hommes ne l'a souillée, et pourtant elle n'a plus sa fleur virginale; le malin esprit a eu soin de la cueillir, de la lui arracher de force. Une fois, vers le milieu de la nuit, à l'heure où les âmes des trépassés se plaisent à errer au sein des tombeaux et que l'esprit de la fornication va tenter la vertu des vierges pudiques consacrées à Dieu et de celles aussi

qui ne le sont pas, le démon est venu se placer à côté d'elle. Ce démon répandait une odeur de bouc ; il porta une main légère sur certaines parties que la pudeur nous défend de nommer. Les nerfs de T... frémirent. — Elle avait horreur de ce qu'il voulait faire ; mais comment la chair frêle et impuissante résisterait-elle à la puissance du roi des enfers ? Elle fut comme saisie dans sa pensée et dans les sens. Et, à trois reprises différentes, l'esprit fornicateur se livra avec elle à des plaisirs impurs. — Dès que ses désirs furent satisfaits, le démon *lui ouvrit la poitrine, lui perça le cœur et en retira la fleur*. — Et voilà comment la pauvre Marianne a perdu sa virginité.

Cette pauvre femme entra à l'infirmierie au commencement d'août, atteinte d'une affection chronique de la poitrine et de l'abdomen, accusant des douleurs à l'épigastre ; et, le 20 du même mois, elle mourut de consommation et de marasme.

Nécropsie. — Habitude externe maigre.

Tête. — Crâne mince ; — sérosité à la base du crâne et dans les deux ventricules latéraux ; — méningite chronique à la partie supérieure des deux hémisphères, ainsi qu'à la face supérieure du cervelet ; — substances grise et blanche du cerveau molles ; cette dernière est légèrement pointillée ; — petits calculs dans la glande pinéale ; substance du cervelet molle.

Poitrine. — Un peu de sérosité dans la cavité pleurale gauche ; — poumon gauche adhérent à son sommet ; poumon droit fortement adhérent dans toute son étendue et splénisé en grande partie ; — sérosité dans le péricarde.

Abdomen. — Quantité très considérable de sérosité citrine et un peu trouble dans la cavité péritonéale ; — le péritoine paraît macéré.

La substance du foie est d'un jaune de garance ; — vésicule remplie d'une bile noire ; — pancréas atrophié et d'une couleur verdâtre ; — parois de l'estomac légèrement épaissies ; — muqueuse gastrique tachée de rouge ; — matières fécales dans le colon transverse ; — mésentère rouge ; — péritonite chronique.

Rate chagrinée à la surface et comme flétrie.

§ IV. TERREUR DE LA DAMNATION.

Damnomanie.

Rien de plus malheureux, rien de plus déchirant que les damnés. — Plus de repos, plus de calme possible pour eux sur

la terre. Ils sont en proie à la plus noire mélancolie, au désespoir le plus accablant. Une idée lugubre, une idée tenace, une idée atroce, la crainte de la damnation, les obsède et les poursuit sans cesse. — Chez ces malades, d'après M. Leuret, la perversion de la sensibilité et des sentiments affectifs est constante; — et, chose bizarre et inconcevable, tous offrent plus ou moins de tendance au suicide : comment expliquer ce phénomène? Ils craignent d'être damnés, et pourtant ils hâtent le moment d'un supplice éternel dont l'idée seule les accable : c'est que les maux présents sont plus redoutables que les maux à venir.

Les femmes sont plus exposées à la damnomanie que les hommes (sur six observations que j'ai recueillies à Maréville, cinq sont des femmes, dont trois âgées de plus de cinquante ans).

D'après M. Leuret, l'idée de damnation ne serait que secondaire; elle serait souvent le résultat de la terreur qui arrive après la perversion de la sensibilité et des sentiments : « Qu'une personne soit émue fortement par des prédications, par des remords ou par quelque autre cause, tout son être en éprouve la secousse; elle trouve en elle-même quelque chose d'inaccoutumé, d'inconnu; elle ne sent plus comme elle sentait auparavant; il y a comme un voile, un nuage, qui s'interpose entre elle et les objets, qui émousse toutes ses sensations; elle n'a plus de *cœur moral*; si alors l'idée de damnation arrive dans l'esprit, comme elle peut servir à tout expliquer, la malade s'en empare et la conserve jusqu'à ce que l'intégrité des sentiments soit revenue (1). »

Les consolations et la persuasion ne peuvent rien sur les damnés; non pas qu'ils ne comprennent parfaitement la force de vos arguments, mais l'idée de damnation se présente sans cesse à leur esprit effrayé. — Mon cher garçon, me disait un

(1) Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie*.

jour une damnée que je tâchais de consoler, vous parlez très bien, votre logique est sévère, je le sens; mais que voulez-vous? c'est plus fort que moi; cette idée effrayante pullule à chaque instant dans mon cerveau, et je ne puis et je ne pourrai jamais la chasser loin de moi. — A quoi attribuer cette idée si ce n'est à l'aberration de la sensibilité, comme le dit M. Leuret? Une seule corde, ajoute cet auteur, vibre encore chez les damnés, celle de la douleur: ayez assez de courage pour la toucher.

OBS. I^{re}. — On voit souvent se promener dans les cours ou les préaux de l'hospice de Maréville une vieille femme maigre et grêle, au teint jaune et hâlé, à la physionomie triste et sombre, aux traits grippés et contractés par la douleur. Si votre cœur n'est pas aussi dur que le rocher, approchez-vous d'elle avec intérêt et bienveillance, inspirez-lui des pensées de douceur et de consolation.

Pauvre infortunée! il n'est plus de repos, plus de bonheur pour elle sur la terre; la douleur et le désespoir se sont emparés de son âme.

Le repos et le sommeil depuis longtemps, hélas! depuis bien longtemps ont fui loin de sa paupière; son cœur est sec et *aride*. Elle n'a plus de *cœur moral*.

On la voit cependant quelquefois à genoux sur le gazon, la figure calme et rayonnante, les yeux tournés vers le ciel; son esprit paraît s'élançer dans l'abîme de l'éternité; elle adresse de ferventes prières au Créateur.

Retirez-vous; n'allez pas interrompre, hélas! ces trop courts instants de bonheur. Attendez!... la voilà revenue sur la terre; la voilà replongée dans la souffrance. Approchez, approchez... Mais elle vous fuit, une idée lugubre la poursuit, l'agite sans cesse. Elle est damnée. — Oh! horreur! damnée, éternellement damnée! Déjà les démons l'entourent et l'étreignent; déjà les flammes de l'enfer la dévorent; déjà la justice inexorable de Dieu l'a frappée.

Mais quel crime a-t-elle commis pour mériter une si grande punition? A-t-elle, comme Oreste, porté une main homicide sur sa mère? S'est-elle, comme Myrrhe ou OEdipe, souillée d'un inceste? Non! Elle n'a point commis de crimes, elle n'a fait que du bien sur la terre; les pauvres l'appellent leur mère; les affligés leur refuge. Et pourtant elle est damnée, rien ne peut l'arracher à cette idée lugubre. Déjà, pour s'y soustraire, plusieurs fois le suicide lui a

souri. Les consolations et le raisonnement passent sur l'infortunée et n'y laissent aucune impression.

Elle a consulté les ministres du Seigneur, et les ministres du Seigneur lui ont dit : Vous n'êtes point damnée, car la miséricorde de Dieu est grande. *Mais les ministres du Seigneur peuvent se tromper.*

Elle a consulté les médecins, et les médecins lui ont dit : Vous êtes malade, mais vous n'êtes point damnée. *Mais les médecins peuvent se tromper.*

Elle a consulté les gens du monde, et les gens du monde lui ont dit : Vous n'êtes point damnée ; car qui pourrait se flatter d'aller au ciel si vous étiez damnée ? *Mais les gens du monde peuvent se tromper.*

Ainsi rien ne peut détromper la pauvre Catherine, et ses idées sombres ne s'en iront qu'avec le dernier soupir.

Depuis longtemps elle porte à la partie inférieure et latérale droite du cou une tumeur cancéreuse de la grosseur du poing, et ulcérée à son sommet ; toute la surface de son corps offre la teinte caractéristique de la cachexie cancéreuse. Le 6 novembre, à la visite, nous la trouvons souffrante ; sa respiration est gênée, râleuse ; sa parole languissante et entrecoupée ; ses traits sont décomposés. Nous l'envoyons à l'infirmierie, et dans l'après-midi du même jour elle mourut.

Nécropsie, Tête. — Crâne épais ; — sérosité entre les méninges ; — méningite chronique à la partie supérieure des hémisphères. — Chapetelets de petits kystes séreux dans le plexus choroïde du ventricule gauche. — Substance cérébrale pointillée, et couleur de café au lait clair.

Poitrine. — Quantité très considérable de sérosité citrine dans la cavité de la plèvre droite. — Poumon droit dur, squirrheux dans toute son étendue, et cancéreux à sa base ; — par son sommet il communique avec la tumeur cancéreuse située à la partie latérale droite du cou. — Poumon gauche sain ; — un peu de sérosité rousâtre dans la plèvre correspondante ; — sérosité dans le péricarde.

Abdomen. — Sérosité dans la cavité péritonéale ; foie très volumineux, descendant 8 centimètres environ au-dessous des fausses côtes droites. — Absence de la vésicule biliaire, qui paraît avoir été envahie par un cloaque purulent du pancréas ; — estomac distendu par des gaz ; — ganglions développés dans l'épiploon gastro-hépatique, et rempli d'un pus jaune et concret ; — quelques kystes purulents dans la paroi postérieure de l'estomac. — Rate très volumineuse, se réduisant en bouillie couleur lie de vin. — Reins sains.

— Surface interne de l'intestin grêle tapissée d'une couche de substance noire, non visqueuse ; — pancréas rempli de foyers purulents, dont quelques uns volumineux, et parmi lesquels il en est un gros comme le poing, situé à la tête de l'organe, et envahissant la vésicule du fiel.

OBS. II^e. — Toute jeune encore, Marie-Anne A... s'est dévouée à Dieu. — Elle prit l'habit des sœurs de la Doctrine chrétienne. Jamais femme ne fut plus digne qu'elle de le porter ; sa vie fut entièrement consacrée à soulager les malheureux et à instruire l'enfance. Quels soins, quelle patience, quelle douceur, quelle sagacité ne faut-il pas pour guider les premiers pas que l'homme fait sur la terre !

Marie-Anne a parcouru les trois quarts de sa vie. Sa conscience est pure ; elle ne désire rien, elle ne demande rien aux hommes ; son esprit est toujours élevé vers le ciel ; la paix et la tranquillité d'âme suivent partout ses pas ; elle goûte le vrai bonheur ! Mais hélas ! est-il un bonheur durable sur la terre ?

Marie-Anne a des scrupules qui germent sourdement dans son cœur, se multiplient, grandissent, éclatent et empoisonnent son existence. — Voyez-la maintenant cette femme naguère si calme et si résignée ; voyez quel changement s'est opéré dans sa personne ; son regard est morne et triste ; ses joues sont creuses et décharnées ; le désespoir est peint sur sa figure. — Nuit et jour elle pousse des cris déchirants ; c'en est fait, elle est damnée : l'esprit du Seigneur s'est retiré d'elle ; cette idée l'accable, cette idée la torture, cette idée l'anéantit : aussi, pour s'y soustraire, a-t-elle essayé plusieurs fois de se débarrasser du fardeau de la vie. Déjà elle s'est jetée d'un deuxième étage, déjà elle s'est précipitée dans les flammes ; mais, par la vigilance de ses gardiennes, ses funestes projets ont toujours été déjoués : aussi leur voua-t-elle une haine implacable, et se portait-elle souvent envers elles à des actes de violence ; elle les mordait, les frappait, les pinçait, etc.

Cet état, au lieu de diminuer, empirait tous les jours. Enfin la difficulté de lui donner des soins d'une manière régulière obligea la supérieure de la placer à Maréville, ce qui eut lieu en septembre 1839.

Pendant son séjour à l'asile, son état se conserva longtemps à peu près le même ; elle ne faisait que gémir sur son sort et parler de damnation. Elle eut une fièvre qui dura deux mois, pendant laquelle elle fut plus calme ; mais, guérie de cette maladie intercurrente, le délire chronique a repris son caractère primitif. — Sa santé physique s'affaiblissait tous les jours. Enfin, lorsque nous avons pris le service, au mois de janvier 1842, nous l'avons trouvée dans un

état déplorable; sa maigreur est extrême; ses gémissements sont continuels, sa démence est complète. A toutes ses idées il n'en survécût qu'une seule; dès qu'elle nous voyait, elle se jetait à genoux, et nous demandait la sortie du prince Cigale (Cigale était un enfant dont elle avait soigné l'éducation). Enfin, le 14 juillet 1842, elle mourut en demandant grâce pour le prince Cigale.

Pourquoi à l'anéantissement de toutes les facultés de l'entendement a survécu l'idée, la seule idée du prince Cigale?...

Nécropsie. — Habitude externe maigre et sèche.

Tête. — Crâne épais à la région temporale droite; diploé injecté et d'une couleur bleuâtre foncée.

Méningite chronique à la partie supérieure et moyenne des hémisphères; elle s'étend à la face supérieure du cervelet.

Sérosité à la base du crâne et dans les deux ventricules latéraux; — plexus choroïdes décolorés, ayant un chapelet de petits kystes séreux.

Substance blanche du cerveau pointillée et assez ferme.

Poitrine. — Adhérence avec la plèvre du poumon gauche, à ses faces postérieure et interne.

Poumon droit adhérent au sommet, où il est tuberculisé; — tubercules crus disséminés, faisant saillie sous la séreuse.

Cœur petit, émacié.

Abdomen. — Péritonite chronique; tous les viscères abdominaux adhèrent fortement entre eux.

Épiploon sus-hépatique adhérent.

Foie noirâtre à l'extérieur; sa substance est couleur lie de vin, surtout celle du lobe droit.

Vésicule contenant dix-neuf calculs plus ou moins anguleux, dont le volume varie entre celui d'une grosse noisette et celui d'un haricot.

Rate se réduisant en bouillie couleur lie de vin, moins foncée cependant que celle du foie.

Ovaire droit hypertrophié, fibro-cartilagineux, osseux, mince dans quelques points, chagriné à sa surface externe. — Ovaire gauche atrophié et d'une dureté osseuse.

Kyste fibreux, compacte à la partie supérieure et postérieure de l'utérus. — Quelques kystes très petits dans l'épaisseur des parois de ce viscère.

Obs. III^e. — Voyez cette vieille femme, comme elle est maigre et sèche; comme son regard est triste et abattu; comme tous ses traits sont composés à la douleur. Le sourire ne viendra plus errer sur ses lèvres. — Voyez-la, comme elle recherche la solitude pour

se livrer tout entière à ses tristes pensées et gémir sur son sort. Plaignez-la, ô mères de famille ! elle vient de perdre l'enfant qui faisait le bonheur de sa vieillesse. — Désormais la douleur sera son apanage ; sa bouche ne prononcera plus d'autre nom que celui de son enfant chéri : mais non, son enfant n'est pas mort ; car elle entend sa voix qui l'appelle à son secours ; il brûle tout vivant au fond des enfers. — Dieu la punit dans la personne de son fils ; il n'y a pas de plus grands criminels qu'elle sur la terre. C'est un monstre vomé par l'enfer. Elle est la cause de tous les malheurs qui affligent l'humanité ; ses enfants sont les enfants du diable. O crime, ô horreur ! Son tour viendra ! Déjà les démons lui préparent un lit de flammes dans leurs antres ténébreux. — O justice inexorable de Dieu, que vous êtes terrible ! Les hommes, les éléments, la nature tout entière, conspirent à sa perte ; le pain qu'elle mange, c'est du sang ; le vin qu'elle boit, c'est de l'urine ; les aliments sont du poison.

La vie lui est à charge, il faut en finir ; son parti est pris, elle se laissera mourir de faim ; mais la piété et la tendresse filiale l'obligent à manger malgré elle.

Une nuit, c'était une belle nuit d'été, les étoiles brillaient dans le firmament de l'éclat le plus pur ; la lune se dévoilait dans son plein derrière les monts, et, répandant une lumière limpide à travers les clairières, prêtait à tout des formes incertaines et fantastiques, que Thérèse prenait pour des démons. Rien ne troublait le silence de la nature, excepté le gazouillement de quelques oiseaux qui erraient sous la feuillée, le bourdonnement de quelques sphinx, moissonnant les fleurs, et la scie monotone de quelques sauterelles ; et l'infortunée Thérèse redisait ses malheurs et répétait aux échos le nom de son fils bien-aimé ; puis tout-à-coup une idée atroce s'empare d'elle ; les cheveux épars, l'œil hagard, elle court aux bords de la rivière. Sa fille a été enlevée par le diable ; elle veut la suivre. Doit-elle s'y précipiter ? C'est le seul moyen d'arriver à ses fins, d'aller tout droit à l'enfer, et partant de s'unir avec sa fille et son autre enfant, car le suicide est défendu par la religion, et rangé parmi les péchés mortels. Son projet est arrêté ; déjà elle prend son élan, déjà les eaux paraissent s'ouvrir pour l'engloutir... Mais tout-à-coup la crainte de Dieu et de déshonorer sa famille la retient, et elle se retire comme poussée par une main invisible.

Plus tard, le 25 décembre 1841, l'idée du suicide la poursuit encore ; elle se précipite dans un puits d'où elle est retirée sans blessures ; et dernièrement encore, elle se jeta dans un feu de forge d'où elle fut encore retirée.

Son sommeil est agité et interrompu par des rêves effrayants; elle ne fait que gémir toute la nuit; elle se lève, se promène à grands pas dans ses appartements, s'accuse avec l'accent du désespoir de mille crimes imaginaires, et redoute les châtimens de la vie éternelle.

Le 5 août, cette infortunée fait une chute sur la hanche gauche, et il en résulte une fracture comminutive de la partie supérieure du fémur correspondante; le grand et le petit trochanter sont complètement séparés du reste du corps de l'os.

Position horizontale.

12 août. — Thérèse ne va pas mal; à quatre heures, elle mange comme à l'ordinaire, et à six heures elle n'est plus.

Nécropsie. — Habitude externe maigre.

Tête. — Crâne diploïque injecté. — Traces de méningite chronique sur la partie supérieure des hémisphères cérébraux.

Substance cérébrale molle, sans injection notable. — Cervelet sain.

Poitrine. — Poumon gauche adhérent à ses faces postérieure et externe, à sa base et à son sommet; il est en outre engoué, solide à sa partie postérieure (1^{er} degré de la pneumonie).

Poumon droit tuberculeux à son sommet dans la largeur d'une pièce de deux francs.

Cœur normal.

Abdomen. — Foie sain; vésicule contenant de la sérosité au lieu de bile, et 31 calculs, ressemblant parfaitement, par la forme et le volume, à de petits pois secs, et d'une couleur jaune-serin.

Pancréas un peu volumineux.

Rate très petite; mésentère parsemé de petites masses ganglionnaires du volume d'un pois; ces masses sont comme albumineuses; en les écrasant, elles semblent composées de matière encéphaloïde; — muqueuse gastrique tapissant le grand cul-de-sac rouge, injectée, veloutée; la muqueuse duodénale offre le même caractère. — Fracture comminutive du col chirurgical du fémur gauche; séparation du grand et du petit trochanter; ecchymosé dans l'épaisseur du muscle tenseur du fascia lata.

OBS. IV^e. — Pierre N... est un homme grand et sec, âgé de quarante-quatre ans. — Il est toujours de mauvaise humeur; si vous lui adressez la parole, sa figure s'anime, ses yeux deviennent étincelants, et il vous répond par des injures. — Il fut toujours d'un caractère bizarre, mais paisible; il avait une sœur qui est morte d'une *maladie chaude*.

En 1835, Pierre fit une maladie grave, à la suite de laquelle ses facultés intellectuelles furent troublées. — Son esprit est tourmenté par la terreur de la damnation. Au travail, dans son sommeil, pendant ses repas, cette idée le poursuit sans cesse.

Souvent, pour se distraire, peut-être, il prend au hasard un livre, l'ouvre, et se met à lire; mais au bout de quelques instants il le jette loin de lui en disant qu'il est damné s'il continue.

Parfois, en lisant, il s'arrête, parle et rit en même temps; puis se lève tout-à-coup et dit: « Il ne me reste qu'un moyen d'éviter les tourments de l'enfer; il faut que je tue un homme ou que je mette le feu à la maison; en un mot, il faut que je commette un grand crime; voilà ma rançon. » Et certes il aurait déjà mis à exécution son coupable projet, si la surveillance la plus active n'eût été exercée sur lui.

Une de ses filles est morte depuis deux ans; il veut toujours la faire inhumer, en disant qu'il la voit ressusciter, autrement il sera damné.

CAUSES, INVASION, MARCHE, TERMINAISON ET PRONOSTIC DE LA DÉMONOMANIE.

La démonomanie est éminemment héréditaire, et comme toutes les maladies nerveuses, elle se propage par une sorte de contagion morale ou par imitation. On a vu plus d'une fois, écrit Hérodote, les thyades athéniennes célébrer avec fureur les orgies de Bacchus, et se répandre en grand nombre dans les villes et dans les campagnes, échevelées et à demi nues, poussant des hurlements effroyables. Quelques unes d'entre elles, saisies tout-à-coup d'une espèce de vertige, se croyaient poussées par un pouvoir surnaturel, et communiquaient ces frénétiques transports à leurs compagnes. Quand l'accès du délire était près de tomber, les remèdes et les expiations achevaient de ramener le calme dans leurs âmes (1).

En 1552 ou 1554, la démonomanie a été épidémique à Rome

(1) Hérodote., lib. 9, cap. 54.

parmi les juives converties au catholicisme ; vers la même époque elle a été épidémique dans le monastère de Kerndrop en Allemagne, où toutes les religieuses étaient possédées. La cuisinière du couvent convint qu'elle était sorcière, et fut brûlée avec sa mère. Lorsque Luther poussa le cri d'émancipation et se détacha de la cour de Rome, les esprits se préoccupèrent des dissensions religieuses, et sous l'influence de ces préoccupations, la démonomanie se répandit avec rapidité. Luther lui-même était convaincu d'avoir des rapports avec le diable. Tout le monde sait que ce fameux chef de secte, caché pendant neuf mois environ dans le château de l'électeur de Saxe, et excité par les méditations et les discussions théologiques, crut avoir avec le diable la fameuse conférence qui se termina par l'abolition des messes privées, etc.

L'âge le plus favorable à la démonomanie est de quarante à cinquante ans ; sur 33 observations de possédés que j'ai recueillies, le plus jeune est âgé de vingt ans et le plus âgé de soixante-quinze ans ; mais ce dernier était malade depuis dix-huit ans ; l'accès a donc chez ce vieillard éclaté à cinquante-deux ans, et, chose remarquable, il a guéri.

Les femmes y sont un peu plus exposées que les hommes, mais pas autant que le disent les auteurs ; sur 33 j'en ai rencontré 18.

D'après mes observations, il paraîtrait que les professions sédentaires, telles que l'état de tailleur, de cordonnier, de couturière, etc., sont les plus favorables à l'explosion du délire démonomaniaque ; viennent ensuite les laboureurs et les cultivateurs. Sous ce rapport la démonomanie se rattache aux autres formes de la folie.

Les tempéraments bilieux et mélancoliques, une constitution nerveuse, une imagination ardente, un caractère faible et pusillanime, les préjugés, l'ignorance, le fanatisme religieux, l'éducation, les enseignements superstitieux, des idées fausses et exagérées sur la justice divine et sur la damnation ; les contes de revenants et de sorciers dont on berce imprudemment l'enfance,

le mysticisme, la lecture des livres de sorcellerie, etc., prédisposent essentiellement à cette affection (1).

Les préjugés et l'ignorance, avons-nous dit, sont des causes éloignées de la démonomanie ; j'ai cependant rencontré sept démonomaniaques dont l'instruction était plus qu'ordinaire, et parmi lesquels il en était deux ou trois dont les facultés intellectuelles étaient très développées et l'esprit cultivé ; et par contre je n'ai vu que quatre démonomaniaques tout-à-fait illettrés.

Telles sont les causes qui prédisposent plus ou moins fortement à la démonomanie.

Les chagrins, la misère, la jalousie, l'amour contrarié, la vanité et l'ambition, une vive commotion morale, une frayeur, l'inquiétude, la crainte, l'effroi, la description vive et sombre des tourments de l'enfer, sont les causes morales qui peuvent provoquer cette maladie.

Le célibat, le veuvage, l'âge critique, la suppression d'un flux habituel, tels que des hémorrhoides, d'une épistaxis, de la menstruation (2), la répercussion d'une dartre, l'ivrognerie, sont des causes physiques qui peuvent également faire éclater ce genre de délire.

Des breuvages, des frictions, des suppositoires narcotiques sont dans le même cas. Les prétendus sorciers avaient fixé pour leurs assemblées un certain jour ou plutôt une certaine nuit de la semaine ; car la nuit préside aux songes, elle est l'amie des mys-

(1) M. le docteur Cerise, réunissant les données de l'histoire religieuse à celles de l'observation clinique, distingue deux formes de mysticisme : la forme pénitente ou oppressive, et la forme contemplative ou expansive. La démonomanie appartient presque exclusivement à la première de ces deux formes. (*Des fonctions et des maladies nerveuses*, etc., chapitre IV.)

(2) Mon ancien maître, M. Voisin, a cherché à prouver, dans son excellent livre sur les causes des maladies mentales, que la suppression des règles n'est pas toujours la cause, et qu'elle est souvent l'effet de la folie. Ce que j'ai observé tend à confirmer cette opinion.

tères : c'était le *sabbat* ; le lieu des rendez-vous était une île déserte, une roche escarpée, une caverne entourée d'une antique forêt, un vieux château abandonné, une chapelle en ruines, un cimetière, etc. Pour s'y rendre, ils commençaient par évoquer les esprits infernaux par des pratiques et des cérémonies superstitieuses ; ils lisaient la description du *sabbat*, ce qui était très propre à faire de fortes impressions sur leur imagination ; ils se frottaient ensuite tout le corps avec des pommades narcotiques, et notamment de *datura stramonium*, appelé pour cela *herbe aux sorciers*. Dans leur sommeil, souvent provoqué par des breuvages narcotiques, leur imagination ardente, exaltée par une pensée dominante, par une croyance aveugle dans les pratiques du *grimoire*, et surtout par l'irritation et la congestion cérébrale, enfantait mille objets terribles, diaboliques, fantasmagoriques ; et quand la lumière du jour venait les tirer de cet état, leur cerveau encore faible avait conservé l'impression des visions de la veille, et les rêves étaient, pour ces intelligences malades, des réalités.

L'accès de démonomanie, comme l'a déjà dit Esquirol, éclate ordinairement tout-à-coup ; son invasion est brusque, sa durée plus ou moins longue ; elle se termine par la démence. Le marasme, la *pleurésie chronique*, les tubercules, la péritonite chronique, la fièvre lente, des *affections chroniques du foie*, viennent ordinairement mettre un terme aux souffrances des démonomaniaques.

Suivant Esquirol, la guérison de cette affection est douteuse ; cependant je ferai observer qu'à Maréville nous avons guéri presque tous les possédés qui n'étaient pas encore tombés en démence, c'est-à-dire sept. Mais le médecin, avant de se prononcer sur l'issue de cette maladie, doit tenir compte de l'âge du malade, de la durée de la possession, des complications, de l'hérédité et d'une foule d'autres circonstances qui peuvent rendre le pronostic plus ou moins fâcheux. En général, lorsqu'elle est héréditaire, elle se termine presque toujours par la démence ; en d'autres termes, elle est incurable.

Il en est de même lorsqu'elle est compliquée de quelque lésion organique des cavités thoracique ou abdominale, car ces lésions, réfractaires à toutes les ressources de la médecine, entretiennent et alimentent indéfiniment le délire, et la démence s'ensuit. L'esprit, comme le dit M. Archambault, à force d'être tendu et fixé sur un seul objet, fatigue d'abord le cerveau, puis il l'irrite, puis il l'enflamme d'une manière lente et chronique; de là la démence ou la méningite chronique. Opérez donc promptement une diversion morale, fixez ailleurs l'attention du malade; ne laissez pas le temps à la lésion organique de se produire.

Principiis obsta sero medicina paratur.

De même, lorsque votre cerveau est fatigué et épuisé par une longue méditation, vous le reposez en fixant votre attention sur un autre sujet d'étude. — C'est une observation vulgaire que tout le monde peut faire.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

Si nous jetons un coup d'œil sur les autopsies que j'ai rapportées dans ce mémoire, nous nous convainçons facilement que dans le premier cas (2^e obs. de démonomanie externe), où la démonomanie existait à l'état de simplicité, l'encéphale ne présente aucune lésion qui puisse expliquer la cause immédiate du délire. Dans les quatre autres cas, nous avons rencontré de la sérosité entre les méninges dans les ventricules latéraux. Il y avait méningite chronique, injection de la substance cérébrale, etc. Mais ces lésions sont l'effet et non la cause de la folie; elles nous rendent compte de la démence, et voilà tout; et encore les lésions organiques de l'encéphale et de ses enveloppes, remarque Esquirol, les épanchements sanguins ou séreux, les injections ou les infiltrations du cerveau et des méninges, l'épaississement de celles-ci et leur adhérence entre elles avec le crâne, avec la substance grise, le ramollissement partiel ou général du

cerveau, la densité de cet organe, les tumeurs fibreuses, tuberculeuses, cancéreuses, observées dans la cavité crânienne, toutes ces altérations se sont rencontrées dans les cadavres d'individus qui n'ont jamais eu de délire chronique; et par contre, beaucoup d'ouvertures de corps d'aliénés n'ont présenté aucunes lésions cérébrales, quoique la folie persistât un grand nombre d'années.

D'ailleurs, comment peut-on admettre des lésions organiques en présence de guérisons subites et instantanées de quelques aliénés? Ces guérisons ne sont pas rares. Pour moi, j'en ai observé quelques unes, je les ai publiées dans mon mémoire sur le traitement de la folie, inséré dans les *Annales médico-psychologiques*. De ces faits, on est donc en droit de conclure avec Esquirol que la cause immédiate de l'aliénation mentale échappe à nos moyens d'investigation; que la folie dépend d'une modification inconnue du cerveau, qui n'a pas toujours son premier point de départ dans la lésion de cet organe, mais bien dans les divers foyers de sensibilité, placés dans les diverses régions du corps.

Quant à moi, je suis porté à admettre avec les anciens que le point de départ de la lypémanie, et par conséquent de la démonomanie, qui n'est qu'une variété de la première, doit être recherché dans les organes abdominaux.

En effet, dans les cinq nécropsies de démoniaques que je viens de rapporter, le foie était malade ou la bile altérée, et j'ai observé des altérations à peu près semblables sur plusieurs autres cadavres de lypémaniques.

Je ne veux pas inférer de là que l'appareil biliaire est le siège primitif du délire; non, car c'est bien le cerveau qui est ce siège; mais je dis (et personne ne pourra le contester) que la lypémanie n'est que l'expression d'une telle organisation, d'une telle constitution; qu'il faut un certain nombre de circonstances pour qu'elle éclate; que chez les mélancoliques prédomine le système hépatique; que tous ou presque tous sont doués

du tempérament bilieux; qu'il y a corrélation intime entre ce tempérament et le délire triste ou la lypémanie, et qu'enfin le dérangement des fonctions de l'appareil biliaire doit entrer souvent pour quelque chose dans la production de ce genre de folie.

Ainsi, il serait donc important d'interroger avec soin, chez ces malades, l'état des organes abdominaux, et d'examiner si les fonctions digestives s'exécutent avec facilité et avec harmonie. Et ne sait-on pas qu'une constipation opiniâtre engendre une humeur sombre et acariâtre, des idées tristes et lugubres qui vous plongent dans le dégoût et le découragement, et qu'au contraire, dès que la régularité de cette fonction se rétablit, vous vous sentez plus léger et plus dispos, et les choses et l'avenir se dessinent à votre imagination avec des couleurs vives et brillantes?

TRAITEMENT DE LA DÉMONOMANIE.

Chez les anciens, les maladies nerveuses avaient une origine sacrée, et leur traitement était exclusivement confié à la caste sacerdotale, qui mettait en usage une foule de pratiques religieuses. — Salomon calmait les maux par des charmes autant que par des suc de plantes; il chassait les démons par des incantations (1); les prophètes Elie, Elisée et Isaïe, etc., jouissaient du même privilège. — Ezéchias supprima un traité de Salomon sur la cure des maladies par les remèdes physiques, de crainte que les secours sacrés de la tribu de Lévi ne fussent abandonnés.

Dans la Grèce, les prêtres d'Esculape seuls avaient le droit d'exercer la médecine; c'était dans leurs temples qu'on accourait en foule chercher la guérison et la santé; des cérémonies, telles que des purifications, des ablutions, des onctions, etc.,

(1) Bibl. sacr., lib. Regum III.

faites avec une pompe religieuse imposante, agissaient puissamment sur l'imagination de quelques aliénés qui recouvraient la raison.

Lorsque le christianisme parut, les oracles se turent; mais les possédés ne continuèrent pas moins à rester dans les mains des prêtres. On procéda aux exorcismes; on s'imposa des jeûnes et des macérations de toute espèce; on entreprit des pèlerinages auprès de quelque saint renommé; on fit dire des prières publiques avec toutes les pompes du culte. Un grand nombre de démoniaques accouraient à Besançon, lorsqu'on y montrait le saint-suaire; ils y occasionnaient souvent de grands désordres par leurs cris, par leurs contorsions et par leur fureur, que des soldats réprimaient à force de coups; traitement qui, joint à la circonstance dont l'esprit était frappé, aux cris de *miracle, miracle*, que poussait le peuple, produisait tous les ans quelques guérisons.

Les pèlerinages de Saint-Maur, près Paris, étaient célèbres pour la guérison des aliénés. — La patronne sainte Dymphne, du village de Ghéel en Belgique, avait acquis une grande célébrité dans les exorcismes.

Le curé d'un petit village des Vosges et celui d'une petite ville du Languedoc jouissaient du même privilège.

Il est à remarquer, d'après le témoignage de Pomponius Mela et de Jean Wier, qu'avant de procéder aux exorcismes on purgeait d'abord les malades, et que les exorcismes n'en réussissaient que mieux.

Heureuse l'humanité, si on se fût toujours borné à ces pratiques innocentes; mais malheureusement on créa des tribunaux, et les démoniaques furent assignés à comparoître; des juges tels que Martin del Rio, Jacques Sprenger, Bodin et autres, les traînaient dans les cachots, les livraient à la torture, les poursuivaient devant les tribunaux, et enfin ils allumaient les bûchers sur lesquels montaient ces malheureuses victimes de l'ignorance et des préjugés. Dans la seule principauté de Trévès,

on fit périr en peu d'années 6,500 personnes accusées de sorcellerie. En Lorraine et dans les autres contrées de l'Europe, un très grand nombre de ces malades subit le même sort. Enfin, le progrès des lumières fit cesser cet état de choses, et les démoniaques furent confiés aux soins des médecins. Quelle méthode de traitement doit-on leur appliquer ?

N'essayez-pas de guérir les démoniaques par le langage de la raison et de la bienveillance, par des syllogismes et des raisonnements, car vous échoueriez complètement.

L'ellébore d'Antycire, tant vanté dans l'antiquité, les drastiques, les vomitifs, les évacuants de toute sorte, échoueraient également si les fonctions digestives étaient en bon état. Il n'en serait plus de même si ces fonctions étaient dérangées; ces remèdes, convenablement administrés, deviendraient alors de puissants auxiliaires dans la cure de cette maladie. Il faut donc examiner avec la plus grande attention la cavité abdominale, car il n'est peut-être pas rare, comme je l'ai déjà dit, de rencontrer quelque affection des systèmes hépatique et digestif.

Mais lorsque la démonomanie est simple, sans complication, si vous voulez dissiper les nuages qui obscurcissent l'intelligence, si vous voulez déchirer le voile qui couvre les facultés de l'entendement, si vous voulez briser la chaîne vicieuse des idées des démoniaques, provoquez des secousses morales énergiques qui ébranlent tout l'organisme, brisez le spasme par le spasme, opposez des passions réelles à des passions imaginaires, touchez la seule corde qui vibre encore dans leur âme, celle de la douleur, et de cette lutte, la raison sortira souvent victorieuse.

Dès que vous êtes parvenu à fixer l'attention du malade, ne vous arrêtez pas, ou tous vos efforts seront perdus. C'est le moment d'employer le langage de la raison, de lui dévoiler toute l'absurdité de ses idées, de faire appel à ses sentiments, de l'encourager par la perspective de sa sortie, de le soutenir dans sa marche chancelante, de l'aider à renouer le fil qui l'attachait à l'existence morale, ce qui exige de la part du médecin

une grande sagacité, la connaissance profonde du cœur humain, car les caractères varient autant que les individus ; c'est au médecin à connaître le côté faible du malade, à ouvrir une brèche par laquelle il pénétrera dans son intelligence et la dirigera vers la raison (1). Ce sont ces principes qui ont présidé dans beaucoup de cas au traitement moral de la folie à Maréville. Ce traitement, M. Archambault l'appelle méthode perturbatrice.

L'observation de R..., que j'ai rappelée dans ce mémoire, en est un exemple ; je le complète par l'observation suivante :

François Q... , jardinier, est âgé de quarante-trois ans. C'est un homme au teint bruni, à l'œil sombre et oblique, à la démarche lente et mesurée. Il nous a avoué qu'une de ses sœurs est folle. — Il est à Maréville depuis six ans, et depuis six ans son ange gardien l'a abandonné, et deux démons se sont glissés dans son corps d'une manière bien singulière : le possédé du grand Vulcain et le possédé de Robert-le-Diable s'étaient métamorphosés en bœufs. — Ces bœufs furent tués, et Q... eut le malheur de manger de leur viande, qui, dans ses entrailles, se régénéra aussitôt dans sa forme primitive, savoir, en démons, et (chose remarquable) ces démons, tout en le tourmentant horriblement, l'excitaient à la vertu.

Le possédé du grand Vulcain, qui est son plus puissant démon, le passe souvent à la question, lui fait des leçons, lui parle du Grand Albert, de grimoire, lui dévoile les secrets de l'enfer, et l'instruit de ce qui se passe sur la terre. Quelquefois il lui donne des nouvelles du paradis. C'est lui qui lui a annoncé la révolte de saint Michel Archange contre le Ciel, et sa chute sur la terre, au milieu d'un lac, où il a été métamorphosé en requin.

Le possédé de Robert-le-Diable ne lui donne jamais de nou-

(1) Voyez mon Mémoire sur le traitement de la folie, où je rappelle sept observations de démoniaques guéris par cette méthode, chez Just. Rouvier, rue de l'École-de-Médecine, 8, à Paris.

velles, car il n'en a pas le droit ; mais il reste là, dans son corps, pour empêcher son confrère, le grand Vulcain, de lui mentir, et donne ses ordres après celui-ci.

Ces deux diables lui rongent les entrailles et lui font endurer des tourments inouïs, et pourtant Q... n'a jamais eu recours aux exorcismes pour en être délivré ; car, sans ses possédés, il ne vivrait pas longtemps, le souffle lui manquerait, ce sont eux qui le lui communiquent. Il a bien son souffle naturel, c'est vrai ; mais ce souffle est trop faible, et seul il ne suffirait pas pour entretenir et alimenter sa vie. — Q..., tel qu'il est, ne mourra jamais ; il vivra jusqu'à la fin des siècles, et le monde n'aura pas de fin. C'est le possédé du grand Vulcain qui lui a rendu ce jugement.

Dans la première année de son séjour à Maréville, Q... était continuellement agité ; il s'arrachait les cheveux, se frappait à coups redoublés la poitrine avec son sabot ; semblable à un mouton, il donnait de la tête contre les murs et les arbres, disant que c'étaient des possédés qui le poussaient, et criait du matin au soir avec une voix déchirante : « Sortez, sortez de mon corps, possédés du grand Vulcain et de Robert-le-Diable ! »

Lorsque nous avons pris le service, en janvier 1842, ce malade était calme et tranquille ; il n'avait plus d'accès d'agitation, mais il restait toujours possédé, et il ne parlait plus de possession, à moins qu'on ne le remit sur ce chapitre.

1^{er} août. Q... est au bain, la douche est suspendue sur sa tête. Nous lui lisons chef par chef son histoire, et il soutient que c'est la vérité. Aussitôt la colonne d'eau tombe et l'inonde ; il pousse des cris de frayeur et demande grâce. Ce sont des folies que ses deux diables : ils n'existaient que dans son imagination. La douche cesse, et Q... est ramené dans son quartier.

Le surlendemain, à la visite, Q... divagua de nouveau : c'est aussi vrai que le soleil luit que deux démons le possèdent. On se fâche et on l'envoie à la douche. Le médecin en chef me charge de la lui administrer. Q... en est fortement ému ; il renonce à ses chimères ; il n'y pensera plus. Je profite de son

émotion pour lui arracher la promesse de travailler et de se conduire en homme raisonnable. Dès cet instant, Q... entre en convalescence. Tous les jours, nous le raffermissons dans ses bonnes idées par le raisonnement, et nous l'encourageons par la perspective de sa sortie. Il travaille avec ardeur, apprend des vers par cœur, et lui-même nous demanda à remplir le rôle d'Hydaspe dans *Esther* de Racine. — Enfin, le 24 novembre 1842, Q... a quitté l'asile dans la plénitude de ses facultés.

Dans ces observations, on peut voir comment une violente perturbation a permis au médecin de s'emparer de l'esprit du malade, de le dominer, de le forcer au travail, et lui procurer ainsi une utile diversion à son délire, diversion qui a amené la guérison. — Dans mon mémoire sur le traitement de la folie, je rapporte beaucoup d'exemples analogues. La pratique de M. Archambault confirme, sous certains points, les idées de M. Leuret sur le traitement moral.

Esquirol veut que les conversations avec les aliénés soient vives, animées et courtes. Le bon Pinel conseille de fortifier leur âme par les maximes de morale des anciens philosophes, les écrits de Platon, de Plutarque, de Sénèque, les *Tusculanes* de Cicéron, etc. ; ouvrages, dit-il, qui valent bien mieux pour les esprits cultivés que des formules artistement combinées de toniques et d'antispasmodiques. — Je dois ajouter à l'appui de ces idées que j'ai achevé la guérison d'un démonomane que M. Archambault avait confié à mes soins, en lui faisant lire l'article *Démonomanie* d'Esquirol.

Les exercices du corps, l'équitation, la danse, la paume, l'escrime, la gymnastique, les jeux qui exigent quelques opérations de l'entendement, tels que les dames et les échecs, concourent puissamment à leur guérison. La culture de la terre, qui exige l'exercice de tout le corps, et qui par cela même distrait davantage l'esprit des idées délirantes, remplace avantageusement, pour une certaine classe d'aliénés, tous ces exercices. Les fous, a dit Paracelse, sont des hommes rentrés dans l'état de nature ; ils sont indépendants, paresseux et insubordonnés ;

il faut refaire leur éducation, et on n'atteindra ce but que par un régime de sévérité et de contrainte morale.

Tous ces principes sont établis à l'asile de Maréville (Meurthe), où, à l'exemple de M. Ferrus, M. Archambault s'est efforcé d'organiser sur une vaste échelle le travail des champs pour les hommes ; et les femmes sont occupées toute la journée dans un ouvrage aux travaux de leur sexe, tels que la couture, le tricot, le rouet, etc. — J'ai, pour ces dernières, introduit la danse. — Tous les soirs, elles sont réunies dans une salle, où je leur fais exécuter plusieurs espèces de danses, en encourageant les plus éveillées, en grondant les récalcitrantes, en stimulant les plus engourdies ; et les avantages de cet exercice commencent déjà à se faire sentir : la lypémanie est entraînée malgré elle par le tourbillon de la valse, son attention est fixée, subjuguée ; la monomanie est arrachée à ses idées fixes, et toutes éprouvent une heureuse diversion à leur délire.

Des vers sont appris par cœur, et *Esther* de Racine a été jouée avec un ensemble vraiment remarquable.

Les voyages, malgré l'opinion contraire de Sénèque, sont très utiles aux lypémanies par la diversion de tous les moments qu'ils causent. La musique, quoi qu'en dise Esquirol, est un moyen de guérison ; elle éveille des passions éteintes, elle provoque des secousses morales, elle excite la circulation, elle fixe l'attention, etc. ; mais on ne doit pas faire choix indistinctement d'un mode déterminé pour tous les aliénés. Pour celui-ci, il faudra un mètre énergique et guerrier ; à celui-là, conviendra une musique gaie et joyeuse ; pour un troisième, il faudra des accords doux et suaves, etc. C'est à la sagacité du médecin à varier les modes et à en choisir un plutôt qu'un autre.

Quant au traitement physique, il faut saisir les indications individuelles qui indiquent les causes physiques, hygiéniques et pathologiques ; rétablir les menstrues si elles sont supprimées ; provoquer un écoulement qui a disparu ; rappeler une dartre, rouvrir un ulcère dont la guérison subite fut la cause de l'explosion du délire, etc.

Je termine par quelques mots sur la police intérieure d'un hospice d'aliénés, chose de la plus haute importance, puisqu'elle concourt si puissamment à la guérison. Dans ces maisons, la police ne doit pas se borner, comme elle le fait malheureusement trop souvent encore, à une simple surveillance et à entraver par des parcimonies mesquines et mal entendues ou par des jalousies stupides et coupables, les innovations utiles; elle exige une étude particulière du caractère de chacun des aliénés, pour réprimer avec sagesse leurs écarts, éviter tout ce qui peut les exaspérer et contenir avec sévérité les gardiens; car le succès dépend non seulement du médecin, mais encore du zèle et de la sagacité de ceux qui l'entourent. Il est donc utile que sa pensée soit comprise et qu'elle préside à tous les actes qui se passent auprès des aliénés, autrement tous les mouvements de l'asile ne concourraient plus au traitement et au bien-être des malades, et la maison ne deviendrait jamais, suivant la belle idée d'Esquirol, un instrument de guérison. Écoutons ce grand maître : « Une maison d'aliénés, dit-il, ne doit avoir qu'un chef à qui tout doit ressortir. Si l'autorité est partagée, l'esprit de ces malades ne sait sur qui se reposer; il s'égaré dans le vague, il trouve des faux-fuyants pour éluder l'obéissance. Les aliénés sont de grands enfants qui ont reçu déjà de fausses idées, de mauvaises directions; les uns et les autres doivent être conduits d'après des principes semblables. Le médecin doit donner l'impulsion; il doit être le centre auquel tout se rapporte, duquel tout mouvement doit partir; il doit être informé de tout ce qui intéresse les malades, il intervient dans toutes les altercations, les dissidences; il trace à chacun sa conduite; il dirige les pensées, les désirs, les actions de tous; il est le surveillant suprême et des malades et des serviteurs (1). »

(1) Esquirol, article *Aliénation mentale*, de l'Encyclopédie du XIX^e siècle.

REVUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

JOURNAUX FRANÇAIS.

I. Gazette médicale de Paris.

NÉVROSES SYPHILITIKES, PAR M. EBRARD, D. M. P. A JUJURIEUX.
(N° du 25 février 1843.)

Les médecins n'ont point donné une part d'action assez grande au vice syphilitique dans la production des affections nerveuses, dont quelques unes, l'épilepsie, l'amaurose, l'asthme, la paralysie, sont souvent des accidents consécutifs de la syphilis.

Le caractère syphilitique de quelques amauroses n'a cependant point été méconnu, et grâce peut-être aux ophthalmies blennorrhagiques, aux déformations de la pupille, aux végétations de l'iris, qui ont attiré l'attention des syphilographes sur l'organe de la vue, la science possède un grand nombre d'observations d'amauroses syphilitiques; mais elle ne serait point aussi riche en observations d'une valeur incontestable, s'il s'agissait de prouver qu'il existe souvent un rapport de cause à effet entre l'affection vénérienne et certaines névroses, telles que l'épilepsie, l'asthme, la paralysie, etc.; aussi crois-je que les faits suivants ne seront point lus sans intérêt.

PREMIÈRE OBSERVATION. — *Asthme et épilepsie syphilitiques.* — Le 2 avril 1841, je fus consulté par Péravier, propriétaire à V... (Ain). Cet homme, âgé d'environ quarante ans, était blond et d'une faible constitution. Sa pâleur et sa maigreur étaient extrêmes; il y avait quelque chose d'anormal dans la forme de ses pupilles.

Depuis six mois, il était sujet à de grands maux de tête, et ne pouvait dormir une partie de la nuit, parce qu'à partir de la onzième heure il lui survenait à plusieurs reprises, dans les parois de la poitrine, une constriction et une pesanteur douloureuse qui rendaient sa respiration difficile, et le forçaient à aller au grand air. Ces accès de dyspnée étaient suivis d'une expectoration abondante.

Péravier sentait souvent dans les jambes des douleurs, des engourdissements, et quelquefois des courants froids qui montaient aussi le long de la colonne vertébrale.

Le 19 du mois de mars, des ouvriers l'ayant vu tomber dans sa vigne, étaient allés le chercher, et l'avaient rapporté chez lui. Il était, disaient-ils, comme mort, par conséquent dans un état complet d'immobilité et d'insensibilité.

Le 28 du même mois, sa femme, étant dans le bas de la maison, avait entendu au-dessus de sa tête le bruit de la chute d'un corps sur le plancher; elle était montée, et avait trouvé son mari en proie à des convulsions épileptiformes : je dois dire cependant que la bouche était sans écume. On le saigna.

Après ces deux attaques, le malade avait pu se remettre au travail; elles n'avaient duré que huit à dix minutes. Il n'avait aucune idée de ce qui lui était arrivé, et il ne se plaignait que d'un mal de tête plus fort que d'habitude.

Le 2 avril, le malade, ne ressentant aucun trouble dans les fonctions digestives, si ce n'est une constipation habituelle, son poulx étant plein et dur, aucune lésion organique n'existant dans l'appareil de la respiration, je lui prescrivis des pilules aloétiques à dose purgative, et ordonnai de lui mettre vingt sangsues au fondement.

Le 5 avril, nouvelle attaque; je fais continuer l'emploi des pilules purgatives.

Le 12 avril, le malade fait une nouvelle chute accompagnée de mouvements convulsifs dans les membres, de grincements de dents.

Prescription. — Tous les soirs un grain d'opium, un vésicatoire à chaque jambe, une bouteille d'eau de Sedlitz, ou un pédiluve sinapisé, alternativement tous les deux jours.

Le 20 du même mois, appelé auprès du malade, qui a eu la veille une cinquième attaque, je le trouve très fatigué; il se plaint d'une douleur dans les bourses, et il me raconte alors pour la première fois qu'un nourrisson de Lyon avait donné à sa femme, et par suite à lui-même, une maladie vénérienne. Trois ans se sont écoulés depuis cette époque, et il y a plus de deux ans qu'il a eu des érup-

tions croûteuses (probablement syphilitiques), qu'on a guéries avec des bains et des pilules.

J'examinai le frontal et la face interne des tibias : leur surface était inégale, bosselée.

Je trouvai un léger épanchement dans la tunique vaginale ; l'épididyme était dur, tuméfié, peu douloureux à la pression.

Prescription. — Frictions avec la pommade d'hydriodate de potasse iodurée sur le front et les tibias ; emplâtre de Vigo *cum mercurio* autour des testicules ; pilules opiacées contenant chacune un douzième de grain de deutochlorure de mercure depuis 2 jusqu'à 12 par jour.

Sous l'influence de ce traitement, l'asthme nocturne perdit de sa fréquence et de son intensité, puis disparut ; les attaques à forme épileptique revinrent à des intervalles de plus en plus éloignés, et cessèrent entièrement. Le malade n'eut aucune inflammation des gencives, et était entièrement guéri après quatre mois de ce traitement antisyphilitique.

DEUXIÈME OBSERVATION. — *Épilepsie syphilitique.* — Au commencement du mois d'août 1841, le nommé Péravier, qui fait le sujet de l'observation précédente, m'amena sa femme, qui, quelques jours avant, avait été prise comme d'un étourdissement, et était tombée sans connaissance. Le manque de sensibilité fut constaté. Le lendemain de cette chute, elle avait repris ses occupations habituelles, et elle ne ressentait qu'une grande pesanteur dans la tête.

Il y avait deux mois qu'elle éprouvait habituellement de la céphalalgie ; elle sentait des fourmillements dans les jambes, et avait souvent froid aux pieds.

Toutes ses fonctions s'accomplissaient normalement.

Prescription. — Une saignée au pied ou au bras ; une bouteille d'eau de Sedlitz tous les deux jours.

Douze jours après le premier accident, nouvel étourdissement, nouvelle chute, perte de toute connaissance, de tout mouvement, roideur du membre inférieur droit. Au bout de deux heures, la malade était revenue à elle ; elle n'avait aucune connaissance de ce qui lui était arrivé. La jambe droite avait perdu sa roideur, mais elle était encore engourdie.

Prescription. — Fomentations d'eau vinaigrée sur le front ; frictions avec liniment ammoniacal à la jambe droite ; vingt sangsues aux parties génitales. (Les règles, qui auraient dû venir il y avait trois jours, n'avaient pas paru.)

L'écoulement du sang est abondant ; il dissipe le mal de tête de

la malade; mais elle ne tarde pas à reprendre deux nouvelles attaques à huit jours d'intervalle; chacune est suivie d'un engourdissement de la jambe droite. La mémoire semble diminuer.

Malgré la préexistence d'une affection vénérienne que la femme Péravier avait reçue, comme nous l'avons dit, d'un nourrisson de Lyon, je n'avais pas voulu avoir recours au traitement antisypilitique, parce que je n'avais trouvé chez elle aucune exostose; mais la résistance de la maladie aux antiphlogistiques et aux dérivatifs, et la demande de la femme Péravier elle-même, me firent avoir recours à la médication qui avait guéri chez son mari des accidents à peu près semblables à ceux qu'elle éprouvait.

Je prescrivis des frictions mercurielles le long de la colonne vertébrale, des pilules de deutochlorure de mercure, de la tisane de salsepareille.

Pendant le premier mois du traitement, la malade eut deux nouvelles attaques, mais elles ne reparurent plus à partir du second mois.

TROISIÈME OBSERVATION. — *Vertige épileptique; guérison par l'emploi des mercuriaux.* — Au mois de janvier de l'année 1842, j'étais chez M..., jeune homme de trente-deux ans, et je causais avec lui, lorsque, se levant tout-à-coup, il alla d'un pas mal assuré s'étendre sur un lit qui était derrière nous. Je m'approchai de lui, et le questionnai inutilement; sa figure était très pâle et couverte de sueur; ses paupières, que je soulevai, me laissèrent voir ses yeux renversés en haut; j'élevai sa tête, elle retomba de tout son poids; ses poings étaient fermés; son pouls était petit et irrégulier.

Je n'avais point encore pris une détermination sur les moyens que je devais employer pour le soulager, lorsqu'il ouvrit les yeux, après une profonde inspiration.

M... me dit d'abord que cet accident ne lui était pas encore arrivé; mais, pressé par mes questions, il m'avoua que cela lui survenait presque tous les mois depuis deux ans. Ordinairement il était averti quelques minutes avant par des envies de bâiller irrésistibles; puis il sentait un frisson qui lui remontait des genoux vers la tête, et il perdait entièrement connaissance.

Il avait souvent des maux de tête, douleur à laquelle il n'était point sujet avant son affection nerveuse.

Un médecin qu'il avait consulté sur son état lui avait dit que c'était un commencement d'épilepsie, et lui avait ordonné une application mensuelle de sangsues au fondement, puis un cautère, des grains de santé, de la décoction de racine de valériane, et autres

moyens qui avaient été sans résultat, quoiqu'ils eussent été employés avec exactitude pendant six mois.

Il n'avait rien fait depuis quatre mois, étant dans l'intention de venir consulter à Paris.

En 1837, M... avait eu des ulcérations sur le gland à la suite d'un contact impur; elles se cicatrisèrent après plusieurs cautérisations. En 1838, au mois de janvier, il eut une maladie de la peau que son médecin regarda comme syphilitique; on le soumit à un traitement mercuriel qui dura plusieurs mois, et c'est à l'emploi du mercure que M... attribue le vertige épileptique dont il est affecté depuis le mois de mai 1839.

Je ne partageai pas son opinion, et me rappelant les accidents nerveux observés chez les époux Péravier, accidents dont j'avais dû la disparition au traitement antisyphilitique, je résolus d'avoir recours aux mêmes moyens.

Prescription. — Pilules opiacées de deutochlorure de mercure, des bains dans une solution de la même substance, puis de la tisane de salsepareille.

Le malade mit d'abord peu d'empressement à suivre mes conseils; mais le premier accès qui survint lui ayant paru avoir été retardé, il mit plus de zèle dans l'exécution de mes ordonnances, et il guérit au bout de trois mois. Je l'ai vu au mois de juin; sa guérison s'était maintenue.

QUATRIÈME OBSERVATION. — *Asthme guéri par l'emploi du mercure.* — B..., propriétaire à Aran, âgé de soixante-deux ans, avait aux jambes une maladie qui datait de huit ans et avait résisté à une foule de remèdes tant internes qu'externes, lesquels lui avaient été prescrits par des médecins, des empiriques, des rebouteurs, etc. La maladie était devenue à peu près stationnaire; B... n'y faisait rien depuis trois ans, lorsque des douleurs ostéocopes qui le tourmentaient surtout pendant la nuit le déterminèrent à venir me trouver.

A chacune des jambes au-devant de la face interne du tibia, la peau est légèrement tuméfiée; elle est d'un rouge violacé au milieu, jaune à la circonférence de la partie malade. Çà et là apparaissent des croûtes, des ulcérations à fond gris et à bords irréguliers, de petit abcès, altérations diverses qui guérissent pour reparaître bientôt. Elles avaient paru pour la première fois après une meurtrissure par un corps contondant.

A l'exception de douleurs ostéocopes, de céphalalgies assez fréquentes, B... n'accuse aucune autre incommodité.

La face interne du tibia est parsemée d'inégalités qui n'ont ce-

pendant pas la dureté des exostoses. Les yeux et le front ne sont point examinés.

Je demandai au malade s'il n'avait point eu de maladies vénériennes, question qui lui était faite pour la première fois. Il me répondit qu'il avait eu un écoulement, il y avait plus de vingt ans; mais il ne put me dire s'il avait été accompagné d'ulcérations, et quel avait été le traitement.

Prescription. — Lotions des jambes avec eau de pavots, pansement avec du cérat laudanisé au calomel. Pilules contenant 5 milligrammes de deutochlorure de mercure, une d'abord, en augmentant d'une chaque jour.

J'avais expressément recommandé au malade de cesser tout traitement et de venir me parler s'il lui survenait de l'inflammation aux gencives; elle parut le huitième jour; mais B... ne se rappelant pas ma recommandation ou n'en tenant aucun compte, continua à prendre ses pilules, de telle manière qu'au bout de trois semaines il fut obligé de se mettre au lit.

Je me rendis alors auprès de lui; il avait une stomatite avec des ulcérations; la salivation était abondante; pâleur de la peau; petitesse et fréquence du pouls; grande maigreur.

Quant à lui, il ne s'inquiétait nullement de cet état alarmant, qu'il croyait nécessaire pour sa guérison; du reste, presque plus de douleur à la tête, ainsi que dans les os des jambes; elles n'offrent ni croûtes ni abcès; la peau a conservé ses couleurs jaune et rouge, mais avec une teinte moins violacée.

Ayant combattu l'inflammation de la bouche par les gargarismes astringents, les fomentations émollientes, etc., j'ordonnai une nourriture fortifiante, et je revins ensuite à l'emploi du deutochlorure de mercure qui acheva la guérison du malade.

Le traitement dura près de trois mois.

Non seulement B... n'eut plus de douleurs ostéocopes, vit ses ulcérations des jambes se cicatriser; mais ce qui fut pour lui un bien plus grand sujet de contentement, des accès d'asthme nocturnes qui le prenaient toutes les fois qu'il était couché horizontalement, qui lui survenaient sans cette cause plusieurs fois par mois, qui rendaient sa respiration haletante et difficile, qui étaient accompagnés d'une sueur froide et suivis d'une expectoration abondante, ne reparurent plus à partir du premier mois du traitement. Le malade ne m'en avait pas parlé d'abord, parce qu'il les regardait comme incurables.

Il y a quelques mois que j'ai revu B...; sa guérison s'était maintenue; il se plaignait cependant d'avoir des maux de tête; je lui

conseillai des pastilles purgatives de calomel. Il n'est pas revenu me voir.

J'ai guéri par les frictions, avec l'onguent mercuriel et par l'administration des pilules de sublimé, deux hommes ayant à la face externe et antérieure de la jambe des ulcérations qui existaient depuis nombre d'années, et auxquelles les remèdes précédemment employés n'avaient apporté aucune amélioration. Je n'ai pu savoir s'ils avaient eu une maladie vénérienne antérieure; mais la discrétion qu'ils mettaient dans leurs démarches me le fait soupçonner.

CINQUIÈME OBSERVATION. — *Amaurose commençante; tumeurs lacrymales; paralysie du muscle élévateur de la paupière du côté droit; traitement mercuriel; guérison.* — Au mois de juin de l'an 1840, je fus consulté par un maître maréchal qui demeurait près de Trévoux.

Cet homme, âgé de cinquante et un ans, était réduit au dernier degré de marasme; sa voix était rauque et presque éteinte; sa paupière supérieure droite retombait au-devant de l'œil; il avait deux tumeurs lacrymales accompagnées de larmolement. Il se plaignait de ressentir des douleurs, principalement pendant la nuit, le long de la colonne vertébrale, dans les genoux, dans les jambes, qui quelquefois étaient aussi le siège de fourmillements.

Sa mémoire avait diminué, et il craignait de devenir aveugle, sa vue s'étant beaucoup affaiblie.

Ces maux divers étaient venus lentement depuis quelques mois et avaient été précédés, il y avait un an et demi, par un mal de gorge qui rendait la déglutition douloureuse et la parole difficile.

Il avait consulté plusieurs médecins qui lui avaient ordonné des émissions sanguines locales et générales, des cataplasmes, des vésicatoires, des gargarismes, des purgatifs et autres moyens qui n'avaient jamais produit qu'une amélioration de peu de durée.

Un examen attentif du malade me fit reconnaître de suite l'origine de la maladie; la voûte palatine et le pharynx étaient rouges, enflammés, présentant des ulcérations à fond gris, à bords taillés à pic; la luette n'existait plus.

J'observai des exostoses sur le coronal, sur la face interne des tibias. L'ouverture pupillaire des deux yeux était anormalement et irrégulièrement dilatée. Je ne pus attribuer la chute de la paupière supérieure droite qu'à la paralysie de son muscle élévateur.

Je demandai au malade s'il avait eu des maladies vénériennes; il m'avoua, après plusieurs réponses négatives, qu'il avait eu des

chancres autour du gland, il y avait près de sept ans. Il avait guéri sans l'emploi d'aucune médication.

Prescription. — Pilules opiacées de deuto-chlorure de mercure. Gargarismes avec de l'eau d'orge acidulée contenant 20 centigrammes de la même substance minérale pour 1 kilogramme de liquide. Frictions avec de l'onguent mercuriel au-devant de l'apophyse montante du maxillaire supérieur ; tisane de salsepareille.

Quinze jours de ce traitement suffirent pour produire une grande amélioration dans l'état du malade qui avait été regardé comme incurable, et, au mois de septembre, il était entièrement guéri, moins la persistance de l'affaiblissement de la mémoire. L'ouverture pupillaire était moins grande ; mais elle avait conservé son irrégularité ; la voix était toujours un peu rauque.

Ces observations sont une nouvelle preuve de la puissance pathogénique du vice syphilitique, et peuvent justifier l'emploi du traitement mercuriel dans toutes les affections nerveuses ne pouvant être rapportées à une lésion organique (non syphilitique), et ayant résisté à toutes les médications ordinaires chez des individus qui ont eu antérieurement une maladie vénérienne.

II. Gazette des Hôpitaux.

NÉURALGIE SUS-ORBITAIRE INTERMITTENTE. SULFATE DE QUININE N'AYANT FAIT QU'ACTIVER LES ACCÈS. APPARITION D'HÉMORRHOÏDES ; CESSATION IMMÉDIATE DES ACCÈS. (16 février 1843.)

Au n° 6 de la salle Sainte-Madeleine (Hôtel-Dieu, service de MM. Récamier et Tessier) est entré un homme ayant un asthme avec catarrhe pulmonaire. Cet homme a présenté dans le cours de sa maladie une névralgie sus-orbitaire à type intermittent, revenant périodiquement et régulièrement tous les jours à la même heure.

D'après les questions que nous avons faites à ce malade, il est évident que cette complication était accidentelle, et qu'elle n'était liée à aucun état morbide antécédent, ni à aucune disposition qui fût chez lui habituelle ; il affirmait n'avoir jamais ressenti jusque là aucune atteinte de névralgie, et n'avoir jamais eu aucune maladie intermittente. Cette névralgie nous paraît avoir été déterminée par un courant d'air, ce qui est d'autant plus probable que le malade était placé dans les conditions les plus favorables pour cela, exposé à tous les courants d'air de la salle. Quoi qu'il en soit de la cause, la névralgie portant avec elle l'indication des antipériodiques, on

administra le sulfate de quinine à la dose de 50 centigrammes. Pendant plusieurs jours, le médicament, bien qu'on en eût graduellement augmenté la dose, parut n'avoir pas son plein effet; les accès de névralgie revinrent périodiquement aux mêmes heures, mais avec une intensité moindre et décroissante, ce dont nous n'étions pas surpris d'ailleurs, sachant bien que souvent les accès de cette nature ne cèdent pas immédiatement, et qu'il faut, pour les faire disparaître complètement, pousser la médication antipériodique jusqu'au cinquième, sixième, et même quelquefois jusqu'au septième jour. Au bout de cinq à six jours environ, il survint une irruption soudaine d'hémorroïdes, qui fut suivie de la cessation immédiate des accès névralgiques qui avaient jusque là résisté au sulfate de quinine, dont la dose avait été élevée jusqu'à 1 gramme et demi.

Ce malade nous a assuré n'avoir jamais eu d'hémorroïdes; c'était la première fois qu'il en éprouvait une atteinte. On a gardé le malade pendant quelques jours encore à l'hôpital, afin de s'assurer que les accès ne se reproduiraient plus, après quoi le malade est sorti, n'ayant plus que ses hémorroïdes. Quant au catarrhe pulmonaire et à l'asthme, pour lesquels il était entré à l'hôpital, le repos seul et le régime en ont notablement amendé les symptômes.

III. Journal de médecine de Lyon.

EXPÉRIENCES SUR LA RAGE; TRANSMISSION DE CETTE MALADIE DANS L'ESPÈCE DU MOUTON; PAR M. REY. (Décembre 1841.)

Après avoir exposé les deux séries d'expériences tentées, et les résultats observés, M. Rey s'exprime ainsi: « Par nos expériences, nous confirmons ce point, savoir, que *si la salive du chien a la propriété de faire naître la rage chez le mouton, celui-ci ne pourrait la donner par inoculation aux animaux de l'espèce canine, et que si les moutons ne sont pas susceptibles de communiquer directement la rage aux animaux de leur espèce, c'est que leur morsure, grâce à la disposition de leur système dentaire, est peu favorable à l'inoculation.* D'un autre côté, nous contribuons à prouver que tous les individus d'une même espèce peuvent se transmettre cette affection, et que les carnivores seuls ont le funeste don de la communiquer aux autres espèces d'animaux.»

La première série d'expériences consistait dans la communication du chien au mouton par *morsure*; la seconde consistait dans la

communication par *inoculation artificielle* du mouton au chien, et du mouton aux animaux de son espèce (1).

JOURNAUX BELGES.

Annales de la Société de médecine de Gand.

RECHERCHES SUR LES APPARENCES VISUELLES SANS OBJET EXTÉRIEUR, CONNUES SOUS LE NOM VULGAIRE DE MOUCHES VOLANTES; PAR M. LE DOCTEUR SOTTEAU. (Septembre 1842.)

Ce Mémoire a surtout pour objet de déterminer le siège et la nature du trouble fonctionnel qui donne lieu aux mouches volantes. Cette partie de pathogénie y est savamment exposée et discutée. L'auteur pense que l'humeur aqueuse est le seul milieu transparent où elles puissent se produire.

JOURNAUX ALLEMANDS.

Zeitschrift für die gesammte medecine; herausgegeben von F. W. Oppenheim.

CAS DE RAMOLLISSEMENT DU CERVELET, PAR LE DOCTEUR SEIDLITZ.

Lésion des mouvements et de l'intelligence.

Mademoiselle N... montra, le 27 mars 1837, les premiers signes d'un désordre intellectuel. Se trouvant chez sa sœur, elle devient tout d'un coup taciturne, a les yeux continuellement fixés au ciel, et se précipite dans les bras de sa parente, implorant son pardon, et lui promettant de se corriger.

Ramenée chez elle, son agitation continue, ne cesse de demander à sa sœur de ne pas la prendre en aversion. La nuit du 27 au 28 mars se passe pour cette malade sans qu'elle puisse goûter un in-

(1) Nous compléterons dans le numéro prochain la revue des journaux français.

stant de repos : elle est continuellement poursuivie par l'idée d'être devenue un objet d'horreur pour le genre humain : son unique refuge se trouve désormais dans l'affection de sa sœur.

Malgré l'agitation, la perte de sommeil et d'appétit, N... n'a pas de fièvre, et ne se plaint d'aucune douleur. On trouve au reste dans ses antécédents l'explication de ce dérangement dans les idées. Depuis un certain temps, la malade recherchait la solitude, ne cessait de lire la Bible, et d'y trouver des sujets continuels de reproches qu'elle s'appliquait. Un voyage entrepris pour la distraire n'avait eu aucun effet, et on avait été obligé de la renvoyer chez elle.

Pendant tout l'automne de 1836, elle s'était au reste plainte de migraines continuelles, et souffrait d'un état de constipation permanent. Des remèdes de toutes sortes n'avaient pu la soulager, malgré que l'on y eût joint les distractions et beaucoup d'exercices corporels. Quatorze jours avant la crise dont nous avons parlé, les maux de tête avaient disparu pour faire place à des douleurs abdominales que l'on traita comme une névrose. Deux ou trois jours avant les accidents qui fixèrent l'attention sur son état intellectuel, on remarqua chez elle de fortes congestions à la tête et un changement notable dans toute son habitude extérieure. Sa démarche prit un caractère frappant de roideur, et sa tête était penchée en arrière. Sa figure, qui auparavant était très colorée, est maintenant d'une pâleur remarquable.

Soupçonnant une affection du cerveau, et particulièrement du cervelet et de la moelle allongée comme cause de ces phénomènes, le médecin de la malade fit appliquer douze sangsues à la nuque, recommandant de les faire beaucoup saigner ; à l'intérieur, il fait prendre du tartrate soluble à fortes doses (16 grains en vingt-quatre heures). Cette dernière prescription est motivée par une sur-excitation extraordinaire de l'appareil générateur chez une femme qui, jusqu'alors, était restée chaste, malgré les combats intérieurs qu'elle avait à soutenir contre des désirs se faisant jour avec une violence inaccoutumée.

Du 29 au 30, peu de changements dans l'état de la malade ; elle délire toujours dans le même sens, parle de sa mort prochaine comme d'une expiation nécessaire. Le tartrate soluble amène quelques selles ; mais le front est brûlant, et elle se plaint de douleurs dans la tête. Nouvelle application de huit sangsues. De plus, on ordonne de raser les cheveux, et d'appliquer d'une manière continue deux vessies pleines de glace, l'une sur le front, l'autre à la partie postérieure de la tête. Pour la nuit, on prescrit 4 grains de

poudre de Dower, 1 grain de digitale ; on fait, de plus, à la partie interne du bras, des frictions d'onguent mercuriel et de tartre émétisé, pour rappeler une éruption qui maintenant avait disparu. L'opium avait procuré un peu de repos à la malade ; mais ses idées délirantes n'en suivaient pas moins leur cours. Ses manifestations de tendresse envers sa sœur cessent tout d'un coup ; elle se croit maintenant douée d'un génie prophétique. A l'emploi des moyens extérieurs on ajoute celui du tarire émétisé à hautes doses.

Il en résulte une déplétion notable des vaisseaux, et l'afflux du sang vers la tête diminue. Elle a des nausées continuelles que l'on a soin d'entretenir. Les selles sont abondantes, mais son urine est notablement troublée dans sa coloration, et l'odeur en est pénétrante. A ces phénomènes se joint celui d'une sécrétion d'un liquide que l'on croit venir des ovaires, sécrétion qui se fait avec une telle abondance que deux matelas en sont totalement traversés. Ce liquide est au reste d'une odeur très fétide, et l'émission est suivie de grandes douleurs dans la région lombaire.

L'emploi de l'acétate de morphine amène quelques repos, mais est bientôt suivi de congestions plus fortes et de vomissements. La malade se plaint maintenant de douleurs intolérables le long de la moelle épinière, surtout vers la sixième ou septième vertèbre dorsale. Des vomissements continuels la jettent dans un grand abattement.

Jusqu'au 13 avril, époque de la mort de la malade, les phénomènes morbides que nous venons de signaler ne firent qu'accroître d'intensité. Il s'y joignit, comme il est facile de le concevoir, des symptômes de paralysie générale ; et dans les derniers temps, la déglutition était presque impossible.

L'autopsie est faite quarante-huit heures après la mort. L'auteur de l'observation dit qu'il s'attend à trouver de graves désordres dans le cerveau. Il ajoute que dans les premiers jours de sa maladie, N... éprouvait, outre des maux de tête intolérables, un grand bruissement dans les oreilles et une sensation singulière qu'elle compare à des bulles qui éclatent.

L'autopsie de la moelle épinière ne fut pas faite ; mais l'auteur fit avec soin celle du cerveau et des organes abdominaux.

La boîte osseuse présente l'épaisseur normale. La dure-mère aussi ne présente rien d'extraordinaire. Sous la pie-mère, dans la région pariétale, se trouve des plaques d'une exsudation jaunâtre ressemblant à de la bile ; mais ni cette membrane ni l'arachnoïde ne présentent aucune trace d'inflammation. Les vaisseaux de cette dernière membrane sont plus distendus qu'à l'ordinaire par le sang.

Le cervelet seul et le pont de Varole présentent de grands changements, car le reste de la substance cérébrale est dans l'état normal. Le cervelet et le pont de Varole étaient notablement ramollis, mais surtout le pont de Varole, qui se laisse étendre comme un *fromage en décomposition*. Le ramollissement du cervelet n'était pas aussi avancé; il se faisait remarquer par la déplétion complète de ses vaisseaux.

Les intestins, l'estomac, le foie, la rate, sont dans leur état normal; l'utérus, plus épais que dans l'état normal, présentait une vascularité remarquable surtout au col; la coloration de l'organe était d'un bleu livide; les ovaires étaient petits et durs. L'état de congestion de l'utérus suffit-il, dit l'auteur, pour expliquer cette sécrétion anormale si abondante dont il est fait mention dans l'observation? Il pense que oui; cette sécrétion ne peut venir des ovaires, qui étaient petits et compactes.

Quant aux lésions du cervelet et du pont de Varole, l'auteur, en éloignant l'idée d'inflammation dans ces organes, croit que leur ramollissement remonte à une époque avancée. Deux ans déjà avant sa mort, la malade, outre d'intolérables maux de tête, avait plus de lenteur dans ses mouvements; la moindre marche la fatiguait; sous l'empire de cet état nerveux, la menstruation se faisait péniblement et peu abondamment. L'époque, du reste, où la malade a succombé a été remarquable à Saint-Pétersbourg par la grande quantité d'affections cérébrales qui y régnaient.

JOURNAUX ESPAGNOLS.

Revista medica. Periodico mensual. Cadiz.

ANALISIS FISIOLÓGICA DE LA INTELIGENCIA, POR EL PROFESSOR
D. JOSE M. SANTUCHO.

Numéro de Mars 1841.

Le professeur Santucho est ennemi de la synthèse; il n'adopte avec confiance que l'analyse; il n'aime pas la métaphysique; il déteste l'ontologie; il s'arrête avec prédilection à l'observation et à l'expérience. Aussi écartera-t-il toute discussion sur l'âme, sur ses facultés, sur ses rapports avec l'organisme, toutes choses abstraites. Sachez qu'il a horreur de l'abstraction, ce qui ne l'empêche pas, dans

le cours de son analyse, de nous représenter l'abstraction comme la plus importante, la plus élevée de nos facultés. Ce n'est pas la seule contradiction de ce travail, qui se distingue, au reste, par un rare attachement aux doctrines de l'école sensualiste. Pour lui, l'*attention*, la *réflexion* sont des actes passifs; car il ne voit en elles que des idées se présentant à l'imagination plus vives que les autres. Cependant, il dit que la *volonté* est une faculté en vertu de laquelle l'homme détermine librement ses actions; il dit encore que le jugement et le raisonnement consistent dans le *choix*, la *création* et la *combinaison* des idées acquises par les sens, conservées par la mémoire ou associées par l'imagination. Or, vouloir, choisir, créer, combiner, sont des faits éminemment *actifs*.

Quant aux données physiologiques de ce travail, elles se bornent à faire au cerveau l'honneur de toutes les opérations de l'entendement, ce que personne ne conteste. Il paraît même rapporter à cet appareil tous les phénomènes affectifs; car il accuse certains physiologistes d'avoir placé dans des *organes autres que le cerveau* les penchants qui, dit-il, s'y font sentir plutôt comme effets que comme causes.

Il termine en exprimant l'espoir que la sévère observation et la défiance des théories parviendront à compléter nos connaissances sur les éléments intellectuels de la passion.

JUDICIO CRITICO DE LA ANALISIS FISIOLÓGICA DE LA INTELIGENCIA,
 ESCRITA POR EL PROFESSOR D. J. M. SANTUCHO, POR JOSÉ MARIA
 ESTRADA.

Numéros d'Avril et de Mai 1841.

Le mémoire de M. Santucho a trouvé en M. Strada un adversaire qui ne s'est pas fait attendre. Cet écrivain oppose à la passivité de l'entendement l'activité du *moi* qui réagit sur les impressions en vertu d'une force propre, et qui est accessible à l'observation de chacun de nous. Il établit : 1° que l'homme manifeste des facultés et opère des actes, inexplicables par la seule intervention des sensations, et impossibles par la seule organisation; 2° que ces facultés et ces actes dérivent d'un principe distinct de la matière; 3° que le moyen de s'en convaincre consiste à observer impartialement, examiner attentivement les actes humains; à les classer en en signalant les diversités.

Bien que la réponse de M. Estrada soit empreinte d'un caractère plus philosophique, nous regrettons d'y voir le côté physiologique de la question entièrement oublié. Sous ce rapport, il est peut-être resté inférieur à son adversaire, qui a associé tant bien que mal la doctrine de Condillac à celle de Gall.

CURACION DE LA HEMERALOPIA Y DE LA AMAUROSE IRRITATIVA,
POR MEDIO DE LA PRIVACION DE LA LUZ.

Il s'agit, dans cet article, de quelques cas de guérison rapportés par un journal américain. Le rédacteur les mentionne, parce que la méthode signalée dans ce journal est en usage depuis longtemps chez les oculistes espagnols, tels que les docteurs D. Manuel Rancès, D. Antonio España et D. Andrés Joaquin Azopuedo. Les cas d'héméralopie qui y sont mentionnés ont été produits chez des soldats exposés à une lumière solaire pendant un temps prolongé. Un séjour prolongé dans l'obscurité devait nécessairement en amener la guérison. Mais s'agit-il là d'*amaurose irritative*?...

**Repertorio medico de la Sociedad de
Emulacion de Barcelona.**

SOBRE LA FISIOGNOMONIA; MEMORIA LEIDA EL 26 DE SETIEMBRE
DE 1841, POR EL SOCIO D. FRANCISCO VINADER.

L'auteur divise la *Fisiognomonía* (physiognomonie) en expression naturelle ou infuse et en artificielle ou étudiée. La première est commune aux hommes et aux animaux, en raison du développement de l'organe ou de la *facultad fisiognomonica*, qui correspond probablement à l'imitativité des phrénologistes; la seconde est le résultat de l'observation, et peut être enseignée.

Les détails dans lesquels entre M. Vinader ne sont pas nouveaux, et sont peu nombreux. Il a eu toutefois le bon esprit de considérer la physionomie au point de vue symptomatique, ce qui donne à son court travail quelque intérêt.

UTILIDAD DEL INSLAMIENTO EN LAS ENFERMEDADES MENTALES,
POR J. C. Y F.

L'utilité de l'isolement dans le traitement de l'aliénation mentale est simplement rappelée, avec les considérations générales habituellement invoquées à l'appui de ce système.

DE LOS AFEECCIONES MORALES Y SU INFLUENCIA EN LA PRODUCCION DE
LAS ENFERMEDADES EN GENERAL (Memoria leida el 10 de octubre
1841, por el socio D. Mariano Segarra).

Le rédacteur donne une idée fort restreinte de ce mémoire, en disant qu'il se limite à quelques données préliminaires auxquelles doivent succéder des travaux ultérieurs du même auteur sur les affections morales.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 3 avril 1843.

M. Serres lit un mémoire intitulé : *Observations sur la transformation ganglionnaire des nerfs de la vie organique et de la vie animale*. Comme ces observations, au nombre de deux seulement, ont été faites sur deux jeunes gens qui ont succombé à une fièvre typhoïde, l'honorable membre en conclut que les prodromes de cette fièvre sont peut-être les prodromes de cette transformation ganglionnaire. Cette conclusion, osons le dire, est un peu hardie, en présence d'une maladie dont tant de malades sont victimes et dont les caractères anatomo-pathologiques sont si connus et si aisés à vérifier dans nos hôpitaux. Nous reviendrons non sur cette assertion du savant académicien, mais sur les observations qui y ont donné lieu.

Académie royale de Médecine.

Séance du 14 mars.

TUMEUR SQUIRRHEUSE OCCUPANT LA PLACE DES DEUX LOBES
ANTÉRIEURS DU CERVEAU.

M. Velpeau présente une pièce d'anatomie pathologique assez intéressante au point de vue de la phrénologie. Il s'agit d'un per-ruquier *très loquace* et très adonné aux femmes, qui, entré à la Charité pour une affection des voies urinaires, succomba en peu de temps dans un état d'affaïssement progressif. A l'autopsie, on trouva une tumeur très volumineuse, de nature squirrheuse, développée dans la faux du cerveau et ayant pris la place des deux lobules antérieurs. Ce fait est un de ceux qui peuvent être opposés à l'opinion de M. Bouillaud, qui place dans les lobes antérieurs l'*organe législateur* de la parole.

Société de médecine pratique.

Séance du 2 février 1842. — Présidence de M. FOUQUIER.

HYDROPHOBIE AIGUE APRÈS UN AN D'INCUBATION.

M. Dupertuis donne lecture d'une observation de rage communiquée, qui mérite d'être rapportée dans son entier. Nous la reproduirons dans le prochain numéro avec la discussion qui a suivi cette lecture. Nous reproduirons également une observation analogue et très étendue de M. Aubanel.

BIBLIOGRAPHIE.

DE L'IDIOTIE CHEZ LES ENFANTS,
ET DES AUTRES PARTICULARITÉS D'INTELLIGENCE
ET DES CARACTÈRES
QUI NÉCESSITENT POUR EUX UNE INSTRUCTION
ET UNE ÉDUCATION SPÉCIALES. — DE LEUR RESPONSABILITÉ MORALE;
PAR FÉLIX VOISIN,
Médecin en chef de l'hospice des aliénés de Bicêtre (première section).

Pour le moraliste, pour le législateur, l'éducation est un ensemble de moyens appropriés au but que l'homme est appelé à poursuivre dans ses relations avec lui-même, avec le monde, avec la société et avec Dieu. Pour le physiologiste, pour le médecin, l'éducation est plus spécialement un ensemble de moyens appropriés aux besoins de l'organisme nerveux, qui, sans elle, restant pour ainsi dire inachevé, ne saurait concourir à la manifestation des facultés morales et intellectuelles. Le médecin voit donc dans l'éducation une source d'influences hygiéniques et thérapeutiques. Elle forme le complément de l'hygiène en fournissant aux aptitudes psycho-cérébrales de l'enfant, lorsqu'elles sont normales, les éléments excitateurs que renferme la tradition sociale, et qui doivent servir à les exercer et à les développer. Elle forme le complément de la thérapeutique, en donnant à ces aptitudes, lorsqu'elles sont anormales, une direction habile, une impulsion spéciale et énergique, en harmonie avec les forces encore vives qu'il faut savoir découvrir et féconder. Les facultés de l'homme frappé d'idiotisme ne sont pas, en général, complètement inactives : tandis que les unes sommeillent et semblent condamnées à un éternel silence, il en est d'autres qui veillent et qui suffisent encore pour manifester sa nature. Il en résulte que les malheureux idiots ne doivent pas tous être confondus dans un même délaissement. Il en résulte qu'au lieu de se borner à assurer

leur existence végétative, la charité publique doit enfin les faire participer, par quelques côtés plus ou moins restreints, à la vie sociale, la vie réellement humaine. Elle le doit, parce qu'elle le peut. Si elle a tant tardé à le faire, c'est sans doute parce qu'elle n'a pas cru à cette possibilité. Cette possibilité une fois démontrée, et elle ne peut l'être que par le succès, les bonnes volontés, jusqu'alors faibles et découragées, deviendront ardentes et opiniâtres. Mais la démonstration est une œuvre de science profonde et d'expérience laborieuse : s'il appartient aux médecins de l'entreprendre, il est du devoir des gouvernements et des corps scientifiques légalement constitués d'en fournir les principaux éléments.

Le moment est arrivé où cette grande tâche va être entreprise sur une grande échelle. « Le conseil général des hospices, dit M. Voisin, toujours préoccupé du soin d'améliorer le sort des aliénés, vient de prendre en considération particulière la seule et dernière classe de ces malheureux qui, jusqu'à présent, fût restée en quelque sorte dans l'oubli : je veux parler des enfants idiots. Cette administration supérieure, qui cherche et veut le bien en toute chose, a entendu la voix des hommes qui n'ont point complètement désespéré de ces infortunés ; elle a pensé avec eux qu'il y avait des distinctions à faire et à établir entre des individus compris sous cette fatale dénomination, et qu'il était possible d'en appeler quelques uns à une partie de l'existence intellectuelle et morale propre à l'humanité. » Il n'en fallait pas davantage pour que les médecins, qui déjà avait tenté des œuvres partielles et restées isolées, accourussent au premier signal. C'était leur vœu le plus cher. Ils avaient manqué d'appui et conservé leur foi ; cet appui leur est offert ; jugez de leur empressement à seconder d'aussi puissantes coopérations.

M. Voisin, médecin en chef de l'hospice de Bicêtre, ne pouvait manquer de se présenter à un appel que tant de fois il avait sollicité et qu'il avait si vivement, si impatiemment attendu. En homme préparé de longue main à l'œuvre dont il vient d'être chargé, il emploie à agir le temps que d'autres auraient employé à méditer. Il improvise à la fois un rapport verbal devant une commission nommée par l'Académie des sciences morales et politiques, et un mémoire-programme devant l'Académie royale de médecine. Il avait été ému par la décision du conseil général des hospices et par l'intervention spontanée de l'Académie des sciences morales et politiques ; il éprouve le besoin d'émuvoir à son tour l'Académie royale de médecine. Ce n'est pas assez que l'administration et la philosophie soient représentées dans les conseils qui protègent son œuvre, il veut

encore, et avec raison, que la science médicale y compte ses plus dignes interprètes. Il prie l'Académie royale de médecine de vouloir bien nommer une commission qui le suive dans ses travaux, et qui lui offre aide, conseils et patronage; et tout en lui adressant modestement cette demande, il expose ses plans, ses vues, ses espérances. C'est ce mémoire-programme que M. Voisin vient de publier et que nous désirons faire connaître à nos lecteurs. A la suite de ce travail, sont réunis, sous le titre commun que nous avons reproduit en tête de cet article, les mémoires, les rapports et les notices publiés à diverses époques par l'auteur sur le même sujet, et dont nous ne parlerons point.

Esquirol a défini l'idiotie : « Cet état particulier dans lequel les facultés intellectuelles ne se sont jamais manifestées, ou dans lequel elles n'ont pu se développer que très imparfaitement ». M. Voisin ne peut agréer cette définition, parce qu'elle ne laisse pas entrevoir la différence qui existe entre les diverses facultés, ni la possibilité, pour les unes, d'exister et de se développer, dans l'absence des autres. « Pour connaître toutes les espèces d'idioties, dit-il, pour s'apercevoir de ce qui manque dans une tête quelconque de l'espèce humaine, il est essentiel avant tout de connaître la nature de l'homme dans son développement intégral; il faut savoir quels sont les éléments instinctifs, intellectuels, moraux et perceptifs qui entrent dans la constitution de notre entendement, en d'autres termes, les éléments qui par leur ensemble et leur harmonie constituent l'homme comme animal, l'homme comme être moral, et l'homme comme être intellectuel et perceptif. L'idiotie ne respecte aucune faculté, de quelque ordre qu'elle puisse être, et n'a point de siège déterminé. Elle peut frapper l'homme partiellement et complètement, dans toutes les virtualités de son être. Tantôt elle le frappe dans ses instincts de conservation ou de reproduction, tantôt elle le frappe dans ses sentiments moraux, tantôt dans ses puissances intellectuelles et tantôt dans ses facultés de perception, et elle peut le frapper dans l'un ou l'autre de ses pouvoirs fondamentaux, sans que les autres cessent pour cela de remplir ce que j'appellerai volontiers leurs fonctions individuelles. Tantôt enfin, et c'est le dernier degré, elle frappe et détruit tout, et tout à la fois, dans l'homme; elle détruit tout l'être instinctif, tout l'être moral, tout l'être intellectuel et tout l'être perceptif; l'ombre de l'animal et de l'homme alors n'est pas même aperçue... Dans l'état actuel de la science, l'idiotie pourrait donc être définie : Cet état particulier dans lequel les instincts de conservation et de reproduction, les sentiments moraux et les pouvoirs intellectuels et perceptifs ne se sont jamais

manifestés, ou cet état particulier dans lequel ces différentes virtualités de notre être, ensemble ou séparément, ne se sont qu'imparfaitement développées. »

M. Voisin admet quatre catégories d'idiotie. Dans la première, l'idiotie est complète : ces cas sont rares, mais ils existent néanmoins ; dans la seconde sont placés les idiots « moins maltraités par la nature, mais cependant singulièrement dangereux pour eux-mêmes comme pour la société : ce sont ceux dont les penchants inférieurs sont complètement et fortement développés, tandis que les facultés intellectuelles et les sentiments moraux sont à peine ébauchés dans leur constitution ; » à la troisième catégorie appartient l'idiotie qui atteint partiellement l'ensemble des facultés. « L'idiot de cette espèce aura les penchants conservateurs de l'espèce humaine, mais il ne les aura pas tous : un, deux ou trois lui feront défaut. Il possédera également les sentiments moraux, mais l'un ou l'autre de ses attributs supérieurs manquera dans sa tête. Il se fera remarquer aussi par ses facultés intellectuelles et perceptives ; mais le nombre n'en sera point complet, et on ne pourra non plus le placer, sous ce dernier rapport, au niveau de l'organisation commune. Son idiotie, regardée jusqu'à présent d'une manière si vague, si banale et si générale, se compose donc d'idioties partielles qui le frappent dans chaque ordre de ses facultés. » C'est cette forme de l'idiotie qui, selon M. Voisin, doit appeler plus particulièrement l'attention du médecin. D'une part, les idiots de cette catégorie peuvent aisément succomber aux excitations extérieures qui en font des criminels aux yeux du vulgaire ; et de l'autre, ils peuvent aisément aussi répondre, dans la mesure de leur capacité naturelle, à l'instruction et à l'éducation qu'on leur donne. A la quatrième catégorie appartiennent ces idiots « qui se rapprochent davantage encore de l'homme ordinaire, quoique bien ostensiblement privés de quelques facultés supérieures (comparaison et causalité.) » M. Voisin déplore les condamnations qui, selon lui, peuplent les prisons et les bagnes de pareils idiots. La société, dit-il, devait sans doute les mettre dans l'impossibilité de nuire, mais elle ne devrait pas flétrir leurs familles. Avant d'accuser les juges d'une aussi aveugle sévérité, il serait peut-être nécessaire de leur donner une notion plus nette, plus précise, plus exacte des caractères différentiels de cette forme de l'idiotie, qui, comme le dit M. Voisin lui-même, *rapproche* celui qui en est atteint *de l'homme ordinaire*.

Après avoir exposé ses idées nosologiques et exprimé ses vœux philanthropiques relatifs aux idiots, M. Voisin présente le cadre qu'il a tracé et qu'il désire remplir pour chacun de ceux qu'il appelle *ses*

pauvres enfants. Ce cadre, conforme aux données de la psychologie de Gall et surtout de Spurzheim, est destiné à recueillir méthodiquement à leur entrée dans l'hospice tous les renseignements concernant : 1° leurs instincts de conservation et de reproduction et leurs penchants inférieurs ; 2° leurs sentiments moraux ; 3° leurs facultés intellectuelles ; 4° leurs facultés de perception. « De cette manière, dit-il aux académiciens médecins, comme il l'a dit aux académiciens philosophes, de cette manière vous saurez dans quel état nous aurons pris nos idiots, vous aurez un point de départ, un terme de comparaison, et vous pourrez apprécier avec plus d'exactitude et de vérité les résultats de nos efforts. »

M. Voisin termine son mémoire par un hommage rendu à ceux qui l'ont précédé et à ceux qui l'ont secondé dans la carrière d'amélioration aujourd'hui enfin largement ouverte. Cet hommage s'adresse à M. Ferrus, qui, en 1828, organisa à Bicêtre une école où étaient appelés les idiots présentant quelques lueurs de sensibilité et d'intelligence ; à M. Falret, qui, en 1831, répandit les mêmes bienfaits à la Salpêtrière, et à M. Leuret, qui, en 1839, fit prévaloir de concert avec M. Voisin un système d'instruction et d'éducation appliqué aux malades de Bicêtre. Le service des enfants idiots que M. Voisin organisa, en 1833, dans l'hospice de la rue de Sèvres, et l'Institut orthophrénique qu'il fonda en 1834, ne devaient pas être oubliés. M. Voisin ne les rappelle que pour exprimer le regret de n'avoir pas été alors secondé malgré d'imposants suffrages. Cette courte notice historique devait comprendre le nom de M. Seguin, qui s'y trouve, en effet, mentionné avec l'éloge qu'il mérite pour le dévouement avec lequel ce disciple d'Itard a consacré sa vie à la thérapeutique éducatrice des malheureux idiots. Nous nous associons à cet éloge, et c'est avec plaisir que nous saisissons cette occasion d'exprimer à M. Seguin toutes nos sympathies pour l'œuvre ardue, pénible à tant d'égards, qu'il poursuit avec une rare patience et une grande abnégation.

M. Voisin est un disciple fidèle et fervent de l'école phrénologique. Celui qui écrit ces lignes n'est pas imbu des mêmes doctrines. Mais, à mon avis, l'éducation des enfants idiots ne saurait être conçue et réalisée de deux manières, et la dissidence des opinions doit disparaître devant l'identité forcée du but et de moyens. Le sens commun se fait jour, quand il s'agit de la pratique, à travers toutes les prétentions de la théorie. Ce sera toujours à la sensibilité et à l'intelligence que l'éducateur des idiots s'adressera, et les moyens qu'il mettra en œuvre seront toujours ceux qui sont employés à l'égard des autres hommes. Les données de l'organologie cérébrale peuvent

très bien vivre en dehors des réalités de la thérapeutique morale et intellectuelle, sans que celle-ci en souffre le moins du monde. Cela étant, je préfère l'énergique et hardie intervention d'un dissident qui *veut* et qui *agit* avec les lumières du sens commun, à la doctrinale et superbe prétention d'un coreligionnaire qui disserterait admirablement sans jamais *vouloir* ni *agir*. L. C.

ESSAI SUR L'IDIOTIE,

PROPOSITIONS SUR L'ÉDUCATION DES IDIOTS MISE EN RAPPORT
AVEC LEUR DEGRÉ D'INTELLIGENCE;

Par le **D^r BELHOMME,**

Ancien médecin interne de la Salpêtrière (division des aliénés), président de la Société médicale d'émulation, professeur des maladies mentales à l'Athénée royal, directeur de l'Établissement spécial aux aliénés.

Nous venons de voir que les premières tentatives d'éducation et d'instruction faites dans nos hôpitaux, dans le but d'améliorer l'état moral et intellectuel des idiots, datent de 1828. Telle est au moins l'époque à laquelle les fait remonter M. Voisin dans le mémoire-programme dont je viens de parler. Il est inutile de faire observer que l'idée d'appeler les ressources d'une thérapeutique éducatrice dans le traitement isolé de quelques idiots, est certainement beaucoup moins récente. Ce n'est pas toutefois cette idée-là que M. Belhomme fixe en 1824, époque où il publia sa thèse, véritable monographie de cette triste infirmité. Cette idée était depuis longtemps la pensée de tous, des ignorants aussi bien que des savants; elle a même été appliquée très généralement à l'égard des enfants idiots nés dans les familles opulentes ou aisées. Quoi qu'il en soit, cette idée prend, en 1824, dans les écrits de M. Esquirol et dans la thèse de M. Belhomme, un caractère nouveau, en ce sens qu'elle appelle sur les idiots de nos hospices les bienfaits d'une éducation et d'une instruction en quelque sorte communes et officielles, comme d'autres avant eux les avaient appelés sur les sourds et muets. Ces médecins protestent contre l'abandon dans lequel on les y laisse languir; ils s'opposent à ce qu'on désespère systématiquement de leur avenir moral et intellectuel. « Chargé de la division dans laquelle ils se trouvent réunis, j'ai dû les observer, dit M. Belhomme, et tâcher de pénétrer s'il n'existe pas des moyens d'améliorer leur

sort. Je crois qu'on peut le faire en les soumettant dès l'enfance à une éducation tout à la fois intellectuelle et médicale. On apprécierait avec soin leur degré de capacité, et l'on proportionnerait leurs travaux à leur intelligence. Le médecin les entourerait de toutes les précautions hygiéniques convenables, et favoriserait les efforts de la nature. A l'âge de la puberté, on profiterait de l'énergie qui se développe à cette époque pour leur donner une direction quelconque. On aurait soin de régulariser leurs actions, ce qui ménagerait leur attention. L'habitude et l'imitation seraient, pour beaucoup d'entre eux, les seules causes de progrès; mais qu'importe pourvu qu'ils devinssent utiles! L'expérience et la philanthropie détermineront bientôt quelles sont les règles les plus convenables à suivre dans ces différentes circonstances. »

Cette citation nous suffira pour faire ressortir la part qui appartient à M. Belhomme dans l'œuvre d'éducation et d'instruction des enfants idiots. Cette part est honorable: aussi désirons-nous la rappeler à tous ceux qui ont pu l'oublier. Nous regrettons (et M. Voisin le regrette plus que personne) qu'elle n'ait pas été signalée dans le mémoire analysé dans l'article précédent. Cet oubli, toutefois, s'explique, à mon avis au moins, par les préoccupations toutes de pratique et d'exécution qui se font jour dans le travail de M. Voisin et qui le dominent.

Nous ne parlerons pas davantage de cette excellente monographie qui se trouve dans nos bibliothèques depuis dix-neuf ans, par la même raison qui nous a fait passer complètement sous silence les divers mémoires, rapports et notices que le médecin de Bicêtre a fait réimprimer à la suite de sa récente allocution à l'Académie royale de médecine: nous la tenons pour suffisamment connue. M. Belhomme a eu le tort de croire que sa thèse, soutenue en 1824, était tombée dans l'oubli. C'est à cette erreur, sans doute, que nous devons la brochure de 70 pages, récemment publiée, et qui en est la réimpression textuelle. Nous serions toutefois injuste envers notre confrère si nous ne disions pas qu'en se trompant ainsi il a rendu un nouveau service à la science, car cette réimpression comprend quelques notes additionnelles qui seront lues avec fruit. Ces notes se rapportent: 1° à une classification des idiots proposée par M. Dubois (d'Amiens); 2° à un mémoire de M. Desmaisons Dupellans; 3° aux observations de M. Marchant sur les crétins des Pyrénées; 4° à certaines lésions pathologiques du cerveau des idiots qui ont été notées par quelques observateurs. L. C.

RÉPERTOIRE

D'OBSERVATIONS INÉDITES.

DÉLIRE MÉLANCOLIQUE, HALLUCINATION, PERCEPTIONS CONFUSES, IMMOBILITÉ, PARALYSIE DE LA VOLONTÉ, APPARENCE DE STUPIDITÉ; GUÉRISON APRÈS CINQ MOIS.

L. M..., née de parents sains, domestique, d'un tempérament lymphatico-nerveux, ayant des habitudes d'ordre, de propreté, des mœurs honnêtes, un caractère doux et sensible, a été réglée à seize ans, et a joui d'une bonne santé jusqu'à dix-huit ans et demi environ, époque où elle alla trouver ses frères et sœurs à Paris, qui lui firent un mauvais accueil. Elle en éprouva une vive contrariété, se mit en service. Ses règles se supprimèrent; et quatre mois après son séjour chez ses maîtres, on remarqua le changement suivant :

Tristesse, malpropreté, insouciance, paresse, désordre, céphalalgie, délire mélancolique, insomnie, inappétence, chaleur intestinale. Bientôt après, les mouvements deviennent lents, l'apathie succède à l'agitation. Ses parents viennent la chercher et se déterminent à la placer dans l'hospice des aliénés d'Auxerre, le 21 juin 1842. A son entrée, nous constatâmes les symptômes ci-après: teint pâle, œil fixe, tourné vers le sol, pupilles largement dilatées, physionomie immobile exprimant la tristesse. Elle conserve l'attitude dans laquelle on la place, pourvu cependant que cette position ne soit pas contraire aux lois de la pesanteur; garde le plus profond silence; le pouls est petit, lent, les extrémités froides, la sensibilité émoussée; il faut pincer fortement son bras

pour qu'elle le retire; soif et appétits nuls; on est obligé de lui faire prendre sa nourriture; constipation. Cet état persiste jusqu'au mois d'août, malgré l'emploi des bains tièdes ordinaires, par affusion et des douches, malgré l'application de deux vésicatoires aux mollets, des pédiluves sinapisés et l'administration de l'émétique.

Août. Apparition de furoncles sur l'abdomen sans amélioration. Elle voit sa mère; elle verse des larmes sans lui parler.

Septembre. Même immobilité.

En octobre, elle apprend qu'une de ses compagnes a trouvé une boucle d'oreilles et une bourse qu'elle avait perdues; le plaisir qu'elle éprouve en revoyant ces objets brise le spasme qui la retenait muette, insensible, dissipe le charme qui enchainait toutes ses puissances actives. Elle manifeste sa joie, promet de travailler. Depuis cette époque, elle se met à la vie laborieuse et commune; son excessive timidité se perd peu à peu; sa figure se colore, reprend son expression naturelle; retour des facultés affectives et de l'entendement; les règles reparassent; elle revoit sa mère avec bonheur; et, sur sa demande, sort de l'établissement complètement guérie, le 11 novembre 1842.

Elle nous raconte alors qu'elle entendait imparfaitement ce qu'on lui disait, qu'elle voyait confusément ce qui l'entourait, qu'elle savourait à peine ses aliments, enfin que la sensibilité tactile était fort émoussée, qu'elle était en proie à une espèce de rêve pendant lequel son imagination lui retraçait différents tableaux. Elle

croyait entendre sa mère; ignorait où elle se trouvait. Interrogée sur les motifs de son immobilité, de son silence, elle répond qu'une puissance supérieure à la sienne paralysait sa volonté.

Cette observation est intéressante sous plus d'un rapport; elle prouve, ainsi que M. le docteur Baillarger l'a établi dans un mémoire remarquable sur la stupidité, 1^o que l'intelligence n'est point suspendue dans les cas de ce genre.

2^o Elle corrobore l'opinion des médecins qui font jouer au cerveau un rôle actif dans l'exercice de la menstruation. En effet, les règles, supprimées par le trouble des fonctions innervatrices cérébrales produit par une cause morale, se rétablissent dès que le cerveau rentre dans son état normal par les seuls efforts de cet organe. Les observations I, II, III, IV, V, recueillies par M. Baillarger, confirment la justesse de cette proposition, sur laquelle j'ai cru devoir insister dans mon mémoire sur l'hystérie.

3^o Elle démontre la grande influence que les passions exercent sur les fonctions nerveuses, puisque la maladie déterminée par des contrariétés est guérie par une surprise agréable, l'organisme se trouvant probablement prédisposé à cette crise heureuse.

GIRARD.

DELIRIUM TREMENS TRAITÉ ET GUÉRI
PAR LES ÉMISSIONS SANGUINES A DOSES
ÉLEVÉES.

Thirion est un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, employé depuis plus de trente ans comme tonnelier à l'Entrepôt des vins, section des eaux-de-vie. Il est par conséquent plongé dans une atmosphère chargée d'émanations alcooliques; et loin de chercher à contrebalancer les influences délétères de sa profession par la sobriété, il se livrait avec passion à l'u-

sage du vin et de l'eau-de-vie. C'est un petit homme trapu, bien musclé, dont le visage est fortement injecté et couvert de varus *gutta rosea*. Ses membres inférieurs et supérieurs sont dans un état permanent de vacillation qui donne une sorte d'incertitude à sa démarche, et qui ne lui permet pas d'écrire avec régularité. Son intelligence est fort obtuse; mais il n'a pas le caractère irascible, car il souffre patiemment les reproches, comprenant parfaitement sa dégoûtante passion, mais avouant qu'il lui sera impossible de la surmonter tant qu'il travaillera dans l'Entrepôt. Constamment plein de vin ou d'eau-de-vie, il n'éprouve jamais un véritable besoin de manger, et ce n'est que sur les sollicitations pressantes de sa femme et de son fils qu'il se décide à prendre de la nourriture solide.

Cette funeste habitude a depuis longtemps porté ses fruits: aussi est-il, depuis plusieurs années, pris tous les trois ou quatre mois d'un accès de delirium tremens des plus violents.

Quelques jours avant l'invasion, il éprouve un malaise général; la bouche devient pâteuse, la soif s'allume, ses yeux s'injectent et la tête est le siège d'une céphalalgie obtuse et continue. Ces prodromes sont bientôt suivis de l'accès lui-même, qui débute brusquement; alors son visage s'enflamme et devient plus rouge que d'habitude; ses yeux sont fortement injectés; il se plaint d'une céphalalgie vive et opiniâtre. Le tremblement des membres supérieurs augmente, et est assez fort quelquefois pour rappeler les mouvements désordonnés et involontaires de la danse de Saint-Guy; et ce n'est qu'après une lutte opiniâtre qu'il parvient à porter un verre à sa bouche, et encore répand-il les trois quarts du liquide qu'il contient.

L'épigastre est sensible, et il se plaint d'y ressentir une violente oppression; il a des vomissements muqueux, une soif ardente; le pouls est plein, fort

tendu ; les veines sont turgescents, mais la peau n'est pas plus chaude que d'habitude.

Le délire n'est pas constant ; mais lorsqu'il apparaît, il revêt la forme d'un souvenir pénible ; il verse des larmes abondantes, appelle à lui sa première femme, et lui témoigne avec ardeur toute l'affection et toute la sympathie qu'il avait pour elle. Sans éprouver de répulsion pour sa seconde femme, qui est bonne et qu'il aime, il ne lui témoigne aucune tendresse, et l'oublie complètement, restant étranger à toute la sollicitude qu'elle déploie pour lui. Dans quelques accès, il perdit complètement connaissance. Il tombait à terre et s'y roulait, en proie à de violentes convulsions cloniques. Il éprouvait des grincements de dents, des mouvements de diduction dans les mâchoires, et quelquefois une sorte de constriction tétanique. Le mouvement et la constriction des mâchoires étaient si forts, qu'une fois entre autres il broya entre ses dents un vase de faïence commune, contenant de l'eau qu'il avait demandée pour éteindre sa soif. Toutes les fois que son accès lui prit, il lui fut fait une très forte saignée, qu'il demandait avec instance pour calmer son mal de tête, qui était effectivement calmé presque immédiatement. On le mettait à l'emploi de la limonade citrine, aux révulsifs sur les membres inférieurs, et aux compresses d'eau froide vinaigrée et renouvelées souvent sur la tête. L'insomnie durait jusque vers la fin de la nuit ; alors il s'endormait, et tout rentrait dans l'ordre sans crise manifeste. Le lendemain il était calme, sans céphalalgie, se sentait allégé, et il reprenait son travail habituel.

Jamais la saignée n'eut chez lui le moindre inconvénient, quoiqu'on lui eût tiré quelquefois jusqu'à six ou sept palettes de sang. Bien loin d'avoir du désavantage, nous avons observé que lorsqu'il nous faisait appeler pendant la période des pro-

dromes, l'accès n'eut pas lieu. L'innocuité de ce moyen était telle chez cet homme, qu'une fois, pendant l'écoulement du sang, il fut pris d'un accès de fureur ; il se leva et se mit à marcher dans sa chambre avec des gesticulations menaçantes telles, qu'il nous fut impossible de faire la ligature, et que le sang volait par jets rebondissants sur les murailles et les meubles. Enfin il tomba à terre et se roula convulsivement avec tant d'énergie et de résistance, que le sang continua à couler abondamment, à tel point que le plancher ressemblait à une véritable mare de sang. Malgré cette perte effrayante, l'accès n'eut pas une plus longue durée ; et sauf une dépression plus grande des forces, il se portait très bien le lendemain.

Nota. Afin de compléter cette observation, nous devons ajouter que depuis un an il a quitté l'Entrepôt, qu'il est effectivement devenu plus sobre, et qu'il n'a pas été repris d'un nouvel accès. D^r VINCHON.

ACCÈS DE DÉLIRE CHEZ UN IVROGNE ;
SAIGNÉES COPIEUSES. — GUÉRISON
RAPIDE.

M. R..., âgé de quarante-quatre ans, limonadier depuis quatorze ans, s'adonne avec excès aux boissons alcooliques. Cette mauvaise habitude n'a pas encore dérangé en aucune façon ses facultés intellectuelles. Depuis deux ou trois mois, irritation du foie, et du conduit gastro-intestinal, caractérisé par des vomissements assez abondants de matières muqueuses et filantes, mêlées d'un peu de bile, l'état subarral de la langue, et une constipation opiniâtre. Cet homme est d'ailleurs robuste et d'une constitution très forte ; sa face est pâle, et offre une légère teinte verdâtre, qu'il n'est pas rare de rencontrer chez les grands buveurs. La santé avait été jusque là très bonne. Un des oncles du malade est mort fou.

M. R... est bon et facile à vivre, mais très irascible. Il y a peu de temps, il a fait des pertes d'argent qui l'ont vivement affecté, mais sans provoquer aucun dérangement dans les facultés intellectuelles.

Le 5 juillet 1841, dans la journée, il était plus triste, plus irascible que de coutume. Dans la soirée de ce même jour, il eut une conversation animée avec un voyageur, qui se prolongea jusqu'à minuit. Il se coucha alors aussi tranquille que d'habitude, et s'endormit profondément; mais les récits du voyageur vinrent troubler son sommeil, et son imagination, vivement frappée, parcourut les pays dont on venait de lui donner la description. Vers quatre heures du matin, il se réveilla en prononçant des paroles incohérentes. Sa femme, réveillée par ses cris, crut qu'il rêvait, l'examina, et vit qu'il avait les yeux fixes et immobiles comme un homme qui dort les yeux ouverts; elle lui adressa quelques paroles, mais il ne répondit pas; elle lui passa les mains devant les yeux, lui fit baisser les paupières, mais il ne lui répondit pas davantage. Elle le poussa, et c'est alors qu'il lui répondit; mais il délirait déjà. Son délire était vague, roulant tantôt sur des souvenirs de famille, tantôt sur le voyageur de la veille, qui, disait-il, était le bon Dieu déguisé. Il mêlait aux idées religieuses des pensées sacrilèges et libidineuses. Il s'imaginait qu'une pendule placée au pied de son lit l'examinait et s'ouvrait d'elle-même. J'avais été appelé auprès de lui à quatre heures et demie du matin, une demi-heure après son réveil.

Voici, outre le délire dont je parle, ce que je constatai : visage pâle, comme d'habitude; yeux brillants, largement ouverts et hagards; front

chaud; peau du corps chaude; pouls dur, élevé, 70 à 80 pulsations; pas de mouvements convulsifs, ni même de tremblements dans les membres, ni de contracture, ni de paralysie; intégrité des sens. La voix articule bien les mots, mais les cadence et les sépare avec une sorte de prétention musicale; agitation très grande; le malade se remue constamment dans son lit, se découvre, puis s'entortille dans ses couvertures. Il met un obstacle invincible à la saignée, prétendant qu'il n'était pas malade.

Une heure après, l'état du malade était le même; mais je parvins à pratiquer une saignée de trois livres au moins; il n'y eut pas de syncope. — Glace sur la tête, limonade citrine, obscurité complète dans la chambre, silence absolu autour de lui.

Vers une heure de l'après-midi, je revins pour la troisième fois. Mieux réel; délire plus tranquille, n'a plus d'agitation; sueur abondante qui inonde son lit.

Le soir du même jour, presque plus de délire.

Le 7, aucun délire; le malade se rappelle très bien ses divagations passées, et cause raisonnablement.

Depuis ce temps, l'intelligence s'est maintenue calme et sensée.

La saignée, qui si souvent, au début d'un accès de délire, est suivie d'une aggravation des symptômes, paraît ici au contraire en avoir arrêté le développement. Cela tient-il à l'énergie avec laquelle elle a été employée? Pourrait-on dans beaucoup de cas juguler ainsi la folie ou le *delirium tremens* au début par la saignée à haute dose? Je ne fais que poser ces questions à l'occasion de l'observation qui précède.

Dr VINCHON.

VARIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE POUR LES FEMMES ALIÉNÉES SORTANT DE LA SALPÊTRIÈRE.

Nous avons, dans notre dernier numéro, appelé l'attention de nos lecteurs sur l'idée des sociétés de patronage pour les aliénés guéris et indigents, émise il y a plusieurs années par M. Cazauvielh. Nous avons surtout cherché à démontrer de quelle utilité pourrait être une société de ce genre pour les femmes aliénées qui sortent chaque année de la Salpêtrière, et qui jusqu'à présent ont été complètement abandonnées à elles-mêmes. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui qu'une société s'est constituée pour secourir et protéger les femmes aliénées guéries après leur sortie de l'hospice. Les fondateurs de cette société sont des hommes auxquels ou leur position élevée et les services qu'ils ont rendus, ou les devoirs et les habitudes de leur état donnent une action puissante sur les souffrances qu'ils auront à soulager. Le conseil général des hôpitaux, les bureaux des principales œuvres de bienfaisance, la magistrature, le clergé, les administrateurs, directeurs ou médecins de grandes maisons hospitalières, sont représentés dans cette société naissante. On ne peut que la féliciter de l'heureuse idée qu'elle a eue d'appeler à elle des dames patronesses, qui multiplieront son influence et sa force par leur active et infatigable charité. Nous recevons en communication un document émané de son conseil d'administration, et nous sommes autorisés à y puiser les passages suivants :

« Il s'est formé depuis quelques années un grand nombre de sociétés de patronage pour venir au secours de toutes les infortunes. Une seule a été oubliée, la plus affligeante, car elle frappe l'homme dans son plus haut attribut, dans son domaine moral. Les aliénés pauvres reçoivent aujourd'hui, pendant le cours de leur maladie, des soins dignes de l'administration charitable qui les recueille dans ses vastes asiles; mais aucun genre d'assistance n'est préparé pour affermir au dehors leur convalescence, pour soutenir leurs premiers pas, pour faire comprendre que, plus ils ont souffert, plus on leur doit de dédommagement, qu'aucun bien ne mérite plus d'intérêt et plus de respect que le retour d'une raison égarée, qu'il n'est rien de plus nécessaire et de mieux entendu pour la féconder encore que la tendresse et la confiance, rien de plus blâmable au contraire et de plus désastreux que l'égoïsme ou la tiédeur. Les aliénés guéris sont des enfants auxquels il faut donner la main. Bon nombre ne sont véritablement guéris qu'autant qu'on veille sur eux; ils peuvent, à cette condition, se rendre encore utiles. S'ils ne trouvent aucun bras prêt à les soutenir, à qui faut-il en imputer la faute, sinon

aux hommes qui , pourvus d'une intelligence plus ferme , doivent prêter aux faibles une partie de leur propre force?

» Ceux dont nous nous occupons ici ne peuvent vivre que de leur travail , et se trouvent , en quittant leur lieu de traitement , dans l'impossibilité d'attendre longtemps de nouveaux moyens d'existence. Le secours Montyon que reçoivent les convalescents qui le demandent est insuffisant pour adoucir les premières rigueurs de leur retour à la vie commune. Quand ils l'ont épuisé , la tristesse et le découragement les atteignent : ils redeviennent malades ; la société perd par sa faute une ressource que Dieu lui avait rendue ; les établissements de charité , accablés déjà de tant de misères à secourir , se voient imposer de nouvelles charges qu'on eût pu leur éviter. Ils se rouvrent pour ceux qu'on avait mis dans le cas d'en sortir. Les premières semaines sont , pour l'aliéné guéri , les plus difficiles à passer : les rechutes du premier mois , comparées aux autres , sont les plus fréquentes ; les rechutes de la première année , comparées aux suivantes , sont aussi les plus multipliées. Un grand nombre pourraient être évitées par une sollicitude moins oublieuse et plus éclairée.

» On a pensé qu'une société de patronage qui veillerait sur les aliénés à leur sortie de l'asile de traitement , qui obtiendrait leur confiance , soutiendrait leur faiblesse , les aiderait à renouer leurs liens de famille relâchés , leurs relations rompues , aplanirait , en un mot , les obstacles qu'ils trouvent devant leurs pas , devrait être une fondation utile , et que le moment est venu de la considérer comme nécessaire. Toute œuvre de charité doit éclore , en effet , du jour où l'on en a compris le bienfait ; mais , pour l'obtenir sûrement , il faut que ceux qui s'y consacrent sachent mesurer et restreindre convenablement leurs efforts. Dans le genre de souffrance qui fait le sujet de ces réflexions , les femmes aliénées ont plus besoin encore d'appui que les hommes. Elles sont plus nombreuses et plus environnées de périls : c'est donc par elles qu'il convient de commencer. D'autres secours ne manqueront pas de s'étendre plus tard à ceux dont on ne peut s'occuper aujourd'hui. Déjà quelques rapports parallèles se font en ce moment ; ils devront éveiller de plus en plus les ressources inépuisables de la bienfaisance et concourir à les féconder.

» On s'était exagéré jusqu'ici les difficultés du patronage appliqué aux aliénés. C'était une crainte qu'ont déjà effacée les progrès d'une charité qui ne recule plus devant aucune douleur quand il s'agit de l'adoucir. On s'effrayait d'ailleurs bien à tort à la vue et même à la pensée de ceux qui ne doivent inspirer qu'une tendre compensation au milieu de leurs plus vives souffrances , et qui ne demandent qu'un peu d'appui lorsque le nuage qui obscurcissait leur raison vient à se dissiper. Entrez aujourd'hui dans nos maisons d'aliénés : vous n'y trouverez plus de furieux comme on se les figure dans le monde , depuis qu'on traite avec douceur et avec bonté tous ceux qui les habitent , depuis qu'on les exhorte au travail , qu'on les encourage par de nobles délassements , qu'on leur adresse des paroles affectueuses , qu'on les adoucit enfin en se montrant chaque jour à eux exempt de tout ennui , de toute crainte , de tout dégoût et de toute colère.

» Les aliénés guéris peuvent être rendus à leurs occupations. Rouvrez-leur la porte des ateliers ; faites apprendre un état facile aux femmes délaissées ou aux veuves qui n'avaient d'autre moyen d'existence que le travail d'un homme, et qui ne doivent plus désormais compter que sur elles-mêmes. Essayez de donner de la force à toutes celles qui en manquent.

» Les œuvres de bienfaisance procédant toutes du même principe, *la charité* que Dieu a donnée à l'homme pour que chaque homme ne fût pas seul sur la terre, se tiennent toutes entre elles comme les anneaux d'une même chaîne : aussi la nouvelle société se mettra-t-elle autant que possible en rapport avec les fondations existantes pour s'inspirer de leurs exemples et rechercher leur appui. C'est en elles et par elles qu'on espère puiser une partie de ses forces.

» Les âmes les plus compatissantes, celles qui savent le mieux faire comprendre la douleur et l'apaiser, sont celles des femmes. Pourrait-on appeler à soi, pour les pauvres aliénés sortant de la Salpêtrière, de plus dignes intermédiaires, de plus fidèles interprètes et des guides plus sûrs que des dames patronesses, sollicitant partout les secours, les déposant dans la caisse de l'œuvre, et chargées ensuite de les porter avec leurs religieuses et douces consolations dans la main du pauvre ? On doit fonder sur elles et sur leur infatigable sollicitude une grande part des espérances conçues.

» Qu'elles appuient donc la nouvelle œuvre et qu'elles aident ceux qui l'ont fondée à confirmer la convalescence de deux cent cinquante aliénés guéris qui sortent chaque année de la Salpêtrière, et à diminuer parmi elles le chiffre des récidives (1). Il y a là un but digne de leurs efforts et du pieux concours de tous les nobles cœurs. »

Le conseil d'administration de la société de patronage pour les aliénés se compose de M. le duc de Liancourt, membre du conseil-général des hospices, chargé de la surveillance supérieure de la Salpêtrière ; M. le vicomte de Melun, M. Batelle, administrateur des hôpitaux ; M. Esquirol, conseiller à la Cour des comptes ; M. Durand, aumônier de l'hospice de la Salpêtrière ; M. Censier, directeur de la même maison ; M. Chapellier, notaire ; MM. Mitivié, Baillarger et Trélat, médecins de la Salpêtrière.

Les souscriptions sont reçues dès à présent en l'étude de M^e Chapellier, trésorier de la société, rue Saint-Honoré, n^o 370.

— M. Falret, qui poursuit de son côté la réalisation d'une œuvre ana-

(1) On compte à la Salpêtrière 1,600 femmes aliénées ou épileptiques. La moyenne annuelle des entrées d'aliénées, calculée sur une période de neuf ans, de 1834 à 1843, a été de 987 ; la moyenne annuelle des sorties après guérison, de 271 ; la moyenne annuelle des récidives, de 87.

logue à celle dont il vient d'être fait mention , et qui , de plus , a eu la pensée d'ouvrir un asile aux convalescentes de la Salpêtrière , nous adresse la note suivante.

PATRONAGE ET ASILE DES CONVALESCENTES DE LA SALPÊTRIÈRE.

« De toutes les misères humaines , la plus lamentable est certainement l'aliénation mentale , et cependant , à l'aspect d'une telle déchéance , la société refusait de reconnaître dans cet être que la raison abandonne , l'homme , le citoyen , à qui elle doit aide et protection. Elle le repoussait de son sein , et , dans son effroi , elle le confondait dans les prisons avec les plus vils infracteurs des lois , ou elle le reléguait dans la partie la plus reculée de ses hospices , comme pour le soustraire à tous les regards.

» Grâce aux progrès des temps et à l'impulsion donnée par quelques hommes d'élite , tels que le duc de Laroche-foucault-Liancourt , Pinel , Esquirol , Desportes , etc. , la dignité humaine est réhabilitée dans la personne des aliénés ; ils ne sont plus assimilés aux criminels , et confondus avec eux dans un même lieu et sous une même direction ; on ne les voit pas non plus errants dans les cités , objets de dérision et d'insultes , à la merci du désordre de leurs idées et de leurs sentiments , troublant le repos public , offensant les bonnes mœurs , et exposés à toutes les embûches que pouvaient leur tendre l'intrigue et la cupidité.

» Maintenant , ces infortunés reçoivent des soins empressés , qui , nous l'espérons , deviendront de plus en plus efficaces , et leurs intérêts sont bien protégés par la loi de 1838 , pendant leur séjour dans les hôpitaux qui leur sont spécialement consacrés.

» Mais , à leur sortie , que deviennent les convalescents pauvres , et quelles sont les dispositions de la société à leur égard ?

» Ces questions à peine posées , on aperçoit une lacune bien déplorable ; d'abord , nous devons en faire l'aveu , quelques aliénés guéris sont conservés dans les hôpitaux par la charité des médecins , contre les prescriptions de la loi , et l'on regrette de ne pouvoir pas en conserver un plus grand nombre. Certes c'est un grand mal ; mais le moyen pour le médecin de ne pas s'identifier avec la malheureuse position de ses malades , surtout lorsqu'une triste expérience lui a appris que , quelques jours après leur sortie , ils venaient , contraints par la misère , solliciter de son humanité leur réintégration dans l'hospice !

» Sans doute , ce sont là des exceptions ; mais il est très vrai de dire que , dans la généralité des cas , des personnes d'une raison encore vacillante , d'une sensibilité arriérée ou affaiblie , passant , sans transition préparatoire , d'un état de dépendance à une liberté entière , se trouvent aux prises avec la misère et toutes les causes qui ont provoqué leur délire. Eh bien , nous le demandons , comment ces personnes pourront-elles résister à l'activité de leur influence , rendue plus grande encore par l'absence même , privées qu'elles sont de la puissance de réaction primitive ? Comment pourront-elles résister au milieu d'une société qui , ne croyant pas à la guérison de la folie , ou du moins la regardant comme incomplète , et la rechute comme imminente , redoute leur présence et leur refuse son appui ? Pour comble de malheur , dans les familles

mêmes des convalescents, à toutes ces défiances, à toutes ces craintes, viennent s'ajouter des irritations et quelquefois des haines violentes, par suite des changements de caractères manifestés pendant les diverses périodes de leur maladie, comme si le délire des sentiments ne méritait pas l'indulgence de la famille, au lieu de provoquer sa répulsion!

» Les femmes surtout (1), dont les carrières sont restreintes et ingrates, dans les conditions les plus favorables de santé, deviennent victimes de ces préjugés, de ces injustes préventions, et par cela même, elles ont es premiers droits à une réparation complète.

» Naturellement timides, et rendues plus timides encore par la maladie, elles auraient besoin d'encouragement, de consolations, et généralement elles se trouvent isolées, délaissées par les personnes qui, auparavant, leur venaient en aide; quelquefois même elles sont indignement blessées dans leurs sentiments d'épouse et de mère.

» Sans asile, sans ouvrage, sans soutien aucun, elles tombent dans l'immoralité ou dans le désespoir qui les entraîne au suicide, ou provoque une rechute dont les premières manifestations sont trop souvent le vol, l'incendie ou le meurtre, ainsi que le témoignent l'observation médicale, la presse et les annales judiciaires.

» Pour obvier à tant de maux, une voie sûre est ouverte à la charité, à la religion, à la science; il faut assurer aux convalescents d'aliénation, continuation des soins et des égards dont ils étaient entourés dans l'hospice. Il faut les réconcilier avec leurs familles, en faisant mieux apprécier leurs paroles et leurs actes, et tendre, par l'affermissement de leur raison et l'éloignement des causes de rechute, à dissiper les craintes qu'ils font éprouver à la société.

» Par quelle fatalité seraient-ils donc toujours plus maltraités que les criminels? Les hôpitaux d'aliénés n'ont subi de notables améliorations qu'après les prisons; les malfaiteurs ont une société de patronage, et les convalescents dont l'aliénation mentale a eu pour cause l'exaltation des sentiments les plus honorables, ne trouveraient que des préjugés et de funestes préventions dans la société et jusque dans leurs familles! Non, une telle situation n'est pas en rapport avec la dignité de la nature humaine, et elle doit cesser.

» Un patronage spécial et un établissement de charité, intermédiaire entre l'hospice et la société, fondé rue Plumet, n° 35, ont pour but de remédier, autant que possible, à tous ces malheurs; on prévient les be-

(1) Les hommes ont été plus favorablement traités: la ferme Sainte-Anne, par l'heureuse impulsion de M. Ferrus, et le bienfait de l'administration des hôpitaux, dont M. Mallon a si bien réalisé les vues, est depuis longtemps une maison d'épreuve, de distraction et de travail pour les convalescents d'aliénation mentale. Malgré de si précieux avantages, la ferme Sainte-Anne n'atteint qu'en partie le but que nous nous proposons en faveur des convalescentes à la sortie de la Salpêtrière; mais elle peut aisément être appropriée à ce but, et M. Voisin, médecin en chef à Bicêtre, se propose d'en faire la demande expresse.

Ensuite, une société de patronage serait bientôt et dignement organisée sous la haute influence du conseil des hospices.

soins les plus pressants, en offrant aux pauvres convalescentes d'aliénation, un asile, du travail, et la continuation des conseils de la médecine et des enseignements de la religion, si propres à affermir leur raison, à régler leurs sentiments, à les fortifier contre les rechutes. Ensuite, à la sortie de l'asile, elles trouvent un appui moral dans chaque patron ou dans chaque patronesse, qui, après leur avoir servi d'introducteurs dans la société, les suivent avec un véritable intérêt dans les différentes positions qu'elles occupent.

» Le bienfait du patronage s'étend naturellement des mères à leurs enfants, dont les prédispositions héréditaires réclament si impérieusement une éducation spéciale.

» Ainsi donc, affermir la raison des convalescentes d'aliénation mentale, les prémunir contre la misère et toutes ses funestes conséquences, les moraliser, les protéger contre les préventions de leurs familles et de la société, les faire accepter pour ce qu'elles sont redevenues, des êtres raisonnables que le malheur a rendus sacrés pour tous, les suivre partout afin d'amortir les causes et de parer aux premiers signes de récurrence, patroner les enfants comme les mères, pour donner à leurs idées et à leurs sentiments la direction la plus convenable; telle est l'œuvre de science, d'humanité, de morale et de religion qu'il importe tant de réaliser.

» Quel but plus digne peut se proposer la bienfaisance publique et privée ?

» Quel établissement mérite mieux d'obtenir le concours et l'appui de tous ceux dont la charité intelligente et réfléchie cherche non seulement à soulager des misères présentes, mais à remédier aux causes mêmes de ces infortunes ? »

PROMENADES DES ALIÉNÉS AU DEHORS DES HOSPICES.

Nous empruntons au mémoire de M. David Richard, sur le régime moral dans les asiles d'aliénés, les passages suivants sur les promenades que font les malades de l'hospice de Stephansfeld dans les campagnes environnantes (1) :

« Les directeurs des asiles d'aliénés sont responsables, sous des peines assez graves, des malades qu'on leur confie. Par suite de cette responsabilité et de craintes exagérées, on a été longtemps fort circonspect à permettre des promenades extérieures. Jusqu'en 1840, l'administration de Stephansfeld poussait la circonspection jusqu'à la timidité. A peine si de loin en loin quatre ou cinq malades obtenaient la permission de sortir dans la campagne, toujours accompagnés d'un pareil nombre de surveillants. A cette époque, on crut qu'on pouvait montrer plus de hardiesse, et on essaya successivement d'en faire sortir dix, quinze, vingt, cinquante, puis une centaine; et enfin, cette année, au premier essai, 187 aliénés, 95 femmes et 92 hommes, c'est-à-dire presque toute

(1) *Revue Indépendante*, t. V, p. 592.

la population valide de Stephansfeld, ont fait en même temps, chaque sexe à part, une promenade de plus de trois heures dans les bois et les villages environnants, sans qu'aucun ait commis le moindre désordre ni fait la moindre tentative d'évasion. Un pareil résultat est consolant, parce qu'il relève la nature humaine ; parce qu'il prouve, mieux que tous les raisonnements, l'influence salutaire des moyens de douceur ; parce qu'il venge d'une manière frappante les aliénés des préventions dont ils sont l'objet.

« Un fait encore à propos de ces promenades : il y a quelques semaines, par un beau jour, soixante aliénés environ se reposaient sur le penchant d'une colline, à près d'une lieue de Stephansfeld ; ils avaient apporté avec eux, sur un chariot, du pain et un tonnelet de bière, et la distribution était faite en partie. Au fort de leur collation alsacienne, vient à passer tout auprès un char-à-bancs chargé de femmes, d'enfants, de vieillards. Le cheval, effrayé ou mal conduit, fait un écart, rase un fossé, et toute la famille y tombe, exposée au plus grand danger. Voir l'accident, quitter leur collation, voler au secours, ce fut pour les aliénés l'affaire d'un instant. Les surveillants, troublés, courent après eux ; mais le char-à-bancs est déjà relevé, et la famille remise sur pied. Peut-être ignore-t-elle encore quels hommes ont été ses sauveurs. Dans ce mouvement spontané personne n'avait songé à profiter du trouble pour s'enfuir. Mais tout tableau a ses ombres : pendant que le plus grand nombre des aliénés accomplissait ce devoir d'humanité, quelques uns d'entre eux, restés près du tonnelet de bière, l'avaient épuisé jusqu'à la dernière goutte. On se fâcha bien quelque peu de cet acte d'égoïsme, mais on finit par en rire, et les promeneurs reprirent en chantant le chemin de Stephansfeld. »

— Les journaux allemands s'occupent beaucoup des rapports faits par les médecins anglais sur les hospices dont ils ont la direction ; nous félicitons nos confrères d'outre-Manche des succès qu'ils obtiennent et du zèle qu'ils montrent dans des fonctions parfois si pénibles. L'esprit d'association qui unit les médecins de cette spécialité rend leur tâche plus facile ; les communications qu'ils font, et les réunions qu'ils ont entre eux ne peuvent que hâter les progrès de la science. Dans six lettres adressées au président de l'hospice de Belam, l'auteur émet le vœu de voir s'élever une chaire de psychiatrie et une clinique des maladies mentales, à l'instar de ce qui existe en France. Nous remercions notre confrère de la bonne idée qu'il a de l'état de l'instruction chez nous. Nous en sommes malheureusement à émettre le même vœu que lui. Ajoutons toutefois que si l'enseignement officiel a manqué, les médecins français se sont efforcés d'y suppléer par des cours particuliers.

— M. Falret, médecin en chef de la Salpêtrière, commencera le 15 mai un cours sur les maladies mentales et les affections nerveuses. Ce cours sera divisé en deux parties : la partie théorique sera professée deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, à dix heures du matin ; la partie clinique sera professée tous les matins à huit heures et demie, les dimanches exceptés. Le cours sera fait à la Salpêtrière.

— **Cours public théorique et clinique sur les maladies mentales** (troisième année). — M. Baillarger commencera ses leçons cliniques à l'hospice de la Salpêtrière, le dimanche 14 mai, à neuf heures du matin, et les continuera tous les dimanches suivants à la même heure.

Les leçons théoriques, commencées depuis le 9 avril à l'École pratique, continueront à avoir lieu le mardi et le samedi de chaque semaine, à sept heures et demie du soir.

— Un de nos membres du comité de rédaction des *Annales médico-psychologiques*, M. Lélut, a reçu, il y a quelques semaines, de M. le docteur M. n. t. médecin-directeur de l'hospice des aliénés d'Ancône, une lettre où ce honorable confrère, s'associant à la pensée qui a donné lieu à la création de ce journal, lui annonce qu'il est sur le point, lui et quelques autres médecins, de fonder, en Italie, un recueil analogue, sous le titre d'*Annales anthropologiques*, et d'un point de vue à la fois spiritualiste et rationaliste. Le titre de ce recueil dit assez qu'il y sera fait une grande part à la philosophie, et surtout à la philosophie de l'homme; et sous ce rapport, à notre tour, nous nous associons avec empressement à la pensée d'indépendance qui présidera sans nul doute à l'établissement des *Annales anthropologiques italiennes*. Nous souhaitons, en outre, que ce journal trouve dans la Péninsule, et surtout à Rome, autant de sympathie qu'il ne peut manquer d'en rencontrer à Paris.

Nous ne manquerons pas de faire connaître à nos lecteurs les travaux qui seront publiés dans les *Annales anthropologiques*.

— On écrit de Montpellier :

Mademoiselle Grouvelle, condamnée politique, a été extraite de la prison centrale et conduite à la maison de santé du docteur Rech dans un état d'aliénation mentale qui laisse peu d'espoir de guérison. A sa sortie de prison, elle n'a manifesté aucune émotion.

— Le dernier rapport des directeurs de la prison de Rhode-Island (États-Unis d'Amérique) mentionne six cas d'aliénation mentale confirmée sur trente-cinq détenus; il y est question de quelques autres cas où cette maladie aurait été passagère. Le pénitencier de Rhode-Island est régi d'après le système dit de Philadelphie.

— A la suite du verdict qui venait de déclarer aliéné et non coupable le dernier assassin de la reine Victoria, le lord-chancelier annonça à la Chambre des Lords qu'il avait l'intention de présenter un projet de loi spécial sur la matière. Quelques paroles furent échangées entre de nobles pairs, et aucun projet de loi n'a encore été présenté.



Paris. — Imprimerie de BODRIGNON et MARTINET, rue Jacob, 30.